LORRAINE ■ SRA ■

BILAN SCIENTIFIQUE ■ DRAC ■

■ 13 ■ 2004 - 2005

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004 2005

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2004 2005

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION LORRAINE

2004

2005

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DES PATRIMOINES

SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2015

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELL

L O R R A I N E

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustration de couverture :
NANCY (Meurthe-et-Moselle), place Stanislas, réfection des sols
Responsable d'opération : Amaury MASQUILIER (INRAP)
Cliché : INRAP

Coordination et réalisation : Marielle DORIDAT-MOREL
Impression : OTT imprimeurs, parc d'activités Les Pins, 67319 Wasselonne Cedex

ISSN : 1240-8573
ISBN : 2-915961-03-4 © 2015

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

LORRAINE

Sommaire général

BILAN SCIENTIFIQUE

2004 2005

Bilan scientifique régional 2004 5

Bilan scientifique régional 2005 153

Bibliographie régionale 291

Liste des abréviations 297

Liste des programmes de recherche nationaux 299

Personnel du service régional de l'Archéologie 301

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION LORRAINE

2004

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DES PATRIMOINES

SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Table des matières

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 13

Travaux et recherches archéologiques de terrain 15

MEURTHE-ET-MOSELLE 15

Tableau des opérations autorisées 15
Carte des opérations autorisées 19

ANCERVILLER, devant le Bois de la Woivre, sablière Thiriet 21
AVRIL, rue de la Libération, rue de la Fontenelle 21
AZERAILLES, CHENEVIÈRES, **FLIN**, **LARONXE**, **MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE**, **SAINT-CLÉMENT**, R.N. 59 Saint-Clément - Azerailles, mise à 2 x 2 voies, tranches 1 et 2 21
BELLEVILLE, Dolove, les Grandes Fauchées, carrière Holcim granulats 22
BLAINVILLE-SUR-L'EAU, la Grande Corvée, chemin rural de landecourt 22
BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, la Côte, carrière de granulats 22
BUISSONCOURT, chemin rural dit de l'Étang 22
CEINTREY, rue du Mont, rue de la Croix Nicolas Simon 23
CHAMPEY-SUR-MOSELLE, **PONT-À-MOUSSON**, LGV-Est, tranche 1, la Louvière, zone de stockage 122
CUTRY, la Hache, canton de la Chapelle 23
DAMELEVIÈRES, Grande Bléhors, lotissement Bellevue 2 24
DIEULOUARD, sur le Vieux Pont, le Spitz, carrière Holcim granulats 24
DOMBASLE-SUR-MEURTHE, revers du Rucher 24
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, la Voivre, phase 1 24
LANTÉFONTAINE, rue de Ménaumont 25
LONGWY, rue de Saint-Exupéry, zone du Bivaque 25
LUNÉVILLE, 10 rue des Bosquets 25
MARS-LA-TOUR, rue du 16 août 1870 25

MILLERY, les Sablons, pôle des Sablons 25
MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, R.D. 590, projet de Centre d'Exploitation et d'Intervention 26
MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, R.D. 590, ZA la Grande Corvée 26
NANCY, 18 rue de la Gendarmerie, couvent des Cordeliers, réserves du Musée Historique Lorrain 26
NANCY, 60-66 rue des Fabriques 26
NANCY, 124 bis boulevard Lobau 27
NANCY, 266 avenue de Strasbourg 27
NANCY, îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier, ENSIC, bâtiment Sellier 2 27
NANCY, place Stanislas, rues Héré, Sainte-Catherine, Lyautey, place Vaudémont, travaux hydrauliques, lot 1 29
NANCY, place Stanislas, rues Herré, réfection des sols, lot 2 29
PAGNY-SUR-MOSELLE, LGV-Est, tranche 1, le Moulon, aménagement d'une base de vie 122
PONT-À-MOUSSON, CR dit de Saint-Michel, l'Embise 30
PONT-À-MOUSSON, la Saumenotte, carrière GSM 31
PONT-À-MOUSSON, pré Palette, carrière GSM 31
PRÉNY, LGV-Est, tranche 1, Champs Colas et le Grand Friche, zone de dépôt et extension de l'emprise 122
ROSIÈRES-AUX-SALINES, l'Embanie, digue D, bassin de décantation 31
SAINT-CLÉMENT, les Avrots, arrière Thiriet 33
SAXON-SION, rue Notre-Dame, hôtellerie, tranches 1 et 2 33
TONNOY, le Plainot 2, carrière GSM 34
TOUL, 1 rue du Canal, abbaye Saint-Mansuy 34
TOUL, 6 place Croix de Füe et 22 rue Haute, maison de l'Apothicaire 34
TOUL, les Embannies, lotissement Les Terrasses de l'Embanie 35
VILLERS-LÈS-NANCY, parc de Brabois, château de Brabois 35
VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 1 36
VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 2 37
VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 3 37

MEUSE 39

Tableau des opérations autorisées 39
Carte des opérations autorisées 41

ANCEMONT, chemin rural des Tourelles 43
BAÂLON, rue de Villers 43
BELLEVILLE-SUR-MEUSE, le Grand Trise 44
BOINVILLE-EN-WOËVRE, **ÉTAIN**, **GUSSAINVILLE**, **ROUVRES-EN-WOËVRE**, déviation est d'Étain 44
BRAS-SUR-MEUSE, rue des Épichées 44
CLÉRY-LE-GRAND, la Gobette 47
COMMERCY, hôpital Saint-Charles 47
COMMERCY, rue de la Pocherie, nouvelle caserne de gendarmerie 48
DUN-SUR-MEUSE, le Champ Lambert 48
FAINS-VEEL, les Grands Prés 50

LAIMONT, rues Joseph Colas et du Poirier Moraudel 50
LONGEVILLE-EN-BARROIS, derrière le Han 50
MÉNIL-LA-HORGNE, route de Naives-en-Blois 50
MILLY-SUR-BRADON, **SASSEY**, le pré Madame et le poirier Cadet 50
NAIX-AUX-FORGES, au chemin de Ligny 51
SENON, la Ruelle des Bois 52
SENON, route de Gouraincourt 53
SENON, voie communale de Gouraincourt 54
TROUSSEY, la Queue Renard 54
VALBOIS, Marmanfosse 54
VAUBÉCOURT, au Quartier et le petit Chatelot 54
VERDUN, rue de Rû 54

MOSELLE 55

Tableau des opérations autorisées 55
Carte des opérations autorisées 61

AMNÉVILLE, canton devant l'Église, zone Cimenterie, usine de Rombas Ciment Calcias 63
ARRY, plante en Haut, chemin d'exploitation, AFUA Les Symphorines 64
AUMETZ, fontaine Sainte-Marie-aux-Guerres, R.D. 16 - R.D. 906, déviation ouest d'Aumetz, tranche 1 64
AUMETZ, rue Poincaré 65
AY-SUR-MOSELLE, les Gauffres, Trou la Dame, les Prés d'Ay, Sablon sur la Rivière d'Ay, sablières Dier, secteur 3 65
BASSE-HAM, Retierne, ZAC Intercommunale de Thionville nord-est, sites 8, 10, 11 et 12 65
BÉNESTROFF, grande Corvée, lotissement Bellevue 66
BERTHELMING, BETTBORN, stein Weg, Filtz Weg, carrière Beck, tranche 2 66
BERTRANGE, Oberengelbung, Lange Furche, Enrenpfuhl, auf Oberengelbung, lotissement Les Résidences de la Vallée 66
BERTRANGE, **ILLANGE**, Schwaben, Geren, Klöppel, Kosenacke, Mégazone d'Illange-Bertrange 66
BLIESBRUCK, Im Sand, Hinterer Sand, déviation de la R.D. 82, rond point 69
BOULANGE, la Corvée, lotissement Les Résidences du Haut Bois 70
BOUST, Poll, lotissement Les Prés Fleuris 70
BOUZONVILLE, la Petite Suisse, lotissement les Jardins d'Olichbah 70
CAPPEL, Nuntel 70
CATTENOM, Michelacker et Sentzicher Wiese, sablières de Sentzich 70
CATTENOM, Michelacker et Sentzicher Wiese, sablières de Sentzich 71
CATTENOM, Unterhausen, lotissement Les Tanneurs 71
CHÂTEAU-SALINS, rue de Metz, supermarché Match 71
CHERISEY, Gris Queue, lotissement du Golf 71
CHESNY, Champ l'Orme, lotissement Les Résidences de Chesny, tranche 2 72
CHESNY, **JURY**, **MÉCLEUVES**, **ORNY**, **PELTRE**, pièce de la Croix, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies 72
COIN-LÈS-CUVRY, derrière la Bergerie, rue du Limousin, lotissement La Bergerie 72
CONTZ-LÈS-BAINS, Poltzebongert 72

CORNY-SUR-MOSELLE, rues de Metz et du Jeu de Quillles 73
CRÉHANGE, Schaeferei, lotissement de l'Europe, tranche 6 73
DIEUZE, la Collérie, zone artisanale 73
DIEUZE, Languedat, lotissement Les Côteaux du Lindre 73
ENNERY, grands Thionvilles, la Croix Chênes, ZAC des Bégnennes 74
ENNERY, les Vieilles Eaux, les Rayus, Mancourt, sablières Dier, tranche 2, parcelle 7 74
FALCK, l'Étang derrière l'Église 75
FAMECK, **FLORANGE**, **UCKANGE**, ZAC Sainte-Agathe 75
FAULQUEMONT, Longchamps, Super U 76
FLÉTRANGE, Kirtzling, lotissement les Marronniers 76
FORBACH, rue de la Marne, lotissement Bellevue, tranche 4 76
GUÉNANGE, sur le Petit Étang, lotissement artisanal Bellevue, tranche 2 76
GUERSTLING, lotissement Vorderste Huf 77
HAGEN, rue de la République, lotissement Le Clos Saint-Antoine 77
HAGONDANGE, rue Gabriel Péri 77
HANGVILLER, Schifferling, lotissement rue des Champs 78
HAUCONCOURT, lotissement rue de l'Église 78
HOMBOURG-HAUT, auf des alten Schloss, le Château, tour nord-ouest 78
INSMING, rues des Chênes et des sapins, lotissement communal Belle Forêt 78
JURY, rocade Sud Metz et créneau Orny-Liéhon, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies, A3 sur voie SNCF 79
KIRSCHNAUMEN, rue de l'Abbé Simminger 79
KIRVILLER, chemin de Hazembourg, lotissement rue de la Forêt, tranche 2 79
LA MAXE, rue Principale, lotissement La Vaquinière 79
LAGARDE, prés de Pouilline, ferme de Jambrot 80
LAQUENEXY, les Malgraissés 80
LELLING, Letten, lotissement Les Terrasses de Lelling 80
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, R.D. 910, Schinsborn, rotes Kreuz, projet Grundfos 80
LUTTANGE, rue de Metz, lotissement Les Résidences du Parc du Château 81
MARLY, la Grange aux Ormes, lotissement Les Hameaux de la Grange 81
METZ, église Saint-Clément 81
METZ, ferme de la Haute Bévoye 82
METZ, place Saint-Martin 83
METZ, rue de la Grange aux Bois, FIM, aménagement destiné aux manifestations de plein air 83
METZ, rue de la Grange aux Bois, FIM, création parking et bassin de rétention 83
METZ, rues Belles-Isles et de la Caserne 84
METZ, rues de Tivoli et Georges Ducrocq, nouvelle maternité Sainte-Croix 85
METZ, technopôle, 4 rue Augustin Fresnel, CIRAM 85
METZ, ZAC Actipôle, rue des Ferblantiers 86
METZ, ZAC Actipôle, rue des Selliers 86
METZ, ZAC des Hauts de Queuleu, site B 86
METZERVISSE, chemin de l'Église, lotissement Les Romains 86
MEY, lotissement Les Côteaux du Soleil 87
MOMERSTROFF, Stredenheid, aérogénérateur n° 5 87
MONDELANGE, la Sente, parc d'activités commerciales de la Sente 87
MONDORFF, Himmelacker, lotissement Les Côteaux de Mondorff 88
MONTOIS-LA-MONTAGNE, la Forêt de devant le Pont, carrière Socoman Procatra, tranche 2 88
MORHANGE, rue de l'Hôpital, rue du Château de Salm, aménagement d'un parking-square 88
MOULINS-LÈS-METZ, Bradin, à l'est du lieu-dit le Mauvais Fossé 89
NIEDERSTINZEL, Serbel, lotissement Les Résidences de Longchamps, tranche 2 89
NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 2, phase 1, sites 4 et 5 89

NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR, rue des Bleuets, lotissement du Poirier 90
ORMERSVILLER, lotissement rue de la Frontière, tranche 2 91
PELTRE, les Rouaux, grand Pré et sur grand Pré, lotissement Les Champs Dorés 91
PELTRE, rue de Crépy, la Cour Haute 93
POURNOY-LA-GRASSE, la Corvée de Sansaulx, lotissement des Peupliers 95
POURNOY-LA-GRASSE, la Corvée de Sansaulx, lotissement Le Clos du Poirier II 95
RÉMERING-LÈS-HARGARTEN, rue des Abeilles, lotissement rue des Abeilles 95
RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE, rue Saint-Jean, lotissement des Prés 95
RÉMILLY, petite fin, lotissement Le Savignon 96
RÉMILLY, lotissement La Petite Fin 96
ROHRBACH-LÈS-BITCHE, Langhecke, lotissement Les Vergers 96
RURANGE-LÈS-THIONVILLE, lotissement Le Clos des Vignes 96
RURANGE-LÈS-THIONVILLE, Montrequienne, lotissement Les Résidences des Triches, tranche 1 97
RURANGE-LÈS-THIONVILLE, sur Iwerbusch, lotissement Les Résidences de Longchamp 97
SAINT-AVOLD, lotissement Les Capucines, tranche 2 97
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, lotissement Le Gâtinais 98
SARREBOURG, rue de Kerprich 98
SARREBOURG, rue de la Paix 98
SARREBOURG, rue de la Paix 99
SARREBOURG, rue Louis Majorelle, lotissement Éden, tranche 2 99
SARREGUEMINES, impasse Gutemberg, ZI sud de Sarreguemines 100
SARREGUEMINES, rue Sainte-Croix, chaussée Louvain 100
SCHŒNECK, quartier de la Ferme, lotissement de la Ferme, tranche 2 100
SOLGNE, Poirier Gaillard, R.D. 955 - LGV Est, lot 34, évaluation n° 149, tranche 2 123
TÉTERCHEN, Kapellenfeld 100
TÉTING-SUR-NIED, Gebruckecken, Hornswald, CET de l'ESPAC, extension 101
THÉDING, ZAC Le Domaine de l'Allmend 101
THIONVILLE, 1 boucle du carreau de la mine, ZAC de Metzange 101
THIONVILLE, route de Guentrange, lotissement Le Clos des Romains 101
TROMBORN, rue des Bleuets 102
VAL-DE-BRIDE, le Haut Brion et au-dessous du Chemin 102
VALMONT, lotissement du Stade 102
VANNECOURT, ronde Pièce 102
VERNY, les Chenevières, lotissement du Moulin 103
VIC-SUR-SEILLE, 10 rue de la Gare, porte de l'ancien château 103
VIC-SUR-SEILLE, rue du Four Banal 103
VITRY-SUR-ORNE, route de Thionville 104
VITRY-SUR-ORNE, route de Thionville, terrain de football 104
VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine, tranche 3 105
VITRY-SUR-ORNE, ZAC Jean Burger, tranche 1 105
VRY, rue de l'Église, lotissement Le Clos des Vignes, tranches 1 et 2 105
WALDWEISTROFF, rue du Stade, lotissement Les Jardins 105
WALDWISSE, Launsdorfen Kuerz, lotissement Les Tilleuls 106
WILLERWALD, lotissement rue d'Herbitzheim 106
WOIPPY, R.N. 3, lotissement route de Thionville 106
YUTZ, 4bis rue de Poitiers 106
YUTZ, 9 et 11 rue du 13 Novembre 107
YUTZ, rue Jean Moulin 107

VOSGES 109

Tableau des opérations autorisées **109**
Carte des opérations autorisées **111**

BAZOILLES-SUR-MEUSE, la Charmaille 113
BULGNÉVILLE, le Chêne Brûlé 113
CHARMES, l'Hermitage Ouest 113
CHARMES, rue des Jardins, lotissement Arlandis 114
CHARMES, rue des Jardins, tranche 2 114
CHÂTEL-SUR-MOSELLE, la Pucelle, lotissement Les Alisiers 114
CHAVELOT, Clair-Bois 114
CONTREXÉVILLE, le Chêne de la Vierge 116
COUSSEY, Florinvaux, lotissement communal 116
DAMBLAIN, chemin du Bassot, rue du Faubourg Saint-Nicolas, la Maille 116
DEYVILLERS, maison seigneuriale, rue des Acacias 116
ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE, les Champs de Saint-Odile 117
FRIZON, la Croix dit le Noyer, la Corvée 117
HYMONT, les Colibris, les Montants sous les Vignes 117
LANDAVILLE, sur la Montagne 117
LE THILLOT, les Mines 118
NEUFCHÂTEAU, le Champ Favre 118
NONVILLE, les Arbues 118
RAMBERVILLERS, le Pré du Noir Trou 119
ROCOURT, le Mégnier Nord 119
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, chemin du Haut d'Anould, lotissement Les Capucines 119
TAINTRUX, Le Chazeté ou Chastel 119
XONRUPT-LONGEMER, la Voie du Valtin 120

LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV), PHASE 1 121

PROSPECTIONS ET PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE 125

Autorisations de prospections délivrées en 2004 **125**
GARREBOURG, Tiergarten (PI) 127
POTentiel ARchéologique Urbain de Metz – POTARUM (PCR) 128
Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XIe s. au XVe s. (PCR) 132
La céramique culinaire et de service en Lorraine du Sud du XIIIe s. au XVIIe s. (PCR) 133
Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT) 134
Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT) 136
Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine (PT) 136
Études des granges cisterciennes en Lorraine : les abbayes de Clairlieu et de Haute-Seille (PT) 137
Les sites de franchissement de la Moselle (Meurthe-et-Moselle et Vosges) (PT) 138
De l'*oppidum* gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PT) 139
Le briquetage de la Seille en haute vallée de la Seille (Moselle) (PT) 144
Le centre thermal antique de Plombières-lès-Bains (Vosges) (PT) 146
Les archives minières du Bassin de Saint-Dié à Nancy (PT) 147
La prospection aérienne en Lorraine **149**

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	MEURTHE-ET-MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTEMENT	**TOTAL**
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	38	20	107	19	/	**184**
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	5	2	10	/	/	**17**
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	/	/	2	/	**2**
SAUVETAGES URGENTS (SU)	/	/	2	1	/	**3**
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	1	1	3	1	/	**6**
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	1	/	1	1	/	**3**
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	4	2	2	4	2	**14**
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI)	6	6	14	8	11	**45**
TOTAL	**55**	**31**	**139**	**36**	**13**	**274**

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2004

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6065	ANCERVILLER, devant le Bois de la Woivre, sablière Thiriet	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	OPD			1
5555	AVRIL, rue de la Libération, rue de la Fontenelle	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			2
5643	AZERAILLES, CHENEVIÈRES, FLIN, LARONXE, MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, SAINT-CLÉMENT, R.N. 59 Saint-Clément - Azerailles, mise à 2 x 2 voies, tranches 1 et 2	Pascal ROHMER (INRAP)	OPD			3
5799	BELLEVILLE, Dolove, les Grandes Fauchées, carrière Holcim granulats	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			4
5523	BLAINVILLE-SUR-L'EAU, la Grande Corvée, chemin rural de Landecourt	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			5
5800	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, la Côte, carrière de granulats	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD			6
5838	BUISSONCOURT, chemin rural dit du Petit Étang	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			7
5524	CEINTREY, rue du Mont, rue de la Croix Nicolas Simon	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			8
5845	CHAMPEY-SUR-MOSELLE, PONT-À-MOUSSON, LGV-Est, tranche 1, la Louvière, zone de stockage	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			9
5608	CUTRY, la Hache, canton de la Chapelle	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	20-27	GAL	10
5809	DAMELEVIÈRES, Grande Bléhors, lotissement Bellevue 2	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			11
5798	DIEULOUARD, sur le Vieux Pont, le Spitz, carrière Holcim granulats	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			12
5527	DOMBASLE-SUR-MEURTHE, revers du Rucher	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			13
4956	FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, la Voivre, phase 1	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	OPD			14
5469	LANTÉFONTAINE, rue de Ménaumont	Francesca SCHEMBRI (INRAP)	OPD			15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5620	LONGWY, rue de Saint-Exupéry, zone du Bivaque	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			16
5535	LUNÉVILLE, 10 rue des Bosquets	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			17
5508	MARS-LA-TOUR, rue du 16 août 1870	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			18
5588	MILLERY, les Sablons, pôle des Sablons	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			19
5622	MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, R.D. 590, projet de Centre d'Exploitation et d'Intervention	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			20
5621	MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, R.D. 590, ZA la Grande Corvée	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			21
5875	NANCY, 18 rue de la Gendarmerie, couvent des Cordeliers, réserves du Musée Historique Lorrain	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	19	MA	22
6086	NANCY, 60-66 rue des Fabriques	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	19	MOD	23
5519	NANCY, 124 bis boulevard Lobau	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	19	MOD	24
5609	NANCY, 266 avenue de Strasbourg	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			25
6288	NANCY, îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier, ENSIC, bâtiment Sellier 2	Amaury MASQUILIER (INRAP)	FPREV	19	MA-MOD	26
5644	NANCY, place Stanislas, rues Héré, Sainte-Catherine, Lyautey, place Vaudémont, travaux hydrauliques, lot 1	Amaury MASQUILIER (INRAP)	FPREV	19	MOD	27
5645	NANCY, place Stanislas, rue Herré, réfection des sols, lot 2	Amaury MASQUILIER (INRAP)	FPREV	19	MOD	28
5707	PAGNY-SUR-MOSELLE, LGV-Est, tranche 1, le Moulon, aménagement d'une base de vie	André GLAD (INRAP)	OPD			29
5562	PONT-À-MOUSSON, CR dit de Saint-Michel, l'Embise	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			30
5709	PONT-À-MOUSSON, la Saumenotte, carrière GSM	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			31
5590	PONT-À-MOUSSON, pré Palette, carrière GSM	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			32
5616	PRÉNY, LGV-Est, tranche 1, Champs Colas et le Grand Friche, zone de dépôt et extension de l'emprise	Philippe KLAG (INRAP)	OPD			33
6292	ROSIÈRES-AUX-SALINES, l'Embanie, digue D, bassin de décantation	David GUCKER (INRAP)	FPREV	25	MOD-CON	34
5551	SAINT-CLÉMENT, les Avrots, carrière Thiriet	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			35
5937	SAXON-SION, rue Notre-Dame, hôtellerie, tranches 1 et 2	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	FPREV	13-15-20	BRO-FER-GAL-MOD	36
5552	TONNOY, le Plainot 2, carrière GSM	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			37

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
4797	TOUL, 1 rue du Canal, abbaye Saint-Mansuy	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	23	MA-MOD	38
5451	TOUL, 6 place Croix de Füe et 2 rue Haute, maison de l'Apothicaire	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	19	MA-MOD	39
5960	TOUL, les Embannies, lotissement Les Terrasses de l'Embanie	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD	15-23	FER-MOD	40
5489	VILLERS-LÈS-NANCY, parc de Brabois, château de Brabois	Amaury MASQUILIER (INRAP)	SD	24	MOD	41
5449	VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 1	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	42
5449	VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 2	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	42
5623	VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 3	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	20-22	GAL	43

* : *cf.* carte de répartition des sites.
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

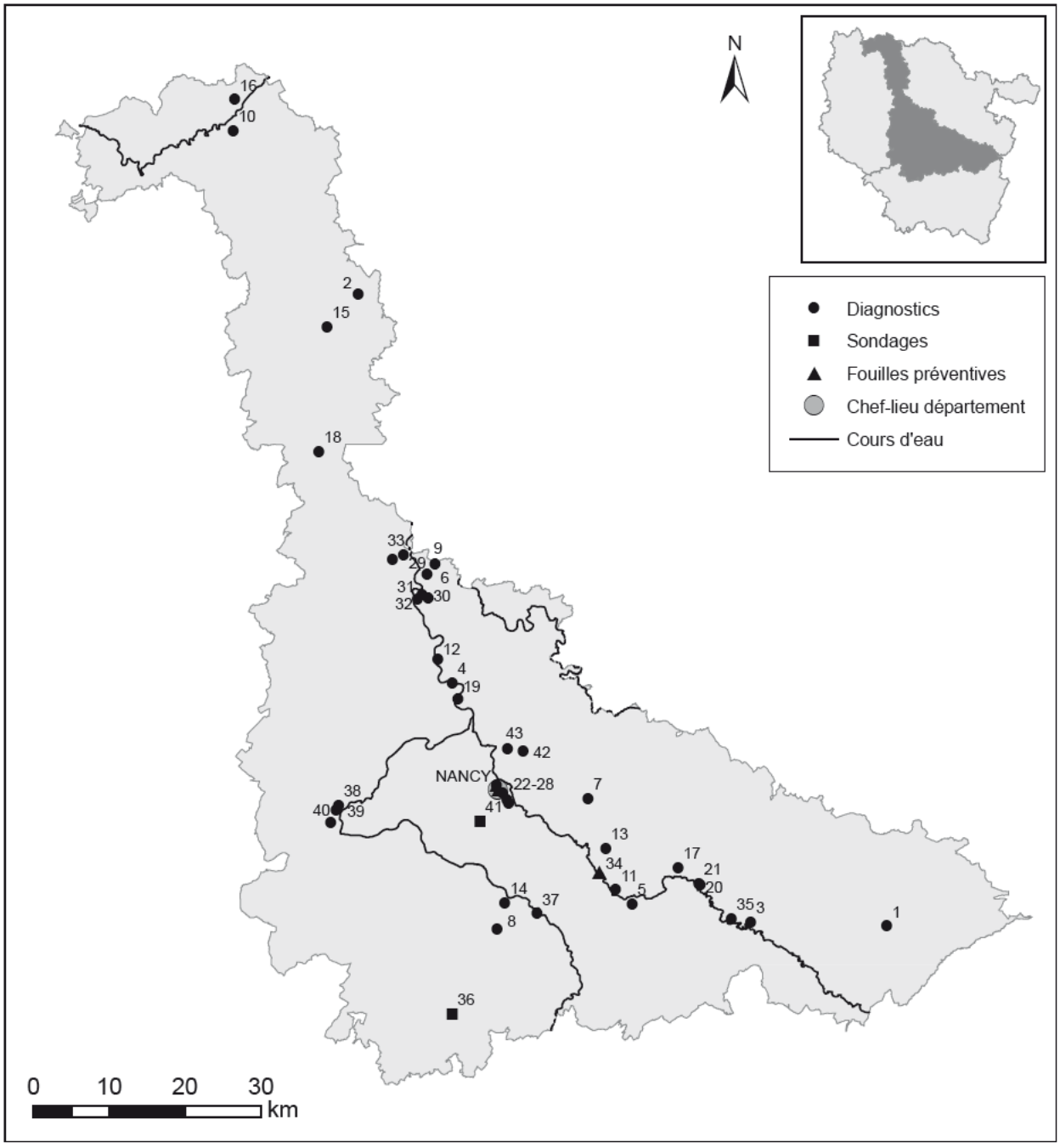

ANCERVILLER
Devant le Bois de la Woivre, sablière Thiriet

Le projet de création d'une carrière de sable et graviers d'une superficie de 3,12 ha, sur la commune d'Ancerviller, au lieu-dit *Devant le Bois de la Woivre*, a conduit à réaliser une opération de diagnostic archéologique. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour à cette occasion.

Marilyne PRÉVOT

AVRIL
Rue de la Libération, rue de la Fontenelle

Le projet d'un futur lotissement, rue de la Libération, sur une surface de 28 793 m² a suscité la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, sur un terrain à vocation agricole. L'opération s'est avérée négative. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Le projet est situé au centre du village. Des limites d'anciens parcellaires (sillons, billons et jardins) ont marqué le sol et sont visibles dans l'emprise concernée. Une faible couche de limon (maximum 0,30 m) recouvre l'ensemble du futur lotissement. Le substrat est constitué de pierres calcaires (plaquette gélifractée) du plateau Lorrain et du Pays Haut.

Gilles MANGIN

AZERAILLES, CHENEVIÈRES, FLIN, LARONXE, MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE, SAINT-CLÉMENT
R.N. 59 Saint-Clément - Azerailles, mise à 2 x 2 voies, tranches 1 et 2

Sur les 43 160 m² diagnostiqués du tracé de la R.N. 59, aucune structure anthropique telle que murs, trous de poteaux, fosses, épandages de tessons n'a pu être mise en évidence. Ce manque de traces anthropiques peut s'expliquer de la manière suivante : dans la vallée de la Meurthe, les fluctuations de la rivière et

ses débordements ne favorisent pas l'implantation humaine. Sur la haute terrasse le long du camp militaire et dans les bois prolongeant celui-ci le substrat est de si mauvaise qualité qu'il ne permet plus la mise en culture. Ces terres ont, par conséquent, probablement toujours été allouées aux bois. Les seuls espaces propices à l'installation d'un habitat se situent au niveau de la basse terrasse, c'est-à-dire de part et d'autre de l'actuelle route nationale et de la voie de chemin de fer. Cette constatation est d'ailleurs toujours d'actualité puisque l'habitat moderne se concentre toujours le long de cet axe, la vallée de la Meurthe et la haute terrasse étant pratiquement libres de toute construction.

Pascal RHOMER

BELLEVILLE
Dolove, les Grandes Fauchées, carrière Holcim granulats

L'extension de la sablière Holcim Granulats, à Belleville, a motivé la prescription d'une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La superficie sondée était de 6,8 ha. Les terrains sont constitués d'une fine couche de terre arable, d'une couche de limons sableux de 0,50 m à 2,70 m d'épaisseur et de sables associés à des niveaux argilo-marneux. Aucun site, ou indice de site, n'a été rencontré.

Franck GÉRARD

BLAINVILLE-SUR-L'EAU
La Grande Corvée, chemin rural de Landecourt

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation, d'une superficie de 20 223 m², situé à la périphérie sud-est de la commune de Blainville-sur-l'Eau a fait l'objet de sondages de diagnostic. Malgré la présence sporadique de micro-fragments de céramique de type protohistorique indéterminée, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT
La Côte, carrière de granulats

L'extension de 35 000 m² de la carrière de granulats, prévue à flanc de colline, n'a pas permis la découverte d'indices archéologiques notoires. Le terrain concerné est, dans l'état actuel, encore très bouleversé par des remaniements du sol effectués, semble-t-il, pendant la guerre de 1914-1918. Un blockhaus est d'ailleurs encore présent le long de la zone qui était à diagnostiquer. Des cratères de plusieurs dizaines de mètres de long et profonds de près de trois mètres parfois endommagent le terrain.

Sylvie DEFFRESSIGNE

BUISSONCOURT
Chemin rural dit du Petit Étang

Les sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la construction du lotissement privé Chemin rural dit du Petit Étang sur une surface de 22 748 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et le diagnostic s'est révélé négatif.

Gilles MANGIN

CEINTREY
Rue du Mont, rue de la Croix Nicolas Simon

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation, d'une superficie de 24 296 m², situé au nord-est de la commune de Ceintrey, a fait l'objet de sondages de diagnostic. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

CUTRY
La Hache, canton de la Chapelle

Gallo-romain

CUTRY, La Hache, canton de la Chapelle
Relevé des sondages
(levé : S. GALLAND et T. LE SAINT-QUINIO)

Une opération de diagnostic archéologique préventif menée sur 36 957 m² a été entreprise sur la commune de Cutry.

Cette intervention a permis de mettre au jour des vestiges d'habitat d'époque gallo-romaine ce qui confirme l'existence d'une agglomération gallo-romaine pressentie jusqu'alors grâce à la découverte puis aux fouilles menées sur une nécropole antique (à l'ouest de Cutry), ainsi que par quelques découvertes fortuites à l'emplacement du bourg actuel.

Les sondages ont été réalisés à l'est de la commune, sur le versant ouest d'une colline faisant face au village actuel aux lieux-dits *La Hache* et *Canton de la Chapelle*. Les vestiges découverts se composent d'une voie antique orientée est-ouest et de diverses structures positionnées de part et d'autre de celle-ci,

et parfois la recouvrant. On observe une concentration de vestiges en bas de pente (côté bourg) comprenant structures légères sur poteaux, murs, fosses, fossés, niveaux fortement anthropisés, structures artisanales (foyers de forges) et sépultures.
Le mobilier est abondant et diversifié : tessons de céramique, outils en fer, éléments en bronze (parure, outil), faune, aiguisoir, éléments sculptés trouvés en position secondaire provenant de monuments votifs et/ou funéraires avec notamment la mise au jour d'un *ovoïde*, surmontant, probablement, un monument funéraire.
Les éléments de datation ont été déterminés essentiellement grâce au mobilier céramique. Sur cette base, on constate que la totalité du site est datée du Ier au IIIe s. de n. è. avec une occupation homogène datée du IIIe s. à l'ouest et des éléments couvrant l'ensemble de la période au niveau de la voirie et de ses abords.

Sophie GALLAND

DAMELEVIÈRES
Grande Bléhors, lotissement Bellevue 2

Dans le cadre d'un projet de lotissement, le lieu-dit *Grande Bléhors* à Damelevières a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique les 25 et 26 octobre 2004. Réalisés sur une superficie totale de 29 364 m^2, ces sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Karine BOULANGER-BOUCHET

DIEULOUARD
Sur le Vieux Pont, le Spitz, carrière Holcim granulats

Un projet d'exploitation de carrière, au nord-est de la commune de Dieulouard, entre la Moselle et le canal de l'Obrion, a fait l'objet de sondages de diagnostic sur près de 8,5 ha. Le site est implanté à moins de 400 m du *castrum* de Scarpone. Les perturbations du sous-sol, lors du réaménagement des rives de la Moselle, ont vraisemblablement fait disparaître toute trace de la voie romaine *Tullum-Divodurum*, mise en évidence à cet endroit dans les années 1960. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Revers du Rucher

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, au lieu-dit *Revers du Rucher*, sur une superficie de 15,88 ha. Cette opération n'a révélé aucun vestige archéologique sur les parcelles concernées.

Nicolas TIKONOFF

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE
La Voivre, phase 1

Le projet d'extension d'une ZAC sur 2 ha au lieu-dit *La Voivre*, à Flavigny-sur-Moselle, a motivé une campagne de sondages archéologiques. Ces derniers ont confirmé la présence d'alluvions anciennes de la haute terrasse de la Moselle à 310 m d'altitude, presque directement sous le niveau de terre végétale. Malgré la présence avérée de stations de surface du Paléolithique aux environs, aucun artefact n'a été identifié.

Marilyne PRÉVOT

LANTÉFONTAINE
Rue de Ménaumont

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'emprise du projet d'aménagement qui couvre une surface de 9 812 m². Les sondages se sont révélés négatifs.

Francesca SCHEMBRI

LONGWY
Rue Saint-Exupéry, zone du Bivaque

Les sondages réalisés sur une surface de 14 500 m², sur la commune de Longwy, au lieu-dit *Zone du Bivaque*, rue Saint-Exupéry, n'ont révélé aucun vestige ou indice d'une occupation archéologique.
La profondeur des sondages sur la pente est de 0,20 m en moyenne et la stratigraphie est constituée seulement d'une simple couverture végétale. Les sondages, vers le centre du talweg, ont atteint des profondeurs de 1,50 m à 1,80 m. Leur stratigraphie présent une couche de colluvions déposée sur le substrat d'une puissance d'environ 0,50 m, constituée de limon argileux marron contenant quelques pierres calcaires. La couverture restante est constituée de remblais récents compactés. Ces remblais ont vraisemblablement été déposés lors de la construction de la voirie routière. L'absence de couche végétale entre ces deux dépôts laisse supposer qu'un prélèvement de terre végétale a été effectué avant la mise en place des remblais.

Olivier FAYE

LUNÉVILLE
10 rue des Bosquets

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur un terrain de 1 200 m² au taux global de 3,1 %, plus de la moitié du terrain étant inaccessible. Ces sondages visaient à retrouver d'éventuels éléments du système de fortification du XVIe-XVIIe s. Ils se sont révélés négatifs.

Amaury MASQUILIER

MARS-LA-TOUR
Rue du 16 août 1870

Un projet d'aménagement d'une superficie de 1 000 m², situé à la périphérie nord de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Mars-la-Tour, a fait l'objet de sondages de diagnostic. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

MILLERY
Les Sablons, pôle des Sablons

Suite à une nouvelle demande d'autorisation d'extension d'un lotissement situé au sud de Millery, au lieu-dit *Les Sablons*, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. Toute la parcelle a pu être sondée. Aucune présence de vestige archéologique n'a été observée sur l'emprise qui totalise une superficie de 35 000 m^{2}. Les sondages sont localisés dans une zone d'étranglement de la vallée, à moins de 200 m du lit mineur de la Moselle. Le terrain, à vocation agricole, est relativement plat et remonte sur la partie la plus à l'est du projet. La couverture sédimentaire varie d'ouest en est de - 0,20 à - 0,60 m d'épaisseur. Le substrat correspond aux alluvions vosgiennes du quaternaire.

Gilles MANGIN

MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE
R.D. 590, projet de Centre d'Exploitation et d'Intervention

Une opération de sondages archéologiques préventifs a été réalisée à l'occasion de la construction du projet du futur Centre d'Exploitation et d'Intervention portant sur une surface de 21 454 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Aucun vestige n'a été rencontré lors de ce diagnostic qui a démontré également l'absence de toute sédimentation (limon) sur ce secteur de plaine alluviale.

Gilles MANGIN

MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE
R.D. 590, ZA la Grande Corvée

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'une zone d'activité économique portant sur une surface de 29 401 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées. Aucun indice n'a été mis au jour à l'occasion de cette opération qui a, également, mis en évidence l'absence de tout sol ancien.

Gilles MANGIN

NANCY
18 rue de la Gendarmerie, couvent des Cordeliers, réserves du Musée Historique Lorrain

Moyen Âge

Dans le cadre du réaménagement des réserves du Musée Historique Lorrain, un suivi archéologique des travaux de décrépissage de corps de bâtiments du couvent des Cordeliers a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. L'opération a été menée conjointement avec le service régional de l'Inventaire de Lorraine. Les sondages archéologiques proprement dits ont plus particulièrement porté sur une baie avec remplage gothique présentant des éléments de vitrage et une porte attenante.

La fenêtre mesure environ 2,30 m de large pour une hauteur de 3,30 m. Le couvrement, en deux morceaux, s'apparente structurellement à un linteau. L'ouverture est divisée par des remplages constitués de trois formes avec arcs en accolade, hautes et étroites (2,87 m x 0,57 m), et d'écoinçons à jour dans le réseau haut de la fenêtre. Les trois formes étaient à l'origine fermées par des panneaux de vitrail dont seules les rainures d'encastrement et les trous de scellement des barlotières ont été retrouvés. La fenêtre, bouchée à l'Époque moderne, se prolongeait à gauche par une porte contemporaine ; dont seul le piédroit de droite est conservé.

Le style des arcs et le contexte topo-historique permettent de dater ces baies de la première campagne de construction du couvent, soit entre 1482 et vraisemblablement le tournant du siècle. Ces éléments font partie, d'après un plan de 1798, de la salle capitulaire. Mis en valeur lors du recrépissage de la façade, ils complètent les connaissances archéologiques relatives aux dispositions d'origine de cet édifice.

Leur identification confirme la datation de ce corps de bâtiment du couvent des Cordeliers, l'un des rares édifices du Moyen Âge à Nancy avec la tour de la Commanderie et la porte de la Craffe.

Amaury MASQUILIER

NANCY
60-66 rue des Fabriques

Moderne - Contemporain

Préalablement à la construction d'un immeuble à usage d'habitation à Nancy, un sondage d'archéologie du bâti a été réalisé dans un immeuble susceptible de receler des éléments du système défensif urbain du XVIIe s. (courtine et bastion de la Madeleine) et du mur d'octroi du XVIIIe s. Ces éléments étaient potentiellement en élévation dans deux caves, la cave 1 au nord et la cave 2 au sud. En dépit d'une intervention archéologique ponctuelle, trois états peuvent être pressentis.

Au nord, un premier état est caractérisé par une

maçonnerie très dégradée qui pourrait appartenir soit aux fondations de la fortification du XVIIe s. (face interne du bastion de la Madeleine) soit au mur d'octroi ou à une cave du XVIIIe s.
Un deuxième état est bien attesté avec la cave 2 voûtée en plein cintre et datée hypothétiquement du dernier tiers du XVIIIe s.

Le dernier état est caractérisé par la création de la cave 1, au nord, et l'aménagement d'un passage voûté à l'extrémité orientale de la cave 2. Ces éléments sont datables de la période contemporaine. L'hypothèse d'une casemate du bastion de la Madeleine ne saurait donc être retenue.

Amaury MASQUILIER

NANCY
124 bis boulevard Lobau

Moderne

Un projet de construction d'immeubles d'habitation, sur un terrain de 9 930 m², a fait l'objet de sondages de diagnostic au 124 bis boulevard Lobau à Nancy. Malgré les fortes perturbations résultant des constructions et démolitions des structures présentes jusqu'alors, il a été possible de délimiter approximativement les abords de la rive ouest de la Meurthe. Les épais dépôts organiques observés traduisent une faible dynamique du cours d'eau dans ce secteur. La proximité des habitations de l'avenue de Strasbourg est mise en évidence par la présence de jardins, de rejets anarchiques de mobilier médical en verre et de sédimentation anthropique. Aucune structure archéologique n'a cependant été mise au jour.

Rémy JUDE

NANCY
266 avenue de Strasbourg

L'extension du C.F.A. de l'Automobile et des Métiers de l'Industrie Jean Prouvé a fait l'objet de sondages de diagnostic sur une surface d'environ 1 600 m². Le site est implanté dans le secteur du *cimetière des Bourguignons*, aménagé après la bataille de Nancy au XVe s. et contre les anciens couvents des chapitres bénédictins des Dames de Bouxières et des Minimes de Bonsecours. Les implantations industrielles et leur démantèlement ont complètement bouleversé le sous-sol jusqu'au substrat. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

NANCY
Îlot Craffe-Citadelle, rue Sellier, ENSIC, bâtiment Sellier 2

Moyen Âge - Moderne

À l'occasion de la tranche 2 de construction des bâtiments de l'École Nationale Supérieure des Industries Chimiques (ENSIC-Sellier 2), une campagne d'archéologie préventive a été programmée en 2004. Le site est localisé en limite nord-est du faubourg du Bourget, cité en 1304 (*la novele fermetei du Bourget*), dans lequel on pénétrait depuis le faubourg Saint-Dizier, au nord, par la porte de la Craffe. Les tours de l'enceinte du Bourget sont mal connues, notamment celle dite du Vannier. Ce front défensif nord a été progressivement modernisé au cours du XVIe s. Au début du XVIIe s., un retranchement bastionné a été élevé par le duc de Lorraine, transformé en citadelle lors des deux occupations françaises successives au XVIIe s. Dans la continuité de la fouille archéologique réalisée en 2000 par René Elter (*cf. Bilan scientifique régional 2000*, p. 28), celle de 2004 a permis d'étudier les contreforts intérieurs du bastion oriental du retranchement achevé en 1615 et de dégager la face occidentale de ce bastion reconstruit en 1673 par les Français, le bastion Saint-Louis. Les investigations ont de plus permis de dégager une partie du parement de la tour du Vannier citée tardivement en 1463. Cette tour avait été reconnue une première fois en 1900 lors d'observations archéologiques effectuées par Christian Pfister puis, de, nouveau en 1989 et 1993. Montée en grand appareil, elle présentait un diamètre apparent de plus de 25 m pour une épaisseur estimée de 4 m. La fouille a montré que cette tour, à l'allure massive, n'était pas la tour d'origine, puisqu'elle venait doubler une tour plus ancienne montée en mœllons et avec des joints tirés au fer. Cette dernière, dont le diamètre peut être estimé à 16 m., correspond à la tour médiévale du faubourg du Bourget enclos au début du XIVe s. ; celle plus récente, en grand appareil, à un renforcement tardif de l'enceinte médiévale.

Amaury MASQUILIER

NANCY, place Stanislas
Structures datées de 1673 à 1752 (DAO : F. VERDELET)

NANCY

Place Stanislas, rues Héré, Sainte-Catherine, Lyautey, place Vaudémont travaux hydrauliques, lot 1, réfection des sols, lot 2

Moderne

Localisé au sud et aux abords immédiats sud du noyau médiéval de Nancy, le site de la place Stanislas est doté d'un maigre faubourg à la fin du Moyen Âge. Malheureusement, le suivi archéologique des tranchées de travaux hydrauliques, comprises entre 1,50 m et plus de 4 m de profondeur, n'a pas permis de retrouver les niveaux médiévaux en place. En effet, les travaux hydrauliques, consistant à reprendre le réseau d'égouts existant au même emplacement, les sédiments anciens étaient le plus souvent déjà détruits. Les tranchées, en particulier celles d'adduction, n'atteignaient pas une cote suffisamment profonde pour atteindre les niveaux médiévaux.

La transformation au milieu du XVIe s. des fortifications de la Ville-Vieille en un front bastionné et la création de la Ville-Neuve à la fin du XVIe s. n'ont guère permis que ce secteur trop proche des fortifications de la Ville-Vieille s'urbanise. Seuls les sols de l'Esplanade entre la Ville-Vieille et la Ville-Neuve et les glacis des fortifications de la Ville-Vieille de la fin du XVIIe. s. ont été perçus lors du suivi des travaux hydrauliques. Ces niveaux contenaient un intéressant mobilier, principalement céramique, daté du XVIIe s. Les décapages en aire ouverte, compris entre 0,40 et 1 m de profondeur ont, quant à eux, permis de mettre au jour des éléments du dernier quart du XVIIe s. appartenant à la demi-lune du bastion de Vaudémont et à son accès aménagé dans le glacis. Ce dernier élément a rarement été mis au jour lors de fouilles archéologiques en France.

Pour l'essentiel, ce sont des vestiges de la première moitié du XVIIIe s. qui ont été décapés.

Trois phases se dégagent. Après une première phase de réaménagement du site, consécutif à la destruction des glacis, une urbanisation s'opère d'abord timidement, au début du XVIIIe s., avec un bâtiment appartenant probablement à la Manufacture de tabac de Lorraine.

Mais, c'est à partir de 1712, que l'urbanisation s'accélère, avec trois ensembles identifiés : les annexes de l'hôtel

NANCY, place Stanislas
Pavillon d'angle sud de l'avant cour des annexes de l'hôtel de Gerbéviller (Cliché : INRAP)

de Gerbéviller, l'habitat construit sur la contrescarpe et le fossé et, au centre, la place. L'archéologie apporte de nombreuses précisions sur l'organisation du site par rapport à l'iconographie ancienne.
Concernant les annexes de l'hôtel de Gerbéviller, on discerne tous les éléments d'un hôtel aristocratique à l'exclusion du logis du marquis situé à l'emplacement de l'hôtel de ville actuel : une avant-cour de 20 m de côté et ses deux pavillons d'entrée, une basse-cour de 800 m² dotée d'un puits, des communs rejetés sur le côté et organisés autour de grands bâtiments sur caves de plus de 30 m de longueur pour 11 à 12 m de largeur. Des jardins à la française, bien visibles sur les plans de la première moitié du XVIIIe s., sont aménagés en fond de propriété. Le mobilier retrouvé dans les remblais de démolition, mal connu car peu étudié pour cette période, matériaux de construction et objets de la vie quotidienne, évoquent le niveau de vie plutôt aisé des occupants.
À proximité du Musée des Beaux-Arts actuel, l'habitat qui s'étend sur le fossé et la contrescarpe, en bordure de la place, est organisé en unités d'habitation distinctes. Cet habitat abrite une population de bourgeois et d'artisans. Les maisons, de dimensions modestes, sont généralement sur caves, parfois de plain-pied. Le plancher de l'une d'elles a subi un incendie qui a piégé un intéressant mobilier : assiette en faïence, creuset de fondeur d'argent. Ces unités sont complétées par des appentis, des petites caves et des puits de différentes tailles. Les murs sont exclusivement faits de mœllons maçonnés, parfois renforcés par des poteaux en bois. L'utilisation du bois est confirmée par le plan de 1748 qui qualifie ces maisons de baraques de planches.
Au centre s'étend la place. Son pavement, formé de pavés disposés en rangées régulières, affecte un bombement qui facilite l'écoulement des eaux de pluies vers les cassis (caniveaux). Dans l'axe qui va aujourd'hui de la rue des Dominicains à la rue Héré, le pavage est très hétérogène du fait de son utilisation comme voie de roulement. On y observe de multiples réfections des chaussées et de profondes ornières orientées suivant cet axe.
Les vestiges de la place Royale sont représentés par des murs et bois de fondation, des canalisations d'adduction d'eau et d'égouts et, dans une moindre mesure, des lambeaux du pavage d'origine.
Lors de la construction de la place, les maçonneries ont été systématiquement posées sur des pilots ou des madriers en chêne pour contrecarrer l'instabilité des terrains. Ce principe est attesté pour la statue et le trottoir de la rue Héré. Trois madriers provenant de la fondation de la statue et deux pilots prélevés sous les murs des trottoirs de la rue Héré ont été datés par dendrochronologie.
La fouille a aussi révélé la présence de canalisations d'adduction en bois et d'égouts maçonnés démontrant l'importance accordée à l'assainissement urbain.
Préalablement à la construction de la place Royale, le terrain a été remblayé sur 0,50 à 1 m d'épaisseur. Les pavés et les dalles ont été posés sur un terrain nivelé. Très perturbés, les rares niveaux conservés du sol de la place Royale étaient localisés dans une coupe située sous l'Hôtel de Ville. Des échantillons des différents calcaires ont été prélevés et analysés.
Les résultats des suivis de travaux de la place Stanislas montrent tout l'intérêt que représentent de telles fouilles pour la connaissance scientifique de l'Époque moderne. Longtemps jugées inutiles du fait de l'abondance - toujours supposée - des sources écrites et iconographiques, elles permettent de préciser, nuancer ou tout simplement découvrir des aspects particuliers propres à cette époque. L'exemple de l'étude des pavés de la place Royale illustre comment la confrontation des sources et le croisement des disciplines est riche d'enseignement, particulièrement pour le projet de restauration.
Cette archéologie des Temps modernes est souvent vécue par les citoyens comme proche d'eux car c'est d'abord un patrimoine qu'ils côtoient : la place Stanislas en constitue l'exemple par excellence. La présentation des résultats au public dans le cadre d'une exposition *Sous les pavés, la place : archéologie et histoire de la place Stanislas* au Musée Historique Lorrain est l'occasion pour les visiteurs de replacer ce lieu emblématique de la cité nancéienne dans la longue durée. Elle permet de comprendre également comment cet entre-deux constitua longtemps une sorte de *no man's land* entre la Ville-Vieille et la Ville-Neuve avant de devenir le cœur de la cité au milieu du XVIIIe s. La place Stanislas présente la caractéristique unique et originale dans l'histoire de la ville de cumuler à différentes époques les fonctions d'entrée de ville et de place publique.

Amaury MASQUILIER

PONT-À-MOUSSON
CR dit de Saint-Michel, l'Embise

Les sondages archéologiques réalisés sur la commune de Pont-à-Mousson, au lieu-dit *L'Embise*, situé à proximité du hameau La Vitrée se sont avérés négatifs. Le terrain est constitué d'une couche limoneuse superficielle recouvrant un substrat argileux.

Nicolas TIKONOFF

PONT-À-MOUSSON
La Saumenaute, carrière GSM

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée pour l'extension des sablières GSM, au lieu dit *La Saumenotte*, sur une surface 69 100 m^2. Toute la parcelle a pu être sondée et aucun indice n'a été mis au jour. Le recouvrement du terrain est composé de limon argileux très compact de débordement de la Moselle, d'une épaisseur de 2 m en moyenne.

Gilles MANGIN

PONT-À-MOUSSON
Pré Palette, carrière GSM

Un diagnostic archéologique a été réalisé au lieu-dit *Pré Palette*, préalablement à l'exploitation d'une gravière par la société GSM. Le site est situé à 1,750 km au nord de Pont-à-Mousson et à un kilomètre de la rive est de la Moselle. Les sondages se sont révélés négatifs. Aucune structure ou aménagement archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération. Un paléo-chenal a néanmoins été observé dans deux sondages, à partir de 3 m de profondeur. D'une largeur d'une dizaine de mètres pour une épaisseur de cinquante centimètres, il apparaît parallèlement à la Moselle. Son comblement à matrice argileuse noire comporte des inclusions organiques en faible quantité.

Rémy JUDE

ROSIÈRES-AUX-SALINES
L'Embanie, digue D, bassin de décantation

Moderne - Contemporain

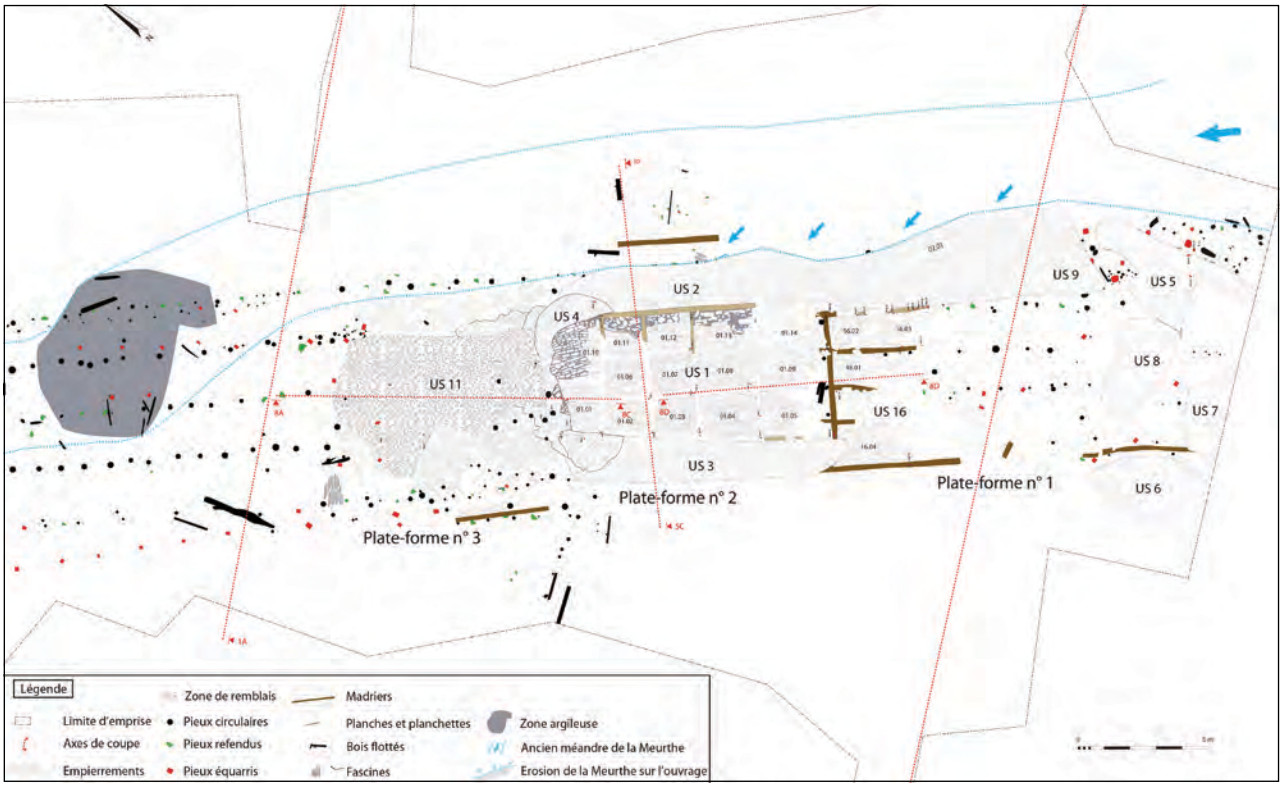

ROSIÈRES-AUX-SALINES, l'Embanie, digue D, bassin de décantation
Plan général des plates-formes avec les assises de fondation de la troisième plate-forme et son renfort
(Relevé : T. ERNST et É. GELLIOT)

Le projet de construction de la future digue D à Rosières-aux-Salines, au lieu-dit *L'Embanie*, a donné lieu à une étude d'impact archéologique sur une superficie de 30 ha. Un aménagement constitué de pieux associés à des empierrements a été observé sur un secteur bien circonscrit au sud de l'emprise du projet. Le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit une fouille destinée à cerner le fonctionnement et l'extension spatiale de l'aménagement.
L'opération de fouille s'est déroulée du 16 août au 13 septembre 2004. Elle a permis de mettre en évidence les vestiges de la digue du *Grand Colas* qui constitue un des aménagements majeurs de la Meurthe. Cette digue, d'après les résultats dendrochronologiques, serait construite vers 1670 à l'emplacement d'un aménagement de berge primitif, qui constituerait

ROSIÈRES-AUX-SALINES, l'Embanie, digue D, bassin de décantation
Caissons constituant le pavement de la plate-forme n° 2 (Cliché : D. GUCKER)

vraisemblablement un renfort de rive, sur la berge de la Meurthe, mis en place durant le premier tiers du XVIIe s. La fouille a permis d'appréhender la digue sur une longueur lacunaire de 84 m, pour une longueur connue de l'ouvrage de 276 m. Elle a permis de restituer un ouvrage constitué d'une vanne en pierre permettant de réguler l'eau et des aménagements latéraux présentant une fondation de six travées de pieux et de fascines avec une élévation constituée d'un noyau de pierres et d'un corps composé de terres avec des saules pour maintenir les terres. Ce type d'aménagement est connu dans les archives et traités de constructions relatifs à l'architecture hydraulique. En revanche, il a rarement pu être mis en évidence lors de fouilles archéologiques. Cette opération a permis de localiser et de restituer les dégradations causées par la Meurthe et les réparations nécessaires à l'entretien de cet ouvrage. Elle permet de comprendre, au travers de l'étude d'archives, l'importance de cet ouvrage, pour la protection des salines et notamment du bâtiment de graduation, mais aussi la nécessité de réguler les eaux de la rivière.
La digue semble abandonnée entre 1755 et 1810, après une crue importante qui a généré une brèche dans l'ouvrage. L'étude de ce paléochenal a permis de cerner le régime hydraulique de la Meurthe au cours de la seconde moitié du XVIIIe s. et du début du XIXe s. Celle-ci se caractérise par un cours d'eau erratique, avec des changements de lit, qui s'accompagnent de la formation permanente de méandres et de paléochenaux lors des inondations et des crues.
L'étude carpologique d'une couche à débris organiques, sédimentée dans l'ancien méandre de la Meurthe, a mis en évidence 992 macro-restes végétaux correspondant à 114 taxons différents. Il s'agit d'un dépôt secondaire des diaspores et des autres restes botaniques flottés et transportés par la Meurthe. Le spectre botanique observé témoigne de la végétation de macrophytes aquatiques et de plantes des zones marécageuses

situées aux bords de la Meurthe, auxquelles s'ajoutent la végétation des berges de la rivière et des champs, ainsi que celle des zones anthropisées situées dans la plaine alluviale.
Une autre digue est établie sur la Meurthe, en aval de celle du *Grand Colas* au lieu-dit *Le Neuf Cours* suivant arrêté préfectoral du 13 août 1857. Elle peut être considérée comme sa remplaçante, celle-ci ayant, à son tour, subi une rupture avec une brèche ouverte le 2 février 1902.

David GUCKER

SAINT-CLÉMENT
Les Avrots, carrière Thiriet

La parcelle à sonder, d'une superficie totale de 4,87 ha, est située dans la vallée de la Meurthe, à l'emplacement d'anciens bras de la rivière.
La profondeur des sondages varie de 1,10 m à 3 m, ce qui correspond à l'épaisseur des différentes couches de limon ou de sable à retirer pour atteindre le sommet de la grave.
Cette opération de diagnostic s'est avérée négative, aucun indice d'occupation n'ayant été mis au jour.

Nicolas TIKONOFF

SAXON-SION
Rue Notre-Dame, hôtellerie, tranches 1 et 2

Âge du Bronze - Âge du Fer
Gallo-romain - Moderne

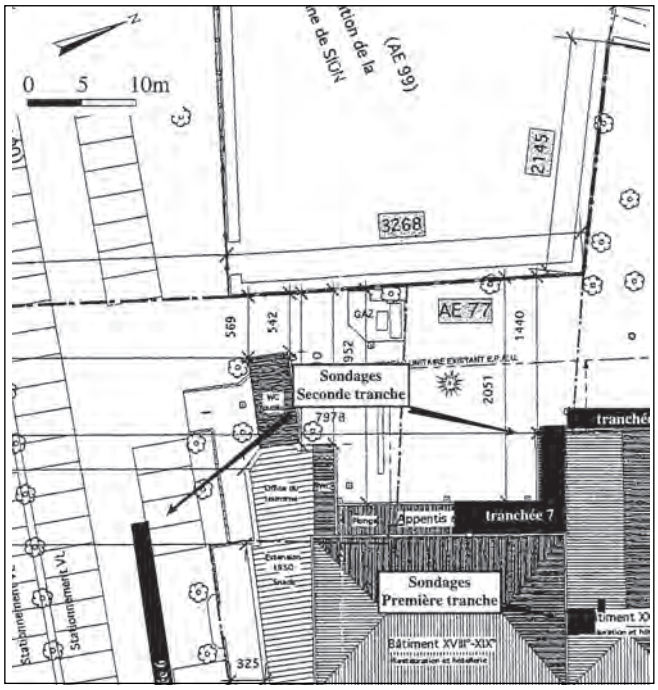

SAXON-SION, rue Notre-Dame, hôtellerie, tranches 1 et 2
Plan de localisation des tranchées
(Dessin : K. BOULANGER-BOUCHET)

La première tranche de diagnostic archéologique du projet Saxon-Sion, rue de l'Hôtellerie Notre-Dame a révélé trois phases d'occupation distinctes.
La phase la plus ancienne, reposant directement sur le banc de roche, correspond à une occupation du Bronze final IIIb. Elle est documentée par un lambeau de niveau de sol et des tessons de céramique. Cette information vient s'ajouter aux découvertes des opérations archéologiques de 1983, 1986, 1987 et 1999 (*cf. Bilan scientifique régional 1999*, p. 25) qui attestent une importante occupation du Bronze final sur le site de Sion.
Quelques tessons découverts à l'occasion de ce sondage attestent une installation humaine à l'époque de La Tène D2. Sur le site de Sion, cette occupation de La Tène finale a été essentiellement appréhendée à travers les découvertes isolées de 1964. Elle reste, à ce jour, encore mal documentée, vraisemblablement en raison d'un phénomène d'arasement de ces niveaux.
Dans le cadre de ce sondage, il est à noter qu'aucun indice d'occupation gallo-romaine n'a été mis au jour entre le niveau de La Tène D2 et les niveaux modernes. Enfin, l'Époque moderne est représentée par les vestiges d'un mur antérieur au bâtiment actuel, ainsi qu'une sole de cheminée appartenant à un état intermédiaire de la construction.
La seconde tranche de diagnostic archéologique du projet Saxon-Sion, rue de l'Hôtellerie Notre-Dame a, quant à elle, révélé trois phases d'occupations distinctes.
La phase la plus ancienne, reposant directement sur le banc de roche calcaire, correspond à une occupation du Bronze final IIb-IIIa. Elle est documentée par des lambeaux de niveau d'occupation comportant du mobilier céramique. Il est à noter que ce niveau avait déjà été mis en évidence sur le site de l'Hôtellerie Notre Dame, à l'occasion de la première tranche de suivi de travaux (*cf.* ci-dessus).

La seconde phase d'occupation observable dans les tranchées d'assainissement est attribuable à l'époque gallo-romaine. Elle est illustrée par des structures d'habitat localisées à l'ouest et au sud du bâtiment d'hôtellerie. La tranchée 6, localisée au sud du bâtiment, s'est révélée particulièrement dense en vestiges antiques. Ainsi, sur une longueur de 25 m, le sondage recoupe sept structures maçonnées attribuables à cette période. Le mobilier céramique recueilli à l'occasion de ces sondages est daté de la période allant du Ier au IIIe s. de n. è.

Enfin, dans les différentes tranchées, l'Époque moderne est représentée par un niveau de terre noire incluant du mobilier daté du XVIe au XIXe s.

Karine BOULANGER-BOUCHET

TONNOY
Le Planot 2, carrière GSM

Le diagnostic s'est révélé négatif sur la totalité de la zone sondée, d'une superficie de 14 335 m². Aucun indice archéologique résiduel ou structuré n'a été mis au jour à l'occasion de cette opération.

Jean-Charles BRÉNON

TOUL
1 rue du Canal, abbaye Saint-Mansuy

Moyen Âge - Moderne

Quatre sondages archéologiques ont été réalisés préalablement à la construction éventuelle d'un pavillon individuel sur un terrain de 565 m². Ce terrain est situé dans l'emprise de l'abbaye périurbaine Saint-Mansuy de Toul, fondée au Xe s. et détruite à la Révolution. Des observations réalisées en 1998 (*cf. Bilan scientifique régional 1998*, p. 32) avaient permis de reconnaître à cet emplacement des inhumations et un système d'adduction. À quelques dizaines de mètres, lors du creusement du canal en 1846, des sépultures en sarcophages avaient été mises au jour. La campagne de 2004, réalisée avec un anthropologue, a permis de préciser les données. Trois sondages ont livré 11 sépultures dont les cotes d'apparition varient de 0,35 à 0,50 m dans les deux sondages situés au sud de la parcelle, et à 2 m de profondeur dans la partie située au nord, qui a été nivelée et exhaussée lors de travaux d'assainissements des XIXe-XXe s. Les rares éléments de datation présents permettent de dater cette partie de la nécropole entre le XIIe s. et la Révolution.

Compte tenu de la topographie du terrain et de la très faible profondeur d'enfouissement des vestiges, il apparaît que le terrain assiette de l'opération est archéologiquement très sensible. La construction d'un pavillon à cet endroit toucherait immanquablement les vestiges de la nécropole.

Amaury MASQUILIER

TOUL
6 place Croix de Füe et 22 rue Haute, maison de l'Apothicaire

Moyen Âge - Moderne

Des sondages archéologiques de bâti ont été réalisés dans le cadre de la réhabilitation de la maison dite *de l'Apothicaire* sise 8 place Croix de Füe et 22 rue Haute. Située dans le cœur historique de Toul, cette maison traditionnellement datée de la fin du XVIe s., est composée de trois corps de bâtiment séparés par deux cours. Seuls les corps antérieurs et postérieurs donnant 8 place Croix de Füe ont pu être sondés.

L'étude de la façade postérieure du corps antérieur a révélé des éléments architecturaux plus anciens que ceux de la fin du XVIe s. Quatre ouvertures chanfreinées (une porte avec fenêtre de dessus de porte et une seconde porte au rez-de-chaussée ainsi que deux petites fenêtres à l'étage) sont ainsi attribuées au XVe s. ou au début XVIe s. Ces nouvelles données confirment la présence de bâtis médiévaux encore en place dans le centre historique de la ville.

Les sections des poutres des trois plafonds à poutres et solives datés de la fin du XVIe s. ont également été relevés durant l'intervention archéologique, en liaison avec le service régional de l'Inventaire.

Les sondages intérieurs ont permis la mise au jour, au rez-de-chaussée du corps principal, d'un enduit peint avec décor de faux lambris en trompe-l'œil datable du XVIIIe s.

Le projet de réhabilitation ne prévoyant pas de destruction directe de ces vestiges mais de simplement les cacher, des mesures de conservation préventive devraient être prises.

Amaury MASQUILIER

TOUL
Les Embannies, lotissement
Les Terrasses de l'Embanie

Âge du Fer - Moderne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur 32 000 m², pour une superficie totale de l'emprise du projet de 40 400 m² au lieu-dit *Les Embannies*.
Du mobilier, datable de La Tène, a été découvert lors de cette opération. Celui-ci indique la présence dans le secteur d'une occupation humaine lors du second âge du Fer mais la faiblesse des renseignements ne permet pas de dire s'il s'agit d'un indice habitat ou bien des restes très dispersés d'une tombe (incinération ?).
Quant à l'Époque moderne, celle-ci est représentée par la mise au jour d'un bâtiment qui fait peut-être partie de l'environnement du Prieuré Saint-Georges. Sa mention sur la carte des Naudin, datant du début du XVIIIe s., expliquerait de ce fait la présence de mobilier moderne à son niveau.

Sylvie DEFFRESSIGNE

VILLERS-LÈS-NANCY
Parc de Brabois, château de Brabois

Moderne

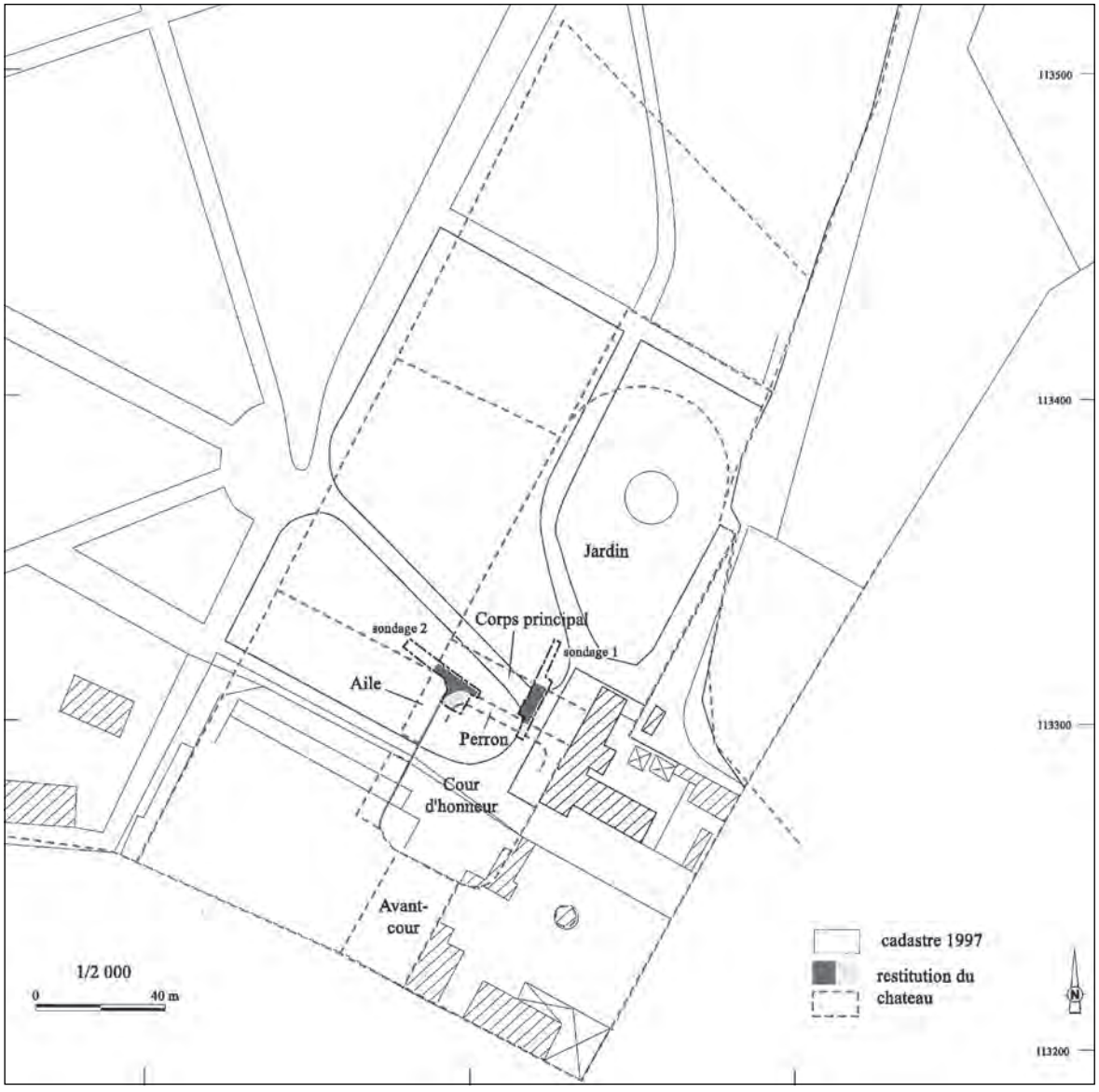

VILLERS-LÈS-NANCY, parc du château de Brabois
Restitution du château de la deuxième moitié du XVIIIe s. sur fond cadastral actuel (DAO : A. MASQUILIER)

VILLERS-LÈS-NANCY, parc du château de Brabois
Sondage 1, vue vers le sud, du soupirail 1003 en premier plan (Cliché : C. PILLARD-JUDE)

Dans le cadre de l'aménagement du parc de Brabois, la Communauté Urbaine du Grand Nancy a saisi la direction régionale des Affaires Culturelles, sevice régional de l'Archéologie, qui a prescrit une opération de sondages archéologiques dont le but est de retrouver l'emplacement du château du XVIIIe s. et ainsi guider sa réflexion sur la valorisation du site.
Le site de Brabois est, depuis le XIIe s. au moins, le siège d'une exploitation agricole érigée en fief au XVIe s. et dotée très vite d'une maison-forte et d'un pavillon de pierre mentionnés par les sources écrites. Durant la première moitié du XVIIIe s., un château classique est aménagé par Louis de Barbarat qui « *fait augmenter considérablement les bastimens et jardins* ». Vers 1760, son petit-fils, Charles-François-Antoine de Barbarat de Mazirot, bâtit un nouveau château, objet des recherches archéologiques en cours. Ce château est déjà détruit en 1806.
Un objectif de vérification et de localisation des ailes du château de la seconde moitié du XVIIIe s. a été fixé à l'INRAP. Pour ce faire, deux tranchées perpendiculaires ont été pratiquées à l'emplacement supposé du corps principal (sondage 1) et de l'aile en retour qui fermait la cour d'honneur (sondage 2). Les sondages se sont avérés positifs.
Le sondage 1 couvre une surface approximative de 100 m². Les observations ont porté sur un corps de bâtiment sur caves, un mur isolé parallèle au bâtiment au sud et deux maçonneries au nord. Les données du sondage 1 seules ne sauraient prouver que l'on est en présence du corps central du château construit durant la seconde moitié du XVIIIe s.
Compte-tenu des résultats obtenus sur le premier sondage, l'implantation du second a été facilitée, l'objectif étant de retrouver la jonction entre le corps de bâtiment central supposé et le corps de bâtiment latéral. Le sondage 2 couvre une surface approximative de 130 m^2. Les observations ont porté sur deux corps de bâtiment, une maçonnerie en arc de cercle et un pavage de cour.
Les données archéologiques conjuguées des deux sondages, croisées avec les sources écrites et iconographiques, permettent de confirmer ce qui était pressenti avant la fouille. Le château, construit par Charles-François-Antoine de Barbarat de Mazirot, durant la seconde moitié du XVIIIe s., s'articule bien de part et d'autre d'un axe de symétrie dont le corps central (bâtiment sur cave du sondage 1) est bordé d'au moins une aile en retour (sondage 2), avec un perron en fer à cheval et une cour d'honneur large de 42 m. Le corps principal est un bâtiment étroit de 11 m de largeur ; celui latéral mesure 9,60 m de largeur. Ces corps de bâtiment sont précédés, côté cour, d'un perron de 3,80 m de largeur disposé en fer à cheval. Les éléments mobiliers, principalement des blocs architecturaux prélevés dans les remblais, de la vaisselle glaçurée et de la faïence, confirment une datation du XVIIIe s.
Si les sondages confirment les hypothèses des historiens quant à l'emplacement du château de la seconde moitié du XVIIIe s., en revanche, la prudence s'impose pour dater le pavillon actuel de style classique ou néo-classique. Une investigation d'archéologie du bâti, notamment dans les caves, constituerait une première étape pour tenter de caractériser des éléments du château de la seconde moitié du XVIIIe s., voire des châteaux antérieurs. Quoi qu'il en soit, soulignons que Brabois est depuis 800 ans le siège d'une exploitation agricole érigée en fief il y a 450 ans. Cette dualité, exploitation agricole et habitat aristocratique, encore très marquée dans cet ensemble architectural homogène, fût-il du XIXe s., donne à ce site tout son cachet et sa valeur.

Amaury MASQUILIER

VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 1

Âge du Fer - Gallo-romain

La première tranche des sondages archéologiques consécutifs à la réalisation de la nouvelle voie de la vallée de l'Amezule a permis de localiser six sites archéologiques, ainsi que cinq indices de sites répartis sur la totalité du tracé routier et des zones de dépôts. De ces sites, cinq sont attribuables à la période protohistorique, dont trois datés des premier et second âges du Fer. La mise au jour de ces sites vient combler le manque de connaissances relatives à cette période pour ce secteur géographique. Le site de hauteur fortifié

de la Butte Sainte-Geneviève n'est essentiellement connu que par des recherches anciennes. Le seul site antique révélé par les sondages est le seul à être directement impacté par le projet, celui-ci étant situé à l'emplacement du rond-point de raccordement de la branche nord du projet.
Ce site correspond à une petite *villa* gallo-romaine en matériaux durs, associée à des bâtiments en structure légère pouvant renvoyer soit à la phase précoce du site, soit aux annexes agricoles et artisanales de l'exploitation. Malgré la forte érosion des structures du bâtiment en dur, le site présente l'intérêt de pouvoir révéler le plan complet de la *pars urbana* d'une petite *villa*. Celui-ci s'avérerait de première utilité dans la connaissance de la diversité du paysage rural antique et pourrait également faire office de référence au niveau régional. L'analyse de la relation entre la *villa* et les structures sur poteaux permettrait d'appréhender l'évolution de l'habitat dans le temps.
Sur l'ensemble des découvertes, trois sites ont immédiatement fait l'objet d'une fouille à partir de l'élargissement des sondages positifs (sites 3, 5, 6), alors que le site 4, localisé à l'emplacement d'une zone de dépôt, devrait être protégé des travaux en raison du faible impact des terrassements à cet endroit (niveau de végétal uniquement décapé) et du profond enfouissement des vestiges (1,50 m en moyenne). Il en est de même du site 2. Le versant dans lequel il est implanté ne devrait, sur cette portion, ne faire l'objet que d'un terrassement partiel. Celui-ci se limiterait au niveau de la terre végétale, ceci préalablement à l'apport de remblais. Les vestiges, apparaissant à une profondeur moyenne de 1,20 m, devraient être préservés sous la future route.
Situé dans un triangle correspondant à un espace de contrainte lié au réaménagement de la zone de raccordement, le site 1 s'intègre dans sa totalité à l'espace soumis aux futurs travaux. En raison de la faible profondeur d'enfouissement des vestiges fortement érodés par les travaux agricoles, ce site est directement concerné par les terrassements nécessaires à la réalisation du rond-point.

Xavier ANTOINE

VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 2

Âge du Fer - Gallo-romain

La deuxième tranche des sondages archéologiques consécutifs à la réalisation de la nouvelle voie de la vallée de l'Amezule a permis de localiser deux nouveaux indices de sites situés sur les dépôts de *Bertano ouest* et de la *Grande Fin*. Attribuables aux périodes protohistoriques et gallo-romaines, les structures drainantes du site 13 pourraient correspondre à l'aménagement de l'espace agraire d'un habitat antique situé aux abords de la zone sondée, comme le laisserait envisager le mobilier observé dans ces dernières. L'indice de site 10 (structure de combustion du sondage 2014) mis au jour lors de la première tranche de sondage pourrait être relié à celui-ci.
Le dépôt de *Bertano ouest* a, quant à lui, livré deux structures, ainsi que des éléments de mobiliers appréhendés dans les niveaux de colluvionnement. Ces quelques indices étant apparus dans un faible périmètre, ceux-ci laissent envisager la proximité d'un site d'habitat et démontrent la dense occupation de ce versant de l'Amezule au premier et second âges du Fer, les sites 2 et 4 étant chacun situés à moins de 500 m de ces nouveaux indices.
Le site 12, localisé quant à lui à l'emplacement d'une zone de dépôt, devrait être protégé des travaux en raison du faible impact des terrassements à cet endroit et du profond enfouissement des vestiges (1,30 m en moyenne), les indices du site 13 apparaissant, pour leur part, à une faible profondeur (de 0,40 à 0,50 m). Le versant dans lequel ils sont implantés devrait faire l'objet d'un terrassement lié à l'aménagement de la zone de dépôt.

Xavier ANTOINE

VOIE NOUVELLE DE LA VALLÉE DE L'AMEZULE, phase 3

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé dans le cadre de cette troisième tranche a révélé un gisement archéologique correspondant à une nécropole de l'époque gallo-romaine. Elle est attribuable à un horizon chronologique compris entre la fin du Ier s. et le début du IIe s. de n. è. Le site se caractérise par la présence de huit fosses liées aux pratiques de l'incinération. L'une d'elles est de forme quadrangulaire et renferme les débris issus du bûcher funéraire (céramique brûlée, verre, débris osseux et charbons de bois). Une autre fosse ne

contient que de la céramique, tandis que six autres petites fosses circulaires servent au dépôt de résidus de crémation en pleine terre ou dans des vases cinéraires. Cette nécropôle pourrait être mise en relation avec un secteur d'habitat repéré à environ 250 m à l'ouest de ce dernière.

Les exemples de petites nécropoles rurales des Ier, IIe et IIIe s. de n. è. sont bien connus au niveau régional. Les sites de Gravelotte *Le Grand Pré* (57) ou encore celui de Semécourt *ZAC Euromoselle* (57), offrent des exemples comparables de petites nécropoles avec ses différents modes d'incinérations secondaires associant contenants cinéraires et fosses de rejet. Ces mêmes pratiques sont rencontrées sur la nécropole de Lay-Saint-Christophe.

De telles structures liées à la pratique de la crémation peuvent, au sein d'une nécropole, osciller de quelques unités à plusieurs dizaines, voire une centaine.

Compte tenu de sa situation, en bordure du terrain sondé, il paraît difficile d'appréhender l'extension de cette nécropole. Celle-ci paraît toutefois fortement envisageable dans le terrain agricole mitoyen. Les quelques tessons de céramique apparaissant à la surface du champ cultivé peuvent être considérés comme des indices allant dans ce sens. Bien qu'inclus dans le projet initial, ce terrain ne devrait pas être concerné par les travaux.

Le site funéraire apparaît en bordure nord-est de la parcelle diagnostiquée, dans deux sondages distants d'une dizaine de mètres de la limite de l'emprise. Celle-ci a été réduite par rapport au projet initial couvrant une surface de 42 000 m^2, la surface diagnostiquée s'élevant, quant à elle, à 28 388 m^2. Le volume des déblais à entreposer a en effet été revu à la baisse pour des questions d'impact paysager. Cette surface doit faire l'objet d'un décapage en vue du stockage des matériaux liés au terrassement de la route. Les travaux devraient donc affecter les structures archéologiques qui apparaissent à des cotes de profondeur variant de 0,40 à 0,60 m.

Au vue de sa configuration topographique et de son implantation géographique, la vallée de l'Amezule offre un milieu favorable à l'implantation humaine. Le potentiel archéologique de cet espace y est pourtant peu documenté. L'étude scientifique d'un tel site serait l'occasion d'apporter de nombreuses informations, tant sur la question de l'organisation spatiale de ce terroir (limites du domaine, implantation topographique), que sur celle des pratiques funéraires durant l'Antiquité (aspects sociaux-démographiques, conditions de vie et statut des populations).

Sébastien VILLER

BILAN SCIENTIFIQUE

2004

MEUSE

Tableau des opérations autorisées

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5832	ANCEMONT, chemin rural des Tourelles	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	25	CON	1
5943	BAÂLON, rue de Villers	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	20	GAL	2
5548	BELLEVILLE-SUR-MEUSE, le Grand Trise	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			3
4981	BOINVILLE-EN-WOËVRE, ÉTAIN, GUSSAINVILLE, ROUVRES-EN-WOËVRE, déviation est d'Étain	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	20-27	FER-GAL-HMA	4
6291	BRAS-SUR-MEUSE, rue des Épichées	Sylvie BAIA (INRAP)	FPREV	20-23	HMA-MA	5
5833	CLÉRY-LE-GRAND, la Gobette	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			6
5633	COMMERCY, rue de la Pocherie, nouvelle caserne de gendarmerie	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			7
5797	COMMERCY, hôpital Saint-Charles	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			8
6188	DUN-SUR-MEUSE, le Champ Lambert	Laurent VERMARD (INRAP)	FPREV	20-21	GAL	9
5592	FAINS-VEEL, les Grands Prés	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			10
5834	LAIMONT, rues Joseph Colas et du Poirier Moraudel	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			11
5536	LONGEVILLE-EN-BARROIS, derrière le Han	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			12
5585	MÉNIL-LA-HORGNE, route de Naives-en-Blois	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			13
6317	MILLY-SUR-BRADON - SASSEY, le pré Madame et le poirier Cadet	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD			14
5497	NAIX-AUX-FORGES, au chemin de Ligny	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD	20-22	GAL	15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5490	SENON, la Ruelle des Bois	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	20-21-27	GAL	16
5591	SENON, route de Gouraincourt	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	25	MOD-CON	17
5549	SENON, voie communale de Gouraincourt	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			18
5537	TROUSSEY, la Queue Renard	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			19
5582	VALBOIS, Marmanfosse	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			20
5518	VAUBÉCOURT, au Quartier et le petit Chatelot	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			21
5811	VERDUN, rue de Rû	Franck GAMA (INRAP)	OPD			22

* : *cf.* carte de répartition des sites.
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

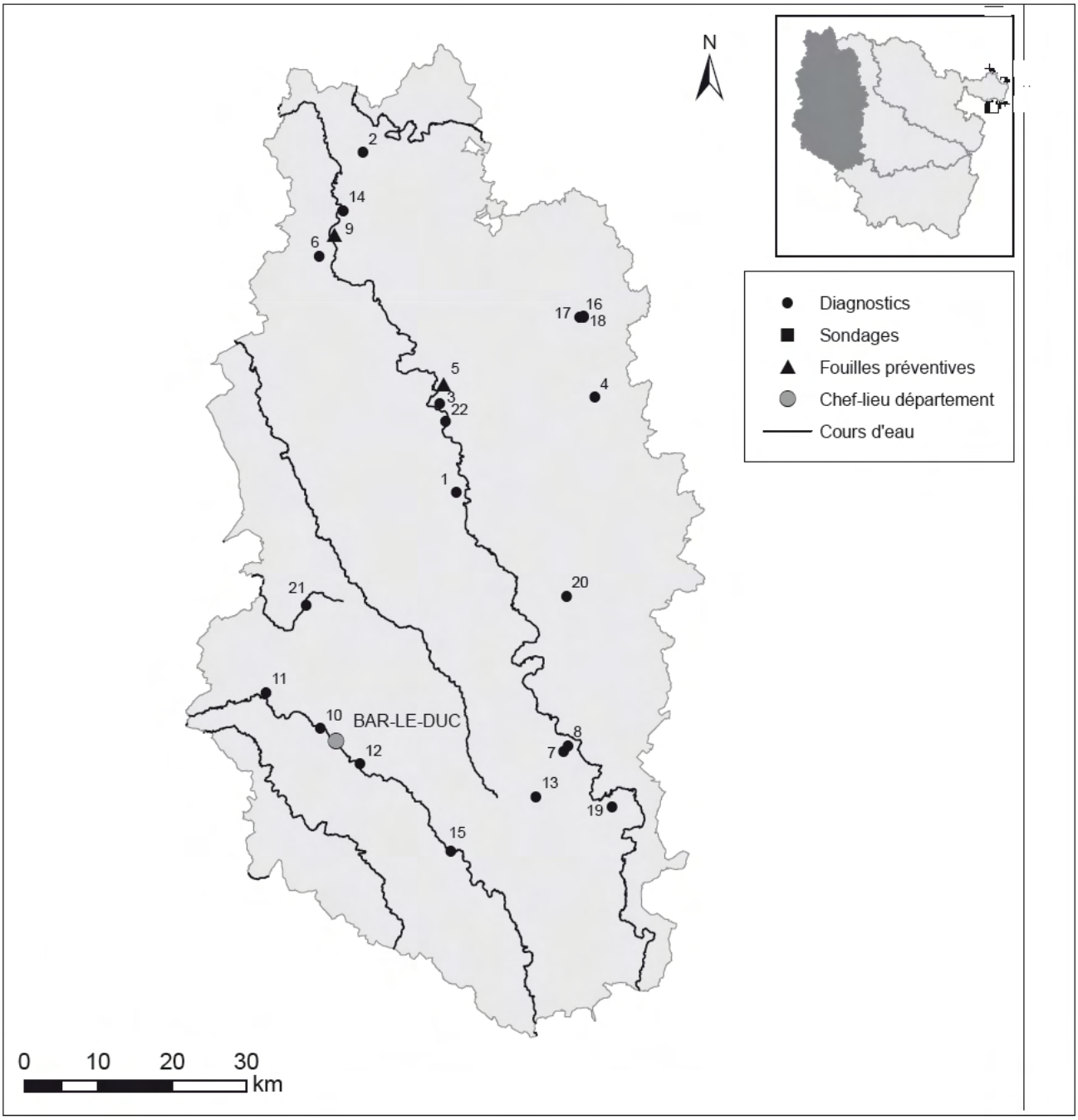

MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

Contemporain

ANCEMONT
Chemin rural des Tourelles

Un diagnostic archéologique a été réalisé en 2004 dans le cadre du projet de construction d'un lotissement, à Ancemont, au lieu-dit *Chemin rural des Tourelles*. D'une superficie de 26 700 m^2, les sondages n'ont pas permis d'appréhender une éventuelle occupation anthropique ancienne. Les seules structures rencontrées correspondent à des chenaux d'érosion (sondage F1), une céramique glaçurée datable de l'époque contemporaine y ayant été trouvée, et un cratère laissé par l'explosion d'une bombe (sondage B2).
D'un diamètre de 2,5 m et d'une profondeur de 2 m, celui-ci contient de nombreux fragments de bombes et le substrat calcaire a été transformé en chaux par la chaleur libérée lors de l'explosion.

Laurent VERMARD

Gallo-romain

BAÂLON
Rue de Villers

Le diagnostic, réalisé sur 540 m^2 à l'occasion d'un projet de lotir rue de Villers à Baâlon, a permis d'appréhender des vestiges archéologiques relativement denses dans ce secteur. Une série de murs en moellons calcaires, de trous de poteaux, de fosses ainsi qu'une structure de combustion ont été mis en évidence. Les murs sont, pour ceux qui ont été dégagés jusqu'à leur base, sis sur la dalle calcaire.
Il n'y a pas de schéma précis de bâtiment qui se dessine, on peut juste noter une petite structure qui peut être interprétée comme pièce en sous-sol.
La stratigraphie observée est d'une puissance de 0,40 à 0,60 m. Elle est composée de terre végétale, d'une couche de remblai comprenant des moellons calcaires, des fragments de *tegulae*, d'ardoise, de céramique et d'os de faune. Elle scelle l'ensemble de la zone ouverte. La dalle calcaire est atteinte rapidement. Il est à noter néanmoins qu'un sondage profond a été réalisé où des litages de remblais ont été rencontrés sans que la dalle calcaire soit atteinte. Il peut s'agir d'une zone d'extraction de calcaire. L'étude des fragments céramique récoltés montre une occupation au IIIe s.
Cette intervention vient compléter les connaissances sur l'agglomération secondaire de Baâlon, permet de localiser précisément les vestiges issus des fouilles de 1921, et d'en confirmer la densité au lieu-dit *Villers*.

Sabine BACCEGA

BELLEVILLE-SUR-MEUSE
Le Grand Trise

Préalablement aux travaux de construction d'un lotissement, d'une superficie de 55 750 m², des sondages ont été réalisés, ceux-ci n'ayant pas révélé d'indice archéologique.

Sabine BACCEGA

BOINVILLE-EN-WOËVRE, ÉTAIN, GUSSAINVILLE, ROUVRES-EN-WOËVRE
Déviation est d'Étain

Âge du Fer - Gallo-romain
Haut Moyen Âge

Le diagnostic, réalisé sur l'emprise du contournement d'Étain, sur les territoires des communes de Boinville-sur-Woevre et Gussainville, a permis de mettre au jour, de part et d'autre de la rivière Orne, deux sites d'une importante densité et d'une grande diversité de structures, le tout organisé autours d'un carrefour d'axes de circulation routiers laténiens et/ou antiques et d'utilisation de la rivière. Le ou les sites découverts permettent d'appréhender l'occupation du sol centré autour de la rivière et par la création d'un carrefour routier au moins antique.

La zone 1, sur la rive gauche de l'Orne, permet de comprendre l'installation et le développement, autour d'un carrefour routier, d'une population depuis La Tène finale jusqu'au Haut Empire. L'un des axes de circulation se prolonge vers le sud-ouest, vers les deux autres zones et scinde même celles-ci en deux. La continuité de la voie romaine vers la rivière et au-delà du sondage Z1D2 n'a pas été appréhendée par les sondages, et ce, malgré la réalisation d'un sondage perpendiculaire à la voie antique. Il est probable que la voie découverte dans le sondage Z1D2 se prolonge en dehors de l'emprise du projet, tout en le longeant, en raison du terrain qui devait être marécageux dans cette zone aux abords de la rivière. Le passage de la rivière n'a pu être déterminé dans le cadre de ce diagnostic (bac, ponton, *etc.* ?).

Sur la rive droite de l'Orne, la voie routière se prolonge avec une orientation sud-ouest/nord-est et scinde même cette rive en deux zones distinctes par le type d'occupation.

La zone 2 correspond à une occupation de fonds de cabanes et la zone 3 à une occupation de bâtiments plus importants avec des solins et des partitions. Si, d'un point de vue typologique, les fonds de cabanes supposent une occupation du haut Moyen Âge, la partition des deux zones laisse supposer une organisation synchronique datée de la fin de l'époque gallo-romaine, à moins que l'occupation n'ait connu un déplacement entre les deux époques.

Dans la zone 2, les sondages A1 et A2 permettent d'appréhender l'aménagement du bord de la berge. En conséquence, le diagnostic archéologique présente un intérêt important car il montre l'occupation du sol et son développement diachronique autour d'un carrefour routier et le long d'un axe navigable ; sa particularité est d'être en milieu rural et de ne pas avoir été pérennisé. Par ailleurs, ce site permet d'appréhender l'évolution et l'organisation différente autours des axes de communication.

Laurent VERMARD

BRAS-SUR-MEUSE
Rue des Épichées

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Le site est situé au sud de la commune de Bras-sur-Meuse, à 7 km au nord de Verdun. Il est implanté dans la vallée de la Meuse, sur la rive droite du fleuve, en aval du versant oriental du vallon. De par sa proximité du talweg, le terrain adopte une pente assez douce.

La fouille du site des Épichées est consécutive à la construction d'un ensemble de 28 pavillons sur la commune de Bras-sur-Meuse. Des sondages de diagnostic ont été réalisés en amont en novembre 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 39) afin d'évaluer le potentiel archéologique des 28 000 m² destinés à être construits. Ces derniers ont livré un certain nombre d'indices localisés au sud-ouest de l'emprise : ceux-ci consistent en une quinzaine de trous de poteau suggérant l'existence d'au moins deux bâtiments et d'un puits. Les quelques tessons recueillis évoquaient plutôt les productions céramiques du haut Moyen Âge.

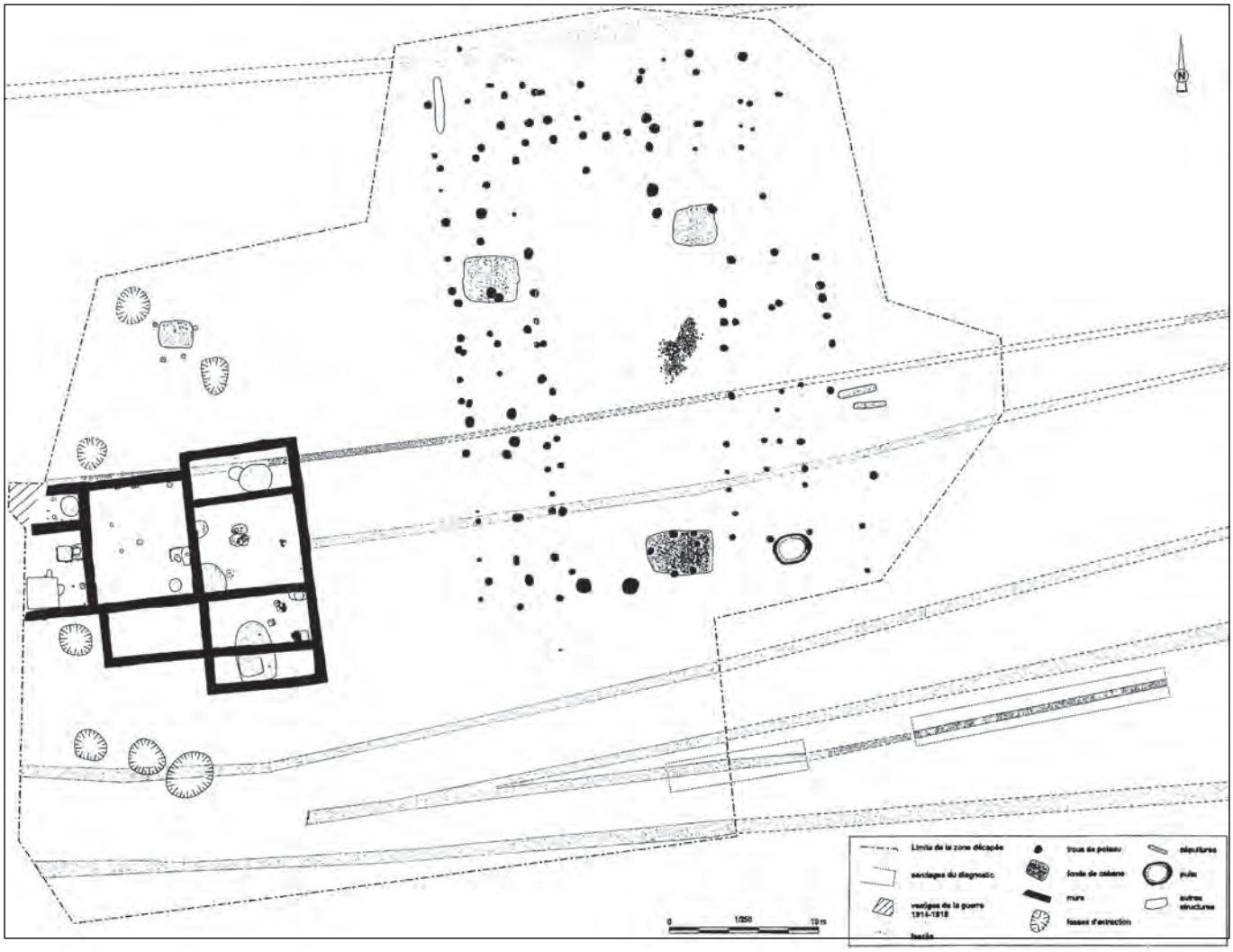

BRAS-SUR-MEUSE, rue des Épichées
Relevé général du site (DAO : S. BAIA)

Les sondages ont également isolé des concentrations de blocs calcaires. Leur désorganisation apparente et l'absence de mobilier archéologique n'avaient permis ni de les identifier ni de les dater. Devant la destruction inéluctable des vestiges, une fouille de sauvetage a donc été prescrite, le but de l'intervention étant de déterminer la nature et les limites de l'occupation du haut Moyen Âge ainsi que de procéder à un examen plus approfondi des empierrements.

L'occupation du haut Moyen Âge

La fouille a permis de mettre au jour un peu plus de 150 structures en creux. Il s'agit principalement de trous de poteau dont la grande majorité forme plus ou moins distinctement des plans de bâtiments. Quatre cabanes excavées ainsi qu'un puits, deux fosses et quelques poteaux isolés complètent l'ensemble. Les bâtiments et cabanes sont orientés cardinalement. D'emblée, le plan s'impose par son organisation spatiale *a priori* très structurée. L'essentiel de l'habitat est concentré à l'est de la surface ouverte. Il paraît strictement réparti autour d'un espace vide interprété comme une cour. Dispersées à l'ouest, une dizaine de trous de poteau et une fosse semblent constituer un prolongement de l'occupation. Deux sépultures ont été découvertes sur la frange orientale du décapage. Les défunts ont été inhumés côte à côte à proximité immédiate de l'habitat. Les rares recoupements stratigraphiques observés témoignent de la succession d'au moins deux phases d'occupation.

Apparus dans l'horizon 1, les vestiges entament inégalement le *substratum*. Les cabanes excavées montrent des fosses conservées sur 0,40 m tout au plus. Les trous de poteau, hormis les quelques éléments arasés par un décapage excessif, sont conservés sur une profondeur qui varie de 0,10 à 0,50 m (ces valeurs représentent les *maxima* relevés, la plupart des avant trous subsistant sur 0,20 à 0,30 m). La présence, dans la cour, de l'aménagement 128 (un niveau de sol ?) laisse supposer que le site a connu un arasement somme toute assez faible.

Il est possible que des vestiges localisés à l'ouest

aient été totalement oblitérés par la construction du bâtiment médiéval. Le creusement des caves, puits, silos et fosses a pu, il est vrai, éradiquer toute trace plus ancienne. Si une telle hypothèse s'avérait exacte, on peut toutefois affirmer qu'il ne s'agit que de structures dispersées et de taille modeste.

Les bâtiments sur poteaux plantés sont installés en aval du versant oriental du vallon.

À l'ouest, une dizaine de poteaux et une fosse semblent reliées à l'occupation.

Concernant le mobilier livré par les deux sépultures, le pot biconique et les perles évoquent les panoplies funéraires du VIIe s.

Les sépultures

Les sépultures, très proches l'une de l'autre, sont orientées, pour l'une, sud-sud-ouest/nord-nord-est et, pour l'autre, ouest-est. Installées dans un substrat marneux, elles sont de forme ovale à rectangulaire, larges et dotées d'un fond plat. Leur longueur varie de 1,70 à 1,80 m et leur largeur de 0,60 à 0,70 m. Leur profondeur n'est conservée que sur quelques centimètres.

Nous sommes ici en présence de deux sépultures isolées (un homme âgé et un adolescent d'environ 15,5 à 16,5 ans, peut être de sexe féminin si l'on observe le mobilier d'accompagnement) associées à un habitat rural. La proximité des tombes et l'âge des individus soulevant le problème d'une éventuelle filiation, il est nécessaire de préciser qu'en l'absence d'analyses plus approfondies, aucun lien n'a pu être établi.

Nous pouvons juste conclure que les deux sujets habitaient et travaillaient en milieu rural et qu'ils ont été inhumés à proximité du secteur d'habitat, pour des raisons personnelles (volonté de rester sur place) ou financières (distance éventuelle par rapport au cimetière et coût de l'inhumation).

Les fonds de cabane

À l'exception d'un fond de cabane dont le remplissage résulte d'un comblement unique de limon brun mêlé à des gravillons calcaires, les fonds de cabane ont tous connu un comblement en deux phases. Un premier dépôt, du type limon gris très dense en charbons de bois, tapisse le fond sur une épaisseur n'excédant pas 0,20 m. C'est dans cette couche qu'était localisé l'essentiel du mobilier archéologique. Il se compose de nombreux fragments de céramiques, de restes fauniques en grande quantité, d'éléments de tabletterie (broches de tisserands) et d'objets métalliques (comme un couteau). La densité du mobilier, son caractère hétéroclite, suggèrent que ces trois fonds de cabane ont servi de dépotoirs après leur abandon. Ces fosses de grande taille ont dû être considérées comme des endroits privilégiés pour se débarrasser des déchets. Leur comblement final est en tout point identique à celui du fond de cabane précédemment évoqué.

La fouille n'a mis en évidence que deux connexions stratigraphiques, ce qui induit forcément une relation d'antériorité de l'une des constructions par rapport à l'autre. La coupe illisible interdit malheureusement toute conclusion.

Le mobilier céramique n'apporte aucune donnée supplémentaire en matière de chronologie relative. Les tessons significatifs retrouvés dans les fonds de cabane (pots globulaires de type *Kugeltopf* à décor ondé ou avec oreilles de préhension perforées et proéminentes, tesson à décor de chevron) démontrent qu'ils ont été abandonnés durant une période qui se situe entre les VIIe et VIIIe s. Il en est de même pour les bâtiments. La caractéristique la plus troublante du site est bien évidemment son plan : les bâtiments sont régulièrement agencés en U autour d'un espace vide, vraisemblablement une cour. Bien que nous ne puissions infailliblement démontrer que leur édification participe d'une seule et même phase, leur contemporanéité semble néanmoins s'imposer. Durant une période où l'habitat est surtout connu pour être dispersé, le plan de l'ensemble sur poteaux plantés paraît bien trop organisé pour être le fruit d'implantations successives.

Notre interprétation puise d'abord ses fondements dans l'existence de la cour de 280 m^2 qui contient une seule structure fossoyée. On pressent dès lors une volonté de maintenir cet espace vierge afin d'articuler les bâtiments sur son pourtour. De surcroît, la disposition des bâtiments les uns par rapport aux autres semble difficilement participer d'une coïncidence : le bâtiment F est perpendiculaire aux bâtiments C et E, les bâtiments D et E sont strictement alignés. Enfin, la distance comprise entre les bâtiments A, B et C est sensiblement la même : 3,30 m.

On ajoutera que les fonds de cabane 16, 59 et 204, d'orientation similaire, sont alignés selon un axe est-ouest.

Les limites de l'occupation

L'obligation d'intervenir dans un espace strictement borné pose toujours la question des limites des sites découverts. Dans le cas présent, la modeste superficie décapée (3 000 m^2), la présence d'un trou de poteau pourvu de calages en limite orientale de l'emprise ainsi que les trous de poteau situés à l'ouest (sous et dans le voisinage du bâtiment médiéval) présagent que nous sommes vraisemblablement en présence d'un site incomplet. Les sondages de diagnostic, quasi négatifs au nord et à l'est, laissaient pourtant apparaître que l'habitat ne se développait pas dans ces deux directions. Hélas, les fenêtres ouvertes lors des phases de prospection (environ 7 % de l'emprise) ne permettent pas toujours d'appréhender l'ampleur d'une occupation à sa juste valeur (dans le cas des habitats très dispersés, par exemple). Les résultats du diagnostic des Épichées illustrent d'ailleurs bien la fragilité de la méthode puisque bon nombre de sondages négatifs frôlent des vestiges. Il est donc tout à fait possible qu'un ensemble, peut-être très lâche, de structures archéologiques prolongent l'occupation vers l'est, à l'intérieur de l'emprise. L'éventualité d'une extension vers le nord est, par contre, à écarter, le calcaire affleurant de la remontée du vallon ne se prêtant guère à une installation. De la même manière,

les éléments découverts au sud-ouest augurent d'une extension dans ce sens, hors emprise cette fois. Il n'en reste pas moins que nous avons sûrement mis au jour l'essentiel des vestiges situés dans l'emprise.
Au regard des maigres données dont nous disposons, deux hypothèses sont envisageables. La première serait la superposition de deux phases d'occupation associant, ou non, fonds de cabane et bâtiments sur poteaux plantés. Les abandons et constructions successifs auraient fini par générer un plan somme toute assez peu commun, ce dont nous doutons.
Est-il alors possible qu'à une première occupation, aérée et incomplète, à laquelle se rattacherait l'essentiel des fonds de cabane, ait succédé un habitat plus organisé composé de bâtiments sur poteaux ? Sommes-nous en présence d'une ferme ou unité agricole formant un espace clos, comme le suggère l'existence de deux poteaux massifs qui pourraient matérialiser une entrée ?
L'hypothèse d'un plan inédit, même si elle peut paraître marginale, ne doit donc en aucun cas être écartée.

Le bâtiment du bas Moyen Âge
Ce bâtiment en pierre n'a pu être dégagé dans son intégralité. Sa partie mise au jour se développe sur 20 m de long et 17 m dans sa plus grande largeur. Elle se compose de huit pièces rectangulaires à l'orientation cardinale et dessine un plan plutôt singulier. Celui-ci semble *a priori* résulter d'une construction en plusieurs phases. L'intérieur des pièces est systématiquement comblé d'une couche homogène de pierraille calcaire mêlée à de la terre. Un certain nombre d'aménagements domestiques (foyers, cave, silo, *etc.*) ont été découverts sous ce niveau. Enfin, un ensemble de sept fosses a été repéré à proximité immédiate de l'édifice.
Comme le montrent les coupes, le bâtiment est en partie édifié à l'intérieur d'une excavation si l'on excepte les pièces I et II. Le niveau de colluvion, présent sur le pourtour du bâtiment, a simplement été extrait sur toute son épaisseur (0,20 à 0,25 m en moyenne) avant l'édification des murs. L'intérêt était de s'installer directement sur la mince couche de colluvion, voire sur le terrain naturel, beaucoup plus compact, donc plus stable. La profondeur du creusement devait atteindre au moins 0,40 m. On imagine l'envergure d'une telle tâche puisque la terre a été prélevée sur une superficie de près de 200 m^2 si l'on s'en tient à la partie visible du bâtiment. Le sédiment recueilli a sans doute servi de matière première dans la construction des murs. Ceux-ci sont constitués de moellons calcaires très grossièrement équarris pour certains, démaigris en queue pour la plupart. Le liant utilisé est la terre.
Le plan semble indiquer qu'à un premier bâtiment composé d'au moins une pièce est venu s'adjoindre le reste de l'édifice. Le démontage de tous les angles n'a pas apporté de données supplémentaires compte-tenu de l'état de conservation du bâtiment.
Comme la fouille l'a démontré, l'édifice de Bras-sur-Meuse est typique des bâtiments ruraux en pierre du bas Moyen Âge : utilisation de la pierre locale, mode de construction assez frustre, usage de blocs récupérés.
Bien entendu, de nombreux points demeurent sans réponse. À titre d'exemple, à aucun moment, lors du nettoyage des murs, nous n'avons repéré la présence d'ouvertures permettant de circuler d'une pièce à l'autre. Les murs sont en effet ininterrompus. Et qu'en était-il de l'élévation du bâtiment ? Les murs étaient-ils intégralement construits en pierre ou n'avons-nous trouvé que les restes de soubassements destinés à supporter des pans de bois ? Nous ne savons rien non plus de sa fonction. On notera simplement qu'une maison de laboureur découverte à Vitry-sur-Orne (57) présente un plan et des dimensions comparables.

Sylvie BAIA

CLÉRY-LE-GRAND
La Gobette

Un diagnostic réalisé sur une surface de 11 688 m^2, préalablement à la construction d'un lotissement, sur la commune de Cléry-le-Grand, a permis de constater l'absence de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

COMMERCY
Hôpital Saint-Charles

Moderne

Préalablement à des travaux de reconstruction au sein de l'hôpital Saint-Charles, le service régional de l'Archéologie de lorraine a prescrit une opération de diagnostic archéologique. Sur les 2 585 m^2 du projet, l'évaluation a touché 1 320 m^2. Si les sondages effectués n'ont pas permis de mettre au jour d'occupation organisée, ils ont toutefois mis en évidence les importants moyens employés pour rendre cette zone humide propice à une installation humaine. Ainsi, à 1,80 m sous le niveau de sol actuel, est apparu,

sous la forme de niveaux argileux très organiques, le témoignage du caractère marécageux de la zone. La deuxième partie de la stratigraphie est occupée par des niveaux de remblaiement et de nivellement du secteur qui ont livré des fragments de céramique de la période moderne.

Lonny BOURADA

COMMERCY
Rue de Pocherie, nouvelle caserne de gendarmerie

Le diagnostic archéologique réalisé sur 7 008 m², préalablement à la construction d'une nouvelle gendarmerie, rue de la Pocherie à Commercy, n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

DUN-SUR-MEUSE
Le Champ Lambert

Gallo-romain

La fouille, réalisée sur 50 m² du projet de 26 021 m², a permis d'observer au moins quatre périodes d'occupation dans l'emprise de la fouille. Parmi elles, deux seulement semblent liées à des constructions d'habitats. La première période identifiée concerne la construction et l'occupation d'un complexe thermal entre la fin Ier et le début du IIe s. et le troisième quart du IIIe s. Cette période est suivie, suite à l'abandon du bâtiment thermal, d'une période de récupération et d'occupation qui n'a pu être identifiée en raison de l'étroitesse de la fouille. La période suivante concerne la mise en culture de la zone. Ensuite, une nouvelle période de construction a pu être appréhendée. Il s'agit de constructions qui semblent dater du début du XXe s.

La fouille n'a pas permis de mettre en évidence d'occupation antérieure à la fin du Ier s. Cette absence n'est pas concluante et peut résulter de la faible emprise de fouille et des terrassements lors la première période d'occupation.

Dans la première grande période, plusieurs phases ont été identifiées. Parmi elles, l'une concerne la construction des thermes à la fin du Ier et au début du IIe s., et l'autre, une phase de réaménagement des bâtiments, tout en gardant la même vocation, au cours du IIe s. La fouille a également permis d'appréhender l'importance de ces thermes et la richesse du décor. Malheureusement la faible emprise de fouille ne permet pas d'en mesurer toute son ampleur.

À l'instar d'autres agglomérations romaines, telle que Senon, l'aménagement de Dun-sur-Meuse semble modifié au cours du IIIe s. avec peut-être la disparition des grands édifices publiques tels que les thermes. Les matériaux des bâtiments sont récupérés. Nous n'avons pas d'indice sur le remploi de ces derniers. Nous ne pouvons donc conclure sur l'abandon de l'occupation sur ce secteur archéologique en raison de la faiblesse de l'emprise de fouille. Il est possible que cette zone ait été désaffectée, mais en tout cas, certainement pas pour changer de lieu géographique. Dans la période de troubles politiques des IIIe et IVe s., l'agglomération a très bien pu se déplacer, peut-être sur le promontoire ou se confiner en bordure de la rivière.

Si le champ de cette étude est limité en raison de la faible emprise de fouille, elle apporte néanmoins un important complément d'informations concernant l'occupation de ce secteur et pose des questions sur le mode d'occupation de Dun-sur-Meuse. La place stratégique du site évoquée précédemment et sa position de carrefour entre deux voies romaines et la rivière suggère l'existence d'une agglomération secondaire. Il est alors possible de se demander si l'ensemble des vestiges observés lors du diagnostic ne peut pas être interprété comme une partie du *vicus* plutôt qu'une énorme *villa*.

Laurent VERMARD

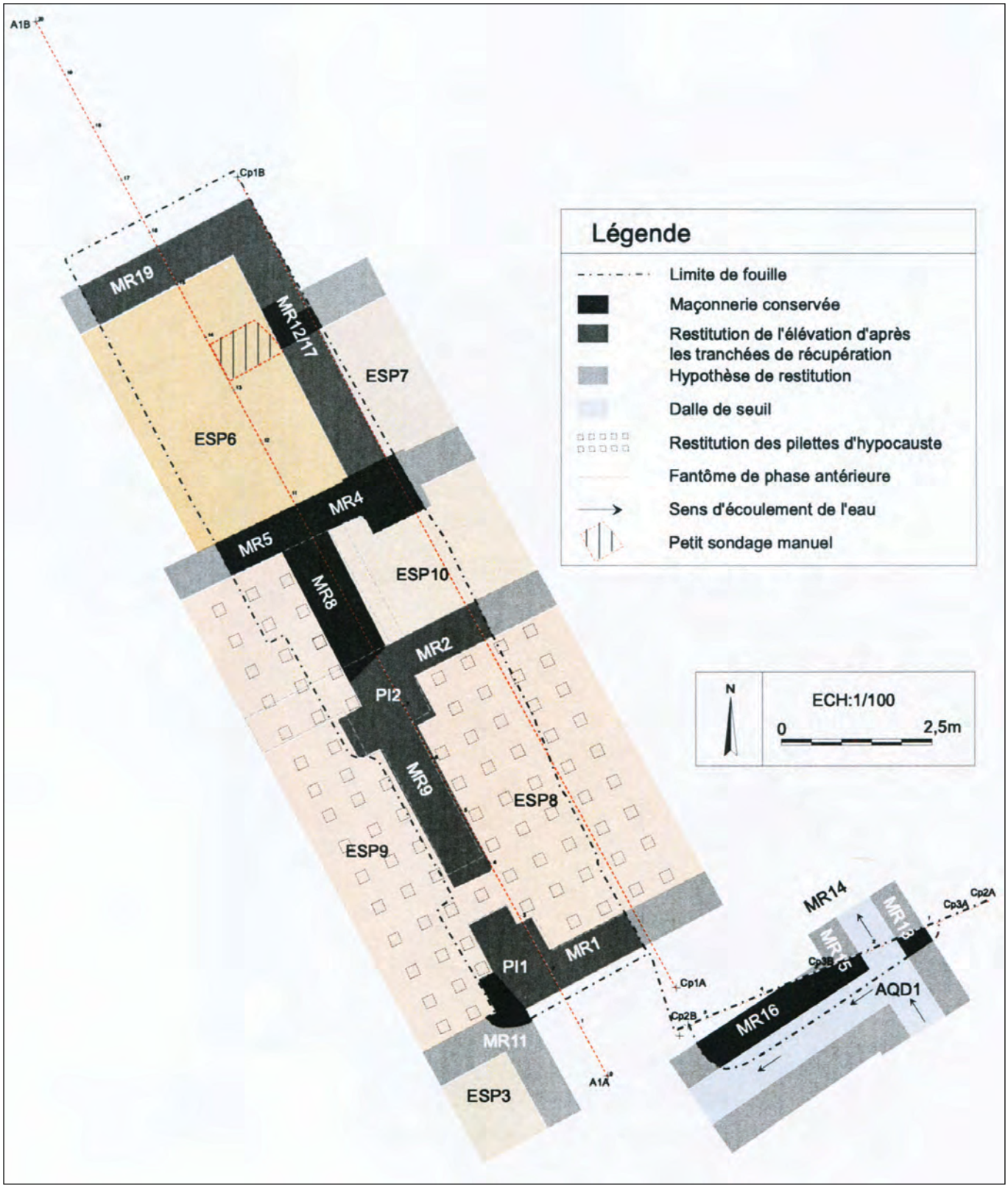

DUN-SUR-MEUSE, le Champ Lambert
Plan de la phase 1 (DAO : L. VERMARD)

FAINS-VEEL
Les Grands Prés

À l'occasion d'un projet de construction d'un poste de secours, au lieu-dit *Les Grands Prés*, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 8 500 m^2 qui n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

LAIMONT
Rues Joseph Colas et du Poirier Moraudel

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 7475 m2 à Laimont préalablement à la réalisation d'un lotissement. Celui-ci n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

LONGEVILLE-EN-BARROIS
Derrière le Han

Un diagnostic a été réalisé une surface de 20 430 m^2, à Longeville-en-Barrois, où aucun indice archéologique n'a été observé.

Sabine BACCEGA

MÉNIL-LA-HORGNE
Route de Naives-en-Blois

Une surface de 4 145 m^2 a été diagnostiquée sur la commune de Ménil-la-Horgne qui n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

MILLY-SUR-BRADON, SASSEY
Le Pré Madame et le Poirier Cadet

Dans le cadre du projet d'extension de la carrière d'extraction de sable Holcim Granulats, sur la commune de Milly-sur-Bradon, au lieu-dit *Le Pré Madame*, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 50 000 m^{2,} ainsi que sur la commune de Sassey, au lieu-dit *Le Poirier Cadet,* sur une surface de 100 m^2. Ce diagnostic a permis d'appréhender des zones tourbeuses, dans les alluvions calcaires de la Meuse, mais pas de présence anthropique.

Laurent VERMARD

Gallo-romain

NAIX-AUX-FORGES
Au Chemin de Ligny

Cette opération de diagnostic archéologique de 609 m² a permis de localiser une partie d'une nécropole dont trois tombes à inhumation qui ont été fouillées et ont livré un important mobilier, dont un sarcophage en plomb. Ces sondages s'inscrivent dans une logique de recherche systématique sur des sites à haute densité archéologique. En effet, depuis la fin du XVIIe s., l'agglomération secondaire de *Nasium* a fait l'objet de fouilles, notamment en 1750, 1818, 1833-34, 1845, 1874, 1884, 1967-1988 et plus récemment de campagnes de prospections aériennes et pédestres (1998-2004). Ces travaux ont mis en évidence une agglomération de 120 ha à plan orthonormé, limitée par cinq nécropoles, disposant d'une architecture monumentale développée avec une place publique de type *forum*, deux théâtres hypothétiques, deux établissements balnéaires, une fontaine monumentale, un sanctuaire de 8 ha, ainsi que plusieurs habitats privés opulents agrémentés de mosaïques et peintures murales.

Sabine BACCEGA

NAIX-AUX-FORGES, au Chemin de Ligny
Sarcophage en plomb (cliché : G. COING)

Gallo-romain

SENON
La Ruelle Des Bois

Le diagnostic archéologique, réalisé dans le cadre du projet de construction d'un pavillon par monsieur Noirjean, à Senon, au lieu-dit *la Ruelle des Bois*, a permis d'appréhender une partie des thermes publics mentionnés et fouillés par les érudits au XIXe s. et au début du XXe s., ainsi que divers bâtiments et une voie monumentale à proximité de laquelle se trouve probablement une fontaine publique. Le sondage a donc permis de localiser un important complexe public daté de la fin du Haut Empire.

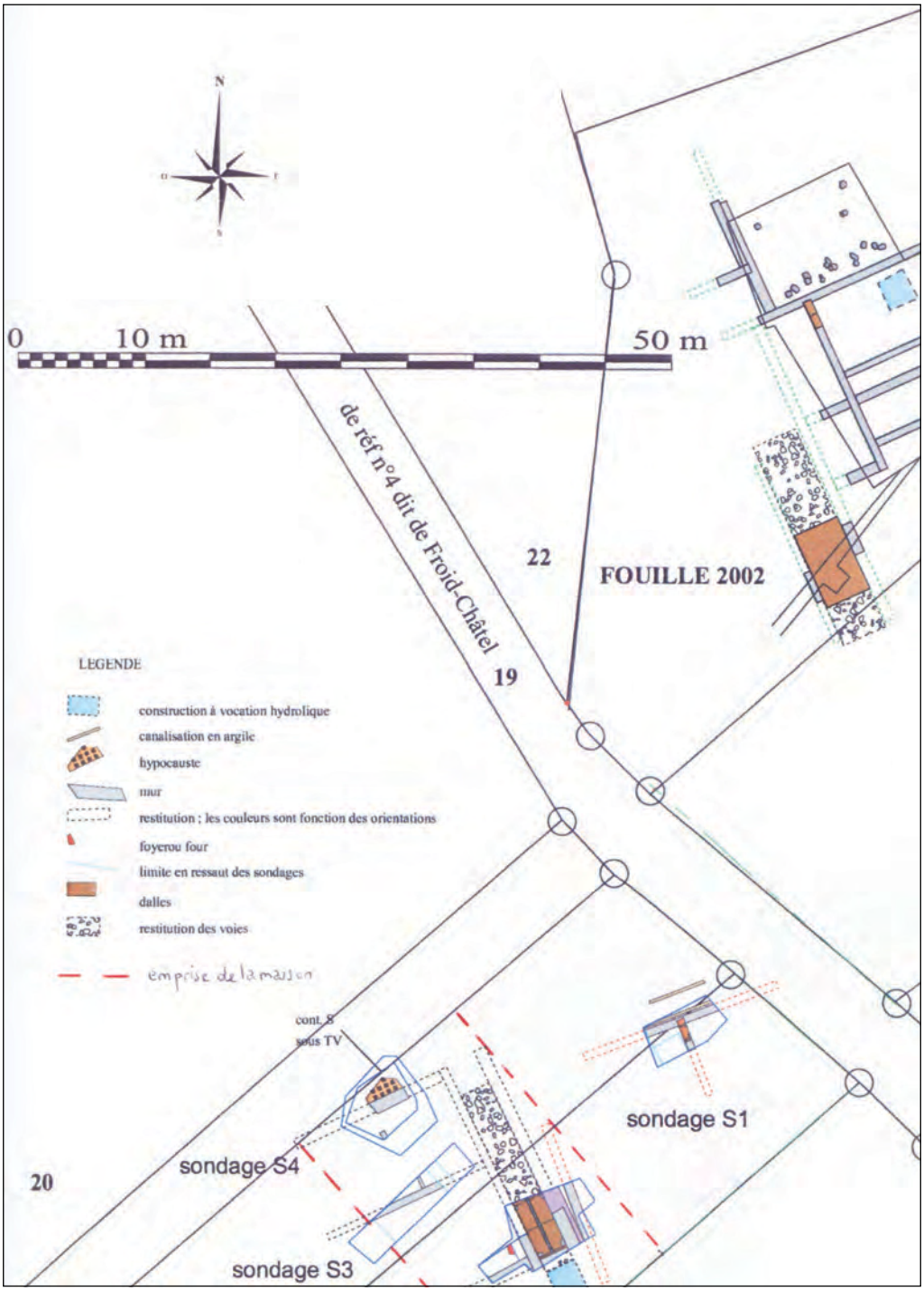

SENON, la Ruelle des Bois
Plan des opérations 2002 et 2004

SENON, la Ruelle des Bois
Sondage 1, détail de la dalle de seuil (cliché : L. VERMARD)

L'intérêt de ces sondages est de localiser précisément ce complexe dont des plans ont été dressés, mais non localisés sur un cadastre, et de compléter ceux-ci puisque les vestiges découverts n'ont pas été perturbés à l'Époque moderne et concernent une partie non fouillée par nos prédécesseurs. Ces sondages, grâce à l'étude stratigraphique, permettent de mieux comprendre les caractères de l'occupation du site et d'observer une continuité de l'occupation depuis l'époque augustéenne jusqu'au début du Ve s.
Ce site présente trois intérêts majeurs : celui d'avoir une stratigraphie complète sans perturbation postérieure de l'époque augustéenne jusqu'à l'abandon du site aux IVe-Ve s. et la découverte d'un complexe public, le tout au sein d'une zone géographique mal connue.
Il est à noter que la parcelle n° 20, qui jouxte ce diagnostic, fait l'objet d'une mesure de protection en raison de la localisation imprécise des thermes mentionnés lors des découvertes du siècle dernier, cet édifice s'étendant sur l'ensemble de des parcelles.

Laurent VERMARD

SENON
Route de Gouraincourt

Moderne - Contemporain

Dans le cadre du projet de construction d'un pavillon d'habitation, au nord-est du village actuel, un diagnostic archéologique a été réalisé en 2004 sur une surface de 177,11 m^{2}. Ce dernier n'a pas permis d'appréhender une éventuelle occupation anthropique ancienne mais a mis en évidence la présence d'une petite carrière d'extraction de pierres remblayée à la fin de l'Époque moderne voire à l'Époque contemporaine.

Laurent VERMARD

SENON
Voie communale de Gouraincourt

Un diagnostic a été réalisé sur une surface de 1 400 m² préalablement à la construction d'une maison individuelle à Senon. Celui-ci n'a pas révélé d'indice archéologique.

Sabine BACCEGA

TROUSSEY
La Queue Renard

Dans le cadre d'une extension de carrière de 10 540 m², des sondages archéologiques ont été réalisés. Ceux-ci se sont révélés négatifs.

Nicolas TIKONOFF

VALBOIS
Marmanfosse

Une surface de 29 900 m² a été diagnostiquée sur la commune de Valbois, au lieu-dit Marmanfosse, sans révéler de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

VAUBÉCOURT
Au Quartier et Le Petit Chatelot

Préalablement à la construction d'un lotissement d'une superficie de 18 203 m², un diagnostic a été réalisé qui n'a pas révélé d'indice archéologique.

Sabine BACCEGA

VERDUN
Rue de Rû

Le diagnostic archéologique réalisé dans la rue de Rû à Verdun, préalablement à la rénovation d'un parking, n'a pas rencontré de niveaux structurés antérieurs aux premiers bâtiments édifiés dans ce secteur au XVIIe s.

Franck GAMA

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5932	AMNÉVILLE, canton devant l'Église, zone Cimenterie, usine de Rombas Ciment Calcias	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	14-15	FER	1
5540	ARRY, plante en Haut, chemin d'exploitation, AFUA Les Symphorines	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			2
5617	AUMETZ, fontaine Sainte-Marie-aux-Guerres, R.D. 16 - R.D. 906, déviation ouest d'Aumetz, tranche 1	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	22-23	GAL	3
5634	AUMETZ, rue Poincaré	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			4
5639	AY-SUR-MOSELLE, les Gauffres, Trou la Dame, les Prés d'Ay, Sablon sur la Rivière d'Ay, sablières Dier, secteur 3	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			5
6284	BASSE-HAM, Retierne, ZAC Intercommunale de Thionville nord-est, sites 8, 10, 11 et 12	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	FPREV	14-1518	BRO-FER	6
5804	BÉNESTROFF, grande Corvée, lotissement Bellevue	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			7
6785	BERTHELMING, BETTBORN, stein Weg, Filtz Weg, carrière Beck, tranche 2	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			8
5686	BERTRANGE, Oberengelbung, Lange Furche, Enrenpfuhl, auf Oberengelbung, lotissement Les Résidences de la Vallée	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			9
5656	BERTRANGE, ILLANGE, Schwaben, Geren, Klöppel, Kosenacke, Mégazone d'Illange-Bertrange	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	12-13-16-18-20	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	10
8175	BLIESBRUCK, Im Sand, Hinterer Sand, déviation de la R.D. 82, rond point	Josabeth MILLEREUX (COL)	FPREV	15-20-27	FER-GAL	11
5587	BOULANGE, la Corvée, lotissement Les Résidences du Haut Bois	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			12
5824	BOUST, Poll, lotissement Les Prés Fleuris	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			13
5503	BOUZONVILLE, la Petite Suisse, lotissement les Jardins d'Olichbah	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			14
5545	CAPPEL, Nuntel	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5580	CATTENOM, Michelacker et Sentzicher Wiese, sablières de Sentzich	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			16
5967	CATTENOM, Michelacker et Sentzicher Wiese, sablières de Sentzich	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD		IND	17
6297	CATTENOM, Unterhausen, lotissement Les Tanneurs	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	FPREV	11-12-15	NEO-BRO-FER	18
5676	CHÂTEAU-SALINS, rue de Metz, supermarché Match	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			19
5840	CHERISEY, Gris Queue, lotissement du Golf	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			20
5675	CHESNY, Champ l'Orme, lotissement Les Résidences de Chesny, tranche 2	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			21
5928	CHESNY, JURY, MÉCLEUVES, ORNY, PELTRE, pièce de la Croix, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies	Patrick CLERC (INRAP)	OPD	15-20-22-23-27	PRO-GAL-MA-CON	22
5576	COIN-LÈS-CUVRY, derrière la Bergerie, rue du Limousin, lotissement La Bergerie	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			23
6789	CONTZ-LÈS-BAINS, Poltzebongert	André GLAD (INRAP)	OPD			24
5795	CORNY-SUR-MOSELLE, rues de Metz et du Jeu de Quillles	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			25
5810	CRÉHANGE, Schaeferei, lotissement de l'Europe, tranche 6	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			26
5371	DIEUZE, la Collérie, zone artisanale	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			27
5821	DIEUZE, Languedat, lotissement Les Côteaux du Lindre	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			28
5610	ENNERY, grands Thionvilles, la Croix Chênes, ZAC des Bégnennes	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	14-23	FER-GAL	29
6034	ENNERY, les Vieilles Eaux, les Rayus, Mancourt, sablières Dier, tranche 2, parcelle 7	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	14-15-20	BRO-FER-GAL-HMA-MA	30
5825	FALCK, l'Étang derrière l'Église	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			31
5612	FAMECK, FLORANGE, UCKANGE, ZAC Sainte-Agathe	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	12-13-14-15-20	NEO-BRO-FER-GAL	32
5369	FAULQUEMONT, Longchamps, Super U	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			33
5677	FLÉTRANGE, Kirtzling, lotissement les Marronniers	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			34
5806	FORBACH, rue de la Marne, lotissement Bellevue, tranche 4	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			35
5483	GUÉNANGE, sur le Petit Étang, lotissement artisanal Bellevue, tranche 2	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	20-25	GAL	36
5514	GUERSTLING, lotissement Vorderste Huf	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			37

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5836	HAGEN, rue de la République, lotissement Le Clos Saint-Antoine	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			38
5373	HAGONDANGE, rue Gabriel Péri	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			39
7806	HANGVILLER, Schifferling, lotissement rue des Champs	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			40
5581	HAUCONCOURT, lotissement rue de l'Église	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			41
5611	HOMBOURG-HAUT, auf des alten Schloss, le Château, tour nord-ouest	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	FPREV	24-25-26	MA-MOD	42
5839	INSMING, rues des Chênes et des sapins, lotissement communal Belle Forêt	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			43
5826	JURY, rocade Sud Metz et créneau Orny-Liéhon, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies, A3 sur voie SNCF	André GLAD (INRAP)	OPD	20	MOD	44
5516	KIRSCHNAUMEN, rue de l'Abbé Simminger	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			45
5520	KIRVILLER, chemin de Hazembourg, lotissement rue de la Forêt, tranche 2	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			46
5850	LA MAXE, rue Principale, lotissement La Vaquinière	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			47
5579	LAGARDE, prés de Pouilline, ferme de Jambrot	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			48
5578	LAQUENEXY, les Malgraissés	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			49
5803	LELLING, Letten, lotissement Les Terrasses de Lelling	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			50
5805	LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, R.D. 910, Schinsborn, rotes Kreuz, projet Grundfos	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			51
5968	LUTTANGE, rue de Metz, lotissement Les Résidences du Parc du Château	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			52
5500	MARLY, la Grange aux Ormes, lotissement Les Hameaux de la Grange	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	13-14-15-18-20	NEO-BRO-FER-GAL	53
6793	METZ, église Saint-Clément	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	MOD	54
6794	METZ, ferme de la Haute Bévoye	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	24	MA	55
6792	METZ, place Saint-Martin	Pierre THION (SDA)	SD	19	GAL-MA-MOD	56
6790	METZ, rue de la Grange aux Bois, FIM, aménagement destiné aux manifestations de plein air	Franck GAMA (INRAP)	OPD			57
6791	METZ, rue de la Grange aux Bois, FIM, création parking et bassin de rétention	Franck GAMA (INRAP)	OPD			58
5468	METZ, rues Belles-Isles et de la Caserne	Franck GAMA (INRAP)	OPD	19	GAL-MA-MOD	59

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5515	METZ, rues de Tivoli et Georges Ducrocq, nouvelle maternité Sainte-Croix	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			60
5374	METZ, Technopôle, 4 rue Augustin Fresnel, CIRAM	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	22	GAL	61
5822	METZ, ZAC Actipôle, rue des Ferblantiers	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			62
5492	METZ, ZAC Actipôle, rue des Selliers	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	15-20	BRO-FER-GAL	63
9375	METZ, ZAC des Hauts de Queuleu, site B	Pierre THION (SDA)	SU			64
5844	METZERVISSE, chemin de l'Église, lotissement Les Romains	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			65
5652	MEY, lotissement Les Côteaux du Soleil	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	66
5837	MOMERSTROFF, Stredenheid, aérogénérateur n° 5	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			67
3775	MONDELANGE, la Sente, parc d'activités commerciales de la Sente	Jean-Marie BLAISING (INRAP)	OPD	20	HMA-CON	68
5636	MONDORFF, Himmelacker, lotissement Les Côteaux de Mondorff	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			69
5808	MONTOIS-LA-MONTAGNE, la Forêt de devant le Pont, carrière Socoman Procatra, tranche 2	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			70
5599	MORHANGE, rue de l'Hôpital, rue du Château de Salm, aménagement d'un parking-square	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			71
5602	MOULINS-LÈS-METZ, Bradin, à l'est du lieu-dit le Mauvais Fossé	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	20	GAL-HMA	72
6795	NIEDERSTINZEL, Serbel, lotissement Les Résidences de Longchamps, tranche 2	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			73
6286	NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 2, phase 1, sites 4 et 5	Olivier FAYE (INRAP)	FPREV	13-15-20-23	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	74
5801	NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR, rue des Bleuets, lotissement du Poirier	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			75
5827	ORMERSVILLER, lotissement rue de la Frontière, tranche 2	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			76
6287	PELTRE, les Rouaux, grand Pré et sur grand Pré, lotissement Les Champs Dorés	Marc FELLER (INRAP)	FPREV	12-20-21-22-23	NEO-GAL-MOD	77
6293	PELTRE, rue de Crépy, la Cour Haute	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	FPREV	15-20-23	BRO-FER-HMA-MA	78
5538	POURNOY-LA-GRASSE, la Corvée de Sansaulx, lotissement des Peupliers	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			79
5543	POURNOY-LA-GRASSE, la Corvée de Sansaulx, lotissement Le Clos du Poirier II	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			80
5521	RÉMERING-LÈS-HARGARTEN, rue des Abeilles, lotissement rue des Abeilles	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			81

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5796	RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE, rue Saint-Jean, lotissement des Prés	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			82
5541	RÉMILLY, Petite Fin, lotissement Le Savignon	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			83
5970	RÉMILLY, lotissement La Petite Fin	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			84
5530	ROHRBACH-LÈS-BITCHE, Langhecke, lotissement Les Vergers	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			85
5971	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, lotissement Le Clos des Vignes	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			86
5547	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, Montrequienne, lotissement Les Résidences des Triches, tranche 1	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			87
6796	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, sur Iwerbusch, lotissement Les Résidences de Longchamp	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD	20	GAL	88
6798	SAINT-AVOLD, lotissement Les Capucines, tranche 2	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SU	25	CON	89
5841	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, lotissement Le Gâtinais	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			90
5934	SARREBOURG, rue de Kerprich	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			91
5487	SARREBOURG, rue de la Paix	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	19-27	GAL-MA-MOD	92
6296	SARREBOURG, rue de la Paix	Nicolas MEYER (INRAP)	FPREV	19-27	GAL-MA-MOD-CON	92
5864	SARREBOURG, rue Louis Majorelle, lotissement Éden, tranche 2	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			93
6797	SARREGUEMINES, impasse Gutemberg, ZI sud de Sarreguemines	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			94
5513	SARREGUEMINES, rue Sainte-Croix, chaussée Louvain	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	25	CON	95
5640	SCHŒNECK, quartier de la Ferme, lotissement de la Ferme, tranche 2	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			96
7797	SOLGNE, Poirier Gaillard, R.D. 955 - LGV-Est, lot 34, évaluation n° 149, tranche 2	Marilyne PRÉVÔT (INRAP)	FPREV			97
5512	TÉTERCHEN, Kapellenfeld	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			98
5583	TÉTING-SUR-NIED, Gebruckecken, Hornswald, CET de l'ESPAC, extension	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			99
5563	THÉDING, ZAC Le Domaine de l'Allmend	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			100
5501	THIONVILLE, 1 boucle du carreau de la mine, ZAC de Metzange	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			101
5539	THIONVILLE, route de Guentrange, lotissement Le Clos des Romains	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			102

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5526	TROMBORN, rue des Bleuets	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			103
5522	VAL-DE-BRIDE, le Haut Brion et au-dessous du Chemin	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			104
5642	VALMONT, lotissement du Stade	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			105
5807	VANNECOURT, ronde Pièce	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD			106
5849	VERNY, les Chenevières, lotissement du Moulin	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			108
5603	VIC-SUR-SEILLE, 10 rue de la Gare, porte de l'ancien château	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	24	MA	109
6353	VIC-SUR-SEILLE, rue du Four Banal	Jean-Denis LAFFITE (INRAP)	OPD	24	MA-MOD	110
5650	VITRY-SUR-ORNE, route de Thionville	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	23	HMA	111
5942	VITRY-SUR-ORNE, route de Thionville, terrain de football	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			112
6279	VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine, tranche 3	Franck GÉRARD (INRAP)	FPREV	11-12-13-14-15-16-18-20-22-23-26	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA	113
5823	VITRY-SUR-ORNE, ZAC Jean Burger, tranche 1	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			114
5596	VRY, rue de l'Église, lotissement Le Clos des Vignes, tranches 1 et 2	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			115
5846	WALDWEISTROFF, rue du Stade, lotissement Les Jardins	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			116
5637	WALDWISSE, Launsdorfen Kuerz, lotissement Les Tilleuls	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			117
5835	WILLERWALD, lotissement rue d'Herbitzheim	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			118
5505	WOIPPY, R.N. 3, lotissement route de Thionville	Thierry KLAG (INRAP)	OPD	26	MA	119
5638	YUTZ, 4bis rue de Poitiers	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			120
5517	YUTZ, 9 et 11 rue du 13 Novembre	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			121
5651	YUTZ, rue Jean Moulin	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	20	HMA-MA	122

* : *cf.* carte de répartition des sites.
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

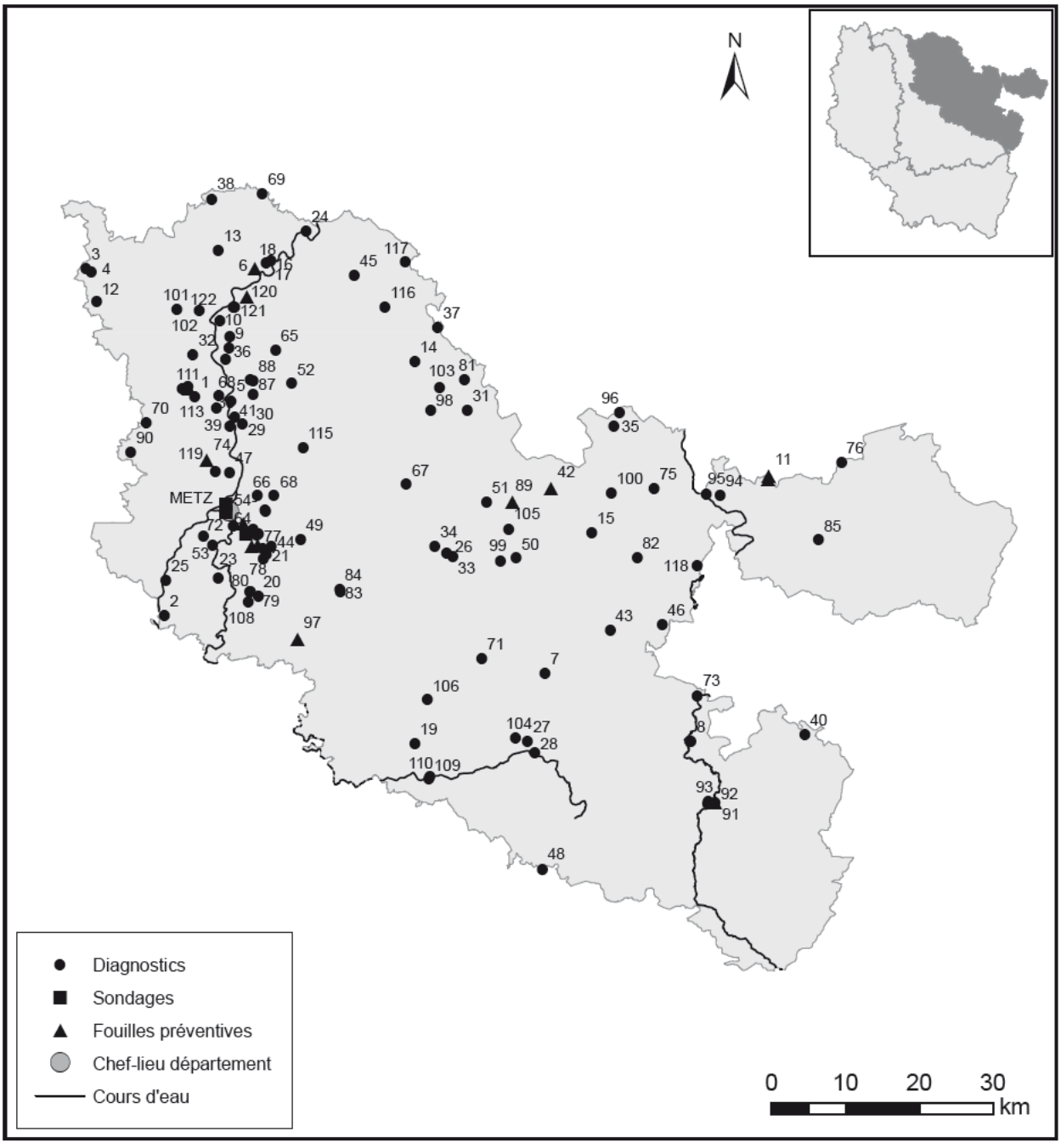

AMNÉVILLE

Canton devant l'Église, zone Cimenterie, usine de Rombas Ciment Calcias

Âge du Fer

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur une superficie de 3,1 ha.
Le site protohistorique est concerné par un total de 21 sondages positifs.
Un site est installé sur la basse terrasse de l'Orne. Le terrain n'épouse qu'un très faible pendage en direction du nord. Les vestiges archéologiques apparaissent, en règle générale, immédiatement sous les niveaux de terre arable dont l'épaisseur n'excède que rarement 0,30 m.
Le site permet d'envisager 3 grands axes de recherche. Le premier est matérialisé par l'habitat. En effet, les 97 structures en creux (poteaux et fosses) qui composent cette première problématique se répartissent sur l'ensemble de la zone prescrite. Leur positionnement permet par ailleurs d'affirmer que la densité des structures d'habitat ne demeure pas homogène. Des éléments plus disparates sont très largement observés dans les autres sondages positifs. Cette observation permet par ailleurs de supposer l'existence d'autres zones denses non observées dans les fenêtres ouvertes à l'occasion du diagnostic.
Le second axe de recherche est basé sur le paléochenal. Il s'agit d'un ancien méandre de l'Orne orienté est/ouest. Les coupes effectuées lors de cette dernière campagne de diagnostic confirment les observations faites à l'occasion des survols aériens de 1990 et de la prospection mécanique de 1991.
Sa profondeur est comprise entre 1 et 2 m et sa largeur avoisine les 50 m. La stratification du comblement du chenal est la même dans l'ensemble des coupes réalisées. Outre la présence de niveaux plus ou moins anthropisés dans les phases finales de son comblement, il est intéressant de noter la présence d'une couche de plusieurs dizaines de centimètres de marnes bleues dans le fond du chenal. Cette dernière a permis la conservation d'éléments en bois tels que des pieux (au moins 2 structures de ce type ont été observées).
Le troisième axe concerne les niveaux supérieurs du comblement sont constitués de limons brun gris contenant de nombreuses inclusions anthropiques (charbons de bois, terre brûlée, céramique, *etc.*). Ceux-ci peuvent s'apparenter aux paléosols contemporains de l'habitat protohistorique adjacent. Cette hypothèse est confortée par la présence plus systématique de ces niveaux sur les pentes sud des méandres et par le mobilier caractéristique des phases finales du second âge du Fer qu'ils contiennent.
Toutes les observations faites sur le terrain permettent d'envisager la contemporanéité de l'ensemble des vestiges archéologiques, qu'ils soient architecturaux (habitat) ou naturels (méandres de l'Orne). L'ensemble du mobilier est attribuable à La Tène finale.
L'ensemble des vestiges mis au jour est directement concerné par le projet d'aménagement de la zone commerciale. En raison de la faible épaisseur des niveaux de recouvrement, qui n'excède parfois pas 0,30 m, tout terrassement entraînerait une destruction complète des structures archéologiques qui s'inscrivent dans un vaste ensemble de sites à caractère domestique et funéraire. Les fouilles réalisées depuis plusieurs années sur le terroir d'Amnéville en témoignent.

Franck GÉRARD

ARRY

Plante en Haut, chemin d'exploitation, AFUA Les Symphorines

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la création du lotissement *AFUA Les Symphorines* d'une superfice de 10 233 m^2. Celui-ci n'a pas permis de mettre au jour d'indice ou vestige archéologique. Le projet est situé sur le versant est des côtes de Moselle ainsi qu'au sud-ouest de la commune d'Arry. Le terrain est marqué par un pendage de 3 % sur les parties est de l'emprise avec un léger replat sur sa partie centrale. Les parcelles occupent actuellement 75 % de la surface en verger et 25 % en friche. Un faible apport de limon a été constaté sur l'ensemble du diagnostic. Le substrat est composé essentiellement d'argile marneuse de couleur jaune et de calcaire gélifracté du coteau.

Gilles MANGIN

AUMETZ

Gallo-romain

Fontaine Sainte-Marie-aux-Guerres, R.D. 16 - R.D. 906, déviation ouest d'Aumetz, tranche 1

La première tranche de diagnostic archéologique, réalisée sur le contournement routier ouest de la commune d'Aumetz, s'inscrit dans le cadre des missions nationales de détection, de reconnaissance et de protection du patrimoine archéologique.

L'objectif, qui était de cerner le potentiel archéologique détruit par le projet, a permis outre cette mission prioritaire, de compléter l'étude diachronique de l'occupation humaine dans ce secteur du plateau sédimentaire du Pays Haut et de déterminer une problématique sur le rôle et l'importance des faits cinéraires isolés dans le cadre des pratiques rituelles du Haut-Empire.

Le diagnostic mécanique, qui devait évaluer une emprise de 77 271 m^2, n'a porté que sur 64 118 m^2 en raison de problèmes liés à l'acquisition foncière de deux parcelles. La méthode, établie sur le principe d'un taux d'ouverture du terrain à 7 % et d'un maillage des tranchées en quinconce, a permis de réaliser 119 sondages.

Dans cette partie septentrionale de la Lorraine, le cadre géomorphologique est celui du plateau sédimentaire du Pays Haut caractérisé par de nombreux vallons asséchés, liés au réseau karstique sous-jacent. D'une altitude moyenne de 390 m, le projet traverse une formation superficielle constituée de lœss et de limons de 0,40 m à 2 m d'épaisseur reposant sur le socle calcaire du Bajocien supérieur.

Les résultats du diagnostic révèlent deux gisements désignés par site 1 et site 2, distants d'environ 1200 m. Le site 1 est caractérisé par la découverte d'une petite fosse rectangulaire contenant un amas de tessons de céramique disposés à plat et brûlés pour la plupart, associé à des charbons de bois ainsi qu'à des esquilles osseuses calcinées très éparses. La quantité de mobilier n'est pas suffisante pour affiner la chronologie, une datation pour le Ier s. de n. è. est proposée. Le site 2 présente une structure funéraire de forme identique avec un comblement essentiellement constitué de charbons de bois compacts, d'esquilles osseuses calcinées éparses, de deux fragments d'objets en métal ferreux et de tessons brûlés, qui seraient représentatifs du IIe s. de n. è. Chaque structure a été décaissée et prélevée en bloc pour être ultérieurement fouillée par un anthropologue. L'interprétation est la même pour les deux faits observés. Ces fosses de rejet contenant des résidus de crémations datés du Haut-Empire sont liées à la pratique funéraire de l'incinération.

L'impact du projet est destructeur pour les vestiges au vu de leur profondeur d'apparition et de leur localisation sur le tracé routier. Les comparaisons régionales témoignent de la forte probabilité de présence de contenants cinéraires associés aux fosses de rejet. Les sources bibliographiques attestent, quant à elles, d'une meilleure documentation des grandes nécropoles par rapport aux petits groupes d'incinérations de deux ou trois individus. C'est très certainement l'isolement et la faiblesse numérique des faits cinéraires qui constitue ici un intérêt particulier pour l'étude des pratiques rituelles du Haut-Empire.

L'analyse des sites 1 et 2 révèle donc deux faits cinéraires isolés. Leur prélèvement en bloc nécessite maintenant la programmation de leur fouille et de leur étude par un anthropologue.

Concernant la planification des opérations de terrain, une seconde tranche de diagnostic devra être programmée pour les 13 153 m^2 restants, l'objectif étant l'approche diachronique de l'implantation humaine sur le plateau sédimentaire du Pays Haut. C'est également à ce moment que le décapage des sites 1 et 2 pourrait intervenir pour appréhender la densité des vestiges funéraires et procéder à leur fouille immédiate.

Jean-Charles BRÉNON

AUMETZ
Rue Poincaré

La création d'un immeuble résidentiel à Aumetz, rue Poincaré, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du village. La superficie réduite de la parcelle sondée (1 880 m^2) était l'occasion de donner des réponses quant à la présence d'une petite agglomération secondaire antique masquée par le bâti actuel.

Le substrat, formé d'une couche de limons argileux brun, reposant sur la dalle calcaire, n'a livré aucun indice anthropique. La parcelle sondée se situe sur la frange nord du village et du noyau ancien. Elle est ainsi éloignée de près de 200 m de l'axe antique. L'absence de vestige permet simplement de limiter l'extension du site potentiel, sans toutefois pouvoir infirmer l'idée d'une installation gallo-romaine aux abords de cette voie.

Sébastien VILLER

AY-SUR-MOSELLE
Les Gauffres, Trou la Dame, les Prés d'Ay, Sablon sur la Rivière d'Ay, sablières Dier, secteur 3

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée successivement sur trois secteurs (secteur 1 : lieu-dit *Sablon sur la rivière d'Ay*, surface 59 461 m^2 ; secteur 2 : lieu- dit *Les Gauffres*, surface 3 500 m^2 ; secteur 3 : lieu-dit *Trou la Dame*, surface 14 651 m^2) dans le cadre de l'extension des sablières Dier. Toutes les parcelles, soit 109 112 m^2, ont pu être sondées et n'ont livré aucun indice archéologique. Dans ces terrains fréquemment inondés, on a pu rencontrer d'importantes épaisseurs de recouvrement (terre, sédiment argilo-sableux et argile compacte).

Gilles MANGIN

BASSE-HAM
Âge du Bronze - Âge du Fer

Retierne, ZAC Intercommunale de Thionville nord-est, sites 8, 10, 11 et 12

La fouille de Basse-Ham *Retierne,* située à moins d'1,5 km du lit majeur de la Moselle, a permis la découverte de quatre, voire six pôles d'habitats protohistoriques, s'échelonnant depuis l'âge du Bronze final IIa/IIb (Ha A1/A2) jusqu'au Hallstatt C. Il s'agit d'un pôle transition Bronze final IIa/IIb (Ha A1/A2). d'un ou deux autres situés entre la fin du Bronze final IIb (Ha A1/A2) et le milieu du Bronze final IIIa (Ha Bl). Tous sont installés à des distances très faibles les uns des autres, entre 100 et 150 m. Ce contexte, qui semble ici très privilégié, n'est pas à traiter isolément car d'autres fouilles réalisées le long de celles-ci révèlent également d'autres pôles d'habitat de la fin de l'âge du Bronze et du Hallstatt. Cette forte concentration des sites demanderait la reprise de l'étude du mobilier pour une meilleure appréciation chronologique dans le cadre d'une analyse sur les déplacements d'un groupe humain au sein d'un micro-terroir. Cette concentration des installations protohistoriques dans les environs se trouve confirmée par les découvertes réalisées sur la déviation de Yutz à moins de deux kilomètres où elles concernent deux pôles d'habitat de l'âge du Bronze. Sur le secteur sud-est attenant à la fouille, la centaine d'hectares sondée archéologiquement pour l'implantation de la ZAC Intercommunale a déjà révélé six habitats potentiels couvrant l'âge du Bronze final et le premier âge du Fer. Comme on l'a déjà évoqué, la proximité de la Moselle et la qualité des terres doivent jouer un rôle non négligeable dans la densité de ces installations, une cartographie sur un fond pédologique donnerait certainement des résultats intéressants et ce travail permettrait d'observer l'évolution d'un terroir sur près d'un demi-millénaire. Manque à l'appel toutefois, dans ce micro-terroir, un secteur de nécropole qui apporterait un éclairage complémentaire à toutes ces données.

Nicolas TIKONOFF

BÉNESTROFF
Grande Corvée, lotissement Bellevue

Cette opération de diagnostic archéologique, conduite dans le cadre d'un projet de lotissement concernant une surface de 38 581 m², s'est révélée négative. Le substrat (argiles de Chanville du Keuper supérieur) fût atteint soit, directement sous la terre végétale, soit, de manière ponctuelle, sous des recouvrements colluviés superficiels pouvant atteindre une épaisseur d'1 m dans les parties les plus basses de l'emprise.

Franck THIÉRIOT

BERTHELMING, BETTBORN
Stein Weg, Filtz Weg, carrière Beck, tranche 2

L'extension de la carrière Beck, à la limite des bans de Bettborn et de Berthelming, projetée sur 68 818 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. 90 % du site avait été terrassé avant l'intervention des archéologues au XIXe et au XXe s. Aucun indice de site n'a été observé sur les 10 % restant.

Nicolas MEYER

BERTRANGE
Oberengelbung, Lange Furche, Enrenpfuhl, auf Oberengelbung, lotissement Les Résidences de la Vallée

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'une ZA portant sur une surface 146 741 m². Aucun indice n'a été mis au jour lors de cette intervention qui a également démontré l'absence de tout sol ancien sur l'ensemble du projet.

Gilles MANGIN

BERTRANGE, ILLANGE
Schwaben, Geren, Klöppel, Kosenacke, Mégazone d'Illange-Bertrange

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

La création d'une mégazone sur le ban des communes de Bertrange et de Illange a conduit le service régional de l'Archéologie à effectuer un diagnostic sur les 120 ha concernés par le projet. 14 gisements archéologiques ont été mis en évidence à l'occasion de ces sondages. Ceux-ci concernent diverses occupations humaines, s'échelonnant de la Préhistoire à l'Époque contemporaine.

Le Néolithique final

Le seul indice d'occupation de cette période correspond à une inhumation découverte dans un sondage de la zone 2. Il s'agit d'une sépulture simple en pleine terre qui contient les restes d'un adulte probablement mature, et de sexe indéterminé. Le sujet repose sur le côté gauche, en position contractée, suivant une orientation est-sud-est/ouest-nord-ouest.

La sépulture ne contient aucun mobilier et, dans l'attente d'une date ^{14}C, sa datation demeure très hypothétique. Ce type de sépulture est généralement attribuable à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze. En effet, parmi la soixantaine de sépultures du Campaniforme connues en Lorraine, certaines attestent des pratiques funéraires mises en œuvre dans la sépulture d'Illange.

La fouille de la zone 2 devrait permettre de préciser le contexte de cette découverte et d'alimenter les problématiques actuelles sur les pratiques funéraires de la fin du Néolithique.

L'âge du Bronze

Une occupation localisée dans la zone 5 peut être

BERTRANGE - ILLANGE, Schwaben, Geren, Klöppel, Kosenacke,
Mégazone d'Illange-Bertrange
Plan de localisation des zones archéologiques (DAO : INRAP)

rattachée à ces époques. Il s'agit d'un fossé circulaire comportant une interruption, probablement en relation avec l'aménagement d'un *tumulus*. En raison de l'érosion, la structure funéraire ne contenait plus de sépulture. Aucun autre indice d'occupation n'a été repéré dans les sondages à proximité de cette découverte.
Le comblement du fossé contient plusieurs fragments de céramique de facture protohistorique (tessons décorés d'impressions digitées, tessons non décorés) dont le fragment d'un bord de récipient de forme indéterminée, orné d'une languette placée juste sous le bord. Cet élément peut être attribué au Bronze ancien ou moyen.
Il faut toutefois rester prudent car de tels fossés, avec notamment l'aménagement d'une ouverture, sont également attestés du Bronze final jusqu'au deuxième âge du Fer.
Afin de préciser le contexte de cette occupation funéraire (petite nécropole, tumulus isolé, *etc.*) et de pouvoir saisir les liens avec un éventuel habitat, un décapage complémentaire de cette zone semble indispensable. Enfin, si l'attribution chrono-culturelle était confirmée, on peut souligner l'importance de cette découverte dans un secteur géographique mal documenté et situé au carrefour des courants culturels nord-orientaux et occidentaux.

Les âges du Fer

Des vestiges de ces périodes ont été mis au jour sur la plupart des zones archéologiquement sensibles de la Mégazone d'Illange-Bertrange. Il s'agit, le plus souvent, de structures témoignant d'habitats au sens large : bâtiments, structures de conservation en atmosphère confinée, *etc.* (zones 2, 3, 4, 7, 8, 9 10, 11, 12 et 13). Des aménagements funéraires sont également identifiés dans les zones 3, 5 et 8.
Les datations sont, comme souvent en conditions de sondage, acquises avec plus ou moins de précision : phase moyenne du Bronze final pour les incinérations de la zone 3, Hallstatt D-La Tène ancienne pour les zones 9 et 13, La Tène ancienne pour les vestiges de la zone 8. La zone 7 peut être rapportée au premier âge du Fer. D'autres témoins, parfois très structurés, reçoivent des attributions chronologiques plus larges qui ne pourront être précisées que par une fouille extensive : bâtiment à deux nefs et constructions à quatre poteaux des zones 2 et 12.

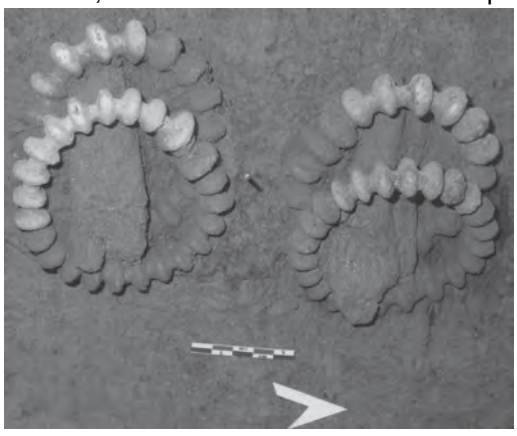

BERTRANGE - ILLANGE, Schwaben, Geren, Klöppel, Kosenacke,
Mégazone d'Illange-Bertrange
Bracelets de La Tène ancienne en cours de fouille
(cliché : INRAP)

La densité des vestiges ne doit pas surprendre dans un contexte micro-régional où les découvertes sont nombreuses et attestent l'existence de pôles d'occupations importants. Dans un tel cadre, jalonné par des établissements de rang vraisemblablement élevé, les données recueillies lors des opérations de diagnostic de la Mégazone ne devraient pas manquer d'alimenter de nombreuses problématiques.

Les périodes antiques et médiévales

Deux zones d'habitat datées du Haut-Empire (zones 1 et 10) ont été révélées par les sondages, ainsi que quelques traces ponctuelles liées à la mise en valeur du terrain (remblais dans la zone 14) ou bien situées dans des zones recelant principalement des vestiges d'occupation protohistoriques (2 négatifs de poteaux datés de l'époque gallo-romaine dans la zone 4). La période médiévale est, quant à elle, matérialisée par des structures datées de la période mérovingienne (Ve s.-VIIe s.).
Le premier site correspond à une petite exploitation agricole de type ferme, datée de la seconde moitié du Ier s. de n. è. Il se caractérise par une certaine densité de structures légères (négatifs de poteaux, fosses et fossés) formant les plans d'au moins trois bâtiments présentant une orientation à peu près similaire, d'axe nord-est/sud-ouest. Le bâtiment 1 correspond à un grenier de plan quadrangulaire à 4 poteaux. La largeur de chacun de ses côtés est d'environ 5 m. Un autre grenier (bâtiment 2) est présent dans le sondage 1218. Ses dimensions sont du même ordre de grandeur que celles du bâtiment 1, les négatifs de poteaux étant néanmoins plus conséquents.
Un grand bâtiment, à fonction probable d'habitation, bien qu'aucun foyer n'y ait été relevé, a été observé (bâtiment 3). Ses dimensions sont de 6,5 m de largeur pour 12,5 m de longueur. Quatre poteaux sont agencés sur chaque longueur, dont deux supplémentaires sur chaque face pouvant correspondre à une phase de réfection ou de consolidation de l'édifice. L'extrémité est se compose de deux poteaux, alors que son vis-à-vis ouest est constitué de 5 poteaux. À ce bâtiment pourrait être associée une structure annexe (appentis ?), venant se greffer à l'angle sud-ouest de l'habitation.
D'autres alignements de poteaux pourraient renvoyer à des plans de bâtiments n'ayant été révélés que partiellement par le diagnostic. C'est le cas des poteaux du bâtiment 4. D'autres structures peuvent correspondre à un agencement de l'espace sous forme de clôtures, ou à l'emplacement de toutes autres structures annexes.
Le second site d'habitat (zone 10) consiste en un petit

bâtiment en dur (murs maçonnés revêtus d'un enduit de chaux, joints tirés au fer et tranchées de récupération) en périphérie duquel s'organisent des structures en creux (fossés et poteaux) lui étant vraisemblablement contemporaines. De 11 m de large, pour une longueur inconnue (6 m ont été dégagés par le décapage), une concentration de matériaux de démolition dans sa moitié sud correspond très probablement au comblement d'une cave. Des saillants de maçonnerie observés contre le mur 3 pourraient correspondre à des contreforts. D'après les critères d'identification des *villae* (une partie résidentielle et une partie à vocation agricole et artisanale, une construction en « dur» à la manière romaine (couverture de tuiles et murs de moellons et des éléments de confort), ce petit établissement peut être rattaché à cette catégorie de sites.

Un sondage proche du bâtiment gallo-romain a permis de mettre au jour une forte densité de vestiges. Les éléments céramiques caractéristiques qui ont été échantillonnés ont permis d'identifier une occupation de l'époque mérovingienne (Ve s.-VIIe s. de n. è.). Ces structures, consistant en négatifs de poteaux, fosses et fossés, traduisent une réoccupation de l'emplacement du site antique avec un léger glissement de la zone d'habitat, comme il est fréquemment observable.

Les deux sites gallo-romains de la Mégazone de Illange-Bertrange s'inscrivent dans un contexte antique dense. Les voies de communication terrestres les plus importantes passent sur chaque rive de la Moselle ; elles relient les cités de Metz et de Trèves et sont jalonnées d'agglomérations secondaires, petites bourgades antiques à fonctions variées (Florange-Daspich, Hettange-Grande et Yutz).

Les deux types d'occupation mis au jour à l'emplacement de la Mégazone traduisent la complexité de la mise en valeur du milieu rural et la diversité des formes d'occupation du sol avec l'existence de notions de hiérarchie et de réseaux de l'habitat (liens entre agglomérations secondaires, *villae* et fermes). Ces phénomènes reflètent également le processus de mutation des campagnes au lendemain de la conquête romaine avec, d'une part, les réorganisations foncières ou/et de la structure des exploitations (nouvelles unités d'exploitation créées) et, d'autre part, une évolution sur un plus long terme déjà engagée dès avant le processus de romanisation (phénomène d'instabilité et tendance au regroupement des occupations du second âge du Fer).

L'étude des deux sites gallo-romains de la Mégazone de Illange-Bertrange est donc l'occasion d'appréhender l'évolution de ce genre d'occupations rurales à des périodes charnières (âge du Fer/Haut-Empire et époque gallo-romaine/époque mérovingienne), tout en complétant les connaissances sur l'architecture des bâtiments, l'organisation spatiale des exploitations et les modes de mise en valeur du territoire à un niveau micro régional.

Xavier ANTOINE

BLIESBRUCK
Im Sand, Hinterer Sand, déviation de la R.D. 82, rond point

Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet de déviation vers l'est de la R.D. 82 traversant le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim (Moselle/Sarre) a nécessité une fouille sur une partie de son tracé. Cette opération s'est déroulée en deux campagnes (2003 et 2004). La campagne 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 58) a mis en évidence deux types d'occupation : l'une de l'âge du Fer, l'autre de l'Époque romaine.

En 2004, dans la partie la plus au sud, le tracé de la déviation a été déplacé vers le nord de 5 m.

Cela a impliqué un décapage d'environ 350 m^2 immédiatement à l'arrière du quartier est. D'autre part un certain nombre de parcelles était inaccessible en 2003, car en cours d'expropriation : une bande de 1 300 m^2 a donc été ouverte à la jonction de l'ancienne zone sondée lors du premier tracé de la déviation et de la partie déjà fouillée, au nord, en 2003 avec peu de structures observables.

En effet, dans ce secteur, il s'agit d'un site peu stratifié occupé à partir du Hallstatt final, comme cela avait déjà été observé, en 1989, sur une partie de la déviation. Pour cette période, nous avons une occupation diffuse mais bien présente sur la partie est du site. La nature des vestiges (fosses de récupération de matériel, traces d'activité artisanale, plaque foyère, silo) suggère des espaces différenciés liés à l'artisanat et l'agriculture.

En revanche, la caractérisation de l'occupation laténienne demeure délicate : seuls quelques éléments de mobilier archéologique sont à rattacher à la période de La Tène finale.

Le matériel recueilli est varié. Pour la période protohistorique, il est constitué, essentiellement, de mobilier céramique, mobilier qui s'intègre tout à fait dans le faciès lorrain.

L'occupation romaine est concentrée le long de la voie romaine au nord, sous forme de fossés bordiers et au sud par l'arrière de bâtiments romains installés dans le prolongement du quartier est.

En ce qui concerne la période gallo-romaine, dans cette partie du site, l'occupation est caractérisée essentiellement par des fossés et une petite voirie, ce qui confirme que nous sommes bien à l'arrière des quartiers urbains.

Josabeth MILLEREUX

BOULANGE
La Corvée, lotissement Les Résidences du Haut Bois

Le diagnostic archéologique réalisé préalablement à la création du lotissement *Les Résidences du Haut Bois*, sur une superficie de 13 901 m², n'a mis au jour aucun indice ou vestige archéologique malgré la présence d'un site de l'âge du Fer découvert à moins de 50 m lors d'une évaluation réalisée en 2002 (*cf. Bilan scientifique régional 2002*, p. 52). Le terrain, à vocation agricole, est relativement plat, une couche limoneuse de 0,30 m (végétale incluse) recouvre l'ensemble de l'emprise. Le substrat correspond au calcaire gélifié du plateau.

Gilles MANGIN

BOUST
Poll, lotissement Les Prés Fleuris

Dans le cadre de la création d'un lotissement résidentiel à Boust, au lieu-dit *Poll*, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La totalité de la superficie sondée (3,4 ha) était constituée d'une fine couche de terre arable et d'une couche de limons argilo-sableux de 0,10 m à 0,90 m d'épaisseur et de plaquettes calcaires.
Aucun site ou indice de site archéologique n'a été rencontré à l'occasion de ce diagnostic.

Franck GÉRARD

BOUZONVILLE
La Petite Suisse, lotissement les Jardins d'Olichbah

Le projet se situe au sud-est de Bouzonville, à proximité de la ligne de chemin de fer, dans une zone boisée et partiellement en friche. La surface sondée, de 1 330 m², n'a livré aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

CAPPEL
Nuntel

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction du lotissement communal *Nuntel* sur une surface de 24 485 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et n'ont pas révélé d'indice archéologique. Il est à remarquer une importante érosion du sol sur l'ensemble du terrain laissant apparaître très rapidement le terrain naturel.

Gilles MANGIN

CATTENOM
Michelacker et Sentzicher Wiese, sablières de Sentzich

Le diagnostic (50 000 m² sondés sur un projet total de 71 698 m²) s'est révélé négatif quant à la mise au jour de vestiges archéologiques structurés. Plusieurs indices d'occupation résiduels sont toutefois à signaler ainsi que la présence d'un paléochenal de la Moselle. Ce dernier présente de réelles potentialités palynologiques pour l'étude du paléoenvironnement holocène de ce secteur de la moyenne Moselle.

Jean-Charles BRÉNON

CATTENOM
Michelacker et Sentzicher Wiese, sablières de Sentzich

Indéterminé

Le projet est localisé au nord de la commune de Cattenom, une localité située à une quinzaine de kilomètre au nord de la ville de Thionville. Celui-ci couvre une surface totale de 7,43 ha et vise deux zones situées dans la plaine alluviale de la Moselle, à environ 300 m de son cours actuel. Les deux zones sont traversées par de nombreux paléochenaux plus ou moins profonds et plus ou moins larges. Sur la zone nord, un paléochenal d'une profondeur d'environ 4 m contient des niveaux argileux très organiques et des fragments de bois flottés. Mis à part quelques foyers d'essartages, aucune structure n'a été découverte sur l'emprise du projet.

Laurent THOMASHAUSEN

CATTENOM
Unterhausen, lotissement Les Tanneurs

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer

La commune de Cattenom est située dans la vallée de la Moselle, à sept kilomètres environ au nord-est de la ville de Thionville. En 2002, des sondages mécaniques ont été réalisés sur une surface de 7,12 ha préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation, au lieu-dit Unterhausen, en limite nord-est du village actuel. À cette occasion, plusieurs gisements ont été reconnus (*cf. Bilans scientifiques régionaux 2002 et 2003*, p. 52 et 61). Un site du Néolithique ancien a été mis au jour dans la partie orientale de la zone diagnostiquée, sur une bande longeant le bord de la terrasse. À l'ouest de ce secteur, une fosse a livré du mobilier de la fin de l'âge du Bronze. Enfin, à l'extrémité sud du projet d'aménagement, les sondages ont permis de repérer un site d'habitat du haut Moyen Âge. La fouille réalisée en 2003 et 2004, sur un secteur de 0,37 ha à la périphérie occidentale du gisement Rubané, a révélé la présence de douze structures excavées et de deux habitations : la première est datée du Rubané moyen (phase régionale 3) et la seconde du Rubané récent (phase régionale 5). Le plan de la maison présente un intérêt particulier car les rangées de trois poteaux (tierces) habituellement employées pour soutenir la charpente sont remplacées par des alignements de quatre poteaux formant un bâtiment à cinq nefs. Cette transformation, tout à fait inédite dans l'architecture Rubané, constitue une découverte remarquable. Par ailleurs, la fouille a révélé une fosse supplémentaire de la fin de l'âge du Bronze et une grande fosse polylobée utilisée à la fin de l'âge du Bronze puis au premier âge du Fer.

Laurent THOMASHAUSEN

CHÂTEAU-SALINS
Rue de Metz, supermarché Match

Le projet, d'une surperficie de 1,23 ha, est localisé sur la commune de Château-Salins. Il concerne plusieurs parcelles situées aux abords de l'ancienne voie gallo-romaine. Le sous-sol, composé de marne et de calcaire, est recouvert d'une couche de limon argileux dont l'épaisseur varie de 0,40 à 0,70 m. Les parcelles visées correspondent à d'anciens vergers. Le terrain est perturbé par de nombreuses traces de chablis. Aucune structure n'a été mise au jour.

Laurent THOMASHAUSEN

CHERISEY
Gris Queue, lotissement du Golf

Âge du Fer - Gallo-romain

Le projet de création d'un lotissement d'une surface de 3 800 m^2 sur la commune de Chérisey a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Lorraine à demander la réalisation d'une campagne de diagnostic archéologique. Les terrains concernés par l'emprise sont situés en rebord de plateau et le substrat (calcaires à Gryphées du Lotharingien) est atteint directement sous la terre végétale à une profondeur d'enfouissement comprise entre 0,20 et 0,30 m. Cette opération de sondage s'est avérée être négative.

Franck THIÉRIOT

CHESNY
Champ l'Orme, lotissement Les Résidences de Chesny, tranche 2

Le projet est localisé sur la commune de Chesny, village situé sur le plateau, à quelques kilomètres au sud est de Metz. Il concerne une parcelle située aux abords du village, d'une surface de 3,5 ha. Le sous-sol, composé de marne et de calcaire, est recouvert d'une fine couche de limon argileux dont l'épaisseur varie de 0,40 à 0,60 m. Quelques fragments de céramique gallo-romaine et quelques fragments de tuiles ont été collectés dans le niveau de terre végétale. Les sondages n'ont livré aucune structure.

Laurent THOMASHAUSEN

CHESNY, JURY, MÉCLEUVES, ORNY, PELTRE
Pièce de la Croix, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies

Protohistoire - Gallo-romain
Moyen Âge - Contemporain

Dans le cadre des travaux réalisés par le Conseil Général de Moselle pour la déviation et la mise à deux fois deux voies de la Route Départementale 955, entre la rocade Sud de Metz et Orny, une importante opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur plus de 78 ha, du 6 décembre 2004 au 4 mars 2005, en plein hiver, dans des conditions difficiles. Il a permis de mettre au jour 31 sites ou indices de sites archéologiques attribués pour la plupart à la période gallo-romaine. Les sites les plus remarquables sont :
- sur la commune de Peltre, une *villa* gallo-romaine de moyenne importance, située à proximité du château de Mercy,
- sur la commune de Jury, une installation liée à la métallurgie du fer à la période gallo-romaine également,
- sur la commune de Mécleuves, une nécropole à incinération du Haut-Empire,
- juste en face sur la commune de Chesny, un habitat de la fin du IIe s. de n. è.

De nombreuses traces plus ou moins bien conservées de voiries romaines et médiévales ont été également observées ainsi que des indices de sites protohistoriques ou des restes de la seconde Guerre Mondiale.

Patrick CLERC

COIN-LÈS-CUVRY
Derrière la Bergerie, rue du Limousin, lotissement La Bergerie

L'opération de diagnostic préventif prescrite préalablement à l'aménagement du lotissement *La Bergerie* n'a révélé aucune présence de vestige archéologique. Seules des carcasses de mouton ont été retrouvées au sud de l'emprise. Le projet (10 162 m^2) est situé au centre du village, sur un terrain correspondant à l'ancien parc de la Bergerie. Le sol est constitué d'un niveau limoneux argileux de couleur brune de 0,30 à 0,85 m d'épaisseur.

Gilles MANGIN

CONTZ-LÈS-BAINS
Poltzebongert

L'opération de diagnostic opérée sur un terrain de 10 267 m² sur la commune de Contz-lès-Bains, au lieu-dit *Poltzebongert,* s'est révélée négative.

André GLAD

CORNY-SUR-MOSELLE
Rues de Metz et du Jeu de Quillles

La construction d'un immeuble d'habitation à Corny-sur-Moselle a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic en raison de la sensibilité archéologique de la commune. La surface restreinte sondée (380 m^2) était l'occasion de compléter l'état de la donnée sur l'évolution historique de la localité, dont l'occupation gallo-romaine et moyenâgeuse est bien identifiée, mais peu documentée.
Les sondages n'ont toutefois livré aucun vestige structuré. La présence d'anciennes constructions a visiblement entraîné un nivellement du terrain sur la plus grande partie de la parcelle. Un sondage, réalisé dans un espace visiblement non perturbé, a livré quelques éléments mobiliers épars apparaissant à 0,60 m de profondeur (petits tessons de céramique à dégraissant coquillé, faune et charbons de bois). Ces indices sont probablement à mettre en relation avec le site d'habitat du haut Moyen Âge repéré à l'occasion des sondages réalisés en juin 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 62)

Sébastien VILLER

CRÉHANGE
Schaeferei, lotissement de l'Europe, tranche 6

Suite la demande d'une nouvelle extension de lotissement (tranche 6) située au nord de Créhange village, une opération (38 794 m^2) de diagnostic a été prescrite par le service régional de l'Archéologique de Lorraine. Aucun indice de site n'a été observé sur cette zone, bien que le projet se situe dans un périmètre archéologiquement sensible. En effet, les vestiges d'une *villa* gallo-romaine ont été mis au jour lors d'une précédente opération (*cf. Bilan scientifique régional 1996*, p. 64), située à 130 m de cette nouvelle tranche.

Gilles MANGIN

DIEUZE
La Collérie, zone artisanale

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la création d'une zone artisanale, *La Collérie*, sur une surface de 32 345 m^2, qui n'a révélé aucun indice ou vestige archéologique sur la parcelle concernée. Le terrain est cependant fortement anthropisé car il s'agit d'un ancien espace de stockage de terre. En effet, pour l'implantation de la future zone artisanale, une remise à niveau du terrain a nécessité d'importants travaux de terrassement. De fait, on a pu constater qu'un décapage avait été pratiqué pour la mise en œuvre d'une précédente plate-forme de stockage de remblais, ce qui explique l'absence de terre végétale et de limon sur le site. Le sous-sol est, quant à lui, composé essentiellement d'argile jaune compacte de l'étage géologique du Trias moyen.

Gilles MANGIN

DIEUZE
Languedat, lotissement Les Côteaux du Lindre

C'est un projet d'aménagement de lotissement par la commune de Dieuze qui a suscité une opération de diagnostic archéologique préventif, réalisée sur une surface de 58 465 m^2.
Les sondages n'ont pas révélé de site, cependant, dans l'angle nord-ouest de l'emprise, du côté de l'actuelle agglomération, quelques artéfacts constitués d'éléments céramiques très fragmentés, de quelques pierres et d'éléments fauniques répandus sous la terre végétale (0,20 m d'épaisseur) dans le niveau de labour (0,30 m d'épaisseur) témoignent de la proximité ou de la dislocation d'éléments liés à une occupation datant de la fin du XVIIIe-début XIXe s. (terre cuite glaçurée, non glaçurée, faïence, grés, *etc.*). Ces éléments ont fait l'objet d'une détermination et sont consultables au dépôt archéologique de Scy-Chazelles.
Hormis ces indices d'occupation, aucun site n'a été décelé.

Sophie GALLAND

ENNERY
Grands Thionvilles, la Croix Chênes, ZAC des Bégnennes

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic archéologique réalisé à l'occasion de la création de la *ZAC des Bégnennes*, sur 28 ha, a permis de repérer trois sites, deux étant attribuables au premier âge du Fer et le troisième à l'époque gallo-romaine (première moitié du Ier s. de n. è.).
Le site 1 est situé au sud-ouest du projet, vis à vis du rond point de la R.D. 1. Un sondage élargi de 10 m de long a permis de reconnaître une fosse protohistorique apparaissant à une profondeur de - 0,50 m. Celle-ci correspond à une fosse d'extraction de matériaux contenant de la céramique détritique du début de l'âge du fer (Hallstatt C). La présence de niveau de sol et de tout autre indice d'habitat (trou de poteau, foyer, puits, *etc.*) n' a pas été observée en périphérie de cette structure.
Le site 2 se trouve à l'ouest de l'emprise, entre le gazoduc et la piste cyclable. Il s'agit d'une fosse polylobée découverte à une profondeur de - 0,50 m. Celle-ci présente des dimensions relativement importantes (2 m sur 4,50 m). Le mobilier recueilli atteste une datation au Hallstatt D. Le site 2 présente des caractéristiques du même ordre que le site 1 (structure isolée, absence de niveau de sol, *etc.*).
Le site 3 se positionne dans la partie nord-ouest du projet, lui aussi entre le gazoduc et la piste cyclable. Il est caractérisé par une seule structure qui contient des rejets de crémation, seul indice conservé permettant d'attester l'existence d'une nécropole gallo-romaine attribuable à la première moitié du Ier s. de n. è.
L'étude de ces gisements peut s'inscrire dans le programme global d'étude diachronique mené depuis 1990 qui constitue des éléments de référence pour l'analyse de l'occupation du sol durant la protohistoire dans la région.

Gilles MANGIN

ENNERY
Les Vieilles Eaux, les Rayus, Mancourt, sablières Dier, tranche 2, parcelle 7

Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Un diagnostic, couvrant une surface de 116 620 m^2, a été prescit sur la commune d'Ennery, au lieu-dit *Mancourt*, dans un contexte archéologique riche, et en complément d'une opération de sondages débutée en 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 63). La totalité de l'opération couvre une superficie de 399 642 m^2, qui correspond à une zone destinée à l'exploitation de granulats par l'entreprise Sablières Dier.
Cette opération a révèlé une occupation protohistorique attribuable au Bronze final III et/ou au Hallstatt, une occupation très localisée correspondant à un habitat du haut Moyen Âge et une occupation allant du Moyen Âge classique au bas Moyen Âge. Quelques sondages isolés ont également permis de localiser : un fossé gallo-romain, des chablis et un foyer de déforestation, qui pourraient remonter à la protohistoire ainsi qu'une fusaïole médiévale.
La problématique de recherche pour la protohistoire concerne l'évolution d'une petite unité d'habitation qui se développe à partir du Bronze final et durant le premier âge du Fer (fosses, bâtiments sur poteaux) dans un cadre naturel modifié et aménagé (foyers de déforestation, chablis). En ce qui concerne La Tène finale et l'époque romaine, seul un fossé a été repéré qui a livré de la céramique de la fin IIIe - début IVe s de n. è. Pour le haut Moyen Age (VIe-VIIe s.), un ensemble de structures semble caractériser un habitat fondé sur poteaux, proche de la zone de vestiges protohistoriques. Enfin, à proximité de l'actuelle ferme de Mancourt, s'esquisse un ensemble de structures évoquant un habitat et une zone de dépotoir(s) d'animaux de grande taille située dans un contexte chronologique allant du XIe au XVe s.
La mise en corrélation des données du diagnostic de 2003 et de l'opération de 2004 apporte une vision plus complète de l'organisation des différentes occupations:
- La Protohistoire, avec deux grandes zones, compte plusieurs phases :
    - la première, datée de l'âge du Bronze final I au Bronze final IIIa ou b puis du Hallstatt,
    - la seconde, datée du Bronze final IIIb au Hallstatt,
    - à noter, enfin, une zone constituée de foyers de déforestation, de datation indéterminée, mais située en contexte protohistorique.
- L'Antiquité est représentée dès le Ier s. av. n. è. jusqu'à la fin du IIIe ou le début IVe s. de n. è. avec un site placé, au moins en partie, sous les vestiges médiévaux proches de la ferme.
- Les vestiges médiévaux sont attestés pour les VIe-VIIe s. et du Xe au XVIe s. à l'emplacement du village disparu de Mancourt, dont la première mention écrite

remonte à 1276. Il s'agit d'un village du pays messin et d'une seigneurie avec droit de haute et basse justice. Mancourt était alors rattaché à la paroisse de Hauconcourt. Aujourd'hui, une ferme fortifiée en élévation et en activité se pérennise aux abords des vestiges archéologiques révélés.
L'intérêt archéologique de ce diagnostic est de faire apparaître, tout d'abord pour la Protohistoire, la vision d'une unité d'habitation qui se déplace sur un petit secteur en révélant des zones vides mais également, une zone de déforestation. Ensuite, on peut signaler que l'on a la chance de pouvoir suivre l'évolution d'un habitat rural depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Sophie GALLAND

FALCK
L'Étang derrière l'Église

Un projet communal, prévoyant la création d'un étang et l'aménagement de ses berges, a suscité une intervention de diagnostic archéologique préventif sur une surface de 9 000 m^2.
Falck se situe dans le Warndt (entre Sarrelouis et Saint Avold), un secteur géologiquement caractérisé par une formation du Trias inférieur constituée de grès à forte minéralisation de cuivre et de plomb. Ce contexte naturel a suscité une intense activité minière attestée au moins depuis l'Antiquité. L'emprise sondée, sise au pied du versant ouest de l'éperon *La Grande Saule*, occupée par un site d'extraction de plomb et de cuivre, exploitée depuis l'époque médiévale jusqu'au XVIIIe s., était extrêmement sensible archéologiquement.
Les sondages ont été entrepris dans une peupleraie fraîchement déboisée, située en fond de vallée et traversée par des ruisseaux. Il s'agit d'une zone humide constituée alternativement de niveaux de tourbe et de niveaux d'argile fine ainsi que de cônes de déjection de talwegs formés sur le versant de la colline.
Les niveaux diagnostiqués n'ont révélé aucun vestige anthropique, toutefois il est à noter que les sondages n'ont pas atteint le terrain naturel.

Sophie GALLAND

FAMECK, FLORANGE - UCKANGE
ZAC Sainte-Agathe

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

Une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée sur une superficie de 29,8 ha, dans le cadre de l'extension d'une ZAC sur les communes de Fameck, Florange et Uckange. Celle-ci a permis la découverte de 8 sites structurés dont les datations s'échelonnent du Néolithique à l'époque romaine.
Le site 7 n'est pas daté précisément, mais la présence d'une petite structure aux parois rubéfiées permet d'envisager une datation du Campaniforme. La présence de poteaux laisse supposer l'existence de constructions, ce qui est exceptionnel pour un habitat de cette période.
Le Bronze final est attesté par deux habitats. Le mobilier récolté lors des sondages est cependant trop peu abondant pour autoriser une datation fine, mais il serrait intéressant de vérifier si l'un de ces habitats peut être mis en relation avec une petite nécropole anciennement fouillée sur la ZAC.
Le Hallstatt est attesté au sud de la ZAC. Faiblement structuré, il est peut-être érodé, ou bien le cœur du site se situe en dehors de la zone sondée (zone de protection des conduites de gaz et A31). Quelques fragments de céramique découverts hors structure peuvent encore être attribués à cette période. Ce mobilier atteste de la proximité d'un habitat localisé vraisemblablement en dehors de la ZAC.
Deux habitats peuvent être datés de la période suivante (La Tène). L'un d'eux semble peu structuré et n'est attesté que par un ou deux greniers. Le second site, en revanche, est particulièrement intéressant vu l'état de conservation des bâtiments qui y sont repérés. En outre, on peut supposer que la durée d'occupation a été courte. Un ensemble de céramiques serait donc particulièrement utile à l'établissement de la typochronologie régionale du second âge du Fer. Il serait également intéressant de vérifier si cet habitat peut être mis en relation avec la nécropole localisée à quelques centaines de mètres au nord-est (*cf. Bilan scientifique régional 1999*, p. 68).
L'époque romaine est également attestée par deux sites distants de 250 m environ.
Le mobilier collecté à l'occasion de cette campagne se répartit sur toute la durée de la période (Ier-IVe s. de n. è.) et il est possible que ces deux occupations soient consécutives. Sur le secteur, les données concernant l'époque romaine sont les plus abondantes. Elles ne représentent pourtant que 8 habitats et une nécropole sur un secteur de 20 km^2 (exception faite du *vicus* de

Florange).
Une intervention sur ces habitats pourra fournir des informations sur la nature et la densité d'occupation à cette période. La fouille du site 1 devrait, par ailleurs, apporter des informations sur la tabletterie romaine. En outre, il sera sans doute possible de mettre en relation ce site avec la petite nécropole localisée à quelques centaines de mètres à l'est (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 60).

Thierry KLAG

FAULQUEMONT
Longchamps, Super U

Le diagnostic archéologique réalisé à Faulquemont *Le Longchamp* (R.D. 19) sur près de 4 ha, à l'emplacement d'un futur supermarché *Super U*, n'a révélé aucun vestige archéologique. Les sondages ont une profondeur moyenne de 0,30 m. Le substrat est constitué d'argile en alternance avec un niveau calcaire sur lequel s'est développée une couche d'argile brune légèrement limoneuse d'une puissance variable. La couche de terre végétale est faible, d'une épaisseur maximale de 0,10 m.

Olivier FAYE

FLÉTRANGE
Kirtzling, lotissement les Marronniers

Un projet de création de lotissement à Flétrange, commune contiguë à Faulquemont et située à l'est de cette dernière, a nécessité une opération de diagnostic archéologique préventif sur une surface de 21 824 m^2.
Les sondages se sont révélés négatifs, ce qui peut s'expliquer par l'émergence immédiate des bancs calcaires au niveau de la surface du sol, preuve d'une érosion certaine. Près du cœur du village, contre les maisons, les sondages ont percé une couche de terres noires de jardin, atteignant une puissance de 0,90 m, qui n'a révélé aucun indice de site archéologique ou d'occupation ancienne.

Sophie GALLAND

FORBACH
Rue de la Marne, lotissement Bellevue, tranche 4

Des sondages archéologiques ont été réalisés à Forbach, sur une superficie de 23 119 m^2, préalablement à l'aménagement de la quatrième tranche du lotissement *Bellevue*, rue de la Marne. Aucun vestige n'a été relevé.

Marie-Pierre PETITDIDIER

GUÉNANGE
Sur le Petit Étang, lotissement artisanal Bellevue, tranche 2

Gallo-romain

Les sondages ouverts (1 150 m^2 sur les 1,56 ha du projet) ont permis de localiser l'origine des matériaux de céramiques de constructions (tuiles et briques de four) et de préciser le contexte archéologique autour de l'atelier de tuilier déjà repéré en 1995 (*cf. Bilan scientifique régional 1995*, p. 66). Ils ont également permis d'évaluer le nombre peu important de structures, ainsi que leur faible étendue et conservation. Des structures annexes ou périphériques à cet atelier, si elles ont existé, se sont trouvées en situation d'érosion. C'est ce que confirme l'observation des fossés et des différentes structures répertoriées ci-dessus. Tous ces vestiges sont en

effet conservés seulement sur quelques centimètres d'épaisseur, et jamais plus que 0,20 m. Le nombre des vestiges et des structures conservés est peu important, donnant l'image d'une faible concentration d'un site diffus.
Un chemin vraisemblablement contemporain du site d'atelier de tuilier, a été suivi dans sept sondages sur une cinquantaine de mètres. Il est faiblement conservé, mais il possède encore quelques traces de recharges de pierres calcaires. Il a les caractéristiques d'un chemin creux de catégorie secondaire, il possède un tracé rectiligne. Il vient du nord pour semble-t-il venir desservir l'atelier d'époque antique. Ce chemin n'a pas laissé de trace particulière dans le parcellaire postérieur. Les fossés et les drains installés parallèlement à ce chemin semblent lui être contemporains.

Jean-Denis LAFFITE

GUERSTLING
Lotissement Vorderste Huf

L'opération de diagnostic archéologique préventif réalisée pour un futur lotissement au lieu-dit *Vorderste Huf* s'est avérée négative. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Le projet (17 633 m^2 au total) est situé au nord-est du village, sur le versant ouest de cette partie de la vallée de la Nied. Le terrain présente une pente de 2 % avec une forte érosion du sol et une très faible couverture pédologique, laissant apparaître le substrat (argile verte et marne calcaire) à 0,20 m de profondeur en moyenne.

Gilles MANGIN

HAGEN
Rue de la République, lotissement Le Clos Saint-Antoine

La création d'un lotissement résidentiel à Hagen, lotissement *Le Clos Saint Antoine*, rue de la République, a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. Celle-ci s'est révélée négative. La superficie sondée était de 1,2 ha. Les terrains concernés sont constitués d'une fine couche de terre arable, d'une couche de limons argilo-sableux de recouvrement de 0,10 m à 0,60 m d'épaisseur et d'argiles graveleuses panachées jaune orange.

Franck GÉRARD

HAGONDANGE
Rue Gabriel Péri

Une opération de diagnostic a été réalisée à l'occasion de la construction du petit projet de lotissement collectif, *Les terrasses de Sainte-Marie*, qui s'étend sur une surface de 6 630 m^2. Celle-ci n'a révélé aucune présence de vestige archéologique, dans ce secteur sensible où un habitat protohistorique et une nécropole gallo-romaine ont été mis au jour à moins de 80 m, lors d'un diagnostic réalisé en 2000 (*cf. Bilan scientifique régional 2000,* p. 79). On a pu constater que le terrain a été bouleversé sur toute sa partie supérieure par la réalisation de terrassement puis l'apport de remblais correspondant à d'anciennes friches industrielles des communes d'Hagondange et de Talange. Le terrain, situé sur la rive gauche de la Moselle, présente un substrat composé d'alluvions vosgiennes du Quaternaire.

Gilles MANGIN

HANGVILLER
Schifferling, lotissement rue des Champs

Un diagnostic archéologique a été réalisé au mois de septembre à Hangviller, rue des Champs, au lieu-dit *Schifferling*, sur une surface de 9 828 m^2, préalablement à l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation. Le projet est localisé en bordure ouest du village de Hangviller, sur une forte pente exposée au sud-ouest. Le substrat y est constitué de marne et de calcaire et, sur la moitié inférieure du terrain, il est recouvert de colluvions dont l'épaisseur varie de 0,10 m à 0,90 m. Aucun vestige structuré n'a été mis au jour.

Marie-Pierre PETITDIDIER

HAUCONCOURT
Lotissement rue de l'Église

Le projet de création d'un lotissement (0,32 ha) au cœur du vieux village de Hauconcourt et à proximité immédiate de l'église nécessitait une intervention archéologique afin de vérifier l'absence ou la présence de vestiges archéologiques. Aucun élément structuré n'a cependant été mis au jour à cet emplacement.

Franck GÉRARD

HOMBOURG-HAUT
Auf des alten Schloss, le Château, tour nord-ouest

Moyen Âge - Moderne

Cette intervention archéologique, prescrite parallèlement à des travaux de restauration de la rampe d'accès au château, et avant la restauration de la tour nord-ouest, a permis de mieux cerner les dimensions (plan, profils et élévations), les caractéristiques propres (taille des blocs, traces d'outils, *etc.*) et la méthode de construction de la tour, le parement étant réalisé en « pierres sèches ».
Les vestiges actuels du front ouest du château, quoique très profondément ruinés, sont représentatifs de toutes les périodes architecturales qu'a connu le site : les deux tours et la courtines remontent au XIIIe s., la tour nord-ouest ou *tour des Prêtres* montre une bonne partie du parement de son chemisage du XVe s., la rampe et son mur de soutènement, structurés comme une fausse-braie, sont très certainement des vestiges d'une barbacane faisant partie des aménagements défensifs du XVIe s.

Sébastien JEANDEMANGE

INSMING
Rues des Chênes et des sapins, lotissement communal Belle Forêt

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée à l'occasion de la construction du lotissement communal *Belle Forêt* sur une surface de 14 425 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

JURY
Rocade Sud de Metz et créneau Orny-Liéhon, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies, A3 sur voie SNCF

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur la commune de Jury dans le cadre du projet de réalisation d'un ouvrage d'art sur voie SNCF concernant la déviation et la mise à 2 x 2 voies de la R.D. 955 entre la rocade sud de Metz et le créneau d'Orny-Liéhon. La superficie concernée par le diagnostic est approximativement de 4,2 ha. Aucun vestige ou site archéologique n'a été mis au jour dans cette emprise.

André GLAD

KIRSCHNAUMEN
Rue de l'Abbé Simminger

Moderne

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une superfice de 800 m^2. La partie sud-ouest de l'emprise de ce sondage est occupée par les fondations d'un bâtiment moderne, vraisemblablement démoli anciennement. Les fondations de cette construction sont légères et les matériaux issus de son démantèlement peu abondants. Aucune autre structure n'a été mise au jour.

Franck THIÉRIOT

KIRVILLER
Chemin de Hazembourg, lotissement rue de la Forêt, tranche 2

Le projet d'extension d'un lotissement, situé rue de la Fôret à Kirviller, a entraîné la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique qui a porté sur une surface de 11 688 m^2. Le substrat formé de limons des plateaux, produits par l'altération des marnes irisées du Keuper inférieur, est atteint directement sous la terre végétale, dont l'épaisseur moyenne varie de 0,15 à 0,30 m. Cette intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

LA MAXE
Rue Principale, lotissement La Vaquinière

Le projet est localisé au sud du village actuel de La Maxe, commune située dans la plaine alluviale de la Moselle à trois kilomètres au nord de Metz. Il couvre une surface totale de 1,46 ha et vise deux parcelles cadastrales situées sur la rive gauche de la Moselle à 1,65 km de son cours actuel. Sur l'emprise du projet, la terrasse alluviale est entaillée par de nombreux petits chenaux de débordement qui, pour la plupart, sont comblés de limon sableux quasi stérile. Toutefois, un chenal situé le long de la limite nord du futur lotissement contient dans les niveaux supérieurs de son comblement une couche de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur dans laquelle ont été recueillis de nombreux fragments de poterie datés de la fin de l'âge du Bronze. Ce mobilier provient probablement de l'érosion d'une occupation toute proche dont aucun vestige structuré n'a pu être décelé.

Laurent THOMASHAUSEN

LAGARDE
Prés de Pouilline, ferme de Jambrot

Le diagnostic archéologique préventif réalisé sur une surface de 12 500 m² dans le cadre de l'implantation de deux importants poulaillers s'est révélé négatif.

Nicolas MEYER

LAQUENEXY
Les Malgraissés

L'opération de diagnostic préventif réalisée à l'occasion de la construction du lotissement *Les Malgraissés* (7 720 m²) n'a pas révélé la présence de vestige ou d'indice archéologique. Le terrain est occupé actuellement par des vergers et quelques parcelles en friche. La couverture pédologique présente une épaisseur de 0,40 m de limon argileux, reposant sur un sous-sol composé d'argile jaune compacte.

Gilles MANGIN

LELLING
Letten, lotissement Les Terrasses de Lelling

Le projet d'extension du lotissement *Les Terrasses de Lelling*, sur une surface de 18 608 m², a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic sur les parcelles concernées par les travaux. Dans ce secteur, qui pésente un pendage nord-sud sensible, le terrain naturel (marnes-calcaires jurassiques) est atteint directement sous la terre végétale. Cette opération de sondage archéologique s'est avérée négative.

Franck THIÉRIOT

LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD
R.D. 910, Schinsborn, rotes Kreuz, projet Grundfos

Le projet d'extension de l'usine Grundfos à Longeville-lès-Saint-Avold a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic sur une surface de 72 795 m², dont 50 000 ont effectivement été sondés, situation motivée par les modifications apportées au projet initial. Le terrain naturel de ce secteur est formé de sables gréseux ocres à rouges du Warndt (Trias) provenant de l'altération des grès du Buntsandstein inférieur-moyen. Ces formations, dont le toit est fortement altéré par des bioturbations (racines, fouisseurs, pratiques agricoles, *etc.*) sur une profondeur pouvant atteindre 0,6 m, sont atteintes directement sous la terre végétale. Des recouvrements superficiels colluviés ont été rencontrés ponctuellement dans les secteurs de bas de pente. Il s'agit de sables bruns dont l'épaisseur ne dépasse pas 0,5 m. Cette opération de diagnostic archéologique s'est révélée négative.

Franck THIÉRIOT

LUTTANGE
Rue de Metz, lotissement
Les Résidences du Parc du Château

Le projet est localisé sur la commune de Luttange, village situé sur le plateau à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Metz. Il couvre une surface totale de 0,5 ha. et concerne une parcelle située au centre du village, à proximité de l'ancien château. Le sous-sol, composé de marne et de calcaire, est recouvert d'une couche de limon argileux dont l'épaisseur varie de 0,40 m à 0,70 m. Dans le talweg qui traverse perpendiculairement la parcelle, l'épaisseur des limons accumulés atteint une puissance maximale de 1,40 m. Dans ces niveaux ont été collectés quelques fragments de céramique protohistorique et gallo-romaine. Un niveau de remblai, localisé dans l'angle nord-est, a livré des fragments de tuile, d'ardoise et de moellons calcaires, probablement liés à l'existence du château. Aucun autre indice n'a été mis au jour.

Laurent THOMASHAUSEN

MARLY
La Grange aux Ormes, lotissement
Les Hameaux de la Grange

Néolithique - Âge du Bronze
Âge du Fer - Gallo-Romain

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur une superficie de 61 340 m^2, a permis de mettre au jour un petit enclos circulaire qui pourrait être lié à une structure funéraire campaniforme ou datable d'une phase indéterminée de l'âge du Bronze.
Des traces d'habitat datées du Bronze final, constituées de négatifs de poteau et de structures excavées, sont localisées sur la bordure d'un premier paléochenal. Sur un autre secteur, une occupation de la fin de l'âge du Bronze est de nouveau attestée par la présence d'une vaste fosse d'extraction de matériaux limono-sableux.
Un bâtiment quadrangulaire de 4 m^2 à quatre poteaux d'angle témoigne d'une implantation humaine de la fin du l'âge du Fer située hors des secteurs d'occupation du Bronze final.
Sur la partie sommitale du relief, les étapes chronologiques laténiennes LT C/D sont documentées par plusieurs fragments céramiques provenant d'une structure excavée. À proximité de cette fosse, un bois gorgé d'eau correspondant à un poteau à base plate recoupe le comblement gallo-romain d'un second paléochenal. Une fosse de creusement appartenant à un autre gros poteau a pu être observée à proximité. Tous deux appartiennent probablement à l'infrastructure d'un bâtiment.
Au vu de la profondeur d'enfouissement des vestiges archéologiques et de leur localisation spatiale, le projet de lotissement pavillonnaire ainsi que ses voiries ont un impact destructeur sur les quatre secteurs archéologiques. Une opération de fouilles préventives sera donc prescrite au cours de l'année 2005.

Jean-Charles BRÉNON

METZ
Église Saint-Clément

Moderne

La fondation de l'abbaye Saint-Clément trouve ses origines dès le haut Moyen Âge dans le quartier hors les murs du Sablon, probablement sur le lieu d'inhumation de l'évêque Saint Clément qui aurait exercé son ministère au IIIe s.
Elle connaît un essor certain dès le Xe s. mais doit être abandonnée en 1552, date du rattachement de la ville au royaume de France qui provoque d'importants travaux d'aménagement urbain liés aux fortifications.
Les religieux trouvent alors refuge dans le couvent dit des Pucelles de la Vigne-Saint-Marcel, rue du Pont-des-Morts. Lorsque ces bâtiments conventuels sont à leur tour démolis en 1565, les bénédictins de Saint-Clément sont amenés à s'installer dans une grande maison ancienne, appelée *L'hostellerie de la Licorne*, située en Franconruë dans le quartier du Pontiffroy

au nord-ouest de la ville. La Franconruë ou rue du Pontiffroy, actuellement la rue de la Tour-aux-rats, fait partie d'un réseau viaire établi dès l'Antiquité, qui s'est maintenu en partie jusqu'à ce jour et qui a fortement conditionné le parcellaire ancien et actuel.
Les moines de Saint-Clément ont, dans un premier temps, occupé la vieille demeure puis ont agrandi leur propriété et procédé dès 1661 à d'importantes campagnes de construction auxquelles appartiennent la plupart des bâtiments actuellement conservés. En 1683, débutent les travaux de constructions de l'église qui connaissent de longues périodes d'arrêt puis de reprise, l'édifice n'étant achevé qu'en 1737. L'abbaye devient, en 1784, une école de mathématiques pour le corps royal d'artillerie puis, en 1791, une caserne. En 1855, elle est transformée en collège par les Jésuites.
De nos jours, l'église, encore vouée au culte, fait régulièrement l'objet de travaux. En 2004, le propriétaire, la Ville de Metz, a souhaité procéder à la réfection des planchers situés sous les deux rangs de bancs dans la nef. Pour cela, chacun des deux planchers et les maçonneries sous-jacentes ont été démontés sur 20 m de long pour 3 m de large et une trentaine de centimètres de profondeur, formant ainsi deux tranchées entre la troisième et la septième travée de la nef. Des murs sont alors apparus dans la tranchée est, entre la cinquième et la septième travée, disposés selon la même orientation que l'église. Le mur principal, le plus long, observé sur 9,5 m, présente une largeur moyenne de 0,6 m. Son extrémité sud forme un angle droit avec un autre mur et présente en contre bas une dalle signalant vraisemblablement un emmarchement et donc une pièce enterrée. À 3,5 m de ce premier angle, un autre mur, de même largeur, se développe à angle droit avec le mur principal, donnant ainsi forme à une seconde pièce. À l'intérieur de ces deux pièces synchrones, les murs sont recouverts par un enduit finement lissé blanc, où apparaît un décor incisé, semble-t-il, sur enduit sec (lignes formant des décors géométriques). L'extérieur du mur principal est également couvert par un enduit plus grossier et sans décor. Par ailleurs, il marque, à divers endroits, des niveaux d'arrêt et de ressaut indiquant la présence de sols peu profonds. Ces derniers ont été ponctuellement dégagés et correspondent à des *terrazzos* plus ou moins effondrés. L'extrémité sud du mur principal est recouverte par un très gros mur perpendiculaire qui correspond à l'axe de la cinquième travée et qui semble appartenir à la structure de l'église. Dans la tranchée ouest, ce gros mur recouvre également un *terrazzo* lié à un mur qui aménage, semble-t-il, une trémie permettant de donner accès à un volume inférieur, aucun dégagement profond n'ayant été réalisé afin de limiter les désordres que des tassements différentiels pourraient opérer sur les aménagements de sol à construire.
On peut noter la présence d'ossements humains (*coxal*, *scapula*, côtes, *etc*.) en position secondaire dans les remblais, qui correspondent sans doute à une sépulture déplacée, voire réduite, lors de travaux de sols antérieurs. Le sol de l'église présente, par ailleurs, deux grandes dalles calcaires juxtaposées et munies de tenons de préhension qui laissent supposer la présence d'un volume inférieur dont aucun ne semble connaître actuellement la nature.
L'ensemble de ces vestiges, découverts à moins de 0,30 m sous le dallage de l'église actuelle, peut correspondre à une crypte enterrée dont on aurait perdu le souvenir et qui pourrait être liée au souci des moines de protéger, entre autres, les reliques de Saint-Clément, dont on sait qu'ils ont assuré les translations successives. Il peut également s'agir des vestiges de l'édifice médiéval de l'*Hostellerie de la Licorne* que les moines ont occupé de 1565 à sa totale disparition, durant la deuxième moitié du XVIIe s. Les volumes enterrés de cette demeure peuvent par ailleurs avoir été réutilisés en crypte.

Marie-Paule SEILLY

METZ
Ferme de la Haute Bévoye

Moyen Âge

La *Haute Bévoye* est une ferme château localisée au sud de Metz. Souvent associée à la ferme de la *Basse Bévoye*, située à proximité, il s'agit d'une seigneurie de haute, moyenne et basse justice du pays messin mentionnée dans les sources dès le XIIIe s. Ses dispositions actuelles présentent un quadrilatère délimité par un mur, doublé par un fossé qui a été comblé au XXe s. Deux des angles sont encore renforcés par des tours, une ronde au nord-ouest et une carrée au sud-ouest. Deux autres tours rondes sont intégrées dans un long corps de bâtiment à vocation agricole qui constitue (ou qui s'appuie sur) la courtine nord et une partie de la courtine est. Aucun élément attestant la présence d'une résidence n'est identifiable. Par ailleurs, le logis principal est établi depuis le XVIIIe s. dans une grosse maison bourgeoise construite en dehors du volume médiéval.
Au début des années 2000, l'ensemble de la ferme médiévale a fait l'objet d'une réhabilitation. À cette occasion, le propriétaire a souhaité redonner forme aux fossés et a donc demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique. À cette occasion, cinq sondages ont été ouverts perpendiculairement au fossé mais ils n'ont

livrer que des informations très décevantes. En effet, si le fond du fossé a été atteint dans trois des sondages, les deux autres, rapidement ennoyés, n'ont pas permis de réaliser des relevés fiables. Une couche de tourbe noire, qui tapissait le fond du fossé avant son remblaiement, a été repérée à des profondeurs différentes d'un sondage à l'autre, semblant indiquer un pendage du sud vers le nord, correspondant au pendage naturel du terrain.

De même, l'escarpe et la contre-escarpe ont été difficiles à percevoir en raison peut-être de destructions opérées lors du remblaiement du fossé. Aucun mobilier datant n'a été récolté dans le niveau tourbeux.

Marie-Paule SEILLY

METZ
Place Saint-Martin

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

Suite à la réalisation de terrassements profonds, destinés à la mise en place d'installations techniques enterrées, dans ce secteur au cœur du périmètre anciennement urbanisé, une intervention ponctuelle a permis d'effectuer quelques observations sur la puissance et les principales caractéristiques de la stratification.

Pierre THION

METZ
Rue de la Grange aux Bois, FIM, aménagement destiné aux manifestations de plein air

Au début de l'année 2004, la Ville de Metz a mis en œuvre des terrassements en vue de l'aménagement d'une aire plane destinée aux manifestations de plein air (foire de mai, *etc*). La zone concernée par les travaux est située au sud des bâtiments du centre des congrès. Une vingtaine d'années auparavant, la construction de ces derniers avait déjà nécessité des terrassements importants dans la partie orientale en abaissant la pente « naturelle » du terrain. En conséquence, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a limité la phase de diagnostic au secteur occidental quant à lui remblayé durant ces travaux. Le projet consiste à aplanir cette pente artificielle d'une surface totale de 31 186 m^2.

L'emprise diagnostiquée, de 27 180 m^2, n'a pas révélé d'indice archéologique.

Franck GAMA

METZ
Rue de la Grange aux Bois, FIM, création parking et bassin de rétention

À la suite des sondages de diagnostic archéologique réalisés au mois de janvier 2004 dans le cadre de l'aménagement destiné aux manifestions de plein-air, rue de la Grange-aux-bois à Metz *(cf. supra)*, une opération de même nature a précédé la construction d'un bassin de rétention et d'un parking de surface entre cette dernière voie et la route de Strasbourg (R.D. 955). Le diagnostic réalisé a concerné 3 % de la surface accessible et affectée par l'aménagement (40 206 m^2 dont 4 375 m^2 inaccessibles). Le terrain est formé d'une épaisse couche de remblai consécutif à la construction de la foire internationale de Metz, qui a ensuite servi de décharge (moteur, huile, déchets de construction, *etc.*). La terre végétale ancienne repose sur des séquences d'alluvions formées d'argiles jaunes à gris-bleus très compactes d'une puissance minimale de 2 m. Aucun vestige archéologique n'a été observé.

Franck GAMA

METZ
Rues Belles-Isles et de la Caserne

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

L'évaluation du potentiel archéologique enfoui de l'aire de stationnement dans la partie septentrionale du Pontiffroy se base sur les résultats des quatre sondages de diagnostic effectués en 2004 mais aussi sur ceux opérés au sein même de ce terrain en 1984, puis 1985 et des opérations préventives menées entre 1988 et 1998.

Ces études s'accordent pour mettre en avant les intérêts de ce site pour la connaissance de la topographie historique de cette partie de l'espace urbanisé ancien.

Notamment, une réelle opportunité est donnée d'étudier l'anthropisation puis l'urbanisation d'un site *a priori* peu favorable que constituent des terrains inondables. Les traces de labour à l'emplacement de *l'Hôtel de police* (1985) augurent d'un bon état de conservation des paléosols. La question de leur datation reste posée. Le thème des dépôts alluviaux en lien avec les débordements de la rivière peut profiter dans cet espace de l'apport d'études sédimentologiques et micromorphologiques utiles à la connaissance du site et plus largement à l'histoire du climat.

Au-delà de cette thématique, les modalités d'urbanisation de ce secteur sont pour l'instant mal connues. En effet, les niveaux primitifs n'ont que rarement pu être abordés sur des surfaces significatives, notamment en raison du temps imparti à certaines opérations et des choix de fouilles. Les opérations récentes menées dans le secteur livrent des données divergentes. Dans le cadre de l'opération *Jardins du Mail* (1988), les premières traces d'occupation, datées de la première moitié et du milieu du Ier s. de n. è., consistent en des fosses de taille variée, auxquelles succède un premier habitat en matériau léger, attribuable au milieu à la seconde moitié du Ier s. À l'ouest, pour l'opération *1, rue Saint-Vincent* (1994), pourtant plus éloignée de l'axe Metz-Trèves, les premières traces d'occupation structurées semblent légèrement plus précoces. À un premier niveau de galets préfigurant déjà la limite ultérieure de la voirie, succèdent plusieurs constructions mitoyennes en matériaux légers, datées du deuxième quart du Ier s. L'ouverture de surfaces conséquentes au contact de l'axe structurant du quartier devrait permettre de percevoir plus clairement les modalités, la chronologie et l'organisation de ces occupations précoces.

Bien que fréquemment abordé par les fouilles, le thème du réseau viaire antique demeure un axe privilégié de la recherche dans ce secteur de la ville. En particulier, la trame nord-sud des voies doit être vérifiée. En l'occurrence, l'étude la plus récente montre l'existence d'une nouvelle rue vers le nord, qui se situe par rapport à l'axe Metz-Trèves à une distance de l'ordre du double de celle entre ce même axe et la voie nord-sud mise au jour lors de l'opération *Parking du Conseil Régional* (1986). L'existence d'un axe antique dans le prolongement de cette dernière pourra être vérifiée et permettra de confirmer ou d'infirmer une éventuelle régularité des voies nord-sud parallèles à l'axe majeur Metz-Trèves. Cette dernière pourra bénéficier, à cet égard, de précisions quant à son tracé et éventuellement concernant son évolution durant l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge. Des interrogations idoines se posent quant à la trame est-ouest. Il s'agira notamment de comprendre le développement de ce réseau perpendiculaire à la voie principale, le nombre de rues, leur équidistance et leur abandon éventuel à partir du IIIe s. Enfin, la reconnaissance en plan dans ce secteur, où les sondages de 1985 avaient laissé augurer la présence d'éléments de voirie, permettra de vérifier leur extension et leur orientation.

En ce qui concerne l'habitat, si des questions anciennement posées apparaissent désormais en grande partie résolues (technique et chronologie de l'architecture en matériaux légers), seule l'opération *1, rue Saint-Vincent* en 1994 a jusqu'alors permis, pour ce quartier, d'approcher l'évolution du parcellaire. L'ouverture de surfaces importantes et d'un seul tenant devrait donc permettre, au-delà de données de caractère anecdotique, de mettre en évidence, à l'échelle d'un ou plusieurs îlots, le cadre général de l'urbanisation (morphologie et densité d'occupation des îlots, relations entre domaine privé et domaine public ou supposé tel, structure et évolution du parcellaire, organisation interne des habitats, statut social des habitants, *etc.*). Il semble important de signaler, à cet égard, que le terrain d'étude présente, en tout cas à l'ouest de l'axe Metz-Trèves, un potentiel important en termes de perception du parcellaire compte tenu de l'étendue du cœur de l'îlot libre de bâti.

Enfin, les observations réalisées à l'est de l'axe Metz-Trèves révèlent une stratification bien différente pour l'Antiquité de celle couramment observée sur le reste du quartier, avec un développement plus faible et des niveaux de nature *a priori* différenciée (sols non perceptibles, absence presque totale de traces de mur, *etc.*). Ces caractéristiques devront être vérifiées sur des aires plus vastes, afin de préciser leur origine : phénomène anecdotique, conditions spécifiques de conservation ou nature différente de l'occupation à l'est de l'axe Metz-Trèves ?

Les fonctions des quartiers de la ville antique pourront aussi être abordées. À l'ouest, un artisanat de l'os est clairement identifié, au *1, rue Saint-Vincent* en 1994. De plus, des épandages de scories, principalement au nord à l'*Hôtel de Police* (1986) mais aussi très au sud au *parking du Conseil Régional* (1986), peuvent indiquer une activité métallurgique. Plus éloignée et ponctuelle, la découverte, en 1974, d'indices d'atelier

de potier antique au *square du Pontiffroy, rue de la Caserne*, semble initier une tradition du quartier malgré un long *hiatus*.
Si le repli *intra-muros,* à partir du IIIe s. semble confirmé, à l'exception du lieu *Ad Thermas* plus au sud, l'utilisation de ce secteur durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge reste à préciser. L'hypothèse d'une fonction rurale est avancée ; l'idée d'une décharge ou d'une zone d'épandage de fumure est à explorer. Enfin, la présence d'une voie majeure à la sortie de la cité de l'Antiquité tardive et la mise au jour d'une sépulture en coffre de *tegulae* toute proche (1986) évoquent cette hypothèse topographique classique. Bien que les zones cémétériales antiques soient essentiellement connues au sud de *Divodurum*, le principe d'une nécropole à cet endroit ne peut pas être totalement exclu.
Si la fin de l'occupation antique « traditionnelle » est datée, la reprise n'est attestée par les textes qu'à partir du début du XIIIe s. À cette époque, sa nature est mal perçue : est-ce une occupation rurale (quelques maisons, granges, champs, vergers...) ou artisanale ? Ces deux fonctions se conjuguent-elles sur le même site ou à proximité ? La zone potière reconnue sur 3000 m² au sud du terrain d'étude, dont doit être rapprochée la mise au jour d'un four similaire au nord (1986) et d'un second au centre (1985) laisse penser que cette fonction est largement affirmée aux XIIIe-XIVe s. L'état de conservation des fours et des fosses de rejet, mis en évidence par les fouilles du *Jardin du Mail* en 1988 et de *la salle de réunion du Conseil régional* en 1987, ainsi que le faible taux d'oblitération en cœur d'îlot, déjà signalé *supra*, augurent de résultats prometteurs. De plus, il semble important de mieux appréhender les structures contemporaines de l'activité potière, dont la connaissance reste marginale dans ce quartier. En particulier, les liens avec le bâti détruit dans les années 1960 devraient être abordés. Ce dernier est traditionnellement daté des XVIIe-XVIIIe s. par la présence de baies classiques en façade, mais l'absence d'études précises avant destruction incite à la prudence.
Enfin, pour le Moyen Âge, comme pour les Temps modernes, on peut attendre d'une intervention d'ampleur des résultats significatifs ayant trait aux questions d'hygiène, de gestion des déchets et de culture matérielle (habitudes alimentaires, origine des produits consommés et circuits commerciaux, statut des habitants, *etc.*), domaines pour lesquels ce quartier demeure très peu documenté.

Franck GAMA

METZ
Rues de Tivoli et Georges Ducrocq, nouvelle maternité Sainte-Croix

Le projet de construction de la nouvelle Maternité Sainte-Croix a entraîné la réalisation d'une campagne de diagnostic archéologique sur une surface de 52 939 m². Le substrat de ce secteur est formé soit d'argiles à promicrocéras, puissantes masses d'argiles gris bleuâtre, soit de limons des plateaux. En accord avec les données de la carte géologique, ces formations affleurent directement sous la terre végétale sur la majeure partie de l'emprise (butte et pentes de Tivoli). Seule une petite frange de terrain, située en bordure de la Seille, à l'ouest du secteur sondé, montre une séquence de colluvions qui se développe vers l'ouest pour atteindre rapidement 2,50 m de puissance. Dans ce secteur, les alluvions de la Seille ne sont présentes que de manière anecdotique. Elles sont principalement marquées par des horizons sableux épais de 0,50 à 0,20 m qui reposent directement sur le terrain naturel. Les sondages réalisés lors de cette intervention n'ont pas révélé de vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

METZ
Gallo-romain

Technopôle, 4 rue Augustin Fresnel, CIRAM

Les sondages archéologiques, réalisés sur l'emprise du futur CIRAM (14 790 m²), ont permis de repérer une petite nécropole gallo-romaine. Une fibule prélevée dans une incinération a permis de dater cette occupation de la première moitié du Ier s. de n. è. Du fait de la proximité de cette nécropole avec la voie romaine Metz-Strasbourg, celle-ci est vraisemblablement à mettre en relation avec l'un des établissements ruraux antiques implantés à la périphérie de la cité de Metz, aux abords de ce grand axe de communications.

Gilles MANGIN

METZ
ZAC Actipôle, rue des Ferblantiers

La création d'un bâtiment d'activité sur la ZAC *Actipôle* de Metz-Borny, rue des Ferblantiers, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. Les sondages, réalisés sur un terrain d'une superficie de 5 044 m², n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sébastien VILLER

METZ
ZAC Actipôle, rue des Selliers

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

Les sondages de diagnostic réalisés préalablement à la réalisation d'un bâtiment d'activités ont porté sur 3,4 ha environ. Ils ont permis de mettre en évidence trois occupations distinctes. La plus ancienne correspond à un habitat protohistorique attesté par des négatifs de poteaux et cinq fosses. Le mobilier provenant de ces dernières permet de dater ces vestiges du Bronze ancien ou du Bronze moyen. La seconde occupation comprend plusieurs bâtiments et une batterie de silos. Si aucun mobilier ne permet de dater cette dernière, il est possible, par comparaison avec d'autres sites connus, de proposer une datation du second âge du Fer. La dernière occupation est représentée par un bâtiment d'habitation en construction légère et peut être datée de l'époque romaine. Un puits, de datation identique, peut éventuellement lui être associé. Enfin, deux réseaux de fossés témoignent de l'existence de parcellaires anciens. Ils peuvent remonter à l'Antiquité ou au Moyen Âge, pour le premier, et à l'époque moderne pour le second.

Sébastien VILLER

METZ
ZAC des Hauts de Queuleu, site B

Dans le cadre du diagnostic de la ZAC en 1996, une fosse recelant des ossements en connexion avait été interprétée comme une possible tombe néolithique (c*f. Bilan scientifique régional 1996*, p. 80-81). La mise en évidence moins de 100 m au sud, à l'emplacement du futur Mess de la Maison d'Arrêt, d'une inhumation en décubitus latéral fléchi, attribuable au Néolithique récent ou final, permettait alors d'envisager l'hypothèse d'une nécropole préhistorique plus ou moins lâche (*cf. Bilan scientifique régional 1996,* p. 79-80).

Toutefois, lors du diagnostic, J.-D. Laffite avait signalé des anomalies dans la position de l'inhumation présumée au sein de la fosse. Après redécapage du secteur considéré, une intervention limitée, menée par deux agents du service régional de l'Archéologie de Lorraine, a montré que les ossements, fort décalcifiés et très fragmentés, appartenaient en fait à un petit mammifère, dont l'identification n'a pas été recherchée.

Pierre THION

METZERVISSE
Chemin de l'Église, lotissement Les Romains

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé en amont de la construction du lotissement privé *Les Romains* sur une surface de 35 113 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Il est à remarquer une importante érosion du sol sur la moitié sud de l'opération laissant apparaître très rapidement le terrain naturel (argile, marne bleu, roche mère gélifractée).

Gilles MANGIN

MEY
Lotissement Les Côteaux du Soleil

Âge du Fer - Gallo-romain

L'extension du tissu urbain en périphérie de Metz, illustrée ici par la création du lotissement *Les Côteaux du Soleil*, est à l'origine de l'intervention archéologique. La menace de destruction a occasionné cette opération préventive de diagnostic, qui s'inscrit dans le cadre des missions nationales de détection, de reconnaissance et de protection du patrimoine archéologique.

Le cadre naturel du projet est celui du plateau lorrain. La topographie du lieu est caractérisée par un versant peu abrupt exposé au sud-ouest. Sur le terrain, l'horizon superficiel qui masque les marnes calcaires du Lotharingien se compose de limon argileux.

Cette opération de diagnostic, portant sur 1,9 ha, a permis de mettre en évidence deux occupations distinctes. La plus ancienne est attestée par un fossé dont le comblement contient de nombreux fragments de céramique, d'os et notamment un fragment de bracelet en pâte de verre bleue. Il s'agit d'un enclos de ferme indigène de l'époque de La Tène. Une seconde occupation, de l'époque gallo-romaine, a été mise au jour à moins d'une centaine de mètres au nord de la précédente. Il s'agit de plusieurs murs, d'un four quadrangulaire et d'un niveau de démolition de près d'un mètre d'épaisseur.

Les résultats obtenus témoignent d'un potentiel archéologique réel. L'hypothèse proposée pour le fossé laténien induit la présence de structures d'habitats ou artisanales au sein de l'enclos. La fouille devrait permettre d'en saisir l'organisation spatiale, la structuration et d'appréhender les questions liées à l'évolution de l'habitat voir des modèles socio-économiques. Elle devrait également pouvoir préciser la durée de chaque implantation et affiner l'espace chronologique entre les deux phases d'occupation (rupture ou continuité). En outre, si la datation de l'enclos fossoyé était confirmée, il constituerait l'exemple le plus précoce connu dans la région. En effet, si dans le nord du Bassin parisien les données ont pu être largement enrichies par les fouilles préventives de grande surface, en Lorraine, la documentation sur ce sujet est encore peu abondante. L'implantation laténienne de Mey s'intègre parfaitement dans les problématiques actuelles. Sa localisation en périphérie de l'agglomération de Metz, la présence d'un habitat gallo-romain du Haut-Empire à moins d'une centaine de mètres peuvent permettre d'aborder les questions liées à l'évolution de l'habitat, aux relations qu'entretiennent ville et campagne suivant les hypothèses de travail développées dans la vallée de l'Aisne. Ces dernières proposent de voir dans le couple *villa*-ville la continuation du schéma ferme indigène-*oppidum* qui se met en place dès la fin du IIe s. av. n. è. Dans ce cadre, le décapage extensif de cette zone semble indispensable pour la compréhension interne du gisement et pour compléter les données régionales actuellement trop peu nombreuses.

Laurent THOMASHAUSEN

MOMERSTROFF
Stredenheid, aérogénérateur n° 5

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion du projet de la construction d'une éolienne portant sur une surface de 22 748 m² (voie d'accès et aménagement de montage compris). Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative. Quelques fragments de tuiles romaines ont été repérés dans le secteur sud du projet au bord de l'ancienne voie romaine. Ceux-ci se trouvaient dans des limons à moins 0,50 m de profondeur.

Gilles MANGIN

MONDELANGE
La Sente, parc d'activités commerciales de la Sente

Haut Moyen Âge - Contemporain

Cette opération de diagnostic archéologique (surface sondée de 17 875 m² sur les 66 737 m² du projet) a révélé des structures d'habitat du haut Moyen Âge (trous de poteaux et fonds de cabanes). Ces résultats s'incrivent dans la problématique régionale d'étude des habitats ruraux dispersés liés à des domaines fixes. En vallée de Moselle, ces habitats sont installés de l'âge du Fer jusqu'à la période gallo-romaine. Dans le

cas de Mondelange, cette période de création reste à préciser. D'après les cas connus, la durée de cette forme d'occupation du sol se prolonge au moins jusque dans la période mérovingienne. Mondelange peut être l'occasion de préciser cette date de durée d'occupation qui, dans quelques cas bien datés, se prolonge jusque vers les VIIIe-IXe s. Cette datation permettra, de fait, de préciser le passage de la forme d'habitat dispersé à l'habitat groupé. Les datations précises au-delà du VIIe s. restent rares ou peu précises en raison de la pauvreté du mobilier datant. Il est important de pouvoir vérifier à terme si le groupement des habitats et celui de plusieurs domaines se fait dans un laps de temps court (quelques décennies) ou si le phénomène est étalé dans le temps (plusieurs siècles). La stratigraphie conservée des berges jusqu'aux lits du ruisseau Feuby est le dernier témoin des sols d'une partie au moins des occupations. Outre les études paléo-environnementales, la fouille peut permettre de fournir des éléments datants tels que des bois ou des charbons liés à l'habitat, mais également de l'occupation qui suit l'abandon de l'habitat. La présence de restes de billons (dérayures) offre l'opportunité, lors du décapage et par les études liées à la berge du ruisseau, de pouvoir dater leur apparition. L'érosion résultant du labour en billons pourrait également être mesurée. Des vestiges de jardins ouvriers sont datables du début du XXe s. à nos jours. Une étude, même minimale de ce type de structures, reste à faire en Lorraine.

Jean-Marie BLAISING

MONDORFF
Himmelacker, lotissement Les Côteaux de Mondorff

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à Mondorff, au lieu-dit *Himmelacker*, sur une surface de 25 883 m^2, préalablement à l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation dénommé *Les Côteaux de Mondorff*. Aucun vestige structuré n'a été relevé mais quelques éléments en céramique (tessons, fusaïole) ont été trouvés dans la partie basse du terrain, dans un niveau colluvionné. Datés du Xe au XIIIe s., ils pourraient témoigner de la présence d'un site médiéval à proximité de la zone diagnostiquée.

Marie-Pierre PETITDIDIER

MONTOIS-LA-MONTAGNE
La Forêt de devant le Pont, carrière Socoman Procatra, tranche 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée au mois d'octobre à Montois-la-Montagne, sur une surface de 30 000 m^2, préalablement à la deuxième tranche d'exploitation de la carrière Socoman-Procatra, au lieu-dit *La Forêt de devant le Pont*. Seul un tronçon de fossé a été mis au jour. Large de 0,80 m et conservé sur une profondeur de 0,20 m, il a pu être suivi sur une dizaine de mètres. L'échantillonnage réalisé n'a pas permis de recueillir du mobilier.

Marie-Pierre PETITDIDIER

MORHANGE
rue de l'Hôpital, rue du Château de Salm, aménagement d'un parking-square

La parcelle diagnostiquée couvre une superficie de 2 300 m^2. Elle s'inscrit sur la bordure est du noyau ancien de la bourgade. Ces sondages étaient donc l'occasion d'apprécier le potentiel archéologique masqué par le bâti, potentiel qui est, à l'heure actuelle, très peu documenté.

Les sondages ont permis de mettre au jour deux structures qui renvoient au passé médiéval et moderne de la commune. Celles-ci sont inscrites dans un niveau de limon argileux brunâtre incluant quelques éléments mobiliers qui permettent une approche chronologique. Il ne peut toutefois être donné de datation et d'interprétation plus précise faute d'autres éléments plus caractéristiques.

Sébastien VILLER

MOULINS-LÈS-METZ
Bradin, à l'est du lieu-dit le Mauvais Fossé

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à Moulins-lès-Metz, au lieu-dit *Bradin* sur une surface de 15 380 m^2. La densité des structures révélée par les sondages (43 structures archéologiques avérées), de même que les niveaux de démolition présents sur une grande partie de la parcelle, semblent démontrer que nous sommes en bordure d'un important site d'habitat. La présence de nombreux éléments de construction antique en remblais dans les fossés (*tegulae*, moellons, pilette d'hypocauste) témoigne de la proximité d'un établissement gallo-romain de type *villa*, la proximité de la voie antique de *Divodorum* offrant des conditions optimales au développement d'un grand domaine.
Les vestiges rencontrés ne sont constitués toutefois que d'une série de structures excavées, telles que des négatifs de poteaux, correspondant vraisemblablement à une occupation de l'Antiquité tradive ou de l'époque mérovingienne, d'après les quelques éléments céramiques échantillonnés. Un tel schéma de développement d'une occupation médiévale à partir d'un établissement rural antique est connu mais revêt, pour ce site, un caractère tout à fait particulier quant à l'acquisition de nouvelles données sur une période souvent mal renseignée et fort méconnue, à savoir la période charnière du Ve s. En effet, deux causes expliquent cette méconnaissance pour cette phase transitoire du Ve s. de n. è. La première est liée à la rareté et à la mauvaise conservation des vestiges et la seconde a trait au manque et à la méconnaissance des éléments mobiliers conservés.

Sébastien VILLER

NIEDERSTINZEL
Serbel, lotissement Les Résidences de Longchamps, tranche 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion du projet de construction d'un lotissement d'une surface de 13 538 m^2. Toute la parcelle a pu être sondée et n'a révélé aucun vestige archéologique. Le terrain présente une érosion relativement importante et un dénivelé variant de 1 à 2 % et jusqu'à 7 % sur la partie nord de l'emprise. Le substrat, constitué de marne argilo-calcaire de la formation géologique du Keuper inférieur, apparaît à une profondeur de 0,15 m en moyenne

Gilles MANGIN

NORROY-LE-VENEUR
ZAC du Centre Relais, site 2, phase 1, sites 4 et 5

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Suite au projet d'implantation d'une ZAC de 75 ha sur la commune de Norroy-le-Veneur, un diagnostic a été réalisé en 2002 (*cf. Bilan scientifique régional 2002,* p. 66-67), qui a permis de repérer une quantité de vestiges archéologiques non négligeable répartis sur l'ensemble de l'emprise foncière de cette ZAC. Le service régional de l'Archéologie a alors prescrit, en fonction de l'impact des aménagements sur les vestiges, la fouille de quatre secteurs sensibles et quatre secteurs annexes. Un premier arrêté concernait la fouille sur quatre zones, zone 1 (site 2 partiel), zone 2 (site 4), zone 3 (site 5) et zone 4 (site 6), qui a été réalisée en deux campagnes, en 2004 et 2005.
Les vestiges rencontrés sur la zone 1 sont, pour une part, liés à des structures d'une occupation couvrant toute la période antique, à laquelle succède une occupation haut Moyen Âge. Les vestiges rencontrés sont constitués de structures agraires et d'habitat. Cette

zone est coupée par le passage de chenaux actif de façon périodique. Dans le fond de l'un deux a été recueilli du matériel concernant une occupation datée de l'âge du Bronze final. Une fosse, coupée par un bras de méandre, contenait des restes d'un vase daté du Néolithique moyen, témoignant également d'une occupation possible à cette période.

Dans les zones 2 et 3 ont essentiellement été mis au jour les éléments d'un habitat du second âge du Fer. Enfin, dans la zone 4, a été fouillée une nécropole mérovingienne utilisée du VIe au VIIIe s. de n. è., dont les 296 tombes ont entièrement été fouillées.

Olivier FAYE

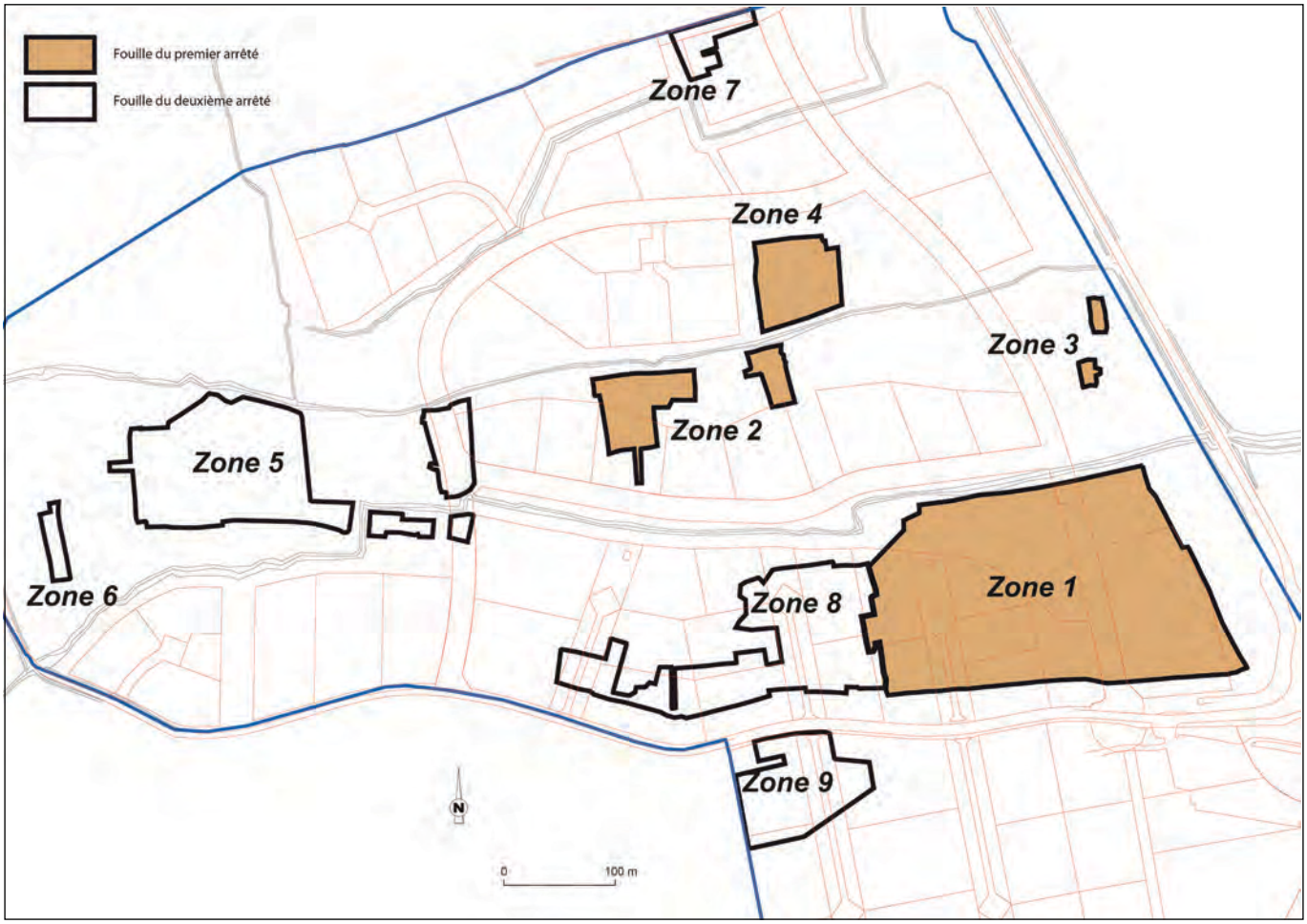

NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais,
site 2, phase 1, sites 4 et 5
Plan de localisation des zones fouillées en 2004 et 2005 (DAO : INRAP)

NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
Rue des Bleuets, lotissement du Poirier

Une opération de diagnostic préventif a été réalisée sur la commune de Nousseviller-Saint-Nabor à l'occasion de la construction du lotissement du *Poirier* sur une surface de 10 846 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Xavier ANTOINE

ORMERSVILLER
Lotissement rue de la Frontière, tranche 2

Le projet est localisé au nord d'Ormersviller, commune localisée à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Bitche. Il couvre une surface totale de 1,46 ha.et vise deux parcelles situées de part et d'autre de la rue de la Frontière. Le projet est implanté sur le versant est d'une petite colline caractéristique du relief vallonné de cette région. Le sous-sol composé de marne bariolée apparaît directement sous le niveau de terre végétale. Les rares indices d'occupation découverts dans ce niveau correspondent à des fragments de céramique médiévale et moderne. Aucune structure n'a été mise au jour.

Laurent THOMASHAUSEN

PELTRE
Les Rouaux, grand Pré et sur grand Pré, lotissement Les Champs Dorés

Néolithique - Gallo-romain - Moderne

PELTRE, Les Rouaux, grand Pré et sur grand Pré, lotissement Les Champs Dorés
Vue aérienne de la fouille (Cliché : D. JACQUEMOT)

Le projet de lotissement des *Champs Dorés* est situé à proximité immédiate du village de Peltre qui se trouve à 5 km au sud-est de la ville de Metz.
Suite à un diagnostic réalisé en 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003,* p. 84), une fouille en aire ouverte réalisée sur 2,5 ha a permis l'étude de vestiges de la Préhistoire, de l'Antiquité et de la période moderne.
Le Néolithique est représenté par un contexte funéraire qui comprenait un groupe de trois individus (deux adultes et un adolescent de sexe indéterminé) qui se trouvaient inhumés en décubitus latéral gauche fléchi. Deux des défunts étaient accompagnés d'une céramique déposée au pied de chacun. Les observations anthropologiques permettent d'attribuer ces contextes funéraires à la culture campaniforme. L'absence de décor relevée sur les deux céramiques découvertes ne permet pas de proposer une chronologie.
L'Antiquité est, quant à elle, représentée par un ensemble de cinq bâtiments organisés autour d'une vaste cour rectangulaire orientée nord-sud, large d'environ 70 m.
Ces éléments appartiennent à une partie de l'espace bâti d'un domaine rural antique dont l'étendue exacte reste inconnue. La comparaison avec des plans complets de sites similaires permet de penser que son développement pourrait avoisiner les 200 à 300 m de longueur.
Le domaine trouve son origine dans un bâtiment en bois de la fin de la période gauloise ou du début de l'époque romaine qui est remplacé au cours du Ier s. de n. è. par un bâtiment en dur. Ce dernier fait ensuite l'objet d'un remaniement important à la période flavienne. Ceci lui

PELTRE, Les Rouaux, grand Pré et sur grand Pré, lotissement Les Champs Dorés
Vue du pavillon sud (Cliché : B. BOUIN)

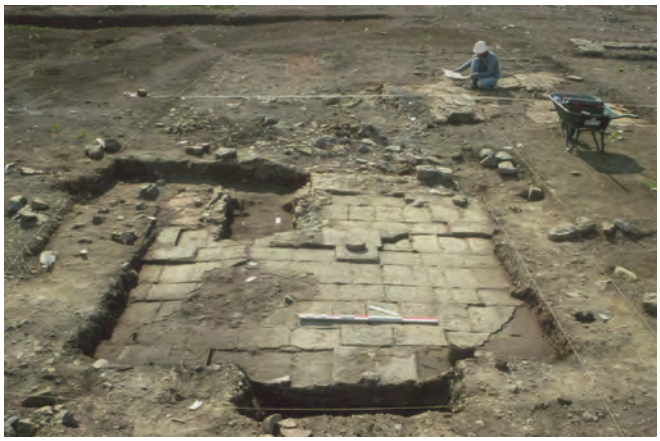

PELTRE, Les Rouaux, grand Pré et sur grand Pré,
lotissement Les Champs Dorés
Zone thermale (Cliché : B. BOUIN)

confère un aspect plus cossu, caractérisé par un long portique encadré de deux pavillons, qui traduit une évidente volonté de monumentalisation de l'édifice. D'autres rajouts sont faits plus tard, en particulier une aile thermale et un second portique encadré de deux pavillons contre la façade nord.

En parallèle à cette évolution de l'édifice principal, des annexes sont construites selon un ordonnancement qui vise à délimiter une longue cour rectangulaire prenant naissance contre la façade du corps de logis.

La chronologie précise de la mise en place de cette cour n'a pu être déterminée avec précision. En tout cas, elle est bien en place lors de l'agrandissement du bâtiment d'habitation. En effet, cette nouvelle phase est le cadre d'une structuration de l'espace du domaine qui est matérialisée par la réalisation de murets de séparation. Cette hiérarchisation permet de distinguer deux secteurs distincts qui renvoient à la classique répartition duale faite entre *pars urbana* et *pars rustica*.

La *pars urbana*, dont l'élément central est le corps de logis, comprend également les espaces attenants qui sont bien individualisés grâce au réseau de murets.

À l'avant, une cour d'agrément, qui peut être aussi interprétée comme un jardin, présente un développement en harmonie avec la façade. À l'intérieur, un bassin occupe une bonne partie de sa surface. Plusieurs fragments de statues, en marbre blanc d'origine grecque, témoignent de la présence d'un riche décor composé d'un panthéon d'au moins deux divinités dont l'une est Harpocrate.

De chaque côté, se trouvent des cours plus petites qui ont des fonctions plus techniques. Celle située à l'ouest sert de cadre à l'aile thermale qui est vraisemblablement un rajout postérieur à la phase d'agrandissement de la partie résidentielle.

Celle située à l'est accueille divers aménagements hydrauliques (conduites enterrées, regard répartiteur) nécessaires à l'alimentation en eau du bassin et de l'aile thermale.

À l'arrière, un vaste espace de 140 m de large, et dont l'extension vers le nord n'a pas pu être reconnue, correspond peut-être à un verger ou à un parc.

La *pars rustica*, quant à elle, s'organise de part et d'autre d'une vaste cour dont la perspective se trouve bouchée par la succession des bâtiments rencontrés à l'ouest. En effet la recherche de symétrie constatée pour l'implantation du jardin au bassin a été par la suite contrariée par cet alignement d'annexes. Un porche situé au milieu du muret qui assure la séparation avec la cour d'agrément permet l'accès vers cet espace central qui se trouve très désaxé par rapport à l'axe général du corps de logis. À l'intérieur, les restes d'une fondation à plan hexagonal entourant une fosse quadrangulaire sont le seul aménagement rencontré. Cet ensemble est interprété comme un enclos funéraire qui pourrait être celui du personnage qui a conféré ce caractère luxueux à la *villa*.

Les bâtiments annexes sont situés de part et d'autre à une dizaine de mètres du muret de clôture. Ces observations permettent de penser que cette vaste cour n'avait pas de fonction agricole mais est plutôt à interpréter comme un parc.

La deuxième moitié du IIIe s. correspond à la période de déclin du domaine qui sert alors de carrière de matériaux. Par la suite, certaines parties des ruines sont réoccupées jusqu'au milieu du Ve s. dans le cadre de réaménagements sommaires réalisés à l'aide d'éléments de récupération ou de matériaux légers.

Un tronçon de l'ancienne voie romaine Metz-Strasbourg a également été fouillé. Celui-ci a été dégagé sur 70 m de longueur. Il se présente sous la forme d'une longue bande empierrée de 9 m de large à la surface légèrement bombée. Dans ce secteur, la voie est encadrée de part et d'autre par deux bandes sableuses qui correspondent à des pistes cavalières. Le fond de route est composé de blocs et de moellons en calcaire bleu de l'Hettangien. La large coupe réalisée à travers la voirie a permis de constater l'existence de différentes réfections qui ont eu pour effet de décaler légèrement le tracé de la route.

Enfin, deux contextes funéraires isolés, postérieurs à la période antique, ont été rencontrés, lors de cette opération.

Leur localisation n'a aucun lien avec le site et est complètement aléatoire. Il s'agit dans les deux cas d'individus de sexe masculin inhumés en décubitus dorsal dont les restes osseux étaient assez arasés par l'érosion agraire et le décapage mécanique. Dans un cas, le squelette était en grande partie détruit et aucun élément de datation n'a été découvert.

Dans l'autre cas, le défunt était un homme mature d'une taille approximative de 1,69 m qui souffrait d'arthrose vertébrale et de plusieurs caries dentaires. Inhumé habillé, il portait des chaussures cloutées et un vêtement fermé par une agrafe métallique. D'après ces données, l'inhumation de cet individu a pour cadre le XVIe ou le XVIIe s.

Marc FELLER

PELTRE
Rue de Crépy, la Cour Haute

Âge du Bronze - Âge du Fer - Haut Moyen Âge Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Les résultats issus de la fouille de Peltre, rue de Crépy, ont mis en évidence plusieurs phases chronologiques allant de l'âge du Bronze final à nos jours. La continuité d'occupation durant tout ce laps de temps n'est pas avérée, du fait notamment de l'absence de vestiges gallo-romains et d'une surface de décapage trop limitée. Localisés uniquement sur la moitié nord du secteur 2, les vestiges de l'âge du Bronze final sont matérialisés par la présence d'un habitat sur poteaux, caractéristique de la fin de l'âge du Bronze final et du début du Hallstatt. L'étude de la céramique date cette implantation humaine du Bronze final IIIA. En outre, la présence de fosses, en limite orientale du secteur, autorise l'hypothèse d'une poursuite de l'occupation protohistorique vers le nord-est, hors de l'emprise de décapage.

Aucune occupation gallo-romaine n'a été mise en évidence. Tout au plus a-t-on retrouvé une monnaie du milieu du IVe s. à la surface d'une structure alto médiévale.

Les vestiges du haut Moyen Âge sont les plus nombreux.

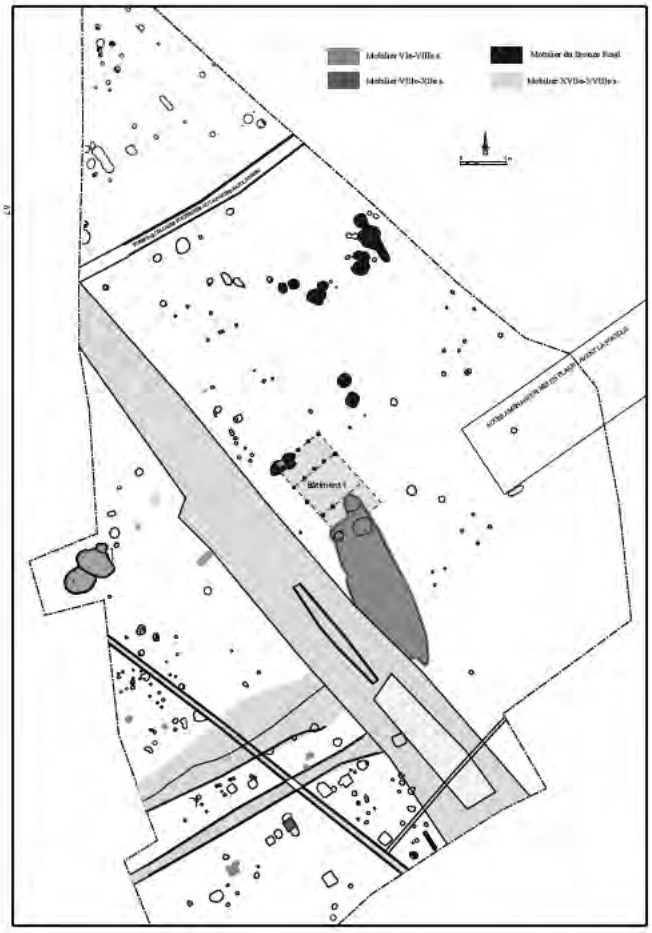

PELTRE, rue de Crépy, la Cour Haute
Plan général du secteur 2 (DAO : S. JEANDEMANGE)

Les structures contenant du mobilier alto médiéval sont réparties sur toute la surface de l'opération. Il est important de préciser que le décapage n'a pas permis de circonscrire les limites de ces implantations. En effet, la présence de vestiges à l'extrémité méridionale du secteur 1 démontre que l'occupation se poursuit au-delà des limites de l'emprise de fouille, en direction du *Ruisseau Saint-Pierre*. De même, la présence de vestiges alto médiévaux aux extrémités occidentale et septentrionale du secteur 1, et la proximité de la fouille entreprise en 2001 à quelques mètres au nord-ouest (*cf. Bilan scientifique régional 2001,* p. 86), attestent d'un développement spatial vers le nord et l'ouest. Enfin, les vestiges situés à l'extrémité occidentale du secteur 2 montrent que des structures médiévales sont certainement présentes entre les deux secteurs de fouille.

L'étude du mobilier céramique ne permet pas de caractériser les occupations successives, en raison de la difficulté de dater précisément la céramique alto médiévale selon des critères purement morphologiques. En revanche, les analyses radiocarbones permettent parfois d'établir une chronologie différente d'un ensemble de structures à un autre. Les datations radiocarbones oscillent entre 559 et 1261. Elles permettent d'envisager des occupations durant l'époque mérovingienne (milieu Ve s. - milieu VIIIe s.), l'époque carolingienne (milieu VIIIe - fin Xe s.) et au-delà de l'An Mil. Dans le détail, seule une structure est datée de l'époque mérovingienne avec une fourchette de datation réduite comprise entre 559 et 662, avec une probabilité de 95,4 %. Les comblements des autres structures ayant fait l'objet d'une étude radiocarbone datent, soit de la fin de l'époque mérovingienne, soit de l'époque caroligienne. En outre, la forte concentration des structures, pour le secteur 1, abonde dans le sens d'une succession d'occupations durant le haut Moyen Âge.

Pour le Moyen Âge classique (XIe-XVe s.) et pour l'Époque moderne (XVIe-XVIIIe s.), la question d'une occupation du site se pose. En effet, les indices archéologiques datant de cette période sont très peu nombreux et se matérialisent essentiellement par quelques tessons de céramique contenus dans le remplissage de quelques structures. En outre, la voirie découverte dans le secteur 2 est encore en usage et en cours d'abandon à l'époque moderne. L'hypothèse d'une origine médiévale peut être émise. Malgré ces quelques éléments, il n'est pas possible d'affirmer, en l'état actuel des connaissances, que la ferme détruite avant notre intervention a une origine médiévale ou moderne. Une fouille plus exhaustive et une emprise de fouille plus étendue auraient certainement permis de répondre à cette question. En effet, seules les structures

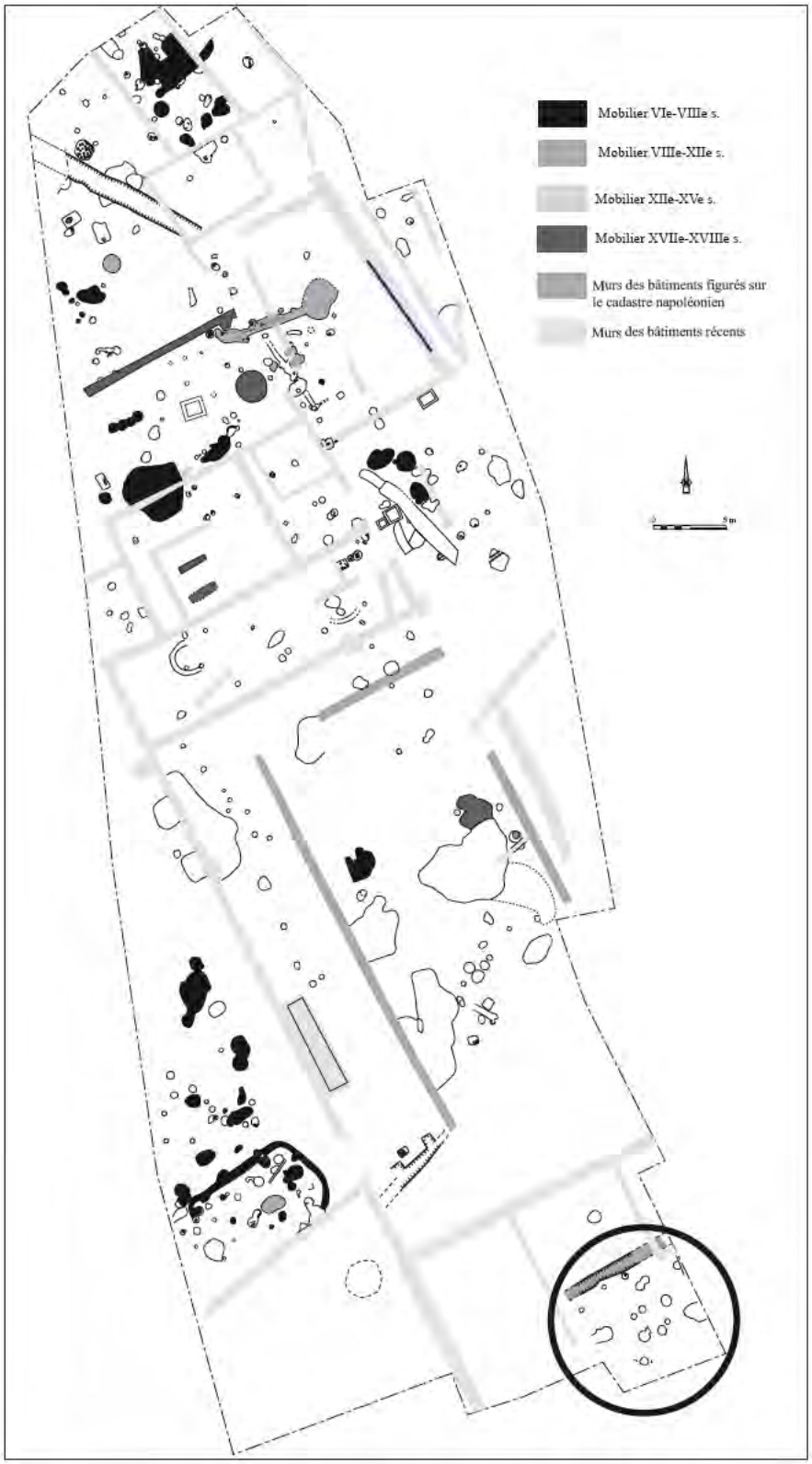

PELTRE, rue de Crépy, la Cour Haute
Plan général du secteur 1 (DAO : S. JEANDEMANGE)

attribuables au haut Moyen Âge ont eu l'opportunité d'être fouillées. De plus, seulement 7 200 m² des 12 666 m² du projet immobilier ont fait l'objet d'un décapage archéologique. L'ancien corps de logis de la ferme se situe, d'après les cadastres napoléonien et actuel, entre les deux secteurs de fouille. Le décapage et la fouille de ce dernier auraient sans doute étayé notre argumentation sur les origines de l'établissement agricole de la *Cour Haute*.

L'occupation récente du site est essentiellement matérialisée par les murs maçonnés de l'ancienne ferme détruite avant notre intervention. La plupart

d'entre eux participent au plan des bâtiments figurant sur les cadastres du XIXe et du XXe s. Cette implantation récente est venue fortement perturber et compliquer la lecture des structures plus anciennes.
L'importante concentration de structures, en particulier dans le secteur 1, démontre les limites d'une fouille non exhaustive comme celle de Peltre, rue de Crépy. Une fouille plus complète, caractérisée par une coupe systématique des structures, aurait permis une meilleure compréhension des différentes phases chronologiques que compte le site ainsi que l'extension de celui-ci. En effet, beaucoup de structures restent connues uniquement par leur plan, ce qui ne permet aucune datation et aucune corrélation entre les structures. En outre, de nombreuses zones d'ombre demeurent, en particulier pour les grosses structures qui renferment du mobilier du haut Moyen Âge, ces dernières n'ont fait l'objet que d'une, voire, deux coupes longitudinales faites à la mini-pelle faute de temps attribué, d'où une perte considérable d'informations.

Sébastien JEANDEMANGE

POURNOY-LA-GRASSE
La Corvée de Sansaulx, lotissement des Peupliers

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur une surface totale de 8 407 m^2, s'est révélée négative. Le terrain sondé a permis de constater la présence d'une ancienne décharge qui occupe le quart de la surface du futur lotissement. Ce secteur présente une érosion sur les trois quart des parcelles, laissant apparaître le substrat argileux à - 0,15 m de profondeur en moyenne.

Gilles MANGIN

POURNOY-LA-GRASSE
La Corvée de Sansaulx, Le Clos du Poirier II

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion du projet de construction du lotissement privé *Le clos du Poirier II*, sur une surface de 24 485 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Il est à remarquer une importante érosion du sol sur l'ensemble du terrain concerné par l'opération.

Gilles MANGIN

RÉMERING-LÈS-HARGARTEN
Rue des Abeilles, lotissement rue des Abeilles

L'opération de diagnostic, réalisée à l'occasion d'un projet de construction d'un lotissement de 10 143 m^2, rue des Abeilles, s'est révélée négative. Toute la parcelle, préalablement défrichée, a pu être sondée. Le terrain présente une érosion et un dénivelé de 8 à 10 % sur la totalité de l'emprise laissant apparaître le substrat à - 0,20 m de profondeur en moyenne.

Gilles MANGIN

RÉMERING-LÈS-PUTTELANGE
Rue Saint-Jean, lotissement des Prés

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur la commune de Rémering-lès-Puttelange, à l'occasion du projet de construction du lotissement *des Prés*, sur une surface de 22 117 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondée et se sont révélées négatives. Le substrat a pu être repéré sur les trois-quarts du terrain à une profondeur de 0,60 m. Une forte accumulation de colluvions s'est déposée en bas de pente. Afin de ne pas déstabiliser le terrain, les sondages se sont limités à une profondeur de 2 m.

Xavier ANTOINE

RÉMILLY
Petite Fin, lotissement Le Savignon

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé en amont d'un projet de construction d'un lotissement collectif *Le Savignon*, portant sur une surface de 9 294 m². Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives.

Gilles MANGIN

RÉMILLY
Lotissement La Petite Fin

Le projet est localisé sur la commune de Rémilly, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Metz. Il couvre une surface totale de 1,44 ha et vise une parcelle située en bordure de la vallée de la Nied française. Le sous-sol, composé de marne et de calcaire, est recouvert d'une couche de limon argileux dont l'épaisseur varie de 0,40 à 0,70 m. Quelques fragments de céramique d'époque protohistorique et un éclat de silex ont été collectés dans ce niveau. Des fragments de céramique ont été également collectés dans plusieurs chablis situés à proximité de la limite sud du projet. Tous ces indices semblent témoigner de la proximité d'un habitat protohistorique.

Laurent THOMASHAUSEN

ROHRBACH-LÈS-BITCHE
Langhecke, lotissement Les Vergers

L'opération de diagnostic, réalisée à l'occasion du projet de lotissement *Les Vergers*, sur une surface de 12 670 m², n'a pas révélé d'indice ou vestige archéologique. Le projet est situé à l'est de la commune et présente un léger pendage sur les parties ouest et nord-ouest de l'emprise. Un faible apport de limon est à constater sur l'ensemble du diagnostic. Plus à l'est du lotissement, ont été recueillis, en position secondaire, quelques fragments de céramique protohistorique dans une couche un peu plus importante de limon (0,40 m de puissance). Le substrat est composé essentiellement d'argile marneuse de couleur grise et rosée correspondant à la formation géologique du Keuper supérieur (étage géologique du Trias).

Gilles MANGIN

RURANGE-LÈS-THIONVILLE
Lotissement Le Clos des Vignes

Le projet est localisé sur la commune de Rurange-lès-Thionville, village situé sur le plateau, cinq kilomètres à l'est de la plaine alluviale de la Moselle. Il vise une parcelle située au centre du village, d'une superficie de 0,77 ha, qui est traversée par un vallon orienté est-ouest. Le sous-sol, composé de marne et de calcaire, est recouvert d'une couche de limon argileux dont l'épaisseur varie de 0,40 à 1,40 m au fond du vallon. Dans ces niveaux ont été collectés quelques fragments de céramique gallo-romaine et quelques fragments de tuiles. Aucune structure n'a été mise au jour.

Laurent THOMASHAUSEN

RURANGE-LÈS-THIONVILLE
Montrequienne, lotissement Les Résidences des Triches, tranche 1

La création d'un lotissement résidentiel à Rurange-lès-Thionville, secteur *Montrequienne*, a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La superficie sondée était de 4 ha. Les terrains sont constitués d'une fine couche de terre arable, d'une couche de limons de recouvrement de 0,30 m à 0,40 m d'épaisseur et de marnes calcaires. Aucun site ou indice de site archéologique n'a été rencontré.

Thierry KLAG

RURANGE-LÈS-THIONVILLE
Sur Iwerbusch, lotissement Les Résidences de Longchamp

Gallo-romain

Le projet d'extension du lotissement *Les Résidences de Longchamps* à Rurange-lès-Thionville a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable, qui a porté sur une surface de 36 452 m^2. Cette opération fait suite à la découverte, lors du diagnostic réalisé en 2001 sur la première tranche de travaux, d'un petit établissement rural occupé du Ier au IIIe s. de n. è., abandonné, puis réoccupé dans la seconde moitié du IVe s. (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 94). Il comportait deux bâtiments sur fondations de pierre, des aménagements sur poteaux ainsi que de nombreuses structures en creux telles que des drains, des fossés, des palissades, des foyers/fours et des fosses.
Les sondages réalisés en 2004 ont également mis au jour des substructions antiques sur une surface de 5 600 m^2 qui correspondent à l'extension d'un des bâtiments fouillés en 2001 et à de nombreuses structures en creux (poteaux, fosses, foyers, fossés et drains). Ces vestiges viennent utilement compléter les découvertes de l'opération précédente et leur étude permettra de préciser l'organisation de cette petite exploitation.

Xavier ANTOINE

SAINT-AVOLD
Lotissement Les Capucines, tranche 2

Contemporain

Le lotissement *Les Capucines* de Saint-Avold est implanté sur le site d'une importante caserne d'artillerie construite entre 1890 et 1893 et qui a transmis son nom, *Quartier Lahitolle*, à ce secteur de la ville. Ce vaste ensemble de bâtiments militaires a été rasé à l'exception de l'ancienne infirmerie et de la résidence du commandant de la place, ancien cercle des officiers, pour faire place à plusieurs projets immobiliers à vocation artisanale et pavillonnaire.
Le lotissement *Les Capucines* a été divisé en deux tranches, la première de 2,3 ha, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2000, qui a démontré la présence d'un fort remblai couvrant les deux tiers du terrain (*cf. Bilan scientifique régional 2000,* p. 100). En 2004, une seconde tranche de travaux a été réalisée sans sondage préalable bien que ces derniers aient été demandés. Ces travaux, localisés à proximité de l'ancien cercle des officiers concernaient une surface de 3 000 m², répartie en deux secteurs distincts.
Lors du reprofilage du talus soutenant le mur bordant la rue dite *de Dudweiler*, il est apparu, à 1,80 m de profondeur, plusieurs sépultures dont le nombre n'a pu être précisé en raison des conditions d'observation désastreuses. En effet, une dizaine d'excavations a été pratiquée dans le talus par les forces de gendarmerie, qui en ont extrait des ossements.
L'intervention archéologique s'est limitée à fouiller le volume d'une tombe, plus accessible que les autres, dans lequel ne restaient plus en place que les tibias et fibulas de quatre individus adultes distincts et superposés. Des traces sombres colorant le sable encaissant et des clous pourraient attester la présence d'utilisation de pièces de bois (brancard, cercueil, *etc.*). Aucun mobilier ne permettant de dater cette tombe, une analyse par radiocarbone a été tentée qui indique que cette sépulture est à mettre en relation avec l'occupation militaire de ces terrains au XIXe s. Il s'agit peut-être des restes d'un cimetière militaire dont l'ampleur est inconnue et où les corps ont été inhumés côte à côte, certaines tombes accueillant plusieurs défunts.

Marie-Paule SEILLY

SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES
Lotissement Le Gâtinais

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion de la construction du lotissement *Le Gatinais* sur une superficie de 11 181 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Le substrat calcaire a été atteint sur les trois-quarts du terrain, à une profondeur de 0,15 m. Une forte accumulation de colluvions s'est déposée en bas de pente, afin de ne pas entraîner une déstabilisation du terrain, il n'a été possible de l'observer que sur une profondeur de 2,4 m.

Xavier ANTOINE

SARREBOURG,
Rue de Kerprich

Âge du Bronze - Âge du Fer - Contemporain

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour des vestiges de deux occupations humaines chronologiquement distantes d'environ 3 000 ans.
La première occupation est clairement protohistorique, probablement de la fin de l'âge du Bronze ou du début de la période hallstatienne. Malgré plusieurs sondages complémentaires, seules deux structures ont été repérées dans le sondage en bordure sud-est du projet, à 1 m de profondeur. Il s'agit de deux petites fosses à fonction indéterminée, fouillées en totalité lors de l'évaluation. Aucun autre vestige n'a été mis au jour. Le site est probablement à rechercher au sud-est du projet immobilier, en contrebas, vers la Sarre. Les fosses ont livré de rares tessons et des fragments d'une meule en rhyolithe de Turquestein (57) selon les analyses effectuées par le laboratoire de Grenoble.
La seconde occupation du terrain est récente et liée à son utilisation comme jardin jusqu'aux années quatre-vingts.

Nicolas MEYER

SARREBOURG
Rue de la Paix

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

Les parcelles concernées par le projet immobilier de 400 m^2 se trouvent au cœur de l'antique *Ponte Saravi* et des villes médiévales et modernes postérieures. La stratigraphie rencontrée permet de suivre 2 000 ans d'histoire, du Ier s. de n. è. à nos jours. Il s'agit d'une stratigraphie de type urbaine de 2 m d'épaisseur (période antique au début de la période moderne) dans la partie la mieux conservée.
Pour la période gallo-romaine, le site semble être occupé par des constructions de terre et de bois au Ier s., remplacées au IIe s. par une architecture de pierre. Une voirie antique, orientée est/ouest, passe probablement à l'emplacement du projet immobilier. Il n'est pas possible de dire si elle existe déjà au Ier s. Le caractère urbain de ces aménagements ne fait pas de doute. Si les grandes lignes de l'évolution de ce quartier de la ville semblent pouvoir être esquissées, les niveaux construits du Ier s. n'ont été observés qu'en stratigraphie et la nature des aménagements en terre et bois reste difficile à interpréter en l'absence de fouille en plan de ces vestiges sur Sarrebourg. Les rares tessons recueillis en stratigraphie, dans les couches primitives, lorsqu'il y en a, ne permettent pas de dater précisément les premiers aménagements et d'évoquer l'origine de l'agglomération.
Pour la période médiévale, le site est occupé par des vestiges probablement à caractère d'habitation (sols en terre, murs, latrines, cave) à partir de l'horizon chronologique X^{e}-XIIe s. L'habitat médiéval de la ville de Sarrebourg reste méconnu en l'absence de bâtiments conservés en élévation et de gravures anciennes.
Cette occupation se poursuit à l'époque moderne. Seules deux caves comblées au XVIIe s. ont été reconnues dans le sondage au sud de la parcelle.

Nicolas MEYER

SARREBOURG
Rue de la Paix

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Cette opération d'archéologie préventive menée dans des conditions climatiques difficiles a permis de suivre l'évolution d'un petit secteur de la ville de Sarrebourg depuis la fin du Ier s. de n. è. Neuf phases ont été définies, quatre pour l'Antiquité, trois pour le Moyen Âge et le début de l'Époque moderne, une pour la fin de l'Époque moderne et une pour l'Époque contemporaine.

Seuls les plans proposés pour les phases antiques permettent une approche nouvelle de la topographie du site et autorisent des hypothèses sur l'urbanisme de cette partie de l'agglomération urbaine de *Ponte Saravi*. En 2000, la fouille de l'Ilot de la Paix permettait d'envisager des bâtiments d'habitation de 15 à 30 m de profondeur sur des parcelles d'îlots délimités par des rues (*cf. Bilan scientifique régional 2000,* p. 101-102). Cette hypothèse est à modifier.

L'apport majeur de cette nouvelle opération est la mise en évidence d'importantes propriétés de type urbain se développant sur environ 100 m de longueur avec des bâtiments sur plus de 60 m pour le IIe et le IIIe s. de n. è. et l'absence de rue intermédiaire entre l'axe central supposé de l'agglomération antique (la *Grande-Rue* ou un tracé à proximité) et la voie parallèle à la *rue du Sauvage*. Cette nouvelle hypothèse permet d'esquisser un nouveau plan de *Ponte Saravi* au IIIe s. et de soupçonner un quartier d'habitations luxueuses en partie haute de la ville.

Pour Le Moyen Âge, de nouvelles informations sont disponibles sur le site à partir du Xe-XIIe s. de n. è., les vestiges antérieurs étant détruits par les nouvelles constructions.

À partir de cette date, l'emprise de la fouille est urbanisée en permanence et se trouve, au moins à partir du milieu du XIIIe s., dans l'îlot de construction le plus important de la ville.

La fouille a permis de mettre au jour deux ensembles clos de mobilier. Le premier est daté par dendrochronologie et comporte de nombreux objets en bois de la fin du XIIIe s. et du début XIVe s., de la verrerie et de la céramique. Leur étude, si leur étude approfondie est possible, peut faire de ces lots des ensembles de référence pour le Moyen Âge dans cette partie de la Lorraine et au-delà.

Aux Époques moderne et contemporaine, l'urbanisation de ce secteur s'est poursuivie jusqu'à nos jours de façon continue, comme le prouvent les plans cadastraux, information confirmée par les données de fouille de ce secteur.

Nicolas MEYER

SARREBOURG
Rue Louis Majorelle, lotissement Éden, tranche 2

Lors de cette opération de diagnostic archéologique, quatre sondages, sur la totalité de la surface diagnostiquée (15 725 m^2), ont livré des vestiges archéologiques.

Les deux premiers sondages ont été réalisés à 0,35 m de profondeur et ont révélé un dalot de pierres calcaires. Ce drainage, probablement récent, est parallèle aux limites cadastrales modernes.

Les deux autres sondages ont été, eux aussi, réalisés à 0,35 m de profondeur. Ils ont permis de mettre au jour deux structures de combustion de plan approximativement ovale. D'environ 3,50 m et 3,80 m de diamètre, elles sont profondes d'au moins 0,60 m. Leurs parois sont fortement rubéfiées. Le comblement des excavations est constitué de chaux vive, d'éclats de pierres calcaires brûlées et de nombreux charbons de bois. Ces deux structures semblent être en relation avec un important creusement remblayé de grosses pierres calcaires qui apparaissait à la même profondeur.

Ces vestiges sont clairement identifiables à deux fours à chaux précédés par une chambre de chauffe unique. Ils semblent isolés.

Aucun mobilier n'a été recueilli. La datation de ces fours est difficile. Aucun souvenir de l'existence de four à chaux n'est conservé dans la toponymie. D'anciennes carrières de pierres calcaires, désaffectées avant la seconde Guerre Mondiale, se trouvaient, d'après les plans cadastraux de Sarrebourg, à environ 150 m au nord du lotissement Eden.

Une datation à la période moderne pourrait éventuellement être envisagée mais cela reste une hypothèse. La datation de la carrière n'est pas mieux renseignée. Des charbons ont toutefois été recueillis dans les fours en vu d'une éventuelle datation au radiocarbone.

Nicolas MEYER

SARREGUEMINES
Impasse Gutemberg, ZI sud de Sarreguemines

Le projet d'extension de l'usine Continental, au lieu-dit *Jungwald* situé à l'est de la commune de Sarreguemines, en pleine zone industrielle, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique préventif sur une surface de 21 542 m^2.

Les niveaux de limons et d'argiles sondés se sont avérés totalement stériles.

Sophie GALLAND

SARREGUEMINES
Rue Sainte-Croix, chaussée Louvain

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion du projet de réaménagement des anciens établissements *Nouvelles Galeries* et *Megasport* en un futur centre commercial comprenant une médiathèque ainsi que des logements. Le projet de 4 331 m^2 se situe au centre de la ville de Sarreguemines, côté rive gauche de la Sarre. Le terrain est relativement bouleversé. Des remblais modernes ont été observés sur 1 m à 1,50 m d'épaisseur dans l'ensemble des sondages qui correspondent vraisemblablement à la destruction du quartier qui fut partiellement bombardé durant la seconde Guerre Mondiale. Seules des fondations de cave et des caniveaux du XIXe s. ont été mis en évidence au sud-ouest de la parcelle, entre deux bâtiments contemporains. Le substrat correspond aux alluvions sableuses de la Sarre. Aucun vestige archéologique n'a été observé.

Gilles MANGIN

SCHŒNECK
Quartier de la Ferme, lotissement de la Ferme, tranche 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Schœneck à l'occasion de la création du lotissement de *la Ferme*, tranche 2, sur une surface de 28 898 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Le substrat (sable et argile) a pu être atteint sur l'ensemble du terrain, à une profondeur variant de 0,20 m à 1,40 m.

Xavier ANTOINE

TÉTERCHEN
Kapellenfeld

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Téterchen, au lieu-dit *Kappellenfeld*, préalablement à l'extension d'un lotissement. L'opération s'est déroulée sur une superficie totale de 1,5 ha et s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

TÉTING-SUR-NIED
Gebruckecken, Hornswald, CET de l'ESPAC, extension

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le site d'enfouissement (110 345 m²) de la société SITA Lorraine. Celle-ci s'est révélée négative. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Le diagnostic est localisé à un kilomètre environ du village de Téting-sur-Nied, au bord d'un petit vallon et du cours d'eau de la Nied Allemande. Ce secteur présente des terrains bossus et relativement érodés. L'absence de pédogenèse ou de traces de sédimentation est à signaler sur plus de 90 % du diagnostic. Sur les parties hautes de la zone sondée, il a été possible de constater la présence de deux mardelles (effondrement naturel), dont une qui a été entièrement remblayée ces dernières années. Le sous-sol apparaît à une profondeur de 0,25 m en moyenne. Ce dernier est composé d'argile marno-calcaire de la formation géologique du Keuper inférieur.

Gilles MANGIN

THÉDING
ZAC Le Domaine de l'Allmend

Âge du Fer - Gallo-romain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion du projet de construction de plusieurs immeubles et maisons sur la *ZAC du Domaine de l'Allmend*, couvrant une surface de 32 252 m². Toute la parcelle a pu être sondée. Bien que situés à proximité de vestiges gallo-romains, les sondages se sont révélés négatifs. Le terrain est anthropisé sur quasiment toute sa superficie. On remarquera également l'absence de terre végétale et de limon, ce qui laisse penser qu'un décapage a été réalisé antérieurement dans ce secteur. La stratigraphie des parties sondées révèle des remblais modernes variant de 1 à 3,50 m d'épaisseur correspondant à la mise en œuvre des anciens terrains de sport. Le substrat est composé essentiellement d'argile marneuse de couleur grise et lie de vin correspondant à la formation géologique du Keuper supérieur.

Gilles MANGIN

THIONVILLE
1 boucle du carreau de la mine, ZAC de Metzange

Le projet d'installation des bâtiments de la Société Écopur-Est, sur la *ZAC de Metzange*, à Thionville, a nécessité la conduite d'une campagne de diagnostic archéologique sur une surface de 14 202 m². Le substrat mamo-calcaire gris bleu est rencontré à des profondeurs variant de 0,80 m à 2,60 m en suivant le sens de la pente. Cette intervention n'a pas révélé de vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

THIONVILLE
Route de Guentrange, lotissement Le Clos des Romains

La surface à diagnostiquer est située dans une zone presque entièrement urbanisée, à environ deux kilomètres du centre historique de Thionville. Le contexte géomorphologique est celui de la plaine alluviale de la Moselle, dont l'aspect originel a été profondément modifié suite à l'extension du tissu urbain.
Sur les 9 060 m² du projet, le diagnostic archéologique a porté sur une superficie d'environ 7 460 m², des problèmes fonciers non résolus au moment de l'intervention ayant empêché d'accéder à plusieurs parcelles concernées. Le temps consacré à défricher et l'inaccessibilité de certains secteurs ont contraint à pratiquer un taux d'ouverture de seulement 6,2 %. La totalité des sondages a révélé une stratigraphie très uniforme qui correspond à une terre arable épaisse de 0,20 m à 0,30 m. Cette couche est installée sur un niveau limono-argileux brun, apparemment colluvionné, d'environ 0,60 m d'épaisseur. L'horizon argilo-limoneux

sous-jacent apparaît à une profondeur de - 0,80 m à - 0,90 m. Il présente une texture homogène et une couleur brun jaune clair incluant parfois des traces d'oxydation dans le sédiment. Ce niveau a été considéré comme un horizon non remanié et a servi de référence pour la profondeur du terrain.

Dans ce type de sédiment, *a priori* très propice à la détection de vestiges archéologiques, le diagnostic s'est révélé négatif sur la totalité de l'emprise du projet.

Jean-Charles BRÉNON

TROMBORN
Rue des Bleuets

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion de la construction d'un lotissement communale, rue des Bleuets, sur une surface de 27 614 m^2. Toute la parcelle a pu être sondée et s'est révélée négative. Le terrain est constitué, pour l'essentiel, d'une couche de terre végétale comprise entre 0,10 m et 0,20 m d'épaisseur. Un pendage, orienté nord-ouest/sud-est, marque la topographie du secteur. Le sous-sol est constitué principalement d'argile grise et jaune ainsi que de blocs marno-calcaires.

Gilles MANGIN

VAL-DE-BRIDE
Le Haut Brion et au-dessous du Chemin

Un projet de lotissement, aux lieux-dits *Haut Brion* et *au-dessous du Chemin*, a nécessité la mise en place d'une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 20 317 m^2. Le substrat (marnes et calcaires du Keuper moyen) est rencontré à des profondeurs diverses suivant le sens de la pente. Les recouvrements superficiels sont constitués de limons sableux bruns. La présence d'artéfacts anthropiques (charbons de bois, fragment de tuiles roulées, *etc.*) est observée sur l'ensemble de cette séquence. L'origine de ces sédiments semble être liée à des phénomènes de colluvionnement. Cette situation témoignerait, de manière indirecte, d'un fort impact anthropique contemporain ou postérieur à l'époque gallo-romaine (déboisement, mise en culture, *etc.*). Hormis ces quelques observations, cette intervention n'a pas révélé de témoin archéologique en place.

Franck THIÉRIOT

VALMONT
Lotissement du Stade

Un projet d'extension du lotissement du *Stade*, sur la commune de Valmont, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une intervention de diagnostic sur une emprise de 16 512 m^2. Le substrat (marnes bariolées du Lettenkohle) est atteint directement sous la terre végétale. Cette intervention n'a révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

VANNECOURT
Ronde Pièce

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à Vannecourt, sur une surface de 7 900 m^2, préalablement à l'aménagement d'une plate-forme de compostage au lieu-dit *Ronde Pièce*. Il s'est avéré que la parcelle concernée a été décapée avant d'être remblayée, il y a une vingtaine d'années, avec des matériaux provenant de travaux liés au réaménagement d'une route. Une trace circulaire pouvant être interprétée comme celle d'un trou de poteau, en limite occidentale de la parcelle, peut laisser supposer la présence d'un site archéologique qui s'étendrait en dehors du terrain diagnostiqué.

Marie-Pierre PETITDIDIER

VERNY
Les Chenevières, lotissement du Moulin

Le projet de création d'un lotissement d'une surface de 26 764 m² sur la commune de Verny a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une campagne de diagnostic archéologique. Les terrains concernés par les travaux présentent une situation de pente marquée, de l'ordre de 10 %, en direction d'un petit ruisseau situé au nord de l'emprise. Le substrat (calcaires à Gryphées du Lotharingien) est atteint directement sous la terre végétale à une profondeur d'enfouissement comprise entre 0,05 m et 0,20 m. Cette opération n'a pas livré de témoin archéologique.

Franck THIÉRIOT

VIC-SUR-SEILLE
10 rue de la Gare, porte de l'ancien château

Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement aux travaux de restauration du service des Monuments Historiques sur la porte du château des Évêques de Metz. La conservation des Monuments Historiques préconise le dégagement de l'ancienne voirie et le recreusement symbolique du fossé situé en avant de la porte. La problématique est orientée sur la reconnaissance des vestiges susceptibles d'être exhumés dans le cadre de la restauration. Un sondage a été ouvert sous la porte charretière du châtelet du XVe s. Il a permis de révéler un tronçon de voirie en pavés de l'entrée du château, la fosse arrière du pont-levis à bascule et le fossé avant, tous deux remblayés au début du XIXe s. Cette fosse de plan carré fait 3,20 m de côté, pour une profondeur théorique de 3 m. Le panneau avant de la porte-pont faisait 4 m de hauteur, sa partie arrière basculante et lestée d'un contrepoids, environ 2,70 m. L'axe du pont-levis à bascule était fixé solidement à deux monolithes installés à la base des montants de la porte, par un système de puissants crampons en fer. Celui qui a pu être dégagé, entre les portes charretière et piétonne, possède de multiples traces de réparations de la fixation. La pile de repos du pont-levis n'a pas été retrouvée (en bois ou en pierre détruite ?). Ce système de pont-levis est décrit comme rarement employé par rapport aux ponts à treuil ou à flèches. L'exemple rencontré à Vic-sur-Seille se rapproche de celui du château de Manderen (Moselle) fouillé en 1998 (*cf. Bilan scientifique régional 1998,* p. 74) et daté de la première moitié du XVe s. Un deuxième sondage a retrouvé la courtine relais arasée, large de 2,5 m et remparée, présente entre une des tours du châtelet du XVe s. en élévation, et une des tours arasée du château du XIIIe s. Il a été procédé au dégagement partiel de la base d'une des tours du XIIIe s. arasée sous le sol actuel. Elle a un diamètre externe de 8 m et des murs épais de 2,20 m. Les parements internes et externes visibles sont constitués de moellons massifs en grès fin, alors que la maçonnerie des fondations est constituée de moellons calcaires noyés dans un mortier de chaux. La base de la tour repose sur une large semelle de fondation masquée par un glacis en terre.

Jean-Denis LAFFITE

VIC-SUR-SEILLE
Rue du Four Banal

Moyen Âge - Moderne

Une opération de diagnostic archéologique prescrite sur une parcelle située à l'intérieur de l'enceinte urbaine du XIIIe s. a permis de réaliser deux sondages à proximité et contre la courtine médiévale encore en partie visible. Le premier sondage, situé à 3 m à l'arrière du tracé de la courtine, a mis en évidence la présence d'un niveau de travail de la pierre, matérialisé par une couche de 0,10 m d'éclats de taille de grès fin gris, ceci à 2 m de profondeur, compactée sous des remblais terreux datables du XVe au XVIIIe s. Ces éclats sont identiques aux moellons de grès fin façonnés qui composent le parement interne et externe de la courtine médiévale. Un deuxième sondage, d'1,5 m de profondeur, a été placé contre son parement interne, permettant le déga-

gement de plusieurs arases de moellons cubiques et ajustés du parement d'origine du début du XIIIe s., présentes sous la partie en élévation du mur remontée aux XVIIe et XVIIIe s. Le mur ne fait qu'un mètre de largeur à cet endroit de l'enceinte qui était bordé par l'ancien cours de la rivière de la Seille en confluence avec les fossés orientaux en eau de la ville.

Jean-Denis LAFFITE

VITRY-SUR-ORNE
Route de Thionville

Haut Moyen Âge

À l'occasion de la réalisation d'un diagnostic archéologique, une petite nécropole à inhumation, attribuable au haut Moyen Âge, a été mise au jour à l'emplacement des futurs travaux routiers (0,35 ha). Celle-ci peut être mise en relation avec les habitats (VIe-XVe s.) découverts successivement lors des travaux de la VR 52 (*cf. Bilan scientifique régional 2000,* p. 107) et lors de la construction de la ZAC de *La Plaine* (*cf. Bilan scientifique régional 2002,* p. 76-77).

Franck GÉRARD

VITRY-SUR-ORNE
Route de Thionville, terrain de football

Âge du Bronze - Âge du Fer - Haut Moyen Âge

Deux sites archéologiques ont été mis au jour à l'emplacement du futur stade de football (4,6 ha) de Vitry-sur-Orne. Le plus ancien est attribuable à la protohistoire. Il est matérialisé par un ensemble de 3 greniers à 4 poteaux. Le second est daté de l'époque mérovingienne. Il vient compléter les données scientifiques enregistrées sur la ZAC de *La Plaine* voisine (*cf. Bilan scientifique régional 2002,* p. 76-77) et permet ainsi de connaître l'extension nord de la phase mérovingienne du village médiéval qui disparaît au cours du XVe s.

Un sondage a permis de mettre en évidence un ensemble de 3 bâtiments et de 2 fossés. L'intégralité des sondages périphériques est négative. Le caractère isolé de cet ensemble en fait un complexe agricole de petite taille, très fréquent sur les sites du Bronze final au second âge du Fer. On y retrouve, en effet, très souvent des bâtiments à 4 poteaux inférieurs à 5 m^2. Ils sont généralement interprétés comme des greniers surélevés destinés à contenir les produits agricoles.

Le mobilier recueilli ne permet cependant pas d'affiner la datation. La présence d'une maison et d'une fosse datées du Bronze final (ZAC de *La Plaine*, tranches 1 et 2) permet par ailleurs de rapprocher ces différents ensembles et d'en supposer la contemporanéité.

Le site mérovingien est, quant à lui, concerné par un total de 13 sondages positifs (ouverture totale de 492 m^2). Le site semble installé dans une dépression naturelle localisée dans l'angle sud-est du projet d'aménagement. L'implantation humaine déborde toutefois en périphérie de cette cuvette. La plus forte densité de structures se situe cependant dans la dépression.

Un remblaiement très récent et un nivellement du terrain ont entraîné la disparition de ce micro-relief qui n'est absolument plus perceptible dans le paysage actuel.

Les 61 structures mises au jour sont caractéristiques d'une activité domestique (fond de cabane, poteaux, dépotoirs, puits, *etc.*). L'existence de niveaux de terres sombres, déjà observés au sud du secteur lors du diagnostic réalisé sur la ZAC de *La Plaine*) laisse supposer la présence d'un niveau de sol conservé, au moins partiellement. Aucune trace d'activité artisanale n'a été observée.

Cet habitat correspond à l'extension nord de la phase mérovingienne du village, en cours de fouille (voir *infra*) mis au jour sur la *ZAC de La Plaine* voisine. Ce site, dont la phase la plus ancienne remonte au Néolithique, ne connaît aucune interruption chronologique jusqu'au XVe s. de n. è. À la *villa* gallo-romaine qui surplombe la vallée de l'Orne, succède un site médiéval qui connaît plusieurs déplacements jusqu'à sa disparition au XVe s. Les fouilles archéologiques, déjà réalisées sur la ZAC de *La Plaine*, ont permis de réaliser un important travail sur l'occupation du sol, l'évolution de l'habitat, la culture matérielle, le paléo-environnement, le parcellaire et les relations histoire/archéologie. C'est en effet la première fois que l'on fouille intégralement un village médiéval disparu.

Le mobilier mis au jour dans les structures permet d'affiner la datation. L'ensemble des individus céramiques mis au jour est attribuable à la seconde moitié du VIe s. et au VIIe s. de n. è. Cette attribution chronologique est confortée par les vestiges voisins de la ZAC de *La Plaine* (phase mérovingienne du village disparu).

Franck GÉRARD

VITRY-SUR-ORNE
ZAC de la Plaine, tranche 3

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Cette très grosse fouille d'archéologie préventive, qui s'est déroulée sur plusieurs campagnes annuelles entre 2004 et 2007, donnera lieu à une notice de synthèse complète et substantielle présentée dans le *Bilan scientifique régional 2007*.
En effet, cette opération a permis de fouiller, de façon exhaustive, un village disparu n'ayant connu aucune phase d'interruption de son occupation du Néolithique ancien au XVe s., fait suffisamment exceptionnel pour justifier ce report d'information concernant cette opération.

Franck GÉRARD

VITRY-SUR-ORNE
ZAC Jean Burger, tranche 1

Dans le cadre de la création d'un lotissement résidentiel à Vitry-sur-Orne, ZAC *Jean Burger*, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La superficie sondée était de 14 432 m^2. Les terrains sont constitués d'une fine couche de terre arable, d'une couche de limons de recouvrement de 0,30 m à 0,50 m d'épaisseur et de calcaires pulvérulents associés à des poches argilo-sableuses.
Aucun site ou indice de site archéologique n'a été mis au jour.

Franck GÉRARD

VRY
Rue de l'Église, lotissement Le Clos des Vignes, tranches 1 et 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface totale de 28 249 m^2 sur la commune de Vry. Celle-ci s'est révélée négative. Un tiers de la surface du futur lotissement avait été, auparavant, occupé par un ancien élevage de poulets qui a fortement anthropisé et endommagé les couches supérieures de cette partie du terrain. Le substrat argileux caillouteux apparaît, en moyenne, à - 0,20 m de profondeur, en raison d'une érosion relativement importante sur une partie du terrain et de l'absence de sédimentation sur l'autre.

Gilles MANGIN

WALDWEISTROFF
Rue du Stade, lotissement Les Jardins

Dans le cadre de la création d'un lotissement résidentiel à Waldweistroff, rue du Stade, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique de ce secteur. La superficie sondée était de 2 ha. Les terrains sont constitués d'une fine couche de terre arable, localement d'une couche de limons de recouvrement de 0,10 m à 0,20 m d'épaisseur et de marnes argileuses bariolées.
Aucun site ou indice de site archéologique n'a été rencontré.

Franck GÉRARD

WALDWISSE
Launsdorfen Kuerz, lotissement Les Tilleuls

À l'occasin de la création d'un lotissement résidentiel à Waldwisse, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique de ce secteur. La superficie sondée était de 5,5 ha. Les terrains sont constitués d'une fine couche de terre arable, d'une couche de limons de recouvrement de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur et de marnes calcaires. Aucun site ou indice de site n'a été rencontré.

Franck GÉRARD

WILLERWALD
Lotissement rue d'Herbitzheim

La création d'un lotissement résidentiel à Willerwald, *Herbitzheim*, a nécessité la prescription d'une opération de diagnostic par le service régional de l'Archéologie de Lorraine afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La superficie sondée était de 1,7 ha. Les terrains sont constitués d'une fine couche de terre arable, d'une couche de limons argilo-sableux de recouvrement de 0,10 m à 0,60 m d'épaisseur et d'argiles graveleuses panachées jaune orange.

Franck GÉRARD

WOIPPY
R.N. 3, lotissement route de Thionville

Moyen Âge

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée le long de la route de Thionville, à Woippy, sur une superficie de 11 632 m^2, s'est révélée négative. Un niveau de limons sableux, présent sur l'ensemble de la surface sondée, a cependant livré quelques fragments de céramique datés au Bronze moyen ou du Bronze final I. Ces vestiges proviennent vraisemblablement du démantèlement des structures repérées en 1992 (*cf. Bilan scientifique régional 1992,* p. 76) à l'occasion d'une précédente campagne archéologique. Ils sont associés, dans ce niveau, à des éléments plus récents remontant à l'époque médiévale (XIVe-XVe s.).

Thierry KLAG

YUTZ
4bis rue de Poitiers

À l'occasion de la création d'un hangar industriel à Yutz, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La superficie sondée était de 1 253 m^2. Les terrains concernés par cette opération sont constitués d'une couche de 0,30 m à 1 m d'épaisseur de remblais. Le terrain naturel est constitué, quant à lui, de calcaires sableux issus des terrasses de la Moselle. Le terrain semble avoir été fortement perturbé par la construction de la ligne de chemin de fer attenante, par le décapage puis le remblaiement et le compactage du terrain. Aucun site ou indice de site n'a été rencontré.

Franck GÉRARD

YUTZ
9 et 11 rue du 13 Novembre

L'opération de diagnostic archéologique préventif, réalisée préalablement à la réalisation d'un immeuble au 9 et 11 rue du 13 Novembre, portant sur une surface de 2 118 m^2, s'est révélée négative. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Le terrain est occupé, sur toute sa surface, par d'anciennes carrières de gravier aujourd'hui comblées.

Thierry KLAG

YUTZ
Rue Jean Moulin

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Le diagnostic archéologique, réalisé à l'emplacement du projet immobilier (8 731 m^2) de la rue Jean Moulin à Yutz, a permis de mettre au jour un site d'habitat attribuable à l'époque médiévale.

Les structures découvertes, au nombre de 18, se répartissent dans la partie ouest du projet d'aménagement, sur une surface d'environ 1 000 m^2. L'échantillonnage de quelques structures permet d'envisager un état de conservation plutôt satisfaisant des vestiges. Les fouilles réalisées jusqu'à présent sur les terrains adjacents permettent de confirmer cette observation.

Le type de structures (poteaux, fosses et silos) permet d'envisager un site à caractère domestique. Cette hypothèse est confirmée par l'importante quantité de céramiques et de fragments d'ossements animaux mis au jour dans les structures fouillées.

Le mobilier archéologique mis au jour lors du diagnostic est caractéristique du Moyen Âge. La présence de pots à cuire de type *Kugeltopf*, associés à des fragments de panse de céramique à pâte blanche de type *Pingsdorf,* permet d'affiner la datation et de caler cette occupation entre le IXe s. et le XIIe s.

Les fouilles archéologiques réalisées sur les terrains adjacents permettent, par ailleurs, d'affirmer que, dès le IXe s., l'occupation connaît une forte expansion avec le développement de plusieurs noyaux d'habitat groupé constitués de bâtiments à poteaux. C'est ensuite au XIIe s. que ce secteur connaît une réorganisation spatiale, confirmée par l'abandon de plusieurs puits, ainsi que par la technique de construction de l'habitat, avec l'apparition des maisons à pans de bois reposant sur des solins maçonnés.

Si rien ne permet pour le moment d'affirmer avec certitude que nous sommes en présence d'un noyau d'habitat groupé de la phase IXe-XIIe s., il paraît certain que ces vestiges s'inscrivent dans le terroir de l'ancien village de Haute-Yutz.

Franck GÉRARD

VOSGES

Tableau des opérations autorisées

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5802	BAZOILLES-SUR-MEUSE, la Charmaille	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			1
5831	BULGNÉVILLE, le Chêne Brûlé	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	26	MOD	2
5507	CHARMES, l'Hermitage Ouest	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			3
5498	CHARMES, rue des Jardins, lotissement Arlandis	Rémy JUDE (INRAP)	OPD	15	PRO	4
5829	CHARMES, rue des Jardins, tranche 2	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			5
5777	CHÂTEL-SUR-MOSELLE, la Pucelle, lotissement Les Alisiers	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	OPD			6
5480	CHAVELOT, Clair-Bois	Jean-Baptiste BOUDIAS (INRAP)	FP	3	PAL	7
5848	CONTREXÉVILLE, le Chêne de la Vierge	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			8
5575	COUSSEY, Florinvaux, lotissement communal	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			9
5830	DAMBLAIN, chemin du Bassot, rue du Faubourg Saint-Nicolas, la Maille	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			10
5940	DEYVILLERS, maison seigneuriale, rue des Acacias	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD	26	MOD-CON	11
5577	ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE, les Champs de Saint-Odile	Amaury MASQUILIER (INRAP)	OPD			12
5683	FRIZON, la Croix dit le Noyer, la Corvée	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			13
5533	HYMONT, les Colibris, les Montants sous les Vignes	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			14
5681	LANDAVILLE, sur la Montagne	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5470	LE THILLOT, les Mines	Francis PIERRE (BEN)	FP	25	MOD-CON	16
5847	NEUFCHÂTEAU, le Champ Favre	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			17
5820	NONVILLE, les Arbues	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			18
5682	RAMBERVILLERS, le Pré du Noir Trou	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			19
7015	ROCOURT, le Mégnier Nord	Giovanni STRANIERI (SDA)	SU	22-23	GAL-HMA-MA	20
5586	SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, chemin du Haut d'Anould, lotissement Les Capucines	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			21
5456	TAINTRUX, Le Chazeté ou Chastel	Jean-Claude FOMBARON (BEN)	SD	15-20-25	FER-GAL	22
5794	XONRUPT-LONGEMER, la Voie du Valtin	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			23

* : *cf.* carte de répartition des sites.
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

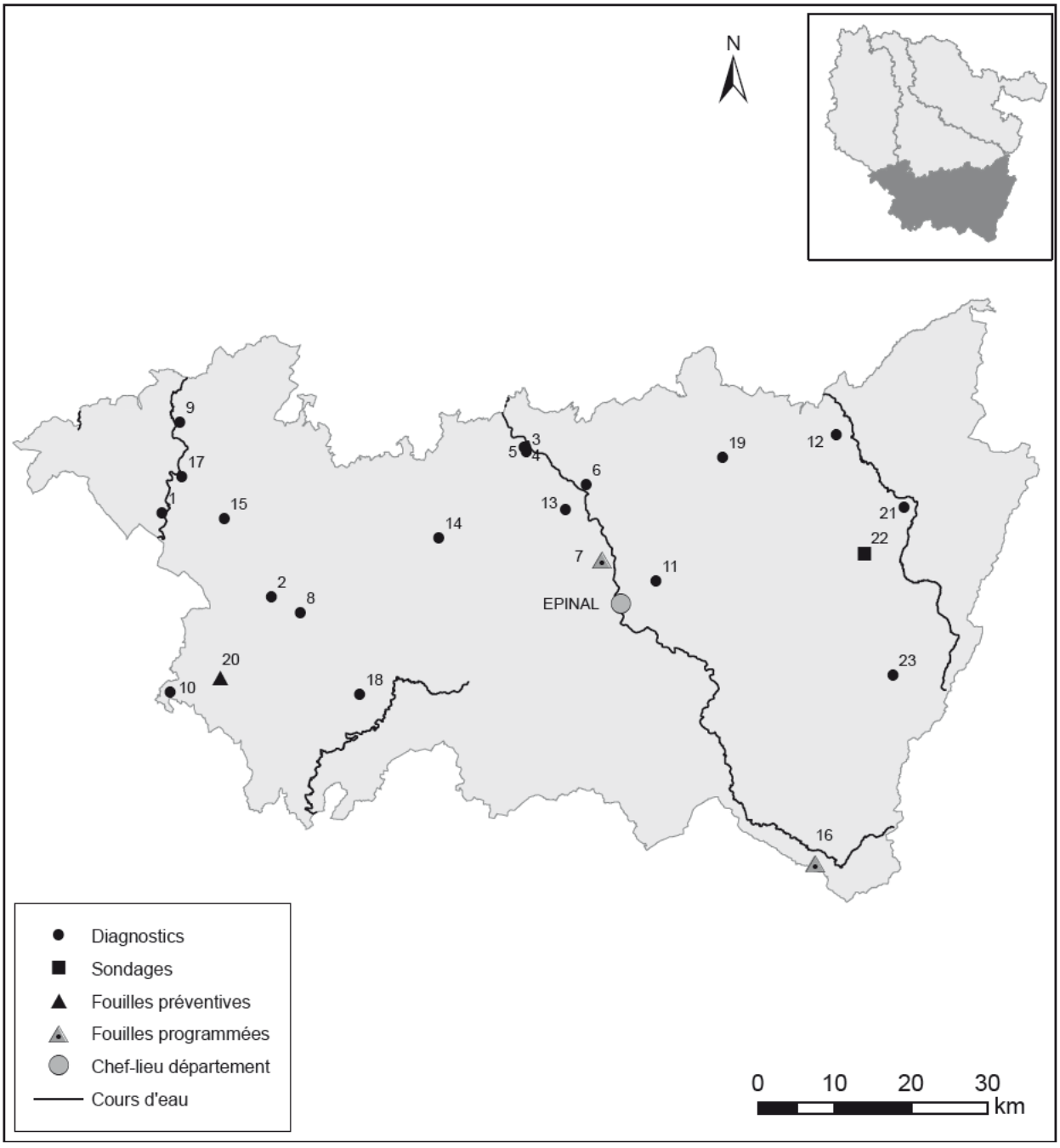

BAZOILLES-SUR-MEUSE
La Charmaille

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit *La Charmaille*, sur une superficie de 27 665 m², a nécessité la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive en octobre 2004. Cette opération a révélé l'absence de tout vestige archéologique.

Karine BOULANGER-BOUCHET

BULGNÉVILLE
Le Chêne Brûlé

Moderne

La création d'un lotissement résidentiel à Bulgnéville, au lieu-dit *Le Chêne Brûlé*, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La superficie sondée était de 6,244 ha. Les terrains sont constitués d'une épaisse couche de sédiment brun recouvrant un limon sableux. Le substrat est formé de grès et de poches argileuses ponctuelles.

Aucun site structuré n'a été rencontré. De rares tessons de facture protohistorique sont les seuls indices qui pourraient laisser envisager la présence d'un site sous le couvert forestier, au sud-ouest de la parcelle sondée. La présence d'éléments modernes (verre, tuile et céramique vernissée) dans de nombreux sondages est probablement à mettre en relation avec l'utilisation antérieure du terrain comme pépinière. Il en va de même pour trois petites structures mises au jour renfermant des éléments similaires.

Sébastien VILLER

CHARMES
L'Hermitage Ouest

La parcelle diagnostiquée, d'une superficie de 8,067 ha, est située sur une haute terrasse de la vallée de la Moselle, dans un secteur archéologiquement riche. Malgré ce contexte favorable, le diagnostic s'est révélé négatif.

Nicolas TIKONOFF

Protohistoire

CHARMES
Rue des Jardins, lotissement Arlandis

Le diagnostic archéologique, réalisé sur 6 850 m², a permis de mettre au jour un site d'habitat protohistorique relativement dense matérialisé par 12 structures dans trois sondages adjacents pour une surface d'ouverture de 118 m². L'occupation du sol s'étend sur la moitié sud-est de l'emprise du projet, parallèlement, et à quelques mètres seulement, d'un paléochenal de la Moselle. Les structures d'habitat s'accompagnent d'une fosse et de deux foyers, répartis dans trois sondages. Un niveau d'occupation, riche en mobilier céramique, a également pu être identifié dans cinq sondages sur près de 75 m de long.
La situation privilégiée du site, en surplomb d'un paléochenal, n'est probablement pas fortuite. Des structures liées à l'exploitation des ressources fluviales, ou simplement à l'adaptation topographique, peuvent être présentes (palplanches, ponton, *etc.*).
Les indices d'habitat mis au jour, circonscrits dans trois sondages contigus, s'intègrent en toute logique dans un ou plusieurs ensembles structurés qui n'ont pu être identifiés lors des sondages (bâtiment, grenier, *etc.*). Il est à rappeler, en outre, la présence d'un site d'habitat de l'âge du Bronze situé à 700 m au sud-est de la rue des Jardins.

Rémy JUDE

CHARMES
Rue des Jardins, tranche 2

Une opération de diagnostic a été réalisée sur la deuxième tranche du projet d'aménagement d'un lotissement d'habitations, au sud de la commune. Aucun vestige archéologique n'a pu être observé sur cette parcelle de 8 569 m², située à moins de cinquante mètres d'un site d'habitat du haut Moyen Âge (*cf. Bilan scientifique régional 2003,* p. 98).

Rémy JUDE

CHÂTEL-SUR-MOSELLE
La Pucelle, lotissement Les Alisiers

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Châtel-sur-Moselle, au lieu-dit *La Pucelle*, s'est avéré négatif. La parcelle, de 4,6909 ha, est située au nord-est du village, le long de la R.D. 6. Le terrain se compose d'une couche limoneuse superficielle recouvrant un substrat argileux.

Nicolas TIKONOFF

Paléolithique moyen

CHAVELOT
Clair-Bois

La région d'Épinal constitue un ensemble topographique et géologique particulier. De faibles reliefs calcaires, localisés directement au sortir du massif des Vosges, forment les derniers obstacles à la Moselle. Celle-ci va ainsi commencer à s'étendre dans des vallées plus larges et laisser sur son passage d'importants dépôts sédimentaires. C'est dans ce contexte, à quelques kilomètres en aval d'Épinal, que se situe le gisement Paléolithique moyen de Chavelot *Clair-Bois*, dans le creux d'un petit vallon parallèle au cours de la Moselle, en marge de la plaine alluviale, à proximité de reliefs calcaires.
La séquence stratigraphique est comprise dans des formations correspondant à une ancienne terrasse alluviale Salienne de la Moselle, constituée de matériaux fluviatiles grossiers, essentiellement de galets de quartzite, de quartz, de granit et de grès. Ces formations sont localisées en bordure de la vallée alluviale, à proximité de coteaux faiblement pentus dont le sous-sol est constitué de bancs calcaires. Sur ces flancs,

dans des zones de replat, on peut observer des effondrements probablement liés à une activité karstique. Le gisement fouillé par C. Guillaume fut découvert lors de la mise en place de carrières de matériaux de construction. À leur abandon une coupe de plusieurs mètres a révélé la présence de deux anomalies géologiques considérées alors comme des dollines liées au *substratum* du Muchelkalk, qui auraient piégé des occupations humaines installées dans cet affaissement du sol. Une série d'opérations archéologiques effectuées par C. Guillaume entre 1978 et 1986 mirent au jour près de 1 800 artefacts lithiques, provenant de trois niveaux anthropisés.

Les opérations menées en 2004 ont débuté par le défrichage de la surface fouillée par C. Guillaume et des abords du bois, dans le but de retrouver les limites des fouilles précédentes. Afin de déterminer l'extension nord des niveaux archéologiquement positifs, un décapage mécanique a ainsi été réalisé, suivi d'un sondage d'une profondeur d'environ 1,75 à 2 m, à quelques mètres au nord de la coupe laissée par les précédentes fouilles. Ce sondage s'avérant globalement négatif, les niveaux se pinçant progressivement au nord, la fouille fut organisée sur 9 m^2 entre cette coupe et le nouveau sondage. Cet emplacement permettait d'obtenir un ensemble de relevés stratigraphiques perpendiculaires à l'axe principal des anciennes fouilles.

La coupe ouverte a permis d'observer, sur une épaisseur d'environ 2 m, les dépôts d'une moyenne terrasse située à une vingtaine de mètres d'altitude relative. Bien que les épaisseurs puissent varier, on trouve ainsi une succession de quatre unités : alluvions grossières, limons, grave plus ou moins colluvionnée et sol actuel. Les remplissages *de dolines* n'ont pu être reconnus à l'affleurement, de sorte qu'aucun élément nouveau ne peut être apporté concernant les modalités et la chronologie de ces remplissages. En revanche, la mise en place de l'unité A doit être rapportée à la dernière période froide du Saalien (stade isotopique 6). Les incertitudes et divergences signalées dans les rapports antérieurs concernant l'âge des unités supérieures (âge éémien, weichsélien ancien ?) subsistent néanmoins. Un âge plus récent semble toutefois peu envisageable, dans la mesure ou les reconstitutions suggèrent que la Moselle s'est écoulée, à partir du début du Pléniglaciaire inférieur (stade isotopique 4), à une dizaine de mètres en contrebas du site (basse terrasse).

Cinq niveaux ont livré du matériel archéologique. Les quatre premiers correspondent à des ensembles alluviaux grossiers inclus dans la nappe alluviale saalienne et ne permettent d'envisager qu'une position secondaire pour le mobilier associé. Seul le niveau inférieur présente un potentiel quant à la position primaire des vestiges qu'il contient. Les niveaux supérieurs seraient ainsi les témoins d'une ou plusieurs occupations mises en mouvement par l'activité de la rivière. Il pourrait s'agir d'installations de bord de plaine alluviale, là où la rivière s'étale en formant des tresses. La séquence stratigraphique restant localisée à l'échelle du bassin, et non relativisée par des datations physiques, la durée des occupations et leurs fréquences ne peuvent être décrites avec précision, plusieurs sites ayant pu fonctionner dans un cours laps de temps, ou bien très irrégulièrement sur une longue période et une aire géographique à l'échelle du bassin de Golbey. Nous ne pouvons que placer cette ou ces occupations dans un contexte climatique relativement clément correspondant à une phase « tempérée » du Saalien puisque la faible compétence de la rivière a permis la déposition de sédiments fins. Le niveau intérieur, visiblement sous-jacent à l'ensemble de la séquence, n'a été reconnu que dans la portion est de la coupe ouest/est dégagée en 2004. Il est fortement incisé par un niveau d'alluvions sur lesquelles repose la séquence décrite. Il pourrait s'agir d'une berge sur laquelle un sol se serait développé et dont nous apercevons un lambeau sans doute remanié par l'incision qui l'entaille. Ce niveau a livré un éclat dégagé lors du nettoyage de la coupe, mais n'a pas été fouillé.

La série archéologique mise au jour est constituée de 44 artefacts lithiques, soit 31 éclats, 7 nucléus, 5 racloirs et 1 pièce encochée. À l'instar de la série mise au jour lors des fouilles de C. Guillaume, le matériau le mieux représenté est le quartzite, que l'on retrouve dans 70 % des artefacts, suivi du quartz, 20 %, et du silex 10 %. On remarquera la bonne représentation de ce dernier, toujours d'un faible module, au cortex fortement alluvionné, et de coloration variée. Lors de l'opérations de 2004, plusieurs prospections rapides dans les champs et les sous-bois environnants furent effectuées dans le but d'évaluer l'effectif et les types de matériaux rares parmi la nappe alluviale affleurante. Hormis les abondants quartzites et quartz, aucun autre matériau représenté dans la série archéologique n'a été retrouvé. En revanche, plusieurs matières sont présentes dans la nappe et n'ont pas été retrouvées ou reconnues au sein de la production lithique : grès, trachyte verte et granit. Le silex et la chaille exploités sur le gisement semblent totalement absents des ensembles de galets environnants et affleurant actuellement. Nous supposons ainsi une source plus distante, probablement dans une vallée avoisinante.

À l'issue de cette rapide présentation, nous pouvons restituer une image partielle des occupations humaines liées aux vestiges archéologiques retrouvés durant la campagne de fouille de 2004. La reconnaissance du caractère essentiellement alluvial des ensembles stratigraphiques concernés par ces vestiges a permis de situer l'ensemble des occupations dans le Saalien (stade isotopique 6). L'état de conservation du matériel lithique témoignant d'un déplacement peu important des ensembles, nous pouvons penser que leur origine est proche de celle de la découverte. Il s'agirait ainsi d'occupations en bord de vallée alluviale sur des bancs de graves déposées et modelées par la Moselle. Les hommes y ont débité des galets essentiellement issus des alluvions environnants, afin de produire des outils, et ont abandonné une partie de ceux-ci et de leurs dé-

chets de fabrication. Certains matériaux, rarement employés, semblent provenir d'autres territoires proches, témoignant d'une gestion des ressources sur une zone relativement étendue.
Les niveaux archéologiques rencontrés cette année sont visiblement tous remaniés par les mouvements de la rivière, ce qui ne permet ni une localisation précise des occupations, ni une interprétation anthropique de la répartition spatiale des vestiges. Dans ce contexte alluvial, et donc fortement changeant, il est toutefois possible de découvrir des niveaux rapidement scellés par des apports sédimentaires fins et importants. La précédente fouille ayant mis au jour des ensembles lithiques attestant de nombreux et importants remontages techniques sur une surface réduite, nos recherches doivent maintenant s'orienter vers l'identification puis la fouille de ces niveaux mieux préservés des altérations.

Jean-Baptiste BOUDIAS

CONTREXÉVILLE
Le Chêne de la Vierge

Le projet de lotissement du *Chêne de la Vierge* est implanté à la sortie ouest de l'agglomération de Contrexéville, sur le plateau de Suriauville. Il concerne une parcelle de 9 964 m^2 de superficie. L'opération de diagnostic, réalisée début juillet 2004, n'a révélé aucun vestige archéologique.

Karine BOULANGER-BOUCHET

COUSSEY
Florinvaux, lotissement communal

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur un terrain nu de 37 124 m^2. Celle-ci s'est avérée négative.

Amaury MASQUILIER

DAMBLAIN
Chemin du Bassot, rue du Faubourg Saint-Nicolas, la Maille

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation à Damblain a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur 13 402 m^2 qui s'est révélé négatif.

Rémy JUDE

DEYVILLERS
Maison seigneuriale, rue des Acacias

Moderne

L'opération d'archéologie du bâti a été motivée par le projet de réhabilitation, en appartements locatifs, de la maison seigneuriale de Deyvillers. Les sondages avaient pour but la mise en évidence d'éléments architecturaux et d'enduits peints cachés, leur caractérisation et l'estimation de leur degré de conservation.
La tradition locale suppose que la maison seigneuriale de Deyvillers aurait été construite vers la fin du XVIe ou au début du XVIIe s., pour Parisot Grandmaire, notable d'Épinal, anobli en 1590 et conseiller d'État du duc de Lorraine. De plan trapézoïdal irrégulier (9 x 11 m), elle s'élève sur quatre niveaux dont deux sous toiture.
Les sondages ont révélé des reprises de maçonneries dans les murs sud et est du bâtiment, ainsi que dans les murs de refend : la présence de coups de sabre à droite des cheminées ne permet pas de relier de façon

certaine les cheminées d'origine avec les portes à linteau droit sans moulure ni feuillure qui percent tous les refends. Faute d'analyse plus poussée, il est impossible d'évaluer le taux de reconstruction du bâtiment qui semble avoir néanmoins conservé ses dispositions d'origine. Des traces d'enduits peints sans décor ont été mises au jour sur les cheminées monumentales, les murs intérieurs ayant été seulement couverts d'un badigeon de chaux de couleur beige. Les plafonds sont en bois brut. Aucun prélèvement de bois en vue de datation dendrochronologique n'a pu être effectué, notamment dans la charpente d'origine, non remaniée.
L'intérêt de cette maison, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, est incontestable, aussi bien par ses dispositions intérieures cohérentes que par son état de conservation. Le décrépissage prévu des murs intérieurs, dans le cadre des travaux de réhabilitation, permettrait sans doute une lecture stratigraphique plus large.

Amaury MASQUILIER

ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE
Les Champs de Saint-Odile

Des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés sur un terrain nu de 27 540 m² au taux de 6,6 %. Ils se sont révèlés négatifs.

Amaury MASQUILIER

FRIZON
La Croix dit le Noyer, la Corvée

L'aménagement d'un lotissement d'habitations a préalablement fait l'objet d'un diagnostic archéologique entre la Basse et la Haute Frizon. Aucun vestige n'a été observé sur les 23 618 m² sondés.

Rémy JUDE

HYMONT
Les Colibris, les Montants sous les Vignes

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé dans la commune de Hymont, sur une surface de près de 2,2 ha. Le site, en forte pente, s'étend sur le versant occidental de la vallée de la Saule, ruisseau qui se jette dans le Madon et surplombe la R.D. 429. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Rémy JUDE

LANDAVILLE
Sur la Montagne

Le projet d'agrandissement d'une carrière a fait l'objet d'un opération de diagnostic archéologique sur une surface de 18 120 m². Malgré la proximité de *tumuli*, aucune trace de vestige archéologique n'a pu être mise en évidence.

Rémy JUDE

Moderne - Contemporain

LE THILLOT
Les Mines

La fouille du terrain en partie est de la plateforme a livré la partie non détruite d'une structure d'atelier de l'installation minière. Il s'agit vraisemblablement d'une partie des ateliers de lavage du minerai de cuivre. Ces ateliers correspondent au stade terminal de la chaîne opératoire de préparation mécanique du minerai. Le minerai, au sortir de ces opérations, était livré à la fonderie ducale de Saint-Maurice-sur-Moselle.

L'ensemble dégagé correspond à des structures en plein air ou abritées en partie sous un auvent. La principale structure s'appuie au sud, du côté amont, sur un muret de pierres sèches, non fondé, construit sur un lit de planches. Le muret a été coupé par les travaux de construction de la plateforme et est longé à l'aval par une banquette de terre bordant une fosse au fond de laquelle subsistent trois grandes planches parallèles de 0,50 m de largeur pour 3,80 m de longueur. Les bords est et nord de la fosse sont constitués également d'une banquette. Du côté de la partie arrachée par les travaux de la plateforme, subsistent, au fond de la fosse, les extrémités déchiquetées de deux planches horizontales de même largeur localisées dans le prolongement de deux des trois planches décrites précédemment. À l'opposé, coté est, de l'autre côté de la banquette de terre surmontant l'extrémité intacte des trois planches, une planche horizontale, possédant les mêmes dimensions, était disposée de manière perpendiculaire dans une autre fosse plus étroite. Cette fosse était également bordée de banquettes de terre de même hauteur. Un muret longeait cette fosse et se raccordait perpendiculairement au reste du muret. L'analyse de leurs équipements et de leurs particularités indique que toutes ces planches, disposées au fond des fosses, étaient vraisemblablement les planches de fond de bacs ou de caissons ouverts sur le dessus. Ces bacs étaient constitués par l'assemblage, sur les quatre bords, de planches de fond, des planches de rives constituant, peut-être, des bords élevés de 0,25 ou 0,30 m. Le calage latéral des planches de rives, clouées par la tranche sur les planches de fond, était assuré par un bourrage de végétaux identifiés comme étant constitués principalement de diverses mousses locales. Le renfort des planches de bord était assuré par des bandes de fer clouées. À l'extrémité sud de la fosse étroite, une caisse en bois a été localisée au-dessus de la planche de fond. Cette caisse particulière, ouverte au-dessus, était munie d'échancrures en partie supérieure des deux cotés ouest et nord, ces échancrures pouvant faire office de déversoirs.

L'ensemble de la surface, correspondant aux bacs, était remplie de sables et de limons colorés correspondant sans doute à des rejets de lavage.

En partie aval de ce dispositif, un hérissonnage du terrain, à l'aide de blocs rocheux, renforçait la tenue de l'ensemble au niveau de la rupture de pente vers le talweg du Ruisseau des Mines. En direction du Ruisseau des Mines, à la suite de l'ensemble des bacs, la fouille a dégagé une aire de rejets de débris de concassage de minerais.

Si l'hypothèse émise est confirmée par les analyses granulométriques et cristallographiques, l'installation de la laverie proprement dite pourrait se situer à l'amont de ce dispositif de récupération ultime de minerai, l'atelier de concassage pourrait, selon la même logique, être localisé à proximité.

Francis PIERRE

NEUFCHÂTEAU
Le Champ Favre

Le diagnostic archéologique réalisé sur 11 500 m², à moins de 900 m au sud du centre historique de la ville, n'a révélé aucune structure archéologique.

Rémy JUDE

NONVILLE
Les Arbues

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé à l'occasion de la construction d'un petit lotissement communal d'une superficie de 8 314 m². Toute la parcelle, qui compte cinq lots et une voie d'accès, a pu être sondée et s'est révélée négative. Quelques fragments de tuiles romaines ont été repérés en contrebas du projet. Ceux-ci se trouvaient dans des limons caillouteux, à moins 0,80 m de profondeur.

Gilles MANGIN

RAMBERVILLERS
Le Pré du Noir Trou

La construction d'un lotissement d'habitations, au sud-est de la commune, a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique. Le terrain, fortement perturbé par des remblais modernes, n'a révélé aucun vestige archéologique.

Rémy JUDE

ROCOURT
Le Mégnier Nord

Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Le 23/08/2004, la Gendarmerie de Lamarche a établi le procès-verbal n° 720/04 concernant la découverte fortuite, de la part d'un particulier, d'un crâne humain au lieu-dit *Le Mégnier Nord* sur la commune de Rocourt.
Deux agents du service régional de l'Archéologie se sont rendus sur les lieux, en compagnie de M. Daniel Dormois, propriétaire et découvreur du crâne susdit.
M. Dormois a découvert fortuitement ce crâne et quelques autres ossements dans le fossé qui borde, au nord, le chemin communal dit *de La Louvière*, récemment curé. Des ossements et des tuiles étaient encore visibles en coupe. C'est essentiellement dans le but de soustraire ces vestiges à la vue des inévitables curieux, que nous avons procédé à un ramassage du mobilier et à un relevé sommaire de la coupe.
Dans celle-ci, on a pu relever au moins 5 fosses, dont 3 se présentent de biais par rapport à la coupe, approximativement tête à l'ouest. Elles sont ensevelies à une profondeur variant entre 0,30 et 0,40 m de profondeur, dans un encaissant formé par une argile rougeâtre.
Le secteur était occupé par des vignes jusqu'en 1985. M. Dormois a rapporté que les anciens propriétaires trouvaient, à l'époque, fréquemment des ossements et beaucoup de tuiles à rebords. Dans les années 1930, des vases en bronze auraient été mis au jour à proximité immédiate, aux dires du petit-fils du propriétaire de l'époque, qui nous a également accompagné sur les lieux, aujourd'hui boisés.
M. Dormois a déclaré avoir « trouvé », en soulevant les pierres, à une profondeur allant de 0,40 à 0,80 m, un « cercle de pierre avec une incinération », sans céramique. En outre, M. Dormois a déclaré avoir « fouillé » une fosse de 0,80 x 1 m environ contenant des morceaux de tuiles et plusieurs éléments d'un squelette orienté est-ouest.
Ce site funéraire vraisemblablement médiéval, peut-être alto médiéval, pourrait avoir réoccupé un site gallo-romain.

Giovanni STRANIERI

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Chemin du Haut d'Anould, lotissement Les Capucines

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une petite terrasse dominant la commune de Saint-Dié-des-Vosges. Le site couvre près de 17 500 m de terrain à moins de 800 m au sud du centre historique de la ville. L'intervention a mis en évidence l'affleurement du substrat (matrice sableuse incluant des grès fragmentaires) et l'absence de tout niveau archéologique.

Rémy JUDE

TAINTRUX
Le Chazeté ou Chastel

Âge du Fer - Gallo-romain

La densité et la nature des découvertes réalisées sur la surface restreinte fouillée au Chazeté, en avril 2004, peuvent être considérées comme exceptionnelles (950 tessons sur une surface inférieure à 2 m^2).
La richesse en variété des éléments exhumés induit la présence d'un mobilier céramique important.

Une extension de la fouille aurait pu permettre de plus amples découvertes. Les avis sollicités, les sources consultées et, bien évidemment, les éléments de datation et d'appréciation qui nous seront fournis par le service régional de l'Archéologie, permettront de conforter l'idée d'une trouvaille d'intérêt majeur. D'ores et déjà, étayée par la première opinion des spécialistes, l'hypothèse de l'origine protohistorique se précise.

Dans l'état actuel de la recherche, nous disposons de quatre éléments de datation :

- céramique mal cuite et non tournée (sur le site),
- poutre ouvragée datée de l'An 10 de n. è. (dans un bassin au centre du camp),
- un potin leuque au sanglier de - 52 ou postérieurement (en contrebas du site),
- quelques éléments de meule, trouvés en 2000, sur le côté ouest du camp.

L'examen du site et les observations que nous avons réalisés dans le but d'une meilleure compréhension des lieux, ont été menés à leur terme et nous pensons pouvoir avancer la présence d'éléments géographiques permettant d'inclure les découvertes dans le contexte d'un dispositif défensif plus complexe qu'il n'y paraît au départ.

Les ressources minéralogiques proches (gîtes métallifères, présence d'argiles, *etc.*), qui ont été recensées et reconnues, peuvent amener à penser qu'il a pu exister, sur cet habitat fortifié, des pratiques artisanales ou pré-métallurgiques. La proximité du rempart du lieu où les trouvailles ont été faites est un élément important, qu'il faut prendre en compte.

Jean-Claude FOMBARON

XONRUPT-LONGEMER
La Voie du Valtin

La surface diagnostiquée se situe à quelques dizaines de mètres au sud-sud-ouest de l'église actuelle, sur le versant orienté vers le nord de la vallée de la Vologne, à une centaine de mètres à l'ouest du lac.

Le diagnostic archéologique, réalisé préalablement à la création d'un lotissement d'une surface de 47 712 m^2, n'a laissé apparaître aucun indice archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

LORRAINE

Ligne à Grande Vitesse (LGV), phase 1

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

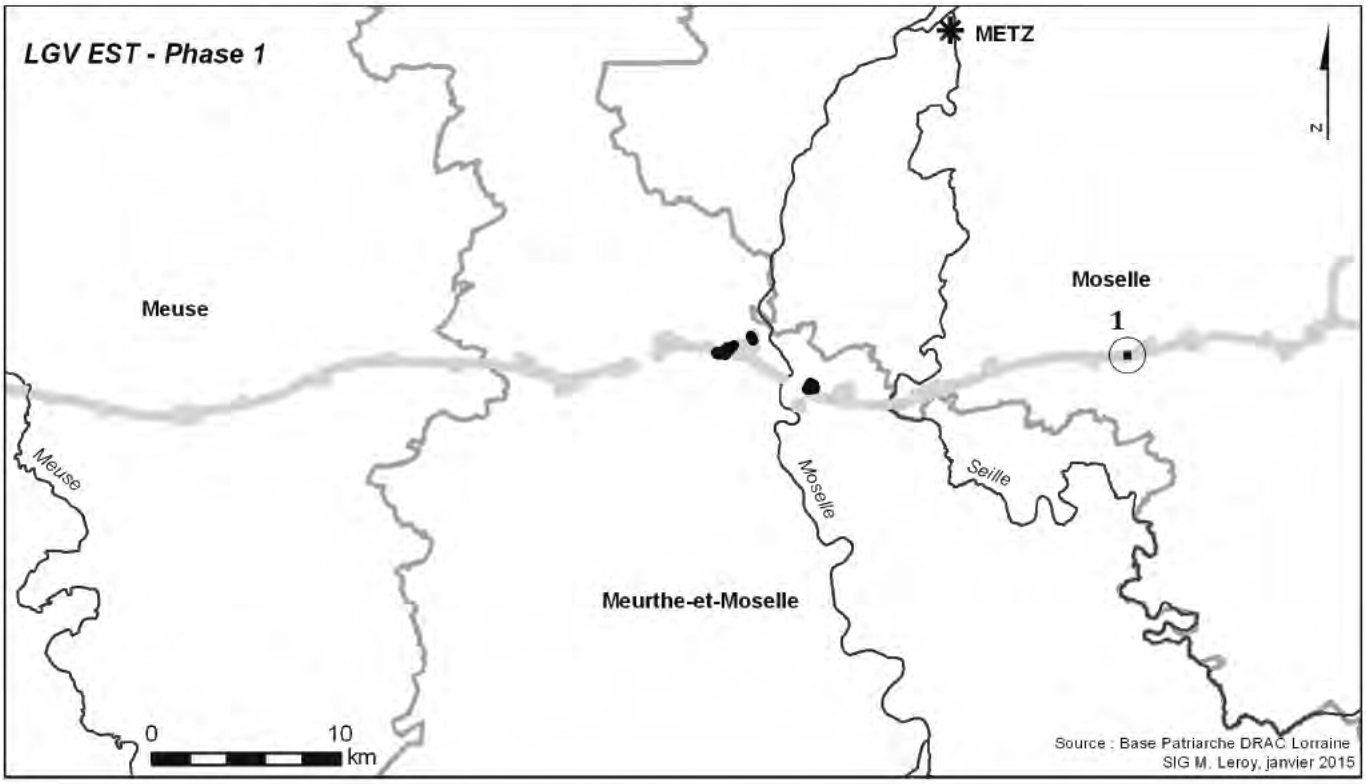

Fouilles 2004
Diagnostics 2004
LGV Est phase 1
Chef-lieu département
Cours d'eau
Département

1 = Solgne "Poirier Gaillard" - Evaluation 149

MEURTHE-ET-MOSELLE

Ligne à Grande Vitesse (LGV), phase 1

CHAMPEY-SUR-MOSELLE, PONT-À-MOUSSON
La Louvière, zone de stockage

Dans le cadre de la réalisation de la tranche 1 de la LGV-Est, une zone de stockage de matériaux d'une superficie de 12 ha a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique au sud de la commune. Aucun indice archéologique n'a été mis au jour à cette occasion.

Rémy JUDE

PAGNY-SUR-MOSELLE
Le Moulon, aménagement d'une base de vie

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine sur la commune de Pagny-sur-Moselle, dans le cadre du projet de réalisation d'une base de vie au lieu-dit *Le Moulon*. La superficie concernée par le diagnostic est de 1,5 ha. Excepté un four à chaux, d'un diamètre aproximatif de 3 m, aucun autre vestige archéologique n'a été mis au jour dans cette emprise.

André GLAD

PRÉNY
Champs Colas et le Grand Friche, zone de dépôt et extension de l'emprise

Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Un projet de déblais et de dépôt, situé au sud-est du village de Prény, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur un projet initial de 172 875 m^2. Une partie de cette surface, non diagnostiquée, a été remblayée pendant l'intervention. Les sondages ont permis de mettre en évidence un site et six indices de site répartis sur cinq périodes. Une couche de limon a livré du mobilier protohistorique du Hallstatt C et éventuellement du Hallstatt D provenant peut-être de deux occupations distinctes. Une fosse, qui semble plus récente, contenait des fragments de céramique, datés vraisemblablement du second âge du Fer. L'étude du mobilier n'a pas permis de datation plus précise. Six fosses à rejet d'incinération et une ume cinéraire datée de la première moitié de notre ère attestent de l'existence d'une nécropole dans l'emprise du projet. Un drain et un fossé de parcellaire sont attribuables également à la période romaine et peuvent être rattachés aux occupations localisées au lieu-dit *Le Ponton* ou *Champs Colas*. Enfin, du mobilier du haut Moyen Âge, piégé dans des anomalies liées aux travaux agricoles, atteste de la proximité d'une occupation qui se situe vraisemblablement au sud-est de la parcelle.

Philippe KLAG

MOSELLE

Ligne à Grande Vitesse (LGV), phase 1

SOLGNE
Poirier Gaillard, R.D. 955, lot 34, évaluation n° 149, tranche 2

Gallo-romain

Dans le cadre de la construction de la Ligne à Grande Vitesse Est, une équipe d'archéologues est intervenue durant trois semaines sur la commune de Solgne, littéralement sous la R.D. 955 après enlèvement de l'enrobage. Cette intervention prend place entre deux opérations précédentes. La plus ancienne, conduite par Jean-Denis Laffitte en 1997 (*cf. Bilan scientifique régional 1997*, p. 95-96) de part et d'autre de la route, avait révélé la présence d'un établissement rural de taille modeste occupé entre les Ier et IVe s. de n. è.
La seconde fouille, réalisée en 2002 sous la responsabilité d'Amaury Masquillier (*cf. Bilan scientifique régional 2002*, p. 138-139), à l'est et à l'ouest de celle de 1997, a confirmé l'existence d'une occupation gallo-romaine en mettant au jour des bâtiments annexes, la suite d'une clôture en bois précédemment découverte ainsi qu'un chemin d'accès à l'ensemble.
L'intervention de 2004 se situe donc idéalement entre ces deux fouilles. Elle a conduit à la découverte de plusieurs potins leuques à tête d'indien piégés dans un sillon de labour moderne, d'une portion de la clôture en bois et de plusieurs fosses de rejet datées du milieu du IIIe s. av. n. è., dont l'une contenait un fragment d'une petite statuette à pâte blanche de 0,92 m de haut, représentant une *nutrix* allaitant un bébé au sein droit.
Cette intervention a permis de confirmer le caractère rural et modeste de l'occupation gallo-romaine, étudiée au final sur une superficie d'au moins 10 ha, implantée dans un secteur densément occupé durant les premiers siècles de notre ère.

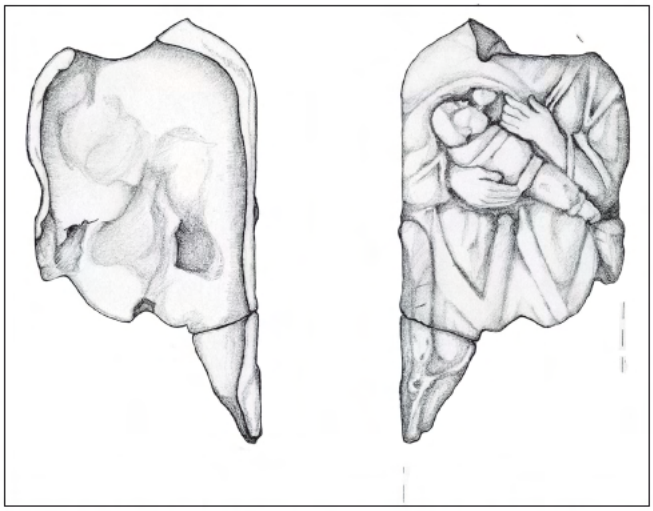

SOLGNE, Poirier Gaillard, R.D. 955, lot 34, évaluation n° 149, tranche 2
Statue d'une *nutrix* allaitant un bébé au sein droit
(Dessin : INRAP)

Marilyne PRÉVÔT

LORRAINE

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2004 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Marc GRIETTE		Cantons de Homécourt et Conflans-en-Jarnisy
Bernard HAMON	Denis GRANDATI, Yves GÉRARD, Gino ZAGARRIO	Communes d'Avril, Briey et Trieux
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Briey
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons de Pont-à-Mousson, Thiaucourt-Regnéville, Chambley et Conflans-en-Jarnisy
Jean-Yves RINGENBACH		Canton d'Audun-le-Roman
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Canton d'Audun-le-Roman

Autorisations de prospections délivrées en 2004 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Adolf BÜCHNER		Communes de Varennes-en-Argonne, Lachalade, Béthincourt et Chattancourt
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Verdun
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Étain, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre
Lionel AUDOUX		Commune de Naix-aux-Forges Canal de Pré les Haies
Philippe FRIGÉRIO		Commune de Naix-aux-Forges
Sabine TYLCZ		Communes de Waly et Beaulieu-en-Argonne

Autorisations de prospections délivrées en 2004 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Mikaël ATTON		Communes de Macheren, Barst, Hombourg-haut, Maxstadt et Biding
Christian BOUVRET		Cantons de Sierck-lès-Bains et Metzervisse
Marc GRIETTE		Communes de Marange-Silvange, Rombas et Moyeuvre-Grande
Robert HABAY		Communes d'Ottange, Villerupt et Audun-le-Tiche
Bernard HAMON	Denis GRANDATI, Yves GÉRARD, Gino ZAGARRIO	Canton de Moyeuvre-Grande et commune de Courcelles-Chaussy
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Arrondissement de Sarrebourg
Richard MICHLER		Communes de Lemberg et Gœtzenbruck
Sébastien SCHMIT		Cantons de Volmunster et les communes de Bettviller et Gros-Réderching
Sébastien VILLER	Gérard VILLER	Cantons d'Ars-sur-Moselle et Verny
Jean-Yves RINGENBACH		Cantons de Cattenom, Yutz et Fontoy
Pascal ROHMER		Cantons de Lorquin, Phalsbourg et Sarrebourg
Dominique HECKENBENNER		Cantons de Lorquin, Phalsbourg et Sarrebourg
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Canton de Fontoy

Autorisations de prospections délivrées en 2004 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN, Pierre FETET	Canton de Darney
Jean-Michel HANS		Canton de Bains-les-Bains
Sébastien POIROT		Commune de Dompaire et les environs
Gilbert PRESSAGER		Cantons de Darney et de Monthureux-sur-Saône
Gilbert SALVINI		Cantons de Bulgnéville et Vittel
Éric BITTERLY		Commune de Chavelot, *La Cobrelle sud*
Vincent DECOMBIS		Commune de Le Ménil, *Les Grandes Voies*

Gallo-romain

GARREBOURG
Tiergarten (PI)

Depuis 1860, l'important hameau gallo-romain du *Tiergarten*, à Garrebourg, livre régulièrement des fragments de sculptures gallo-romaines. Suite à la découverte fortuite de deux nouvelles stèles funéraires inédites à l'emplacement de la nécropole, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a demandé la mise en sécurité de ces monuments antiques au musée de Sarrebourg. Dans ce cadre, une opération de prospection inventaire a été prescrite à l'automne 2004.

Ainsi, cette petite opération de relevé et d'enregistrement des fragments de stèles funéraires, conservés sur le site du *Tiergarten* à Garrebourg, menée avec des moyens limités, permet pour la première fois d'avoir une idée précise de cette nécropole connue depuis 1860.

Malheureusement, comme pour tous les autres sites du massif forestier, les menaces pesant sur ces vestiges sont réelles. Entre le moment où les nouvelles stèles ont été découvertes en mars 2003 et l'opération de relevé, un sapin a été coupé par des bûcherons. Par malchance, l'arbre s'est abattu sur une stèle-maison, la fracturant en deux morceaux. Une nouvelle fois, la question de l'information des personnes travaillant en forêt et celle du suivi archéologique des travaux forestiers se pose.

Plus grave que cet accident, deux fragments de stèles ont disparu du site. Il en va de même pour un fragment conservé à la maison forestière. Ces disparitions semblent se multiplier depuis plusieurs années, des vols ayant été constatés sur le site de *Saint-Louis Heyerst* et sur le site de *Hultehouse Kessel*. Ce phénomène est en grande partie lié au regain d'intérêt de particuliers et de certaines associations pour les traces d'écritures néolithiques et celtes et, de ce fait, de constitution de collections privées, sans aucun respect de la législation archéologique. La parution de l'exemplaire de la carte archéologique de la Gaule, consacré à la Moselle, risque, malheureusement, d'accroître ces prélèvements privés de notre patrimoine.

Nicolas MEYER

POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM (PCR)

Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Au milieu des années 1980, le Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU), au Ministère de la Culture, créait la collection des *Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique des Villes de France* (DEPAVF). Débutée en 1987 à Metz, cette étude a rapidement été mise en œuvre pour aboutir à son édition en 1992 (Brunella et *al.* 1992). Le DEPAVF messin aboutissait à un bilan des connaissances topographiques au sein de l'espace urbanisé ancien, délimité par les fortifications bas-médiévales et modernes avec quelques extensions au sud, formées de l'amphithéâtre et de certains bourgs abbatiaux périurbains. Cet outil de réflexion proposait, à l'échelle de la ville, des notices de repère définissant une phase d'évolution, figurée sur un plan et mise en perspective par un contexte historique. En outre, instrument de gestion et de sensibilisation, ce document présentait également des notices techniques assorties de plans (recherche archéologique de terrain, épaisseur des sédiments archéologiques, évaluation du potentiel conservé, et enfin un zonage des dispositifs réglementaires, des courbes de niveau). Ces documents, publiés sous forme de calques, se superposaient au plan cadastral contemporain figurant les contours d'îlots à l'échelle 1/10 000. Cette enquête exposait ainsi un état des connaissances à la fin de l'année 1990.

Depuis cette date, de nombreuses recherches ont modifié la perception du « fait urbain » messin. En conséquence, l'idée de son actualisation naquit en 2003 et prit la forme d'un Projet Collectif de Recherche (PCR). Composée des premiers auteurs et des nouveaux acteurs de l'archéologie préventive, une équipe pluriinstitutionnelle s'est constituée pour engager l'étude documentaire du POTentiel ARchéologique Urbain de la ville de Metz (POTARUM). Ce travail s'inscrivait pleinement dans la démarche de la collection du CNAU, mais devait également prendre en considération d'autres aspects scientifiques, techniques et conjoncturels. En outre, cette démarche adhérait au programme scientifique de l'UMR 6575 « Archéologie et territoires » (CNRS - Université de Tours) qui fédérait d'autres équipes de la recherche archéologique urbaine (Tours, Angers, Lyon, Rennes, *etc*.). Ce PCR a été financé dès 2004 par le Ministère de la Culture et de la Communication et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

En 2004, première année de fonctionnement du PCR, l'équipe a concentré son travail sur la définition du projet et l'établissement d'un protocole d'enregistrement des données. D'entrée, ce projet se voyait fixer l'obligation d'une mise à jour régulière, puisque l'objectif central ne tendait plus vers une édition dans cette collection en raison des choix du Ministère de la Culture, mais envisageait davantage la fabrication d'outils de gestion et de recherches en vue d'articles spécialisés. En outre, l'apparition d'outils géomatiques nouveaux augurait également d'un gain en précision, notamment dans le domaine cartographique, et autorisait la manipulation d'objets plus nombreux, selon des approches multiscalaires et des questions chronologiques affinées. Par conséquent, la définition d'un protocole d'enregistrement des métadonnées s'avérait pertinente au vu du nombre de données exploitées. À cet égard, l'utilisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) était vivement souhaitée dès 2003.

Avant tout, l'objet de l'étude devait être défini dans ses dimensions spatiales. Concernant la topographie historique, les espaces funéraires antiques du Sablon avaient fait l'objet d'un dossier spécifique (Grapin 1996). Le PCR POTARUM envisageait la reprise et la formalisation des repères étudiés en 1992 et en 1996, la création de nouveaux éléments issus des fouilles et des études récentes. Par ailleurs, afin de répondre davantage à de nouvelles questions historiques et à l'évolution de l'aménagement de la ville, orienté vers des espaces périphériques récemment libérés de fonctions d'industries et commerces de grand rayon de chalandise, une liste d'éléments périurbains participants de l'histoire de la cité médiévale et moderne a été proposée : la Horgne, Saint-Ladre, Saint-Symphorien, Saint-Clément, Saint-Julien, Saint-Martin-devant-Metz, *etc*. L'approche ne concerne donc plus seulement l'espace urbanisé ancien de Metz, mais s'attache aussi à des entités constitutives de la cité, tant antiques que médiévales, localisées sur d'autres communes. L'équipe se laissait ainsi la possibilité de modifier la géométrie de l'espace étudié selon les périodes et les problématiques.

Le deuxième questionnement se rapporte aux périodes chronologiques concernées. L'histoire topographique du DEPAVF de Metz était divisée en six périodes, de la Protohistoire à la fin du XVIIIe s., définies par les ruptures de l'évolution propres à Metz. Le *terminus ante quem* de l'étude ne semble pas modifié par les opérations archéologiques récentes. En effet, la présence d'une nécropole, d'éléments fortifiés et d'habitats de La Tène situés sur la colline du Haut-de-Sainte-Croix apparait toujours comme l'embryon du développement urbain messin. En revanche, le *terminus post quem* peut, quant à lui, évoluer. D'un point de vue méthodologique, la démarche régressive et le nécessaire retour aux sources des repères déjà publiés alimentent la connaissance de la topographie urbaine des XIXe et XXe s. En particulier, le renouvellement urbain de la fin du XIXe s. et du début du XXe s. a conduit à de nombreuses découvertes archéologiques, mais aussi à des destructions de grande ampleur liées notamment au démantèlement des fortifications et à l'arrivée de la

POTentiel ARchéologique Urbain de la ville de Metz (POTARUM)
Espace urbanisé ancien de Metz (DAO : F. GAMA)

voie ferrée en périphérie de la ville. L'exploitation de ces données, tant du point de vue de la topographie que de l'estimation du potentiel archéologique conservé, élargit obligatoirement les champs chronologiques de l'étude. En outre, le développement de l'archéologie des élévations participe, à grande échelle cette fois, à cette évolution de la recherche sur le patrimoine bâti des XVIIIe et XIXe s. Enfin, la gestion du temps dans le projet restait à définir en fonction des outils mis en œuvre. Si le passage du *rottring* au Dessin Assisté par Ordinateur (DAO), des fiches-papiers au Système de Gestion de Base de Données (SGBD), voir au SIG, ne devrait pas modifier l'objet étudié, les questions qu'il est possible de poser peuvent être plus nombreuses et plus variées : évolution spatiale de l'artisanat au cours des siècles, des espaces funéraires ou de la fortification, *etc*. Il est ainsi plus commode de se soustraire du découpage initial, indispensable pour une édition classique au moyen de calques ou avec les outils de DAO traditionnels. Le recours au SIG fait disparaître ces règles trop contraignantes.

La troisième question posée concernait l'échelle d'analyse. Les objectifs des DEPAVF étaient fixés au niveau de la ville, considérée comme un seul site. Ici encore, le recours à des outils géomatiques plus perfectionnés modifie le comportement en visant toujours plus de précision lors de l'acquisition des données. Par ailleurs, la nécessité de retourner aux sources, vers la plus grande échelle possible, a posé d'entrée le problème de l'enregistrement détaillé des sources originelles afin de garantir des possibilités d'analyses multiscalaires. Par conséquent, l'idée originelle d'une simple mise à jour des plans de topographie historique et d'évaluation du potentiel archéologique conservé a rapidement évolué vers la mise en œuvre d'un SIG, outil qui permettrait une mise à jour régulière, un questionnement plus aisé, multiscalaire, multithématique et diachronique du « fait urbain ». En cela, le PCR appliquait la méthode déjà testée sur la ville de Tours (Galinié, Rodier 2002) et en projet au CNAU (Centre national d'archéologie urbaine 2004).

Ainsi, le centre de la réflexion de l'équipe concerne dorénavant la définition de l'Élément Constitutif Simple (ECS) de la ville, c'est-à-dire celle de l'unité documentaire de la topographie historique. En règle générale, l'élément de base est considéré « comme toute réalisation ou tout élément naturel modifié ou non présent au sol à un moment donné et participant ainsi du paysage urbain » (Galinié, Rodier 2002, p. 3). Chaque objet est caractérisé de façon unique par sa localisation et sa forme, ses fonctions, enfin sa durée et sa datation. Une fiche d'enregistrement a

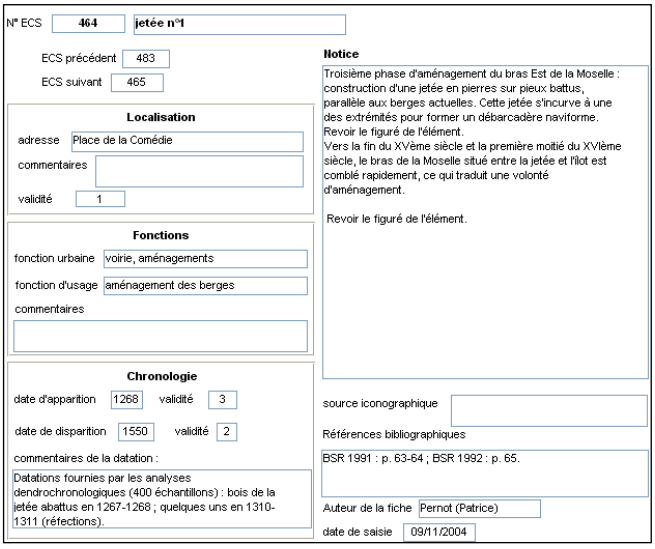

POTentiel ARchéologique Urbain de la ville de Metz (POTARUM)
Exemple de fiche d'enregistrement

ainsi été définie garantissant le retour aux sources et expliquant les choix effectués. Pour répondre à cette formalisation, plusieurs rubriques ont été définies (suivi du repère, adresse, fonction, chronologie, commentaires et sources). À la différence des DEPAVF qui attribuent au repère dans sa totalité le statut « certain » ou « incertain », chacune des rubriques se voit attribuer un degré de validité, variant de 1 à 3. Cette modification de la méthodologie initiale ne remet pas en cause le principe d'une réflexion uniquement basée sur les données robustes, mais garantit au contraire la justification et la mémorisation des choix effectués.

La généalogie de l'ECS : en l'absence d'un outil SIG au début de l'année 2004, il a semblé nécessaire d'enregistrer pour chaque ECS, des informations concernant l'héritage des repères, mais aussi leur devenir.

Son adresse : pour la même raison, une rubrique d'adresse a été renseignée.

Ses fonctions : ces rubriques sont directement issues des guides d'élaboration des DEPAVF. Elles concernent d'une part la fonction particulière de l'ECS : un atelier de potier, une sépulture, un mur, une cave... D'autre part, les fonctions urbaines expriment la signification de l'ECS à l'échelle de la ville : voirie, aménagements des berges, adductions d'eau et collecteurs, structures défensives et militaires, édifices publics civils et religieux, établissements d'accueil, habitat privé, production, commerce et artisanat, établissements religieux, funéraire. Le travail du PCR a conduit à

ajouter certaines fonctions d'usage.
Par ailleurs, si les DEPAVF abordent l'évolution des cours d'eau, ces derniers n'apparaissent pas en tant que repère topographique. Le PCR enregistre quant à lui chaque cours d'eau comme tout autre repère. Les différents bras de la Moselle, la Seille, la Chéneau, les fossés défensifs en eau sont enregistrés en autant d'ECS qu'il convient.
Par ailleurs, deux fonctions urbaines ont été ajoutées. La première, dite « autres », concerne un type de vestiges archéologiques dont l'identification n'est pas clairement définie. La seconde fonction ajoutée concerne les éléments constitutifs suburbains. À ce titre, l'espace périurbain est aujourd'hui abordé pour plusieurs raisons. Certains repères participent pleinement à la topographie, à l'histoire de la ville : réseau viaire et d'adduction d'eau, édifices de stockage périurbains, *etc*. De plus, certaines parties de l'espace anciennement urbanisé peuvent, durant certaines périodes, revêtir un caractère rural durant l'Antiquité tardive et le premier Moyen Âge. Cette approche autoriserait dorénavant plus de modularité de l'espace étudié selon les périodes d'urbanisation ou d'abandon.
Ses datations : deux dates sont nécessaires à l'établissement d'un ECS, son apparition et sa disparition. La première semble ne poser que peu de problèmes. La seconde date concerne la disparition de l'ECS à un endroit, la modification de son plan ou de sa fonction. Ces deux terminus bénéficient, pour chacun d'eux, de trois degrés de validité de l'information.
À ce stade du projet, la notice de chaque ECS est limitée aux articles du DEPAVF, au dossier spécifique du Sablon, aux extraits de la fiche signalétique des rapports de fouille le cas échéant ou des *Bilans Scientifiques Régionaux* (BSR).

Le deuxième volet du programme se rapporte au premier type de source de la topographie urbaine des premiers siècles, en particulier les opérations archéologiques, en vue de leur dépouillement et de leur analyse pour la création des ECS. Le travail de mise à jour de leur inventaire a débuté en 2003. Il a été poursuivi en 2004 en mettant l'accent sur la constitution d'un fonds documentaire aisément accessible à l'équipe. Une fiche d'enregistrement a également été élaborée à cet effet. Chaque opération archéologique porte un numéro d'inventaire attribué en continu, de 1 à 185. Lorsqu'un « site » a fait l'objet de plusieurs interventions (sondages, puis une ou plusieurs fouilles affectant le sous-sol, parfois précédées d'évaluation et d'étude des élévations…), celles-ci sont numérotées en décimale, de 1 à n. Par exemple, le projet « Chambre des Métiers – colline Sainte-Croix » porte le numéro 98. Neuf interventions archéologiques y ont été réalisées, de 98,1 à 98,9. Au total, l'inventaire compte 280 opérations archéologiques à la fin de l'année 2004. Chaque fiche est renseignée du numéro d'opération attribué par le système Patriarche de la carte archéologique nationale. Un troisième champ accueille le nom de l'opération, qui figure en règle générale sur le rapport de fouille. Puis, le nom du responsable d'opération est saisi. Les années de début et de fin de l'opération sont également consignées. Enfin, deux rubriques sont affectées au type d'intervention : diagnostic ou fouille. La seconde concerne la position des vestiges en sous-sol ou en élévation. Ces renseignements constituent la carte d'identité classique des opérations archéologiques. À la suite, les notices d'opération sont renseignées par celles des rapports de fouille, des BSR, du DEPAVF, des annuaires du CNAU, de *Gallia*, les *Chroniques d'Archéologie médiévale*, d'*Archéopage*, des dossiers administratifs du SRA. Le fonds cartographique des opérations les plus anciennes a été numérisé le plus précisément possible. Les fichiers topographiques ont été recouvrés pour les interventions plus récentes. Cette approche vise à mettre en œuvre, à terme, un géoréférencement le plus exact possible des objets spatiaux (vestiges, emprise de fouille, *etc*.) et d'enregistrer leurs métadonnées.
Au terme de la première année de fonctionnement du PCR POTARUM, le premier objectif fixé semble atteint. Il s'agissait de relancer une dynamique d'équipe chargée de mettre à jour le *Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain de la ville de Metz*. Les auteurs de ce dernier se sont, pour certains, engagés dans le nouveau travail. D'autres, appelés à des fonctions différentes, ont encouragé l'initiative. Enfin, de nouveaux acteurs de la recherche archéologique préventive (INRAP, service régional de l'Archéologie et musées de la Ville de Metz) se sont investis dans le projet.
Les discussions méthodologiques ont abouti à la création d'une base de données qui compte plus de 531 Éléments Constitutifs Simples et 280 opérations archéologiques documentées. Pour celles-ci, un important travail a été mené au cours de l'année 2004, en relation avec le service régional de l'Archéologie, concernant les informations antérieures à 2002, uniquement conservées dans les dossiers administratifs. Ce travail devra être étendu au domaine de l'archéologie des élévations. Par ailleurs, des outils ont été élaborés et mis à disposition des chercheurs : une liste bibliographique harmonisée, un inventaire d'études diverses (travaux universitaires, rapports de fouille, *etc*.), un fonds documentaire numérisé (plans anciens, iconographie, *etc*.).

Lonny BOURADA, Franck GAMA,
Renée LANSIVAL et Patrice PERNOT

Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XIe s. au XVe s. (PCR)

Le projet collectif de recherche est né de la volonté de favoriser les échanges inter institutionnels entre des chercheurs travaillant de façon parallèle sur la question des enceintes urbaines médiévales en Lorraine et en Alsace. Il a pour principal objectif de mettre en commun et de valoriser le résultat de travaux récents et inédits, obtenus selon des protocoles différents (fouilles archéologiques préventives, prospections et relevés de terrain, études des sources écrites, iconographiques et cartographiques).

Il réunit ainsi une vingtaine de chercheurs provenant de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), de l'université de Nancy II, UMR 7002 : Moyen Âge, Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Est (LAMEst), du service des archives municipales de Strasbourg et de Colmar et du service régional de l'Inventaire (SRI) de Lorraine.

Après une année probatoire (2003), validée par le rapport de la CIRA de février 2004, le collectif s'est réuni au rythme de quatre séminaires pléniers, ayant pour objectif de renforcer le corpus documentaire, de redéfinir les normes de présentation et de préciser un certain nombre d'orientations définies en 2003.

La sélection des enceintes à étudier a, en premier lieu, été réalisée selon des critères archéologiques. Il convenait en effet de traiter les sites ayant fait l'objet de fouilles archéologiques préventives récentes, en grande partie réalisées par l'AFAN puis par l'INRAP, dont les résultats restaient, en grande partie, inédits. La ville de Strasbourg a d'emblée été exclue du champ d'investigation en raison de l'ampleur du sujet à traiter et de l'existence de plusieurs publications de synthèse « récentes ». En second lieu, il paraissait indispensable de confronter ces données archéologiques avec les villes ayant fait l'objet de relevés topographiques et/ou d'études fondées sur l'exploitation des sources iconographiques et écrites. Dans cette perspective, les travaux réalisés par le LAMEst et par des chercheurs relevant d'autres institutions (SRI de Lorraine, archives municipales de Strasbourg et de Colmar) ont permis d'affiner la sélection des villes à étudier. D'un point de vue thématique, la décision a été prise de porter une attention particulière aux petites agglomérations et aux villes de dimension moyenne.

Il ressortait, en première analyse, qu'une quarantaine d'agglomérations en Lorraine et en Alsace méritaient d'être abordées. Parmi celles-ci, près d'une vingtaine de villes paraissaient plus à même d'offrir les conditions favorables à une approche interdisciplinaire. À la suite de l'avis émis par la CIRA Grand-Est en 2003, qui souhaitait un élargissement de la base documentaire à des sites localisés dans le nord de l'Alsace, le *corpus* a été étendu à trois villes situées dans le département du Bas-Rhin.

In fine, le nombre de villes retenues s'élève à dix-huit. Il s'agit, pour la Lorraine, des villes de Blâmont (54), de Commercy (55), d'Épinal (88), de Liverdun (54), de Mirecourt (88), de Neufchâteau (88), de Saint-Avold (57), de Saint-Mihiel (55), de Sarrebourg (57), de Sarreguemines (57), de Vaucouleurs (55), de Verdun (55) et de Vic-sur-Seille (57), et, pour l'Alsace, des villes de Haguenau (67), de Kaysersberg (68), de Molsheim (67) de Ribeauvillé (68), de Sélestat (67) et de Thann (68).

Les villes traitées en 2003 étaient les suivantes : Commercy (55), Liverdun (54), Mirecourt (88), Neufchâteau (88), Ribeauvillé (68), Sarreguemines (67), Thann (68), Vaucouleurs (55), Verdun (55) et Vic-sur-Seille (57). Elles sont au nombre de cinq en 2004 : Épinal (88), Kaysersberg (68), Saint-Mihiel (55), Sarrebourg (57) et Sélestat (67), auxquelles il faut ajouter deux localités qui n'ont été que partiellement abordées en 2003 : Verdun (55) et Vic-sur-Seille (57). Les villes de Saint-Avold (57), Molsheim (67) et Haguenau (67) sont, quant à elles, programmées pour 2005.

Les limites chronologiques s'étendent du XIe au XVe s. Abstraction faite des rares exemples de villes médiévales issues du réseau urbain antique, le XIe s. correspond aux plus anciennes mentions connues d'enceintes urbaines. La limite basse a été arbitrairement arrêtée au XVe s. (fin du Moyen Âge), les fortifications urbaines du XVIe s., voire du début du XVIIe s. pour les plus petites agglomérations, ne différant pas fondamentalement, avant la généralisation du système bastionné, de celles de la fin du Moyen Âge. La question du démantèlement des fortifications médiévales, aux XVIIIe et XIXe s. a, quant à elle, été volontairement exclue du champ de l'étude.

Le choix d'étudier, dans le cadre du PCR, les enceintes urbaines en Lorraine et Alsace s'explique par des raisons conjoncturelles. Il résulte en effet de relations privilégiées entre des archéologues de l'INRAP des deux régions. D'un point de vue scientifique, il se justifie également par la volonté de confronter des résultats archéologiques de deux régions situées dans une zone de transition entre le Royaume de France et le Saint Empire Romain Germanique. Bien évidemment, les limites administratives des régions actuelles ne recouvrent pas forcément les frontières historiques, fluctuantes au cours de la période considérée.

Définie à l'issue des travaux engagés en 2003, la problématique de recherche est orientée selon trois directions.

1. Caractérisation des enceintes (ou l'enceinte en tant qu'entité architecturale) :
- les données structurelles (plan, coupe, élévation) ;
- les matériaux de construction et leur mise en oeuvre ; les aménagements spécifiques (défensifs, fonctionnels, décoratifs) ;
- les changements techniques, morphologiques et fonctionnels.

2. Impact des enceintes sur la ville médiévale :
- sur les abords immédiats (types d'activités, surfaces bâties et/ou non bâties, axes de circulation, *etc.*) ;
- sur les zones périphériques *extra-muros* ;
- par rapport au tissu urbain (préexistant ou non).

3. Origines et développements des enceintes urbaines :
- caractérisation des premières enceintes ; la question des enceintes en bois et en terre : quelles preuves archéologiques ?
- chronologie (pics de création), contexte d'apparition (cas des enceintes multiples, conflits, *etc.*) et diffusion des enceintes ;
- différences entre la Lorraine et l'Alsace dans cette zone d'Entre-Deux, entre Royaume de France et Saint Empire Romain Germanique.

Une première tentative de normalisation de la présentation des données a été amorcée en 2003. L'effort portait, en l'occurrence, sur le plan des monographies de sites et sur les normes de présentation des documents graphiques et des références bibliographiques. La question des sources documentaires restait, en revanche, en suspens. À l'aulne de l'expérience conduite l'an passé, les normes ont été discutées, précisées et/ou partiellement révisées en 2004, dans le cadre des réunions plénières. Elles ont été conçues dans le souci de conduire à une publication rapide des résultats.
Le plan des monographies de villes a été élaboré avec la volonté d'uniformiser la présentation des données archéologiques disponibles pour chaque ville considérée, dans le dessein d'alimenter, à terme, des notices de synthèse thématiques.
Dans son organisation, le plan des monographies reste globalement comparable à la grille d'analyse élaborée en 2003. Les rares modifications opérées en 2004 concernent les intitulés et la numérotation des chapitres.
Les monographies sont subdivisées en trois parties :
- une partie introductive consacrée à la présentation du contexte géographique et géologique, à un historique des recherches et à un bilan des connaissances ;
- une seconde partie, destinée à présenter des travaux récents, subdivisée en deux sous-parties respectivement consacrées aux présentations du site et des vestiges par phases chronologiques ;
- une partie conclusive, dans laquelle sont mis en évidence les principaux apports des travaux récents sur le plan topographique, morphologique, technique chronologique, défensif et symbolique, ayant également pour vocation de souligner les lacunes documentaires et de dégager des perspectives de recherche.
Quant à l'harmonisation de la présentation des sources documentaires, le parti a été pris d'adopter, pour les documents d'archives, les documents figurés et les documents cartographiques, les normes établies pour l'Inventaire général.
Concernant la présentation des références bibliographiques, l'adoption des normes définies dans les Documents d'Archéologie Française (DAF) a été confirmée.
Le collectif s'est réuni, entre février et octobre 2004, au rythme de quatre séminaires pléniers au cours desquels deux villes alsaciennes - Sélestat (67) et Kaysersberg (67) - et trois villes lorraines - Épinal (88) Sarrebourg (57) et Saint-Mihiel (55) - ont été présentées. La ville de Nancy (54) a, par ailleurs, été évoquée par la présentation, parmi les sujets d'actualité, du site du Palais ducal.
Les réunions ont globalement rassemblé une vingtaine de participants (essentiellement des agents de l'INRAP et des membres du LAMEst). Chaque séance a, en moyenne, réuni une quinzaine d'intervenants.

Yves HENIGFELD et Amaury MASQUILIER

Moyen Âge - Moderne

La céramique culinaire et de service en Lorraine du Sud du XIIIe s. au XVIIe s. (PCR)

Le Projet Collectif de Recherche sur « La céramique culinaire et de service du XIIIe au XVIIe s. en Lorraine du Sud » a donné lieu à trois années d'études à partir d'un mobilier provenant de 9 opérations archéologiques. Elles ont été réalisées, pour la plupart, au cours des années 1980, dans le cadre d'opérations programmées, portant sur des sites ruraux, notamment castraux. La fouille de l'îlot de la Dragée, à Nancy, fait donc figure d'exception puisqu'elle relève d'une démarche préventive et qu'elle a été réalisée en contexte urbain.
Aucune de ces fouilles n'a, à ce jour, fait l'objet d'une publication monographique et le mobilier, en général conservé dans de petits dépôts privés, n'a, sauf exception, jamais suscité l'intérêt des chercheurs. Pourtant, et en dépit du fait que certaines opérations aient été conduites sans réelle méthode, la qualité

et la quantité du matériel archéologique qu'elles ont livré, imposaient qu'elles soient prises en compte et comparées à des collections exhumées de contextes stratifiés. Outre valoriser un patrimoine laissé en sommeil, ce PCR avait pour objectif premier d'élaborer une méthode de recherche et tenter une première synthèse régionale à partir de sites dont l'unité géographique est la Moselle, de Remiremont à Pont-à-Mousson. Le choix de la chronologie s'imposait de lui-même, compte tenu de l'orientation du LAMEst et de la date d'occupation des sites retenus.

La méthode d'étude imposait de mettre en place une analyse et un langage communs, fondés sur une banque de données réalisée à l'aide du logiciel File Maker Pro, et constituée des éléments remarquables. Des séries statistiques devaient permettre de définir des groupes techniques et une typo-morpho-chronologie applicable à une région - la Lorraine - déficiente dans ce domaine, tant pour l'étude de sites de consommation que de sites de production

Quatre monographies ont été proposées dans le bilan précédent, à savoir celle concernant le petit prieuré rural du Saint-Mont, près de Remiremont (88), celle des châteaux de Pompey (54) *l'Avant-Garde*, de Dieulouard (54) et de Mousson (54). Cette année sont présentées les collections émanant des sites de Blâmont, Richardménil, Châtel-sur-Moselle, Custines et Nancy.

L'établissement de ce *corpus* riche de près de 1 000 dessins et d'autant de fiches, nécessite désormais une nouvelle approche tournée vers son exploitation scientifique en vue de sa valorisation. Le premier travail consistera à harmoniser les notices. Il convient, en effet, de corriger celles rédigées les premières années du PCR, à la lumière des connaissances et de l'expérience acquises depuis lors. Toutes seront normalisées sur le plan technique (cadre, échelle, police, notes, pagination, bibliographie, *etc.*) en vue de leur édition sous forme d'un catalogue.

La base de donnée constituée par les « fiches-objets remarquables » permet d'envisager de nombreuses recherches sur les formes, les pâtes, les décors, et de proposer une typologie associée à une chronologie de l'ensemble du *corpus*. Les données seront ensuite comparées à celles acquises par d'autres chercheurs pour la Lorraine du Nord, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne et le Bassin Parisien.

La nécessaire mise à disposition de ces résultats à un large public sera fonction de l'importance des sources à publier, lesquelles orienterons le choix d'une publication papier ou sur support informatique.

Gérard GIULIATO et Charles KRAEMER

Paléolithique - Mésolithique

Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT)

Les prospections ont pour objectif d'apporter des éléments de réponse sur la fréquentation de la région de la vallée de l'Orne lors des différentes phases culturelles du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique pour ces périodes. Parallèlement, la documentation doit aussi répondre aux modalités typo-technologiques mises en œuvre et comprendre les aspects économiques de la matière première utilisée, qu'elle soit d'origine locale ou d'importation. La méthodologie utilisée reste la prospection pédestre, malgré ses limites, ne reposant que sur des données archéologiques issues de ramassages de surface. Malgré tout, dès lors que les travaux sont correctement réalisés, la prospection peut apporter de précieux éléments d'informations. Les données sont incrémentées au fil des années par des prospections systématiques sur les gisements avec un ramassage exhaustif des artéfacts, tout en essayant de délimiter, dans l'espace, les concentrations. Cependant, la majorité des informations est constituée par des sites de surface perturbés de manière importante par les travaux agricoles, avec les problématiques associées, telles que les mélanges de séries de même tradition culturelle ou de traditions distinctes.

La campagne de recherche de 2004 a été essentiellement consacrée à la poursuite des travaux de prospec-

tions sur les gisements déjà identifiés mais aussi à la recherche de nouvelles occupations. Globalement, les investigations n'ont pas permis la découverte de nouveaux gisements significatifs, exceptés quelques indices représentés par des éléments isolés et des séries numériquement faibles. Un grattoir sur lame en silex d'importation avec une patine blanchâtre d'aspect porcelaine a été découvert sur le territoire de la commune d'Amanvillers, *bois communal de Châtel-Saint-Germain*. En l'absence d'autres éléments, il n'est pas possible de préciser l'attribution culturelle de cet objet mais son appartenance à la sphère du Paléolithique supérieur au Mésolithique est probable. Un fragment mésial d'une pièce à dos a été ramassé à Batilly-sur-Noé. Elle a été réalisée à partir d'un silex gris d'importation et la surface blanchâtre est patinée. L'objet, partiellement thermo-altéré, présente une retouche abrupte croisée rectiligne sur un bord. De part ses aspects typo-technologiques, cet élément s'apparente à une pointe de la Gravette mais elle peut aussi se rapprocher de certaines pointes tardiglaciaires. Sur le territoire de Moineville, *le Fond de Fagneux*, plusieurs objets en silex patiné, blanc crème et gris moucheté, dont un fragment proximal de lame et un nucleus, ont été découverts mais en l'absence d'objets typologiques caractéristiques, il n'est pas proposé d'attribution culturelle à ce petit ensemble.

Une série lithique, d'une quinzaine d'artéfacts, a été documentée à Montois-la-Montagne, *poste électrique*, à proximité d'un petit vallon. Sur le plan lithologique, la série est hétérogène, avec des silex d'importation et des chailles locales. Le cortège typologique est constitué, entre autres, d'un grattoir sur lame courte, d'une lamelle, d'un nucleus lamellaire et d'une armature trapèzoïdale latéralisée à droite, réalisée sur une petite lamelle. L'hétérogénéité de la série ne permet pas, pour le moment, de préciser le contexte culturel mais la présence d'un trapèze évoque un rattachement au Mésolithique.

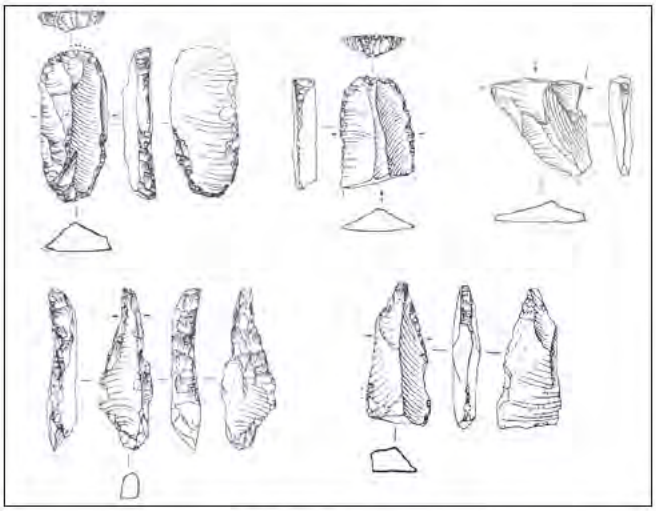

SAULNY, *Mularez*
Industrie lithique en silex (dessins : I. Koch)

Même si les données disponibles sont globalement lacunaires, la nature des informations indique d'ores et déjà des perspectives de recherche multiples et intéressantes sur les occupations du Paléolithique supérieur et du Mésolithique dans la vallée de l'Orne. Le site aurignacien d'Auboué (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 135) en est une parfaite illustration.

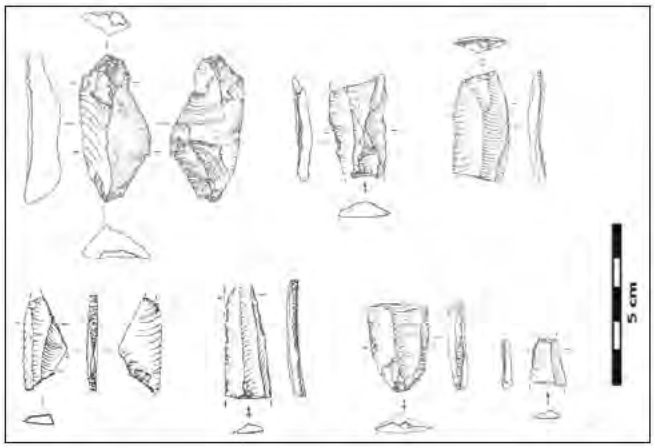

SAULNY, *Mularez*
Industrie lithique en silex (dessins : I. Koch)

Le gisement de Saulny, *Mularez*

Ce gisement, découvert en 2001, a fait l'objet, en 2004, d'une prospection pédestre intensive derrière labours. Il s'agit d'un site de plein air localisé sur un relief de type éperon, orienté sur le bassin de la Moselle. L'essentiel du mobilier lithique en silex patiné d'aspect porcelaine a été récolté sur une petite superficie et conforte l'idée d'une seule concentration assez bien circonscrite spatialement. L'état de conservation des artéfacts est assez bon sans réelle altération avec un taux de fragmentation relativement peu élevé. Les principaux critères lithologiques et technologiques montrent une certaine homogénéité mais la composante typologique suggère un possible palimpseste avec un mélange d'objets de traditions culturelles différentes. La série est documentée par une dizaine d'outils et une quarantaine d'éclats avec une composante laminaire et lamellaire. L'outillage est composé de deux grattoirs sur lame dont un est double, de deux perçoirs simples d'axe obtenu sur support laminaire, d'un burin d'angle sur cassure, de deux pièces esquillées et de quelques éclats affectés de retouches consécutives à une utilisation. Le spectre microlithique est représenté par trois armatures dont un trapèze asymétrique avec une retouche inverse plate réalisé sur une lamelle à 3 pans et un trapèze symétrique allongé. Pour deux exemplaires, le support, mince et régulier, rappelle le débitage Montbani. La composition de cette petite série, en particulier les armatures, autorise à placer cette occupation au Mésolithique récent à final. Toutefois, certains objets de fond commun ne sont peut-être pas contemporains de cette phase du Mésolithique et pourraient être plus anciens.

Marc GRIETTE

Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)

Gallo-romain - Moyen Âge

Les vestiges concernés par cette prospection thématique sont des habitats et des structures agraires conservés en élévation sous couvert forestier, sur les plateaux calcaires des Côtes de Moselle. Ils se présentent principalement sous la forme de pierriers allongés ou de talus, parfois longs de plusieurs centaines de mètres, qui délimitent des parcelles de forme plus ou moins régulière, des enclos, des chemins ou des bâtiments sur des surfaces considérables, de plusieurs milliers d'hectares.

La campagne 2004, deuxième année d'un programme pluriannuel (2003-2005) a porté principalement sur le massif forestier de Haye, massif de 12 000 ha implanté dans une boucle de la Moselle entre Nancy et Toul. Les études d'archives et les recherches bibliographiques se sont poursuivies sur la question de l'histoire de la forêt depuis le Moyen Âge et notamment sur l'histoire du réseau routier. Une vingtaine de cartes et plans datés de 1613 à 1913 ont été recensés, digitalisés et étudiés. Les travaux de terrain ont, quant à eux, surtout concerné le réseau viaire antique et une quinzaine d'établissements ruraux, matérialisés par des enclos et des bâtiments. Neuf d'entre eux ont pu être datés de l'Antiquité grâce au mobilier recueilli dans la fouille systématique des chablis de la tempête de 1999. Un des principaux acquis de cette campagne est la mise en évidence d'une occupation des IIIe et IVe s. sur quatre établissements, alors que, jusqu'à présent, seuls des sites datés du Haut-Empire (ou gallo-romain sans plus de précision) avaient été identifiés sur le plateau.

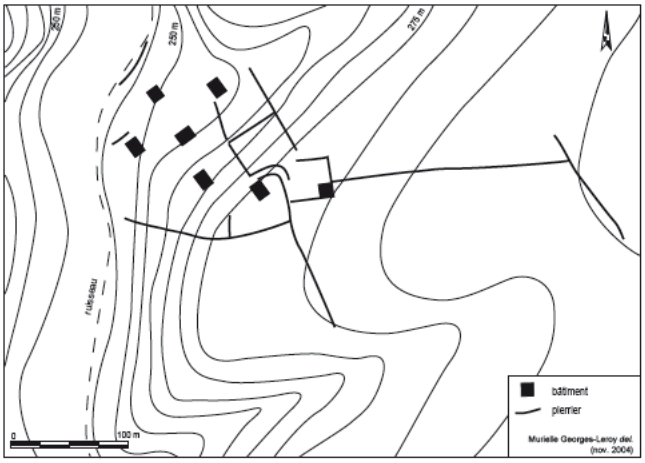

Massif forestier de Gorze - Ars-sur-Moselle
Vestiges antiques relevés en 2004
(DAO : M. GEORGES-LEROY)

Un autre secteur, localisé en Moselle, dans le massif forestier de Gorze/Ars-sur-Moselle, a été étudié en 2004. Également implanté sur le plateau bajocien, ce secteur de 6,5 ha a fait l'objet d'un relevé au GPS différentiel. Six ou sept bâtiments assez groupés s'étagent sur une pente orientée au nord, entre 250 m et 280 m. Plusieurs enclos et chemins fonctionnent avec ces bâtiments et un réseau de pierriers délimitant un parcellaire plus lâche semble se développer à partir de cet ensemble.

Murielle GEORGES-LEROY

Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine (PT)

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
Moyen Âge

Les recherches paléométallurgiques conduites en Lorraine (programme pluridisciplinaire associant le Laboratoire d'Archéologie des Métaux/CCSTI du Fer et de la Métallurgie et le Laboratoire de Métallurgies et Cultures - UMR 5060) ont pour objectif de définir les conditions et la chronologie du développement de la production sidérurgique, avant la généralisation des procédés modernes dans le courant du XVIIIe s. Elles ont, jusqu'à présent, démontré l'utilisation largement préférentielle du minerai oolithique aalénien (la minette) en sidérurgie directe, dès la période romaine, durant tout le Moyen Âge et même encore au début de la période moderne.

Prospection en forêt domaniale de Florange – analyse chimique des scories

La poursuite des prospections pédestres en forêt domaniale de Florange, commencées en 2003, n'a pu être poursuivie pour des raisons de disponibilité. En revanche des données complémentaires aux investigations de terrain ont été apportées par les résultats des analyses engagées sur une demi-douzaine de scories prélevées sur les amas de scories découverts. Les compositions chimiques des 7 scories

analysées sont assez homogènes pour tirer des conclusions étayées.
- Il s'agit bien de scories de réduction directe issues d'un processus au bas fourneau. Bien que les amas de scories ne soient pas pour l'instant datés, cette identification nous rattache à une période antérieure à la guerre de Trente Ans.
- Le minerai dont sont issues ces scories est un minerai à composition nettement calcique et phosphoreuse. Les gammes de teneurs de l'ensemble des éléments chimiques signent l'utilisation du minerai oolithique de l'aalénien, la minette. La comparaison à l'aide de diagrammes avec le *corpus* d'analyses chimiques de scories constitué pour cette région du Pays-Haut permet de voir que le groupe de scories de la forêt domaniale de Florange s'insère parfaitement dans l'ensemble dessiné par les analyses de scories issues de la réduction de la minette et qu'au contraire, il s'écarte toujours nettement de l'ensemble constitué par les analyses de scories issues de la réduction du minerai en grains de surface des plateaux, communément appelé fer fort.
- Il n'existe donc pas d'ambiguïté possible : les amas de scories de bas fourneaux découverts dans la forêt de Florange proviennent de la réduction du minerai de fer oolithique de l'aalénien (la minette), disponible en affleurements sur les versants des plateaux et buttes situées à l'ouest, et non du minerai en « grains et en plaquettes » présent dans le sous-sol et exploité dans la première moitié du XIXe s. Même si le transport de minerai a pu se faire dans un rayon de moins de 5 km, ce nouvel exemple montre encore une fois la prééminence de l'utilisation du minerai oolithique en réduction directe pour les périodes antérieures à la généralisation du haut fourneau. Il n'est bien sûr pas possible, en l'état, de déterminer s'il s'agit dans le cas des ateliers de Florange, d'un choix conscient (et donc d'un « rejet » volontaire du minerai du sous-sol local) ou si ce minerai « en grains et plaquettes » n'a pas été identifié comme tel par les forgerons anciens.

Étude des déchets de production de l'atelier de Ludres Chaudeau (V^{e} – VIe s.)
Les travaux de laboratoire ont principalement porté sur la poursuite de l'étude paléométallurgique de l'atelier de réduction du haut Moyen Âge de Ludres *Chaudeau*, fouillé en 1997 (*cf. Bilan scientifique régional 1997*, p. 28) dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive. Les analyses chimiques, tout comme l'étude minéralogique, permettent de préciser la division des scories écoulées en deux grands ensembles : les scories à matrice cristallisée, subdivisées en trois sous-groupes en fonction de la proportion respective de wustite ou de spinelle, les scories à matrice vitreuse qualifiées de « quasi-laitier ». La formation de ces dernières correspond vraisemblablement à un fonctionnement à hautes températures et dans des conditions proches de celles des « hauts fourneaux primitifs ». Les différences de composition chimique et minéralogique entre ces deux groupes ne semblent pas dues à une variation de composition de la charge de minerai utilisé, mais plus vraisemblablement à une variation dans le rendement en fer du processus de réduction, meilleur dans le cas de la formation de « quasi-laitiers ».

Marc LEROY

Moyen Âge

Études des granges cisterciennes en Lorraine : les abbayes de Clairlieu et de Haute-Seille (Meurthe-et-Moselle) (PT)

Cette prospection thématique s'intègre au Projet Collectif de Recherche « Granges Cisterciennes » mis en place et animé par Nathalie Bonvalot, ingénieur au service régional de l'Archéologie de Franche-Comté.
Cette opération porte sur les granges monastiques dépendantes des abbayes cisterciennes de Clairlieu et de Haute-Seille.
Fondée en 1159 par le duc de Lorraine Mathieu Ier, l'abbaye de Clairlieu, située sur la commune de Villers-lès-Nancy (54), possède un réseau primitif d'au moins 6 granges, globalement concentrées au sud du département. Fondée en 1140 par Agnès de Langstein, comtesse de Salm, l'abbaye de Haute-Seille possède, quant à elle, un réseau identique en nombre mais beaucoup plus dispersé puisqu'il est à cheval sur les départements de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et des Vosges.
L'état actuel des recherches se cantonne à une approche cartographique et archivistique. La prospection pédestre est commencée, mais reste limitée à quelques sites monastiques dont notamment les granges des Gimées (commune de Sexey-aux-Forges - 54) et de Nouveau-Lieu (commune de Rosières-aux-Salines - 54) dépendantes de l'abbaye de Clairlieu.
Le but de la prospection est de déterminer l'état de conservation des sites monastiques et d'en définir les grandes caractéristiques : datation des vestiges, type de site (site de fond de vallée ou site de plateau), plan d'ensemble (plan masse, plan dispersé, *etc.*), fonctions des bâtiments (corps de logis, engrangements, étable, bergerie, *etc.*), présence ou absence d'une chapelle, présence ou disparition d'un endos (levée de terre, mur maçonné, haie, *etc.*), nature des aménagements hydrauliques (étangs dans le cas de site de fond de vallon, citernes de récupération des eaux de pluie dans le cas de site de plateau, *etc.*), spécialisation économique (élevage, production de sel, céréaliculture, *etc.*).

Sébastien JEANDEMANGE

Les sites de franchissement de la Moselle (Meurthe-et-Moselle et Vosges) (PT)

La prospection thématique 2004 sur la Moselle a pour but de déterminer le potentiel archéologique d'un tronçon du cours d'eau de la Moselle. Cette opération s'est déroulée en deux temps et sur deux secteurs distincts.
La première prospection s'est déroulée en juillet, sur les gués supposés sur le secteur d'Aingeray (54). Cette opération s'est effectuée avec la collaboration de la cellule bathymétrique du service de la navigation de Pont-à-Mousson (54).
La seconde opération s'est déroulée fin septembre sur la commune de Châtel-sur-Moselle (88) et a consisté en un relevé topographique du pont du XIIIe-XIVe s. et du pont supposé du XV ^e^ s. fin septembre 2004.
Le principal objectif a consisté à dresser un premier état du potentiel archéologique du cours d'eau, de décrire les structures rencontrées, de les identifier, les inventorier et les localiser avec précision (photos, coordonnées Lambert) afin de permettre une étude ultérieure.
Ce travail, intégré à d'autres recherches concernant l'environnement immédiat du cours d'eau et les terrasses de la vallée de la Moselle, permettra notamment d'envisager la mise en relation des sites de franchissement avec les voies de communications qui convergent vers le cours d'eau.

La prospection entre Gondreville (54) et Aingeray (54)
Le secteur de prospection s'étend de Gondreville, en amont, à Aingeray, en aval. Les communes concernées par·cette étude sont celles de Gondreville, Fontenoy-sur-Moselle, Villey-Saint-Étienne et Aingeray. Plusieurs sites ont déjà été répertoriés par l'étude de documents ou lors de recherches antérieures :
- La commune de Gondreville possède un pont, déjà repéré par une prospection pédestre réalisée en 1985, à proximité duquel ont été localisés un « pavage », un gué, un moulin et l'emplacement d'un bac à nef.
- La commune d'Aingeray compte quatre gués et un bac, mentionnés sur une carte de 1913.
La prospection de 2004 s'est concentrée sur le secteur situé entre le barrage d'Aingeray et la commune de Villey-Saint-Étienne, qui regroupe les quatre gués mentionnés sur la carte de 1913 et sur le tableau d'assemblage du plan cadastral d'Aingeray. L'opération a consisté à vérifier la présence de ces gués malgré les travaux de mise à grand gabarit de la Moselle. Ceux-ci ont été répertoriés et prospectés.
Le traitement des archives du service de la navigation de Toul permettrait de mieux comprendre la topographie actuelle du cours d'eau. En effet, à la suite des relevés, une première visite au service de la navigation a permis de déceler des travaux réalisés lors du creusement du canal à grand gabarit. Il semble que l'extraction de tout-venant, directement dans le lit de la Moselle, ait pu endommager tout ou partie des sites. Pour les gués déjà topographiés, le traitement des relevés peut être encore amélioré. La recherche de la profondeur naturelle de la Moselle, sur chaque site, permettrait notamment d'obtenir une cartographie plus réaliste des hauts-fonds.
En ce qui concerne la prospection subaquatique, celle-ci pourrait se dérouler au niveau du gué du Pont de l'Abreuvoir qui semble à la fois le mieux conservé et aussi celui qui permettrait une intervention avec un maximum de sécurité.
Sur la commune de Gondreville, le pont déjà repéré en 1985 fera l'objet d'un relevé topographique. Le gué pourra être prospecté avec le même appareillage que celui déjà utilisé sur les gués d'Aingeray en l'adaptant à une petite embarcation.

Le relevé topographique du pont de Châtel-sur-Moselle (88)
Le pont du XIIIe-XIVe s. a déjà été partiellement étudié en 1994. Un document final de synthèse a été établi après des travaux concernant l'aménagement d'un mur de soutènement sur la rive droite du cours d'eau. L'étude dendrochronologique avait permis de proposer une datation de l'ouvrage du XIIIe-XIVe s. Quant au pont supposé du XVe s., un plan sommaire de ses structures a déjà été réalisé par J. Debry en 1975 qui a tenté de corréler les mesures données par les livres de comptes se rapportant au pont du XVe s. et celles relevées entre les pieux et en a déduit que ceux-ci appartenaient bien à cet ouvrage. Le pont est décrit comme un ouvrage en bois de 130 pieds de long comportant cinq piles et six travées.

CHÂTEL-SUR-MOSELLE
Vestiges des ponts des XIIIe-XIVe s., au premier plan, et du XVe s., au second plan (cliché : D. GUCKER)

Ce site témoigne de l'importance d'un franchissement qui perdure depuis le XIIIe s. En effet, les vestiges de quatre ponts en bois sont conservés dans le lit mineur du cours d'eau : le pont du XIIIe-XIVe s., le pont supposé du XVe s., le pont du XVIIIe s. et le pont provisoire de 1940.
À la fin de l'année 1670, la forteresse de Châtel est française et sera démantelée l'année suivante. Un nouveau pont est construit à Châtel en 1730 et deux nouvelles arches y sont ajoutées en 1765. Le pont du XVIIIe s. est construit 60 mètres en aval du pont du XVe s. Celui-ci, détruit en 1940, sera remplacé par un pont provisoire en bois, puis par le pont actuel après 1945.
Ce franchissement présente des vestiges exceptionnels, très bien conservés. De plus, ce site est menacé de destruction, à long terme, par l'érosion et la désolidarisation des pieux et, à court terme, par des travaux qui pourraient intervenir sur les berges ou sur le lit mineur du cours d'eau.
L'étude a consisté en un relevé topographique du pont du XIIIe-XIVe s. et du pont supposé être du XVe s., qui ont été recalés sur la morphologie générale du cours d'eau.
Il ressort de cette prospection que les pieux, observés à proximité du lieu-dit *Le Bout du Pont* situés à 40 m en aval de l'ancien pont et à 60 m en amont du pont du XVIIIe s. et situés face à Châtel-sur-Moselle, appartiennent au pont supposé être du XVe s., comme l'avait évoqué J. Debry.
L'ouvrage est très bien conservé et laisse apparaître, par période de basses eaux, des rangées de huit pieux d'un pied carré de section, soit environ 0,28 m, et distants d'une demie toise (1,44 m). Ces pieux de chêne, de 2,80 à 3,20 m de long et enfoncés de 2 m à 2,30 m, constitueraient les cinq piles d'un pont, mesurant cent trente pieds de long, estimation faite d'après le plan d'un officier du génie de 1670 qui donne cent trente pieds de large pour la Moselle sans compter les berges, soit 38 m et comportant six travées. La forme en arc des rangées successives de pilotis est orientée face au courant. Il subsiste actuellement quatre rangées, deux distantes de 8,10 m, soit deux toises et huit pieds, et deux autres distantes de 7,50 m, soit deux toises et six pieds. Ces quatre rangées sont suivies, actuellement, d'un espace vide de 18,30 m par rapport aux quais de la ville. Les cinq piles sont elles-mêmes protégées du courant et des matériaux qu'il pouvait charrier, par des « ratels », sortes de grilles de fer.
Une extension du nettoyage des berges rives droite et gauche pourrait bien révéler d'autres vestiges. Un relevé précis des sections manquantes sera réalisé en 2005. Celui-ci permettra de compléter le plan établi en 2004.
L'étude de l'organisation générale du franchissement, à travers le relevé topographique, est le préalable indispensable à un prélèvement réfléchi. Pour cette raison, le prélèvement des échantillons, en vue d'une étude dendrochronologique du pont supposé être du XVe s., est reporté en 2005. L'étude dendrochronologique du pont supposé être du XVe s. permettra de confirmer ou non cette datation, et pourra permettre d'établir une chronologie relative de l'utilisation de l'ouvrage, en localisant les éventuelles réparations. De même, une étude fonctionnelle de l'ouvrage pourra être envisagée, après détermination des essences employées.
Enfin, cette étude devra être replacée dans le cadre d'une étude plus générale sur l'importance du site de franchissement, à mettre en relation avec l'évolution du château, de la ville et de l'enceinte urbaine de Châtel-sur-Moselle.

David GUCKER

De l'*oppidum* gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PT)

Néolithique - Âge du Fer - Gallo-romain

L'*oppidum* gaulois de *Châtel* à Boviolles

Le programme de recherche archéologique mis en place depuis 1999 a fourni de nombreuses données sur l'organisation interne de cet *oppidum*. Ces recherches ont notamment permis de repérer un large fossé instituant une partition à l'intérieur de la fortification principale. Ce fossé, qui semble isoler la partie supérieure de l'*oppidum*, n'est connu que dans la moitié nord de l'enceinte où il est implanté à environ 200 m du bord du plateau. En l'état de nos connaissances, ce fossé - reconnu sur une distance totale de 700 m - adopte un tracé plutôt linéaire dans la partie nord de l'*oppidum*, en direction du rempart principal, tandis que son tracé s'infléchit dans la partie ouest en suivant les courbes naturelles du plateau. Les prospections géophysiques réalisées en 2004 dans la zone sud semblent démontrer que ce fossé n'opère pas de retour au sud-est vers le rempart principal mais s'interrompt plutôt dans la partie ouest de l'*oppidum*. Une autre anomalie linéaire, d'orientation nord-est/sud-ouest et de largeur moindre, a été repérée par la méthode magnétique dans la partie sud de l'enceinte. Cette anomalie n'est pas aujourd'hui caractérisée sur le plan archéologique (*cf. supra*) et l'éventualité d'une faille karstique ne doit pas être écartée à ce stade des investigations. La poursuite de la

prospection géophysique dans la parcelle ouest devrait apporter des précisions sur le tracé du fossé dans cette zone.
En l'état de nos connaissances, une seule interruption a été clairement repérée sur le tracé de ce fossé. Une perturbation du tracé du fossé est perceptible environ 150 m plus à l'ouest, mais celle-ci ne peut être actuellement interprétée comme une entrée. Implantée dans une zone accusant un net pendage nord-sud, l'interruption du fossé ayant fait l'objet d'un sondage n'apparaît pas en relation directe avec l'un des accès repérés. La porte *Hacquin*, qui permet de rejoindre la vallée de la Barboure est située à environ 300 m à l'ouest de l'entrée de l'enclos.
Si l'on considère maintenant l'organisation spatiale de cette zone, un axe semble se dessiner à partir de l'interruption du fossé. Celui-ci est défini notamment par l'extrémité ouest de la terrasse creusée dans le substrat. Cette structure, ou plutôt cet ensemble de structures, est parallèle au fossé. Nous avons vu qu'elle correspond à un ensemble complexe associant un sol d'occupation se développant sur une terrasse, elle-même recouverte par un remblai stérile recouvert, dans une troisième phase, par un nouveau sol d'occupation. Bien que ce sol n'ait été repéré que dans la zone est, la cartographie magnétique de ce secteur démontre la poursuite de l'anomalie directement à l'ouest du sondage. Une concentration d'anomalies circulaires présente un développement que l'on peut estimer à environ 10 m. L'axe ainsi défini n'est pas perpendiculaire au fossé, mais d'orientation nord-sud stricte. L'aspect beaucoup plus diffus ne permet pas de conclure sur la poursuite de cet axe vers le sud. L'ensemble de ces observations permet toutefois de supposer l'existence d'une voie permettant, à partir de la zone nord, de rejoindre le sommet topographique de l'*oppidum* et, de là, l'axe est ouest qui le traverse.
Le sondage archéologique pratiqué au niveau d'une interruption du fossé, repérée par la prospection géophysique, avait comme objectif de mieux caractériser les fonctions de celui-ci, ainsi que de préciser les modalités de son comblement. Si la présence d'une entrée a été confirmée par la fouille archéologique, celle-ci a également démontré l'absence d'aménagements particuliers. Les deux segments du fossé sont légèrement décalés l'un par rapport à l'autre, mais il ne s'agit cependant pas d'un dispositif en chicane. Aucun dispositif de fermeture, basé sur des trous de poteaux, n'a été repéré et il est peu probable qu'un tel dispositif n'ait pas laissé de traces dans le sol. En effet, les différentes observations archéologiques réalisées autour de cette entrée suggèrent une érosion peu conséquente des vestiges archéologiques.
Seule une fosse a été mise en évidence à l'arrière du fossé selon un axe légèrement décalé par rapport à l'entrée. Ses dimensions, ainsi que sa profondeur, rendent plausible l'hypothèse d'une fosse d'implantation d'un élément vertical en bois, bien que la stratigraphie n'ait été sur ce point d'aucun secours. Si des systèmes de fermeture formés de deux poteaux sont connus sur un certain nombre d'enclos - notamment ceux à vocation agricoles - cette proposition ne peut être retenue s'agissant d'un poteau unique. Enfin, il est nécessaire de rappeler que les niveaux de sol supérieurs n'étant pas conservés, le caractère contemporain de cette structure avec le fossé ne peut être affirmé. Cette opération archéologique aura également permis de valider l'hypothèse de l'existence d'un talus surplombant le fossé. La présence d'amas de nodules de calcaire sur le versant sud de ce fossé suggère que ceux-ci formaient un glacis protégeant la partie nord de la levée de terre. L'emprise et l'architecture de ce talus restent cependant méconnues.
Si l'on considère, maintenant la position topographique de cette interruption de fossé, elle se caractérise par une implantation dans un secteur où la dénivellation naturelle du terrain devait apporter à l'ensemble une certaine monumentalité. Ce souci de monumentalisme est perceptible également dans la largeur du fossé, particulièrement importante.
Quant à l'étude du mobilier archéologique, celle-ci confirme les datations proposées à l'issue des premiers sondages archéologiques réalisés dans le tronçon ouest de ce fossé en 2001. En effet, la céramique ainsi que le mobilier métallique (essentiellement des fibules et fragments de fibules) se caractérisent, dans l'ensemble des niveaux, par leur caractère tardif : une datation à La Tène D2 peut être proposée pour la plupart d'entre-eux. À l'instar de ce qui avait été observé en 2001, les niveaux supérieurs de comblement ont livré un mobilier très divers dont les éléments les plus récents peuvent être datés du changement d'ère. Cette chronologie avait été confirmée par la présence d'une fosse, creusée dans les couches supérieures de remplissage du fossé. Le mobilier céramique, et notamment au moins trois gobelets à paroi fine, pouvant appartenir aux productions de Lyon, permet de disposer d'un *terminus ante quem* pour le comblement supérieur du fossé.
Peu de structures fossoyées de cette importance ont été mises en évidence jusqu'à présent sur les *oppida* d'Europe de l'ouest. Plusieurs catégories peuvent être schématiquement définies à partir des sites présentant des aménagements fossoyés. En premier lieu, on peut distinguer les fossés qui participent à un système de fortification, que le rempart lui-même soit conservé ou non, de ceux qui, par leur proportion, ont plutôt une fonction de partition de l'espace interne. Si l'on considère la première catégorie, les exemples sont assez nombreux en Europe celtique, sans qu'il soit toujours possible de déterminer si ces fossés - parfois doublés d'un rempart - constituent un système défensif contemporain de la fortification principale ou qu'ils soient en revanche antérieurs ou postérieurs. On pourra citer notamment l'*oppidum* de Heidetränk (Allemagne), enceinte d'une superficie de 130 ha qui se développe sur deux sommets, l'*Altenhöfe* et le *Goldgrube* et une partie du vallon qui les sépare. Ces deux sommets étaient protégés par

des fortifications intermédiaires, en suivant la topographie du plateau, dans le premier cas, mais pas dans le second.
La seconde catégorie se compose de systèmes de fossés instaurant une partition nette dans l'espace interne de l'enceinte comme dans le cas du *Titelberg* (Grand-Duché de Luxembourg). Le fossé, qui était ici complété par un rempart vraisemblablement constitué de briques de terre crue, avait comme principale fonction d'isoler une partie de l'*oppidum*, aucune construction n'ayant été mise en évidence dans son emprise. On peut mettre en parallèle ce site avec celui d'Otzenhausen, dans le Hunsrück. Bien que les données archéologiques soient moins abondantes, il semble que le fossé repéré en sondage isolait également le sommet de l'enceinte où était implanté, à l'époque gallo-romaine, un petit *fanum* dédié à Diane.
Enfin, on peut distinguer une série de structures fossoyée, généralement de proportions plus réduites que celles que nous venons d'évoquer. Ces dernières peuvent, à l'image du fossé orthogonal de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), s'inscrire dans une trame urbaine où elles semblent jouer un rôle structurant majeur. Ces fossés peuvent également constituer des systèmes d'enclos isolant des unités d'habitation comme dans les cas d'Hrazany (Bohême), de Manching « *complexe B* » (Allemagne) ou encore de Variscourt-Condé-sur-Suippe (Aisne). La présence de fossés rectilignes constitue un dénominateur commun à la plupart de ces sites.
De par ses proportions, le fossé de Boviolles peut être comparé au fossé de l'*oppidum* du Titelberg, large de 4 m et profond de 2 m. Toutefois, il ne semble pas instaurer une partition de l'habitat comme dans le cas de l'*oppidum* central des Trévires. Si les différentes anomalies repérées par l'intermédiaire des prospections géophysiques et aériennes sont présentes majoritairement au sud du fossé, pouvant être interprété comme la zone interne, quelques indices peuvent, toutefois, être observés au nord. Il s'agit de taches circulaires ou ovoïdes implantées à proximité directe du fossé. Le caractère contemporain de ces différents vestiges n'est toutefois pas assuré, et il ne faut pas perdre de vue que la prospection géophysique fournit une vision cumulative, et donc vraisemblablement diachronique, des vestiges qui se développent dans l'emprise de l'*oppidum*.
L'absence de tout dispositif de fermeture rend très fragile l'hypothèse d'un système défensif complétant le barrage principal, à l'image du rempart qui isole la partie supérieure de l'*oppidum* de Stradonice. Toutefois, si cette hypothèse ne doit pas être totalement écartée, en l'état des recherches, on dispose actuellement de peu de données sur la chronologie du système principal de fortification. En effet, le premier état du rempart principal de l'*oppidum* de Boviolles - correspondant à un rempart de type *murus gallicus* - est à l'heure actuelle mal daté. L'aspect général du parement externe et la mise en œuvre générale renvoient à d'autres remparts de ce type pour lesquels une datation à La Tène D1 est proposée. Après l'effondrement du parement externe du *murus gallicus*, une recharge de terre sommitale est mise en place. Le phasage exact de ces aménagements et leur éventuel lien avec le fossé reste cependant inconnus.
La datation, vraisemblablement très tardive, des niveaux de comblement du fossé, amène également à soulever l'hypothèse d'un ouvrage militaire romain. Certains camps républicains, à l'image du « camp A » d'Alésia (Côte d'Or), présentent en effet un plan irrégulier, largement imposé par le relief. Dans le cas de Boviolles, la forme générale du fossé et l'absence de dispositifs spécifiquement romains, comme les *clavicula* ou les *titula*, invitent cependant à ne pas retenir cette éventualité, en l'état de la recherche.
En conclusion, l'absence d'un système de fermeture assurant la sécurité de la zone interne amène à s'interroger sur la fonction exacte de cette structure. S'agit-il d'un ouvrage non achevé ou faut-il s'orienter vers d'autres hypothèses et notamment celle d'un fossé à caractère non fonctionnel mais plutôt symbolique à l'image de celui du Titelberg ? À l'exception de l'aspect monumental du creusement, peu d'arguments permettent aujourd'hui d'étayer cette thèse. La poursuite des prospections géophysiques dans la partie occidentale de cette enceinte devrait toutefois apporter des éléments de réponse sur le tracé du fossé dans ce secteur. L'avancée de ces recherches passe aussi par la poursuite des investigations autour des anomalies repérées autour du sommet topographique de l'*oppidum*.

Thierry DECHEZLEPRETRE

Le *camp Lepléen* à Naix-aux-Forges

La fortification du *camp Lepléen* à Naix-aux-Forges appartient à la famille des petites enceintes implantées sur un éperon se détachant du plateau. Le rempart, dont la longueur totale peut être estimée à plus de 300 m, présente les caractéristiques d'un rempart massif. Aucun parement n'a été mis en évidence au niveau de la fouille. Il n'est cependant pas à exclure qu'un renforcement de la face extérieure du talus ait existé à l'aplomb du fossé, comme pourrait le suggérer une petite concentration de nodules de calcaire située à la base du rempart. La présence de sédiments marneux, à la structure particulièrement compacte, peut avoir contribué à la bonne tenue générale de ce talus et renforcer son éventuelle fonction de défense. Aucune trace de remaniement n'a été mise en évidence à l'occasion de ces recherches. Rappelons toutefois, qu'étant donné le caractère limité de cette opération, les niveaux supérieurs n'ont été observés qu'en coupe. Quant au fossé, il offre un profil général très ouvert avec un fond plat. Ce type de profil est assez fréquent s'agissant des systèmes fossoyés creusés dans des substrats calcaires. En effet, les terres servant à l'érection du talus proviennent essentiellement des formations de surface constituées de matériaux d'altération plus

faciles à extraire. Si le calcaire du Portlandien, présentant un indice de dureté de 7, a été entaillé par le fossé, l'excavation dans la dalle calcaire est restée d'ampleur limitée.

Nous avons vu précédemment que le mode de construction de cette fortification est peu caractérisé et ne permet donc pas de la dater avec précision. En revanche, la datation absolue obtenue par la méthode du ^{14}C permet de disposer d'un *terminus post quem* pour son édification. Les deux échantillons de charbons de bois prélevés sur le paléosol scellé par le talus ont fourni des datations comprises, en données calibrées, entre 3518 à 3125 av n. è. (Ly-12270) et 3909 à 3646 av. n. è. (Ly-12241). L'ensemble fournit donc une fourchette de datation comprise en 3800 et 3250 av. n. è. correspondant en Lorraine au Néolithique moyen.

Les enceintes du Néolithique moyen ayant fourni des éléments de datation sont, pour la plupart, des enceintes constituées d'une ligne de fosses ou d'un fossé interrompu et d'une palissade de bois apparaissant complémentaire d'un point de vue fonctionnel. Très peu de ces enceintes sont implantées sur des éperons, mais en général en bordure de plateau ou dans les vallées prenant appui sur des méandres. Le caractère interrompu du système fossoyé donne peu de crédit au retranchement de type défensif, mais semble plutôt favoriser d'autres hypothèses comme celle d'une limite symbolique. Ce n'est pas le cas de l'enceinte du *Lepléen* qui appartient au groupe des enceintes à rempart de barrage dont la vocation militaire apparaît plausible même si celle-ci n'est pas forcément univoque dans les sociétés traditionnelles.

Quelques enceintes de ce type sont connues dans l'est de la France, bien que les éperons barrés de petite surface et ayant livré des indices de datation antérieurs à l'âge du Fer, sont extrêmement rares. Dans bien des cas, il est impossible d'attribuer à une période chronologique précise de nombreuses enceintes situées sur les axes fluviaux qui traversent cette région, la Meuse et la Moselle notamment. Dans le département de la Meuse, toutefois, les éperons barrés de Délouze, Liondevant-Dun et de Waly sont considérés comme ayant connu une fréquentation au Néolithique par la présence d'outils lithiques. Quant au camp du *Rudemont*, à Anarville (Meurthe-et-Moselle), il a livré depuis le XIXe s. de nombreux indices de fréquentation du Néolithique moyen. Cependant, cet habitat de hauteur ne semble pas avoir été fortifié.

Seules les fouilles réalisées sur le rempart de Gugney-sous-Vaudémont (Meurthe-et-Moselle) ont fourni des niveaux d'occupation se rapportant indubitablement au Néolithique. Les fouilles menées par J. Beaupré en 1908 et 1909 ont livré un mobilier lithique assez abondant attribuable en majorité au Néolithique. L'essentiel de ce mobilier provient de niveaux d'occupation scellés par les niveaux d'effondrement et d'érosion du rempart. Dans les années 1980, une intervention de sauvetage menée par L. Olivier a permis d'étudier une coupe de la levée, d'une élévation maximum d'environ 1 m, et de distinguer quatre phases d'édification. La première phase, mal datée, voit la mise en place d'une première levée de terre sur un sol en place. À l'instar du *camp Lepléen*, des esquilles osseuses, des charbons de bois et des éclats de calcaire rubéfiés lui étaient associés. La phase II, correspondant à la mise en place d'un mur de pierre sèches sur la face externe, a pu être datée par la présence d'un foyer à la base de ce parement. Les datations obtenues sont légèrement plus récentes que celles du *camp Lepléen* - 3030 et 2950 av. n. è. - mais appartiennent également au Néolithique.

Thierry DECHEZLEPRETRE

L'agglomération antique de *Nasium*

Malgré les difficultés inhérentes à la dynamique sédimentaire du site, les prospections pédestres quadrillées de 2004 ont permis d'opérer un test méthodologique et, au delà, de mettre en évidence la présence de bâtiments sur les îlots 7 et 8. Ces résultats démontrent une nouvelle fois la complémentarité des différentes prospections. La conduite de prospections sur le plateau de Mazeroie s'avérait plus délicate que celles réalisées en 2000 dans des parcelles érodées de la plaine alluviale. La collecte et l'étude directe du mobilier n'ont pas été possibles. Il a été nécessaire, en effet, d'opérer une analyse morphologique du mobilier. La sériation de la céramique a permis d'identifier des tessons issus de colluvionnements et d'isoler du matériel provenant du site même, issu de zones d'érosion ponctuelles.

Les résultats font apparaître, au sein des îlots 7 et 8, la présence de bâtiments en dur, maçonnés à partir de blocs de calcaire gélif local et de la pierre de Savonnières. L'utilisation de briques en terre cuite est également attestée. Les toitures étaient majoritairement recouvertes de dalles de calcaire de Savonnières sciées (0,02 à 0,03 m d'épaisseur). Les *tegulae* et *imbrices* sont minoritaires. L'importante proportion d'amphores, de *dolia*, de fragments de meules et de scories suggère la présence de structures domestiques et artisanales. La datation de la céramique permet d'attester une occupation au moins entre la fin du Ier siècle (Drag. 37 de la Graufesenque) et les IIe et IIIe s. (sigillées argonnaises : Drag. 18/31, Drag. 35, Drag. 37 et gobelets engobées de type Hees 2).

Les données relatives à l'Antiquité tardive et au Moyen Âge sont absentes. Ce problème de sous-représentativité est un phénomène récurrent. Il est certain qu'un phénomène de recouvrement du site occulte les niveaux tardifs. Les zones d'érosion ne sont pas assez importantes pour envisager une collecte et une étude de lots de matériel significatif. Seuls des sondages pourront permettre de répondre aux problématiques concernant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. La collecte systématique des artefacts a également permis de disposer d'informations sur la culture des terrains aux époques médiévale et moderne. Il serait

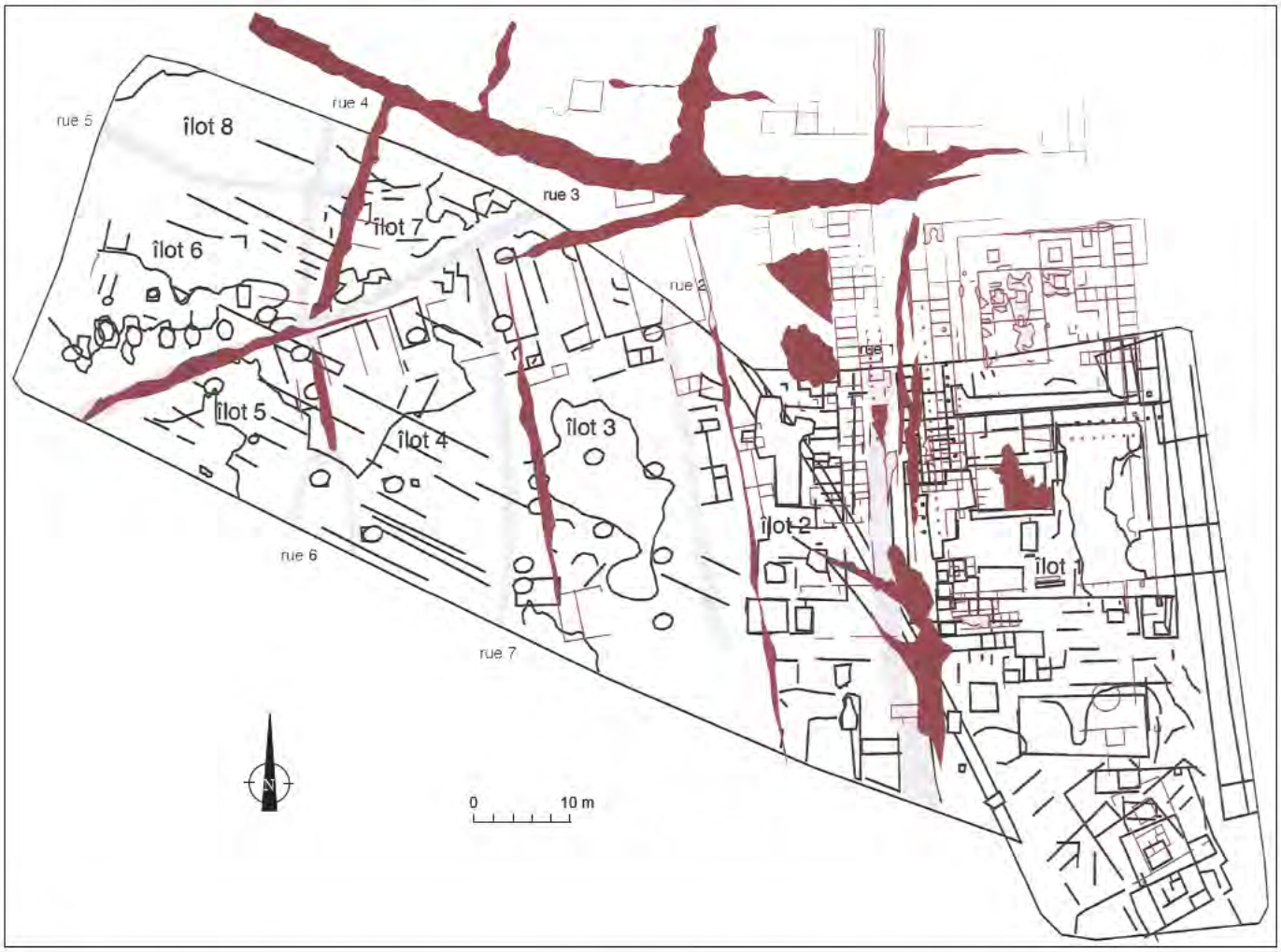

Agglomération antique de *Nasium* : superposition du plan dressé à partir des photographies aériennes et des prospections électriques (DAO : F. MOUROT)

intéressant, dans les années à venir, de prospecter des parcelles à différentes distances du village afin de mesurer les variations de ce « bruit de fond ».
Cette étude permet de compléter la documentation du secteur. Elle dévoile toute la complexité du processus de colluvionnement et sa dynamique post-déposition. L'affleurement de parties de la rue 4, matérialisée par d'importantes concentrations de pierres, atteste de l'épaisseur non uniforme des colluvions ainsi que d'une phase d'érosion récente, sans doute due à la mécanisation agricole récente et à l'arrachage d'anciennes haies ou bosquets. L'examen du cadastre « napoléonien » et des clichés verticaux de l'IGN permettra sans doute de mieux comprendre ce processus d'érosion différentielle. Les prospections pédestres futures s'orienteront, quant à elle, vers la reconnaissance et l'étude de ces zones d'érosion.

Le relevé topographique du plateau de Mazeroie/ *L'Éguevillon* est une donnée fondamentale pour la poursuite du programme triennal. Suite aux repérages d'août 2004, il a été choisi d'intervenir durant l'hiver afin d'être gêné le moins possible par la végétation. Le programme qui va avoir lieu en janvier/février 2005 prévoit le levé général du plateau et de ses micro-reliefs (et zones d'érosion) ainsi que celui du théâtre de la Fossotte construit dans les coteaux sud. Au total, huit jours de topographie ont été programmés. Ce relevé permettra de fournir le premier fond de carte général géoréférencé.
Les recherches 2004 ont permis de débuter le programme d'étude de la partie méridionale de la ville gallo-romaine. Le secteur central et occidental n'était connu essentiellement qu'à partir des clichés aériens obliques pris à basse altitude. La problématique de la prospection électrique était d'apporter des informations complémentaires sur la topographie de la ville. La zone prospectée sur près de 10 ha comprenait la partie sud du *forum* et le quartier d'habitat dit « périphérique ».
La structuration générale qui caractérisait l'urbanisme de ces parcelles a été retrouvée. Six rues délimitant 8 îlots ont été mis en évidence. Le premier îlot, occupé par le *forum*, a livré les résultats les plus remarquables par la mise en évidence d'un temple monumental sur

podium et d'une basilique de plan classique. Au nord de la cours centrale, se développe un autre espace entouré de galeries qui pourraient avoir été construites sur un cryptoportique. L'observation d'un complexe indépendant au sud du *forum* incite à réviser la superficie initialement proposée pour la place publique. Cette dernière ne s'étendrait plus sur 1,6 ha mais sur 1,2 ha. Le plan général révélé constitue une variante du schéma de base des *fora* tripartites de Gaule. Il ne s'agit plus d'un *forum* à ordonnance axiale, mais semi-axiale, en raison du positionnement de la basilique. La campagne de prospection 2005 permettra de mieux comprendre l'organisation et la fonction de la cour septentrionale.
Le quartier d'habitat « périphérique » a lui aussi fait l'objet d'importantes découvertes. Si les prospections aériennes avaient livré le schéma d'organisation global de cette partie de la ville, les prospections électriques ont mis en évidence un urbanisme dense, le long des 6 rues retrouvées. Les prospections pédestres quadrillées de 2004 ont permis d'opérer un test méthodologique sur deux îlots qui n'avaient rien révélé par prospection aérienne et électrique. L'objectif était de savoir s'il s'agissait d'espaces vierges ou de zones construites. La sériation des tessons a permis d'identifier des tessons issus de colluvionnements et d'isoler du matériel provenant du site même, et issu de zones d'érosion ponctuelles. Les résultats font apparaître, au sein des îlots 7 et 8, la présence de bâtiments en dur du Haut-Empire à vocation domestique et artisanale.
Cette étude dévoile toute la complexité du processus de colluvionnement et sa dynamique post-déposition. Le site n'a été érodé que par endroits. Si le plateau méridional forme une zone d'étude cohérente, les prospections pédestres quadrillées ne peuvent pas être menées de la même façon sur l'ensemble du plateau. En effet, avant de poursuivre ces travaux de terrain, il est indispensable de cerner au plus près la micro-topographie et la pédologie du secteur. La mise en évidence et la cartographie des zones d'érosion constituent une étape fondamentale. Une campagne de carottages est également envisagée. Un maillage de 100 m devrait être suffisant pour disposer d'une bonne compréhension de la dynamique sédimentaire du plateau méridional. Cette problématique environnementale s'ajoutera à celle développée sur la plaine alluviale pour les années 2005 et 2006.

Franck MOUROT

Âge du Fer

Le briquetage de la Seille en haute vallée de la Seille (Moselle) (PT)

Les prospections géomagnétiques
Le programme de prospections géophysiques effectué en 2004 a atteint l'objectif qui lui avait été fixé : sur les différents secteurs d'accumulations de briquetage connus dans la vallée supérieure de la Seille, les prospections géomagnétiques ont non seulement révélé la présence de concentrations de structures de combustion, mais elles ont mis également en évidence une structuration des concentrations d'ateliers de saunerie, qu'on ne faisait qu'entrevoir jusque-là, à la suite de la prospection extensive du secteur de Marsal *Pransieu* et *Les Digues - Fort d'Orléans*. Les secteurs d'ateliers qui bénéficient désormais de cartographies géophysiques étendues montrent en effet la présence de « dorsales » sinueuses d'anomalies, autour desquelles paraît s'organiser la topographie des zones de production du sel. Il reste à déterminer l'organisation des secteurs d'ateliers du *Châtry* à Vic-sur-Seille et éventuellement ceux de Salonnes *Village* et de Moyenvic *Le Bourg*, s'il est possible d'accéder, dans ces deux derniers endroits, à des parcelles qui ne soient pas trop perturbées par les occupations postérieures. On devrait pouvoir disposer, à terme, - c'est-à-dire à l'issue de la campagne 2005, qui devrait consister en l'achèvement de la reconnaissance géomagnétique des secteurs d'ateliers reconnus en 2004 - d'une image d'ensemble de la plupart des concentrations d'ateliers de la vallée supérieure de la Seille. Si cet objectif pouvait être atteint, nous disposerions d'une cartographie géophysique extensive des centres de production protohistorique de la Seille, dont il n'existe, pour le moment, aucun équivalent en Europe pour les briquetages continentaux, qui sont oblitérés par d'importantes zones de constructions urbaines actuelles (notamment comme à Halle et Bad Nauheim).
Dans la mesure où nous disposions désormais de cinq zones prospectées au sol au gradiomètre (Marsal *Pransieu*, *Les Digues - Fort d'Orléans* ; Moyenvic *Saint-Fient* ; Salonnes *Village* ; Salonnes *Burthecourt* et Vic-sur-Seille *Châtry*), il est devenu possible de commencer à comparer les données obtenues par la prospection géophysique au sol et celles issues de la prospection géophysique héliportée réalisée en 2001 en coopération avec le BRGM. On a pu notamment tester la validité des données géophysiques héliportées sur les secteurs d'ateliers de briquetage, dont la structure interne et l'extension topographique commençaient à être connues par les prospections au sol. Dans l'ensemble, les corrélations se sont révélées très satisfaisantes : tous les secteurs d'ateliers identifiés au sol par des concentrations d'anomalies ponctuelles correspondant manifestement à des structures de combustion de type fourneaux à sel se sont révélés trouver une correspondance dans des anomalies magnétiques détectées d'hélicoptère qui présentent la même extension topographique.
Les sondages de validation ouverts à l'emplacement

d'anomalies géomagnétiques détectées au sol ont permis d'autre part d'étalonner l'intensité du signal géophysique mesuré en surface en fonction de la nature des couches ou des structures archéologiques enfouies. Ainsi, dans le sondage du *Pransieu*, la mesure de la susceptibilité magnétique des sédiments montre que l'importante couche d'argilites bleuâtres, qui recouvre à cet endroit sur plus de 2,00 m d'épaisseur les niveaux archéologiques du premier âge du Fer, est associée à des valeurs de susceptibilité magnétique. En revanche, la couche de briquetage sous-jacente, dans laquelle est établi un fourneau à sel, est associée à une susceptibilité magnétique beaucoup plus élevée. Enfin, les mesures réalisées directement sur le fourneau révèlent, comme le montrent les projections 3D du traitement du signal géomagnétique, que ce sont spécifiquement les parois de four cuites en place qui possèdent la susceptibilité magnétique la plus élevée.
Des ordres de grandeur similaires ont été obtenus à l'emplacement du sondage du *Pransieu* : les parois rubéfiées du fourneau à sel y présentent une susceptibilité magnétique élevée. À l'extérieur de l'emplacement des structures de combustion, le niveau d'épandange de briquetage - dans lequel sont établis les fourneaux à sel - est caractérisé par une susceptibilité magnétique nettement plus faible, quoiqu'encore importante.

Ces observations appellent plusieurs remarques, à partir desquelles on peut formuler des hypothèses, qui pourront être éprouvées à l'occasion de la prochaine campagne de terrain 2005 sur le «briquetage de la Seille » :
1. La prospection géomagnétique au sol est particulièrement réactive aux parois de structures de combustion en terre cuites en place. Par des sondages de vérification ouverts sur des « types de formes d'anomalies », on devrait donc pouvoir établir le catalogue correspondant des types de structures archéologiques spécifiquement associées aux divers secteurs d'ateliers de briquetage.
2. La prospection géomagnétique au sol est performante jusqu'à grande profondeur et permet de détecter aisément des structures de combustion enfouies à plus de 2,00 m sous le niveau du sol actuel. L'image obtenue par la prospection gradiométrique au sol ne serait donc pas celle de la surface des accumulations de briquetage mais d'une partie de leur épaisseur. Selon l'intensité du signal magnétique mesuré, il devrait être possible d'en inférer la profondeur d'enfouissement des structures archéologiques, à condition que ces dernières soient associées à des intensités *in situ* (c'est-à-dire au niveau des structures elles-mêmes) relativement homogènes.
3. Ce sont non seulement les structures de combustion en place qui produisent des anomalies magnétiques mesurables, mais aussi les formations d'épandage d'éléments de briquetage. En conséquence, les prospections gradiométriques au sol devraient pouvoir permettre d'obtenir également une image, selon leur profondeur d'enfouissement, des limites topographiques des accumulations de briquetage, quand bien même celles-ci ne seraient pas directement associées à des structures de combustion de type fourneaux à sel.

Les sondages de validation des anomalies géophysiques
Comme on vient de le voir, les sondages de validation des anomalies géophysiques réalisés en 2004 ont permis non seulement de confirmer la présence de structures archéologiques du « briquetage de la Seille » à l'emplacement des anomalies géomagnétiques détectées en surface, mais ils ont permis également d'étalonner les performances de détection de la prospection gradiométrique sur les ateliers de sauniers protohistoriques de la vallée supérieure de la Seille.
La réouverture du sondage du *Pransieu* a, en particulier, permis d'identifier des fourneaux à sel de grandes dimensions, d'un type jusqu'ici inconnu, qui sont agglomérés en batteries d'une dizaine de mètres de longueur ; lesquelles sont distribuées - d'après la géophysique - en rangées plus ou moins parallèles, qui peuvent atteindre plus d'une centaine de mètres de longueur. Le sondage du *Fort d'Orléans* a donné lui aussi la possibilité de reconnaître un type de structures en fosses (ou en bassins ?) non remarqué jusqu'ici et qui, d'après la géophysique, s'organise en grande « dorsales » au centre des ateliers. Enfin, le sondage, à l'extrémité occidentale du *Pransieu*, a permis d'observer, sous une couche de 2 m d'alluvions argileuses, un fourneau à sel équipé d'une structure à grosses barres de section carrée, qui appartient à un type « en fer à cheval » attesté dans la fouille du contournement routier de Moyenvic.

Les déterminations et études de laboratoire
Anthracologie et macro-restes végétaux
Le test, réalisé en 2004 sur les structures et les formations archéologiques rencontrées dans les sondages, a montré que ces dernières étaient particulièrement riches en charbons de bois et macro-restes végétaux, dont l'étude était susceptible d'apporter des renseignements importants sur l'exploitation du combustible et les modifications paléoenvironnementales induites par l'exploitation intensive du sel par les briquetages.

Géoarchéologie et chrono-stratigraphie paléoenvironnementale
Les études réalisées par Robert Baes d'une part, sur les forages du BRGM, et par le groupe Archaeoscape, d'autre part, sur l'histoire alluviale de la vallée supérieure de la Seille, se révèlent très complémentaires les unes des autres. Les paléoenvironnementalistes de l'équipe anglaise ayant travaillé à l'élaboration d'un cadre chrono-stratigraphique général, tandis que les géoarchéologues de l'université de Bruxelles se sont concentrés sur les phénomènes de dépositions stratigraphiques témoignant de l'impact d'activités anthropiques.
Les différentes observations s'accordent à souligner que l'environnement marécageux de la vallée supérieure de la Seille ne correspond qu'à un événement

très récent - et essentiellement postérieur au développement des ateliers de briquetage - de l'histoire dépositionnelle de la vallée. Les questions s'orientent désormais sur la définition d'une chrono-stratigraphie affinée de ces épisodes, et en particulier pour ceux d'entre eux qui sont associés à la période d'activité du « briquetage de la Seille ». D'ores et déjà, l'impact des activités anthropiques, et notamment celles liées aux déboisements intensifs, s'avère, dans ce cadre, une piste de recherche prometteuse.

Programme de datation archéomagnétique

Les diverses structures de combustion observées en 2004 ont donné lieu à une série de prélèvements pour datations archéomagnétique et thermoluminescence, qui sont actuellement encore en cours de traitement. Néanmoins, les premières études réalisées au C2RMF ainsi qu'à l'Institut de Physique du Globe soulignent que les matériaux du « briquetage de la Seille » possèdent un très bon potentiel de datation magnétique, notamment en termes de direction du champ.

Laurent OLIVIER

Gallo-romain

Le centre thermal antique de Plombières-lès-Bains (Vosges) (PT)

La localité vosgienne de Plombières-lès-Bains est implantée à la limite des départements des Vosges et de la Haute-Saône, à 11 km au sud-ouest de Remiremont (88). L'agglomération actuelle est installée dans une vallée très encaissée où coule la rivière Augronne. Elle se superpose aux aménagements thermaux antiques qui semblent se concentrer en fond de vallon dans la zone de résurgence naturelle des sources d'eau chaude. Le sous-sol granitique du centre de la ville est, en effet, marqué par la présence de deux failles encadrant une zone de 13 000 m^2 fortement fracturée où émergent les eaux thermales. On dénombre aujourd'hui quarante-sept résurgences dont la température s'échelonne entre 74° C, au nord, et 30° C, au sud.

Dès l'époque gallo-romaine, ces sources d'eau chaude ont fait l'objet de travaux d'aménagement monumentaux visant à créer un véritable complexe thermal. Dans l'état actuel des connaissances, il est possible de discerner quelques grandes lignes de ce programme architectural. Initialement, la rivière Augronne coule en fond de vallée et mêle ses eaux froides aux émergences naturelles d'eaux chaudes. Probablement dès l'Antiquité, la rivière est détournée de son lit pour être canalisée artificiellement, quelques mètres plus haut, sur le versant sud de la vallée. Les sources thermales, ainsi isolées, sont ensuite captées dans des drains horizontaux ou des puits artésiens verticaux constitués de dés de pierre superposés, percés d'une canalisation en leur centre. Afin d'assurer leur étanchéité, ces captages sont noyés dans une masse de béton hydraulique. La plupart des installations thermales sont insérées dans, ou installées sur, ce soubassement de béton. Dans l'état actuel de la recherche, on dénombre huit constructions romaines dont cinq piscines ou bains, deux étuves et une citerne. La chape de béton englobe également diverses tuyauteries de plomb et canaux maçonnés, dont le canal de vidange général des différents bains qui semble aller se déverser dans le lit naturel de l'Augronne, en aval de la ville. À l'époque médiévale, certaines installations antiques, comme le *Bain romain* ou le *Bain des Dames*, sont maintenues en activité tout en ayant subi des modifications plus ou moins importantes. Aujourd'hui encore, l'établissement *Calodae* intègre une partie des vestiges gallo-romains dans son parcours thermal.

En 2003, le programme de prospection thématique sur le site thermal antique de Plombières-lès-Bains a débuté par l'étude d'une citerne voûtée dite *Salle des Manoeuvres*. Le choix de ce premier sujet d'étude avait été motivé par l'opportunité d'un projet de mise en valeur de cette construction romaine. Pour le second volet de ce programme de recherche, il s'est avéré nécessaire de revenir aux fondements même du site thermal antique : les soubassements en *opus caementicium*. En effet, le béton romain, présent dans le sous-sol de Plombières, n'est pas uniquement le principal matériau de construction mis en œuvre sur le site ; il constitue aussi une structure archéologique à part entière, conditionnant la mise en place de la quasi-totalité des aménagements thermaux antiques connus à ce jour. L'étude de cet élément structurant s'impose donc dans une logique de compréhension chronologique des différentes étapes de construction des thermes de Plombières à l'époque gallo-romaine.

Dans une première approche, la documentation ancienne nous permet d'envisager la présence (continue ou non) de ce béton sur une longueur d'environ 140 m d'est en ouest, une largeur de 20 m du nord au sud, et une épaisseur maximale de 6 m au point le plus bas de la vallée. Conformément aux premières hypothèses, ce matériau constituerait une chape de fondation recouvrant le fond de vallée dans le secteur d'émergence des sources chaudes. Trois principales fonctions peuvent lui être attribuées :

- il rend étanche les captages d'eau thermale ;
- il isole les évacuations d'eaux usées ;
- il constitue l'encaissant ou l'assise des aménagements thermaux antiques, comme le *Bain romain*, la *Piscine Jutier* ou l'*Étuve romaine*.

D'un point de vue purement visuel, ce matériau présente un aspect homogène de béton de tuileaux grossier. Il est constitué de petits blocs de grès beige ainsi que de fragments de briques et, dans une moindre mesure, de tuiles liés par un mortier de chaux.
Cette composition correspond aux caractéristiques générales du *bitumen* romain constituant l'*opus caementicium*. Dans le monde romain, ce matériau est traditionnellement coulé dans un coffrage de parements pour l'édification de constructions pleines, à l'exemple des mausolées de type pile. Par ailleurs, dans le contexte de constructions en grand appareil, il est parfois mis en œuvre dans des tranchées de fondation à coffrage de planches. Il semble cependant exceptionnel que l'*opus caementicium* soit utilisé en chape massive dans des proportions aussi importantes que celles rencontrées sur le site de Plombières. Du point de vue de la datation, la fabrication de ce type de béton est directement tributaire de l'apparition de la chaux dans la construction romaine, soit vers la fin du IIIe s. de n. è.
Karine BOULANGER-BOUCHET et Olivier CAUMONT

Moderne

Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Meurthe-et-Moselle et Vosges) (PT)

À l'issue des trois premières années de prospection des archives minières de l'arrondissement de Saint-Dié à Nancy, il convient de faire le point sur l'avancement de la recherche et sur les perspectives qui s'offrent à nous.
En 2002, un inventaire détaillé des archives de la série B de Nancy, susceptibles de correspondre au thème de la recherche, sous le vocable « catalogue provisoire » basé sur les inventaires des différents archivistes, a été établi. 243 références y ont été recensées, le tout représentant un volume de documents difficilement estimable.
En 2003, 14 fiches d'inventaires, correspondant chacune à une référence d'archive étudiée, ont été établies. Celle-ci étaient toutes originaires de la série B 8 000 qui représente les trois quarts des références retenues. En début de série se trouvent les comptes des mines du Thillot, qui contiennent néanmoins quelques mentions sur l'arrondissement de Saint-Dié, puis les comptes des mairies, les comptes de grueries et enfin les comptes des mines de La Croix-aux-Mines.
En 2004, les références intermédiaires ont commencé à être exploitées, dans le but d'une étude systématique par collation la plus complète possible des informations concernant le sujet étudié. 19 nouvelles fiches d'inventaires ont été établies. En parallèle, la saisie de fiches individualisées des sites d'extraction (mines) ou de métallurgie (fonderies) a débuté, celle-ci devant être poursuivie de façon à pouvoir en tirer des renseignements sur la taille de chaque exploitation et sur la nature des minerais extraits (fer, plomb, cuivre, argent).
Tout ce travail de compilation d'archives, de fiches d'inventaire et d'indexage des documents est le préalable fastidieux mais indispensable à une étude globale des mines et de la métallurgie. Cette étude consistera à l'échéance, à préciser la durée de vie de chaque exploitation et estimer le profil de celle-ci, c'est-à-dire la situer, si possible, topographiquement et surtout en apprécier la taille. La procédure à suivre est déjà connue : il s'agit de traiter des documents sériels en utilisant comme étalons des documents beaucoup plus précis et « parlants », ici le compte-rendu de visite des mines de 1561 et l'ensemble de comptes détaillés pour l'année 1513 et ceux, partiels, pour 1491 et 1545, ceci dans l'état actuel de la connaissance des archives. Ainsi, ces données iront étoffer la carte archéologique.

Alain CLAUDE

LORRAINE

Prospection aérienne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

La prospection aérienne en Lorraine

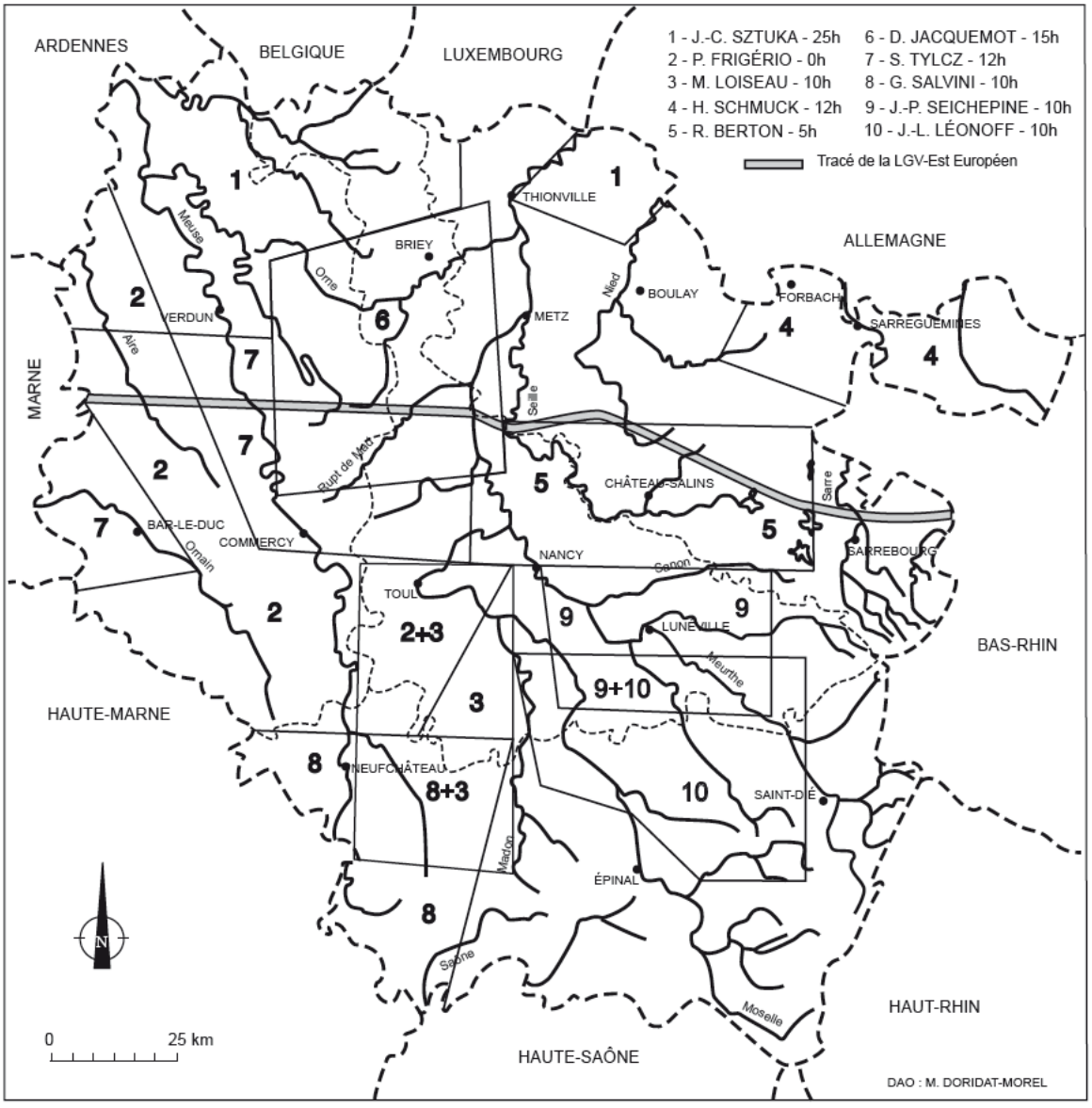

Depuis 1990, le service régional de l'Archéologie de Lorraine coordonne un programme de prospections aériennes en vu d'abonder la carte archéologique régionale. Le protocole retenu est celui d'une prospection systématique de tous les indices visibles et la prise d'au moins cinq cadrages par site afin d'en faciliter la cartographie et le repérage au sol. L'interprétation archéologique des anomalies identifiées est débattue de façon collégiale lors de réunions de travail. L'ensemble des photographies est indexé dans la diathèque du service, seules les données significatives sont enregistrées dans la base nationale. La contribution d'autres bénévoles permet d'envisager des vérifications au sol. Toutefois, la nature des sites est rarement interprétée car la plupart des indices révélés par photographie aérienne sont enfouis à 0,30 ou 0,40 m sous les cultures. Les diagnostics archéologiques, qui seraient l'occasion de vérifier ces indices, sont malheureusement très rares, la plupart étant situé hors emprise des secteurs constructibles et donc non concernés par l'archéologie préventive. En revanche l'exploitation des données aériennes vient en aide à la définition des zones de présomption archéologique sur les grands secteurs ruraux, peu ou jamais appréhendés. Elle s'avère également utile pour renseigner les contextes d'occupation archéologique autour des fouilles ponctuelles et ce parfois sur des territoires très élargis.

Bilan de la campagne 2004

Neuf équipes rassemblant dix-huit bénévoles (dont huit pilotes amateurs), ont participé au programme régional pour 114 heures de vols. Le service ne disposant plus de ligne budgétaire spécifique à la carte archéologique, ni aux prospections inventaire, la campagne aérienne a été financée à hauteur de 16 300 € par les subventions allouées par les Conseils généraux de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle, complétées du solde de la campagne 2003. Après l'année de sécheresse de 2003, qui s'est avérée décevante au regard des données spectaculaires de la sécheresse de 1989, les équipes s'attendaient à une nouvelle année difficile. Pourtant, d'une manière générale, la campagne fut plutôt bonne, compte tenu des conditions météo pas toujours favorables. D'une manière générale, c'est une cinquantaine de nouveaux indices de sites inédits qui ont été enregistrés, en plus des compléments et/ou confirmations des sites anciennement reconnus. Les résultats sont inégaux selon les secteurs mais s'expliquent par la disponibilité des prospecteurs et des pilotes qui ne sont pas toujours en capacité de réagir aux caprices de la météo. Philippe Frigério, qui jusqu'alors couvrait le grand secteur du sud meusien, s'est consacré cette année à une prospection systématique expérimentale sur l'agglomération gallo-romaine de *Nasium*, résultats qui seront rapportés dans le PCR de Thierry Dechezleprêtre. Le protocole vise à croiser les différentes méthodes de reconnaissance (pédestre, aérien, géophysique) et les coupler aux résultats de terrain. À cet effet, une parcelle de prairie, concernée par un quartier de l'agglomération antique, a été entièrement bâchée en vu de provoquer une sécheresse artificielle. Michel Loiseau, moins disponible sur la région, s'est consacré au traitement des données des nombreuses campagnes auxquelles il a participé, dans le but de publier la synthèse de l'occupation antique aux alentours de Nancy. Sabine Tylcz a rencontré des problèmes matériels qui ont limité ses vols. Quant aux nouvelles équipes, représentées par J.-P. Seichepine et J.-L. Léonoff, celles-ci ont pris en charge le secteur du sud-est de la région, et sont encore en phase d'apprentissage avec quelques heures de vols seulement.

Résultats significatifs

La campagne 2004 s'est achevée avec, pour certains, les derniers vols en décembre. Le bilan laisse apparaître une année plutôt satisfaisante comparée à 2003 où la canicule avait considérablement limité la détection. La réunion, organisée le 2 mars au service régional de l'Archéologie avec les prospecteurs, conclut à une campagne intéressante jusqu'au mois de juin, plus décevante en période estivale, en raison des orages très fréquents. Les indices les plus probants ont été enregistrés sur les céréales en période de croissance jusqu'à maturation.

En **Moselle**, le secteur de Goin - Liéhon a livré des ensembles très structurés à mettre en relation avec l'occupation gallo-romaine étudiée lors des fouilles de l'aéroport régional. À Pontoy, une série de taches organisées, détectées sur deux parcelles, pourrait appartenir à un grand habitat néolithique. À Jallacourt, dans le Saulnois, une curieuse trace linéaire marquée d'excavations tous les 10 m, évoque la présence de puits d'extraction ou de forage pour la recherche du sel. Malgré le couvert végétal peu propice à la détection (prairie) la plaine vosgienne a livré de grands ensembles fossoyés, dont plusieurs enclos quadrangulaires sont vraisemblablement de type agraire. Celui de Poussay présente cependant un double fossé autour d'une zone densément occupée, et, topographiquement, pourrait s'apparenter à une enceinte. Un tracé de voie romaine a pu être suivi sur plusieurs kilomètres, y compris, au franchissement de la Moselle au nord d'Épinal.

En **Meuse**, parmi les sites les plus significatifs, la prospection a révélé une nouvelle nécropole protohistorique à Samogneux, jouxtant un important site d'habitat, dont plusieurs plans de maisons sont parfaitement lisibles sous les céréales dans le secteur de plus forte érosion du sol. Mais le site révélé sur la commune de Saint-Jean-lès-Buzi, au nord du département, est sans conteste la découverte de l'année. Sur plus de 50 ha à l'est du village, une forte densité de structures excavées apparaissent dans les zones les plus érodées. La zone d'occupation s'étend, semble-t-il, sur les autres parcelles actuellement en

SAINT-JEAN-LÈS-BUZY (55), est du village
Important site d'occupation protohistorique matérialisé par des cercles concentriques (enclos tumulaires ?) associés à plusieurs fossés et de nombreuses taches dont certaines attribuables à des sépultures, d'autres organisées (trous de poteaux) forment plusieurs bâtiments de type grenier et maison
(cliché : D. JACQUEMOT)

jachère. Il s'agit d'évidence d'une très grande nécropole tumulaire associée à une vaste zone d'habitats, dont certains bâtiments sur poteaux sont parfaitement lisibles sur l'image aérienne.

En **Meurthe-et-Moselle**, le Lunévillois, jusqu'alors jamais prospecté, a livré un grand nombre d'indices structurés (plusieurs plans de *villae* gallo-romaines ainsi que des bâtiments en structure légère). La découverte la plus originale revient aux alentours de Nancy, où une multitude de taches lisibles sur une parcelle labourée sont vraisemblablement attribuables à l'extension de l'atelier de potier gallo-romain bien connu de *La Madeleine* à Laneuville-lès-Nancy. Afin d'optimiser les vols, la campagne fut également l'occasion de dresser le reportage photographique des principaux monuments historiques de la région, comme par exemple en Moselle le château du Waldeck à Eguelshardt ou l'église de Heckenransbach à Ernstviller et bien entendu le parc archéologique de Bliesbruck-Rheinheim. Certains vols ont également été réalisés à la demande des responsables d'opération, pour réaliser la couverture aérienne de leur chantier de fouille.

Stéphanie JACQUEMOT

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2005

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION LORRAINE

2005

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DES PATRIMOINES

SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES

L O R R A I N E

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2005

Table des matières

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 161

Travaux et recherches archéologiques de terrain 163

MEURTHE-ET-MOSELLE 163

Tableau des opérations autorisées 163
Carte des opérations autorisées 165

AZERAILLES, **FLIN**, **GÉLACOURT**, R.N. 59 Saint-Clément - Azerailles, mise à 2X2 voies, tranche 3 167
BAINVILLE-SUR-MADON, Terre Vaine, carrière Cogesud 168
BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT, bois de la Forêt, carrière Thiriet 168
BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES, **EULMONT**, la Fin de Bouxières, les Noues, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule 168
CHAMPENOUX, rue de l'Église 170
CHAVIGNY, en Bray, derrière le Berger, ZAC du Haldat 170
CHOLOY-MÉNILLOT, sur les Boudières 170
COSNES-ET-ROMAIN, devant Soxey 171
COSNES-ET-ROMAIN, le long du Chemin Romain 171
CUTRY, la Hache, canton de la Chapelle 171
DIEULOUARD, sur le Vieux Pont, le Spitz, carrière Holcim Granulats 172
DOMBASLE-SUR-MEURTHE, ZAC du Saulcy 174
ÉCROUVES, lotissement Le Val d'Ingressin 174
FRAIMBOIS, au Sanglier, carrière Frambois Granulats 174
GONDREVILLE, avenue de la Libération, le Clos de la Tuilerie 175
GONDREVILLE, **MARON**, massif forestier de Haye 178, 282
HATRIZE, rue de Rouvion 175

HUSSIGNY-GODBRANGE, les Triches de la Question 175
JOLIVET, les Grandes Raies 176
LABRY, l'Hospice 176
LUDRES, rue Marvingt, avenue de Chaudeau 176
LUNÉVILLE, rue de Vic, lotissement Bellevue 2 176
LUNÉVILLE, rue Level, centre hospitalier 176
MAIRY-MAINVILLE, l'Hemsompré, Paingolot, lotissement l'Hemsompré II 177
MARON, forêt domaniale de Haye, parcelle 42 178, 282
MEXY, la Fournaise 178
NANCY, place Stanislas, rue Héré, réfection des sols 178
NEUVILLER-SUR-MOSELLE, à l'Hôpital, carrière GSM 178
PONT-À-MOUSSON, Saussaie Mahuet, carrière Simon Gabriel 178
ROSIÈRES-AUX-SALINES, la Belle Croix, derrière la Belle Croix 179
ROVILLE-DEVANT-BAYON, devant le Tissage, lotissement Les Résidences de la Navette 179
SAXON-SION, ruisseau de Volgé, station d'épuration 179
TANCONVILLE, Haut Bois, carrière STV, phase 1 180
TOMBLAINE, rue du Bois de la Dame, rue Pierre Dac 180
TONNOY, le Plainot, carrière GSM, le Plainot 3 180
VANDIÈRES, suppression du PN 17, champs Salmon 180
VILLERS-LÈS-NANCY, allée de Vincennes, ZAC de Brabois 180

MEUSE 181

Tableau des opérations autorisées 181
Carte des opérations autorisées 183

BOINVILLE-EN-WOËVRE, **SAINT-MAURICE-LÈS-GUSSAINVILLE**, barreau sud de la déviation est d'Étain 185
CHAILLON, Méaucourt 186
CLERMONT-EN-ARGONNE, Auzéville-en-Argonne, le Parquet, autoroute A4, diffuseur de Clermont-en-Argonne 187
ÉTAIN, rue de Verdun, lotissement du Moulin 2 187
FRESNES-EN-WOËVRE, rue des Rocandolles, lotissement de l'Aulnois 187
FROMEREVILLE-LÈS-VALLONS, terrain de la Chaume 188
MILLY-SUR-BRADON, **SASSEY-SUR-MEUSE**, le Pré Madame, Poirier Cadet 188
MOUZAY, le Châtelet 188
NAIX-AUX-FORGES, Mazeroie 188
ROUVROIS-SUR-MEUSE, à Sautel, carrière Berthold 189
SENON, rue de la Perche 189
VAUCOULEURS, place Cardinal Lepicier 190
VERDUN, ZAC des Minimes 190
VIGNOT, les Tranchons, lotissement Les Tranchons 191
VOID-VACON, R.N. 4, aménagement d'une zone artisanale 191

Tableau des opérations autorisées **193**
Carte des opérations autorisées **199**

ALGRANGE, 68 rue Clémenceau 201
AMNÉVILLE, rue de la Vieille Ferme 201
ANCY-SUR-MOSELLE, zone des Herbiers 202
ARGANCY, La Côte, ZAC des Jonquières, extension sud 202
ARS-SUR-MOSELLE, rue du Président Wilson, rue Marion 202
ASSENONCOURT, **GUERMANGE**, **LINDRE-BASSE**, **TARQUIMPOL**, **ZOMMANGE**, étang de Lindre 203
AUMETZ, R.D. 16 - R.D. 906, déviation ouest d'Aumetz 203
AY-SUR-MOSELLE, sur la Route d'Ay, canalisation d'eau 204
BERTRANGE, auf Oberengelbung, lotissement Les Résidences de la Vallée, phase 2 204
BERVILLER-EN-MOSELLE, in Eller, lotissement du Soleil 204
BEUX, lotissement Le Malois 205
BLIESBRUCK, voirie centrale de l'agglomération de Bliesbruck et de ses abords 205
BOUCHEPORN, rue de Boulay, lotissement rue de la Montagne 205
BOULANGE, Hole de Bouck 205
CATTENOM, sablières de Sentzich, site de Michelacker III 206
CHEMINOT, sur Quetit 206
CHESNY, **JURY**, **MÉCLEUVES**, **ORNY**, **PELTRE**, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies 206
COURCELLES-SUR-NIED, Joyaux, les Rayus, les Trois Journaux, lotissement Le Clos de Servigny Champs 207
COURCELLES-SUR-NIED, Joyaux, les Rayus, les Trois Journaux, lotissement Le Clos de Servigny Champs 208
DELME, sur le chemin de Tincry, lotissement Les Mirabelliers 212
DISTROFF, lotissement Les Bleuets 212
EINCHEVILLE, lotissement Les Champs de Pois 212
ENNERY, sur Landrevenne, zone Eurotransit Garolor, zone H, site 29 212
FAMECK, Buderfeld, Dessous l'Église, ZAC de la Feltière 213
FAMECK, **FLORANGE**, ZAC Sainte-Agathe, sites 3, 4, 5, 6 et 8 213
FAULQUEMONT, Reben, lotissement Les Vignes, tranche 3 214
FLÉVY, la Grande Rayée, ZAC de la Fontaine des Saints, site 16 215
FLÉVY, **TRÉMERY**, la Grande Rayée, Campen, ZAC de la Fontaine des Saints, sites 11, 12, 29, 36, 37, 38 et 39 215
FONTOY, lotissement Le Pogin 219
FRANCALTROFF, lotissement rue des Vergers 219
GROSTENQUIN, Pfuhl, lotissement Saint-Jean 219
GUÉNANGE, lotissement Mont Cassin II, tranche 2 220
HAMBACH, Roth, lotissement communal Herrenweg 220
HILBESHEIM, **SARRALTROFF**, Bergholtz - R.T.E. Poste 225/63 Kv, tranche 1 220
HUNTING, auf dem Wangerten, lotissement Les Vignes, tranche 2 221
ILLANGE, mégazone d'Ilange-Bertrange, sites 1, 5 et 6 221
KUNTZIG, Bedel, ZAC des Passereaux, tranche 1 223
LACHAMBRE, lotissement Le Grand Pré 224

LES ÉTANGS, rue Vignotte, lotissement Le Clos du Moulin 224
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, Bollerhuel et Primenhof, sablières Longevilloises 225
LORQUIN, 5 rue du général de Gaulle, centre hospitalier spécialisé 225
LORQUIN, les Grandes Friches, carrière Barlot, tranche 2006 225
LORQUIN, lotissement Sous les Grandes Raies 225
LORRY-LÈS-METZ, la Lampe, Beurre, Woissieux, Longerois, Nauvigne, ZAC le Pré Dames Belles 226
MACHEREN, Hunterbruehl, lotissement du Ruisseau, tranche 2 226
MARLY, la Blanche Borne 226
MARLY, la Grange aux Ormes, lotissement Les Hameaux de la Grange 226
MARSAL, Pransieu, briquetage de la Seille 284
MAXSTADT, impasse des Champs, lotissement Les Hauts de Klamm 227
MERTEN, Heide, lotissement Les Genêts, tranche 2 227
METZ, 10-12, rue Lafayette 227
METZ, Actipole, rue des Ferronniers, rue du Général Metman 228
METZ, avenue André Malraux et rue des Messageries, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 5 228
METZ, Borny, boulevard Sébastopol, ZAC Sébastopol, secteur 5, projet MAB 228
METZ, église Saint-Maximin 230
METZ, bastion Saint-Pierre, parking de l'Esplanade, extension 230
METZ, place Pasteur Griesbeck, chapelle des Templiers 231
METZ, Technopôle, les Montants Raies, École nationale des ingénieurs de Metz 231
METZ, Technopôle, rue Augustin Fresnel 231
METZ, ZAC GPV rue de Bourgogne et rue des Cloutiers 232
MEY, église Saint-Pierre 232
MEY, le Village, lotissement Les Coteaux du Soleil 233
MONTIGNY-LÈS-METZ, 50 rue Franiatte, 2 et 4 rue des Volontaires 235
MORHANGE, 10 rue Saint-Pierre, maison du Bailli 236
MOYENVIC, lotissement Le Châtry, tranche 4 236
MOYEUVRE-GRANDE, côte de Malancourt, carrière des Anges, extension 2003 236
NIDERVILLER, rue des Vergers, Heidenfeld 237
NOISSEVILLE, derrière la Ville 237
NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 3, zone 5, site 7, zone 7 et site 8, zone 6 237
NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 6, zone 4 239
PAGNY-LÈS-GOIN, les Rouaux, zone d'activités aéroportuaires, tranche 1, la Poste 242
PAGNY-LÈS-GOIN, les Rouaux, zone d'activités aéroportuaires, tranche 2 242
PETIT-RÉDERCHING, village, lotissement Bellevue 242
PHALSBOURG, lange Straeng, lotissement communal du Docteur Matheus, tranche 2 243
POUILLY, lotissement La Crouillotte 243
POUILLY, ZAC de Chèvre Haie, sites 1 (partiel), 2, 4, 5 et 7 243
RICHEMONT, lotissement Le Berg V 244
RONCOURT, ZAC de Jaumont, tranche 1 et 2 244
SARREBOURG, rue du Lieutenant Bildstein, gendarmerie 244
SARREGUEMINES, 51 rue du Bac 245
SARREGUEMINES, Welferding, lotissement Les Vergers du Itschbach 245
SARREGUEMINES, Z.I. Neuwald, rue René François Jolly, nouvel Hôpital 245
SAULNY, lotissement Les Jardins Michelin 245
TÉTERCHEN, rue du Couvent 246

THIONVILLE, Œutrange, sentier de la Forge 246
THIONVILLE, rue Cormontaigne, les Tours Cormontaigne 246
VERNY, le Fort, lotissement d'Activités 247
VILSBERG, 39 rue Principale 248
VITRY-SUR-ORNE, Vallange 248
WŒLFLING-LÈS-SARREGUEMINES, Klusengarten, lotissement Le Klusen 248
WOIPPY, devant le Moulin, Le Patis, lotissement Le Rond Bois 248
WOUSTVILLER, ZAC de la Sapinière, tranche 1 249
YUTZ, auf Speih, auf dem Esch, grossier Weg, Laach, Lang-Längt, carrière GSM 249
YUTZ, grand'rue, rues du chemin de fer et nationale, ZAC de la Brasserie 249
YUTZ, Morschhaut, rue du Vieux Bourg 250
ZETTING, auf dem Bann, lotissement La Pommeraie 250

VOSGES 251

Tableau des opérations autorisées 251
Carte des opérations autorisées 253

BAINS-LES-BAINS, centre ville 255
CHARMES, l'Hermitage, le Biassa 256
CONTREXÉVILLE, bois d'Hazeau 256
DOMVALLIER, **JUVAINCOURT**, **PUZIEUX**, bois des Rappes 257
ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE, Varrinchâtel 257
FRIZON, la Croix dit le Noyer, La Corvée 258
LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES, au Vieux Moulin, Prés Pierrel, Radeux, Pré Poisson, Au Sérié 258
LANDAVILLE, sur la Montagne 258
LE THILLOT, pré de la Xerte 258
LE VAL-D'AJOL, église Notre-Dame de l'Assomption 259
LE VAL-D'AJOL, église Notre-Dame de l'Assomption 259
LIFFOL-LE-GRAND, Champey, ZAC Champey-Est 261
MANDRES-SUR-VAIR, lotissement La Moiselle 261
NEUFCHÂTEAU, le Champ Berger 261
NEUFCHÂTEAU, **REBEUVILLE**, la Petite Champagne, Z.I. intercommunale 261
PUNEROT, bois de la Haie de la Ville 262
RAMBERVILLERS, le Pré du Noir Trou 262
TAINTRUX, le Chazeté 262
THAON-LÈS-VOSGES, champ Lancelle 262
THAON-LÈS-VOSGES, la Barbelouze, le Grand Pâquis, carrière SAGRAM, tranche 2 263
VIOMÉNIL, forêt de la Pille 263

Autorisations de prospections délivrées en 2005 265
Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XIe s. au XVe s. (PCR) 268
De l'*oppidum* gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PCR) 268
POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM (PCR) 271
La romanisation du bassin de la Moselle (LTD, période Augusto-tibérienne) (PCR) 278
Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT) 279
Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT) 281
Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine (PT) 282
Prospection subaquatique à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) (PT) 283
Le briquetage de la Seille en haute vallée de la Seille (Moselle) (PT) 284
L'étang de Lindre (Moselle) (PT) 284
Le site de *Belle-Roche*, Saint-Quirin (Moselle) (PT) 285
Les archives minières du Bassin de Saint-Dié à Nancy (PT) 285
VAUDONCOURT, prospection géophysique (PMS) 286
La prospection aérienne en Lorraine 287

LORRAINE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	MEURTHE-ET-MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTEMENT	**TOTAL**
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	31	11	74	16	/	**132**
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	3	1	14	/	/	**18**
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	/	1	2	/	**3**
SAUVETAGES URGENTS (SU)	1	/	1	/	/	**2**
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	2	1	8	3	/	**14**
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	1	2	3	1	/	**7**
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	4	2	5	4	/	**15**
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI)	16	8	25	13	13	**75**
PROSPECTIONS AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PMS)	/	1	/	/	/	**1**
AUTRES ÉTUDES (ETU)	/	2	/	/	/	**2**
TOTAL	**58**	**28**	**131**	**39**	**13**	**269**

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2005

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5973	AZERAILLES, FLIN, GÉLACOURT, R.N. 59 Saint-Clément - Azerailles, mise à 2X2 voies, tranche 3	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	15	BRO-FER-IND	1
5705	BAINVILLE-SUR-MADON, Terre Vaine, carrière Cogesud	Marie-Pierre KOENIG (INRAP)	OPD			2
5851	BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT, bois de la Forêt, carrière Thiriet	David GUCKER (INRAP)	OPD			3
6330	BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES, EULMONT, la Fin de Bouxières, les Noues, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule	Sébastien VILLER (INRAP)	FPREV	15-20	FER-GAL	4
5692	CHAMPENOUX, rue de l'Église	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			5
6055	CHAVIGNY, en Bray, derrière le Berger, ZAC du Haldat	Marilyne PRÉVOT (INRAP)	OPD			6
5706	CHOLOY-MÉNILLOT, sur les Boudières	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			7
6505	COSNES-ET-ROMAIN, devant Soxey	Justine FRANCK (INRAP)	OPD			8
5704	COSNES-ET-ROMAIN, le long du Chemin Romain	Justine FRANCK (INRAP)	OPD			9
5931	CUTRY, la Hache, canton de la Chapelle	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	FPREV	20-22	GAL	10
5766	DIEULOUARD, sur le Vieux Pont, le Spitz, carrière Holcim Granulats	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	SU	21-25-27	GAL-HMA-MA	11
5784	DOMBASLE-SUR-MEURTHE, ZAC du Saulcy	Nicolas TIKONOFF (INRAP	OPD			12
6372	ÉCROUVES, lotissement Le Val d'Ingressin	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			13
5670	FRAIMBOIS, au Sanglier, carrière Frambois Granulats	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			14
6082	GONDREVILLE, avenue de la Libération, le Clos de la Tuilerie	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD	15	BRO	15
5655	GONDREVILLE, MARON, massif forestier de Haye	Murielle GEORGES-LEROY (SDA)	SD	20	GAL	16

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6069	HATRIZE, rue de Rouvion	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			17
5659	HUSSIGNY-GODBRANGE, les Triches de la Question	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	20	GAL	18
5775	JOLIVET, les Grandes Raies	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			19
5819	LABRY, l'Hospice	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			20
5854	LUDRES, rue Marvingt, avenue de Chaudeau	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD			21
5783	LUNÉVILLE, rue de Vic, lotissement Bellevue 2	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			22
5654	LUNÉVILLE, rue Level, centre hospitalier	Frédéric ADAM (INRAP)	OPD	23	MOD-CON	23
5852	MAIRY-MAINVILLE, l'Hemsompré, Paingolot, lotissement l'Hemsompré II	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			24
5761	MARON, forêt domaniale de Haye, parcelle 42	Marc LEROY (SDA)	SD			25
6624	MEXY, la Fournaise	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			26
5975	NANCY, place Stanislas, rue Héré, réfection des sols	Amaury MASQUILIER (INRAP)	FPREV	19	MOD	27
5647	NEUVILLER-SUR-MOSELLE, à l'Hôpital, carrière GSM	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	15-22	FER-GAL	28
6439	PONT-À-MOUSSON, Saussaie Mahuet, carrière Simon Gabriel	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			29
5671	ROSIÈRES-AUX-SALINES, la Belle Croix, derrière la Belle Croix	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			30
6623	ROVILLE-DEVANT-BAYON, devant le Tissage, lotissement Les Résidences de la Navette	David GUCKER (INRAP)	OPD	15-20-25	BRO-FER-MA-MOD	31
6077	SAXON-SION, ruisseau de Volgé, station d'épuration	David GUCKER (INRAP)	OPD			32
6071	TANCONVILLE, Haut Bois, carrière STV, phase 1	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			33
6246	TOMBLAINE, rue du Bois de la Dame, rue Pierre Dac	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD			34
5790	TONNOY, le Plainot, carrière GSM, le Plainot 3	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			35
6002	VANDIÈRES, suppression du PN 17, champs Salmon	David GUCKER (INRAP)	OPD			37
5995	VILLERS-LÈS-NANCY, allée de Vincennes, ZAC de Brabois	Sylvie DEFFRESSIGNE (INRAP)	OPD			36

* : *cf.* carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

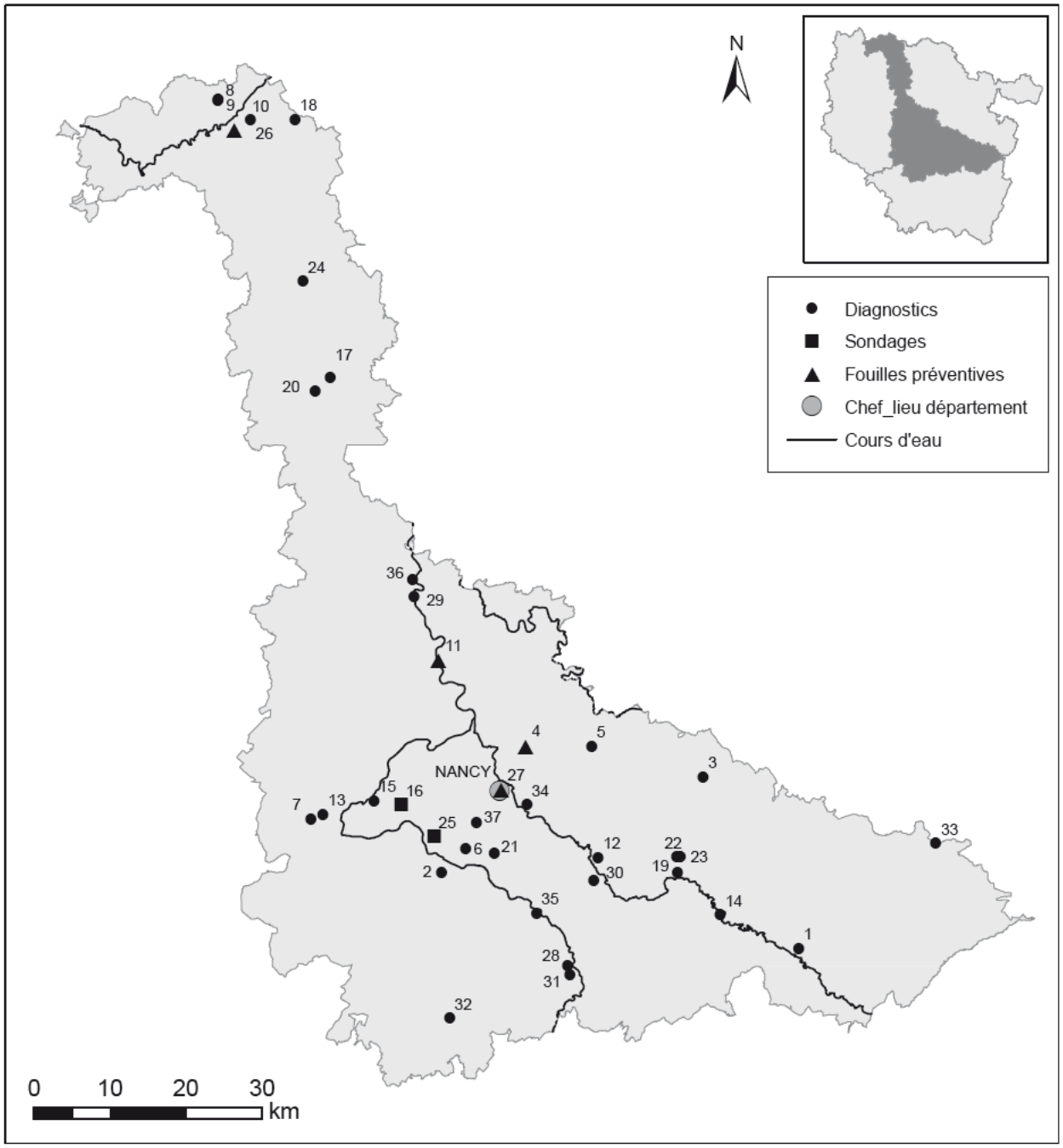

Âge du Bronze - Âge du Fer - Indéterminé

AZERAILLES, FLIN, GÉLACOURT

R.N. 59 Saint-Clément - Azerailles, mise à 2X2 voies, tranche 3

La troisième tranche de l'opération de diagnostic sur la future liaison routière Saint-Clément - Azerailles a porté sur une surface de plus 67 ha divisée en 21 secteurs. Les sondages ont permis de mettre au jour, dans les secteurs 2, 11, 13, 16 et 20, des structures agraires de type fossés parcellaires dont la datation précise n'est pas possible, du mobilier céramique essentiellement protohistorique dans les colluvions de la plupart des micro-vallons rencontrés, du mobilier lithique et un ensemble « bâti » de nature et de datation indéterminées. Malgré ces quelques indices de site ponctuels, aucune organisation humaine significative n'a été mise en évidence. Les indices archéologiques de ces secteurs prouvent qu'une occupation humaine était présente à proximité de l'actuel ruisseau de *Patrat*. Toutefois, l'emprise du projet ne semble qu'effleurer cette présence anthropique. Dans le cas des secteurs 3 à 10, l'absence de sites peut s'expliquer par un contexte topographique de plaine. En effet, cette première partie du projet se compose actuellement des terres à vocation agricole certainement très ancienne. On peut émettre l'hypothèse que l'occupation humaine se situait plutôt sur les hauteurs, au nord-est du projet.

Malgré des sondages profonds ponctuels, aucun indice paléolithique n'a été découvert.

Sébastien JEANDEMANGE

AZERAILLES, FLIN, GÉLACOURT, R.N. 59
Saint-Clément - Azerailles, mise à 2X2 voies, tranche 3
Secteur 20, plan de mur (cliché : V. RACHET)

BAINVILLE-SUR-MADON
Terre Vaine, carrière Cogesud

Préalablement à l'extension de la carrière COGESUD, située à Bainville-sur-Madon, au lieu-dit *Terre Vaine*, a été réalisée une opération de diagnostic archéologique sur les 5 ha que couvrent la phase 1 d'exploitation. Hormis un fossé vraisemblablement de parcellaire, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Ceci permet de certifier que les anomalies circulaires et curvilignes observées dans ce secteur en photographie aérienne par Ph. Frigério en 1995 ne correspondent pas à des structures archéologiques. Il s'avère néanmoins impossible de définir si leur nature est induite par un traitement particulier du sol (pacage, pratiques agricoles, *etc.*), des facteurs d'ordre géologique semblant *a priori* exclus (absence de faille, de doline, *etc.*). Il faudra néanmoins être vigilant quant à l'interprétation d'autres anomalies situées en périphérie de la zone sondée (traces quadrangulaires, cercle sombre, *etc.*).

Marie-Pierre KOENIG

BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT
Bois de la Forêt, carrière Thiriet

L'extension de la carrière de Bathelémont-lès-Bauzemont a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 8,6 ha. Ce dernier n'a pas permis de déceler de vestiges archéologiques.

David GUCKER

BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES, EULMONT
La fin de Bouxières, les Noues, voie nouvelle de la vallée de l'Amezule

Âge du Fer - Gallo-romain

Les fouilles de sauvetage programmées, réalisées à l'emplacement des deux tronçons de la Voie Nouvelle de la Vallée de l'Amezule, au lieux-dits *La Fin de Bouxières*, commune de Bouxières-aux-Chênes (site 1) et *Les Noues*, commune d'Eulmont (site 2), ont permis de préciser la nature des vestiges mis au jour lors de la campagne de diagnostic de janvier-février 2004 (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, pp. 36-37).

BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES - EULMONT
La Fin de Bouxières, les Noues,
voie nouvelle de la vallée de l'Amezule,
coupe de la conduite (cliché : INRAP)

Les résultats du site 1 rendent désormais possible la proposition d'un schéma d'occupation basé sur l'existence d'un établissement rural gallo-romain du type petite *villa* domaniale succédant à une ferme indigène suivant une légère translation spatiale, de l'ordre d'une cinquantaine de mètres tout au plus. Bien que l'ouverture d'une bande de terrain, dans le cas d'un tracé linéaire, constitue un réel handicap pour l'étude de l'organisation spatiale des vestiges, ce qui est d'autant plus vrai dans le cas du site 1, littéralement scindé en deux pôles d'occupation par le tracé, la compilation et l'analyse des données collectées permettent néanmoins une première approche de cette occupation. La mise en évidence d'une structure d'habitat (bâtiment 1), associée à un bâtiment annexe de stockage (bâtiment 2) avec un possible fossé d'enceinte, étayent l'hypothèse de l'établissement rural à vocation agro-pastorale, sans toutefois qu'il soit possible d'en appréhender la taille, voire le statut. L'étude du mobilier céramique et les datations ^{14}C effectuées sur les bois d'un petit aménagement de type puisard ont permis une approche chronologique assez fine des structures indigènes qui seraient à placer dans

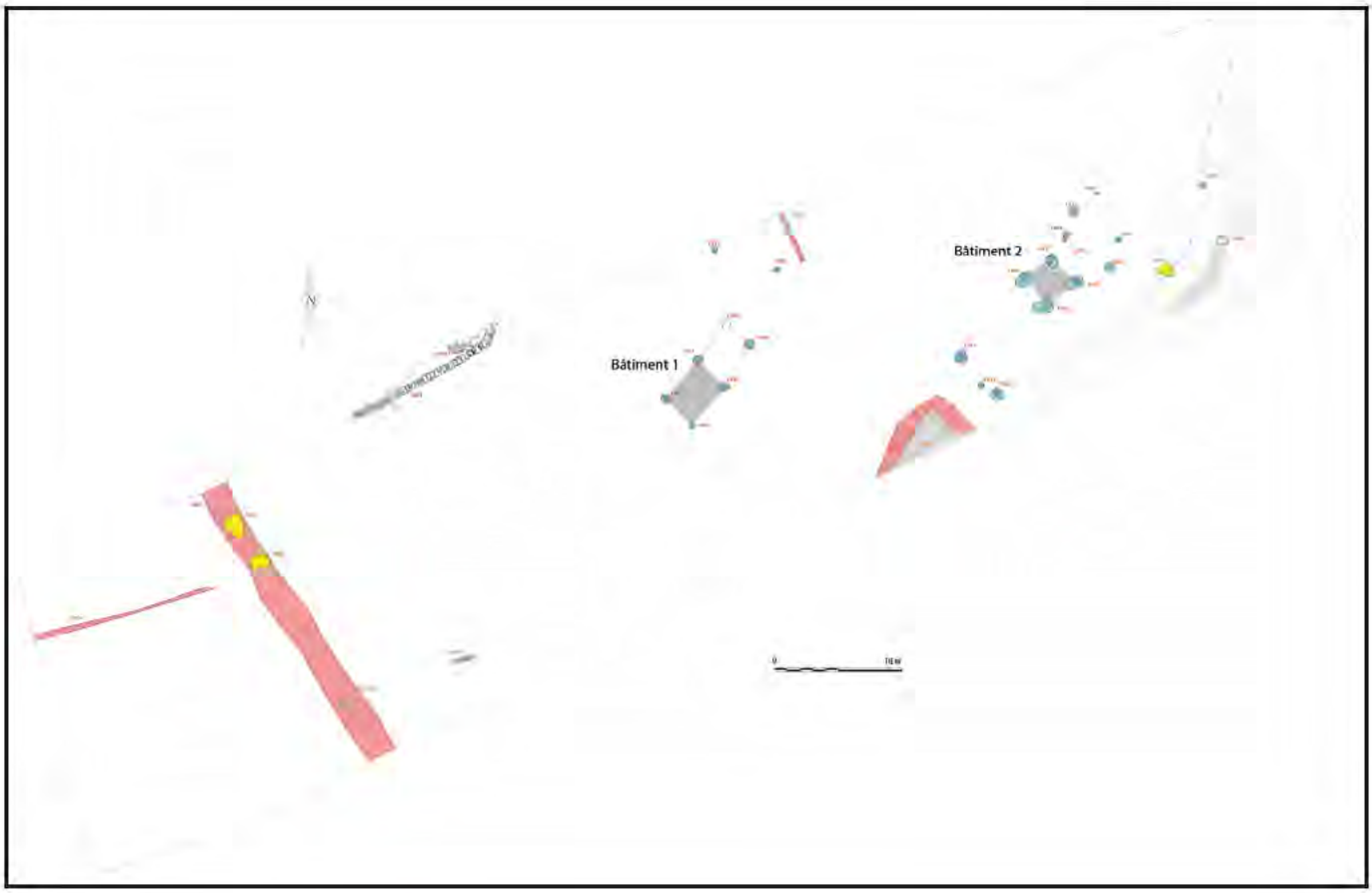

BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES - EULMONT, la Fin de Bouxières, les Noues,
voie nouvelle de la vallée de l'Amezule
Plan d'ensemble du site 1 (DAO : S. BACCEGA)

la phase finale de La Tène.
La fouille du second site n'a, quant à elle, apporté que peu d'informations sur la nature, l'organisation et la période d'occupation du gisement, faute d'éléments mobiliers et sans doute aussi en raison d'une forte érosion des vestiges. Une proposition chronologique large a néanmoins pu être envisagée pour ce qui apparaît, au premier abord, comme une petite unité agro-pastorale du premier âge du Fer, la mise au jour de structures de stockage induisant, probablement, l'existence d'une habitation aux abords.
Le croisement des informations apportées par ces deux opérations d'archéologie préventive, en complément des données issues des diagnostics, permet néanmoins de poser les jalons d'une approche micro-régionale de l'occupation de la vallée de l'Amezule aux premier et second âges du Fer. Très peu documenté avant la réalisation des travaux de création de la future route, il apparaît que 4 des 15 sites et indices de sites découverts au cours des sondages et des fouilles sont clairement identifiés comme des établissements ruraux de l'âge du Fer, dont 3 habitats de la fin du second âge du Fer. Le site 6 correspond d'ailleurs à une seconde ferme identifiée par un tronçon de fossé très érodé d'une largeur moyenne de 0,70 m et par le plan d'un bâtiment quadrangulaire à 12 poteaux porteurs.
La réalisation de sondages dans le cas d'un tracé linéaire a ainsi l'avantage de compléter rapidement une carte d'occupation des terroirs pour une période donnée. Les analyses effectuées sur la répartition des unités agro-pastorales du second âge du Fer en Lorraine montrent un schéma de répartition impliquant une ferme tous les 1,8 à 2 km pour la période de La Tène.
Les trois sites de *La Fin de Bouxières* (Bouxières-aux-Chênes), des *Paquis* (Agincourt) et des *Allantes* (Essey-lès-Nancy) cadrent tout à fait avec ce principe de répartition (1,8 km entre les sites 1 et 4 et 1,9 km entre les sites 4 et 6). Ces sites sont enfin à replacer dans le contexte du site de hauteur de la *Butte Sainte-Geneviève*, localisé sur le ban communal d'Essey-lès-Nancy. Important *oppidum* de la cité des Leuques, pourvu d'une situation stratégique, contrôlant le couloir mosellan et sans doute aussi le commerce du sel, les recherches anciennes qui y ont été menées apportent néanmoins des informations quant à l'importance de l'habitat qui s'y est développé et sur son rôle économique. Les éléments mobiliers découverts indiquent une occupation principale de La Tène D2. La présence d'un tel habitat groupé ne peut avoir qu'une incidence certaine sur son environnement proche et ainsi laisser envisager le rôle économique de tels établissements ruraux.

Sébastien VILLER

CHAMPENOUX
Rue de l'Église

La construction d'un lotissement d'habitations entre le centre historique attesté au XIIe s. et le cimetière actuel, a motivé une campagne de sondages de diagnostic sur 8 901 m^2. Aucun vestige archéologique n'a été observé.

Rémy JUDE

CHAVIGNY
En Bray, derrière le Berger, ZAC du Haldat

Haut Moyen Âge

Cette opération, qui a porté sur 4,55 ha, a concerné deux secteurs, distants de 120 m, qui ont livré des vestiges archéologiques datant du haut Moyen Âge. Le premier, qui se situe au nord-est, se caractérise par une séquence d'un mètre d'épaisseur en moyenne d'un limon noir chargé en scories, caractéristique d'un ferrier, constatée dans les trois premiers sondages. Un fragment de céramique de l'époque mérovingienne y a été prélevé. Au vu des observations faites dans les tranchées, il n'est pas possible de préciser s'il s'agit de l'extrémité sud du ferrier repéré plus au nord, où si cette séquence résulte du ravinement dans la pente de ce même ferrier.

Il convient d'insister sur le fait que deux zones, situées immédiatement au nord et à l'est des premiers sondages positifs, n'ont pas fait l'objet d'investigations alors que la présence de scories et de terres noires y a été observée en surface.

Le second secteur a livré des indices d'un habitat de l'époque carolingienne dans trois sondages. Il s'agit d'un fond de cabane et des trous de poteaux qui ne permettent pas de reconstituer un plan de bâtiment. L'existence d'un possible second fond de cabane est présumée mais les conditions de l'intervention ne permettent pas de l'affirmer. La présence d'un four à chaux, entre ces deux secteurs, est supposée, mais les informations recueillies sur le terrain ne permettent pas de l'attester. De plus, aucun mobilier datant ne lui était associé.

La découverte d'une séquence de terres noires chargées en scories, typiques d'un ferrier, vient confirmer l'existence d'une activité métallurgique à Chavigny au haut Moyen Âge et vient s'ajouter au recensement des sites paléométallurgiques au sud de Nancy. Rappelons qu'à moins de 3 km à l'est, sur la commune de Ludres, au lieu-dit *Hôtel de Ville*, les premiers bas fourneaux métallurgiques carolingiens de toute l'Europe ont été mis au jour en 1984.

Le fond de cabane découvert plus au nord permet d'étayer notre connaissance du peuplement de cette région au haut Moyen Âge. La céramique qui a été prélevée vient s'ajouter au *corpus*, relativement peu dense, du sud de la Meurthe-et-Moselle. Au vu des sondages négatifs vers le sud, il apparaît que cette occupation ne s'étend pas au-delà du replat sur lequel elle s'est installée. Il est probable que des vestiges existent au nord du fond de cabane, sur la petite superficie concernée par le projet. En revanche, si ce site s'étend un peu plus vers le nord, il aura été détruit par la route et la construction de pavillons dans les années 1970-1980.

Marilyne PRÉVOT

CHOLOY-MÉNILLOT
Sur les Boudières

Sur les 13 500 m^2 diagnostiqués sur la commune de Choloy-Ménillot en prévision d'une exploitation de graviers, aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence.

Sabine BACCEGA

COSNES-ET-ROMAIN
Devant Soxey

Un projet de lotissement situé au sud-suest de la commune de Cosnes-et-Romain, au lieu-dit *Devant Soxey*, a fait l'objet d'une opération archéologique de diagnostic préventif sur une surface de 41 888 m^2. Les sondages se sont avérés négatifs.

Justine FRANCK

COSNES-ET-ROMAIN
Le long du Chemin Romain

Un projet de lotissement situé au sud-ouest de la commune de Cosnes-et-Romain, au lieu-dit *Le Long du Chemin,* a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur une surface de 4 866 m^2. Les sondages se sont avérés négatifs.

Justine FRANCK

CUTRY
La Hache, canton de la Chapelle

Gallo-romain

L'occupation gallo-romaine du site de Cutry *La Hache* possède toutes les caractéristiques d'un faubourg (*suburbium*) d'agglomération antique, de cet espace de transition entre ville et campagne.

Le secteur de fouille (10 200 m^2) est situé en périphérie orientale de l'agglomération antique de Cutry, localisée à l'emplacement même du village actuel.

L'organisation spatiale des *suburbia* antiques est généralement définie par la voirie. Le site de Cutry est agencé autour de l'axe constitué par la voie empierrée qui le traverse en ligne droite, d'est en ouest. Cette route semble correspondre à l'une des principales voies d'accès à la ville antique. Au sein de l'espace urbain, cet axe pourrait constituer le *decumanus* et se poursuivrait en ligne droite, à l'ouest de l'agglomération, en longeant la nécropole antique de *Solmon*. La chaussée empierrée, d'une largeur moyenne de 4,50 m, est bordée, de part et d'autre, de pistes cavalières et piétonnières ensablées ainsi que de fossés de drainage.

Les eaux d'au moins deux sources, ou nappes, sont captées à l'est du site et acheminées en direction de l'agglomération antique par l'intermédiaire d'un réseau de canalisations souterraines en pierre sèche longeant la voie. L'un de ces aqueducs est aménagé selon un système de puits en ligne reliés par des galeries souterraines. Ce dispositif semble hérité des antiques qanâts du Moyen Orient.

Aux abords de l'agglomération, le bâtit se répartit de part et d'autre de la chaussée selon une trame lâche qui diffère de l'organisation traditionnelle, orthogonale et dense, des quartiers urbains. Sur la moitié occidentale de l'emprise de la fouille, trois bâtiments sur fondation de pierre et une construction sur poteaux porteurs s'alignent au nord et au sud de la voie. La distance entre les premières constructions de l'extrémité occidentale du site et le centre de l'agglomération antique est estimée à 250 m.

Les activités artisanales polluantes sont fréquemment reléguées à l'extérieur des centres urbanisés et s'installent de façon privilégiée dans les faubourgs. À Cutry, deux ateliers de forge sont respectivement associés aux bâtiments 1 et 2 situés à l'extrémité occidentale de l'emprise de fouille.

En s'éloignant vers la campagne, l'habitat se raréfie. Au nord de la voie, le vaste espace libre, localisé entre les bâtiments 3 et 4 pourrait correspondre à une parcelle mise en culture. En effet, les faubourgs antiques sont aussi le lieu de certaines cultures vivrières nécessaires à l'agglomération.

Dans la moitié sud du site, l'habitat cède progressivement la place à une nécropole s'étirant en bordure de voie. À la fin du Bas-Empire, elle regroupe huit sépultures à inhumation encadrées par trois soubassements de mausolées monumentaux. Ce lieu de sépultures semble s'installer à l'emplacement, ou à proximité, d'une ancienne nécropole à incinérations, démantelée dans le courant du IVe s. Les monuments lapidaires de cette dernière ont été débités et réemployés lors d'une phase de réfection de l'empierrement de la voie et de consolidation des bas-côtés. Cette découverte

exceptionnelle réunit un corpus de 305 fragments architecturaux et éléments sculptés, riches en informations sur les formes de signalisation des tombes. Entre monde des vivants et monde des morts, un vaste espace intermédiaire semble consacré à des pratiques rituelles d'ordre religieux et funéraire. Elles consistent en des dépôts de petit mobilier et d'ossements animaux dans des coffres enterrés ou des activités de type repas funéraire sur une aire empierrée en bordure de nécropole.

L'une des caractéristiques des faubourgs antiques est que, contrairement aux règles juridiques et religieuses qui régissent les villes, les morts voisinent parfois étroitement avec les vivants. Ce phénomène est notamment observable dans l'angle nord-ouest du site où une nécropole du Bas-Empire s'installe à proximité directe du bâtiment 1.

La périphérie des villes contribue également à la fourniture de pierres pour les chantiers de construction, lorsqu'on y trouve une roche adaptée à cet usage. À Cutry, les grandes excavations observées dans l'angle nord-ouest de l'emprise de la fouille permettent d'atteindre le banc rocheux et semblent correspondre à de petites carrières d'extraction du calcaire.

Karine BOULANGER-BOUCHET

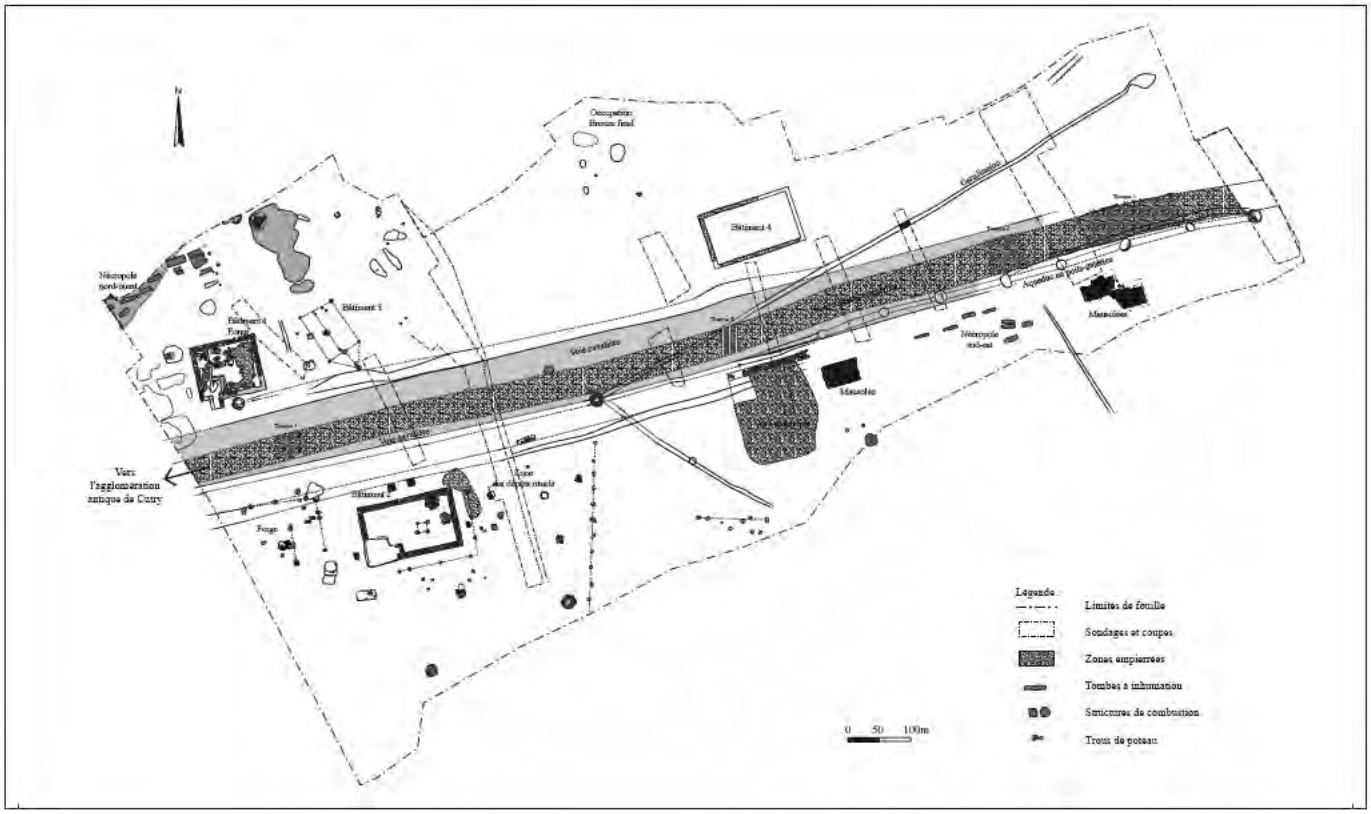

CUTRY, la Hache, canton de la Chapelle
Relevé du site (DAO : INRAP)

DIEULOUARD
Sur le Vieux Pont, le Spitz, carrière Holcim Granulats

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Cette découverte fortuite fait suite à un diagnostic sur un projet de carrière, réalisé en septembre 2004 (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 24) et dont les résultats se sont avérés négatifs. En mai 2005, l'exploitant de la carrière a signalé, au service régional de l'Archéologie de Lorraine, la découverte de plusieurs blocs de pierre, dont certains sculptés. Une visite sur place a immédiatement permis de diagnostiquer la présence, à cet endroit, des vestiges pouvant correspondre à un ou plusieurs ponts.

Il faut tout d'abord préciser que la qualité du diagnostic 2004 n'est pas en cause dans le caractère fortuit de cette découverte : le fait que les vestiges soient enfouis à 6 m de profondeur, sous plus de trois

mètres d'eau, interdisait totalement toute possibilité de les découvrir en sondage depuis la surface du sol actuel. Un essai de sondages complémentaires réalisé par le service régional de l'Archéologie à partir du niveau décapé (2 m sous la surface du sol actuel), à l'aide d'une pelle mécanique très puissante et munie d'un bras rallongé, a échoué devant l'effondrement continuel des parois sous la poussée de l'eau.
Le caractère fortuit de la découverte pose problème du fait que le cas n'est pas prévu par la loi de 2003. En attente de trouver un financement, une surveillance des travaux a été effectuée par le service régional de l'Archéologie, les blocs de pierre et des éléments en bois étant mis en sécurité au fur et à mesure afin de permettre une étude ultérieure. Outre le manque de moyens, les observations n'ont pas été facilitées par le fait que les vestiges se trouvaient sous plusieurs mètres d'eau, rendue très trouble par l'exploitation ; l'absence de condition de sécurité interdisait au demeurant toute plongée. L'ensemble des bois a fait l'objet de prélèvements pour datation dendrochronologique.
Le site se situe à proximité immédiate de l'agglomération secondaire gallo-romaine de *Scarponna* (aujourd'hui Scarpone, écart de Dieulouard). Cette agglomération est située sur un franchissement de la Moselle par la voie Lyon-Trèves, l'une des artères majeures du réseau de communication de l'Empire romain. La situation stratégique du site explique la présence à cet endroit d'une fortification du Bas-Empire. La découverte de 2005 se situe en dehors de l'agglomération antique, au nord-est de celle-ci.
Les éléments découverts en 2005 appartiennent à trois ensembles :
- une vingtaine de gros pieux en chêne, de 0,40 à 0,50 m de diamètre, conservés sur 2,50 m de haut en moyenne. Il pourrait s'agir de pieux de fondation d'un pont en bois, pour lesquels la dendochronologie a fourni une date d'abattage de 1109 de n. è.

DIEULOUARD, sur le Vieux Pont, le Spitz,
carrière Holcim Granulats
Blocs du pont en pierre lors de leur découverte
(cliché : Jean-Pierre LEGENDRE)

DIEULOUARD, sur le Vieux Pont, le Spitz,
carrière Holcim Granulats
Détail de l'un des blocs du pont en pierre ; au centre
un logement de queue d'aronde
(celle-ci étant encore partiellement conservée)
et à droite un crampon en fer scellé au plomb
(cliché : Jean-Pierre LEGENDRE)

- plusieurs dizaines de pieux plus petits, de 0,10 m à 0,15 m de diamètre (éléments d'un batardeau ou d'un barrage contre le courant ?). Ils sont datés par dendrochronologie des environs de 1105 et sont de toute évidence liés au pont précédent.
- plusieurs centaines de blocs de pierre, correspondant à une ou plusieurs piles d'un second pont. Ces blocs ont été découverts sur une surface relativement importante et semblent avoir été en partie dispersés, peut-être suite à un effondrement de l'ouvrage. À un endroit cependant, une concentration permet de supposer la présence d'une pile en place. Les blocs étaient solidarisés entre eux par un système mixte, associant des agrafes en fer soudées au plomb et de grosses queues d'aronde en bois. Deux de ces queues d'aronde étaient conservées et ont fait l'objet d'un prélèvement pour datation ^{14}C (elles étaient inutilisables pour la dendrochronologie). Elles ont fourni un âge calibré compris entre 895 et 1019 de n. è. (Ly-4132 et 4133). Au niveau de la pile supposée en place ont été découvertes deux poutres équarries complètes ainsi que des fragments d'autres poutres du même type. En chêne, elles mesurent environ 7,50 m de long et sont munies d'encoches obliques aux extrêmités ; il pourrait s'agir des éléments d'un radier de fondation. La datation de ces poutres par dendrochronologie a fourni une date d'abattage des bois de 836 de n. è., qui permet de supposer que la construction du pont est intervenue au milieu ou dans la seconde moitié du IXe s.
Les blocs étaient constitués en grande partie de réemplois d'époque antique, parmi lesquels :
- des éléments non terminés et des chutes du travail de la pierre en provenance de la carrière de Norroy-lès-Pont-à-Mousson, distante de seulement quelques kilomètres : blocs moulurés inachevés, fragments portant les traces d'encoches pour le découpage, *etc.*

- une quinzaine de stèles funéraires, dont au moins cinq avec inscription. La plupart sont du type « stèle-maison » classique à Scarpone. Parmi celles-ci, on peut remarquer la présence d'un nom gaulois, *Caranterpos*.
- des éléments appartenant à des mausolées : plusieurs blocs de couverture à écailles ainsi qu'un fragment d'une frise figurant des trophées d'armes (casque, cuirasses, cnémides).
- une stèle figurant, sur une face, un guerrier coiffé d'un casque à panache, muni d'une lance et d'un bouclier rond, tandis que sur une autre face se trouve un personnage taillant une aile à l'aide d'une *ascia* (Dédale ?).

D'ores et déjà, on peut affirmer qu'il s'agit d'une découverte exceptionnelle à plus d'un titre. D'une part, les ponts médiévaux biens datés sont rares en Lorraine, et ceux-ci viennent en outre compléter une série de cinq autre ponts antiques et/ou médiévaux connus à proximité. D'autre part, la découverte d'un important ensemble sculpté en remploi, et surtout d'éléments de mausolée et d'une quinzaine de « stèles-maisons » renouvelle totalement notre vision des nécropoles de l'agglomération antique de Scarpone.

Jean-Pierre LEGENDRE

DOMBASLE-SUR-MEURTHE
ZAC du Saulcy

Le diagnostic archéologique, réalisé sur une emprise de un hectare au sud de la commune, dans la vallée de la Meurthe, n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique. Sur les 1,7 ha du projet initial, seul un parking situé au milieu de l'emprise n'a pas été sondé.

Nicolas TIKONOFF

ÉCROUVES
Lotissement Le Val d'Ingressin

La réalisation d'un lotissement sur la rive droite de l'Ingressin, a motivé une campagne de diagnostic archéologique sur près de 4,3 ha. Malgré la présence d'un gisement paléolithique à 750 m en amont, aucun vestige archéologique n'a pu être mis au jour.

Rémy JUDE

FRAIMBOIS
Au Sanglier, carrière Frambois Granulats

L'exploitation prochaine d'une gravière de 3,6 ha a fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique au nord-est de la commune, sur la rive gauche de la Meurthe. Aucun vestige n'a pu être mis au jour.

Rémy JUDE

GONDREVILLE
Avenue de la Libération, le Clos de la Tuilerie

Protohistoire

Dans le cadre de la réalisation d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie de 26 668 m². Celui-ci s'est révélé positif.
L'ensemble des structures mises au jour dans les sondages semble constituer deux occupations domestiques qui s'étendent au-delà des limites évaluées dans le cadre de ce diagnostic. Il n'est donc pas possible d'en estimer correctement leur valeur ici. Toutefois, ces types d'installations humaines correspondent aux sites d'habitat rencontrés quelques centaines de mètres au nord sur la zone de la ZAC de la Roseraie, c'est-à-dire des occupations de faible densité mais constantes sur parfois 5 000 m². Ce site archéologique est un nouveau maillon dans l'étude de ce secteur car la richesse archéologique des communes de Gondreville, Fontenoy-sur-Moselle et Villey-Saint-Étienne a permis, depuis quelque années, de travailler sur l'occupation du territoire et sur les déplacements des habitats et/ou des nécropoles d'un micro-terroir depuis la fin de l'âge du Bronze jusqu'à la fin du deuxième âge du Fer.

Sylvie DEFFRESSIGNE

HATRIZE
Rue de Rouvion

Le projet de construction de logements individuels à Hatrize a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique, sur un secteur relativement sensible de la commune. Les 12 670 m² sondés n'ont révélé aucun indice archéologique. Seules quelques excavations contemporaines de grève alluvionnaires étaient visibles dans la partie centrale du futur lotissement, utilisées comme décharge il y a encore dix ans.

Gilles MANGIN

HUSSIGNY-GODBRANGE
Les Triches de la Question

Gallo-romain

HUSSIGNY-GODBRANGE, les Triches de la Question
Vue générale du bâtiment gallo-romain vers le nors-est
(cliché : Jean-Denis LAFFITE)

Le projet de lotissement *Les Triches de la Question*, situé au sud-ouest du village d'Hussigny-Godbrange, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique préventif sur une surface de 42 240 m².
Les sondages positifs ont révélé la présence d'un petit bâtiment gallo-romain dont le niveau d'occupation et les fondations sont dans un état de conservation remarquable. Il semble avoir été employé de 50 à 250 de n. è. De grandes fosses détritiques sont attribuables au IIIe s. et pourrait marquer la fin de l'utilisation de cet établissement.
Un ensemble de trous de poteaux et de petites fosses se situent non loin de ces structures, aucune organisation et datation n'ont pu être avancées, cependant une contemporanéité avec le bâtiment et les fosses gallo-romaines n'est pas à exclure.

Justine FRANCK

JOLIVET
Les Grandes Raies

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 54 015 m², à un kilomètre à l'est de la voie romaine qui mène à Delme. Des fragments de céramique, datables de la fin du IIe s. au début du Ve s. ont été prélevés dans un niveau de colluvions, mais aucune structure n'a été mise au jour.

Rémy JUDE

LABRY
L'Hospice

Protohistoire

Le projet pavillonnaire de 6 400 m² est localisé au lieu-dit *L'Hospice* sur la partie sommitale de la terrasse qui surplombe la rive gauche de l'Orne. La zone sondée est distante de 150 m d'une fortification fossoyée du XIIIe s et d'un édifice, la Tour Mahuet, datée des XVe et XVIe s. Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour une structure circulaire isolée contenant un mobilier atypique de facture probablement protohistorique. Cette structure, située en limite de projet, pourrait être le témoin de traces d'occupation actuellement détruites ou partiellement conservées sous les habitations aux numéros 10 et 12 de la rue Joseph Colombo.

Jean-Charles BRÉNON

LUDRES
Rue Marvingt, avenue de Chaudeau

Le projet d'implantation d'un lotissement de 7 168 m² à l'angle de la rue Marvingt et de l'avenue Chaudeau, sur la commune de Ludres, n'a pas permis de mettre au jour d'indice de site archéologique.

Sylvie DEFFRESSIGNE

LUNÉVILLE
Rue de Vic, lotissement Bellevue 2

L'aménagement d'un lotissement au nord de la ville, à proximité de la voie romaine de Delme, a motivé une campagne de diagnostic archéologique. Aucune structure archéologique n'a été mise en évidence sur les 36 504 m² concernés par le projet.

Rémy JUDE

LUNÉVILLE
Rue Level, centre hospitalier

Moderne - Contemporain

Bien que seuls 40 %, soit 4 847 m², de la surface du projet d'aménagement (12 000 m²) aient pu être sondés pour des raisons d'accessibilité, la densité de structures découvertes est relativement importante. Sur les 20 sondages réalisés, 16 sont positifs et concernent essentiellement des espaces funéraires répartis en

3 secteurs.
Le premier secteur (5 000 m²) correspond à un ancien cimetière communale et concerne une bande de terrain d'environ 40 m de large se déroulant sur toute la longueur du projet, le long de la rue Girardet. Il nous a permis d'observer *in situ* 31 inhumations se répartissant sur au moins 6 niveaux. Ces sépultures concernent des sujets aussi bien adultes que des immatures de tous âges et apparaissent dès 0,60 m de profondeur au sein d'une couche de gravier (alluvions de la Vezouze et de la Mortagne) contenant de très nombreux ossements humains en position secondaire. Les plus profondes de ces structures funéraires sont apparues à 2,10 m de profondeur. Il s'agit sans nul doute de l'ancien cimetière communal de Lunéville qui existait avant la construction de l'hôpital Saint-Jacques et se poursuit vers le nord sous l'extension est de l'hôpital actuel. L'emplacement présumé de la chapelle figurant sur les plans des XVIIIe et XIXe s. n'a pu être sondé en raison de la présence d'un groupe d'arbres nous interdisant l'accès.
Le second secteur (1 400 m²) est situé au nord de la partie centrale du projet, en limite de voirie. Dix sépultures y ont été observées, réparties sur deux niveaux (0,60 m et 0,90 m de profondeur). Une tranchée de drainage, de période plus récente que les structures funéraires, a également été remarquée.
Le troisième et dernier secteur (713 m²) est situé en limite sud du projet, au bord de la rue Level, dans la partie la plus éloignée de ce qui fut le jardin. Cette zone, au sous-sol humide a livré quatre sépultures installées dans une couche de remblai. Les tombes se superposent sur au moins deux niveaux (0,30 m et 1,20 m à 1,30 m de profondeur) et côtoient deux larges fossés ainsi que deux fantômes de poteaux et deux tranchées de drainage.
La totalité des vestiges exhumés, associée aux documents étudiés au service des archives municipales de Lunéville, permettent de cadrer l'occupation du site entre la fin du XVIIe s. et la première moitié du XXe s.
L'origine du cimetière mis en évidence dans le premier secteur n'a pu être déterminée avec certitude grâce aux données de terrain. Toutefois aucun objet antérieur à la fin du XVIIe s. n'a été mis au jour et l'inscription figurant sur le mémorial situé dans la cour nord-est de l'hôpital indique la date de 1591 pour les premières inhumations. On peux donc supposer, à titre d'hypothèse de travail, que ce cimetière et la petite chapelle qui lui est associée, datent effectivement de la fin du XVIIe s. Nous savons par contre avec certitude, grâce aux documents écrits, que les dernières inhumations datent de l'année 1813 et que les tombes les plus récentes ont été transférées dans le nouveau cimetière de la ville dès l'année suivante.
Les structures du secteur 2 ne figurent pas sur les documents écrits et aucun mobilier n'a été découvert lors du diagnostic. Néanmoins, la situation et la densité des sépultures présentes nous incitent à caler l'occupation de ce secteur après la construction de l'hôpital (1700-1706), à une période où le cimetière est saturé et ne peut plus se permettre l'afflux de nombreux cadavres issus de l'hôpital. Il est donc probable que l'occupation funéraire du secteur 2 date de la fin du XVIIIe s.
Le troisième et dernier secteur présente des sépultures mais aussi quelques structures de type fossé, poteau et tranchée de drainage. Le comblement des fossés et des poteaux n'a pas fourni de mobilier permettant de les dater. Il est toutefois évident qu'ils sont antérieurs à la phase de comblement de cette zone humide, phase datée de la seconde moitié du XVIIIe s. grâce aux tessons de faïence découverts dans la couche de remblai.
Les sépultures sont, quant à elles, datables de la fin du XIXe s. et/ou du début du XXe s. Elles correspondent probablement à des inhumations de militaires (boucle de ceinturon bavarois) et/ou de personnes civiles atteintes de maladies infectieuses de type épidémique, dont les archives municipales décrivent avec détails la fréquence et l'ampleur pour toute cette période.
L'ensemble des vestiges mis au jour est directement concerné par le projet de restructuration du centre hospitalier qui verra la construction d'un grand bâtiment sur sous-sol dont l'emprise couvrira 9 900 m² sur les 12 000 m² du projet d'aménagement.
Outre la présence d'un cimetière communal dont on ne sait que peu de chose, les travaux entraîneront la destruction de sépultures liées au fonctionnement d'un hôpital peu commun car mi-militaire, mi-civil et dont l'histoire est intimement liée au grandes batailles de l'Empire (Ulm, Masséna, Austerlitz, *etc.*) mais aussi aux nombreuses phases épidémiques qui se sont succédées durant toute la seconde moitié du XVIIIe s. et du XIXe s.

Frédéric ADAM

MAIRY-MAINVILLE
L'Hemsompré, Paingolot, lotissement l'Hemsompré II

L'extension du lotissement *L'Hemsompré*, sur près de deux hectares, a motivé une campagne de diagnostic archéologique. Quelques fragments de céramique suggèrent une occupation à l'époque gallo-romaine des terrains plus en amont. Aucun vestige archéologique n'a cependant pu être mis au jour.

Rémy JUDE

MARON, GONDREVILLE
Forêt domaniale de Haye, parcelle 42

Moyen Âge - Moderne

Voir *infra* la notice sur la propection thématique intitulée *La Paléométallurgie du fer en Lorraine*, p. 282

Marc LEROY

MEXY
La Fournaise

En amont d'un projet de lotissement, un diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 17 995 m² n'a révélé aucun vestige.

Sophie GALLAND

NANCY
Place Stanislas, rue Héré, réfection des sols

Moderne

Cette opération s'étant déroulée sur les années 2004-2005, les résultats de celle-ci ont été présentés dans le *Bilan scientifique régional 2004*, p. 29.

Amaury MASQUILIER

NEUVILLER-SUR-MOSELLE
À l'Hôpital, carrière GSM

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic archéologique (8 540 m^2) réalisé à l'occasion de l'extension d'une sablière (12,2 ha) a permis de mettre au jour deux sites, l'un attribuable au premier âge du Fer et l'autre à l'époque gallo-romaine (Ier s. de n. è.).

Le site 1 est situé à l'est du projet. Il consiste en une fosse protohistorique apparaissant à une profondeur de - 0,50 m. Elle correspond à une fosse d'extraction de matériaux contenant de la céramique du début de l'âge du Fer (Hallstatt C). La présence de niveau de sol et de tout autre indice d'habitat (trou de poteau, foyer, enclos, puits, *etc.*) n'a pas été observée en périphérie de cette structure. Cette fosse correspond vraisemblablement à des creusements connexes liés à une construction. Ce type de structure semble refléter une organisation spatiale fondée sur de petites unités d'habitation/production dont le statut et la datation précise dans le premier âge du Fer restent à établir. La fosse hallstattienne ne saurait constituer un vestige isolé. Elle traduit de toute évidence la présence d'un petit habitat dans ce secteur.

Le site 2 se trouve au nord de l'emprise. Il correspond à une aire funéraire caractérisée par trois structures identifiées comme étant deux *ustrina* contenant des restes de crémation (charbon de bois, os brûlés, céramiques) avec, distant de 22 m, un vase à incinération. Ces vestiges permettent d'attester l'existence d'une nécropole gallo-romaine. Les éléments de céramique les plus précoces peuvent être rattachés à la période Julio-Claudienne (début du Ier s.) jusqu'à la fin de l'époque Flavienne, vers la fin du Ier s. de n. è.

Gilles MANGIN

PONT-À-MOUSSON
Saussaie Mahuet, carrière Simon Gabriel

En amont de l'exploitation d'une carrière, un diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 44 000 m² n'a révélé aucun vestige.

Rémy JUDE

ROSIÈRES-AUX-SALINES
La Belle Croix, derrière la Belle Croix

Ce diagnostic archéologique préventif réalisé sur la commune de Rosières-aux-Salines a été prescrit dans le cadre d'un projet d'extension d'exploitation des sablières de la Meurthe. L'intervention concerne une surface de 105 989 m^2, dont l'emprise se situe entre le sud de l'agglomération et le gisement de granulats en cours d'exploitation. 6 060 m^2 ont été diagnostiqués.
Le recouvrement situé dans le secteur est à moins d'un kilomètre du lit actuel de la Meurthe, se compose d'un niveau de graviers et de sables émergeant directement sous la terre végétale, tandis que le secteur ouest, quant à lui, formé d'alluvions récentes constituées d'éléments fins (argiles gris-verdâtres) atteignant une épaisseur maximale de 2,40 m.
Parmi les campagnes antérieures de diagnostics afférentes aux parcelles voisines, une zone archéologique renfermant des indices de site du deuxième âge du Fer ou de l'époque gallo-romaine (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 29-30) était mise au jour ainsi qu'un site occupé par les vestiges d'un établissement à caractère industriel datant du XIXe-XXe s. (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 31).
Les sondages de 2005 ne confirment pas l'extension de ces occupations.

Sophie GALLAND

ROVILLE-DEVANT-BAYON
Devant le Tissage, lotissement Les Résidences de la Navette

Âge du Bronze - Âge du Fer - Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic archéologique, réalisé sur une surface de 51 658 m^2, a permis de mettre au jour un site d'habitat protohistorique relativement dense. Vingt-trois structures archéologiques, attribuables à la protohistoire, sont dénombrées dans dix sondages. La concentration de structures la plus importante se situe dans la partie nord de l'emprise. Elle regroupe, sur huit sondages, dix-huit trous de poteaux, une fosse et un vase-silo, pour une surface d'ouverture de 390 m^2. Ces structures se divisent en deux phases chronologiques. La première période est celle de l'âge du Bronze final, qui regroupe deux trous de poteaux et le vase-silo.
La seconde période est celle de La Tène, qui se caractérise par un bâtiment à quatre gros poteaux. L'ensemble de ces structures est scellé par un niveau de colluvion riche en mobilier céramique.
Deux chemins, attribuables à la période médiévale ou moderne, ont été appréhendés dans neuf sondages. Un mur moderne, ayant vraisemblablement une fonction de limite parcellaire, a également été mis au jour.
Enfin, sept tronçons de fossés ont été identifiés, dont deux semblent correspondre à des fossés parcellaires de l'époque moderne.
La situation privilégiée de ce site d'habitat de l'âge du Bronze final, à proximité immédiate de la Moselle, n'est pas fortuite. L'importante concentration de structures, attribuables à cette période chronologique, laisse présager un site d'habitat relativement dense. Il existe vraisemblablement une pérennité de l'utilisation du site car on retrouve un bâtiment attribuable à la période de La Tène. Ce site offre donc un potentiel important, dont une petite partie a été appréhendée lors présent du diagnostic.

David GUCKER

SAXON-SION
Ruisseau de Volgé, station d'épuration

Le projet de création d'une station d'épuration, sur la commune de Saxon-Sion, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur une emprise de 3 800 m^2. Ce dernier n'a pas permis de mettre au jour des vestiges archéologiques.

David GUCKER

TANCONVILLE
Haut Bois, carrière STV, phase 1

Le diagnostic archéologique réalisé préalablement à l'exploitation du sous-sol en carrière sur une première tranche de 6 ha, n'a révélé aucun indice archéologique.

Rémy JUDE

TOMBLAINE
Rue du Bois de la Dame, rue Pierre Dac

La création du lotissement du *Bois de la Dame*, d'une surface de 14 413 m^2, n'a pas permis la découverte d'indice archéologique.

Sylvie DEFFRESSIGNE

TONNOY
Le Plainot, carrière GSM, le Plainot 3

L'extension d'une gravière a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 29 594 m^2. Aucun indice archéologique n'a été observé durant cette opération.

Rémy JUDE

VANDIÈRES
LGV_Est Européen, suppression du PN 17, champs Salmon

Le projet de suppression du passage à niveau PN 17, suivi de l'aménagement d'une nouvelle voirie, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur une emprise de 2,5 ha. Ce dernier n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique.

David GUCKER

VILLERS-LÈS-NANCY
Allée de Vincennes, ZAC de Brabois

Le diagnostic archéologique, réalisé au lieu-dit *Le Plateau de Villers*, préalablement à l'aménagement de l'extension de la ZAC de *Brabois*, sur une surface de 11 472 m^2, s'est révélé négatif malgré de fortes présomptions de *tumulus*. Des bouleversements, dus à l'armée (ancien champ de manœuvre), sont sans doute à l'origine d'anomalies de terrain.

Sylvie DEFFRESSIGNE

MEUSE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2005

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
8218	BOINVILLE-EN-WOËVRE, SAINT-MAURICE-LÈS-GUSSAINVILLE, barreau sud de la déviation est d'Étain	Sébastien VILLER (INRAP)	FPREV	20-25-27	FER-GAL-HMA-MA-CON	1
10197	CHAILLON, Méaucourt	Michaël LANDOLT (AUT)	ETU	20	FER	2
5828	CLERMONT-EN-ARGONNE, Auzéville-en-Argonne, le Parquet, autoroute A4, diffuseur de Clermont-en-Argonne	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			3
5678	ÉTAIN, rue de Verdun, lotissement du Moulin 2	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			4
5700	FRESNES-EN-WOËVRE, rue des Rocandolles, lotissement de l'Aulnois	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			5
5774	FROMEREVILLE-LÈS-VALLONS, terrain de la Chaume	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			6
5780	MILLY-SUR-BRADON, SASSEY-SUR-MEUSE, le Pré Madame, Poirier Cadet	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			7
5865	MOUZAY, le Châtelet	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			8
10211	NAIX-AUX-FORGES, Mazeroie	Yves BURNAND (UNI)	ETU	27	GAL	9
5868	ROUVROIS-SUR-MEUSE, à Sautel, carrière Berthold	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	SD	20	FER	10
5814	SENON, rue de la Perche	Sabine BACCEGA (INRAP)	OPD			11
5930	VAUCOULEURS, place Cardinal Lepicier	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	19-25	MOD-CON	12
5958	VERDUN, ZAC des Minimes	Laurent VERMARD (INRAP)	OPD	19-23	HMA-MA-MOD	13

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5981	VIGNOT, les Tranchons, lotissement Les Tranchons	Marie-Pierre PETITDIDIER (INRAP)	OPD	13-15	NEO-BRO	14
5781	VOID-VACON, R.N. 4, aménagement d'une zone artisanale	Lonny BOURADA (INRAP)	OPD			15

* : *cf.* carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

MEUSE

Carte des opérations autorisées

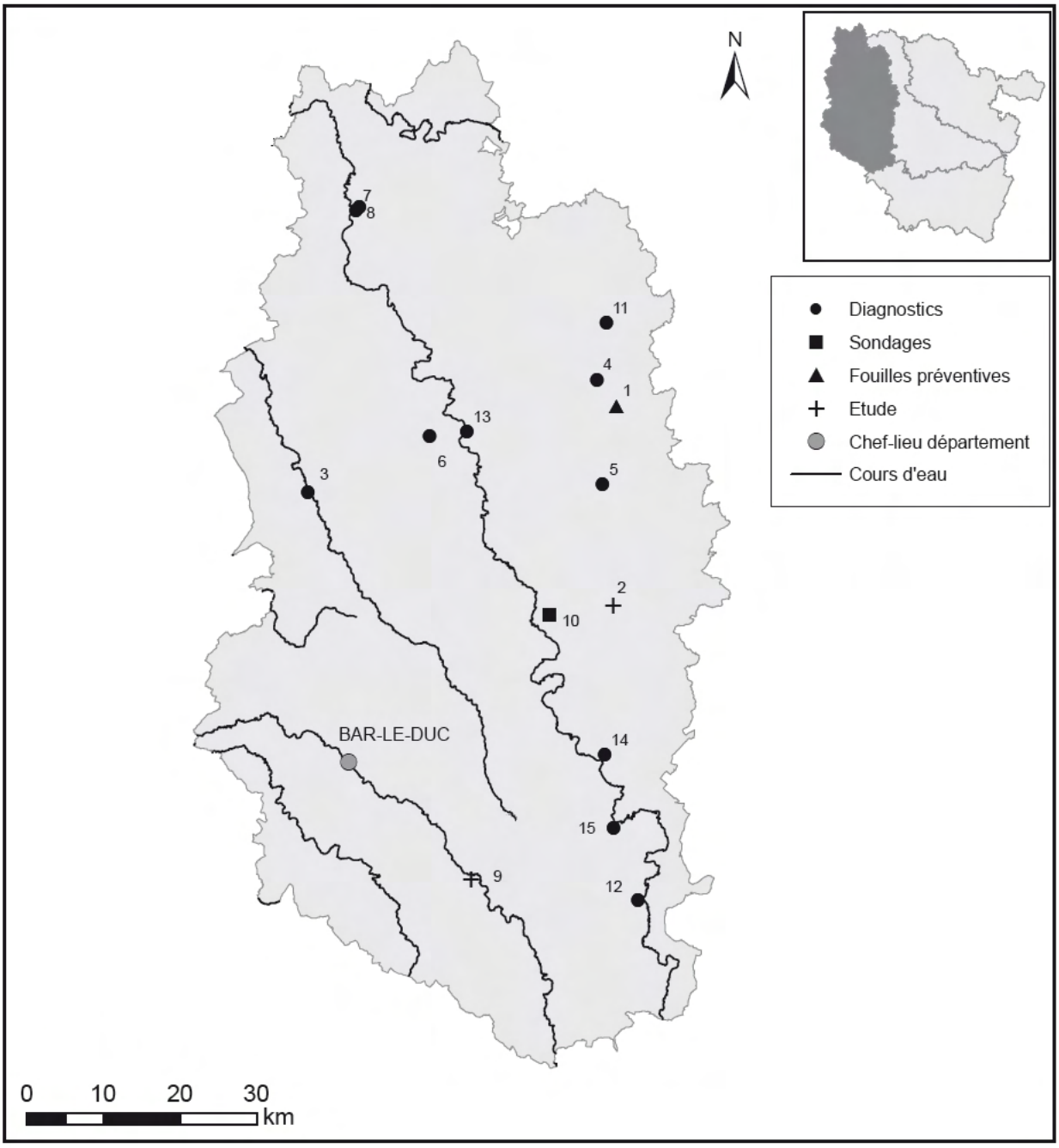

BOINVILLE-EN-WOËVRE, SAINT-MAURICE-LÈS-GUSSAINVILLE

Barreau sud de la déviation est d'Étain

Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Contemporain

La campagne de diagnostic, réalisée en amont des travaux du futur contournement routier d'Étain (barreau sud de la déviation est, projet du Conseil Général de la Meuse) avait révélé le fort potentiel archéologique présent sur les deux rives du cours d'eau. À partir des solutions techniques apportées par l'aménageur pour limiter les terrassements, la prescription archéologique de fouille s'est portée sur trois zones. Deux fenêtres restreintes en rive gauche ont ciblé une portion de voie antique (voie secondaire de la vallée de l'Orne), ainsi que les berges de la rivière afin d'appréhender d'éventuels aménagements. Cette dernière a permis d'identifier les vestiges d'un pont sur pieux construit entre le dernier tiers du XIXe s. et 1915. Une reconnaissance des couches plus profondes a montré l'existence de niveaux bouleversés riches en matériaux organiques dont des bois travaillés (chevilles, élément de vivier ou d'embarcation ?) associés à des matériaux antiques. Le décapage le plus conséquent a été réalisé sur la rive droite de l'Orne. Les vestiges sont apparus à faible profondeur et sont encaissés dans les alluvions anciennes (grouines calcaires). La très forte densité de structures mises au jour traduit la pérennité d'occupation du site. Aux quelques artéfacts préhistoriques épars dans les colluvions et aux traces fugaces d'une occupation précoce (entre la fin de la période gauloise et la première moitié du Ier s. de n. è.) notamment matérialisée par deux greniers surélevés, succède une *villa* à cour dont la totalité de l'aile ouest a été mise au jour. Cette aile est constituée d'un alignement de deux édifices sur poteaux porteurs dont un très grand bâtiment de plus de 30 m de longueur.

BOINVILLE-EN-WOËVRE, SAINT-MAURICE-LÈS-GUSSAINVILLE, barreau sud de la déviation est d'Étain
Vue d'une inhumation multiple d'équidés
(cliché : INRAP)

La découverte de 15 squelettes d'équidés, fait *a priori* unique pour la Gaule romaine, ainsi que celle d'un ensemble complexe et rigoureux de palissades et d'enclos, permet d'envisager une fonction d'écurie pour l'édifice. La partie résidentielle en dur n'a été qu'à peine effleurée par le décapage. Adossé à la côte, l'édifice s'étend vers l'est. Un système de conduites souterraines, ainsi que des éléments de confort (fragments de *tubuli* en lien avec un hypocauste, fragments de marbre, sol en *terrazzo*), témoigneraient de l'existence d'une partie thermale. La présence d'un carrefour de voies et d'un

BOINVILLE-EN-WOËVRE, SAINT-MAURICE-LÈS-GUSSAINVILLE, barreau sud de la déviation est d'Étain
Fond de cabane de 9 m² postérieur au VIIIe s.
(cliché : INRAP)

relais dans l'environnement proche de la *villa* soulève tout naturellement la question de l'interaction entre les deux occupations.
Après une réorganisation de l'espace, qui semble plus anarchique au Bas-Empire, l'occupation se poursuit à l'époque médiévale. La fouille de quatre fonds de cabanes, de maisons sur poteaux et de fosses a livré du mobilier daté entre le VIIIe s. et le XVe s. ap. J.-C. Les nombreuses anomalies détectées par photographie aérienne dans les prairies du fond de vallée laissent envisager un site conséquent à l'mage du village disparu de Vallange à Vitry-sur-Orne (57). Plusieurs infrastructures récentes, telles que pont sur pilotis, gué et chemin pavé, sont à placer dans le contexte de la Première Guerre Mondiale. À leurs abords, trois structures funéraires renfermant les restes osseux de 12 soldats français ont pu être fouillées méthodiquement. Ces vestiges sont liés à la bataille de Warcq, datée du 25 août 1914.

Sébastien VILLER

Âge du Fer

CHAILLON
Méaucourt

Cette étude s'inscrit à la suite du travail de terrain et de l'étude anthropologique réalisés par Valérie Delaugeas dans le cadre d'une fouille d'archéologie préventive réalisée à Chaillon (*cf. Bilan scientifique régional 2002*, p. 116-117). Cette opération est à l'origine de la découverte d'une petite nécropole hallstattienne qui comporte une vingtaine de sépultures respectant une organisation spatiale originale. Après une description systématique de chaque sépulture et de son mobilier, les types d'artefact ont fait l'objet d'une étude comparative, sociale, voire techhnologique.
À partir des structures enregistrées sur le terrain, de l'étude anthropologique et des dépôts funéraires, l'analyse du mobilier métallique vise à reconstituer les pratiques funéraires de cette population inhumée dans une nécropole originale et de replacer les données dans le contexte local et régional de la Meuse à la fin du premier âge du Fer, à l'interface avec la Champagne.
L'utilisation de la nécropole de Chaillon pendant une courte période et la présence d'un ensemble important de mobilier métallique très bien conservé sont essentielles pour la connaissance de la culture matérielle du Hallstatt final meusien. L'analyse du matériel métallique confirme ce qu'induisait déjà la céramique, c'est-à-dire une forte influence champenoise dans la Meuse. La présence de matières précieuses, comme le corail, témoigne de l'existence de circuits commerciaux à longue distance.

L'importante population guerrière inhumée a permis la découverte de plusieurs panoplies militaires. Si les fers de lance ne sont pas atypiques, la présence de deux garnitures de hampe est exceptionnelle et ne trouve qu'un seul parallèle. Les éléments métalliques issus du blindage d'un bouclier seraient la plus ancienne attestation directe de cette arme en Europe non méditerranéenne.

CHAILLON, Méaucourt
Mobilier de la sépulture 04 daté du Hallstatt
(cliché : Denis JACQUEMOT)

La mise au jour de trois dagues jogassiennes permet de contextualiser la réflexion sur ce type d'armement qui souffrait du manque de découvertes funéraires précises. La dague avec fourreau en fer sur gaine de bois marque la transition entre le fourreau hallstattien associant bois, fer et alliage cuivreux et celui laténien qui n'utilisera que le fer. Cette arme est donc le reflet des progrès technologiques des forgerons du Ve s. av. n. è. et joue un rôle fondamental dans notre connaissance du travail du fer à la charnière entre les deux âges du Fer. L'organisation tout à fait originale des sépultures, en quatre rangées parallèles autour de riches individus, est spectaculaire. Elle se rapproche des nécropoles champenoises de la fin du premier âge du Fer. Ainsi, l'étude de la nécropole de Chaillon associée à celle de Lacroix-sur-Meuse, apporte de nombreux éléments sur la compréhension encore très lacunaire de la Meuse à la transition entre les deux âges du Fer.

Michaël LANDOLT

CLERMONT-EN-ARGONNE
Auzéville-en-Argonne, le Parquet, autoroute A4, diffuseur de Clermont-en-Argonne

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface d'environ 71 000 m^2 en amont de la construction d'un diffuseur de l'autoroute A4. Celle-ci n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

ÉTAIN
Rue de Verdun, lotissement du Moulin 2

La création d'une zone pavillonnaire de 22 019 m^2 sur la commune d'Étain a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Située à environ 19 km à l'est de Verdun, cette ville s'est développée dans la plaine de la Woëvre, sur les bords de l'Orne. Malgré les indices de sites référencés en carte archéologique et qui témoignent d'une présence humaine probable dès la période protohistorique (découverte fortuite d'une fibule datée du Hallstatt), les sondages se sont tous révélés négatifs.

Le substrat a été atteint entre 0,45 m et 0,85 m de profondeur. Pour la plupart des sondages, il prend la forme d'un horizon de marnes scellé par un niveau de colluvions limono-argileux bruns. Il est à noter que sur le point culminant du site, les colluvions scellent un substrat alors constitué de grouine.

Lonny BOURADA

FRESNES-EN-WOËVRE
Rue des Rocandolles, lotissement de l'Aulnois

Le projet de création d'un lotissement de 4 800 m^2 sur la commune de Fresnes-en-Woëvre a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Situé dans la plaine de la Woëvre, à l'est des Côtes de Meuse, ce village s'est développé le long du Longeau. Malgré les nombreux indices de sites, et notamment dans une parcelle limitrophe, repérés en prospection aérienne (fosses et enclos), les sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique. La terre végétale repose directement sur une grave de couleur jaune qui a été atteinte en moyenne à 0,25 m de profondeur. Trois bandes de sondages ont été réalisées. Les deux sondages les plus au nord ont révélé les traces d'un chemin. Il s'agit en fait du prolongement du chemin dit *Du Milieu des Rocan-*

dolles. D'après des informations recueillies auprès du propriétaire du terrain, il a été mis en labour assez récemment. À la perpendiculaire de ce chemin, un fossé parcellaire se développe vers le sud. Il a été suivi dans les sondages de la bande médiane. Les autres anomalies relevées correspondent à des trous d'obus.

Lonny BOURADA

FROMEREVILLE-LÈS-VALLONS
Terrain de la Chaume

Sur une surface de 9 500 m^2, un diagnostic archéologique a été réalisé sur le terrain de manœuvres militaires de *la Chaume* qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

MILLY-SUR-BRADON, SASSEY-SUR-MEUSE
Le Pré Madame, Poirier Cadet

Lors de l'opération de diagnostic réalisée sur 63 000 m^2, dans la sablière exploitée sur les communes de Sassey-sur-Meuse et Milly-sur-Bradon, aucun vestige archéologique n'a été décelé.

Sabine BACCEGA

MOUZAY
Le Châtelet

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface 47 500 m^2 en amont de l'extension d'exploitation de la sablière Christiaens, sur la commune de Mouzay. Celui-ci dernier n'a pas révélé de vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

NAIX-AUX-FORGES
Mazeroie

Cette étude épigraphique fait suite à la découverte fortuite d'une stèle funéraire par Monsieur Philippe Frigério, le 27 mai 2005 à Naix-aux-Forges, sur le plateau de *Mazeroie*, au lieu-dit *La Grande Corvée*, au cours de l'aménagement d'un parc à chevaux dans une parcelle qui n'a jamais été cultivée. Cette stèle a été découverte, face inscrite contre terre, à 0,30 m sous des palettes destinées à recevoir des ballots de paille. En calcaire local poreux, cette stèle, à fronton triangulaire mouluré sans décor, mesure 0,43 m haut. (0,36 m pour le dé, 0,07 m pour le fronton), 0,195 m de largeur, pour 0,08 à 0,09 m d'épaisseur. Elle porte l'inscription suivante, en

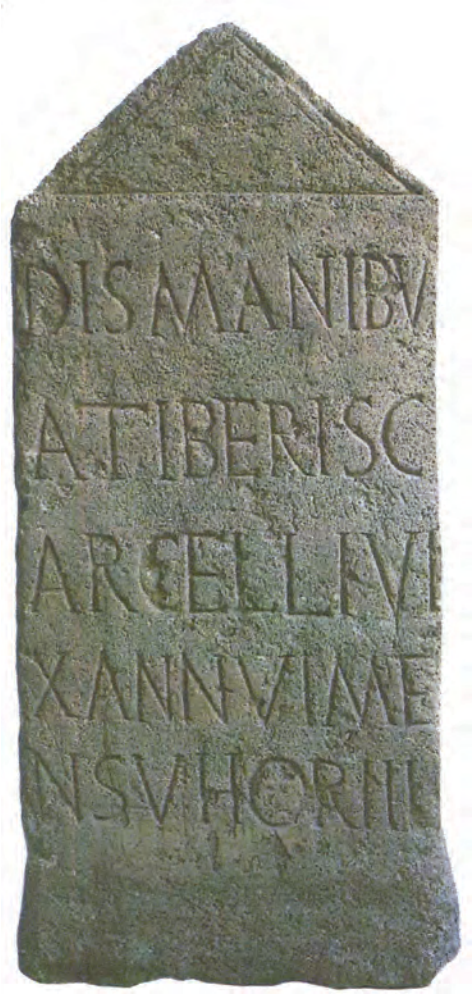

NAIX-AUX-FORGES, Mazeroie
Stèle gravée, découverte de façon fortuite
(cliché : Yves BURNAND)

lettres parfaitement gravées, sans signe de séparation entre les mots :

DIS MANIBUS
A TIBERI SC
ARCELLI VI
X ANNVI ME
NSVHORIII

Dis Manibus
A(uli) Tiberi(i) Sc
Arcelli ui
x(it) ann(os) VI me
ns(es) V, horas III

« Aux Dieux Mânes d'Aulus Tiberius Scarcellus ; il a vécu six ans, cinq mois et trois heures ».

Cette stèle fera l'objet d'une publication scientifique. En effet, si le texte est d'apparence banale, son contenu ne l'est pas du fait de la conjonction de la formule funéraire de la ligne 1 (derniers tiers du Ier s. de n. è.) et de l'état-civil du jeune garçon, des lignes 2 et 3, impliquant sa citoyenneté romaine, donc celle de son père : celui-ci ne l'aurait pas reçu par concession individuelle de l'empereur, auquel cas il aurait alors porté un gentilice impérial, mais par suite du droit latin qui l'accordait à tout membre d'une cité indigène ayant accédé à une magistrature de celle-ci. Cette épitaphe paraît donc indiquer que la cité des Leuques à laquelle appartenait *Nasium* / Naix-aux-Forges aurait bénéficié du droit latin dès le milieu du Ier s. Monsieur Frigério déposera la stèle au Musée Barrois dans l'attente d'une affectation définitive.

Yves BURNAND

ROUVROIS-SUR-MEUSE
À Sautel, carrière Berthold

Âge du Fer

Dans le cadre d'une demande d'autorisation de carrière portant sur deux hectares de terrain agricole, une série de sondages a été réalisée par le service régional de l'Archéologie. Ce gisement de grouine se situe dans un secteur à fort potentiel archéologique, surplombant la vallée de la Meuse où de grands ensembles fossoyés de Maizey ont été mis en évidence, dans les années 1990, lors de prospections aériennes de René Berton.
Sur le rebord du talweg, deux sondages ont livré les témoins d'une occupation du premier âge du Fer. Compte tenu de la situation des structures attestée en limite du périmètre d'autorisation d'exploité, a été prescrite la conservation d'une bande de terrain au nord-est de la carrière. Un échantillonnage ainsi que le relevé d'une fosse et d'un silo ont livré un lot de céramique attribuable à la fin du premier âge du Fer.

Stéphanie JACQUEMOT

SENON
Rue de la Perche

Un diagnostic a été réalisé sur une surface de 11 772 m^2, en amont de la construction d'un lotissement rue de la Perche, qui n'a livré aucun vestige archéologique.

Sabine BACCEGA

VAUCOULEURS
Place Cardinal Lepicier

Moderne - Contemporain

D'après le diagnostic réalisé sur les 3 380 m² accessible du projet (3 800 m²), le potentiel archéologique apparaît important comme fréquemment en contexte urbain *intra-muros*. Deux sondages présentent la plus grande densité d'occupation humaine. Dans le premier ont été exhumés les vestiges d'une occupation de type habitat, du premier tiers du XVIIe s. ; cette occupation se situe aux abords immédiats de l'ancienne enceinte urbaine, entre cette dernière à l'est (rue des Rondes), et le cours d'eau canalisé *La Vaise* à l'ouest. Quant au second, situé à proximité de *La Vaise*, celui-ci a révélé la présence des pieux en aulne qui correspondraient aux vestiges d'un aménagement de berge, moins probablement à ceux d'une pêcherie.
L'intérêt d'un tel site est de mieux connaître l'évolution topographique d'une ville de petite taille, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Or, les connaissances dans ce domaine sont encore relativement rares concernant le réseau urbain lorrain. Mais l'archéologie préventive est malheureusetnent tributaire de la faiblesse des aménagements urbains des petites villes, ou d'une méconnaissance de ces derniers. Le projet d'aménagement de la Place Cardinal Lepicier consiste en une réfection de cette dernière : 75 places de parking, chaussées béton, caniveaux pavés, aménagements végétaux, etc. De plus, la construction d'une halle couverte est prévue à l'extrémité occidentale du projet, contre le mur soutenant la rue des Rondes. La nature des travaux ne semble pas avoir d'impact destructeur sur le potentiel archéologique, à l'exception peut-être des fondations sur pieux béton de la halle couverte.

Sébastien JEANDEMANGE

VERDUN
ZAC des Minimes

Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne

L'emprise du projet (7 423 m²) est séparée par la présence d'un cours d'eau : le canal des Récollets. Ce bras de Meuse semble marquer une limite parcellaire depuis au moins le Haut Moyen Âge comme l'atteste la stratigraphie différente de part et d'autre. Ce constat semble confirmer une origine ancienne voire naturelle pour la création de ce cours d'eau.
Dès le Haut Moyen Âge, les niveaux découverts sur la rive gauche contiennent d'importantes quantités de métaux lourd notamment du cuivre (ossements de faune totalement vert). Ces observations, associées au matériel découvert dans ces niveaux (fragments de creuset avec traces de bronze, scories et nodules ou gouttelettes de cuivre), suggèrent la présence de l'activité de bronzier sur la rive gauche de l'actuel canal des Récollets. Toutefois, en l'état du diagnostic, il n'a pas été possible de vérifier si l'emprise des sondages correspondait au site de production ou simplement aux rejets liés à cette production.
Pour cette même époque, les niveaux découverts dans les sondages de la rive droite du canal des Récollets ne présentent pas de traces de métaux lourd. En revanche, sur cette rive, ces niveaux ont fourni des aménagements (mur et sol) marquant l'occupation du site et un matériel céramique plus abondant.
De part et d'autre du canal, les niveaux observés pour le Haut Moyen Âge ont un aspect argilo-tourbeux lié à la présence de la nappe phréatique. Ce type de sédiment est d'autant plus intéressant qu'il permet une bonne conservation des vestiges organiques, notamment des bois. Il a d'ailleurs été possible d'observer la présence de pieux de fondation conservés sous un mur.
Puis, au Moyen Âge, sur chaque rive, l'occupation continue d'évoluer distinctement. Ainsi, un important complexe ecclésiastique est construit sur la rive gauche du canal des Récollets alors que le secteur de la rive droite semble avoir une moins forte occupation, voire se transforme en zone culturale ou en jardin. Malgré leurs différences, les plans concernant ce quartier relatent bien ces occupations distinctes. Sur la rive droite, les plans montrent, sur la totalité de l'emprise de l'opération que ce secteur est occupé par des plantations. Toutefois, il faut relativiser ces plans car ils sont tardifs et figent l'état des parcelles à la fin de l'occupation religieuse à l'Époque moderne.
Sur la rive gauche du canal des Récollets, plusieurs bâtiments, qui composaient le complexe ecclésiastique, ont pu être observés.
Deux autres sondages ont permis de mettre au jour des murs et des niveaux de sol attribuables à l'église des Cordeliers, dont un mur qui semble appartenir au mur extérieur du collatéral, tandis qu'un autre semble correspondre au mur de la nef. Ce dernier semble, par ailleurs, confirmer l'hypothèse qu'une partie du bâtiment encore en élévation sur cette parcelle appartient à cette église. De plus, a été mis au jour le sommet d'une excavation qui pourrait correspondre à un caveau.
D'autres sondages ont permis de découvrir certains murs et aménagements de sol attribuables aux bâtiments conventuels, voire au cloître, mais également

des aménagements extérieurs à ces bâtiments.
Au moins six sépultures ont été découvertes dans cet ensemble religieux :
- un sarcophage qui pourrait être mis en relation avec l'église Saint-Lambert,
- deux sépultures, datées, pour l'une d'elles tout au moins, de la fin du XIVe ou du début du XVe s., comportant une dalle épitaphe concernant un couple dont un maître échevin, principal personnage politique de la cité de Verdun,
- deux pierres tombales sculptées et datables, par le style et l'écriture gothique, du XVe s. La pierre tombale, en partie déterrée lors du terrassement, a été prélevée. Elle scellait une fosse à inhumation sur laquelle était posée une monnaie datée de Louis XV. Cette observation montre une réutilisation de tombes dans un édifice religieux, observation corroborée par les archives qui mentionnent, aux XVIIe -XVIIIe s., l'inhumation de corps sous telle ou telle tombe.

Ce diagnostic archéologique a permis d'observer une occupation dès le Haut Moyen Âge de ce secteur et de découvrir des vestiges intéressant l'histoire et le patrimoine architectural et mobilier de Verdun. Ces derniers sont bien conservés et apparaissent très rapidement sous la terre végétale et sous le sol actuel.

Laurent VERMARD

VIGNOT
Les Tranchons, lotissement Les Tranchons

Néolithique - Âge du Bronze

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée, au mois de juin 2005, sur une parcelle de 3 434 m² à Vignot, préalablement à l'aménagement d'un lotissement à usage d'habitation. Il s'agit de la troisième opération de diagnostic au lieu-dit *Les Tranchons*, situé au nord-est du village actuel, entre la route impériale de Moscou et le chemin rural dit *de Noblanvaux*. Les sondages de 1997 (*cf. Bilan scientifique régional 1997*, p. 50) ont donné lieu à une fouille la même année, qui a permis de mettre en évidence des installations de la phase moyenne du Bronze final et de la fin du premier âge du Fer. La seconde phase de diagnostic, réalisée en 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 46) au sud-est de la zone sondée en 1997, avait confirmé la densité de l'occupation du secteur, puisque des structures d'habitat avaient été mises au jour sur la majeure partie du terrain sondé. Les éléments de datation manquaient mais certains de ces vestiges sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'une des occupations protohistoriques fouillées en 1997. Un élément nouveau (un fragment de hache polie du Néolithique récent ou final) permettait en outre de supposer la présence d'un habitat de cette période, en plus de ceux reconnus lors de la fouille de 1997. Les sondages de 2005, qui concernaient la parcelle adjacente à l'est, ont révélé la présence de trous de poteaux, d'un silo du Bronze final et d'une nécropole datée du Néolithique récent ou final par du mobilier lithique trouvé dans l'une des tombes (un éclat sur fragment de hache polie).

Marie-Pierre PETITDIDIER

VOID-VACON
R.N. 4, aménagement d'une zone artisanale

Un projet d'aménagement de 8 995 m² sur la commune de Void-Vacon a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Il est situé à l'est du village, en bordure sud de la R.N. 4 et à un kilomètre au sud du cours actuel de la Meuse.
La terre végétale repose sur un niveau plus ou moins puissant (jusqu'à 1,50 m) de limon gris foncé mêlé à des inclusions d'origine anthropique. Ces sédiments peuvent correspondre au comblement d'un ancien lit du ruisseau dit *de Jacob le Boucher* qui suit aujourd'hui un tracé forcé au nord et à l'ouest du projet. Toute la surface correspondant à l'aménagement est en fait une zone très humide. Ce caractère insalubre pourrait expliquer l'absence de vestige archéologique, et ce, malgré la présence assez proche de nombreux sites. Au nord, au lieu-dit *Moncel* une étude d'impact archéologique menée conjointement en 1993 (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 41) avec des campagnes de prospection aérienne ont montré une succession d'occupations sur les terrasses bordant la rive gauche de la Meuse depuis le Néolithique. Au sud, les sondages puis les fouilles réalisés en 2003 au lieu-dit *le Vé* (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 47) ont permis de mettre au jour une inhumation et un enclos ovalaire de l'âge du Bronze et des structures d'habitats protohistoriques.

Lonny BOURADA

BILAN SCIENTIFIQUE

2005

MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7220	ALGRANGE, 68 rue Clémenceau	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	22	HMA-MA	1
6802	AMNÉVILLE, rue de la Vieille Ferme	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	11-12-14-20	NEO-FER-HMA	2
6095	ANCY-SUR-MOSELLE, zone des Herbiers	Laurent THOMASHAUSEN (INRAP)	OPD			3
6062	ARGANCY, La Côte, ZAC des Jonquières, extension sud	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			4
5793	ARS-SUR-MOSELLE, rue du Président Wilson, rue Marion	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			5
5649	ASSENONCOURT, GUERMANGE, LINDRE-BASSE, TARQUIMPOL, ZOMMANGE, étang de Lindre	Josabeth MILLEREUX (COL)	SD	20-27	IND	6
6804	AUMETZ, R.D. 16 – R.D. 906, déviation ouest d'Aumetz	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	16-20-22	FER-GAL	7
9720	AY-SUR-MOSELLE, sur la Route d'Ay, canalisation d'eau	Vincent BLOUET (SDA)	SD	10	MES	8
6800	BERTRANGE, auf Oberengelbung, lotissement Les Résidences de la Vallée, phase 2	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			9
5789	BERVILLER-EN-MOSELLE, in Eller, lotissement du Soleil	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			10
5815	BEUX, lotissement Le Malois	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			11
6218	BLIESBRUCK, voirie centrale de l'agglomération de Bliesbruck et de ses abords	Josabeth MILLEREUX (COL)	FP	19-27	GAL	12
6063	BOUCHEPORN, rue de Boulay, lotissement rue de la Montagne	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			13
6409	BOULANGE, Hole de Bouck	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			14
6001	CATTENOM, sablières de Sentzich, site de Michelacker III	Pierre THION (SDA)	OPD	13	CHA-BRO	15

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5964	CHEMINOT, sur Quetit	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	13-18	BRO-FER	16
5929	CHESNY, JURY, MÉCLEUVES, ORNY, PELTRE, R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies	Patrick CLERC (INRAP)	OPD	16-18-20-22-27	FER-GAL	17
5914	COURCELLES-SUR-NIED, Joyaux, les Rayus, les Trois Journaux, lotissement Le Clos de Servigny Champs	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	15-20	FER-GAL	18
6705	COURCELLES-SUR-NIED, Joyaux, les Rayus, les Trois Journaux, lotissement Le Clos de Servigny Champs	Lonny BOURADA (INRAP)	FPREV	15-20	FER-GAL-MA-MOD	18
5695	DELME, sur le chemin de Tincry, lotissement Les Mirabelliers	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			19
6074	DISTROFF, lotissement Les Bleuets	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			20
5701	EINCHEVILLE, lotissement Les Champs de Pois	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			21
6805	ENNERY, sur Landrevenne, zone Eurotransit Garolor, zone H, site 29	Franck THIÉRIOT (INRAP)	FPREV	13-15-18	NEO-BRO	22
5976	FAMECK, Buderfeld, Dessous l'Église, ZAC de la Feltière	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	14-20	PRO-GAL	23
6803	FAMECK, FLORANGE, ZAC Sainte-Agathe, sites 3, 4, 5, 6 et 8	Sophie GALLAND (INRAP)	FPREV	12-15-16-20	NEO-BRO-FER-GAL	24
5786	FAULQUEMONT, Reben, lotissement Les Vignes, tranche 3	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			25
7373	FLÉVY, la Grande Rayée, ZAC de la Fontaine des Saints, site 16	Marie-Pierre PETITDIDIER (INARP)	FPREV	15	PRO	26
6799	FLÉVY, TRÉMERY, la Grande Rayée, Campen, ZAC de la Fontaine des Saints, sites 11, 12, 29, 36, 37, 38 et 39	Marie-Pierre PETITDIDIER (INARP)	FPREV	8-10-11-12-13-14-15-26	PAL-MES-NEO-BRO-FER-GAL-MOD-CON	27
5702	FONTOY, lotissement Le Pogin	Justine FRANCK (INRAP)	OPD			28
6801	FRANCALTROFF, lotissement rue des Vergers	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			29
5769	GROSTENQUIN, Pfuhl, lotissement Saint-Jean	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD	20	GAL-IND	30
6107	GUÉNANGE, lotissement Mont Cassin II, tranche 2	Rachel BERNARD (INRAP)	FPREV	20	GAL	31
5687	HAMBACH, Roth, lotissement communal Herrenweg	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			32
5972	HILBESHEIM, SARRALTROFF, Bergholtz - R.T.E. Poste 225/63 Kv, tranche 1	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	15	PRO	33
5658	HUNTING, auf dem Wangerten, lotissement Les Vignes, tranche 2	Justine FRANCK (INRAP)	OPD	20	IND	34
7484	ILLANGE, Mégazone d'Illange-Bertrange, sites 1, 5 et 6	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	FPREV	12-16-20	NEO-BRO-GAL-CON	35
5662	KUNTZIG, Bedel, ZAC des Passereaux, tranche 1	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD	20-23	GAL-HMA-MA-MOD	36

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5791	LACHAMBRE, lotissement Le Grand Pré	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			37
6084	LES ÉTANGS, rue Vignotte, lotissement Le Clos du Moulin	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD	24	MA-MOD	38
6061	LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, Bollerhuel et Primenhof, sablières Longevilloises	Olivier FAYE (INRAP)	OPD			39
5785	LORQUIN, 5 rue du général de Gaulle, centre hospitalier spécialisé	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			40
6749	LORQUIN, les Grandes Friches, carrière Barlot, tranche 2006	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			41
5693	LORQUIN, lotissement Sous les Grandes Raies	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			42
5962	LORRY-LÈS-METZ, la Lampe, Beurre, Woissieux, Longerois, Nauvigne, ZAC Le Pré Dames Belles	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			43
5696	MACHEREN, Hunterbruehl, lotissement du Ruisseau, tranche 2	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			44
5672	MARLY, la Blanche Borne	Justine FRANCK (INRAP)	OPD			45
6806	MARLY, la Grange aux Ormes, lotissement Les Hameaux de la Grange	Nicolas TIKONOFF (INRAP)	FPREV	15-16-20	CHA-BRO-FER-GAL	46
5771	MARSAL, Pransieu, briquetage de la Seille	Denis SCHAMING (COL)	SD	25	FER	47
5771, 5894, 5895, 5898, 5899	MARSAL, SALONNES, Pransieu, Banvoire, Chenau, Burthecourt, briquetage de la Seille	Laurent OLIVIER (MUS)	SD	25	FER	48
5614	MAXSTADT, impasse des Champs, lotissement Les Hauts de Klamm	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			49
5694	MERTEN, Heide, lotissement Les Genêts, tranche 2	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			50
5870	METZ, 10-12, rue Lafayette	Franck GAMA (INRAP)	OPD			51
5925	METZ, Actipole, rue des Ferronniers, rue du Général Metman	Pierre THION (SDA)	SD			52
5661	METZ, avenue André Malraux et rue des Messageries, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 5	Franck GAMA (INRAP)	OPD	19	GAL	53
7372	METZ, Borny, boulevard Sébastopol, ZAC Sébastopol, secteur 5, projet MAB	Michiel GAZENBEEK (INRAP)	FPREV	15-20	FER-GAL-HMA	54
7219	METZ, église Saint-Maximin	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	MA-MOD	55
5660	METZ, bastion Saint-Pierre, parking de l'Esplanade, extension	Franck GAMA (INRAP)	OPD	19	GAL-MOD	56
5867	METZ, place Pasteur Griesbeck, chapelle des Templiers	Patrice PERNOT (INRAP)	OPD	19	GAL-CON	57
6401	METZ, Technopôle, les Montants Raies, École nationale des ingénieurs de Metz	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			58

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5853	METZ, Technopôle, rue Augustin Fresnel	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			59
6075	METZ, ZAC GPV rue de Bourgogne et rue des Cloutiers	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			60
7218	MEY, église Saint-Pierre	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	23	MA-MOD	61
6807	MEY, Le Village, lotissement Les Coteaux du Soleil	Rachel BERNARD (INRAP)	FPREV	15-20	FER-GAL-HMA-MA	62
5770	MONTIGNY-LÈS-METZ, 50 rue Franiatte, 2 et 4 rue des Volontaires	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	23	MA-MOD	63
7221	MORHANGE, 10 rue Saint-Pierre, maison du Bailli	Marie-Paule SEILLY (SDA)	FPR		IND	64
5697	MOYENVIC, lotissement Le Châtry, tranche 4	Sébastien VILLER (INRAP)	OPD			65
5792	MOYEUVRE-GRANDE, côte de Malancourt, carrière des Anges, extension 2003	Thierry KLAG (INRAP)	OPD			66
6085	NIDERVILLER, rue des Vergers, Heidenfeld	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD	25	CON	67
5673	NOISSEVILLE, derrière la Ville	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			68
7114	NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 3, zone 5, site 7, zone 7 et site 8, zone 6	Olivier FAYE (INRAP)	FPREV	20	GAL-HMA	69
6808	NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 6, zone 4	Olivier FAYE (INRAP)	FPREV	23	HMA	69
5778	PAGNY-LÈS-GOIN, les Rouaux, zone d'activités aéroportuaires, tranche 1, la Poste	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			70
6834	PAGNY-LÈS-GOIN, les Rouaux, zone d'activités aéroportuaires, tranche 2	Franck THIÉRIOT (INRAP)	OPD			71
6056	PETIT-RÉDERCHING, village, lotissement Bellevue	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD			72
5684	PHALSBOURG, lange Straeng, lotissement communal du Docteur Matheus, tranche 2	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			73
6811	POUILLY, lotissement La Crouillotte	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	13-15	BRO	74
6809	POUILLY, ZAC de Chèvre Haie, sites 1 (partiel), 2, 4, 5 et 7	Justine FRANCK (INRAP)	FPREV	12-13-14-15-18-20	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	75
5855	RICHEMONT, lotissement Le Berg V	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			76
5817	RONCOURT, ZAC de Jaumont, tranche 1	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			77
5966	RONCOURT, ZAC de Jaumont, tranche 2	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			77
5965	SARREBOURG, rue du Lieutenant Bildstein, gendarmerie	Nicolas MEYER (INRAP)	OPD	19-27	GAL-MA-MOD	78

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5955	SARREGUEMINES, 51 rue du Bac	Renée LANSIVAL (INRAP)	OPD	25	MA-MOD	79
5969	SARREGUEMINES, Welferding, lotissement Les Vergers du Itschbach	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD			80
5816	SARREGUEMINES, Z.I. Neuwald, rue René François Jolly, nouvel Hôpital	Xavier ANTOINE (INRAP)	OPD			81
5685	SAULNY, lotissement Les Jardins Michelin	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			82
5509	TÉTERCHEN, rue du Couvent	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	20	GAL-MA-MOD	83
5690	THIONVILLE, Œutrange, sentier de la Forge	Justine FRANCK (INRAP)	OPD		IND	84
5765	THIONVILLE, rue Cormontaigne, les Tours Cormontaigne	Patrice PERNOT (INRAP)	OPD	25-26	MOD	85
5698	VERNY, le Fort, lotissement d'Activités	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			86
9709	VILSBERG, 39 rue Principale	Nicolas MEYER (INRAP)	SU	23	MA	87
5961	VITRY-SUR-ORNE, Vallange	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD	11-12-13-14-15-16-18-20-22-23-26	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA	88
5679	WŒLFLING-LÈS-SARREGUEMINES, Klusengarten, lotissement Le Klusen	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			89
5772	WOIPPY, devant le Moulin, Le Patis, lotissement Le Rond Bois	Jean-Charles BRÉNON (INRAP)	OPD			90
5956	WOUSTVILLER, ZAC de la Sapinière, tranche 1	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD			91
5858	YUTZ, auf Speih, auf dem Esch, grossier Weg, Laach, Lang-Längt, carrière GSM	Gilles MANGIN (INRAP)	OPD	15-26	PRO-MOD	92
5924	YUTZ, grand'rue, rues du chemin de fer et nationale, ZAC de la Brasserie	Franck GAMA (INRAP)	OPD	20-27	GAL	93
6332	YUTZ, Morschhaut, rue du Vieux Bourg	Franck GÉRARD (INRAP)	OPD			94
5688	ZETTING, auf dem Bann, lotissement La Pommeraie	Sophie GALLAND (INRAP)	OPD			95

* : *cf.* carte de répartition des sites.
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

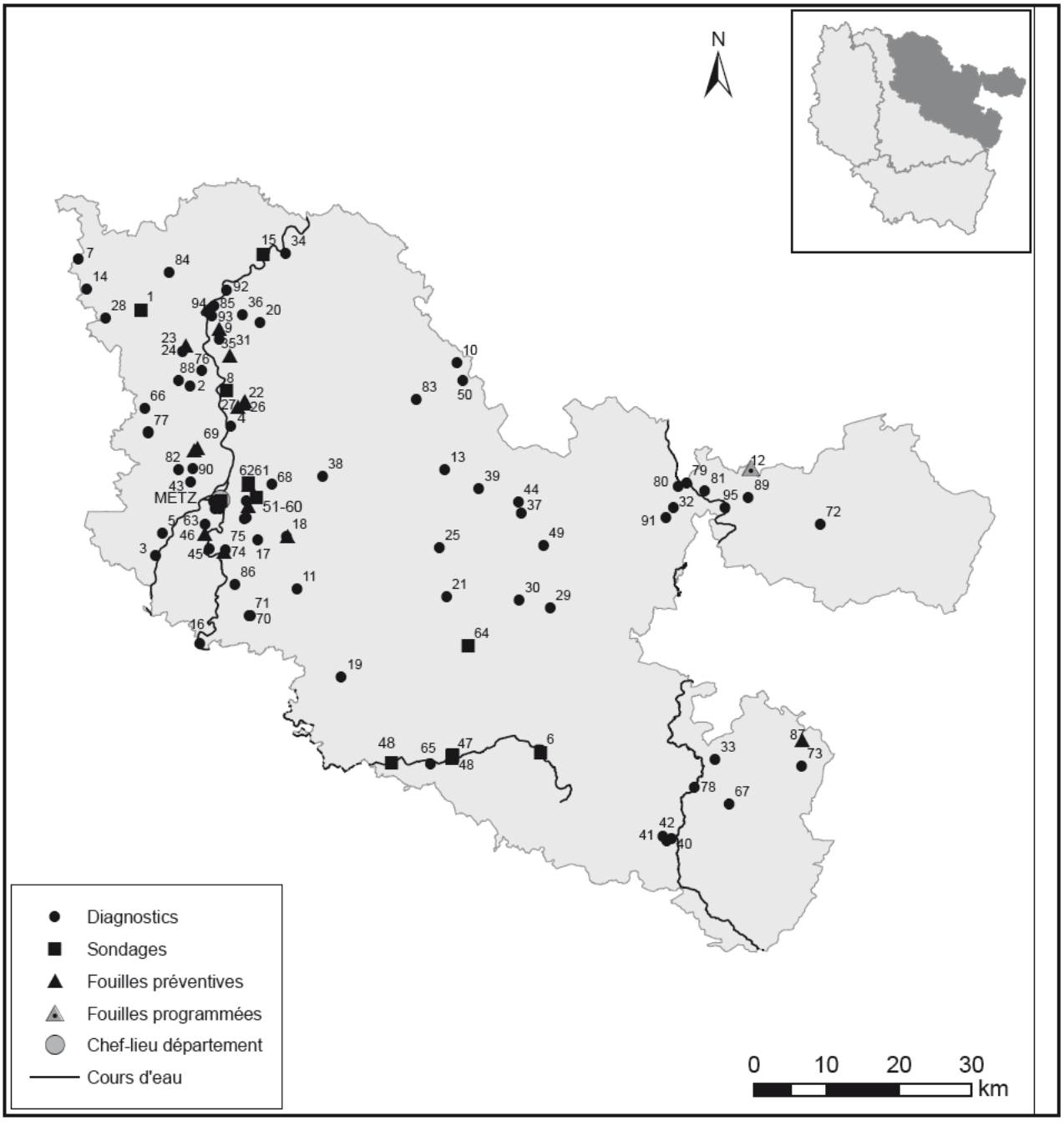

ALGRANGE
68 rue Clémenceau

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Un projet de construction de deux maisons mitoyennes, au 68 de la rue Clémenceau, prévoyait un important terrassement de plus de 200 m². En effet, en raison du caractère très pentu du terrain, les nouvelles constructions devaient disposer d'un sous-sol de plus de 3 m de profondeur en arrière de la parcelle. Par ailleurs, le long des façades sur jardin, devait être aménagée une terrasse continue de 35 m² qui nécessitait également le creusement du terrain sur plus de 1 m de profondeur. C'est à l'occasion de ce dernier terrassement qu'une sépulture a été mise au jour suivie, quelques jours plus tard, par la découverte d'une seconde sépulture. Si les ossements de la première tombe ont été dégagés par la force publique, ceux de la seconde ont-ils pu être conservés en place. Ces deux tombes ont été observées à 1,50 m de profondeur et rien ne permet d'indiquer si d'autres sont encore présentes dans le talus.

Les ossements de la première sépulture ont pu être récupérés mais dans un état très fragmentaire et incomplet qui ne permet que l'identification d'un adulte, probablement de sexe masculin. Une datation par radiocarbone livre l'âge calibré de 877 à 987 de n. è.

Bien que la localité de Algrange soit attestée dans les sources anciennes dès le IXe s., on connaît très peu sa topographie ancienne. On peut noter la proximité, à 120 m au nord-est, de l'église Saint-Jean-Baptiste, mais cette dernière n'est pas révélatrice car cet édifice a été construit à la fin du XIXe s. La découverte de ces deux tombes dans le secteur le plus anciennement urbanisé de la ville pourrait indiquer la présence proche d'un cimetière et éventuellement d'un lieu saint, ne serait-ce qu'une chapelle funéraire.

Marie-Paule SEILLY

AMNÉVILLE
Rue de la Vieille Ferme

Néolithique - Âge du Fer - Haut Moyen Âge

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée rue de la Vieille Ferme à Amnéville, portait sur une superficie de 1 401 m². Deux sondages ont été réalisés, de 449 m² pour l'un et de 269 m² pour l'autre. Un taux d'ouverture de plus de 50 % a été atteint si bien que tous les vestiges mis au jour ont été fouillés. La présence de conduites de gaz et d'air liquide empêche par ailleurs toute hypothèse d'extension des zones décapées.

Les vestiges les plus anciens sont attribuables au Néolithique ancien. Il s'agit d'une tombe dont seuls les artéfacts étaient conservés. Parmi ceux-ci, on retiendra un pendentif de mollusque tronconique de type *Potamides*. Cette découverte s'inscrit dans un contexte régional funéraire particulièrement pauvre pour cette période. Une seconde sépulture, plus récente puisque datée du Néolithique final et malheureusement à peine mieux conservée, a permis de mettre au jour un important lot de perles à gorge et de perles annulaires en os. Deux fosses attribuées au Hallstatt D3 ont livré un important lot de céramiques qui présente

des critères typologiques malheureusement peu nombreux. Il permet toutefois d'accroître le *corpus* de référence régional encore peu conséquent pour cette période et de souligner une nouvelle fois la question des influences culturelles particulièrement sensibles en Lorraine, zone de carrefour entre les courants nord orientaux et occidentaux. Cet ensemble s'inscrit par ailleurs dans un *corpus* de nombreux sites de l'âge du Fer découverts entre Metz et Thionville. Il participe ainsi à une meilleure compréhension des questions liées à la hiérarchisation des établissements, facteur-clef pour une bonne compréhension des sociétés économiques et sociales de la période protohistorique. Pour finir, un important bâtiment à poteaux plantés dans le sol a été identifié. Il s'agit d'un édifice de près de 100 m^2 composé d'un corps principal flanqué d'un appentis sur le côté sud. Il repose sur une architecture mixte associant des poteaux porteurs de la panne faîtière et un entrait central. La découverte d'un vase caréné à panse biconique décorée de petits casiers verticaux permet de dater cet ensemble de l'époque mérovingienne (VIe-VIIe s.).

Franck GÉRARD

ANCY-SUR-MOSELLE
Zone des Herbiers

Le projet est localisé sur la commune d'Ancy-sur-Moselle, à une quinzaine de kilomètres au sud de Metz. Il couvre une surface totale de 1,22 ha et concerne plusieurs parcelles situées au pied des Côtes de Moselle, en bordure de la plaine alluviale. Le sous-sol, composé de marne et de calcaire, est recouvert d'une couche de limon argileux dont l'épaisseur varie de 0,40 à 1,30 m. En effet, le terrain, fortement incliné, a dû être aménagé par un système de parcelles en terrasses qui a engendré des variations importantes de l'épaisseur des couches superficielles. Il semble que plusieurs systèmes parcellaires de ce type se soient succédés au cours du temps, peut-être pour la culture de la vigne, attestée dès le Moyen Âge. Quelques fragments de céramique d'époque protohistorique mais surtout gallo-romaine et moderne ont été repérés dans les niveaux d'accumulation. En outre, de nombreux drains, composés par de simples alignements de pierres ou par des aménagements plus sophistiqués (petit caniveau surmonté par une dalle de couverture) ont été installés sur toutes les parcelles, probablement pour capter et collecter l'eau des multiples résurgences. Ce réseau de drainage correspond sans doute à plusieurs états qu'il n'a pas été possible de dater. Mis à part ces aménagements, aucune structure d'habitat n'a été repérée sur ces terrains qui semblent avoir été destinés uniquement à l'agriculture.

Laurent THOMASHAUSEN

ARGANCY
La Côte, ZAC des Jonquières, extension sud

Le projet d'extension sud de la zone d'activité des *Jonquières* (60 300 m^2) au lieu-dit *La Côte* a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique qui a porté, au final, sur une surface de 58 550 m^2. Dans ce secteur de la rive droite de la vallée de la Moselle, toutefois connu pour sa densité de sites archéologiques, aucun vestige structuré n'a été mis en évidence.

Jean-Charles BRÉNON

ARS-SUR-MOSELLE
Rue du Président Wilson, rue Marion

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction de vingt-neuf logements sociaux dans le centre de l'agglomération d'Ars-surMoselle, sur une surface de 2 133 m^2. Le projet est situé entre deux des axes principaux de la commune, dans un secteur archéologiquement sensible. Les sondages ont été réalisés dans une emprise constituée d'anciennes parcelles de jardins enclos (murets, allées bétonnées) et

de vergers. Cette intervention n'a révélé aucun indice archéologique. Durant cette opération, la partie extrême nord du projet a donné lieu à une étude d'archéologie du bâti réalisée sur une maison présentant des éléments architecturaux du XVIIe s.

Gilles MANGIN

ASSENONCOURT, GUERMANGE, LINDRE-BASSE, TARQUIMPOL, ZOMMANGE
étang de Lindre

Indéterminé

L'assec de l'étang de Lindre a été accompli par le Conseil Général de Moselle afin de réaliser des travaux écologiques et hydrologiques pendant toute l'année 2005. Cette opération s'est déroulée en trois phases, de février à début octobre. Elle a permis des observations sur une quinzaine d'hectares dans des zones situées à la bordure de l'étang. La surveillance de travaux a été précédée de prospections géomagnétiques vérifiées par des sondages mécaniques. Un projet de prospection thématique (pédestre et géophysique) a complété ces observations.

Les travaux ont été l'occasion de mettre au jour quatre voiries, une à Zommange, une à Tarquimpol et deux supposées, ainsi qu'un fossé parcellaire au sud-ouest de Tarquimpol. Des épandages superficiels de tuiles et plus rarement de céramiques à proximité de Tarquimpol, sans vestige de construction, sont à mettre aussi au profit de cette opération. Alliés aux prospections thématiques, les résultats nous autorisent à envisager le périmètre de la ville de Tarquimpol dans un espace se développant d'est en ouest et à supposer une occupation peu dense de son environnement proche.

Josabeth MILLEREUX

AUMETZ
R.D. 16 – R.D. 906, déviation ouest d'Aumetz

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic archéologique réalisé en octobre 2004 sur le contournement routier ouest de la commune d'Aumetz a permis de circonscrire deux secteurs sensibles désignés sites 1 et 2. Ces gisements, distants d'environ 1 200 m, ont livré des vestiges funéraires de nature similaire, soit deux fosses quadrangulaires contenant des restes osseux calcinés, des tessons de céramique brûlés, des fragments de métal ferreux et des charbons de bois, attribuables à des résidus de crémations du Haut-Empire (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 65).

Dans cette partie septentrionale de la Lorraine, la géomorphologie est celle du plateau sédimentaire du Pays Haut, caractérisée ici par de nombreux vallons asséchés relatifs au réseau karstique sous-jacent. D'une altitude moyenne de 390 m, le projet traverse une formation superficielle constituée de lœss et de limons de 0,40 m à 2 m d'épaisseur reposant sur le socle calcaire du Bajocien supérieur.

Le fichier de la carte archéologique de Lorraine, essentiellement documenté par les prospections pédestres et aériennes des archéologues bénévoles réalisées au cours de ces trente dernières années, indique la présence d'environ 25 gisements ou indices de sites principalement gallo-romains mais également protohistoriques et préhistoriques.

L'intervention archéologique réalisée en mars 2005 pour le décapage du site 2 n'a révélé aucun autre vestige que celui des restes de crémation mis au jour en 2004. La fouille anthropologique a cependant permis de confirmer l'attribution de cette structure à un dépôt de résidus de crémation, sans toutefois pouvoir déterminer la nature des quelques restes osseux calcinés. Les fragments d'assiettes et de gobelets associés sont attribuables au IIe s. de n. è.

Une seconde phase de terrain a été programmée en juillet de la même année pour décaper le site 1. Outre la découverte de 2004 relative à un dépôt de résidus de crémation daté du Ier s. de n. è., une fosse quadrangulaire contenant un amas osseux calciné associé à plusieurs offrandes est venue compléter ce résultat. Les offrandes, regroupant plusieurs récipients céramiques complets, ont livré par ailleurs des fragments métalliques ferreux et un élément de fibule en alliage cuivreux. Non loin de cette incinération en fosse, la découverte d'un ensemble de deux vases accolés est à signaler. Ces récipients, de facture protohistorique, présentent une conservation très médiocre où seuls le fond et la partie inférieure de la panse des vases sont conservés. L'étude anthropologique a révélé une faible

quantité d'esquilles osseuses calcinées dans l'un des récipients. Le second, vierge de tout indice osseux, a probablement été déposé comme offrande. À titre d'hypothèse, et dans l'attente d'une étude approfondie du matériel céramique, une datation est proposée pour la période de l'âge du Fer sans plus de précisions.
Toutes les structures, datées des deux premiers siècles de notre ère, sont liées à la pratique de la crémation. Cependant, la fondation de cet espace funéraire au cours de l'âge du Fer n'est pas exclue. Cette hypothèse est maintenue dans l'attente du rendu final des résultats du traitement des données. Les limites du projet routier n'ont par ailleurs pas permis de visualiser, de façon exhaustive, le site. Il est donc difficile de déterminer si ces vestiges sont regroupés au sein d'une nécropole où s'ils correspondent à des incinérations isolées en milieu rural.

Jean-Charles BRÉNON, Philippe VIDAL

AY-SUR-MOSELLE
Sur la Route d'Ay, canalisation d'eau

Mésolithique

À la sortie nord de l'agglomération, dans la plaine alluviale de la Moselle, une petite station mésolithique a été découverte, au lieu-dit *Château de Logne*, à l'occasion de la pose d'une conduite d'eau, parallèle à la R.D. 1.
Le mobilier se compose uniquement de produits de débitage (une dizaine d'éclats et éclats lamellaires) obtenus sur chaille du Bajocien, matériau qui affleure à dix kilomètres en rive droite de la rivière. Ces vestiges proviennent d'un niveau tourbeux, qui correspond probablement au paléocours du ruisseau du Breuil sans que l'on puisse préciser la nature de l'occupation. Une datation C_{14} (Ly-11264), réalisée sur de l'os brulé, a fournie une date de 8250 plus ou moins 40 BP (de 7454 à 7091 av. n. è.). S'ajoutant aux sites proches de Maizières-lès-Metz, *Les Grands Prés*, et d'Hagondange, mis au jour lors de l'élargissement de l'autoroute A 31, cette découverte montre que la plaine alluviale de la Moselle était régulièrement fréquentée au début du Mésolithique.

Vincent BLOUET

BERTRANGE
Auf Oberengelbung, Lotissement Les Résidences de la Vallée, phase 2

La commune de Bertrange se situe à une vingtaine de kilomètres au nord de Metz, sur l'axe autoroutier A 31. L'intervention réalisée en 2005 complète une première opération (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 66) couvrant 146 741 m² à l'origine et interrompue en raison de l'inaccessibilité d'une des parcelles occupée par un bois.
Cette seconde phase, qui s'étend sur une surface de 22 952 m², correspond à la future implantation d'un lotissement communal.
Les sondages n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

BERVILLER-EN-MOSELLE
In Eller, lotissement du Soleil

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Berviller-en-Moselle, au lieu-dit *In Eller*. Toute la parcelle, de l'ordre de 2 ha, a pu être sondée. Le terrain se positionne sur le talweg est du ruisseau le Dorbach et présente une pente comprenant plusieurs dénivelés (3 à 5 %). Une érosion relativement importante a été observée sur l'ensemble du terrain. On notera également l'absence de toute sédimentation, seule une mince couche (0,10 m) de terre végétale recouvre le terrain. Aucun vestige n'a été mis au jour lors de cette opération.

Gilles MANGIN

BEUX
Lotissement Le Malois

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion de la construction d'un lotissement privé portant sur une surface de 10 750 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Aucun indice archéologique n'a été mis au jour lors de ce diagnostic qui a également démontré l'absence de toute sédimentation et de sol ancien sur les parcelles concernées.

Gilles MANGIN

BLIESBRUCK
Voirie centrale de l'agglomération de Bliesbruck et de ses abords

Gallo-romain

Une fenêtre de 200 m^2 a été ouverte, en 2005, en plein centre de l'agglomération antique, sur l'axe central. Si des informations concernant la largeur de la chaussée ont été obtenues, celles-ci restent à compléter, les abords orientaux semblant, pour l'instant, difficiles à comprendre. La prospection radar réalisée immédiatement à l'est de la fouille n'a, malheureusement, pas aidé dans la mesure où aucune façade de bâtiment en pierre ou élément de portique n'est apparu. Certes la présence de solins contre la bordure de la route ne nous incite pas, pour les derniers niveaux de voirie, à envisager l'existence d'un portique mais plutôt une succession d'unités bâties ou perturbées par des creusements.

En conséquence, l'objectif de la fouille de 2006 sera double : d'une part continuer le démontage et l'étude de la voirie afin d'analyser le mode d'installation de celle-ci et, d'autre part, l'exploration, sur une plus grande largeur, de la relation de la voirie avec le quartier artisanal est, par l'ouverture d'une bande de 5 m de large à l'est de la fouille actuelle.

Josabeth MILLEREUX

BOUCHEPORN
Rue de Boulay, lotissement rue de la Montagne

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement communal, rue de la Montagne, sur une surface de 24 485 m^2. Cet aménagement se situe dans un secteur archéologiquement sensible en raison de la proximité de la voie romaine reliant Metz à Mayence et d'une agglomération gallo-romaine, où est localisée l'une des plus anciennes et importantes officines de production de céramique sigillée de la Gaule de l'est. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Il est à remarquer une importante érosion du sol sur l'ensemble de l'emprise laissant apparaître très rapidement le terrain naturel.

Gilles MANGIN

BOULANGE
Hole de Bouck

La création d'une zone pavillonnaire au lieu-dit *Hole de Bouck* à Boulange a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération a concerné une superficie de 3,6 ha. Elle a été motivée par la découverte d'une nécropole à incinération antique sur les parcelles voisines dont l'extension totale n'est à ce jour pas connue. Les sondages archéologiques n'ont pas permis de reconnaître l'extension globale de cette nécropole. Aucun site ou indice de site n'a par ailleurs été mis au jour.

Franck GÉRARD

CATTENOM
Sablières de Sentzich, site de Michelacker III

Chalcolithique - Âge du Bronze

Cette carrière de sables et graviers a fait l'objet d'une prescription de diagnostic, portant sur une surface totale de 90 671 m². Afin de permettre la continuité de l'exploitation, le service régional de l'Archéologie a accepté de sonder très rapidement une surface de l'ordre de 2 ha, susceptible d'être libérée immédiatement en cas d'absence de vestiges. Des sondages ayant rencontré des vestiges structurés (fosse, trous de poteaux et foyer de déforestation) et livré de la céramique datable de la fin du Campaniforme ou du Bronze ancien, l'intervention a été interrompue. Ces résultats ont été intégrés au diagnostic d'ensemble, réalisé au début de l'année 2006.

Pierre THION

CHEMINOT
Sur Quetit

Âge du Bronze - Âge du Fer

Le diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement du projet d'extension de l'entreprise MJR Métal, sur une emprise de 52 527 m^2, a permis de mettre au jour un site d'habitat attribuable à l'époque protohistorique. Les structures découvertes, au nombre de 53, se répartissent en deux zones distinctes. L'échantillonnage de quelques structures permet d'envisager un état de conservation plutôt satisfaisant des vestiges. Le type de structures (poteaux, fosses) ainsi que la nature du mobilier recueilli dans les niveaux archéologiques (céramique, faune) permettent d'orienter cette occupation vers une activité de type domestique.

La série est, comme souvent en conditions de sondage, relativement peu documentée. Cependant quelques éléments typologiques de formes et de décors semblent autoriser un premier cadrage chronologique du mobilier céramique de Cheminot. En effet, des coupes à rebord datées du Bronze final IIIb ont été mises au jour, de même que des jattes à profil sinueux. De plus, des jattes à partie supérieure rectiligne ou convexe ont également été identifiées, ces dernières étant largement répandues dès l'extrême fin de l'âge du Bronze et durant tout le premier âge du Fer.

Ces diverses observations permettent de proposer une première hypothèse de datation du site de Cheminot dans une phase relativement ancienne du premier âge du Fer, durant le Hallstatt C ou, plus probablement, ce qui est exceptionnel pour la région, du Hallstatt D1 (VIIIe-VIIe s. av. n. è.), comme semblerait l'indiquer de manière très nette les jattes à profil sinueux peintes ou graphitées.

Bien que les grandes lignes de la typo-chronologie des mobiliers des âges des métaux soient posées, les travaux de classement et de sériation fins sont encore en cours. Ceci est particulièrement sensible pour la période couvrant l'extrême fin de l'âge du Bronze jusqu'au début du second âge du Fer pour laquelle l'établissement d'une chronologie précise reste un préliminaire essentiel à toute étude plus ambitieuse. L'apport de nouveaux *corpus* de référence est, dans ce contexte, particulièrement important. Les vestiges mis au jour à Cheminot, qui appartiennent très vraisemblablement au Hallstatt D 1, période extrêmement mal documentée et caractérisée en Lorraine, devraient activement participer aux recherches liées à ces problématiques.

Franck GÉRARD

CHESNY, JURY, MÉCLEUVES, ORNY, PELTRE
R.D. 955, déviation et mise à 2x2 voies

Âge du Fer - Gallo-romain

Les traces et indices de sites protohistoriques rencontrés à l'occasion de la réalisation d'un diagnostic archéologique, de part et d'autre de la R.D. 955, sont peu nombreux et consistent essentiellement en structures isolées n'ayant livré aucun agencement cohérent pouvant laisser penser à l'existence d'un quelconque habitat. Les quelques éléments caractéristiques échantillonnés sont essentiellement à mettre en relation avec des occupations de l'âge du Fer.

L'absence quasi générale de mobilier pour la majorité des structures en creux limite également les interprétations. Les nombreux négatifs de poteaux mis au jour

sur le secteur de la *villa* de Mercy (site 1, secteur 1) sont probablement à rattacher à l'occupation antique, bien qu'un certain nombre de ces structures n'ait livré aucun élément discriminant. Il en est de même pour certaines fosses découvertes dans le même secteur.
Dans le secteur 2, ce n'est qu'un hypothétique négatif de poteau sans éléments datant qui a été découvert, alors que plusieurs fosses et négatifs de poteaux, pouvant renvoyer à la période protohistorique, ont été identifiés sur le secteur 3. Un sondage a livré une fosse dont le mobilier échantillonné est de facture protohistorique, probablement du premier âge du Fer. Des négatifs de poteaux ont également été mis au jour. Toutefois ces structures ne consistent qu'en indices de sites du fait de leur isolement et de l'absence de concentration de vestiges.
La proximité des sondages positifs, situés de part et d'autre de la R.D. 955, pourrait indiquer l'existence d'un site caractérisé par la présence de trois fosses et d'un négatif de poteau. Bien que son rattachement à la période protohistorique soit envisageable, aucun mobilier archéologique n'a été échantillonné.
Le site de la nécropole a également livré plusieurs structures attribuables à la Protohistoire. Il s'agit en l'occurrence de trois fosses et d'un fossé dont le mobilier renverrait probablement au second âge du Fer. Un grand enclos de forme circulaire correspond à l'emplacement d'un tertre funéraire. Cette structure n'a pas livré de tombe et a été fouillée à l'occasion du diagnostic. Une fosse, dans sa périphérie, n'a pas livré de traces anthropiques.
Enfin, d'autres structures isolées, probablement attribuables à la Protohistoire, ont de plus été mises au jour dans le secteur 5. Un alignement de trois négatifs de poteaux est apparu dans le sondage ainsi que trois petites fosses.
De nombreux fossés de parcellaire reconnus tout au long du tracé pourraient également être rattachés à la période protohistorique faute d'éléments caractéristiques dans leur comblement.
Les travaux routiers qui doivent être réalisés devraient détruire la quasi-totalité des zones archéologiques, d'autant qu'il ne faut pas omettre l'impact de l'aménagement sur l'antique voie de circulation entre Metz et Strasbourg située en très grande majorité sous le tracé actuel de la R.D. 955. Toute cette surface n'a pas été sondée, mais elle n'en reste pas moins potentiellement riche en vestiges archéologiques.

Patrick CLERC

COURCELLES-SUR-NIED

Joyaux, les Rayus, les Trois Journaux, lotissement Le Clos de Servigny Champs

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic archéologique (78 620 m^2) réalisé à l'emplacement d'un projet immobilier, au lieu-dit *Le Clos de Servigny*, a permis de mettre au jour un site d'habitat attribuable à l'époque antique. Les structures découvertes, au nombre de 83, se répartissent sur la partie est du projet d'aménagement selon 3 zones bien définies. La présence de niveaux de substructions ainsi que l'échantillonnage de quelques structures permettent d'envisager un état de conservation plutôt satisfaisant des vestiges dans la partie nord du site. À l'inverse, la partie sud, qui ne révèle aucun niveau de substructions, semble avoir été affectée par une érosion d'origine anthropique (labours) et naturelle (declivité du terrain : pente nord-sud de 5 %). L'organisation spatiale des vestiges permet d'envisager un site d'habitat de type *villa*. C'est ainsi que les bâtiments, orientés nord-sud selon le même axe, semblent encadrer le flanc ouest d'une cour de type *pars rustica*. Un mur semble, par ailleurs, délimiter ce premier espace d'un second, implanté sur la partie sommitale du terrain et située hors projet. Des prospections pédestres réalisées sur ce dernier permettent d'y envisager la présence d'un important complexe d'habitat, de type *pars urbana*. Ce schéma, dans lequel la *pars urbana* est séparée de la *pars rustica* par un mur de clôture, a déjà été observé dans le cas de la *villa* antique de Yutz (*cf. Bilan scientifique régional 1998*, p. 104) où l'on communique entre les deux corps de bâtiments par un porche. Ce dernier, s'il est présent dans le domaine antique de Courcelles-sur-Nied, n'a pu être identifié à ce jour.
Aucune structure de type *fossae limitalles* n'a été identifiée. Il est donc possible d'envisager une *villa* de type domaine ouvert comme celui de Rosmeer en Belgique par exemple.
Le domaine antique de Courcelles-sur-Nied s'inscrit dans un ensemble dense d'établissements ruraux mis au jour par prospections pédestres entre Seille et Nied. Ces sites s'organisent autours d'un important réseau routier composé de voies principales (Metz-Grostenquin ou Metz-Strasbourg, par exemple) et de voies secondaires (diverticules et réseau viaire). Le site de Courcelles-sur-Nied est, quant à lui, implanté à proximité d'un diverticule desservant, à partir de l'axe Metz-Grostenquin, le chapelet de *villae* antiques situées à l'ouest de la Nied.

Franck GÉRARD

COURCELLES-SUR-NIED
Joyaux, les Rayus, les Trois Journaux, lotissement Le Clos de Servigny Champs

Âge du Fer - Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

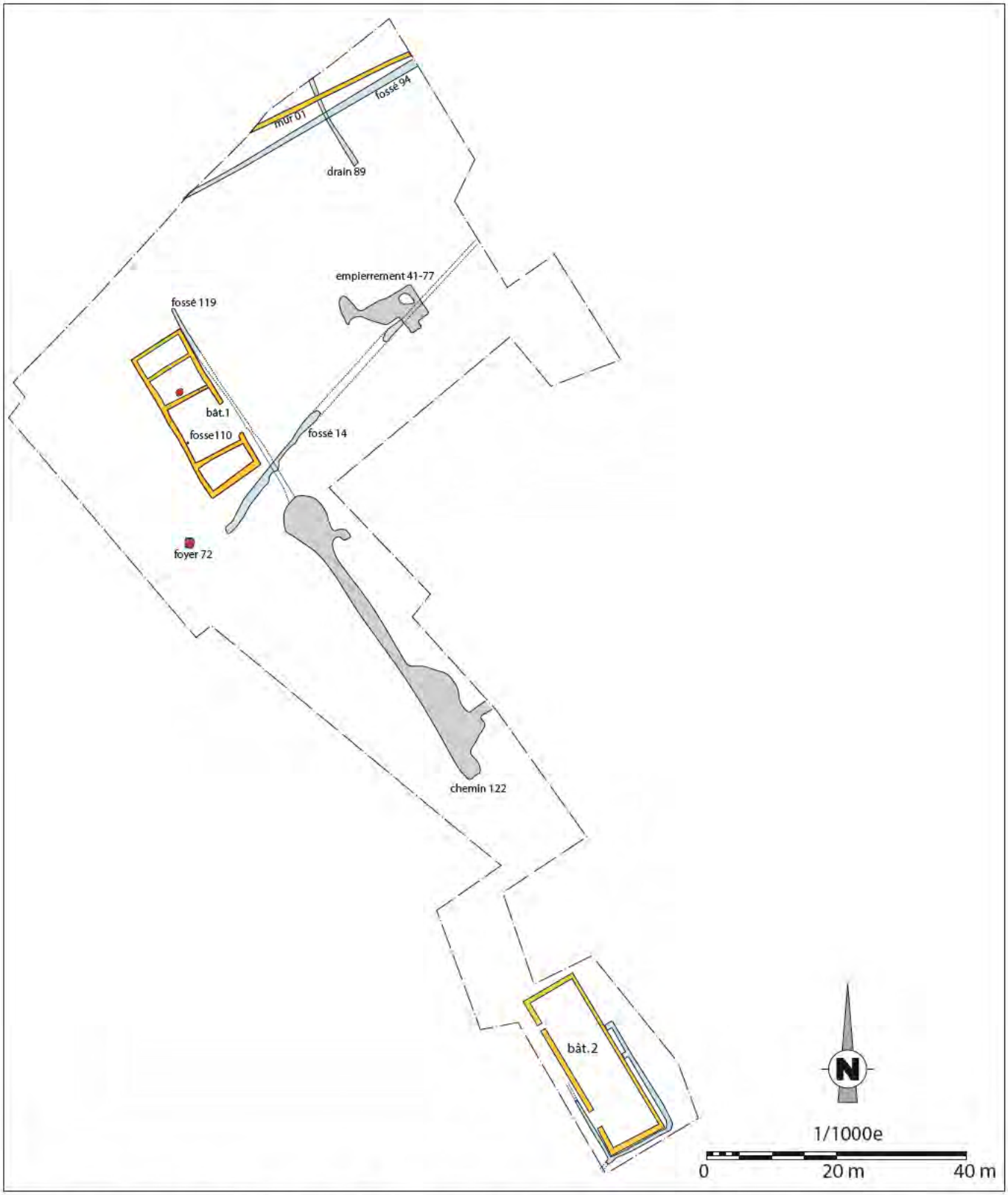

COURCELLES-SUR-NIED, Joyaux, les Rayus, les Trois Journaux, lotissement Le Clos de Servigny Champs
Plan général de l'occupation romaine (DAO : INRAP)

L'occupation protohistorique

Sur l'ensemble du site (8 000 m²), deux phases d'occupation ont pu être dissociées pour la période protohistorique. La première concerne des structures en creux qui ont été appréhendées sur la partie ouest de la zone A. Il s'agit de trois fosses pour l'installation de poteaux verticaux et de quatre négatifs de cloisons. Ces derniers correspondent à des sablières basses identifiées sous la forme de creusements rectilignes, peu profonds et au comblement limono-argileux noir. Elles constituent deux angles assez proches l'un de l'autre mais sans liens physiques apparents. Le plus significatif limite un volume reconnu vers l'est sur 5 m et sur 8,50 m au sud. Plus à l'est, c'est l'angle sud-ouest d'un espace assez mal défini qui a été observé. Ce plan très partiel peut être complété par la présence des trous de poteau. Si toutes ces structures en creux sont vraisemblablement liées à un habitat commun, leur faible conservation et l'implantation d'un bâtiment maçonné gallo-romain limitent les hypothèses de restitution. L'extension à l'est du bâtiment pressenti est perturbée par un enclos qui appartient à la phase suivante.

Elle a été perçue sous la forme de trois tronçons de fossés. Bien que partiellement reconnus, deux au moins font partie avec certitude d'un enclos dont ils constituent l'angle sud-ouest. On peut y associer un autre segment de fossé avec lequel ils n'ont pas de liens physiques visibles mais qui, de par sa position et son tracé, peut malgré tout appartenir à cet ensemble. Ils délimitent au sud, à l'ouest et au nord un espace clos sur environ 1 200 m². La fouille n'ayant pas permis de découvrir de vestige d'habitat ou de trace de structure annexe, l'hypothèse de l'existence d'une ferme indigène n'a pas pu être confirmée. Hormis celui prélevé dans le comblement des fossés, le matériel céramique mis au jour provient de poches de piégeages. Il s'agit de tâches de limons argileux gris contenant parfois des artéfacts. Elles sont le résultat de niveaux d'occupation qui n'ont été conservés que lorsqu'ils étaient protégés des effets de l'érosion au fond de dépressions naturelles qui parsemaient alors la surface du terrain. Leur présence, sans organisation apparente sur toute la zone A, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enclos, nous a fait rapidement abandonner l'interprétation de structures en creux, témoignage sd'un habitat très érodé. La céramique présente dans ces niveaux de façon relativement abondante prouve qu'il y a bien un site d'habitat. Mais soit il est situé à proximité, soit il est totalement érodé. Cette dernière installation protohistorique, sous forme de ferme indigène, semble avoir conditionnée l'établissement d'une *villa* gallo-romaine. En cela, le site de Courcelles-sur-Nied est représentatif d'un phénomène souvent observé, la continuité entre les occupations de La Tène et celles de l'Antiquité tardive. Entre l'établissement de type ferme indigène et l'installation des annexes de la *villa* gallo-romaine, l'étude céramique montre qu'il y a un intervalle d'environ un siècle. La continuité entre ces deux occupations s'observe uniquement au niveau de la structuration de l'espace. La limite entre les *pars urbana* et *rustica* reprend quasiment le développement du fossé nord de l'enclos. Le matériel datant issu de la fouille des structures antiques montre que la réoccupation du secteur n'est réellement effective qu'à partir du milieu du IIe s. de n. è.

L'occupation gallo-romaine

Cette occupation correspond à la mise en place d'un domaine de type *villa*. Il reprend et développe une organisation établie lors de la période protohistorique avec la présence d'une ferme indigène. Mais le fait que la structuration de l'espace soit ainsi pérennisée n'implique pas de continuité des habitats de ces deux périodes. Les bâtiments maçonnés mis au jour ne semblent pas précédés par une phase de constructions légères. Ce phénomène de continuité avec des étapes dans l'évolution des matériaux de construction utilisés est souvent observé sur des sites analogues. La *villa* correspond à une adaptation à la nouvelle société induite par la conquête romaine et elle suit les évolutions techniques que cette dernière apporte. La *villa* constitue un domaine agricole organisé autour de deux espaces bien distincts. Une partie résidentielle souvent luxueuse, la *pars urbana*, et une cour agricole, ou *pars rustica*, dévolue aux activités agricoles et artisanales. Longtemps, les investigations se sont focalisées sur la *pars urbana*. Or, pour comprendre cette entité au cadre géographique bien défini, il y a nécessité d'une approche plus complète. En ce sens, l'étude des bâtiments, structures annexes et parcellaires, apportent des données non négligeables. C'est cette démarche qui a motivé l'opération archéologique menée au *Clos de Servigny*.

En effet, l'emprise de fouille concerne essentiellement une partie de la *pars rustica*. En limite nord-est de la fouille, un mur conservé en fondation matérialise sa séparation avec la *pars urbana*. Il a été dégagé sur 27 m selon un axe qui reprend l'orientation nord-est/sud-ouest de l'enclos fossoyé de la période précédente. Outre le fait qu'elle nous renseigne sur l'organisation générale de la *villa*, sa découverte confirme l'installation de la *villa* au sein d'un espace déjà structuré. Une canalisation en pierre est aménagée à la perpendiculaire du mur de séparation. Elle est destinée à collecter et évacuer l'eau sur le versant opposé à la *pars urbana*. La mise en service de cette canalisation intervient alors que le mur est déjà édifié. Les eaux sont rejetées au niveau d'une zone qui, durant la période protohistorique, devait correspondre probablement déjà à une mare. L'emprise du décapage s'est développée, pour l'essentielle, au sud du mur de séparation. En limite ouest, deux bâtiments sur fondations en pierre permettent d'identifier la zone dégagée. Ils possèdent des plans communément rencontrés dans un contexte de *villa* et qui correspondent à des constructions annexes disposées au sein de la *pars rustica*. Ils s'alignent à environ 90 m d'intervalle et en l'absence de tout autre forme de limite, leur position

latérale isole la cour agricole des parcelles cultivées situées à l'ouest. Ils ont un plan rectangulaire de largeur identique mais de longueur différente. Avec 22,50 m de long, le bâtiment 1, rencontré sur la zone A, a un volume intérieur de 170 m² alors que sur la zone B, le bâtiment 2 se développe sur 26 m de long et fait 195 m². L'espace interne du bâtiment 1 est divisé en quatre pièces en enfilade par des cloisons fondées sur solins en pierre sèche. Les extrémités sont chacune occupées par des pièces de 22,50 m². Le reste du volume est divisé en deux par un mur de refend conservé en fondation. Au nord, une unité de 34 m² communique grâce à une ouverture au niveau de l'extrémité est du refend sur une grande pièce de 71 m². Tous les murs porteurs ont fait l'objet d'une récupération systématique et totale. Toutefois, la présence ponctuelle de niveaux de *tegulae* et *imbrex* dans les couches d'abandon implique des élévations en pierre. Des murs porteurs maçonnés sont en effet nécessaires pour supporter le poids que représente une couverture constituée de tuiles. Cette hypothèse est confirmée par la découverte, au sud du bâtiment, d'un horizon de moellons marno-calcaire issus de l'effondrement du parement. Cette zone est aussi très riche en fragments de mortier blanc lissé, ce qui tend à prouver que le parement intérieur de la cloison sud était recouverte d'un enduit à la chaux. Certains éléments présentent des traces de joints tirés au fer. Dans le comblement des tranchées de récupération, l'abondance de mortier pulvérulent ou sous forme de nodule témoigne de l'utilisation d'un liant à base de mortier de chaux. Quant aux murs de refend, l'identification de la nature des élévations reste imprécise. Le mur 17 nous renseigne sur la présence de fondation qui prennent forme de solins montés en pierre sèche. Si, par comparaison, on sait que ce type de fondations se prête plutôt à des parois montées en matériaux légers avec l'emploi du pisé ou du torchis, l'utilisation de moellons n'est pas à exclure formellement.

Les niveaux d'occupation n'étant pas conservés, la même incertitude subsiste quant à la nature des sols. Les pièces ont pu tout simplement être équipées de sol en terre battue. Mais aucun indice ne s'oppose à l'existence de niveaux de planchers surélevés et posés sur plots ou solives fichés dans le parement des murs. L'importance de l'érosion et la récupération systématique des murs rendent ici impossible l'observation d'un tel dispositif. En général, les planchers sont utilisés dans le cas de granges destinées à la conservation des denrées sèches, parce que le vide obtenu entre le plancher et le niveau du sol isole les produits agricoles de l'humidité. Le seul aménagement contemporain de l'utilisation du bâtiment est un foyer. Il est situé dans la pièce 3 et sa présence exclut l'existence d'un plancher et la possibilité de stocker du fourrage ou d'autres produits inflammables. Il n'a pas fourni d'indices d'interprétation et l'absence de résidus en périphérie ne milite pas dans le sens d'un artisanat particulier. En l'état actuel des connaissances, le mauvais état de conservation des vestiges et le manque d'indices rendent l'identification de cette dépendance incertaine. Une vocation agricole mixte peut toutefois être privilégiée. C'est à dire que des pièces dévolues au stockage ont pu cohabiter avec des aires de stabulation. À la lecture de certains agronomes latins, on sait qu'il est recommandé d'installer un foyer près des bœufs. Mais ils conseillent aussi la construction de sols plats et en pente pour faciliter le nettoyage. Entre ces remarques théoriques et la réalité, il y a probablement des adaptations liées à l'organisation générale du domaine. La cour agricole se trouve à l'est du bâtiment. La large ouverture aménagée dans le mur oriental de la pièce 4 prouve leur étroite relation. On peut donc imaginer que la pratique d'au moins une de ses activités nécessite un transit ou une communication directe avec la cour agricole. Cette dernière interprétation ne semble pas devoir s'appliquer au bâtiment mis au jour plus au sud. En effet, malgré une érosion plus importante, les informations recueillies lors de la fouille montre que le bâtiment 2 ne présente pas de distribution vers la cour agricole. Son plan d'ensemble, matérialisé pour l'essentiel par des tranchées de récupération, présente deux ouvertures ménagées au sein du mur occidental. Elles témoignent d'une communication axée vers l'ouest, espace qui, faute de vestige mis en évidence lors du diagnostic archéologique, peut correspondre à l'emplacement de parcelles cultivées ou prairies. Si ces portes permettent d'envisager une partition interne, il est impossible de faire une estimation des différents volumes. L'intérieur est vierge de vestige et ce sont ses abords qui nous permettent d'envisager un bâtiment destiné aux animaux. Cette hypotèse s'appuie sur la mise au jour de trois drains qui se développent parallèlement aux parements et qui ceinturent un peu plus de la moitié sud de la construction. Il existe des exemples d'annexes agricoles équipées d'un système de drains pour permettre l'évacuation des eaux de lavage et des excréments liés à la stabulation d'animaux.

Le décapage a donc permis de mettre au jour une partie de la *pars rustica*. Elle est limitée, au nord, par le mur 01 et, à l'ouest, par l'alignement des deux annexes agricoles. Ces bâtiments sont disposés sur les côtés pour dégager un espace ouvert où s'exercent les activités liées au domaine et à son exploitation. Avec son ouverture vers l'est, au moins une partie du bâtiment 1 communique directement avec cette cour. Avec ses deux ouvertures vers l'ouest, le bâtiment 2 entretient visiblement des rapports plus privilégiés avec un espace où se développent les probables parcelles agricoles. En l'absence d'autre forme de séparation, l'alignement de ces deux bâtiments a pu constituer la limite physique entre la cour et les champs. Les activités qui se développent au sein de la cour sont difficilement perceptibles. On les devine nombreuses mais souvent limitées à des aménagements sommaires tels que des aires de battage, des empierrements de surface pour assainir des secteurs soumis à des passages continus, *etc*. L'empierrement 41 peut ainsi correspondre

à l'un de ces aménagements. La cour devaient aussi être quadrillée par des chemins. Lorsqu'ils sont observables, on peut établir les réseaux privilégiés qui existent entre les différentes parties de la *villa*. Sur le *Clos de Servigny*, la structure 22, légère dépression rectiligne mise en évidence entre les dépendances à l'issue du décapage, peut correspondre au tracé d'un chemin creux. Il se développe sur le même axe que les bâtiments et semble les relier. Il ne semble pas avoir entrainé d'aménagement particulier et son comblement est lié au piégeage de niveaux d'occupation puis d'abandon. La découverte de 191 monnaies d'argent, à l'origine maintenues dans une bourse cachée dans les niveaux de démolition du bâtiment 1, permet de proposer un abandon du site dans la première moitié du IIIe s. de n. è. Ce lot, de 132 deniers, 57 antoniniens et 2 imitations d'antoniniens, est le résultat d'une thésaurisation constituée entre 193 et 253, moment où la succession de troubles politiques déstabilise le système monétaire. Les monnaies de bon aloi, plus riches en argent, sont alors retirées du circuit. Le *terminus post quem* est symbolisé par une imitation (n° 190) d'un antoninien de Trébonien Galle (251-253) comparable au type RIC 70 daté de 253. Cette dernière frappe n'est pas obligatoirement la date de la dissimulation, il y a bien évidemment un temps de circulation, malheureusement difficilement estimable. Une certitude, c'est que la découverte de ces monnaies dans un trou qui perce un niveau de démolition induit de fait un abandon et une destruction du bâtiment 1 qui survient avant 253. Pour proposer une date plus précise, on peut rechercher, dans le contexte historique, des événements pouvant justifier cet enfouissement. Il est ainsi tentant de mettre en relation ce geste, que l'on peut imaginer avoir été effectué dans l'urgence, avec la première incursion des Allamans en Gaule, en 254, ou entre 258 et 260, lors la forte pénétration qu'ils effectuent aux côtés des Francs. Ce dépôt serait donc le résultat d'un acte précipité. Mais le fait de choisir comme cache une ruine, élément facilement remarquable dans le paysage, témoigne aussi de son caractère temporaire. Quant à l'identité du responsable, si ce trésor est à l'origine le fruit d'une thésaurisation, il a pu, dans un second temps, correspondre à un butin. D'autres vestiges, mis au jour, n'ont pas livré suffisamment d'indices pour que l'on puisse en proposer une datation précise.

Les éventuelles relations avec la phase II de l'occupation de la *pars rustica* restent incertaines et, dans certains cas, il est même délicat d'avancer des hypothèses d'interprétation. Il y a, tout d'abord, un foyer quadrangulaire situé au sud-ouest du bâtiment 1. Ce dernier n'a pas livré de mobilier datant, mais ce type de structure est communément rencontré sur les sites ruraux du Haut-Empire. Leur fonction reste encore à ce jour sujet à question. En l'absence de résidus significatifs, de piégeage d'éléments appartenant à une éventuelle superstructure et d'aménagements particuliers, on peut toutefois exclure la possibilité de fours domestiques ou liés à une activité artisanale. Ils ne sont pas non plus localisés dans les lieux d'habitations, ce qui laisse penser qu'ils peuvent représenter une nuisance ou un risque. Ils correspondent à un creusement qui n'entame que légèrement le substrat. Les parois sont faiblement rubéfiées, ce qui ne témoigne pas d'une combustion intense ou d'une longue durée d'utilisation. La faible quantité de matériel anthropique, mêlé au comblement de la structure découverte à Courcelles-sur-Nied, peut vouloir dire que son abandon survient alors que l'occupation du site est trop récente pour avoir généré de grandes quantités de déchets. On peut donc envisager une activité temporaire liée à la mise en place de l'occupation. Du fait de sa proximité avec des bâtiments, elle peut intervenir dans la préparation, le conditionnement d'un type de matériel, des poutres par exemple, destiné à leur construction. Plusieurs fossés, sans lien direct avec les structures d'occupation, ont aussi été découverts. La fouille a montré que certains d'entre eux étaient postérieurs à la *villa* et correspondaient à la mise en culture d'une partie du site. S'il est difficile d'établir quand survient précisément cette utilisation exclusivement agricole du site, des éléments remarquables antiques ont pu perdurer et conditionner l'instauration des parcellaires au Moyen Âge mais aussi à l'Époque moderne. En témoigne l'orientation des dérayures observées à proximité du mur 01. Ce phénomène de survivance se vérifie aussi au travers de l'étude d'un relevé cadastral de 1892 archivé en mairie. L'analyse de ce document suscite deux remarques. Il est en effet intéressant de noter à cette époque l'existence d'un chemin qui longe l'emplacement des bâtiments 1 et 2 par l'ouest. Traditionnellement, le domaine de la *villa* est délimité par des murs, fossés, haies ou autres aménagements plus ou moins perceptibles. Or, que se soit lors du diagnostic archéologique ou la fouille, aucune limite n'a été appréhendée à l'ouest de la *pars rustica*. Si l'alignement que forment les deux annexes agricoles découvertes peut tenir ce rôle, on peut aussi émettre l'hypothèse de la présence d'un aménagement qui aurait perduré sous la forme de ce chemin rural. Le second élément de réflexion est en rapport avec les contours du finage actuel. Au nord, l'extension de la fouille coïncide pour partie avec cette limite, qui elle même correspond plus ou moins au développement du mur qui matérialisait la séparation entre les *pars rustica* et *urbana* de la *villa*. La commune, en tant qu'entité administrative, est instituée en 1789. On peut imaginer que, si ce mur n'est alors vraisemblablement plus conservé en élévation, il est encore, malgré tout, visible et utilisé comme point de repère et peut-être même déjà considéré comme une limite. Il a ainsi pu traverser les siècles sous la forme d'un pierrier, donc d'une zone non cultivée, qui, au même titre que d'autres éléments facilement observables, a servi à l'établissement des limites communales définitives.

L'occupation médiévale

De part leur position stratigraphique, plusieurs

structures, assez discrètes, peuvent être rattachées à cette période. Il s'agit tout d'abord de fossés. Orientés nord-est/sud-ouest, ils ont été mis au jour en limite est du décapage. Ils ont été assimilés à des dérayures et sont le témoignage d'une ancienne mise en culture adaptée aux terrains lourds et humides. Cette technique apparaît vers le XIIe s. Elle consiste en un travail du sol caractérisé par une alternance de sillons et de billons. Les sillons, ou dérayures, marquent des creux qui servent aussi de drain. C'est la récente mécanisation des travaux agricoles qui a fait disparaître cette mise en culture particulière. Les billons, qui correspondent au relief en butte, sont totalement arasés et les sillons sont apparus sous forme de fossés rectilignes scellés par des colluvions contenant de la céramique vernissée. Le relevé cadastral de 1892 présente des parcelles laniérées orientées nord-ouest/sud-est, donc pratiquement à la perpendiculaire des fossés observés en fouille. Les dérayures mises au jour sont donc vraisemblablement abandonnées au plus tard lors de l'Époque moderne.

Lonny BOURADA

DELME
Sur le chemin de Tincry, lotissement Les Mirabelliers

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Delme, à l'occasion de la création du lotissement *Les Mirabelliers*, au lieu-dit *Sur le chemin de Tincry*, sur une superficie de 33 486 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Le substrat (marne-calcaire gris-bleu) a pu être atteint sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,20 m à 0,40 m.

Xavier ANTOINE

DISTROFF
Lotissement Les Bleuets

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Distroff à l'occasion de la création du lotissement *Les Bleuets*, sur une surface de 29 195 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées, excepté une petite bande sur la partie nord-ouest du terrain.
Aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat, composé d'une alternance de bans calcaires et de marnes panachées jaunes et grises, a pu être atteint sur l'ensemble du terrain, à une profondeur allant de 0,20 m à 0,60 m.

Xavier ANTOINE

EINCHEVILLE
Lotissement Les Champs de Pois

Cette opération de diagnostic archéologique, réalisée préalablement à la création d'un lotissement, a concerné une surface de 11 161 m^2. Le terrain naturel (marnes et calcaires à Gryphées) a été atteint directement sous la terre végétale dans l'ensemble des sondages. Ces travaux n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

ENNERY
Néolithique - Âge du Bronze

Sur Landrevenne, zone Eurotransit Garolor, zone H, site 29

La fouille de la totalité de l'emprise des sites 1/17 et 29, trouvés lors des opérations de diagnostic conduites en 1990 sur le Pôle industriel d'Ennery, s'est achevée avec les opérations conduites en 2001 (site 1/17) (*cf. Bilan scientifique régional 2001*, p. 57) et 2005 (site 29). Si l'occupation du secteur entre le Néolithique et le

Bronze ancien est confirmée par des vestiges discrets, la majeure partie des informations recueillies relève de la fin de l'âge du Bronze, période déjà bien documentée grâce aux travaux conduits précédemment. Les nouveaux apports sont de deux types :

- le premier est d'ordre chronologique. Le gisement a connu deux occupations successives durant l'âge du Bronze final. La plus ancienne, localisée dans la partie occidentale du secteur décapé, est datée du début du Hallstatt B1 (Bronze final IIIa, phase 8 de la chronologie régionale). La seconde, plus à l'est, s'est faite au début du Hallstatt B2/3 (Bronze final IIIb, phase 12 de la chronologie lorraine). La période de temps entre ces deux installations peut être évaluée entre 100 et 150 ans. Elle semble indiquer une durée de 20 à 30 ans pour chacune des phases qui les séparent ;

- le biphasage des occupations permet de restituer des organisations réunissant de trois à quatre bâtiments et des structures connexes s'étendant sur une surface d'environ 5 000 m^2. Elles correspondent très vraisemblablement à de petites unités d'exploitation agricoles, dont les similitudes sont particulièrement troublantes.

D'une manière plus générale, ces données s'inscrivent dans le schéma d'occupation des sols proposé pour l'âge du Bronze final lorrain. Il est fondé sur le principe d'une agriculture itinérante se traduisant par des délocalisations successives de fermes sur des espaces relativement limités. Les résultats obtenus ont même conduit à envisager que l'exploitation de chaque bassin versant aurait pu être conduite par une seule et même unité familiale.

Si les sites 1/17 et 29 de Ennery confirment pleinement ces déplacements réguliers, la mise en perspective de l'ensemble des matériaux de la fin de l'âge du Bronze, mis au jour sur le Pôle Industriel et la ZAC de la Fontaine des Saints, éclairés par les dernières avancées chronologiques semble particulièrement prometteuse pour leur étude sur une emprise proche de 160 ha.

Franck THIÉRIOT

FAMECK
Buderfeld, Dessous l'Église, ZAC de la Feltière

Protohistoire - Gallo-romain

La réalisation de cette opération de diagnostic a été motivée par un projet d'extension de la ZAC de la *Feltière*, localisée sur la commune de Fameck, aux lieux-dits *Buderfeld* et *Dessous l'Église*. L'emprise couvre une surface de 10,03 ha, localisée dans un secteur fortement industrialisé de la moyenne terrasse de la Moselle et dans un contexte archéologique local dense.

Les sondages révèlent des concentrations d'indices d'occupations éparses de la Protohistoire. En revanche, seuls deux sondages voisins se caractérisent par des vestiges structurés et datables. Il s'agit de foyers de combustion antiques, type de structure par ailleurs déjà signalé à proximité de l'emprise lors de diagnostics antérieurs (*cf. Bilans scientifiques régionaux 1995* et *2004*, p. 64 et p. 75).

Sophie GALLAND

FAMECK, FLORANGE
ZAC Sainte-Agathe, sites 3, 4, 5, 6 et 8

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

Un projet d'aménagement de la ZAC Sainte-Agathe, par la SEBL, a nécessité la réalisation de fouilles archéologiques préventives, suite aux résultats positifs d'un diagnostic réalisé en 2004 (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 75) sur les communes de Fameck, Uckange et Florange.

La prescription des fouilles de 2005 concerne les sites 3, 5, 6, et 8 (Florange) et le site 4 (Fameck) répartis sur 4 zones (de 1 à 4).

Florange et Fameck, communes limitrophes, se situent à 5 km au sud-ouest de Thionville, à 23 km au nord de Metz, et plus précisément à 3 km de la confluence de la Fensch, qui coule d'ouest en est, et de la Moselle, qui s'écoule du sud vers le nord, en constituant un axe de circulation naturel à la fois terrestre et fluvial. Les sites occupent une terrasse du quaternaire à une altitude moyenne de 170 m NGF, à mi-chemin du lit actuel de la Moselle à l'est et des premiers fronts de la *cuesta* de Moselle vers l'ouest. Les sites sont implantés sur des placages d'éléments lœssiques et de limons provenant des débordements alluvionnaires. Ils recouvrent des niveaux de sable et de granulats où, parfois, sont directement déposés sur les argiles du Lias et du Keuper.

FAMECK, FLORANGE,
ZAC Sainte-Agathe, sites 3, 4, 5, 6 et 8
Vue générale du bâtiment 3 vers le nord
(cliché : INRAP)

L'histoire du Val de Fensch est liée à l'extraction et à la transformation du minerai lorrain. C'est pourquoi, depuis le XIXe s., une forte industrialisation a fondamentalement transformé le paysage local, entraînant la mise au jour des premières découvertes qui n'ont cessé de se multiplier.
Sur les 17 799 m^2 décapés, des vestiges de quatre grandes périodes pré et protohistoriques (Néolithique final, âge du Bronze, Hallstatt, La Tène) ainsi que des traces de mise en culture antiques, voire médiévales et modernes.
La fin du Néolithique se matérialise par la présence de deux fosses circulaires rubéfiées que l'on attribue au Campaniforme identifié en Lorraine.
Le Bronze final se caractérise par la mise au jour de deux urnes cinéraires dont l'une est datée, par la céramique, du Bronze final IIb/IIIa. Ces vestiges funéraires sont distants de 400 m d'un site d'habitat constitué d'une fosse et de trois greniers (dont l'un daté par ^{14}C) du Bronze final IIIa/IIIb. Les bâtiments sont destinés au stockage, fonction déterminée par le piégeage de graines carbonisées produisant un spectre dominé par de l'orge.
Le Hallstatt final a livré plusieurs ensembles de fosses polylobées, deux fosses et deux silos ou puits. Au total, 185 formes céramiques ont été déterminées, étudiées et datées du Hallstatt D2/D3.
Pour le second âge du Fer, les fouilles ont permis de découvrir trois bâtiments d'habitation, trois à quatre structures annexes de type grenier, un silo et deux fosses. La découverte d'une fibule de Nauheim coïncide avec un ensemble de 33 formes céramiques étudiées et datées de La Tène C2/D1. L'étude des macro-restes végétaux, réalisée à partir des prélèvements des poteaux du bâtiment 3, témoigne de la mise en culture de céréales (orge, blés), de légumes (lentilles), et de la collecte de fruits sauvages (glands). L'occupation du second âge du Fer, qui se développe sur environ 5 625 m^2, peut se définir comme étant un site constitué par un ou des habitats ouverts de plaine, à vocation agraire.
Certains bâtiments et fossés sont difficilement datables. En revanche, on constate que les traces mises en évidence d'un parcellaire lanièré, parmi d'autres plus récentes, sont perpendiculaires à la voie antique Metz-Trêves, datée du Bas-Empire et située à 500 m vers l'est. S'il ne s'agit pas d'une occupation bâtie, on a tout du moins conservé les empreintes d'un système de cultures.
Grâce à cette opération de fouilles préventives, il est possible de mettre en perspective la découverte d'un schéma d'occupation des sols et une approche archéologique de territoire à deux niveaux. Le premier niveau consiste en l'étude de sites complémentaires pour une même période, ceux-là étant répartis dans le Val de Fensch. On connaît désormais, pour le Hallstatt final, des sites à vocation agraire et artisanale ainsi qu'un site de hauteur fortifié. À un second niveau, on observe et confirme des occupations pérennes d'une zone de confluence Fensch/Moselle à travers les âges, avec ses ressources naturelles, ses activités et ses réseaux d'échanges.

Sophie GALLAND

FAULQUEMONT
Reben, lotissement Les Vignes, tranche 3

Une opération de diagnostic a été réalisée au lieu-dit *Reben*, préalablement à la réalisation de la troisième tranche d'un lotissement. Toutes les parcelles ont pu être sondées. Sur les 29 471 m^2 de la surface sondée, aucun vestige n'a été mis au jour.

Gilles MANGIN

FLÉVY
La Grande Rayée, ZAC de la Fontaine des Saints, site 16

Protohistoire

La zone 16 de la ZAC de *la Fontaine des Saints*, installée sur les communes de Flévy et Trémery, a été fouillée en même temps que les zones 11, 12, 29, 36, 37, 38 et 39 (*cf.* ci-après). Elle est localisée dans la moitié sud de la zone industrielle, sur la commune de Flévy. Le décapage, d'une surface de 875 m^2, a permis de trouver une petite fosse aux parois rubéfiées datant du Campaniforme. Quelques trous de poteaux marquant possiblement l'emplacement de constructions ont également été repérés. Compte-tenu du contexte, une datation à la Protohistoire est envisageable. Les structures apparaissaient à une profondeur de 0,40 m environ.

Marie-Pierre PETITDIDIER

FLÉVY, TRÉMERY
La Grande Rayée, Campen, ZAC de la Fontaine des Saints, sites 11, 12, 29, 36, 37, 38 et 39

Paléolithique - Mésolithique - Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Moderne - Contemporain

Les communes d'Ennery, Flévy et Trémery se trouvent à une quinzaine de kilomètres au nord de Metz, sur la bordure occidentale du plateau lorrain.

Au début des années 1980, à l'initiative du district de Maizières-lès-Metz, la société d'économie mixte Euromoselle Développement a entrepris la création d'un pôle industriel, Eurotransit, sur la commune d'Ennery. Les premiers aménagements, notamment la zone Garolor, d'une surface d'environ 15 ha, et l'usine France Transfo, n'ont fait l'objet d'aucune surveillance archéologique. Ce n'est qu'en 1990 que le service régional de l'Archéologie de Lorraine a demandé qu'une étude d'impact, portant sur environ 60 ha, soit réalisée sur les parcelles non encore aménagées de ce pôle industriel afin d'évaluer le potentiel archéologique des terrains. Cette opération et des sondages plus ponctuels, réalisés ultérieurement préalablement à de nouvelles constructions, ont permis de mettre en évidence une vingtaine de secteurs recelant des vestiges archéologiques structurés qui, pour la plupart, sont aujourd'hui fouillés.

En 1994, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été consulté par la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) sur un second projet de zone industrielle de 97 ha, la ZAC de *la Fontaine des Saints*, qui jouxte le pôle Eurotransit. Une première phase de sondages a été menée au mois de janvier 1995, sur l'emprise de la voirie, des réseaux, des pistes de circulation des camions et des aires de stockage des remblais. À l'issue de cette campagne d'évaluation, sept sites ont été localisés, qui ont été fouillés au printemps et à l'été 1995. Le second diagnostic, positif lui aussi, a été réalisé à l'été 1995 sur l'emprise partielle d'un bâtiment industriel de l'entreprise Massey Ferguson. Le reste de l'emprise de la ZAC a fait l'objet d'une étude d'impact, menée à l'été et à l'automne 1995, qui a permis de déterminer vingt-cinq zones sensibles (Bour, Petitdidier 1996). La plupart de ces gisements ont fait l'objet de fouilles préventives, motivées par l'implantation de bâtiments industriels (*cf. Bilan scientifique régional 1995*, p. 62, 64 et 92-95).

Les opérations de fouille, menées en 2005 dans l'emprise de la ZAC de l*a Fontaine des Saints*, sur les communes de Flévy et Trémery, ont permis de lever l'hypothèque archéologique de sept zones déterminées lors d'études d'impact réalisées en 1995 : zones 11, 12, 29, 36, 37, 38 et 39. Une huitième zone a également été fouillée cette même année (*cf. supra*).

La ZAC de *la Fontaine des Saints* est installée sur la rive droite de la Moselle, à 3 km du cours actuel, dans un vallon perpendiculaire à la vallée de la Moselle dont elle occupe le fond et le versant sud. Ce dernier est lui-même alimenté par des talwegs secondaires. Le substrat est constitué de marne et dolomie du jurassique inférieur et il est recouvert, par endroits, par des colluvions limoneuses. Lors des opérations réalisées en 2005, des vestiges structurés du Néolithique ancien et moyen, du Campaniforme, du Bronze final, des premier et second âge du Fer et de l'époque romaine ont été reconnus en différents secteurs de la zone indus-

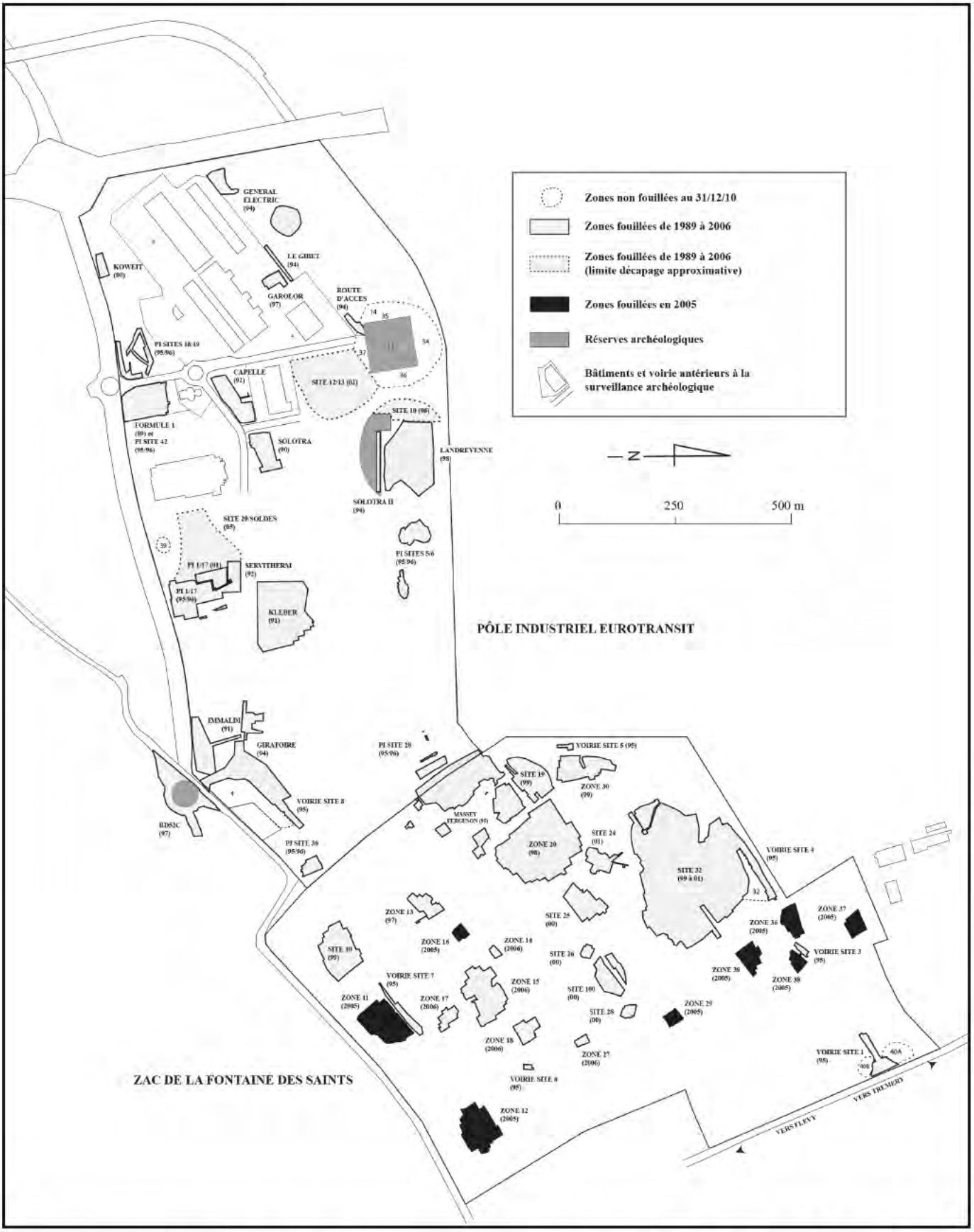

FLÉVY, TRÉMERY, la Grande Rayée, Campen, ZAC de la Fontaine des Saints, sites 11, 12, 29, 36, 37, 38 et 39
Opérations d'archéologie préventive réalisées sur l'emprise du Pôle industriel Eurotransit (commune d'Ennery) et de la ZAC de la Fontaine des Saints (communes de Flévy et Trémery) (DAO : INRAP)

trielle, tandis que du mobilier du Paléolithique et du Mésolithique a été recueilli en position secondaire.

La zone 11

Les études d'impact archéologique réalisées en 1995 dans l'emprise de la zone industrielle avaient révélé la présence d'une zone sensible dans la partie sud de la ZAC, sur la commune de Flévy, dénommée site 7 dans l'emprise de la voirie et zone 11 au sud de la future route. Des vestiges du Bronze final, du second âge du Fer et de l'époque romaine étaient alors relevés sur le rebord, dans le comblement et au fond d'un vallon sec prenant naissance dans ce secteur et qui n'était plus que faiblement marqué dans le paysage. Ces deux zones ont fait l'objet de deux opérations de fouilles distinctes.

Une première fouille préventive menée en 1995 sur le site 7 sur une surface de 1 100 m^2 a permis de reconnaître une partie de l'occupation Bronze final, dont les structures apparaissaient directement sous la terre végétale dans la partie orientale de la zone décapée. Dans le même temps, une coupe était réalisée dans la partie occidentale, dans la dépression formée par le vallon.

La zone 11, fouillée en 2005, a été ouverte sur une surface de 6 500 m^2. Le décapage s'est déroulé en deux temps. La première phase a consisté à décaper la terre végétale qui, sur la partie sud de la zone située en dehors de la dépression, recouvrait directement le substrat de marne, ainsi que la partie supérieure des sédiments comblant le vallon, jusqu'à la cote d'apparition des premières structures archéologiques repérées lors du diagnostic. Après la fouille de ces premiers vestiges, la base des colluvions a été enlevée pour dégager les puits installés au fond de la dépression, deux bermes transversales d'orientation nord-ouest/sud-est étant momentanément conservées afin de relever la stratigraphie du comblement et compléter les observations faites lors de l'opération de 1995.

Du mobilier résiduel relevant du Paléolithique, du Mésolithique et du Néolithique moyen a été recueilli hors structure ou en position secondaire dans des structures plus récentes, et des vestiges structurés du Campaniforme, du Bronze final, du premier et du second âge du Fer, de l'Antiquité et des époques moderne et contemporaine ont été reconnus.

La structure la plus ancienne reconnue en zone 11 est un puits daté du Campaniforme. Un second puits scellé par un niveau ayant livré du mobilier Bronze final pourrait éventuellement relever également de cette même phase d'occupation.

Aucun vestige n'a été reconnu pour le Bronze ancien et moyen, ni pour les phases ancienne (BF I) et moyenne (BF II) du Bronze final, tandis que la fin de la période (BF III) est attestée par des puits, un silo et un niveau contenant du mobilier. Une maison et un grenier relèvent probablement, eux aussi, de cette phase d'occupation, même si une datation de l'âge du Fer ne peut être totalement exclue. L'extrême fin du Bronze final (étape régionale 9) n'est pas représentée.

Le début du premier âge du Fer (Hallstatt C-D1) est attesté par un puits, un autre puits relevant du Hallstatt, sans plus de précision. Aucun vestige n'a été observé pour le début du second âge du Fer et, pour la fin de cette période (La Tène C/D), deux bâtiments, un silo, trois ou quatre fours ou foyers et des foyers de déforestation ont été reconnus. Du mobilier a également été recueilli, hors structure, dans un niveau argileux au fond de la dépression.

Sur les 24 puits protohistoriques mis au jour, treize sont imprécisément datés. Deux d'entre eux peuvent relever du Bronze final ou du Hallstatt, deux datent du Bronze final ou de l'âge du Fer et neuf autres, sans mobilier ou dont le mobilier n'est pas suffisamment caractéristique, relèvent de la Protohistoire sans plus de précision. Il en va de même d'une petite structure de combustion circulaire à pierres chauffantes.

Une conduite souterraine, matérialisée en surface par des puits, date de l'époque romaine. Un réseau de drains en épis installés dans la partie supérieure des sédiments comblant le vallon pourrait relever de cette période, une datation plus récente étant également envisageable.

La zone 12

La zone 12 est localisée dans l'angle sud-est de la ZAC de *la Fontaine des Saints*, sur la commune de Flévy. La surface ouverte est de 6 600 m^2. Les structures, détectables immédiatement sous la couche de labour, étaient implantées dans la marne ou bien, à l'extrémité orientale et dans l'angle nord-est du secteur décapé, dans les bancs de cailloux calcaires gélifractés. Elles étaient parfois perturbées par des sillons.

Des structures d'habitat du début du premier âge du Fer (Ha C-D1) y ont été reconnues : une possible cave, une probable maison, dix greniers, un groupement de poteaux, ainsi que des poteaux isolés témoignant de constructions érodées.

La zone 29

La zone 29 est localisée dans la partie centrale de la ZAC de *la Fontaine des Saints*, à l'est de la route, sur la commune de Flévy. Un trou de poteau aux dimensions assez conséquentes (diam. 0,75 m ; prof. conservée : 0,8 m) mis au jour lors des sondages laissait présumer la présence d'un bâtiment mais le décapage de 1 000 m^2 réalisé alentour en 2005 n'a pas révélé d'autres vestiges structurés. La structure n'est pas datée.

La zone 36

La zone 36 est localisée au nord de la ZAC de *la Fontaine des Saints*, sur la commune de Trémery. Les struc-

tures apparaissaient sous un niveau de limons argileux colluvionnés, à une profondeur d'un mètre environ. Le substrat est constitué de marne ou de cailloux calcaires gélifractés. Au total, 2 500 m² ont été ouverts. L'étude d'impact avait montré que cette partie de la zone industrielle avait été fortement perturbée par des carrières modernes, et tout le secteur nord de la zone décapée était effectivement détruit. Néanmoins, une bande allongée était préservée sur une surface de 1 800 m².
La zone 36 s'intercale entre deux secteurs fouillés en 1995, le site 4, à l'ouest et le site 3, à l'est, où des vestiges du Néolithique ancien (sites 3 et 4), du Néolithique moyen (site 4) et du premier âge du Fer (site 4) ont été découverts. En zone 36, des vestiges structurés du Néolithique ancien, du Néolithique moyen, de La Tène et de l'Antiquité ont été reconnus.
Pour le Néolithique ancien (Rubané), deux maisons flanquées chacune de fosses latérales de construction ont été reconnues. Du mobilier s'est également retrouvé piégé dans des chablis ou des structures plus récentes. Une sépulture d'enfant a été trouvée le long de la paroi sud d'un des deux bâtiments et un fragment d'os long d'un individu adulte retrouvé dans les colluvions, daté de 6120 ± 35 BP, pourrait signaler une autre sépulture démantelée.
Les structures rubanées de la zone 36 s'intègrent dans un complexe plus vaste, également reconnu sur les sites 3 et 4, constitué de quatre unités d'habitat. Les installations sont implantées au fond d'un vallon, à moins de 100 m de l'ancienne source du ruisseau de Trémery. Les sondages et les fouilles de grande surface menées sur les différents habitats protohistoriques et historiques ont montré que les structures rubanées n'occupaient pas le versant sud du vallon. L'extension vers le nord-ouest ne peut être précisée, le site étant, dans cette direction, situé en limite du projet d'aménagement. Des destructions modernes occasionnées par une ancienne extraction de matériaux ne permettent pas d'appréhender précisément l'extension vers le nord. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle d'une unique unité d'habitation reconstruite à quatre ou cinq reprises au Rubané récent et final (phases régionales 6 ou 6/7 à 8).
Le Néolithique moyen est représenté par une petite fosse, éventuellement un silo, installée dans la partie sud de la zone décapée. Une excavation similaire, située à une dizaine de mètres à l'ouest et qui n'a livré aucun mobilier, pourrait éventuellement se rattacher à cette occupation. Ces structures sont vraisemblablement à mettre en relation avec les vestiges attribués au Rœssen final (une petite fosse et un niveau de sol) mis au jour en 1995 sur le site 4.
Deux bâtiments en structure légère et un autre aménagement (enclos ou annexe ?), en relation avec une série de palissades parallèles peuvent relever de La Tène, une datation du Haut-Empire étant également envisageable.
Un réseau de drainage en épi formé de fossés empierrés postérieur à ces édifices, relève, quant à lui, de l'époque romaine.

La zone 37
La zone 37 est localisée en bordure nord de la ZAC de *la Fontaine des Saints*, sur la commune de Trémery. La surface ouverte est de 2 000 m². Comme la zone 36, elle est située dans un secteur fortement touché par des travaux récents mais 1 600 m² environ étaient préservés au sein de la zone décapée. Les structures apparaissaient directement sous la terre végétale.
Le plan d'un bâtiment du second âge du Fer a été reconnu, quelques traces de pieux supplémentaires pouvant marquer l'emplacement d'aménagements non identifiés. Un peu à l'écart, un trou de poteau a livré des fragments de poterie moderne (XVe-XVIIe s.).

La zone 38
La zone 38 est localisée dans la moitié nord de la ZAC de *la Fontaine des Saints*, sur la commune de Trémery. Elle se raccorde, du côté est, au site 3 fouillé en 1995 dans l'emprise de la future voirie. Elle a été décapée sur une surface de 1 100 m². Fortement perturbée par les mêmes travaux qui ont détruit la partie nord de la zone 36, seule une bande large de 5 m à 10 m, soit une surface d'environ 300 m², était préservée le long du côté ouest. Trois structures ont été relevées.
Une structure conservée sur quelques centimètres et n'ayant pas livré de mobilier pourrait éventuellement être une fosse rattachable à l'habitat Néolithique ancien du site 3 (*cf. supra*, zone 36), d'où pourrait provenir une armature trouvée en position secondaire dans une fosse plus récente (époque moderne ou contemporaine ?).
Un fossé orienté nord-est/sud-ouest a pu être suivi sur une longueur de 12 m environ et représente le prolongement vers le nord-est d'un fossé de la zone 36, appartenant à un réseau de drainage daté de l'époque romaine (*cf. supra*).

La zone 39
La zone 39 est localisée dans la moitié nord de la ZAC de *la Fontaine des Saints*, au sud des zones 36 et 38, sur la commune de Trémery. Lors de l'étude d'impact de 1995, la présence de quelques trous de poteaux dans plusieurs sondages laissaient présumer la présence d'un habitat protohistorique. Le décapage de 2 400 m² n'a pas permis de retrouver ces structures. Un fossé non daté repéré lors des sondages, orienté nord-ouest/sud-est, a pu être suivi sur une longueur de 36 m.

Marie-Pierre PETITDIDIER

FONTOY
Lotissement Le Pogin

Un projet de lotissement situé au sud-ouest de la commune de Fontoy, au lieu-dit *Pogin*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une surface de 16 581 m^2.

Les sondages se sont avérés négatifs.

Justine FRANCK

FRANCALTROFF
Lotissement rue des Vergers

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Francaltroff en amont de la création d'un lotissement, sur une surface de 40 812 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Le substrat (marne du Keuper) a pu être atteint sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,40 m à 1,60 m.

Xavier ANTOINE

GROSTENQUIN
Pfuhl, lotissement Saint-Jean

Gallo-romain - Indéterminé

Le projet de réalisation du lotissement *Saint-Jean* sur la commune de Grostenquin, au lieu-dit *Pfuhl*, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 23 624 m^2. Les sondages ont révélé la présence de deux secteurs positifs.

Le premier concerne une nécropole à incinération gallo-romaine matérialisée par une quinzaine de structures funéraires. Bien que l'organisation interne des fosses ne soit pas connue, l'absence d'urne conduit à penser qu'il pourrait s'agir soit de tombes où les ossements brûlés sont regroupés en simple tas ou dans une enveloppe en matière périssable et entourés des offrandes funéraires, soit de tombes où les restes d'un bûcher (cendres, charbons de bois, ossements, offrandes primaires incinérées), parfois accompagnés d'un mobilier funéraire non brûlé, sont disposés en une couche unique au sein de la fosse. Le mobilier céramique recueilli permet de proposer une datation comprise entre la seconde moitié du IIe s. et la première moitié du IIIe s. de n. è. pour ce site.

Le second secteur est matérialisé par un fossé sinueux pouvant correspondre à un système d'enclos se développant hors de l'emprise sondée, pour lequel nous ne disposons d'aucun élément de datation.

La découverte d'une nécropole à incinération du Haut-Empire sur la commune de Grostenquin ne doit pas surprendre dans un contexte où les points de découvertes, attestant une occupation gallo-romaine importante sur le tracé de la voie romaine Metz-Sarralbe, sont extrêmement nombreux. Il importe seulement de souligner qu'aucune véritable fouille n'a pu être réalisée sur le territoire de la commune. Les vestiges mis au jour l'ont toujours été de manière fortuite et n'ont jamais pu faire l'objet d'observations ordonnées. De plus, hormis les possibles tombes, vraisemblablement plus récentes et pour lesquelles nous ne disposons que de peu d'informations, découvertes dans les années trente, les sépultures observées dans les sondages constituent les premiers indices tangibles de la présence d'un site funéraire à proximité de l'agglomération.

En fonction de ceci, il semble que les structures reconnues lors de l'intervention de diagnostic offrent une opportunité intéressante de réaliser une première fouille suivant les standards qualitatifs actuels sur la commune de Grostenquin.

Franck THIÉRIOT

GUÉNANGE
Lotissement Mont Cassin II, tranche 2

Gallo-romain

Préalablement à la fouille archéologique réalisée à l'emplacement du futur lotissement *Mont Cassin II*, les connaissances historiques en matière d'Antiquité concernant la localité de Guénange résidaient dans la mise au jour d'un atelier de tuilier gallo-romain auquel est associée une aire d'habitat ou d'atelier (*cf. Bilan scientifique régional 1995*, p. 66) ainsi que des structures annexes (épandages de tuiles et un chemin creux) vraisemblablement contemporaines (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 76) préalablement à la réalisation du lotissement artisanal de *Bellevue*.

La campagne de fouille archéologique a permis de localiser l'implantation d'un établissement rural gallo-romain occupé au moins durant les IIIe et IVe s. de n. è. sur le ban de la commune de Guénange. Le bâtiment en dur présente un plan quadrangulaire de 11,30 m de large sur 21,30 m de long. Son axe longitudinal présente une orientation à 22 ° nord-ouest, signifiant, selon toute vraisemblance, la persistance du système parcellaire à travers le temps. L'espace interne s'organise de manière tripartite : le module central est ainsi flanqué de deux ailes latérales aux proportions identiques. Quelques aménagements de types structures de combustion, fosses et poteaux rythment l'espace interne du bâtiment. Contre le mur pignon sud est adossé un appentis matérialisé au sol par un alignement de poteaux équidistants. Ce bâtiment se situe à proximité d'un diverticule.

L'échantillonnage du mobilier archéologique, réalisé dans les diverses structures, permet de dater l'occupation du site des phases tardives du Bas-Empire. L'étude croisée des mobiliers céramique et numismatique, notamment composé d'un lot d'une trentaine de pièces de monnaie essentiellement postérieures au règne de Constance II (après 361), a mis en exergue une phase potentielle de première occupation du secteur au cours du IIIe s. perdurant jusqu'à la fin du IVe s.

Ce bâtiment révèle un plan caractéristique qui trouve des éléments de comparaison quasi similaires sur plusieurs sites lorrains. Si la plupart des exemples rencontrés s'inscrivent dans un contexte rural de *pars rustica* de *villa*, il n'est pas exclu de les trouver en situation d'isolement. Par exemple, l'établissement de Courcelles-sur-Nied (57), clos de Servigny (*cf. supra*), compte deux bâtiments quadrangulaires associés à la *pars urbana* d'une *villa*.

La fonction du bâtiment du site de Guénange doit probablement être de type habitat. Dans l'état actuel des connaissances sur le site, il est difficile de définir de manière précise si ce bâtiment a eu pour vocation d'être une petite exploitation agricole indépendante et singulière ou s'il s'agit d'une annexe de *villa* à plan éclaté beaucoup plus vaste. Ce type de bâtiment à trois pièces se rencontre le plus souvent dans un contexte de *villa* situé plus ou moins loin des bâtiments résidentiels principaux (*pars urbana*). Il pourrait s'agir alors d'habitations secondaires d'esclaves ou de domestiques attachées au domaine.

Rachel BERNARD

HAMBACH
Roth, lotissement communal Herrenweg

Un diagnostic archéologique (9 870 m^2) a été réalisé à Roth, commune rattachée à Hambach, au lieu-dit *Herrenweg*. Toute la parcelle a pu être sondée. Aucun vestige n'a été mis au jour lors de cette opération qui a permis de constater une forte anthropisation sur les deux tiers du terrain, soit sur 6 580 m^2. On notera également l'absence de toute sédimentation (limon) sur la partie restante à l'est de l'emprise (3 290 m^2).

Gilles MANGIN

HILBESHEIM, SARRALTROFF
Bergholtz - R.T.E. Poste 225/63 Kv, tranche 1

Protohistoire

Deux zones ont livré des vestiges archéologiques constitués de structures en creux (fosses, fossés et creusements liés à des emplacements de poteaux) sur les 17 171 m^2 du projet. Ces types de vestiges semblent correspondre à un ou deux sites d'habitat associant structures fossoyées et constructions en bois. La datation précise de ces vestiges est difficile à déterminer à partir des éléments recueillis sur le site. Quelques tessons permettent de placer ces vestiges à la Protohistoire. Malheureusement, les fragments de poteries recueillis n'autorisent pas d'attribution plus précise. Le mode de construction (structures en bois)

n'est pas en contradiction avec cette proposition de datation. Les données concernant la Protohistoire dans l'arrondissement de Sarrebourg sont particulièrement modestes : quarante-trois points de découvertes pour environ 1 800 ans d'occupation aux débouchés des principaux passages entre le Plateau Lorrain et la Plaine d'Alsace.

Nicolas MEYER

HUNTING
Auf dem Wangerten, lotissement Les Vignes, tranche 2

Indéterminé

Le projet de lotissement, situé au nord du village historique d'Hunting et à l'extrémité sud du lotissement de *La Ceriseraie*, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 37 474 m^2. Les sondages positifs ont révélé la présence de fossés, vraisemblablement d'origine parcellaire.

Justine FRANCK

ILLANGE
Mégazone d'Illange-Bertrange, sites 1, 5 et 6

Néolithique - Âge du Bronze - Gallo-romain - Contemporain

Le site 1

Le site 1 de la Mégazone d'Illange-Bertrange couvre une surface de décapage de 6 230 m^2. Les indices d'occupation les plus anciens sont matérialisés par quelques fossés parcellaires dont certains sont riches en mobilier céramique de la seconde moitié du Ier s. de n. è.

L'exploitation rurale du Haut-Empire se caractérise ensuite par une densité assez forte de structures légères (essentiellement des négatifs de poteaux) formant les plans d'au moins huit bâtiments présentant une orientation à peu près similaire, d'axe sud-ouest/nord-est. Les bâtiments 1 et 2 se distinguent des autres par leurs dimensions imposantes en plan : 12,75 m x 6 m pour le corps principal du premier bâtiment et 8,75 m x 7 m pour le second bâtiment. La taille et la profondeur des poteaux sont également considérables : le corps principal du bâtiment 1, à une nef et trois travées, est composé de neuf poteaux dont le diamètre des fosses d'implantation oscille entre 0,50 m et 1 m, pour une profondeur de 0,60 m à 1 m. Le bâtiment 2 se présente sous forme de quatre gros poteaux quadrangulaires dont les fosses d'implantation mesurent en plan de 1,20 m à 1,40 m et en profondeur de 0,70 m à 1 m. Les autres bâtiments offrent des plans et des dimensions de poteaux beaucoup plus modestes. De plan rectangulaire, les bâtiments 3, 4, 5 et 6 ont une longueur de 4 m à 5,75 m et une largeur de 2,50 m à 3,30 m. Quant aux bâtiments 7 et 8, leur plan carré présente des côtés avoisinant les 2,50 m. D'une manière générale, la fonction des huit bâtiments décrits ici est difficile à préciser, tout au plus la présence d'un foyer domestique autorise à envisager une fonction d'habitat (bâtiment 4), la taille modeste de bâtiments à quatre poteaux nous oriente plus vers une utilisation comme grenier (bâtiments 7 et 8). La taille imposante du bâtiment 1 et de ses poteaux très fondés laisse penser qu'il s'agirait d'un bâtiment agricole destiné à contenir des volumes et des charges importants. Les poteaux ne participant pas aux plans des bâtiments décrits peuvent correspondre notamment à un agencement de l'espace sous forme de clôtures. Une hypothèse de restitution d'un enclos a été envisagée ici à partir d'alignements de poteaux, mais sans certitude du fait d'une hétérogénéité des plans et coupes de ces derniers.

À partir du IIIe s. de n. è., un important épandage est venu sceller la partie occidentale du site sur une surface d'environ 400 m^2, et a notamment recouvert les bâtiments 4 et 5. La fonction exacte de cet ensemble reste incertaine : nivellement ? assainissement ? dépotoir ? Une autre question se pose également : d'où viennent les matériaux constituant l'épandage ? L'hypothèse d'une poursuite de l'occupation humaine du site vers l'ouest d'où proviendraient les matériaux est probable.

Du IIIe s. de n. è. au XXe s., le site reste vierge de toute occupation humaine. Au cours du XXe s., une tranchée avec chicanes de type ouvrage militaire de 14-18 est implantée dans le quart sud-est du décapage archéologique.

Le site 5

Le site 5 couvre une surface de 1 470 m^2. Le fossé subcirculaire perçu au diagnostic présente un diamètre interne oscillant entre 5 m et 5,75 m, et un diamètre externe de 6 m à 6,50 m. Il comporte une interruption au nord-est large de 1,85 m. Il est conservé, selon les endroits, sur une profondeur de 0,10 m à 0,35 m avec un profil en U. Sa largeur atteint jusqu'à 0,58 m selon les endroits. Il est comblé par un limon sableux brun

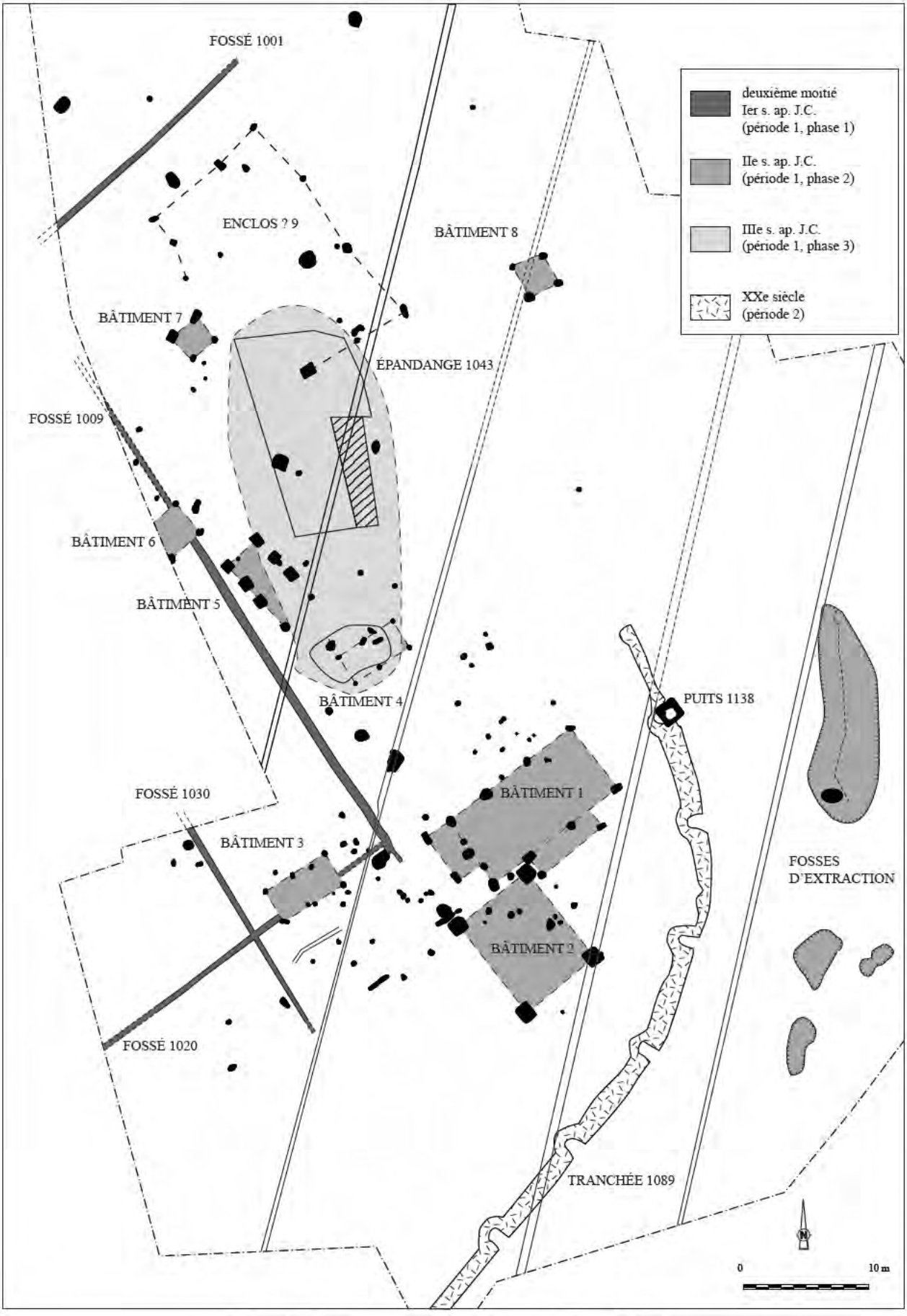

ILLANGE, Mégazone d'Illange-Bertrange, sites 1, 5 et 6
Site 1 : restitution et phasage chronologique (DAO : INRAP)

gris, assez charbonneux et avec quelques esquilles d'os.
Cet aménagement constitue la seule trace de l'aménagement d'un petit *tumulus*, même si l'absence de sépulture au sein de l'aire close ne permet aucune certitude. Les exemples comparables trouvés au niveau régional ou extra-régional renvoient à des *tumuli* de la période Campaniforme ou du Bronze ancien. Le mobilier, avec la présence de décor plastique sur la céramique (cordon, languette), pousserait à privilégier une attribution au Bronze ancien. Dans l'attente d'une date radiocarbone, le doute demeure quant à l'attribution chrono-culturelle de cette structure puisque des enclos similaires sont attestés du Bronze final jusqu'au deuxième âge du Fer.
Le décapage n'a révélé aucun enclos supplémentaire ni aucun indice d'activité funéraire. Les autres vestiges fouillés correspondent à des structures excavées sans fonction précise et à des structures en creux de type poteau dont certains ont permis de restituer le plan d'un bâtiment, interprétable comme un grenier. Il importe de souligner que c'est probablement l'érosion qui a fait disparaître les structures les moins profondes et laissé tant de structures isolées.

Le site 6
Les sondages réalisés en 2004 sur la Mégazone d'Illange-Bertrange (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 66) ont permis la découverte, sur la commune d'Illange, d'un site du Néolithique moyen (zone 6) dont l'existence n'était pas encore connue. Outre une grande excavation polylobée, la fouille a révélé la présence de deux petites structures circulaires, probablement des foyers, datées elles aussi du Néolithique moyen, de quelques structures en creux isolées, de fossés de parcellaire moderne et de drains plastiques. Le site 6 couvre une surface de décapage de 3 630 m^2.
Aucun plan de bâtiment n'a été mis au jour, sans doute en raison de l'érosion des poteaux. Néanmoins, l'existence d'une habitation peut être suggérée par la présence de petites structures circulaires, de type foyer domestique, à 25 m environ au sud-ouest de la principale fosse d'extraction. Dans la vallée de la Moselle, de grandes fosses polylobées tout à fait semblables ont été mises au jour sur les habitats Rœssen de Flévy, *Massey Ferguson*, et Saint-Julien-lès-Metz, *ferme de Grimont*. Le mobilier recueilli est composé d'une importante quantité de céramique (96 vases de céramique fine), d'outils en silex et d'outils de mouture. La faune est en revanche très mal conservée. Pour la céramique, la plupart des éléments de comparaison renvoient à une datation de la fin du Rœssen II de J. Lichardus (Rœssen récent B de H. Spatz, phase 3 de B. Dammers). L'étude de l'industrie lithique atteste d'un débitage de lames et de lamelles sur le site. Les matières premières exploitées sont toutes exogènes et proviennent des étages du Secondaire, de la Champagne, d'une part, et de la Belgique et des Pays-Bas, d'autre part. L'outillage, très majoritairement sur lame, comporte une part importante de grattoirs, des lames retouchées, des perçoirs et des armatures de flèches perçantes ou à tranchant transversal.
Pour les outils de moutures, les matériaux originaires du bassin de la Sarre sont nettement préférés aux matériaux locaux affleurant à 10 km du site. La quasi-totalité des meules sont en grès et semblent être importées sur le site sous forme de produits finis. Le site d'Illange s'inscrit dans un semis de sites du Néolithique moyen relativement lâche par rapport à la période rubanée, qui, dans la même aire, est représentée par une soixantaine de sites. Pour le Rœssen récent, on recense le site d'Uckange, *cité des Sports*, localisé à moins de 5 km à l'ouest, sur la rive gauche de la Moselle, et à une dizaine de kilomètres au sud, les sites d'Ennery, *Pôle industriel - Site 1/17*, et de Flévy, *Massey Ferguson*. Au sud de Metz, on trouve le site de Pouilly, *ZAC de Chèvre Haie*, implanté sur la rive droite de la Seille.
Les gisements de la moyenne Moselle française constituent un jalon entre les sites *Rœssen évolués* du Bassin parisien et du bassin du Rhin. L'évolution de la céramique semble globalement similaire à celle constatée dans le sud-ouest de l'Allemagne. Toutefois, le site d'Illange confirme le développement des décors de triangles remplis d'incisions obliques à partir du Rœssen récent dans la vallée de la Moselle, décors qui seront présents ultérieurement dans le Bischheim occidental. La présence de silex sénonien démontre, quant à elle, les relations entretenues avec le Bassin parisien à une étape antérieure à Bischheim.

Sébastien JEANDEMANGE

KUNTZIG
Bedel, ZAC des Passereaux, tranche 1

Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne

Ce diagnostic, réalisé sur une surface de 42 500 m^2, se situe en périphérie sud-ouest du village actuel de Kuntzig, à cinq kilomètres au sud-est de Thionville. Les sondages ont permis de détecter un cimetière en contexte rural constitué de sépultures à inhumation orientées. On dénombre au total 13 individus de tous âges répartis dans 4 sondages, où l'on observe deux niveaux d'enfouissement. Certaines tombes sont délimitées par un muret de pierres en calcaire local et, à l'exception d'un objet métallique, elles ne contiennent pas de mobilier. Le cimetière est établi en partie sur le terrain naturel et en partie sur un niveau gallo-romain arasé dont les éléments de datation s'échelonnent entre les IIe et IVe s. de n. è. La chronologie supposée du

cimetière est très hypothétique car elle est uniquement renseignée par 4 critères relatifs :
- Le premier est l'installation de tombes sur un site gallo-romain. Il peut donc s'agir de tombes de l'époque mérovingienne, voire des premiers chrétiens.
- Le deuxième est l'absence de mobilier, à l'exception d'une unique pièce métallique (un petit couteau en fer). Or on considère, de manière générale, qu'il n'y a pas de mobilier associé aux tombes pour la période comprise entre les IXe-Xe s. et le XVIe s. de n. è.
- Le troisième est la présence du petit couteau en fer, un objet que l'on rencontre dans les sépultures durant tout le Haut Moyen Âge et, de manière isolée, dans les tombes datant de la fin de cette période.
- Le quatrième est une mention attestant l'existence d'une agglomération dès le VIIIe s., occupation dont nous ne connaissons pas l'emplacement.

En somme, la fourchette chronologique envisageable pour ce cimetière est très vaste et les éléments actuels ne permettent pas de dissocier les pratiques funéraires, et de rendre compte des transformations évolutives du site.

Une seconde phase de l'opération de diagnostic a été réalisée sur une superficie de 3 484 m^2. Les parcelles sondées jouxtent l'emprise de la première phase de sondages. Ce complément de diagnostic a révèlé, dans trois sondages mitoyens, des indices d'occupation très ténus. Il s'agit de la mise au jour d'une structure indéterminée, constituée d'une alternance de niveaux charbonneux et de limon stérile, ayant livré deux tessons datables du XVIIe s., d'une structure d'essartage ou d'un poteau isolé non datable, ainsi que des restes de squelettes d'au moins un petit bœuf et d'un petit cheval non datables posés dans une fosse quadrangulaire aux contours difficilement visibles.

Des fragments de *tegulae* apparaissent éparpillés dans différents sondages à des profondeurs variables, ce qui permet de supposer qu'une occupation gallo-romaine indéterminée se situe non loin de là. Peut-être s'agit-il d'éléments liés au site mis au jour lors de la première partie du diagnostic. Enfin, quelques siècles de cultures fruitières et potagères ont assurément perturbé tout le secteur.

Cette opération de diagnostic n'a pas pu permettre de caractériser de manière significative un ou des sites, cependant des indices d'occupation attestent la proximité d'occupations antiques, médiévales et modernes.

Sophie GALLAND

LACHAMBRE
Lotissement Le Grand Pré

Le projet de réalisation du lotissement *Le Grand Pré*, sur une surface de 11 332 m^2, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur les parcelles concernées par les travaux. Le substrat (calcaire à Gryphées en haut de pente et marnes irisées supérieures du Keuper supérieur dans les parties basses) est atteint directement sous la terre végétale. Cette opération s'est révélée négative.

Franck THIÉRIOT

LES ÉTANGS
Rue Vignotte, lotissement Le Clos du Moulin

Moyen Âge - Moderne

Le projet de création d'un lotissement sur la commune de Les Étangs, au lieu-dit *rue de la Vignotte*, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique des terrains concernés. Situées en bordure du noyau médiéval du village, les parcelles impactées sont limitées au nord par une maison forte attestée dès 1404, au sud et à l'ouest par le ruisseau de la Rigole sur lequel ont été élevés une digue et un moulin. La superficie sondée est de 4 448 m^2. Toutefois, un certain nombre de contraintes topographiques et physiques (arbres, remblais, digue, étroitesse de certaines parcelles) ont empêché la réalisation du diagnostic sur l'intégralité de l'espace. Les terrains sont constitués d'une épaisse couche de sédiment limono-sableux brun recouvrant un substrat argileux. Bien qu'aucune structure archéologique n'ait été appréhendée, quelques éléments mobiliers présents dans les colluvions sont à mettre en rapport avec l'occupation médiévale et moderne. De plus, un sondage limité en superficie a permis de rencontrer d'autres éléments de la période moderne (tuiles et céramique vernissée) à près de 2 m de profondeur, sans que le socle naturel ne soit atteint. Deux comblements distincts sont visibles dans ce sondage. L'un, plus organique et de couleur foncée, renferme des fragments de tuile canal (ainsi qu'un fragment de tuile plate d'aspect antique) et de la céramique glaçurée du XVIIIe s. Perpendiculaire au sondage, il n'a pu être

observé que sur 1 m de large. Le reste du sondage présente un remplissage moins détritique et plus sableux avec de sporadiques éléments mobiliers. Ce sondage a pu être réalisé en début d'une parcelle lanièrée posant des problèmes techniques pour un élargissement et la réalisation de sondages supplémentaires qui auraient permis une meilleure interprétation de ces niveaux. D'après sa situation, en bordure du château, il est envisageable que nous nous trouvions dans le ou l'un des fossés d'enceinte du bâtiment fortifié.

Sébastien VILLER

LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD
Bollerhuel et Primenhof, sablières Longevilloises

La zone concernée par le diagnostic archéologique (25 160 m^2) à Longeville-lès-Saint-Avold, aux lieux-dits *Bollerhuel* et *Primenhof*, s'est révélée négative, celle-ci ayant déjà été occupée par une carrière exploitée dans les années 1950. L'excavation de cette époque avait été réalisée pour le prélèvement de galets (probablement de la terrasse ancienne). Suite à cette exploitation, cette parcelle a été remodelée pour l'installation d'une piste de motocross. La réouverture de cette carrière est destinée à l'exploitation du substrat constitué de sable rouge (grès vosgien déstructuré).

Olivier FAYE

LORQUIN
5 rue du général de Gaulle, centre hospitalier spécialisé

Le diagnostic archéologique, réalisé sur deux parcelles du centre hospitalier spécialisé de Lorquin, a concerné une superficie de 10 700 m^2. Il a été réalisé préalablement à la construction d'un bâtiment d'admission et d'un bâtiment pour déficients chroniques. Malgré la présence des vestiges d'une *villa* gallo-romaine, découverts lors de la construction de l'hôpital psychiatrique en 1900, le présent diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique associé ou non à cette occupation antique.

Sébastien JEANDEMANGE

LORQUIN
Les Grandes Friches, carrière Barlot, tranche 2006

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur la commune de Lorquin à l'occasion de l'extension de la carrière Barlot, tranche 2006, sur une surface de 45 000 m^2. Toute la parcelle a pu être sondée mais aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat, composé d'un banc calcaire du Muschelkalk, a pu être observé sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,50 m à 0,60 m.

Xavier ANTOINE

LORQUIN
Lotissement Sous les Grandes Raies

La construction d'un lotissement d'habitations, sur 28 340 m^2, a préalablement fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique, au sud-ouest de la commune, au lieu-dit *Sous les Grandes Raies*. Aucun vestige archéologique n'a cependant pu être mis au jour.

Rémy JUDE

LORRY-LÈS-METZ
La Lampe, Beurre, Woissieux, Longerois, Nauvigne, ZAC Le Pré Dames Belles

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Lorry-lès-Metz à l'occasion de la création de la ZAC *Le Pré Dames Belles*, sur une surface de 128 400 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées, excepté une sur laquelle se trouvait une casemate. Sur la surface diagnostiquée, aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat (marne sableuse orange panaché jaune gris) a pu être localisé sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,20 m à 2 m.

Xavier ANTOINE

MACHEREN
Hunterbruehl, lotissement du Ruisseau, tranche 2

Cette intervention de diagnostic, conduite dans le cadre du projet d'extension du lotissement du *Ruisseau*, a concerné une surface de 21 718 m^2. Le terrain naturel (marnes bariolées du Lettenkohle) est atteint directement sous la terre végétale. Cette opération s'est donc révélée négative.

Franck THIÉRIOT

MARLY
La Blanche Borne

Un projet de lotissement, situé au sud de la commune de Marly, au lieu-dit *La Blanche Borne*, a fait l'objet d'une opération archéologique préventive sur une surface de 12 541 m^2. Le diagnostic s'est avéré négatif.

Justine FRANCK

MARLY
La Grange aux Ormes, lotissement Les Hameaux de la Grange

Chalcolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

Sur l'ensemble de l'emprise immobilière, quatre secteurs ont été décapés, représentant une surface cumulée légèrement supérieure à deux hectares. D'un point de vue chronologique, les secteurs 1, 2 et 3 sont assez comparables. Leurs occupations principales s'échelonnent de la phase moyenne de l'âge du Bronze final jusqu'à la fin du premier âge du Fer. En revanche, le secteur 4 a livré principalement des vestiges gallo-romains. Ponctuellement, un petit enclos funéraire chalcolithique et quelques structures de la fin de La Tène sont observés.

La densité d'occupation des différents secteurs est très inégale. Le secteur 1 regroupe à lui seul plus des deux tiers des structures découvertes (280 sur 397) ; au contraire, les secteurs 2 et 3 représentent chacun moins de 6 % du *corpus* (26 et 17 structures). Cependant, la fosse d'extraction 2200 (secteur 2) couvre à elle seule une surface de 450 m^2 obligeant à pondérer le taux de densité du secteur 2 qui est calculé par rapport au nombre de structures et non par rapport à la surface qu'elles occupent.

En dehors du petit enclos cité précédemment, la fouille a permis la découverte d'habitats placés le long d'un ancien chenal de la Seille, d'une zone dite artisanale et

de petites occupations sporadiques.
Afin de garder une certaine cohérence au niveau de l'analyse spatiale et d'éviter tous descriptifs redondants, un découpage chronologique de l'ensemble du site a prévalu par rapport à un descriptif par secteur. Ainsi, cinq grandes phases ont été retenues : le Chalcolithique ou Campaniforme (phase 1), l'âge du Bronze final IIIa (phase 2), l'occupation de la fin de l'âge du Bronze final IIIb et du premier âge du Fer (phase 3), La Tène C-D (phase 4) et le Gallo-romain (phase 5). La création de la troisième phase, qui s'étend sur près de quatre siècles, s'explique par la continuité d'occupation et par la difficulté d'attribuer certains bâtiments à l'une des séquences chronologiques internes à cette phase. D'autre part, elle permet d'observer l'évolution du mobilier céramique durant tout le Hallstatt, induisant ainsi une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité de l'analyse.
Enfin, dans le but de dater avec plus ou moins de précision un certain nombre de structures pauvres en mobiliers archéologiques, comme les bâtiments, une série de ^{14}C a été tentée. Même si la principale période concernée - le premier âge du Fer - n'est pas propice à leur réalisation, les résultats ^{14}C obtenus ont pu être classés en chronologie relative et comparés aux études de mobilier lorsque celui-ci était présent. Le bilan de cette méthode, déjà testée en Bourgogne (Labeaune corn. pers.), s'est révélé dans l'ensemble concluant, si l'on excepte quelques datations fantaisistes. En effet, les résultats de la confrontation des dates ^{14}C et des analyses typo-chronologiques de la céramique d'une même structure se sont toujours avérés cohérents.

Nicolas TIKONOFF

MAXSTADT
Impasse des Champs, lotissement Les Hauts de Klamm

Le diagnostic archéologique préventif, réalisé préalablement à la création du lotissement *Les Hauts de Klamm*, sur une surface de 27 378 m^2, s'est révélé négatif bien que toutes les parcelles aient pu être sondées.

Gilles MANGIN

MERTEN
Heide, lotissement Les Genêts, tranche 2

Un diagnostic archéologique préventif a été réalisé, sur la commune de Merten, à l'occasion de la création du lotissement *Les Genêts*, tranche 2, sur une surface de 18 783 m^2. Toutes les parcelles ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Le substrat (grès vosgien) a pu être repéré sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,40 m à 0,60 m.

Xavier ANTOINE

METZ
10-12, rue Lafayette

Une opération de diagnostic archéologique a été mise en œuvre en amont de la construction d'un bâtiment au 10-22 rue Lafayette à Metz. Dans un secteur suburbain, antique et médiéval, ce quartier a connu une forte urbanisation au début du XXe s., après la démolition des fortifications des XVIIe et XVIIIe s. En 1997, le terrain contigu au nord-est avait fait l'objet également d'une évaluation archéologique (*cf. Bilan scientifique régional 1997*, p. 84). Aucun vestige archéologique n'y avait été observé.

À partir de la cote 174,50 m NGF, des remblais contemporains ont été observés sur une hauteur de 1,80 à 2,00 m. Ces horizons prennent l'apparence de sable stérile, puis d'horizons argileux brun-noir plus ou moins épais. Entre 172,70 m NGF et 172,00 m NGF, le substrat géologique a pu être observé. Il s'agit de sables argileux. Cet horizon naturel a été sondé sur une puissance de 0,30 à 0,50 m.
Au centre du terrain diagnostiqué, l'horizon brun-noir a livré des tessons de céramique antique (I^e-IIe s.) et des

fragments de terre cuite architecturale indéterminée. Aucune structure archéologique associée n'a été mise en évidence. À cet endroit, le substrat géologique n'était percé par aucune structure en creux.

Franck GAMA

METZ
Actipole, rue des Ferronniers, rue du Général Metman

Ce diagnostic a porté sur une emprise d'environ 4 500 m², attenante aux terrains sondés rue des Selliers en 2004, où avaient été mises en évidence plusieurs occupations protohistorique et antique (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 85). L'objectif de cette intervention limitée n'était pas de caractériser les vestiges éventuels, mais simplement de vérifier leur cote d'apparition, ces surfaces étant appelées à faire l'objet de prescriptions techniques dans le cadre d'un projet d'implantation artisanale.

Pierre THION

METZ
Avenue André Malraux et rue des Messageries, ZAC Quartier de l'Amphithéâtre, zone 5

Gallo-romain - Contemporain

Le diagnostic archéologique de la zone 5 de la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre à Metz a porté sur 16 300 m². Ainsi il a été permis de vérifier que les terrains situés à l'extérieur de la Redoute de la Seille, au sud-est, reposent sur les alluvions à une profondeur située entre 166,03 et 167,50 m NGF. Des dépôts hydromorphes sont présents sur ce substrat géologique. Ces niveaux, probablement liés aux cours anciens de la Seille et des inondations, sont mal datés. Leur succède une importante phase de remblai mise en œuvre lors de l'aménagement de la gare de marchandises au début du XXe s. Ce faciès du sous-sol a été observé sur toute la bande orientale formée des terrains des zones 1, 3 et 5 à l'extérieur du fossé externe de la Redoute. La partie occidentale de la zone 5 présente des caractéristiques tout à fait semblables à celles mises en évidence sur le terrain *Bour et Thielen* en 1999.

L'abaissement du sol à l'époque contemporaine a provoqué la disparition des horizons médiévaux et n'a laissé en place que des structures en creux probablement antiques. Ces vestiges n'ont pas été observés à l'est, phénomène probablement lié à l'éloignement de l'axe suburbain structurant que constitue la voie de la Meurthe, située dans l'axe de l'actuelle avenue André-Malraux. Cette attraction est confirmée par les données parcellaires anciennes (plan cadastral de 1846), les observations archéologiques du début du XXe s., mais surtout par la fouille de 1994 (*cf. Bilan scientifique régional 1994*, p. 80) et les sondages de 1999 (*cf. Bilan scientifique régional 1999*, p. 81). Ces études montrent l'extrême sensibilité du point de vue archéologique de l'îlot compris entre les rues des Messageries, aux Arènes, Dembour et Sente-à-My, et l'avenue André-Malraux.

Franck GAMA

METZ
Borny, boulevard Sébastopol, ZAC Sébastopol, secteur 5, projet MAB

Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

La fouille extensive du site de la ZAC *Sébastopol*, secteur 5, concerne une surface de 0,24 ha. Une cinquantaine de structures a été mise au jour, comprenant en particulier les tranchées de fondation ou de récupération de murs d'un bâtiment romain tripartite, des trous de poteau d'un bâtiment plus ancien sous-

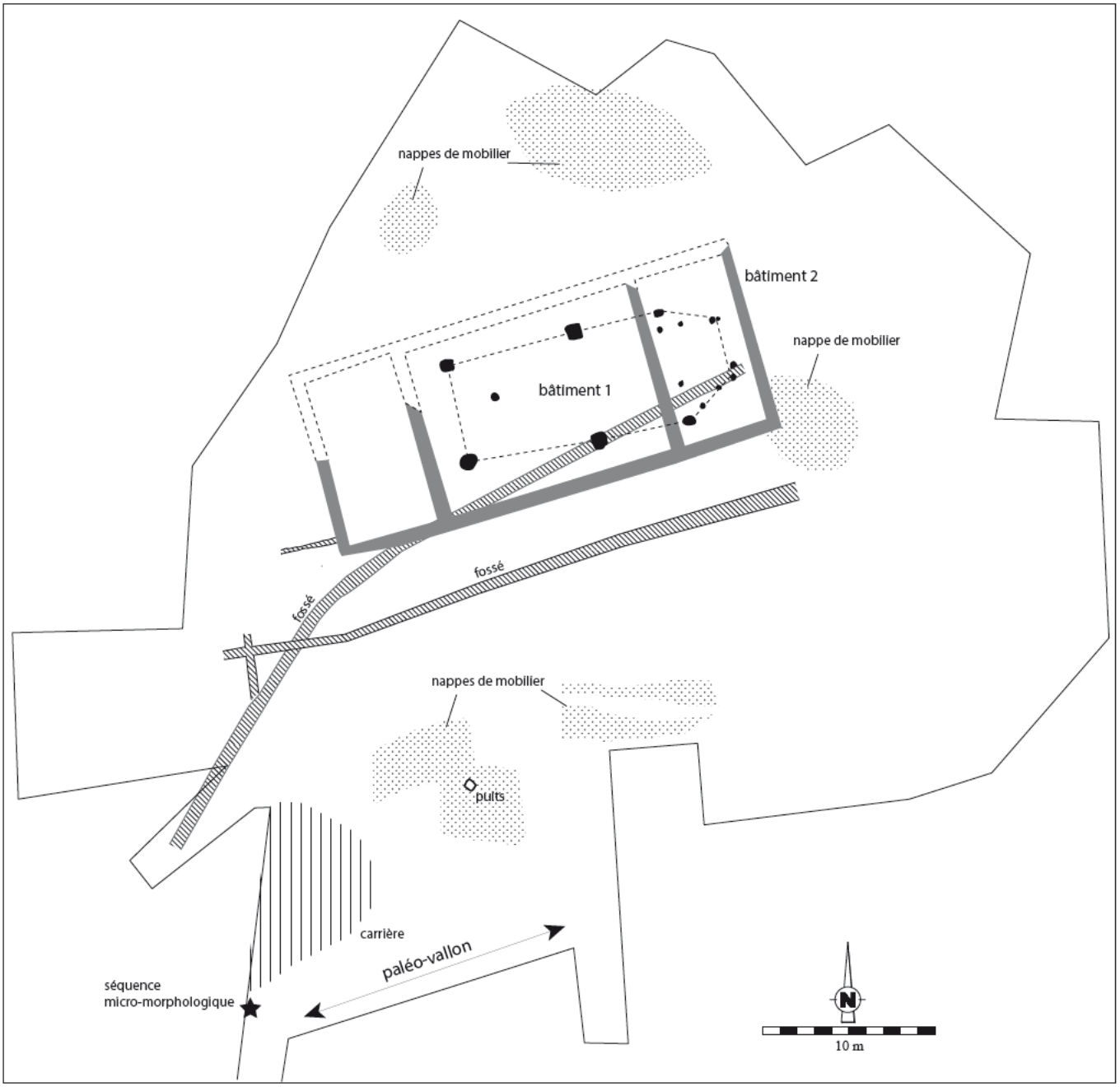

METZ, Borny, boulevard Sébastopol, ZAC Sébastopol, secteur 5, projet MAB
Relevé de l'ensemble de l'opération (DAO : M. Gazenbeek)

jacent, un puits et une carrière installée sur le rebord d'un petit vallon entièrement comblé de nos jours. Ces vestiges appartiennent à trois grandes phases d'occupation ou d'activité allant de La Tène finale au IIIe s. de n. è. La phase la plus ancienne correspond à un sol agricole (épandage), des fossés parcellaires et le bâtiment sur poteaux inclinés (bâtiment 1) de plan rectangulaire et doté d'un porche. Les phases II et III voient la mise en place, au Ier s. de n. è., de l'utilisation du bâtiment tripartite avec des fondations en pierres (bâtiment 2). Un affleurement de calcaire est exploité comme carrière pour la construction du bâtiment, très probablement. Un puits et des fossés parcellaires complètent l'ensemble. Des zones de rejets domestiques se développent autour du bâtiment. Après l'abandon du bâtiment 2, le site n'est plus occupé en dehors d'une phase de récupération de matériaux de construction au haut Moyen Âge. Cette phase a laissé, en dehors des tranchées de récupération, très peu de traces.

Les témoins d'une activité domestique se limitent essentiellement à la présence massive de céramiques

culinaires et de services de table. Par contre, aucun foyer ou autre structure domestique n'a été mis en évidence. La faune, peu riche, est dominée par la triade bœufs - porcs - caprinés qui représente plus de 90 % de l'ensemble des restes déterminés, avec une prééminence du bœuf.
La séquence sédimentaire, formant le comblement du vallon attenant au site, a fait l'objet d'une analyse micromorphologique sur toute sa hauteur. Elle révèle un total de cinq horizons d'utilisation ou de colluvionnement. La base est formée par un paléosol protohistorique de type gley à prairie humide pâturée, enfoui sous les rejets de la carrière antique. Le vallon se remplit ensuite, en plusieurs phases, avec du matériel fin colluvionné issu d'un paysage très ouvert et intensément mis en culture.

Michiel GAZENBEEK

Moyen Âge - Moderne

METZ
Église Saint-Maximin

L'église Saint-Maximin de Metz figure sur la liste stationale de la seconde moitié du VIIIe s. Ce sanctuaire, situé hors des murs de l'enceinte haut médiévale, a connu de nombreuses transformations mais présente encore un chœur roman et une nef reconstruite aux XVe et XVIe s. Au XVIIIe s., un portail baroque est appliqué sur la façade.
Dans le cadre de l'entretien de cet édifice, des travaux de drainage ont été entrepris de part et d'autre de la nef sous la forme de deux tranchées de 0,60 m de large pour 1 m de profondeur. Ces creusements n'ont fait l'objet que d'un suivi archéologique en raison, d'une part, de l'exiguïté des zones impactées (une ruelle et une petite cour intérieure) et, d'autre part, de l'étroitesse des tranchées qui ne permettait pas la réalisation d'une fouille satisfaisante. Cependant, dans la tranchée sud-est, d'une trentaine de mètres de long, deux sépultures en cercueil ont été observées, apparaissant à 0,65 m de profondeur. Au moins six emplacements de squelettes ont également été localisés sans que la nature des tombes n'ait pu être identifiée. Ces restes sont apparus entre 0,75 m et 0,95 m de profondeur. Près du chevet, deux massifs de maçonnerie ont également été repérés dans l'axe des contreforts, sans doute liés à leur fondation.
Cette intervention très réduite a permis de vérifier que de nombreuses sépultures étaient encore conservées près de cet édifice.

Marie-Paule SEILLY

Gallo-romain - Moderne

METZ
Bastion Saint-Pierre, parking de l'Esplanade, extension

Le projet d'extension des parkings souterrains de l'Esplanade à Metz a nécessité la réalisation de trois sondages de diagnostic archéologique dans un secteur déjà bien documenté, notamment quant à la topographie antique. Le premier sondage, à l'ouest, a permis de mettre en évidence l'impact d'un des bastions de la Citadelle édifiée à partir de 1565. Il semble cependant qu'au moins un horizon ayant livré du mobilier archéologique antique soit préservé. Au centre de l'assiette du projet, le contexte archéologique mis au jour confirme l'érosion des niveaux anthropiques à proximité du sommet de la seconde colline de l'espace urbanisé. Des phénomènes en creux sont susceptibles d'être conservés. Enfin, le dernier sondage, à l'est, totalement négatif, témoigne de cette érosion mise en évidence dès 1983-1986 par la fouille de l'Arsenal et en 1987 par l'étude archéologique précédant les travaux d'extension du parking souterrain.

Franck GAMA

METZ
Place Pasteur Griesbeck, Chapelle des Templiers

Gallo-romain - Contemporain

Le diagnostic archéologique (300 m²), réalisé au lieu-dit *Chapelle des Templiers*, place du Pasteur Griesbeck à Metz, visait à déterminer le potentiel enfoui au pied de la chapelle, un projet de drainage périphérique menaçant de déconnecter le bâtiment de son contexte stratigraphique contigu.
Trois sondages ont été réalisés, un au nord, un au sud et un à l'ouest. Dans le premier a été retrouvé l'un des murs de l'Arsenal construit au XIXe s., ainsi que des remblais récents sur 1,20 m de profondeur. Le deuxième sondage, d'un peu plus de deux mètres de profondeur, a permis d'atteindre, à la base, le toit de la démolition antique. Cette dernière était scellée par 1,40 m d'épaisseur de couches sombres en position secondaire, elles-mêmes recouvertes par les aménagements du sol actuel. Ces dépôts, observés sur 1,20 m de large, étaient cloisonnés d'un côté par le mur de fondation de la chapelle et de l'autre côté par un second mur. Cette maçonnerie est non datée, parallèle à l'axe du bâtiment et la base de sa fondation n'a pas été atteinte. Dans le troisième sondage ont été mis au jour des remblais récents au pied de la chapelle. À 2,30 m de celle-ci, il a cependant été reconnu une surface maçonnée, décapée sur 4,50 m² et constituée de blocs calcaires liés avec un mortier de chaux beige. La nature de cet ensemble n'a pu être déterminée.

Patrice PERNOT

METZ, place Pasteur Griesbeck, chapelle des Templiers
Vue de la chapelle depuis le nord (cliché : INRAP)

METZ
Technopôle, les Montants Raies, École nationale des ingénieurs de Metz

L'implantation des locaux de l'ENIM, sur le site du *Technopôle* de Metz, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique des terrains. Une surface de 67 460 m² a été diagnostiquée sans qu'aucune structure archéologique n'ait été relevée. Quelques fragments de tuiles antiques, apparaissant dans le niveau de terre végétale, à l'extrémité est de la parcelle, sont à mettre en relation avec un établissement rural gallo-romain connu par prospection pédestre. D'après ces indices et la configuration des lieux, le site serait, à l'heure actuelle, masqué par les déblais liés aux terrassements de la rocade sud de Metz, sur des parcelles appartenant à la Direction Départementale de l'Équipement.

Sébastien VILLER

METZ
Technopôle, rue Augustin Fresnel

La création d'un Institut Polytechnique d'Études Franco-Allemandes et de Management à Metz-*Technopôle*, au lieu-dit *rue Augustin Fresnel*, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La superficie à sonder était de 21 601 m². Les terrains sont constitués d'une épaisse couche de sédiment brun recouvrant un substrat argileux. Aucun élément archéologique n'a été rencontré.

Sébastien VILLER

METZ
ZAC GPV rue de Bourgogne et rue des Cloutiers

La création d'un projet immobilier au nord-est de Metz sur la zone GPV rue de Bourgogne, rue des Cloutiers (800 m^2) a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. Sur la surface diagnostiquée, aucun élément archéologique n'a été repéré. Le substrat (calcaire et marne panachée jaune et gris) a pu être atteint sur l'ensemble du terrain à une profondeur allant de 0,20 m à 2 m.

Xavier ANTOINE

MEY
Église Saint-Pierre

Moyen Âge - Moderne

L'église Saint-Pierre de Mey appartient au groupe des églises fortifiées construites autour de Metz à la fin du XIe s. – début du XIIe s. Il s'agit d'un petit édifice présentant une nef unique munie d'un narthex à l'ouest et d'un chœur en abside semi-circulaire à l'est. Des baies géminées ornent le clocher massif qui surmonte le narthex et le portail d'origine, aujourd'hui muré, dispose encore d'un linteau décoré d'un lion, d'un dragon et d'une sirène. À la période gothique, une chapelle rectangulaire couverte en berceau est accolée au nord du chœur.

Cet ensemble remarquable a été classé au titre des Monuments Historiques en 1994 et a fait l'objet d'importants travaux visant la restauration du clocher et de la couverture de la nef. Ces travaux prévoyaient également la reprise des évacuations des eaux de pluie et l'inévitable drainage périphérique de l'édifice sous la forme de tranchées de 0,60 m de large jusqu'à 1,30 m de profondeur. Le suivi archéologique de ces terrassements a permis de réaliser quelques observations intéressantes.

La tranchée qui longe le mur sud de la nef présente une largeur de 0,80 m et une profondeur de 0,60 m à 0,70 m. Lors de son terrassement, trois sarcophages monolithiques en calcaire ont été identifiés. Le premier, dont un angle seulement a été observé, est apparu à 1 m de l'angle sud-est de la nef et à 0,60 m de profondeur. Le deuxième, distant de 2,90 m du même angle, présente une orientation ouest-est et une cote d'enfouissement de l'ordre de 0,45 m. Sa forme reste incertaine car ses parois est et sud n'ont pas été dégagées. Le contenu de ces deux sarcophages n'a pas été fouillé car ces sépultures ont pu être maintenues en état dans la tranchée. Le troisième sarcophage, localisé à 4,70 m du précédent, a été entièrement dégagé et fouillé car il apparaissait dès 0,20 m de profondeur. De forme trapézoïdale, il disposait d'un fond plat muni d'une alvéole céphalique aménagée au moyen de deux bourrelets dissymétriques taillés dans l'épaisseur et d'un orifice d'évacuation hexagonal localisé aux pieds de la cuve. Ses parois verticales et épaisses de 0,05 à 0,06 m sont mal conservées, en particulier au sud et à l'ouest, où elles ont été arasées jusqu'au fond de la cuve. Cette destruction a par ailleurs touché le squelette présent à l'intérieur puisque la quasi totalité de la partie supérieure du corps a disparu. Les observations qui ont cependant pu être réalisées lors de la fouille semblent indiquer que ce corps s'est décomposé en milieu colmaté. On note la présence de fragments d'os épars près des coxaux et des pieds pouvant provenir du comblement de la tombe. L'absence de mobilier a motivé la réalisation d'une analyse radiocarbone qui a livré un âge calibré de 1321 à 1433 de n. è.

La tranchée qui longe le chœur, large de 0,70 m, a livré quant à elle au moins une dizaine de sépultures en pleine terre, toutes orientées ouest-est et dont beaucoup recelaient les restes d'immatures. Ces tombes sont apparues dès 0,50 m de profondeur et jusqu'au fond de la tranchée, à savoir 1,20 m. On note également la présence d'un rassemblement d'os à l'angle du chœur et de la nef à 0,40 m de profondeur.

La tranchée implantée contre le mur nord de la nef de l'église réutilisait le creusement d'une précédente cunette, en l'approfondissant cependant jusqu'à 1,30 m. Une seule sépulture a pu être clairement identifiée à 1 m de profondeur. Orientée ouest-est, cette sépulture en pleine terre a été détruite longitudinalement par le terrassement de la tranchée. On note par ailleurs la présence de trois massifs de fondation de 1 m de large chacun, le premier à 1,70 m, le deuxième à 5,15 m et le troisième à 8,55 m de l'angle nord-ouest de la nef. Il pourrait s'agir des fondations de contreforts aujourd'hui disparus. La fondation de la nef à cet endroit présente un fort décalage avec l'élévation (de plus de 0,35 m au plus large) alors qu'il n'est que d'une dizaine de centimètres, voire inexistant, dans les autres tranchées. La cunette se poursuivant le long de la chapelle nord et de la sacristie, elle a guidé les nouveaux terrassements. Il est apparu que la terre encaissante ne présentait plus, à cet endroit, un caractère humique et noir mais argileux

vert compact, étroitement imbriqué dans les moellons de la chapelle et de la sacristie formant certainement une forme de couche d'étanchéité. Dans ce niveau, très peu de fragments osseux ont été récoltés et le mobilier céramique est contemporain.
Les observations réalisées dans l'angle de la nef et de la chapelle nord laissent penser, contre toute attente, que leurs fondations sont liées. Cependant l'exiguïté de l'espace demande la vérification de cette remarque.
Enfin, contre le mur de la sacristie, on a pu relever un niveau de moellons à 0,40 m de profondeur qui évoque la présence d'un pavage. Aucune sépulture n'a été repérée dans ce secteur.
La base des fondations n'a jamais été atteinte. Cette situation est par ailleurs logique pour la chapelle nord puisqu'elle possède un sous-sol utilisé en ossuaire et qui a été redécouvert lors de ces travaux. Cette cavité voûtée est entièrement remplie d'ossements et de gravats et son accès actuel est aménagé par une ouverture rectangulaire percée dans la voûte.

Marie-Paule SEILLY

MEY
Le Village, lotissement Les Coteaux du Soleil

Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Au préalable de la fouille archéologique réalisée au lieu-dit *Le Village*, à l'emplacement du futur lotissement *Les Coteaux du Soleil,* les connaissances historiques de la localité de Mey résidaient dans des découvertes fortuites ou encore dans des observations issues de prospections aériennes. Elles révélèrent respectivement la présence d'un sarcophage d'époque indéterminée, peut-être d'origine gallo-romaine, et les indices d'un éventuel *fanum* ainsi que des cercles indéterminés (*tumuli* ou fours à chaux ?). L'église de Mey, de style roman, figurait déjà en tant que mention en 962 sous *Maiacum*.
L'opération de fouilles archéologiques réalisée à Mey a permis d'illustrer trois grandes périodes chrono-culturelles, protohistorique, antique et médiévale.
L'occupation protohistorique est matérialisée par la pré-

MEY, le Village, lotissement Les Coteaux du Soleil
Vue de détail du parement interne du bassin antique (cliché : INRAP)

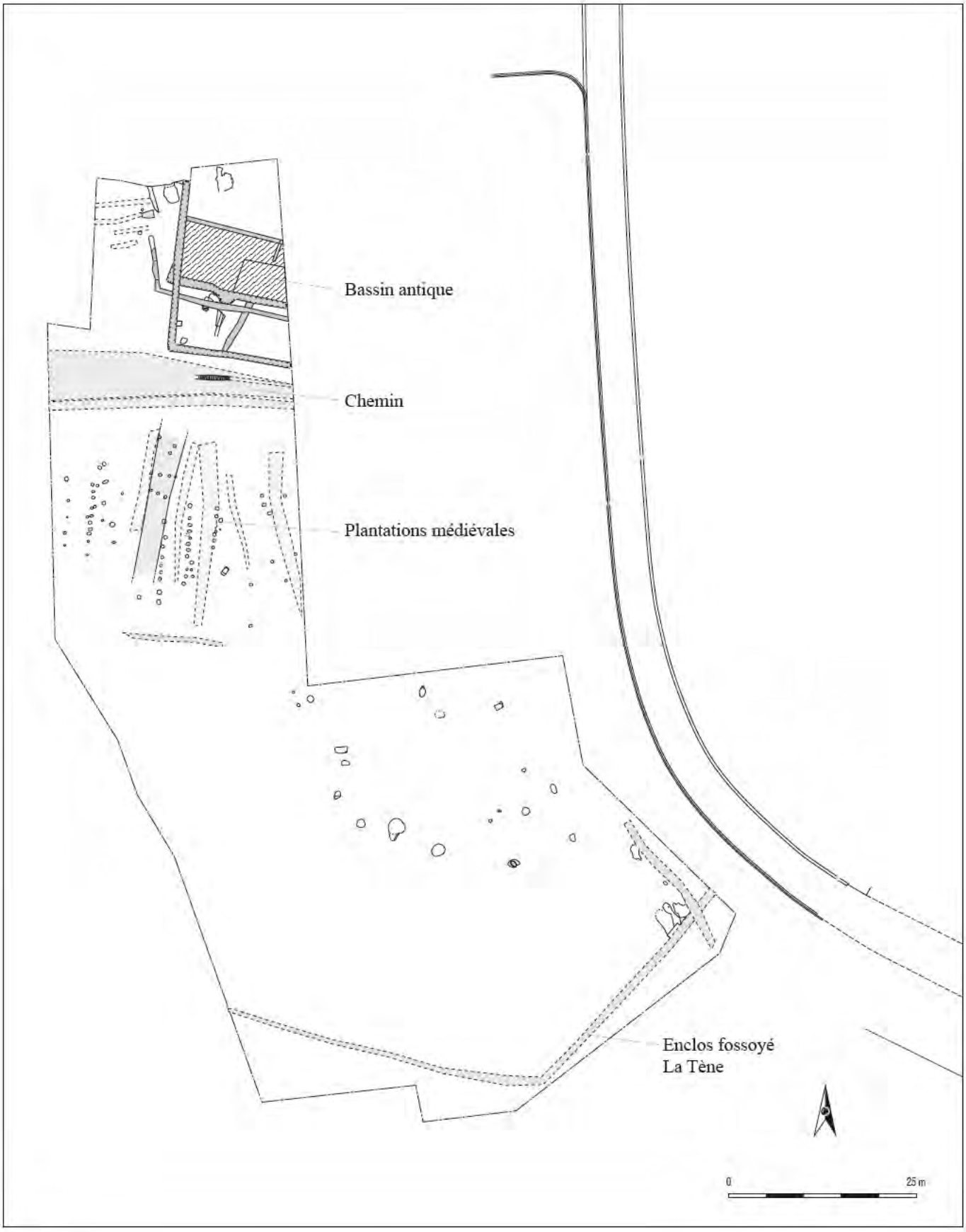

MEY, le Village, lotissement Les Coteaux du Soleil
Relevé de l'ensemble de l'opération (DAO : S. SIAFI)

sence d'un enclos fossoyé, trois fosses ainsi que des niveaux de colluvions contenant des artéfacts. Le tracé de l'enclos fossoyé est de forme linéaire marquant un angle à 120°. Il a été suivi sur 77 m de longueur. Le mobilier archéologique contenu au sein des couches de comblement est caractéristique de l'époque de La Tène C2. Malgré la vision partielle qu'offre le décapage archéologique ainsi que la paupérisation des structures contemporaines, il semble tout à fait probable qu'il s'agisse d'un établissement de type ferme indigène laténienne cernée par un enclos fossoyé. Les paramètres de l'ordre de la densité et de la répartition interne des structures ne s'opposent pas à une telle hypothèse interprétative. L'opération a permis de définir l'organisation interne de l'établissement gaulois ainsi que la vocation des bâtiments (habitations, stabulation présumée, zone de stockage et une potentielle aire de pacage, voire culturale). La surface enclose correspond alors à 7 990 m^2 contenant une faible densité de structures.
En outre, trois fosses ont livré du mobilier archéologique attribuable à l'époque protohistorique indéterminée. Enfin, des couches de colluvions ont charrié du mobilier céramique propre à la période hallstattienne, témoignant ainsi de la proximité d'un site plus ancien, situé en amont du coteau.
La deuxième période chronologique attestée correspond à l'Antiquité, période à l'intérieur de laquelle se succèdent cinq phases d'occupation distinctes.
La première correspond à la phase de construction et de mise en service d'un bassin à vocation piscicole de forme quadrangulaire doté d'un système d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux usées (fin Ier-IIe s.). Un aménagement dans le fond servait de refuge aux poissons d'élevage lors d'opérations de nettoyage du bassin.
La deuxième phase est caractérisée par une opération de réfection du système d'évacuation des eaux usées, d'un fossé ainsi que par l'aménagement d'un chemin bordé d'un drain en pierres (Ier-IIe s.). La troisième phase révèle un état d'amélioration fonctionnelle du bassin par le biais de la création d'une tranchée d'argile jaune positionnée en contrebas afin de renforcer l'étanchéité de ses parois. Un foyer et un mur sont associés à cette phase.
La quatrième phase s'illustre à travers l'abandon du bassin et l'opération de rebouchage (fin IIe - premier quart du IIIe s.). Le mobilier archéologique contenu au sein des couches de comblement atteste de la proximité immédiate d'un habitat antique de type *pars urbana* d'une *villa*. La richesse des matériaux utilisés pour sa construction reflète également l'appartenance à un statut social élevé de ses habitants (briques de pilettes d'hypocauste, enduits peints multicolores aux scènes figurées, plaquettes de marbre blanc poli).
Enfin, la dernière phase d'occupation du site, à l'époque antique, se caractérise par le réaménagement du secteur pour permettre l'érection de murs de clôture de propriété et le déplacement du chemin initial le long de cette dernière. Un foyer de combustion et un trou de poteau y sont sans doute associés.
L'époque médiévale s'illustre par la présence de cinq fosses isolées ainsi qu'un système de fosses et tranchées de plantation datables du Haut Moyen Âge. Une approche comparative menée avec le site de Perthes en Haute-Marne (Geert Verbrugghe, 2003) a fourni de la sorte un exemple de parcellaire médiéval sur lequel un espace cultural dédié à la vigne s'organisait sous forme de tranchées et fosses. Dans les deux cas, un fossé délimite cet espace. À Mey, le décapage a permis d'observer le développement de ce système sur une surface équivalente à 225 m^2 (valeur non exhaustive). Un chemin creux est associé à cette phase d'occupation du site. En outre, un empierrement ovalaire ainsi qu'une fosse dépotoir ont livré du mobilier attribuable respectivement aux Xe-XIIe s. et aux XIIIe-XIVe s.
Un certain nombre de structures de type fosses, tranchées à fonction indéterminée (labours ?), foyer, trous de poteau, fondations de mur de pierre ne sont pas attribuable à une quelconque période chronologique faute de matériel archéologique.
Le site de Mey constitue alors un témoignage supplémentaire de la continuité de l'occupation humaine d'un même terroir depuis la période laténienne jusqu'à l'époque médiévale.

Rachel BERNARD

MONTIGNY-LÈS-METZ
50 rue Franiatte, 2 et 4 rue des Volontaires

Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic archéologique, réalisé dans le cadre d'un projet de construction immobilière, sur une surface de 888 m^2, a permis de mettre en évidence la présence d'un site. Les sondages ont permis de confirmer que ce secteur est localisé dans le cimetière de l'ancienne église Saint-Privat. Deux sondages ont permis de mettre au jour dix sépultures. Dans le premier sondage, sept sépultures sont apparues à des niveaux variant de - 0,20 à - 1,75 m. Le sondage 3 a livré trois sépultures présentes à 0,10 m de profondeur. Les inhumations, en pleine terre, sont orientées nord-ouest/sud-est, mis à part une tombe qui est orientée nord-sud et s'avère

enterrée bien plus profondément que les autres, ce qui laisse envisager l'existence d'au moins deux phases chronologiques dans ce cimetière. Les sondages périphériques ont montré que l'emprise du projet est fortement perturbée par la présence de constructions en sous-sol. La superficie du site conservée ne représente qu'environ 200 m^2. Aucun élément de datation n'a été déterminé. Les seules données dont nous disposons sont celles connues par les archives. Plusieurs sources d'informations suggèrent une datation allant de la période médiévale à l'époque moderne. Les éléments architecturaux et les données archivistiques indiquent que l'église Saint-Privat, partiellement conservée sur le site, est attestée dès le IXe s. puis abandonnée au XVIIIe s. Il serait donc intéressant de confirmer la chronologie de l'occupation de ce cimetière.

Gilles MANGIN

MORHANGE
10 rue Saint-Pierre, maison du Bailli

Indéterminé

Cet édifice majeur du patrimoine de Morhange a sans doute été édifié au XVIe s. pour servir de résidence au prévôt de la seigneurie. En 1998, une intervention de sondages dans les élévations a été réalisée dans le cadre d'une première tranche de restauration (*cf. Bilan scientifique régional 1998*, p. 86).
En 2005, le raccordement au gaz de ville a nécessité le creusement d'une tranchée de plus de 1 m de large pour 1 m de profondeur dans le jardin compris entre la maison elle-même et la rue Saint-Pierre. Cette tranchée, d'une quarantaine de mètres de long, a permis de reconnaître la nature des terrains constitués de remblais de type gravats ainsi que la présence de quatre murs organisés en deux paires distinctes, éloignées de 5 m l'une de l'autre. Dans chaque paire, les murs sont distants de 1 m. En raison de l'étroitesse de la tranchée, il n'a pas été possible d'interpréter ni de dater ces éléments.

Marie-Paule SEILLY

MOYENVIC
Lotissement Le Châtry, tranche 4

La réalisation prochaine de la quatrième tranche du lotissement *Le Châtry*, à Moyenvic, a amené le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération de diagnostic afin d'évaluer le potentiel archéologique du terrain. Les sondages, réalisés sur un terrain d'une superficie de 8 486 m^2, n'ont livré aucun élément archéologique structuré. De ténus indices mobiliers présents dans les colluvions, à l'extrémité ouest de la parcelle, sont à mettre en relation avec le site d'occupation gallo-romain mis au jour à l'occasion des sondages de la troisième tranche (*cf. Bilan scientifique régional 1999,* p. 92).

Sébastien VILLER

MOYEUVRE-GRANDE
Côte de Malancourt, carrière des Anges, extension 2003

Le diagnostic archéologique réalisé préalablement à la demande de renouvellement d'exploitation de la carrière des Anges n'a touché qu'une petite partie du projet initial. En effet, la plus grande partie de la surface à explorer avait déjà fait l'objet d'un décapage, par l'exploitant, sur une hauteur de plus d'un mètre. Il ne subsistait qu'une petite portion située dans l'angle de l'exploitation, pour une surface de 200 m^2, environ. En outre, une parcelle encore boisée n'était pas accessible. Cette dernière, ne devant pas faire l'objet d'une exploitation avant quelques années, sera sondée ultérieurement. L'opération s'est révélée négative.

Thierry KLAG

NIDERVILLER
Rue des Vergers, Heidenfeld

La construction d'un lotissement pavillonnaire, projetée au lieu-dit *Heidenfeld*, est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique qui a porté sur une surface de 14 687 m². L'opération a permis de mettre au jour de nombreux poteaux et quelques fossés contenant des artéfacts contemporains des XIXe et XXe s. Ces structures pourraient être en relation avec des activités agraires ou industrielles contemporaines (houblonnière, séchoirs liés aux ateliers céramiques locaux, *etc.*).

Jean-Charles BRÉNON

NOISSEVILLE
Derrière la Ville

Un projet de création de lotissement sur la commune de Noisseville, située à 5 km de l'agglomération messine, a suscité une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 13 000 m². Celui-ci a révélé un seul indice archéologique, consistant en un fragment laminaire en silex ramassé en surface.

Sophie GALLAND

NORROY-LE-VENEUR
Gallo-romain - Haut Moyen Âge

ZAC du Centre Relais, site 3, zone 5, site 7, zone 7 et site 8, zone 6

Sur le projet d'implantation de la ZAC Ecoparc (75 ha) sur la commune de Norroy-le-Veneur, les diagnostics archéologiques réalisés en 2002 (*cf. Bilan scientifique régional 2002*, p. 66-67), ont mis en évidence de nombreux vestiges archéologiques répartis sur l'ensemble de l'emprise foncière de cette ZAC. Le service régio-

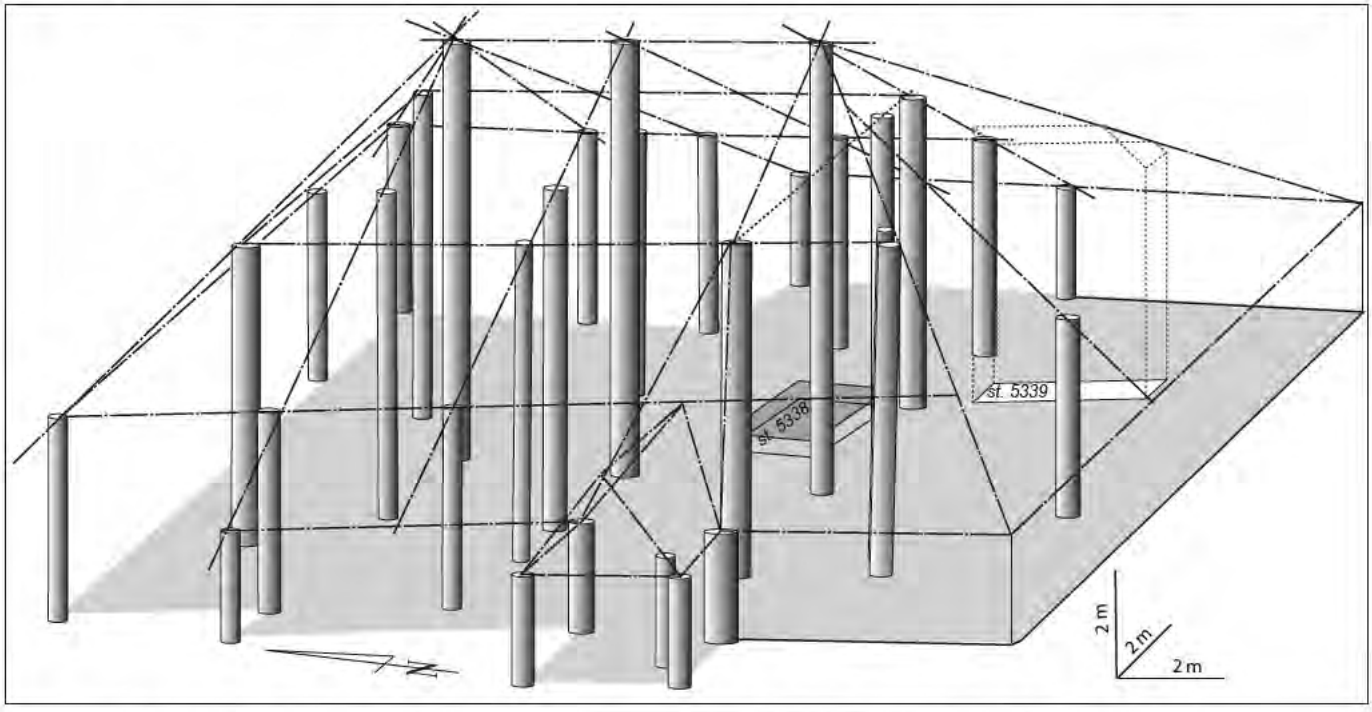

NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 3, zone 5, site 7, zone 7 et site 8, zone 6
Restitution du bâtiment (ferme) du haut Moyen Âge du site 3 (DAO : INRAP)

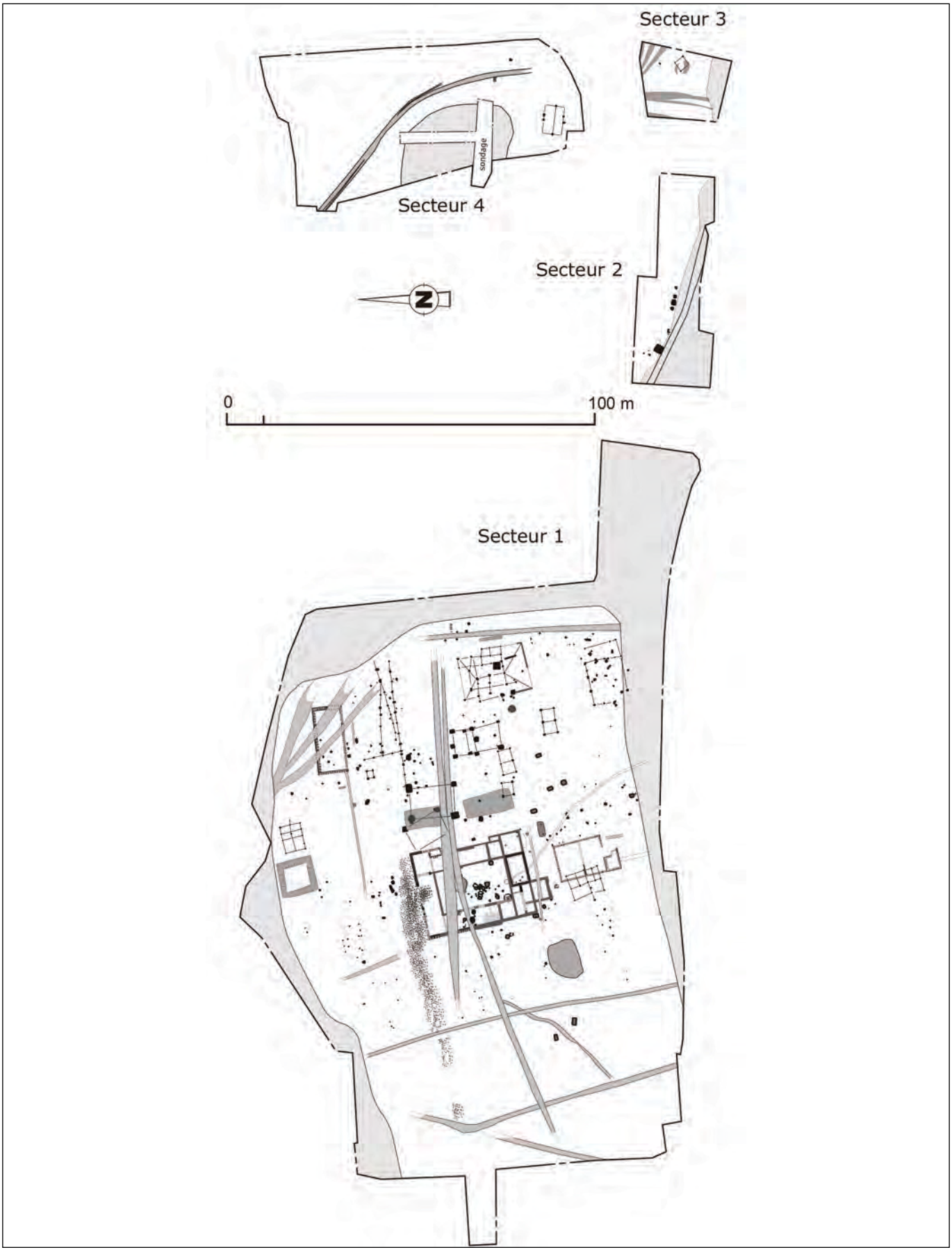

NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 3, zone 5, site 7, zone 7 et site 8, zone 6
Relevé du site 3, zone 5 (DAO : INRAP)

nal de l'Archéologie a prescrit la fouille de quatre secteurs sensibles et quatre secteurs annexes. Les opérations se sont déroulées sur trois campagnes, en 2004 (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 89), 2005 et 2008. La campagne de fouille de 2005 a porté sur le site 6 (nécropole, *cf. infra*), le site 3, le site 7 et le site 8. Les deux sites annexes, site 7 et 8, n'ont pas révélé de vestige significatif. Le site 6 concerne une nécropole mérovingienne, dont la période d'utilisation s'échelonne du VIe s. au VIIIe s. Le site 3 a révélé une continuité d'occupation. L'installation d'une *villa* gallo-romaine constituée d'un bâtiment résidentiel et de deux annexes implantées à l'emplacement d'une occupation antérieure (début de l'antiquité gallo-romaine) comprenant un bâtiment maçonné et divers édifications sur poteaux. Ces occupations se prolongent jusqu'au haut Moyen Âge, ce qui nous est révélé par la présence d'un bâtiment sur poteaux, probablement une ferme domaniale, associé à des structures annexes.

Olivier FAYE

Haut Moyen Âge

NORROY-LE-VENEUR
ZAC du Centre Relais, site 6, zone 4

Le site 6, zone 4 de Norroy-le-Veneur se situe au nord-est de l'emprise de la ZAC Écoparc. Le décapage de cette zone, d'une surface de 5 400 m^2 a révélé la présence d'une nécropole entièrement circonscrite qui a livré 298 sépultures dans lesquelles ont été recueilli les restes de 378 individus.

Le début de l'installation de cette nécropole a été identifié au cours du VIe s de n. è, alors que la fin de son occupation correspondrait au début du VIIIe s. Néanmoins, la présence de tombes hors du champ chronologique établi pour cette nécropole indique une prolongation possible de son utilisation jusqu'à une phase postérieure. La datation des tombes a été réalisée par les apports de matériel associés à la composition architecturale de la tombe, la localisation ainsi que, dans une certaine mesure, la relation entre elles. Quatre phases chronologiques d'occupation en correspondance avec la chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien ont ainsi pu être établies. Une cinquième phase a été introduite en correspondance avec un petit ensemble de sépultures en dehors du champ des critères normalisés appliqués à l'ensemble des sépultures.

La phase ancienne (MA2) est marquée essentiellement par la présence de sépultures à fosse, de creusement simple, d'une forme rectangulaire relativement bien tranchée. Elles contiennent un coffrage en bois fermé et elles sont interprétées comme des chambres funéraires pour les fosses larges. Ces sépultures n'ont pas conservé de vestiges concernant leur signalisation, seule la présence d'un tertre a pu être identifiée par la lecture stratigraphique du comblement de la fosse. Le plan d'occupation de cette phase montre une implantation aérée avec des tombes à l'écart du groupe principal ainsi que des espaces internes non occupés, vraisemblablement couverts par une végétation arborée. Les sépultures de cette phase occupent le quart nord-est de la nécropole.

Pour la phase MA3, il n'est pas possible de remarquer de différence architecturale par rapport à la phase antérieure. Leur nombre est le double de la première phase et occupe, dans son prolongement, le secteur ouest de la nécropole. Leur implantation semble plus resserrée et parfois comble des espaces inoccupés. Quelques rares individus (trois cas) coupent ou perturbent partiellement les tombes antérieures, ce qui laisse supposer que les emplacements des sépultures marquaient encore suffisamment le paysage pour ne pas être trop perturbées.

À la phase suivante (MR1), le mode architectural des phases antérieures est encore présent mais dans une proportion moindre. Elle voit apparaître majoritairement les caissons en pierres. Ces derniers continuent à recevoir des coffrages en bois et sont réalisés avec des moellons provenant des ruines des constructions antiques proches. Ils sont fermés par des dalles de calcaire brut de carrière (excepté la sépulture 4210) qui reposent sur les parements du caisson. La répartition des tombes à cette phase se fait principalement vers l'ouest en prolongement des implantations de la phase MA3, jusqu'à la limite périphérique ouest de la nécropole. Un second groupe a été installé sur la limite nord. Plusieurs sépultures ont été implantées dans la zone d'occupation des sépultures des phases MA2 et MA3. Elles prennent place dans des espaces encore inoccupés, mais certaines coupent ces tombes ou s'implantent sur leur emplacement, ce qui indiquerait l'effacement de leur signalement.

Aux phases plus récentes, MR2-MR3, ce mode en caisson est abandonné, seules cinq sépultures correspondent encore à ce mode architectural. Ce qui se développe alors correspond aux tombes avec fosses de creusement dont la forme en plan, qui bien que d'aspect rectangulaire, est moins nette que pour les phases anciennes. Leur coffrage est réalisé avec des

NORROY-LE-VENEUR, ZAC du Centre Relais, site 6, zone 4
Relevé de l'ensemble de l'opération (DAO : INRAP)

éléments mixtes qui associent le bois et la pierre. Elle sont couvertes par des dalles calcaires qui, contrairement à la phase MR1, d'une dimension plus réduite, ne sont pas retenues par les parois de la fosse de creusement mais sont posées directement sur le coffrage. Les critères de distinction, trop aléatoires pour différencier la phasesMR2 de la phase MR3, se sont traduits dans le phasage par un assemblage unique de ces deux périodes. L'installation principale des sépultures de cet ensemble est remarquable et se développe principa-

lement sur le secteur sud de la nécropole, mais également sur la périphérie ouest et nord. Sur la bordure ouest, elles s'intègrent dans le même alignement que les tombes antérieures, ce qui tend à confirmer une limite physique interdisant tout débordement vers l'ouest. Elles ont également été distribuées de manière éparse dans la zone interne de la nécropole qui, pour certaines d'entre-elles, recouvrent d'anciennes tombes, vraisemblablement celles dont le signalement était effacé et qui concernent les phases MA2 et MA3. Enfin, afin d'établir un phasage complet, sept sépultures, qui présentent une orientation plus accentuée nord-ouest/sud-est (sud-ouest/nord-est pour l'ensemble de la nécropole), ont été installées de manière dispersée et sont chronologiquement postérieures à toutes les autres structures. Ce groupe de sépultures a été classé dans une phase dénommée MRT, en fonction de sa position chronologique postérieure. Il s'agit de sépultures simples qui présentent des creusements plutôt étroits et peu profonds sans accompagnement de mobilier. Le petit nombre d'individus correspondant pourrait indiquer la fin de l'utilisation de la nécropole, éventuellement en corollaire de l'abandon du site d'habitat relevé sur les zones 5, 8 et 9 de la ZAC Écoparc.

Les dimensions des fosses de creusement, relatives à chaque phase d'occupation de la nécropole, montrent d'une part que si leur longueur est naturellement liée aux proportions humaines et au mode d'inhumation en décubitus dorsal, leur largeur et leur profondeur sont plus inégales. Pour les profondeurs, l'analyse n'indique pas de corrélation entre celles-ci et la phase d'occupation correspondante. Les largeurs par contre expriment un taux de dimension supérieure à un mètre en forte proportion aux phases anciennes ainsi qu'au début des phases récentes (phase MR1), mais, pour cette dernière, ce taux encore élevé tient du mode architectural et de l'espace utile pour la construction des caissons en pierres. Enfin, ce taux chute aux phases MR2 et MR3 de manière proportionnelle par rapport aux phases anciennes.

Le phasage de la nécropole de Norroy-le-Veneur, élaboré à partir des données matérielles, ne tient pas compte des réutilisations possibles de tombes anciennes. Cette possibilité se traduit principalement dans l'identification d'au moins un second individu remanié ou réduit dans la tombe. Ce principe, répandu dans les nécropoles à inhumations mérovingiennes, est également présent à Norroy-le-Veneur, principalement aux phases récentes (à partir de MR1). Pour les phases anciennes, le second individu a été identifié principalement par la présence d'éléments surnuméraires, ce qui laisse supposer une procédure différente : avant sa réutilisation, la fosse est préalablement nettoyée des restes osseux de l'ancien corps. Dans cette hypothèse, la destination finale des restes prélevés n'a pas été identifiée. Pour les phases récentes, le principe de réduction ou remaniement des restes osseux semble nettement plus courant, ce qui tend à supposer une réutilisation régulière de ces tombes, d'autant plus que, pour la phase MR1, leur mode architectural devait faciliter leur remploi. Il est donc possible qu'une partie des individus inhumés aux phases MR2 et MR3 aient été logés dans des fosses de la phase MR1, avec éventuellement le matériel funéraire. Selon ce principe, l'apport d'éléments plus récents dans un contexte architectural antérieur n'est pas à exclure. La réutilisation, qui s'étend jusqu'à la fin des phases récentes, associée à l'implantation d'au moins un ossuaire pose la question de la gestion de l'espace réservé à la nécropole, dans le cadre de la contrainte d'un espace dédié ne permettant pas de s'étendre au delà des limites relevées, ou lié à une contrainte ou attraction d'une dimension cultuelle que l'état de nos connaissances et des données recueillies ne nous permettent pas de définir.

Les éléments recueillis, permettant de reconnaître l'influence de la christianisation dans les sépultures, correspondent à la présence de deux plaques tombales gravées de symboles qui, bien que reprenant une part de croyance germanique, sont constitués principalement de gravures liées au culte paléochrétien. Ces éléments proviennent de sépultures installées, l'une à la phase MR1, et, la seconde, à la phase MR2-MR3. Ceci pourrait laisser supposer l'adoption d'une pratique cultuelle paléochrétienne à partir du début du VIIe s. Néanmoins, cette date d'apparition est à pondérer du fait que la plaque, qui se situe dans la tombe 4210 qui, bien que d'une architecture de la phase MR1, correspond à une tombe à utilisation multiple dont l'utilisation finale pourrait avoir eu lieu à une phase plus récente (MR2-MR3). Cette hypothèse pourrait être corroborée par l'absence de mobilier funéraire et de dalles de couvertures du caisson, reconnues sur cette nécropole, pour le mode architectural de la phase MR1 ; ces éléments ont pu être abandonnés lors de la dernière réutilisation.

La nécropole de Norroy-le-Veneur ne déroge pas au principe des inhumations habillées associées à un dépôt funéraire, propre aux nécropoles mérovingiennes des régions sous domination franque. Le matériel lié à cette pratique est relativement abondant. Son décompte permet d'établir une distribution d'objets plus importante aux phases anciennes qu'aux phases récentes, voire totalement absente pour ces dernières. La qualité ostentatoire des dépôts présents semble être le marqueur social des l'individus inhumés et se rencontre dans chacune des phases d'implantation de la nécropole. On remarque que les tombes les mieux dotées en quantité et qualité se trouvent principalement sur l'axe médian est-ouest de la nécropole, en association avec les tombes à épée longue

La nécropole de Norroy-le-Veneur revêt, dans sa constitution, plusieurs intérêts. Il s'agit d'un ensemble complet qui couvre une période allant VIe s. au VIIIe s. Elle est contemporaine de l'occupation des zones d'habitats fouillées sur le secteur et son abandon pourrait correspondre à la naissance des hameaux ou villages, dont celui de Norroy-le-Veneur. Sa proximité avec la *civitas* de Mettis, capitale de l'Austrasie, pourrait égale-

ment compléter certaines informations, notamment sur les comportements et l'imprégnation des courants religieux dans le monde rural en rapport avec la cité. Sur un plan local, la datation *post quem* de cette nécropole au VIe s. pose question quant à la gestion des morts aux périodes antérieures à cette datation, dont nous n'avons pas de traces malgré la surface de la zone diagnostiquée qui couvrait les 70 ha de la ZAC Écoparc. De même, un *hiatus* comprend toute la période de l'Antiquité tardive ainsi qu'une partie des périodes déjà sous domination franque, ce qui pourrait tendre à démontrer que, même proche du pouvoir aristocratique ou/ et ecclésiastique (Mettis), cette communauté rurale reste porteuse de ces propres traditions. Il aura fallu vraisemblablement une modification certaine du pouvoir au sein de ce groupe pour voir, au VIe s., l'abandon des traditions anciennes et adopter les méthodes mérovingiennes en créant une nécropole propre à ce changement.

Olivier FAYE

PAGNY-LÈS-GOIN
Les Rouaux, zone d'activités aéroportuaires, tranche 1, la Poste

Le projet de création d'une zone d'activités aéroportuaires, projet de La Poste, a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 103 100 m^2. Le substrat (calcaires à Gryphées du Lotharingien) est atteint directement sous la terre végétale sur la majeure partie de l'emprise sondée. Des recouvrements superficiels colluviés sont attestés en bordure de talweg. Hormis quelques rares témoins en position secondaire (tessons de céramique non tournée trouvés ponctuellement, soit dans les horizons ruisselés, soit dans un unique fond de chablis), cette intervention n'a pas livré de vestige archéologique.

Franck THIÉRIOT

PAGNY-LÈS-GOIN
Les Rouaux, zone d'activités aéroportuaires, tranche 2

Le projet de création d'une zone d'activités aéroportuaires, projet de La Poste, a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostic archéologique sur une surface de 32 607 m$^{2.}$ Le substrat (calcaires à Gryphées du Lotharingien) est atteint directement sous la terre végétale sur la majeure partie de l'emprise sondée. Des recouvrements superficiels colluviés sont attestés en bordure de talweg. Cette intervention s'est révélée négative.

Franck THIÉRIOT

PETIT-RÉDERCHING
Village, lotissement Bellevue

Le projet de création d'un nouveau lotissement à Petit Réderching a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 40 800 m^2. Le sous-sol ayant été totalement retourné par des labours profonds récents et étant fortement érodé, cette opération n'a pas livré de vestige archéologique.

Nicolas MEYER

PHALSBOURG
Lange Straeng, lotissement communal du Docteur Matheus, tranche 2

La construction d'un lotissement d'habitations sur 32 220 m² a préalablement fait l'objet d'une opération de diagnostic archéologique au sud de la commune, au lieu-dit *Lange Straeng*. Aucun vestige archéologique n'a cependant pu être mis au jour.

Rémy JUDE

POUILLY
Lotissement La Crouillotte

Âge du Bronze

La création du lotissement *La Crouillotte* à Pouilly a incité le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostics. Cette dernière portait sur une superficie de 3,6 ha. Ile était motivée par les nombreuses découvertes archéologiques réalisées sur les parcelles adjacentes à l'occasion de l'aménagement de la zone pavillonnaire de *Chèvre Haie* (site Néolithique moyen-récent, sépultures du Campaniforme, site du premier âge du Fer et site d'habitat médiéval). Cette nouvelle campagne de sondages a permis de mettre au jour une fosse dépotoir attribuable au Bronze final. Parmi le mobilier recueilli, on note la présence abondante de céramique ainsi que la découverte de fragments de silex, de fusaïoles et de percuteurs en quartzite. L'ensemble du mobilier archéologique a fait l'objet d'une analyse détaillée dans le cadre de l'étude du site de *Chèvre Haie*, sous la direction de Justine Franck (*cf. infra*). L'extension des sondages aux alentours de cette structure ainsi que l'ouverture de grandes fenêtres en périphérie de cette dernière démontrent le caractère isolé de cette découverte.

Franck GÉRARD

POUILLY
ZAC de Chèvre Haie, sites 1 (partiel), 2, 4, 5 et 7

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

La fouille préventive réalisée sur une surface totale de 15 089 m² a permis d'appréhender les vestiges d'une occupation datant du Néolithique moyen, phase Rœssen récent et du Néolithique récent, phase Michelsberg, périodes relativement méconnues jusqu'à présent en Lorraine.

Dix tombes de période campaniforme moyen ont été fouillées, huit d'entre elles étaient regroupées et formaient un cimetière. Une sépulture présentait une chambre funéraire surmontée d'un tertre de pierres, un tel dispositif est inédit en Europe occidentale pour cette période. Une autre pourrait correspondre à un cénotaphe.

La période de l'âge du Bronze final IIIb est représentée pas quatre fosses détritiques.

Puis l'occupation du site se poursuit au premier âge du Fer avec notamment une fosse de prélèvement de matériaux qui comportait une fibule serpentiforme et un lot intéressant de céramiques du Hallstatt D1-D2, période qui est également mal illustrée en Lorraine.

La fouille des extrémités est et ouest du site 1, a permis de corroborer les limites, cernées lors du diagnostic archéologique, du village de Pouilly au haut Moyen Âge.

Justine FRANCK

RICHEMONT
Lotissement Le Berg V

La tranche V des travaux liés à la réalisation d'un lotissement est située à l'ouest du village de Richemont. La superficie sondée est de 25 600 m^2 et celle-ci s'est révélée négative. Une couche mélangée de limon brun argileux et de placage de lœss altéré (lehm) recouvre la majeure partie du terrain avant d'arriver sur des argiles jaunes compactes du Lias et du Keuper.

Gilles MANGIN

RONCOURT
ZAC de Jaumont, tranches 1 et 2

Le diagnostic archéologique préventif réalisé à l'occasion de la construction de la ZAC de *Jaumont*, tranche 1 a porté sur une superficie de 55 198 m2 et la tranche 2, sur 36 932 m^2.
Les parcelles ont pu être sondées, mis à part la parcelle 568 (2 900 m^2) qui devra être sondée ultérieurement. La présence d'un micro-relief situé au centre du terrain est le témoin de l'emplacement d'un ancien funiculaire des mines de fer de la commune de Roncourt. Aucun indice archéologique n'a été mis au jour lors de ces deux opérations qui ont montré également l'absence de sol ancien.

Gilles MANGIN

SARREBOURG
Rue du Lieutenant Bildstein, gendarmerie

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

La parcelle concernée par le projet immobilier (764 m^2) se trouve dans l'un des faubourg de la ville médiévale et moderne de l'antique *Ponte Saravi*. La stratigraphie rencontrée permet de suivre 2000 ans d'histoire de la ville, du Ier s. de n. è. à nos jours. Il s'agit d'une stratigraphie urbaine de 2 m de puissance au sud de la parcelle et de 3 m au nord de l'emprise.
Pour la période gallo-romaine, la parcelle semble être occupée par un ou plusieurs bâtiments construits sur solins de pierres et murs réalisés au plus tôt à la fin du IIe s. de n. è. d'après les éléments céramiques recueillis dans la stratigraphie. Ils succèdent à une construction sur solins, elle-même postérieure à un paléosol présentant au moins une construction ou un aménagement en bois.
Les constructions découvertes dans l'emprise du projet appartiennent vraisemblablement à un quartier urbanisé antique se développant à l'ouest du franchissement de la Sarre, probablement le long d'une voie (rue du Lieutenant Bildstein ?). Les rares données anciennes laissent supposer que des constructions occupent une bande de 300 m de long jusqu'à la nécropole ouest de l'agglomération, mais aucun plan d'organisation ne peut être proposé. L'hypothèse d'un quartier artisanal est envisageable, mais ne peut pas être prouvée. La découverte d'une meule en 1966, et d'un culot de forge ainsi que d'un foyer dans le sondage 2, constituent les seuls éléments potentiellement artisanaux reconnus à ce jour.
Pour le Moyen Âge et la période moderne, d'après les sources écrites, le secteur concerné par le projet immobilier est occupé. Les données sont malheureusement lacunaires. Dans les deux sondages, des sols peu anthropisés semblent être à placer dans ces périodes, mais les éléments chronologiques sont absents. La découverte d'un emplacement de poteau en bois et d'un éventuel solin semble attester l'existence d'aménagements légers. Lors de la construction de la gendarmerie, dans la coupe nord-sud approximativement à 20 m à l'ouest de l'emprise, un mur et des sols apparaissaient au-dessus des niveaux gallo-romains à environ - 0,8 m de profondeur par rapport au sol de 1979. Il pourrait donc s'agir de vestiges médiévaux.

Nicolas MEYER

Moyen Âge - Moderne

SARREGUEMINES
51 rue du Bac

Le diagnostic réalisé sur 700 m² au 51 de la rue du Bac à Sarreguemines en 2005, préalablement à l'aménagement de la maison de la Moselle, a permis de mettre en évidence les fondations du rempart médiéval. Très endommagé à l'emplacement du sondage, celui-ci fut élargi afin de pouvoir relever un tronçon du parement extérieur sur une longueur de 1,70 m. Ces fondations, conservées sur une hauteur de 1,13 m, présentent un appareil irrégulier de moellons en calcaire liés avec un mortier de chaux, assez débordant dans la partie inférieure. Par ailleurs, le relevé de la coupe nord du sondage montre l'évolution de l'urbanisme moderne *intra* et *extra-muros* après la condamnation du rempart. Des niveaux ayant fourni de la céramique grise cannelée de la deuxième moitié du XVe s. et de la première moitié du XVIe s. apparaissent 0,76 m sous le sol actuel. Le même type de céramique a été exhumé d'un fond de fosse tapissé d'argile plastique bleue, localisé *intra-muros* à 7 m du rempart.

Renée LANSIVAL

SARREGUEMINES
Welferding, Lotissement Les Vergers du Itschbach

Le diagnostic archéologique, pratiqué sur la commune de Sarreguemines, au lieu dit *Welferding*, a concerné une superficie de 48 130 m². Cette opération a été réalisée en amont de la construction d'un lotissement d'une cinquantaine de pavillons. Malgré une situation topographique favorable (proximité du ruisseau Itschbach, affluent de la Sarre), le présent diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique.

Sébastien JEANDEMANGE

SARREGUEMINES
Z.I. Neuwald, rue René François Jolly, nouvel Hôpital

Un diagnostic archéologique préventif (47 950 m²) a été réalisé au sud-est du centre ville de Sarreguemines, à l'occasion de la création du nouvel hôpital sur une surface de 47 950 m². La conservation de certaines zones boisées en espace vert n'a permis de diagnostiquer qu'une surface de 32 300 m². Toutes les parcelles sondées se sont révélées négatives. Le substrat (alluvions anciennes, marnes irisées) a pu être atteint sur l'ensemble du terrain à une profondeur de 0,40 m à 1,80 m.

Xavier ANTOINE

SAULNY
Lotissement Les Jardins Michelin

Un projet de développement d'un lotissement implanté sur la commune de Saulny, agglomération villageoise située à 5 km au nord-ouest de Metz, a suscité une opération de diagnostic sur un ensemble de 42 parcelles occupant une surface de 18 519 m². L'emprise du projet se situe en périphérie du centre du village, une zone traditionnellement découpée de façon régulière en parcelles destinées aux cultures maraîchères, aux vignes et aux vergers. Le cadastre actuel a déjà été fortement affecté par des modifications survenues dans un passé récent. Toutefois, certains chemins vicinaux, fossés et murs de clôtures sont toujours visibles dans le paysage. Les sondages ont remis au jour un certain nombre de fossés, de murs, d'empreintes de murs, de

négatifs d'anciennes plantations arboricoles, de puits ainsi que deux négatifs de bornes ou de piquets de parcelles. Ces structures s'intègrent parfaitement dans le plan du cadastre actuel et le complètent. Ce secteur a également été drainé. En outre, on a pu observer trois éléments. Le premier, c'est l'observation d'une épaisse couche de colluvions (de 0,40 à 0,90 m) constituée de terre noire associée indifféremment à du mobilier d'époque gallo-gomaine, médiévale et moderne (tuile, tessons de céramique, fragment de meule, faune), dans le centre de la parcelle. Le second consiste en la présence d'éléments archéologiques dans les structures en creux. Toutefois, dans une même structure, les éléments de datation sont diachroniques. En somme, le mobilier archéologique n'est pas en place. Enfin, la dernière donnée concerne un talweg comblé en partie par des couches d'apports colluvionnés anthropisés (avec des éléments protohistoriques et historiques) et en partie par des couches à caractère hydromorphe sans mobilier. En conclusion, ce site se caractérise par la redécouverte d'éléments constituant d'anciens jardins (négatifs de plantations d'arbres, puits, limites matérialisant les parcelles), et par la présence d'une accumulation de colluvions générée par la pente et freinée par des murs. Le mobilier présent de façon lacunaire et diachronique, également colluvionné, permet d'envisager la présence de structures archéologiques, remontant à l'époque gallo-romaine, situées vers le centre du village, en amont, sous les maisons actuelles.

Sophie GALLAND

TÉTERCHEN
Rue du Couvent

Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Le diagnostic de 830 m², réalisé à l'occasion de la construction d'un parking aux abords du couvent de Téterchen, a permis de mettre au jour des vestiges attribuables à l'Antiquité, au Moyen Âge et à l'époque moderne. L'ensemble des vestiges se réparti sur une épaisseur de 2,50 m. L'étude stratigraphique a permis d'identifier, outre des structures d'habitat antique, des niveaux de terres noires attribuables aux périodes allant du haut Moyen Âge aux XIIIe et XIVe s. Des niveaux contemporains des multiples phases de construction et de destruction du couvent ont également été observés pour les périodes du XIVe au XIXe s., époque à laquelle est aménagé un espace de cour extérieure en mortier de chaux. Les vestiges sont protégés par une couche de remblais récents de 1 m d'épaisseur.

Franck GÉRARD

THIONVILLE
Œutrange, sentier de la Forge

Indéterminé

Le projet de construction d'un groupe scolaire, situé au nord du village d'Œutrange, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive sur une surface de 3 375 m². Les sondages positifs présentent des traces diffuses d'occupation humaine (trois trous de poteaux dont deux rubéfiés ainsi que deux fosses) qui ne présentent pas de mobilier datant, mis à part quelques petits fragments épars de tuile. Ces structures semblent appartenir à la période historique.

Justine FRANCK

THIONVILLE
Rue Cormontaigne, les Tours Cormontaigne

Moderne

Le diagnostic archéologique (9 250 m²) a permis de vérifier l'impact des tours construites à cet emplacement dans les années 1960, impact qui n'avait jamais pu être concrètement estimé.
La stratification étudiée montre une succession de remblais contemporains dont la base n'a pas été reconnue. Ces dépôts scellent un angle de construction formé de deux murs orientés est-ouest et nord-sud. L'ensemble, à l'échelle du sondage, mesure 2 m x 2,50 m. La construction est réalisée en moellons calcaires jaunes, bien calibrés, liés avec un mortier de chaux blond très résistant. La maçonnerie a été observée sur cinq as-

sises d'épaisseur ; sa base n'a pas été atteinte. L'évolution spatiale de cette maçonnerie n'a pu être correctement appréciée. Elle a notamment été recherchée dans les sondages adjacents qui se sont tous révélés négatifs.

THIONVILLE, rue Cormontaigne, les Tours Cormontaigne
Sondage 20 : magasin à poudre ? (cliché : INRAP)

La séquence stratigraphique de ce secteur 15 montre l'omniprésence d'une grande épaisseur de remblais sableux et graveleux oranges. Ces dépôts environnent un ensemble maçonné assez complet qui n'est scellé que par la couche de terre végétale. Suivi en plan sur le maximum d'emprise possible, cet ensemble est composé d'un mur principal orienté nord-ouest/sud-est et de trois contreforts perpendiculaires. Le mur 3 mesure au moins 16,70 m de long, son extension côté nord-ouest n'ayant pu être reconnue car sortant de l'emprise du diagnostic, sur 1,80 m de large. Seule la longueur du mur 4 a pu être vérifiée (1,90 m de long), les deux autres murs n'ayant pas été complètement dégagés mais leur largeur est proche (entre 1,60 et 1,75 m). L'ensemble est également réalisé en moellons calcaires jaunes liés avec un mortier de chaux blond très résistant. Sa base n'a pas été atteinte. L'orientation de ces maçonneries et les anciens plans des fortifications confirment que nous sommes ici en présence de murs du rempart de la face ouest du bastion.
La séquence stratigraphique observée à cet endroit, extrêmement réduite, montre une épaisseur de 0,60 m d'aménagement de voirie et de remblais contemporains scellant les constructions du XVIIIe s. Le sondage, étendu sur 18 m^2, a permis de mettre en évidence une surface entièrement maçonnée, mesurant au minimum 4 m d'est en ouest sur presque 3 m du nord au sud. La construction est de même réalisée en moellons calcaires jaunes liés avec un mortier de chaux blond très résistant. Sa base n'a pas été atteinte. L'ensemble ne montre par de limite parementée et est trop large pour être rapporté à un simple mur. Il semblerait plutôt que nous soyons en présence de la fondation d'un vaste bâtiment fortement ancré au sol, qui serait un magasin à poudre d'après le plan des fortifications.
En conclusion, il est possible d'affirmer que les plans d'archive à disposition permettent une restitution assez fidèle des fortifications Cormontaigne, localisées au sud du canal des fortifications. Le diagnostic archéologique a été réalisé dans l'emprise complète du bastion 1 de ces fortifications. Les trois sondages positifs confirment globalement le plan issu de ces archives. Les six murs mis en évidence montrent globalement des dimensions assez importantes, comprises entre 1,60 m et 1,80 m. Le mur 3 et ses murs appendices 4, 5 et 6 ont une orientation qui coïncide avec le mur de rempart du bastion. Les murs 1 et 2, bien qu'observés plus sommairement, sont de même facture et sont vraisemblablement synchrones. Seul leur rattachement à un édifice précis ne peut être clairement effectué. Bien que 19 des 22 sondages se soient révélés négatifs, ils ont soit montré la présence de remblais limono-sableux contemporains de la construction de la citadelle Cormontaigne, ce qui est le cas du sondage 15 avec le remblai environnant les quatre murs mis au jour, soit livré des dépôts encore plus récents, les matériaux provenant des tours et mis en place lors de leur démolition. Ainsi, au terme de cette étude, il est possible de confirmer que cette partie de la citadelle thionvilloise existe encore, au moins au niveau de ses fondations. Les fossés bordant le bastion ont été totalement rebouchés et les remparts sont conservés et encore en élévation par endroits. Les bâtiments présents au centre du bastion ont en revanche été totalement arasés, et ne paraissent plus conservés qu'au niveau de leurs substructures. Il semble même que, lors de leur démantèlement, dans les années 1960 en vue de la construction des tours, les démolisseurs aient arraché en profondeur leurs fondations et aient assez largement débordé des limites de l'emprise des futurs bâtiments.

Patrice PERNOT

VERNY
Le Fort, lotissement d'Activités

La création d'un lotissement au lieu-dit *Le Fort* a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de diagnostics sur une superficie de 2,5 ha. Les terrains sont constitués d'une fine couche de terre arable, d'une couche de limons argilo-sableux et, localement, de plaquettes calcaires. Aucun indice de site archéologique n'a été rencontré à l'occasion de cette opération.

Franck GÉRARD

VILSBERG
39 rue Principale

Moyen Âge

En juillet 2005, un propriétaire d'une maison du XIXe s., profitant de ses vacances, entreprend de terrasser manuellement à l'arrière de sa maison pour aménager sa terrasse. Ses travaux déjà bien avancés, sa pioche heurte un crâne humain. Il avertit la gendarmerie. Celle-ci dépêche un légiste et prévient le musée du Pays de Sarrebourg, qui contacte le service régional de l'Archéologie. La première expertise révèle très vite qu'il s'agit de plusieurs inhumations du Moyen Âge. Avec l'accord des différents intervenants, il est décidé d'effectuer une fouille archéologique pour relever et achever le dégagement des sépultures. L'opération est confiée à l'ARAPS, association archéologique locale. Quatre inhumations d'adultes, orientées est-ouest, ont été touchées à des degrés divers par les travaux. Le mobilier résiduel présent dans les comblements des sépultures est attribuable au XIVe et au début XVe s.
Ces tombes se situent vraisemblablement dans un ancien cimetière paroissial antérieur à celui installé à 100 m de là, autour de l'église à l'époque moderne.

Nicolas MEYER

VITRY-SUR-ORNE
Vallange

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge

Cette très grosse fouille d'archéologie préventive, qui s'est déroulée sur plusieurs campagnes annuelles entre 2004 et 2007, donnera lieu à une notice de synthèse complète et substantielle présentée dans le *Bilan scientifique régional 2007*.
En effet, cette opération a permis de fouiller, de façon exhaustive, un village disparu n'ayant connu aucune phase d'interruption de son occupation du Néolithique ancien au XVe s., fait suffisamment exceptionnel pour justifier ce report d'information concernant cette opération.

Franck GÉRARD

WŒLFLING-LÈS-SARREGUEMINES
Klusengarten, lotissement Le Klusen

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'occasion de la construction d'un petit lotissement communal, sur une surface de 12 244 m^2. Le projet est situé le long d'une ancienne voie romaine. Toute l'emprise a pu être sondée et s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

WOIPPY
Devant le Moulin, Le Patis, lotissement Le Rond Bois

Le projet de zone pavillonnaire *Le Rond Bois*, de 32 298 m^2, prévu au lieu-dit *Devant le Moulin*, a motivé des investigations archéologiques de diagnostic qui ont porté au final sur une surface de 25 123 m^2. Dans ce secteur de la rive gauche de la vallée de la Moselle, localisé au pied des Côtes de Moselle, aucun vestige structuré ancien n'a été mis en évidence. La découverte isolée d'un éclat de quartzite retouché de datation paléolithique indéterminée est toutefois à signaler.

Jean-Charles BRÉNON

WOUSTVILLER
ZAC de la Sapinière, tranche 1

Une opération de diagnostic, de 32 850 m², a été réalisée sur la commune de Woustviller en amont de l'extension de la ZAC de *la Sapinière*. Toute la parcelle a pu être sondée. Aucun vestige n'a été mis au jour lors de ce diagnostic. On notera l'absence de toute sédimentation du fait que la parcelle a été décapée puis excavée sur toute la surface, laissant apparaître directement les argiles irisées du Keuper inférieur.

Gilles MANGIN

YUTZ
Auf Speih, auf dem Esch, grossier Weg, Laach, Lang-Längt, carrière GSM

Protohistoire - Moderne

L'opération de diagnostic, réalisée sur 27 875 m² en amont de la création d'une sablière sur la commune de Yutz a permis de mettre au jour au moins deux sites. L'un d'entre eux est attribuable à la période protohistorique et le deuxième peut-être à l'Époque moderne.
Le site 1 est situé au sud-est du projet. Un sondage élargi (10 m x 10 m) a permis de reconnaître une petite fosse quadrangulaire protohistorique apparaissant à une profondeur de - 0,50 m. Elle correspond à une fosse d'extraction de matériaux contenant de la céramique détritique de la période protohistorique. À proximité se trouve un groupe de poteaux correspondant à l'édification d'un bâtiment de stockage à grain, de type grenier à quatre poteaux. La présence de quelques céramiques trouvées dispersées autour de celui-ci confirmerait également une datation protohistorique. Ces indices archéologiques isolés pourraient appartenir à un habitat léger protohistorique ou un site plus important se poursuivant en dehors de l'emprise sondée.

Le site 2 se trouve au sud-ouest de l'emprise, proche de la conduite d'eau pluviale et du chemin longeant la Moselle. Il est caractérisé par la présence d'un groupe de foyers circulaires. La forme originale de ceux-ci n'a pas été identifiée. Aucun élément comparable n'a été découvert en Lorraine et aucun indice archéologique pouvant donner une datation n'a été rencontré sur le site. Un type de structure pourrait néanmoins être évoqué, qui correspond aux batteries de foyers aménagés dans les campements militaires des Temps modernes qui sont par ailleurs peu ou mal connus dans la région où pourtant, ils ont été nombreux. En conséquence, l'organisation et l'implantation de ces foyers pourraient suggérer éventuellement l'existence d'un cantonnement militaire datant d'une période des Temps modernes. Une opération de fouille permettrait d'analyser ces structures de combustions et nous renseignerait sur leur origine.

Gilles MANGIN

YUTZ
Grand'rue, rues du chemin de fer et nationale, ZAC de la Brasserie

Gallo-romain

Le projet d'aménagement d'une ZAC sur l'emplacement de l'ancienne brasserie Saint-Nicolas a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le secteur concerné, d'environ 5 000 m², est connu pour sa sensibilité du point de vue archéologique depuis le XIXe s. Cette opération a permis de mettre en évidence, sur

YUTZ, grand'rue, rues du chemin de fer et nationale, ZAC de la Brasserie
Structures en matériaux légers (cliché : INRAP)

environ 2 000 m², l'existence d'une occupation antique conservée sur 0,60 à 0,80 m d'épaisseur. Elle est matérialisée principalement par une superposition de sols et de couches d'occupation témoignant de structures en matériaux légers. Une voie d'orientation nord-ouest/sud-est a aussi été reconnue. Les datations concernent une fourchette chronologique comprise entre le premier tiers du IIe s. et le milieu du IIIe s. de n. è. Cette zone à forte densité de vestiges côtoie à l'est et au sud deux secteurs aux niveaux mal définis. La stratigraphie antique observée à ces endroits montre plusieurs décimètres de sédiments similaires à des couches sombres urbaines, sans subdivision apparente. Ces dépôts sont directement recouverts par une couche liée à l'activité de l'ancienne brasserie.

Franck GAMA

YUTZ
Morschhaut, rue du Vieux Bourg

Gallo-romain

L'extension de la zone d'activité du *Vieux Bourg* à Yutz a motivé la prescription, par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, d'une opération de diagnostic. Cette dernière a porté sur une superficie de 1,6 ha. L'intervention archéologique a permis de mettre au jour l'ensemble du réseau de drainage de la *villa* antique de Haute Yutz. Ces drains sont aménagés à l'aide de tuiles canales percées mises bout à bout (*imbrex*). Chaque drain est installé dans un fossé soigneusement rebouché après l'installation du dispositif. Ces drains sont orientés sud-ouest/nord-est et sont espacés de plusieurs mètres les uns des autres.

Franck GÉRARD

ZETTING
Auf dem Bann, lotissement La Pommeraie

La commune de Zetting se situe en périphérie de l'agglomération sarregueminoise à 5 km au sud-est de la ville. La zone d'emprise est destinée à un projet de lotissement d'une superficie de 14 000 m² positionné sur un versant qui domine le fond de vallée où s'écoule la Sarre. Hormis deux éclats de silex (calcédoine) du Paléolithique moyen ou supérieur indéterminé isolément, aucun vestige archéologique n'est à signaler.

Sophie GALLAND

BILAN SCIENTIFIQUE 2005

VOSGES

Tableau des opérations autorisées

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6033	BAINS-LES-BAINS, centre ville	Gilbert SALVINI (BEN)	SD	19-21	GAL-MA-MOD-CON	1
5862	CHARMES, l'Hermitage, le Biassa	David GUCKER (INRAP)	OPD	14-20	FER-GAL	2
5689	CONTREXÉVILLE, bois d'Hazeau	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			3
5910	DOMVALLIER, JUVAINCOURT, PUZIEUX, bois des Rappes	David GUCKER (INRAP)	OPD	15-20-27	PRO-GAL-MOD	4
5939	ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE, Varrinchâtel	Bertrand TRIBOULOT (BEN)	SD	15	FER	5
5683	FRIZON, la Croix dit le Noyer, La Corvée	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			6
5818	LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES, au Vieux Moulin, Prés Pierrel, Radeux, Pré Poisson, Au Sérié	André GLAD (INRAP)	OPD			7
5681	LANDAVILLE, sur la Montagne	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			8
6221	LE THILLOT, pré de la Xerte	Francis PIERRE (BEN)	FP	25	MOD	9
6756	LE VAL-D'AJOL, église Notre-Dame de l'Assomption	Sébastien JEANDEMANGE (INRAP)	OPD	25	MOD-CON	10
6456	LE VAL-D'AJOL, église Notre-Dame de l'Assomption	Emmanuelle STANKOV (BEN)	OPD	25	MOD-CON	10
5787	LIFFOL-LE-GRAND, Champey, ZAC Champey-Est	Karine BOULANGER-BOUCHET (INRAP)	OPD			11
5963	MANDRES-SUR-VAIR, lotissement La Moiselle	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			12
5788	NEUFCHÂTEAU, le Champ Berger	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			13
5866	NEUFCHÂTEAU, REBEUVILLE, la Petite Champagne, Z.I. intercommunale	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
5776	PUNEROT, bois de la Haie de la Ville	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			15
5682	RAMBERVILLERS, le Pré du Noir Trou	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			16
5938	TAINTRUX, le Chazeté	Bertrand TRIBOULOT (BEN)	SD	15	FER	17
5773	THAON-LÈS-VOSGES, champ Lancelle	David GUCKER (INRAP)	OPD			18
5691	THAON-LÈS-VOSGES, la Barbelouze, le Grand Pâquis, carrière SAGRAM, tranche 2	Rémy JUDE (INRAP)	OPD			19
6203	VIOMÉNIL, forêt de la Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (BEN)	FP	22	GAL	20

* : *cf.* carte de répartition des sites.
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

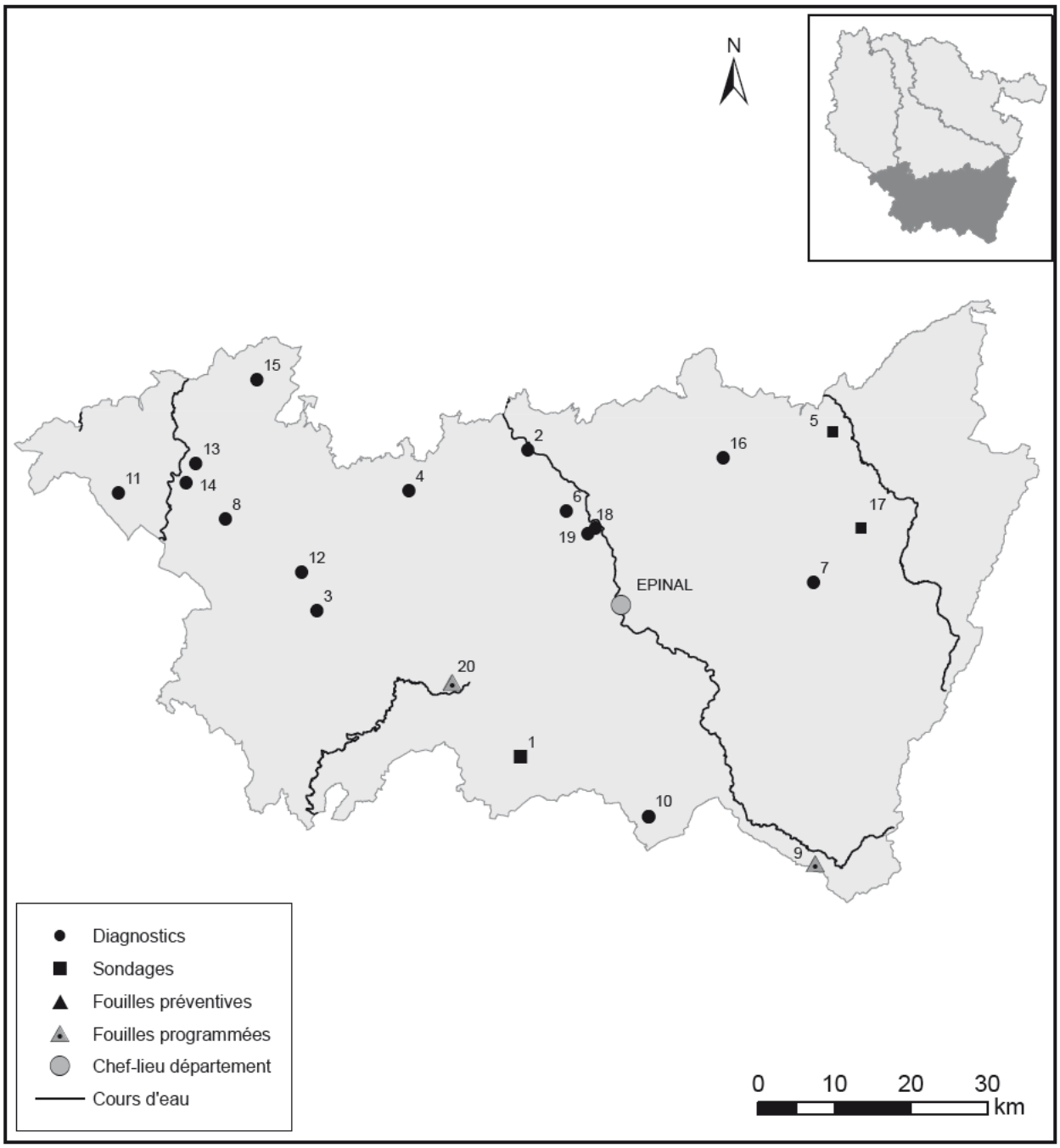

BAINS-LES-BAINS
Centre ville

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

La zone des travaux de terrassement pour l'enfouissement du réseau d'assainissement a fait l'objet d'un suivi archéologique. Elle couvre une superficie de 7,80 ha au centre de Bains-les-Bains, dans le secteur sensible qui entoure le bain romain édifié au XVIIIe s. à l'emplacement des thermes antiques bâtis à l'émergence de l'eau chaude à 50 ° provenant d'une faille géologique située à cet emplacement.
345 m de tranchées ont fait l'objet d'observations. Les difficultés rencontrées sont celles inhérentes à leur largeur et à leur faible profondeur par endroit, ainsi qu'à la rapidité des travaux. L'étude des stratigraphies et du sol était contrariée par un travail réalisé avec des engins utilisant des godets à dents.
Les destructions postérieures à l'Antiquité ont perturbé le sous-sol et gêné les observations, notamment celles de l'incendie de 1498, le tremblement de terre de 1689 et les travaux d'urbanisation qui se sont déroulés de 1730 à 1989. Malgré ces problèmes, trois zones d'intérêt archéologique ont pu été observées.

Sur la rive nord du ruisseau le Bagnerot
Un remblayage réalisé au Moyen Âge a recouvert un ancien marécage, formé par les eaux usées des thermes qui s'y déversaient, cette zone ayant été urbanisée par la suite. À proximité des thermes antiques, des latrines comblées ont livré des artefacts dont des ossements d'animaux et des tesselles de céramiques du Haut-Empire. Les traces d'une voirie sont certaines, mais ces vestiges sont difficilement datables. L'ensemble de ce secteur a été totalement perturbé au XVIIIe s., suite à la construction d'un réseau d'aqueducs voûtés destinés à favoriser l'écoulement des eaux usées et chaudes vers le ruisseau.

Autour du bain romain (thermes antiques)
Le sol était entièrement remblayé avec une forte épaisseur de déblais provenant des bâtiments des Haut et Bas-Empire détruits. Il s'agissait d'un habitat urbain comme en témoignent les structures encore en place et sur lesquelles ont été érigées, par la suite, de nouvelles habitations. Sous un mur, il y avait une ouverture à double voûte, dans le comblement de laquelle des tessons de céramiques gallo-romains ont été trouvés, avec quelques autres artéfacts. L'usage de cette ouverture n'a pu être déterminé : alandier d'un chauffage par hypocauste ou aqueduc ? 19 pierres de taille monumentales, en grès local, ont été découvertes alignées à la suite les unes des autres. Elles ont été utilisées comme dallage pour une rue construite au XIXe s., certaines de ces pierres pouvant provenir des gradins d'un bassin, étant similaires aux pierres du bain romain de Plombières-les-Bains encore en place. D'autres pierres, compte tenu de leur taille, peuvent provenir d'un bâtiment public. La découverte isolée d'un élément de colonne toscane appliquée a fait l'objet

BAINS-LES-BAINS, centre ville
Élément de colonne toscane (cliché : G. SALVINI)

d'un sauvetage, ce qui confirme une datation gallo-romaine, ce genre de colonne semblant unique pour la Gaule. Deux monnaies en cuivre de Charles VIII (1470-1498) marquent la phase des reconstructions réalisées à la fin du XVe s. Avec celles-ci a été trouvé un fermoir de coffret en bronze ouvragé. Sur le côté est du bain romain, une rampe a été aménagée avec les déblais gallo-romains, pour construire une route reliant la partie basse de la vallée à la terrasse qui la surplombe.

Au-dessus du bain romain

Le socle géologique de la terrasse est en grès. Cette roche a été extraite, comme en témoignent le front de taille et les blocs équarris encore en place. Ce niveau conserve, sous les murs des maisons du XVIIIe s., une trame urbaine datant du Moyen Âge, comme le démontre les fondations situées sous une maison datée de 1748. Sur la terrasse, la présence d'une source d'eau froide pose question sur l'ancienneté de son captage, qui pourrait remonter à la période gallo-romaine. Celle-ci émerge d'une faille au pied d'une falaise, à l'aplomb du parvis de la porte d'entrée de l'église actuelle, bâtie sur une seconde terrasse (des stèles gallo-romaines y avaient été découvertes au XIXe s.). L'eau de cette source, qui est aujourd'hui tarie, s'écoulait vers les thermes antiques dans un conduit à ciel ouvert avant d'être recouvert, au Moyen Âge, par des dalles, dont on retrouve par endroit quelques traces incomplètes. Par la suite, la source a été aménagée pour la consommation de la population, et recouverte par une voûte sur laquelle passe une ruelle étroite en paliers et escaliers.

Les observations réalisées à Bains-les-Bains prouvent que l'on est dans un contexte desservi par un réseau de voies romaines, avec des sources d'eau chaude qui alimentent des thermes publics, autour desquels s'étendait un habitat gallo-romain urbanisé, une nécropole étant établie à proximité.

Ces critères permettent de classer Bains-les-Bains en tant qu'agglomération secondaire au même titre que Plombières-les-Bains, Luxeuil-les-Bains et Bourbonne-les-Bains, quatre stations thermales situées dans une région de 53 km x 18 km, au sud-ouest du massif vosgien, une zone à la limite des cités des Lingons, des Leuques et des Séquanes.

Gilbert SALVINI

CHARMES
L'Hermitage, le Biassa

Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic archéologique (86 139 m^2) a permis de mettre au jour un ensemble de fosses accompagnées de deux fossés et d'un niveau d'épandage, concentrés en limite d'emprise. Ces structures ont été appréhendées dans deux sondages qui couvrent une surface d'ouverture de 119 m^2. Elles se divisent en deux phases chronologiques. La période gallo-romaine est fortement représentée par deux fosses, un fossé et le niveau d'épandage. Seule une fosse présente à la fois du matériel archéologique attribuable au Haut-Empire et, en quantité plus infime, de la céramique attribuable à La Tène. Enfin, un second fossé, malgré l'absence de matériel archéologique, peut être rattaché à la période gallo-romaine. La présence de ce type de structure, implique l'existence d'un habitat gallo-romain dans un environnement proche qui jouxte la limite d'emprise.

Malgré le faible nombre de structures, ce diagnostic a permis de mettre en évidence les traces d'une d'occupation gallo-romaine, mal connue pour la ville de Charmes. L'étude céramique a permis notamment de mettre en évidence un faciès régional, assez mal connu, dont les formes s'apparentent à la céramique de Contrexéville.

David GUCKER

CONTREXÉVILLE
Bois d'Hazeau

Âge du Fer - Gallo-romain

Le lieu-dit *Bois d'Hazeau* ou *Bois du Hazau* est implanté à 1,5 km à l'est du centre ville de Contrexéville. Ce secteur boisé est archéologiquement très sensible en raison de la présence d'une nécropole tumulaire protohistorique fouillée au milieu du XIXe s. Le projet d'aménagement d'un chemin forestier couvrant une superficie totale de 5 280 m^2 est implanté au cœur de la zone tumulaire. Cependant, malgré la densité des sondages (20 %), cette opération de diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique significatif.

Karine BOULANGER-BOUCHET

DOMVALLIER, JUVAINCOURT, PUZIEUX
Bois des Rappes

Protohistoire - Gallo-romain
Moderne

Le projet d'extension de la zone franche d'Épinal-Mirecourt a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique. Elle concerne une première phase qui couvre une emprise de 18 ha au sein des 26 ha que comporte la zone III de la ZAC. Les sondages archéologiques réalisés en majeure partie dans la friche du lieu-dit *Bois des Rappes*, qui couvre une superficie de 14 702 m^2 ont été limités par la topographie accidentée du terrain. Le diagnostic a permis de mettre en évidence un réseau fossoyé assez important couvrant plusieurs périodes chronologiques. Un fossé attribuable à l'époque protohistorique pourrait être interprété comme un enclos. Un lot de mobilier assez important a été prélevé au sein de son comblement. Un second fossé, qui a livré du mobilier gallo-romain, pourrait être rattaché à cette période. Deux autres fossés parallèles, d'orientation nord-sud et distants de 14 m, pourraient constituer une voirie à laquelle serait associée une recharge ponctuelle, composée exclusivement d'un lit de pierres calcaires dont le calibre varie de 0,10 à 0,30 m de long, et disposées sur une épaisseur maximale de 0,30 m. Cette voirie pourrait être rattachée à l'époque antique avec des dimensions qui s'apparentent plus particulièrement à un diverticule. La présence d'une voie romaine au sud du *Bois des Rappes* pourrait éventuellement être mise en relation avec ce dernier (Vilminot 1946). Deux foyers de forme circulaire et quadrangulaire découverts à proximité impliquent une occupation sporadique en bordure de la voirie. Enfin, un certain nombre de fossés correspondent plus particulièrement à des fossés parcellaires de l'époque moderne. Plusieurs autres structures archéologiques (trou de poteau, fosses, foyers et empierrement), découverts lors de ce diagnostic, ne peuvent être rattachées à une période chronologique particulière.

David GUCKER

ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE
Varrinchâtel

Âge du Fer

Au lieu-dit *Varrinchâtel* (alt. 516 m), un habitat de hauteur se compose de deux enceintes de contour. La première, au sommet, est constituée d'un talus dont l'entrée se situe à l'ouest. La seconde, située à environ 30 m en contrebas, complète le dispositif. On accède au sud-ouest du site par une entrée en chicane, puis, au sommet, par une porte. Sous le premier rempart, la tempête du 26 décembre 1999 a mis en évidence un ensemble de tessons dans une couche fortement charbonneuse. Il a également été possible d'observer la présence de deux meules en rhyolite de type va-et-vient provenant de la carrière des Fossottes à La Salle, en réemploi dans ce premier rempart. Lors d'une opération de nettoiement d'un chablis, a été étudiée la stratigraphie de la partie sud-ouest du premier rempart. Sur celle-ci, il apparaît clairement que deux unités stratigraphiques peuvent être considérées comme les niveaux fondateurs de l'*oppidum*. En effet, celles-ci reposent sur le sol géologique (conglomérat). Une autre unité stratigraphique correspond, quand à elle, à une couche charbonneuse, pouvant être interprétée comme un niveau d'incendie. Dans ce dernier, une grande partie de mobilier est clairement daté du Hallstatt D2-D3 (VIe s. av. n. è.), ce qui est confirmé par une datation radiocarbonne. Sur ce même niveau, la construction du rempart est visible et livre des éléments de céramique de la période de La Tène A (Ve s. av. n. è.). L'observation et l'analyse stratigraphique des structures, encore en place dans cette première enceinte, démontrent que le rempart a été construit après un incendie ravageant sans doute la globalité de l'habitat de hauteur. En effet, la couche d'incendie se retrouve en divers points de l'enceinte. Ce n'est que lors de la reconstruction/réoccupation qu'apparaît le rempart. Il passe ainsi du statut de site d'habitat de hauteur non fortifié à un statut d'habitat de hauteur fortifié. Quant au rempart de contour situé en contre-bas du sommet, celui-ci a pu être observé dans sa partie ouest lors de l'extension d'une carrière de sable. Sa datation n'a pu être mise en évidence, aucun élément datant n'ayant été mis au jour.

Bertrand TRIBOULOT

FRIZON
La Croix dit le Noyer, La Corvée

L'aménagement d'un lotissement d'habitations a préalablement fait l'objet d'un opération de diagnostic entre la Basse et la Haute Frizon. Aucun vestige archéologique n'a été observé sur les 23 618 m² sondés.

Rémy JUDE

LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES
Au Vieux Moulin, Prés Pierrel, Radeux, Pré Poisson, Au Sérié

La demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière aux lieux-dits *Au Vieux Moulin*, *Prés Pierrel*, *Radeux*, *Pré Poisson*, *Au Sérié*, *La Relaveuse* et *Près Hardis* à la Chapelle-devant-Bruyères a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. La superficie concernée par cette opération est approximativement de 70 000 m². Aucun vestige ou site archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise concernée.

André GLAD

LANDAVILLE
Sur la Montagne

Le projet d'agrandissement d'une carrière a fait l'objet de sondages de diagnostic sur une surface de 18 120 m². Malgré la proximité de *tumuli*, aucune trace de vestige archéologique n'a pu être mise en évidence.

Rémy JUDE

LE THILLOT
Pré de la Xerte

Moderne

Sur le site des mines de cuivre du Thillot, à l'aval de la mine Saint-Charles, la fouille du terrain, en partie est d'une plate-forme de travaux communaux, avait livré en 2004 (*cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 118) la partie non détruite d'une partie des ateliers correspondant au stade terminal de la chaîne opératoire de préparation mécanique du minerai.

L'ensemble dégagé en 2004 correspondait à des structures de plein air ou abritées en partie sous un auvent. La principale structure s'appuyait au sud, du côté amont, sur un muret de pierres sèches, non fondé, construit sur un lit de planches. Il s'agissait de deux fosses jointives, bordées de banquettes de terre de 0,25 m à 0,30 m de hauteur, disposées perpendiculairement l'une par rapport à l'autre. La première fosse étroite de 0,50 à 0,60 m était garnie d'une planche de fond longue de 3,80 m. La deuxième fosse, construite à hauteur de l'extrémité de cette première fosse, était équipée de trois planches de fond de même facture. Le dispositif était complété par une caisse cubique de 30 litres de contenance trouvée en tête de la première fosse. Cette caisse était munie de découpes horizontales en partie supérieure sur deux cotés. Les quatre planches de fond ont été interprétées comme étant les vestiges de bacs indépendants. Les restes de trois autres planches de mêmes dimensions arrachées par les travaux communaux permettent d'estimer que trois autres bacs étaient disposés en prolongement des trois premiers dans cette fosse.

Suite à des recherches documentaires complémentaires dans la littérature spécialisée germanique, l'objectif de la campagne 2005 était de vérifier l'hypothèse que cette structure pouvait être la partie terminale d'un dispositif de concassage et de tri selon la technique du bocard en milieu humide. Un bocard est cité sur ce site, mais sans localisation précise au XVIIIe s. Il figure éga-

lement sur un dessin accompagnant un acte de vente en 1764.
L'accent a été mis sur la fouille du terrain au sud de la structure, dans la continuité des travaux de 2004.
Les structures trouvées se raccordent bien avec les structures déjà dégagées, dans la logique d'un ensemble cohérent, mais les vestiges sont peu nombreux. Déjà en 2004, seuls les éléments sous le niveau du sol d'occupation avaient subsisté. Les éléments les plus remarquables se limitent à quelques vestiges. Une planche de 3,9 m de longueur, de la même épaisseur que les planches de fond de bacs, était disposée perpendiculairement à la caisse déjà décrite et en direction de cette caisse. Les sables colorés stratifiés et de granulométrie fine et homogène, disposés à l'aval de cette planche, ont été prélevés pour analyse. Un caniveau couvert, constitué de pierres juxtaposées, prenait son origine à hauteur de cette planche pour se diriger à l'aval, vers le talweg du ruisseau. La présence de sables colorés à l'intérieur de ce caniveau n'a pas été relevée. Parmi le mobilier trouvé, les éléments les plus significatifs sont des morceaux métalliques de forte épaisseur en forme de plaques parallélépipédiques usées de manière identique au centre des plaques et deux tiges de fer forgé munies d'un écrou.
Ces éléments sont cohérents avec l'hypothèse de départ, l'emplacement d'une roue hydraulique nécessaire au fonctionnement ne pourrait correspondre qu'à des amoncellements de blocs de pierre localisés en prolongement de la planche subsistante, seule témoin d'une auge en bois dans laquelle aurait pu battre des pilons de bocard. Les restes de plaques métalliques, correspondraient à des platines sur lesquelles les pilons écrasaient le minerai. L'analyse des sables devrait apporter des éléments de compréhension de la nature des travaux de traitement mécanique du minerai sur ce site.

Francis PIERRE

Moderne - Contemporain

LE VAL-D'AJOL
Église Notre-Dame de l'Assomption

Des sondages manuels ont été réalisés dans les enduits intérieurs de l'église Notre-Dame afin de mettre en évidence ou non la présence d'enduits peints anciens.
Les principaux résultats attestent une présence importante d'enduits peints plus ou moins bien conservés, sur les murs, les voûtains et les voûtes. Ces enduits se présentent sous forme de décors géométriques et de décors curvilignes.
Les décors géométriques consistent principalement en :
- du faux appareil à simple trait vertical et à double traits horizontaux, de couleur rouge, sur les murs du chœur et de la première travée de la nef et des collatéraux en partant du chœur,
- des bandes ou bandeaux rouge, jaune et noire soulignant le contour des fenêtres des collatéraux,
- de l'enduit rouge, jaune, vert pour mettre en valeur certaines voûtes et clefs de voûtes.
Les décors curvilignes sont caractérisés par :
- des decors végétaux de couleur rouge, sur les murs gouttereaux, et plus précisément au moins sur les deux premières travées des collatéraux en partant du chœur,
- des étoiles dorées à six branches associées à des décors dorés curvilignes (dont un se termine par une excroissance de forme trilobée), le tout sur un fond vert cuivré ou bleu. Ces derniers motifs ont été mis en évidence sur les voûtains de la première travée des collatéraux, en partant du chœur. Une seconde opération de diagnostic complétera cette première étude d'archéologie du bâti (*cf. infra*).

Sébastien JEANDEMANGE.

Moderne - Contemporain

LE VAL-D'AJOL
Église Notre-Dame de l'Assomption

Dans le cadre des travaux de réfection intérieure de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Val-d'Ajol, une opération d'archéologie préventive a été prescrite par le service régional de l'archéologie de Lorraine sur une partie des élévations appelées à être ravalées.
L'édifice a été construit en quatre phases successives d'est en ouest. Sur le chœur à cinq pans de style gothique flamboyant élevé au milieu du XVIe s. se greffent les trois premières travées d'une vaste nef, datées des années 1620. Vers 1681, la nef s'agrandit de quatre travées supplémentaires. On y accède depuis 1734-1735 par un triple porche occidental surmonté d'une tour

LE VAL-D'AJOL, église Notre-Dame de l'Assomption
Reconstitution schématique partielle du décor
du début du XVIIe s. (DAO : E. BOISSARD)

centrale.

Conformément à la prescription, l'intervention s'est concentrée sur les deux collatéraux. L'étude des enduits y a révélé une stratigraphie de six séquences de décor peint, du deuxième quart du XVIIe s. à 1954.

Sur le mortier crème qui recouvre directement les maçonneries des trois travées orientales de la nef, un décor polychrome rouge, jaune et noir se développe sur un badigeon également crème. Le motif principal est un enchevêtrement de rinceaux rouges d'inspiration végétale, aux extrémités enroulées. Une alternance de faux claveaux jaunes et rouges reprend approximativement les limites de l'appareil du formeret. Les ogives présentent le même type de faux appareil bicolore mais selon un schéma plus complexe ; le filet est jaune lorsque le tore et le canal sont rouges et inversement. Le badigeon crème constitue le seul revêtement de la voûte. On pourrait envisager sur les colonnes et demi-colonnes engagées un faux appareil alternativement jaune et rouge comparable à celui de l'arc formeret et des ogives. On connaît peu d'exemples de décors peints du début du XVIIe s. dans les édifices religieux, et celui de l'église du Val-d'Ajol semble, comme l'architecture, s'être inspiré des modèles des décennies précédentes. Malgré l'utilisation d'une palette restreinte, la complexité et la finesse des rinceaux évoquent les ornements d'époque Renaissance. Le faux appareil bicolore se rattache au contraire au gothique tardif qui a également inspiré les fenêtrages.

À cette profusion colorée succèdent deux siècles de décor sobre et linéaire, adapté à l'idéal classique de l'architecture française. Sur le mortier gris-rosé de l'agrandissement de la nef, achevé vers 1681, un fond clair unifie murs et voûtes et des bandeaux noirs soulignent l'encadrement et l'ébrasement des baies, les formerets et les moulurations des ogives. Les supports pourraient avoir été peints en noir, dans un traitement analogue à celui des nervures. Au XVIIIe s., le même modèle d'articulation de l'architecture perdure, colorant de jaune bandeaux d'encadrement, colonnes et demi-colonnes sur un fond de badigeon blanc, dans une bichromie spécifiquement régionale, ainsi par exemple qu'à Saint-Jacques de Lunéville. Ce décor a pu être réalisé au cours de la même campagne que la reconstruction du porche, vers 1734-1735.

Un badigeon de propreté, parfois associé à un mortier rose et grossièrement chargé, forme le fond d'une reprise partielle des bandeaux. L'exemple le plus tardif de bichromie blanche et jaune connu en Lorraine est daté de 1830 environ. Cette réfection pourrait appartenir au premier quart du XIXe s., comme de nombreux travaux ponctuels cités dans les comptes de la fabrique.

Le XIXe s. restitue à l'intérieur de l'édifice une polychromie néo-gothique importée de la capitale. Un enduit de plâtre corrige les irrégularités de l'appareil et supporte un décor de faux appareil à joints rouges, de frise de fleurs au pochoir, de voûte bleue à étoiles et feston de fleurs de lys dorées, de liserés verts sur fond rose, *etc*. Le style adopté correspond à celui des autels secondaires qu'abritent les travées orientales des collatéraux, mais également de l'autel, des stalles et des lambris du chœur, où le même type de décor avait été repéré au cours du diagnostic (*cf. supra*). L'ensemble peut être attribué à une unique campagne de décoration, située vers 1890 par les comptes de fabrique, qui mentionnent un paiement de 5 000 francs à Verrebout, *fabricant de statuaire et marchand parisien*, pour l'autel, les stalles, les peintures, *etc*.

En 1954, « rien n'est épargné pour restituer à l'édifice ses lignes simples et sa beauté première » (Laurent 1955) : les supports, nervures et jusqu'aux clés de voûte sculptées sont ravalées et bouchardées, murs et

voûtes sont uniformément peints en gris-brun.
L'étude archéologique des enduits a permis de redécouvrir le premier décor peint de l'église Notre-Dame. Remarquable par sa qualité d'exécution, ce décor constitue également un exemple pour la peinture murale du début du XVIIe s. dans les édifices religieux, pauvrement représentée et documentée en Lorraine comme dans de nombreuses régions. En accord avec l'architecte en charge du dossier, la municipalité a finalement fait le choix de son dégagement et de sa restauration, réalisée en 2007 (Blondaux 2007). L'archéologie du bâti, et plus spécialement ici celle des enduits, contribue ainsi à la connaissance et au choix des maîtres d'œuvre et de l'ouvrage, avant de passer le relais au conservateur-restaurateur de peintures murales.

Emmanuelle BOISSARD

LIFFOL-LE-GRAND
Champey, ZAC Champey-Est

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une superficie de 55 860 m^2. Malgré la forte densité des sites repérés en prospection sur la commune de Liffol-le-Grand, aucun indice de vestige archéologique n'a été repéré sur cette parcelle.

Karine BOULANGER-BOUCHET

MANDRES-SUR-VAIR
Lotissement La Moiselle

Malgré des indices historiques et archéologiques datés du haut Moyen Âge à proximité et dans la commune, aucun vestige anthropique n'a été relevé sur les 23 634 m^2 diagnostiqués.

Rémy JUDE

NEUFCHÂTEAU
Le Champ Berger

Une partie du terrain de l'aérodrome a fait l'objet de sondages de diagnostic sur 24 200 m^2. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour à cette occasion.

Rémy JUDE

NEUFCHÂTEAU, REBEUVILLE
La Petite Champagne, Z.I. intercommunale

Le lieu-dit *La Petite Champagne*, au sud de Neufchâteau, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a porté sur 8 ha. La situation privilégiée du site, entre une voie romaine et la vallée du Mouzon, n'a malgré tout révélé aucune trace d'occupation ancienne.

Rémy JUDE

PUNEROT
Bois de la Haie de la Ville

Une partie de l'extension d'une carrière a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur 1 ha environ. Malgré la proximité de vestiges d'époques protohistorique et gallo-romaine, aucune structure n'a été mise au jour.

Rémy JUDE

RAMBERVILLERS
Le Pré du Noir Trou

La construction d'un lotissement d'habitations au sud-est de la commune a fait l'objet de sondages de diagnostic. Le site, de 880 m^2 fortement perturbé par des remblais modernes, n'a révélé aucun vestige archéologique.

Rémy JUDE

TAINTRUX
Le Chazeté

Âge du Fer

Une enceinte de contour à double rempart concentrique occupe un sommet de hauteur de moyenne montagne, qui domine à l'est le cours supérieur du ruisseau de Mortagne. Le substrat géologique est constitué de formations de grès permiens, recouverte en surface par une mince couche de limons sableux. L'espace enclos atteint une surface d'environ 2 ha. Il est délimité par un rempart sommital longeant le bord du plateau, d'une largeur actuelle d'environ 4 m (rempart 1). Une opération de sauvetage, sur un chablis consécutivement à la tempête du 26 décembre 1999, a mis au jour un ensemble de céramiques sous le rempart. Sans qu'une stratigraphie fine aie pu être relevée, ce lot est datable des périodes typochronologiques du Hallstatt D2-D3 (VIe s. av. n. è.), et de La Tène A, (Ve s. av. n. è.), identiques à ceux trouvé à Étival-Clairefontaine, *Varrinchâtel* (*cf. supra*). Cette levée est bordée en périphérie d'un second rempart implanté en sommet de pente, à une quarantaine de mètres en contrebas (rempart 2). Cette seconde levée est conservée actuellement sous la forme d'une terrasse d'une dizaine de mètres de largeur sans qu'aucun élément de datation ai été découvert.

Bertrand TRIBOULOT

THAON-LÈS-VOSGES
Champ Lancelle

L'extension de la zone Inova 3000 a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 19,1 ha. Ce dernier n'a pas permis la mise au jour de vestige archéologique.

David GUCKER

THAON-LÈS-VOSGES
La Barbelouze, le Grand Pâquis, carrière SAGRAM, tranche 2

La première phase d'exploitation d'une gravière a fait l'objet d'une opération de diagnostic qui a porté sur 28 ha. Les alluvions récentes de la Moselle n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Rémy JUDE

VIOMÉNIL
Forêt de la Pille

Gallo-romain

La campagne 2005, qui a couvert une superficie de 96 m^2, n'a pas révélé de structures nouvelles importantes, autres que celles pressenties, ou la continuité de structures déjà connues.

L'unique nouvelle structure encore inconnue a été la mise en évidence d'un alignement de blocs bruts formant bordure, posés à même le limon. Derrière cette bordure, vers l'est et en légère montée, s'accumulait une masse importante de galets mélangés à des éclats de grès et quelques gros fragments de tuiles. Suit ensuite un espace vierge de toute structure, toujours en légère montée vers l'est, recouvert d'un épais remblai ou d'une dilution de la couche de destruction provenant du cœur du sanctuaire. Cette couche, toujours formée de galets de toutes tailles, d'éclats de grès bruts ou taillés, de morceaux de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), de mobilier fragmenté (céramiques, verre, clous), s'étend uniformément sur toute la surface avec une concentration plus importante de gros fragments de *tegulae*.

Notons la présence d'un trou de 0,25 m de diamètre pour 0,15 m de profondeur, creusé dans le limon à 0,60 m de distance de la bordure de la ceinture de radier externe.

La continuité de la grande couronne externe empierrée a pu être retrouvée. Sa largeur varie de 2 m à 2,5 m. Sa structure uniforme de blocs de grès posés de chant a souffert de la présence de plusieurs arbres, formant des absences visibles sur le plan. Unique particularité : la présence d'une double bordure externe sur une distance de 2 m, composée de blocs aux formes usées, comme patinés par un intensif passage. Cet agencement particulier fait face à une zone particulièrement riche en *tegulae*, quelquefois brûlées, posées à plat sur le sol. Le radier était couvert d'une couche hétérogène de galets, cailloutis et éclats de grès, incluant du mobilier varié très fragmenté. À l'inverse, une continuité nette de la couronne interne d'empierrement n'a pu être suivie. Rappelons que ce radier est moins bien réalisé que celui qui lui fait suite, son empierrement étant composé de blocs bruts, souvent posés à plat. Notons toutefois que la fouille, où auraient dû se trouver le radier interne, a été rendue très ardue par la présence d'un gros chêne interdisant un décapage stratigraphique rigoureux.

Jean-Jacques GAFFIOT

LORRAINE

Prospections inventaires (PI), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

Autorisations de prospections délivrées en 2005 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Maurice BLOUET et Georgette BLOUET		Secteur val de Moselle et val du Rupt de Mad
Marc GRIETTE		Cantons de Homécourt et Conflans-en-Jarnisy
Bernard HAMON	Denis GRANDATI, Yves GÉRARD, Gino ZAGARRIO	Secteur du Pays Haut entre Briey (54) et Fameck (57)
Philippe HONNERT		Lorraine : vérifications des sites en forêt
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes de Crusnes, Errouville, Serrouville, Malavillers, Beuvillers, Bures, Audun-le-Roman, Sancy et Villerupt
Alain LEGOFF		Cantons de Gerbéviller et Bayon
Marc LEROY		Tous le sites miniers du département
Jean-Yves RINGENBACH		Communes d'Audun-le-Roman et d'Avril
Pierre SIMONIN		Cantons de Lunéville nord et sud
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Briey
Gérard VILLER		Cantons de Pont-à-Mousson, Thiaucourt-Regnéville, Chambley- Bussières et Conflans-en-Jarnisy

Autorisations de prospections délivrées en 2005 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Marc BALDAUF		Secteur de la vallée de la Meuse
Adolf BUCHNER		Communes liées à la première Guerre Mondiales
Philippe HONNERT		Lorraine : vérifications des sites en forêt
Denis MELLINGER		Commune de Malling
Franck MOUROT		Tout le département
Jean-Claude SZTUKA		Arrondissement de Verdun
Gérard VILLER		Cantons d'Étain, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Fresnes-en-Woëvre

Autorisations de prospections délivrées en 2005 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Maurice BLOUET et Georgette BLOUET		Secteur val de Moselle et secteur val du Rupt de Mad
Gérard GIULIATO		Communes de Niederstinzel et Walsheid
Marc GRIETTE		Communes de Marange-Silvange et Rombas
Christiane GROB		Canton de Cattenom
Henri GUNTHER		Secteur de Sarreguemines
Robert HABAY		Communes d'Ottange, Villerupt et Audun-le-Tiche
Bernard HAMON	Denis GRANDATI, Yves GÉRARD, Gino ZAGARRIO	Secteur du Pays Haut entre Briey (54) et Fameck (57), secteur de Courcelles-Chaussy
Dominique HECKENBENNER		Canton de Lorquin
Philippe HONNERT		Lorraine : vérifications des sites en forêt
Bernard HOUPERT		Arrondissement de Sarrebourg
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Canton de Fontoy

Michel LAURENT		Commune de Foville
Marc LEROY		Tous le sites miniers du département
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Arrondissement de Sarrebourg
Richard MICHLER		Communes de Lemberg et Gœtzenbruck, canton de Bitche
Jean-Yves RINGENBACH		Cantons de Cattenom et Fontoy
Sébastien SCHMIT		Cantons de Volmunster et Rohrbach-lès-Bitche
Jean-Claude SZTUKA		Cantons de Thionville est et ouest
Gérard VILLER		Cantons d'Ars-sur-Moselle et Verny

Autorisations de prospections délivrées en 2005 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Pierre-Marie DAVID		Secteur de Saint-Dié
Pierre FETET		Secteur de la Vôge
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN, Pierre FETET	Canton de Darney
Jean-Michel HANS		Canton de Bains-les-Bains
Philippe HONNERT		Lorraine : vérifications des sites en forêt
Jacques NOËL		Commune de Vexaincourt : lac de La Maix
Sébastien POIROT		Commune de Dompaire
Gilbert PRESSAGER		Secteur des sources de la Saône et du Madon
Olivier ROUER		Canton Mirecourt

Archéologie des enceintes urbaines et leurs abords en Lorraine et Alsace du XIe s. au XVe s. (PCR)

Moyen Âge

Le projet collectif de recherche est né de la volonté de favoriser les échanges interinstitutionnels entre des chercheurs travaillant de façon parallèle sur la question des enceintes urbaines médiévales en Lorraine et en Alsace. Il a pour principal objectif de mettre en commun et de publier le résultat de travaux récents et inédits. Il réunit ainsi une vingtaine de chercheurs provenant de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), de l'université Nancy 2, UMR 7002, Moyen Âge (Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Est : LAMEst), des services d'Archives municipales de Strasbourg et de Colmar, du service régional de l'Inventaire de Lorraine et du Centre Départemental d'Archéologie du Bas-Rhin.

Les villes sélectionnées ont toutes fait l'objet de fouilles archéologiques préventives récentes, principalement réalisées par l'INRAP. D'un point de vue thématique, la décision a été prise de porter une attention particulière aux petites agglomérations et aux villes de dimension moyenne. Dix-huit villes ont ainsi été retenues, dont douze en Lorraine (Commercy, Épinal, Liverdun, Mirecourt, Neufchâteau, Saint-Avold, Saint-Mihiel, Sarrebourg, Sarreguemines, Vaucouleurs, Verdun et Vic-sur-Seille) et six en Alsace (Haguenau, Kaysersberg, Molsheim, Ribeauvillé, Sélestat et Thann). Les limites chronologiques s'étendent du XIe au XVe s. Abstraction faite des rares exemples de villes médiévales issues du réseau urbain antique, le XIe s. correspond aux plus anciennes mentions connues d'enceintes urbaines. La limite basse a été arbitrairement arrêtée au XVe s. (fin du Moyen Âge). Le choix d'étudier les enceintes en Lorraine et en Alsace est, quant à lui, né de la volonté de confronter des résultats archéologiques de deux régions situées dans une zone de transition entre le Royaume de France et le Saint Empire Romain Germanique.

Définie dès 2003, la problématique de recherche était orientée selon trois directions : l'enceinte dans sa dimension architecturale, l'impact de l'enceinte sur la ville et ses abords, les origines et le développement topo-chronologique des enceintes.

Après deux années de fonctionnement (2003-2004), le collectif s'est réuni, en 2005, au rythme de cinq séminaires, ayant pour objectif de compléter le *corpus* documentaire et d'amorcer un travail de synthèse en rapport avec les principaux axes de la problématique. Les sites présentés à cette occasion sont au nombre de trois. Il s'agit des villes de Molsheim (Bas-Rhin), de Saint-Avold (Moselle) et de Thann (Haut-Rhin). Les groupes de travail ont, par ailleurs, œuvré à l'élaboration de grilles d'analyse et de tableaux de synthèse qui ont ensuite été discutés puis validés lors des réunions plénières. Parallèlement, l'équipe du LAMEst a procédé au relevé des enceintes de Saint-Mihiel (Meuse).

Au terme de cette troisième année consacrée à l'étude des enceintes urbaines médiévales en Lorraine et en Alsace, le collectif envisage de poursuivre ses activités afin de proposer, en novembre 2006, un manuscrit destiné à être soumis à publication.

Amaury MASQUILIER

De l'*oppidum* gaulois de Boviolles à l'agglomération antique de *Nasium* (Meuse) (PCR)

Âge du Fer - Gallo-romain

L'importance scientifique du site et les menaces qui pèsent sur lui ont justifié la mise en place d'un programme collectif de recherche triennal. Le projet vise à l'étude de l'occupation de l'ensemble du site se développant à la confluence de l'Ornain et de la Barboure en intégrant un certain nombre de problématiques transversales, notamment la structuration spatiale et la chronologie relative des deux sites.

L'organisation interne de l'*oppidum* : synthèse des données 2005

La couverture par la méthode magnétique de l'intérieur de l'enceinte a permis de premières réflexions sur son organisation interne. D'une manière générale, les observations réalisées dans la zone prospectée en 2005, située à l'ouest de la prospection 2004 (*cf. Bilan scien-*

tifique régional 2004, p. 139) confirment que les anomalies sont présentes sur l'ensemble des parcelles actuellement étudiées avec une densité moindre dans la partie occidentale et, d'une manière générale, dans les secteurs périphériques. Il s'agit notamment des secteurs situés en bordure du plateau se caractérisant par une pente plus importante. Dans la zone orientale, correspondant aux plus fortes densités, la répartition des anomalies apparaît très irrégulière selon le secteur considéré ; plusieurs zones de vides ou, au contraire, de concentrations d'anomalies sont actuellement perceptibles. Peu d'éléments semblent structurer ces groupes, aucun système d'enclos ou de voirie n'a été observé à l'occasion de ces prospections, à l'exception peut-être de quelques tronçons isolés et d'un possible petit enclos.

Si les concentrations repérées sur l'ensemble de la zone prospectée présentent une faible structuration interne, un certain nombre d'anomalies linéaires se développe sur plusieurs centaines de mètres selon un axe est-ouest. Le large fossé, qui semble isoler la partie supérieure de l'enceinte, n'a été reconnu jusqu'à présent que dans la moitié nord de l'enceinte où il est implanté, à environ 200 m du bord du rebord du plateau. En l'état de nos connaissances, cette structure, dont le tracé peut être estimé à environ 1 200 m, adopte un tracé plutôt linéaire dans la partie nord de l'*oppidum*, en direction du rempart principal, tandis que son tracé s'infléchit dans la partie ouest en suivant les courbes naturelles du plateau.

Les prospections géophysiques réalisées en 2004 semblent démontrer que ce fossé n'opère pas de retour au sud-est, vers le rempart principal, mais s'interrompt plutôt dans la partie ouest de l'*oppidum*. Il ne s'agit cependant que d'une hypothèse dans la mesure où la présence d'une zone boisée interdit la poursuite de la prospection dans la bordure occidentale de l'enceinte. Le fossé semble avoir fonctionné avec un système de terrasses observé dans chacun des sondages réalisés à ce jour. La stratigraphie de ces structures révèle une histoire complexe où des phases d'occupation ont succédé à des apports massifs de remblais marneux. Si, en l'état de la recherche, la mise en place simultanée du fossé et du système de terrasse ne peut être formellement démontrée, leur caractère contemporain est lui tout à fait plausible en considérant l'orientation générale ainsi que les vestiges mobiliers découverts dans chacune de ces structures.

L'anomalie linéaire, repérée lors de la campagne de prospection 2003, est maintenant connue sur l'ensemble de la zone non boisée de l'*oppidum*. D'orientation nord-est/sud-ouest, celle-ci adopte, sur environ 400 m, un tracé rectiligne rejoignant la rupture de pente du plateau considéré comme la limite méridionale de l'enceinte. L'hypothèse formulée en 2004 d'une structure de type géologique semble devoir être écartée au regard du résultat des prospections réalisées en 2005. En effet, cette anomalie linéaire se prolonge à l'ouest par un ensemble d'anomalies dont le plan évoque des structures fossoyées d'origine anthropique. Sa présence, en bordure du plateau, pourrait être mise en relation avec un système de drainage ou une entrée, sans que l'une ou l'autre de ces hypothèses ne puisse être favorisée en l'état de nos connaissances.

À l'intérieur de la zone définie au nord par le fossé, plusieurs séries d'anomalies ponctuelles peuvent être regroupées. Les deux séries regroupent chacune une soixantaine d'anomalies ponctuelles. Ces deux groupes, distants l'un de l'autre d'environ 30 m, présentent un tracé rectiligne sur l'ensemble de la zone où ils ont été repérés, soit plus de 400 m. Sans être strictement parallèles, ils possèdent la même orientation générale est-ouest correspondant également au tracé du fossé et du système de terrasse. Au sud-est du premier des ensembles, une petite série d'anomalies ponctuelles semble également être organisée de manière ponctuelle. Au total, les deux ensembles semblent s'organiser selon un axe nord-ouest/sud-est, vraisemblablement en relation avec la porte est de l'*oppidum*, au niveau du rempart principal.

La prospection géophysique s'interrompant dans le secteur où le fossé et le système de terrasse s'incurvent en direction du sud, il n'est donc pas possible de déterminer si ces ensembles conservent la même direction générale ou suivent, au contraire, le tracé du fossé épousant le relief du plateau dans ce secteur. En l'état des données, on doit donc se borner à constater que leur répartition spatiale évoque une voirie. L'existence d'un axe théorique est/ouest reliant ces deux ensembles au principal accès de l'enceinte situé à l'est encourage cette hypothèse.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

La prospection aérienne

Bien que limitée dans le temps, la campagne de photographie aérienne réalisée à la fin du printemps 2005 a livré quelques indices d'occupation dans la parcelle située au nord-ouest de l'*oppidum*. Il s'agit essentiellement d'une série d'anomalies linéaires, d'origine phytographique, qui se développe parallèlement au fossé. La poursuite de la prospection géophysique dans cette parcelle en 2006 devrait permettre de mieux caractériser cette anomalie.

Philippe FRIGÉRIO

L'agglomération antique de *Nasium*

L'état des connaissances actuel sur le site de *Nasium* fait apparaître la nécessité de poursuivre l'étude topochronologique de l'urbanisme de cette agglomération gallo-romaine de 120 ha. En effet, le site constitue un terrain d'étude privilégié pour l'analyse du phénomène urbain en Gaule septentrionale. Le phénomène de rétractation urbain durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge a permis de préserver près de 80 ha de la

ville sous des terres aujourd'hui cultivées.
Les modalités de développement de l'espace urbain au pied de l'oppidum de Boviolles constituent le premier axe de recherche. Des premiers indices indiquent qu'une occupation militaire pourrait être à l'origine de ce processus. Les questionnements actuels concernent la nature et l'emplacement du stationnement de troupes, l'interaction du milieu civil autochtone et du milieu militaire, les modalités de cohabitation ainsi que les réalisations en terme d'urbanisme.
La monumentalisation précoce de la ville constitue un autre axe de recherche privilégié dans la mesure où cette agglomération semble avoir été le chef-lieu primitif de cité des Leuques. Différentes questions se posent. Quel a été le rythme de construction de l'équipement public ? Peut-on identifier des programmes architecturaux ? Répondent-ils à des modèles connus dans d'autres villes ? Qui sont les commanditaires ? D'où proviennent leurs moyens financiers ?
Le cadre de vie et la connaissance de la population constituent le troisième volet. Les questions portent sur l'identification des différentes couches sociales et celle de leur cadre de vie. L'analyse des formes de l'habitat constitue un des aspects de cette approche.
Le déclin et le phénomène de rétractation urbain constituent le quatrième et dernier point. La recherche des différentes causes est toujours d'actualité. Des interrogations se portent sur les modalités mêmes du déclin, sa forme et son rythme. La localisation et l'étude des zones d'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge est indispensable afin de comprendre le phénomène dans sa globalité.
Le plateau méridional constitue une zone d'étude privilégiée. D'une superficie d'environ 30 ha, il rassemble la quasi-totalité de l'apparat monumental : le *forum* et le complexe cultuel. Il offre, en outre, l'opportunité d'étudier plusieurs quartiers d'habitats.
Le programme 2005-2007 se propose d'analyser cette partie de la ville en utilisant une combinaison de techniques archéologiques complémentaires et non destructives. Le déploiement des prospections aériennes, pédestres et géophysiques est mené selon un double objectif historique et patrimonial.
Les recherches 2005 ont permis de poursuivre le programme d'étude de la partie méridionale de la ville gallo-romaine de *Nasium*. Cette zone n'était connue qu'à partir des clichés aériens obliques pris à basse altitude et des données archivistiques principalement issues de découvertes fortuites réalisées depuis 1809 (Trésor Maulan, statuettes en bronze, monnaies, céramiques, verrerie et *instrumenta* divers).
La problématique de la prospection géophysique était d'apporter des informations complémentaires sur la topographie de la ville. Les objectifs ont été parfaitement remplis. La zone prospectée, qui s'est désormais étendue à 20 ha, comprend l'intégralité du *forum*, 20 îlots

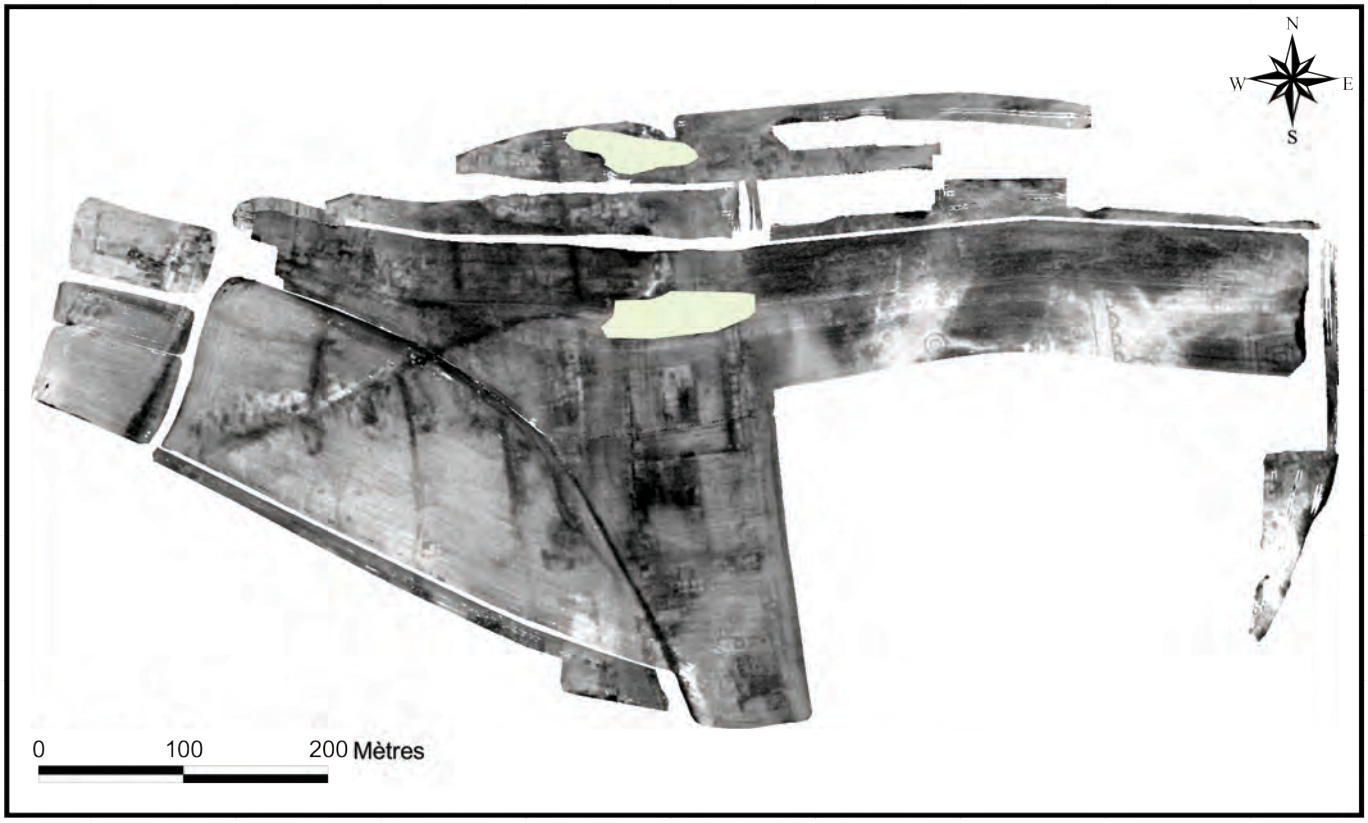

L'agglomération antique de *Nasium*
Carte de résistivité électrique (relevé : TERRA NOVA)

urbains et un tiers du complexe cultuel.
La cartographie de synthèse a permis de débuter une première analyse des formes urbaines. Au-delà des simples préoccupations typologiques architecturales, les résultats vont désormais permettre d'appréhender le cadre de vie de la population urbaine.
Le plateau méridional, qui rassemble les quartiers sud de la ville, concentre l'essentiel de l'apparat monumental de *Nasium*. Les séries de monuments regroupés autour de la place publique et au sein du sanctuaire constituent une véritable empreinte architecturale pour la ville. L'organisation apparente des édifices semble traduire l'existence d'ensembles architecturaux qui relèvent de programmes de constructions.
La poursuite des prospections en 2006, sur les dernières parties du plateau de Mazeroie, *l'Éguevillon*, permettra de disposer, pour la première fois, du plan global des quartiers sud de l'agglomération.

Franck MOUROT

POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM (PCR)

Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

À l'issue de la première année de fonctionnement du projet collectif de recherche consacré au Potentiel ARchéologique Urbain de Metz (PCR-POTARUM), le Ministère de la Culture et de la Communication et l'INRAP ont consacré des moyens importants à cette entreprise de mise à jour du *Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain de Metz* (DEPAVF) selon des objectifs actualisés et des processus informatiques nouveaux. Dans l'attente des moyens matériels indispensables (logiciels, plan cadastral numérisé ou SIG municipal) et d'une collaboration avec la Ville de Metz ou de la Communauté d'Agglomération, l'équipe a entamé ce travail pour atteindre les objectifs fixés avec des moyens réduits (achat des contours d'îlots du plan cadastral actuel, documents iconographiques anciens numérisés, *etc.*). Les efforts de l'année 2005 ont porté sur deux axes principaux : l'enrichissement des données de topographie historique, les Éléments Constitutifs Simples (ECS – *cf. Bilan scientifique régional 2004*, p. 128) et la conception d'outils de recherche.
La normalisation des données de topographie urbaine s'est poursuivie selon le processus et les modalités définis en 2004. Ainsi, 267 ECS ont-ils été ajoutés à ceux de 2004 à partir des rapports de fouille, des bilans scientifiques régionaux et des articles récents. À la fin de l'année 2005, la base de données compte 767 ECS. Pour différentes raisons, leur présentation dans le rapport de PCR a été établie selon les découpages chronologiques initiaux du DEPAVF, en dépit du projet de 2004 d'établir des requêtes temporelles détachées de la chronologie traditionnelle. En premier lieu, il s'agissait de produire rapidement des documents à jour pour faciliter la mise en perspective des données de fouille sous forme de notices et de plans sans attendre la fourniture des outils SIG. En outre, l'ambition d'amorcer l'analyse de thématiques ciblées ne devait pas être suspendue à des raisons matérielles ponctuelles. Ce travail s'est limité aux périodes allant de la protohistoire jusqu'au bas Moyen Âge en raison du trop grand nombre de données nouvelles à analyser, notamment pour la période moderne. Le Haut-Empire est l'une des phases qui semble considérablement renouvelée par la recherche archéologique de terrain de 1991 à 2004. Au cours de ce dernier temps, le thème de l'habitat est le mieux documenté avec 52 repères supplémentaires (figure 1). Si leur cartographie fait apparaître une densification de l'espace urbanisé antique, son extension est désormais mieux cernée le long des axes viaires tant au sud, vers l'amphithéâtre notamment, qu'au nord-ouest pour atteindre une superficie de 120 ha. Certains aspects de cette densification sont mieux connus avec neuf ECS d'aménagement de berge et du relief ainsi que neuf entités viaires. Ces dernières confirment notamment les hypothèses énoncées avant 1992, en particulier pour les grands axes (voies Metz-Trèves et de la Meurthe), mais aussi pour les quadrillages particuliers de certains quartiers (Arsenal, Pontiffroy, *etc.*). Les données funéraires bénéficient de quatre nouveaux apports au sein d'espaces anciennement reconnus dans le *suburbium* méridional. L'artisanat bénéficie aussi d'un renouveau tant du point de vue de la localisation des activités au sud (place de la gare) et au nord (rue Belle-Isle) que de leur diversité (boucherie, tabletterie, métallurgie). En revanche, la parure monumentale n'a guère bénéficié du développement de l'archéologie préventive. Seul un bâtiment rattaché à la sphère publique a été mis au jour sur la colline Sainte-Croix. Ce constat doit cependant être nuancé au regard des apports de l'archéologie des élévations sur des édifices déjà connus (rues des Clercs et des Trinitaires) et nouvellement mis au jour (place Saint-Jacques). Ce court résumé des résultats acquis depuis l'édition du DEPAVF montre, comme en de nombreuses villes en France, une nette croissance des opérations archéologiques et donc une meilleure connaissance de la topographie antique en particulier. Ces progrès éclairent de façon significative les modalités d'urbanisation. Le plan présenté ci-après (figure 1) correspond à un figuré cumulatif des repères du Haut-Empire. L'extension urbaine est certainement progressive, mais pas forcément régulière tant d'un point de

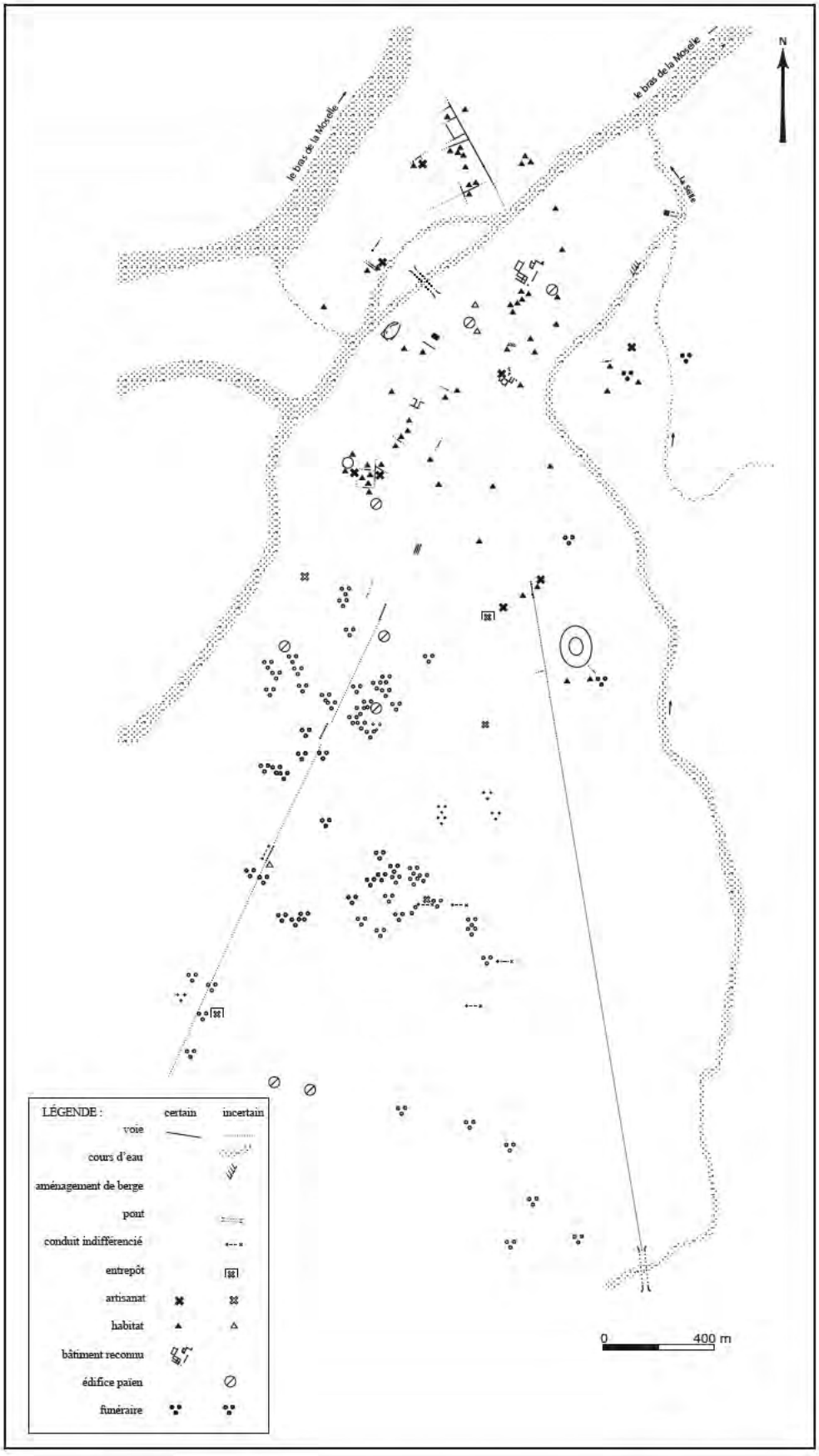

POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM
Figure 1 : 52 repères supplémentaires pour le Haut-Empire (DAO : F. GAMA)

vue spatial que temporel. En outre, la fonction de certains espaces change probablement dans le temps. *A contrario*, le *suburbium* peut connaître plusieurs fonctions contemporaines en un même lieu. À l'échelle de la ville, la coexistence de fonctions en un même lieu ne facilite pas leur cartographie. En ce cas, les renseignements sémantiques sont indissociables de leur représentation graphique. Par conséquent, la figure 1 n'est proposée qu'à titre d'exemple du travail en cours. Le présent support ne permet pas en effet de figurer la ville dans son ensemble et dans ses détails. Enfin, ce travail a aussi considéré l'Antiquité tardive et le Moyen Âge, périodes pour lesquelles le nombre d'ECS enregistrés est important.

En particulier, le thème de la topographie historique est également concerné par un travail particulier du PCR en 2005. À Metz, l'enceinte bas médiévale a déjà fait l'objet de mentions nombreuses et de plusieurs études. Cependant, les approches chronologiques mais aussi spatiales et leurs représentations font défaut. L'examen des composantes des fortifications bas médiévales, fossés, tours et portes mais également ponts et grilles, n'a que rarement été considéré selon une analyse globale du « fait urbain ». En effet, le DEPAVF de Metz avait traité l'enceinte bas médiévale comme un seul ensemble.

Le processus mis en œuvre dans cette étude spécifique met en évidence la progressivité de la mise en défense à partir des premières mentions de structures ou de l'intégration de certains quartiers à l'espace enclos en s'appuyant sur l'existant : le *castrum* de l'Antiquité tardive (figure 2 – ECC 3), sa reconstruction ou son extension au IXe ou Xe s. (figure 2 – ECC 2) et enfin, la tête de pont de Moselle, *ad Thermas* (figure 2 – ECC 11). Ce dernier espace est signalé comme étant à l'intérieur des murs vers 880. En 1196, la ville est autorisée à prélever une dîme pour la restauration de la fortification. En effet, l'enceinte du Neufbourg (figure 2 – ECC 12) au sud du *castrum* datée de la première moitié du XIIe s. semble déjà existante au moment de cette décision.

À partir de cette période, les archives sont plus nombreuses et permettent de mieux appréhender les structures fortifiées. Ainsi, l'ECC n° 1 qui désigne l'enceinte bas médiévale peut être décomposé en autant d'ECS que la documentation disponible le permet (ces entités portent le numéro de la base de données - figure 2).

113 ECS composent ainsi l'ECC n° 1 de la fin du XIIe s. au milieu du XVIe s. (figures 2 et 3). Ces entités se justifient par une localisation ou une datation plus ou moins précise et concernent aussi les différents aménagements : les fossés qui s'imposent pour surseoir localement à l'absence de protection naturelle, les fausses braies qui découlent directement des techniques et tactiques militaires, ou les ponts et portes dont l'ouverture et la fermeture vont répondre, au cours des siècles, à des nécessités propres à l'organisation urbaine. Une attention toute particulière a porté sur l'identification et la localisation précise des portes et des tours. La démarche régressive mise en œuvre à partir des vues précédant le siège de 1552, des comptes des gouverneurs, des listes de travaux, détermine les étapes de ce *processus* dont certaines sont présentées ici à titre d'exemple (figure 2). Les documents planimétriques produits n'ont d'autre vocation que de figurer une étape du travail et de la réflexion. En effet, les outils de DAO utilisés pour cette notice ne sont plus adaptés à la gestion de la documentation archéologique et encore moins à l'analyse urbaine. Dès la fin de l'année 2005, les entités et les plans des opérations archéologiques ont été intégrés au Système d'Information Géographique (SIG) mis en place par l'INRAP.

Exemples d'ECS qui apparaissent vers 1230 :
555 : porte des Allemands,
651 : porte d'eau-les « Basses grilles de Moselle »,
659 : fossés entre la Seille et la Tour Camoufle,
661 : porte Mazelle,
669 : porte du Pont Dame Colette,
670 : porte Patar au meis Charles,
672 : porte d'Enfer,
766 : l'épaisse muraille, laissant *extra-muros* la Grève.

Mis à part quelques problèmes de localisation, l'aspect le plus délicat à aborder a été la représentation de certaines hypothèses concernant le tracé de l'enceinte. Il semble pourtant bien connu, mais entre celui d'origine et les différents tronçons toujours inscrits dans le paysage urbain actuel, sous quelque forme d'appréhension que ce soit, il y a des réalités plus ou moins difficilement perceptibles. Tout en ayant conscience d'une évolution liée à des adaptations indispensables, des incertitudes demeurent. Les représentations postérieures, selon le regard qu'on leur porte et l'utilisation qu'on en fait, transmettent d'ailleurs parfois des images qui, à force d'être reprises, se substituent à des hypothèses de restitution issues de l'étude de certaines archives. Les fortifications modernes ayant repris ou intégré ponctuellement les précédentes, une démarche régressive s'avère indispensable. Il convient de ne pas oublier que l'enceinte définitive est le résultat de plusieurs siècles de transformations et d'ajouts successifs. Ainsi, les défenses provisoires de certains secteurs, sous forme de fossés et palissades, ont pu être progressivement remplacées par des murs. Alors qu'ils en avaient été tenus en dehors par les premiers murs, des espaces sont inclus dans le périmètre protégé par de nouvelles murailles. Le lieu-dit de *la Grève* (ECS 665 vers 1324) est par exemple un secteur *extra-muros* jusqu'à la construction, vers 1380, d'un nouveau tronçon de l'enceinte. Le tracé irrégulier du mur trouve souvent son origine dans ce schéma de construction. Il s'appuie tout d'abord sur des fortifications existantes. Puis, de proche en proche, la ville intègre des espaces périphériques. Le tracé d'origine se retrouve alors noyé dans la trame urbaine et son souvenir disparaît au profit des fortifications les plus récentes. Ce qui apparaît comme une certitude dans le cas du quartier de la Grève reste pour les secteurs du Pontiffroy (ECC 11)

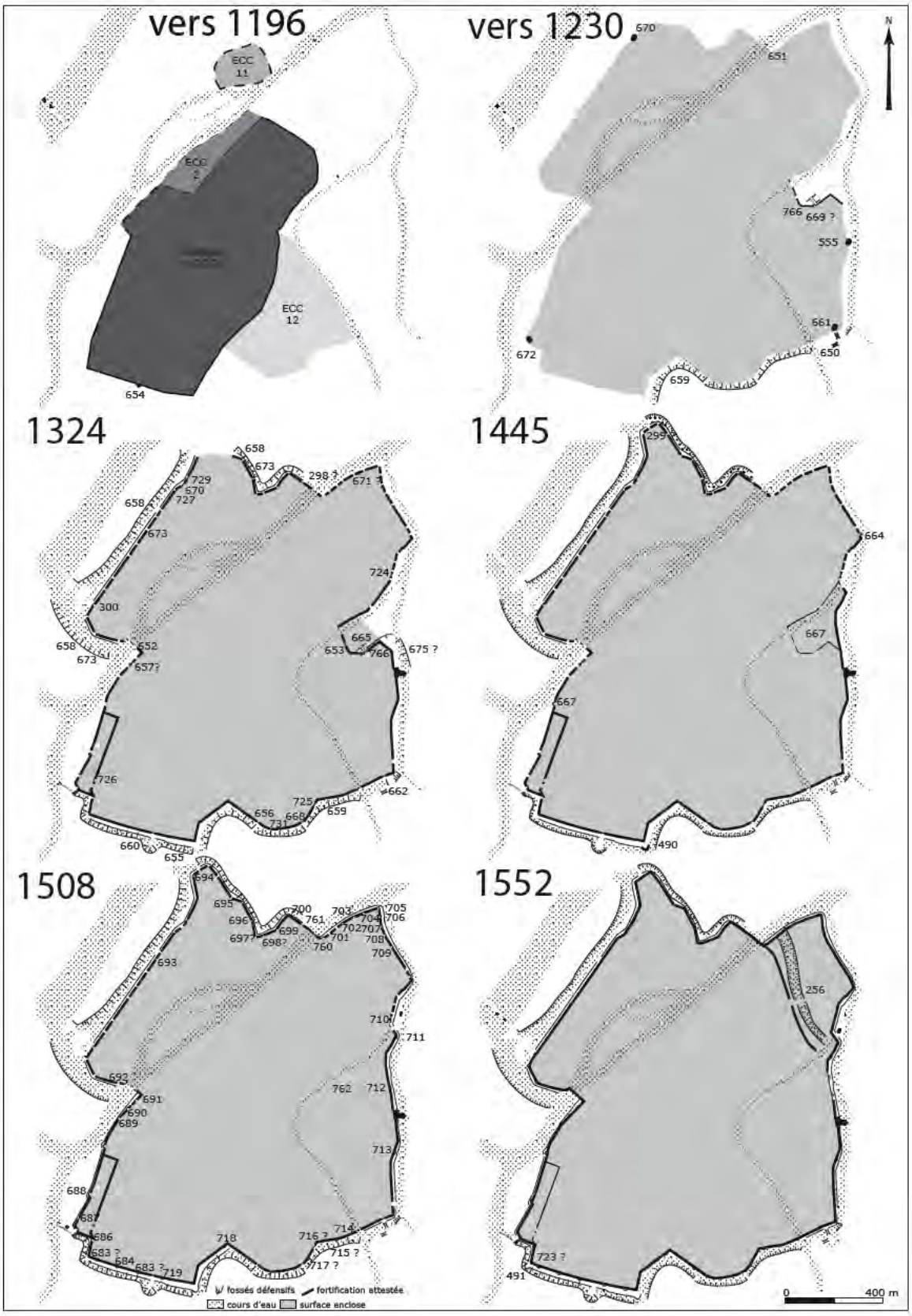

POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM
Figure 2 : évolution des fortifications (DAO : F. GAMA)

date de la première mention	1196	1226	1230	1235	1241	1245	1267	1269	1275	1280	1288	1293	1298	1300	1324	1330	1380	1385	1437	1500	1508	1515	1525	1530	1552
Nombre de structures mentionnées	5	1	7	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	8	1	1	1	1	1	39	1	30	2	2

POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM
Figure 3 : nombre de mentions de structures de fortification pour le bas Moyen Âge

et du Neufbourg (ECC 12) de l'ordre de l'hypothèse. À la fin de la période concernée, la surface enclose atteint 160 ha clos avec 5 500 m de courtines munies de 76 tours et percées de 12 portes. Cette étude spécialisée du PCR a documenté la localisation, la première mention des structures fortifiées du bas Moyen Âge et, dans la plupart des cas, la chronologie. En outre, des informations moins précises, du point de vue de la topographique notamment, participent désormais au SIG. En effet, malgré une localisation approximative, un quartier signalé *intra-muros* est pris en compte (figure 2 – ECC12). Cette démarche enrichit l'analyse urbaine en produisant des outils de recherches.

Un autre outil a également été élaboré en 2005 avec l'analyse du plan Belle-Isle. Réalisé vers 1738, ce document iconographique constitue une étape autonome, une photographie de la ville à un moment donné. Cette analyse a été réalisée avec deux logiciels différents (tableur et DAO) afin d'intégrer ultérieurement les entités produites dans le SIG. Le premier cité a servi à établir un simple tableau de recensement des noms de lieux anciens – rues, places, ponts, portes - et de leur lien avec les noms actuels. Cet inventaire a été rendu possible grâce au travail réalisé à l'aide du second logiciel. Sur ce dernier a été importée la version numérisée du plan « Belle-Isle ». Ce plan donne un aperçu assez réaliste de l'espace urbanisé de la ville à cette date, les limites étant fixées par les lignes de fortification ceinturant la ville et correspondant approximativement aux axes actuels suivants : boulevards Paixhans et André-Maginot, avenues Jean-XXIII, Foch et Joffre, boulevards Poincaré et Sérot, rue Belle-Isle et boulevard du Pontiffroy. Les outils à disposition (les calques notamment) permettent de superposer et de travailler sur plusieurs couches d'informations différentes. Le quadrillage de la ville ancienne a ainsi permis d'établir des comparaisons entre le plan cadastral actuel et le document ancien. Les informations recueillies sur ce dernier ont été reportées sur deux calques autonomes, le tracé ancien, figuré par un simple trait de couleur, l'autre le nom présent sur le plan. Tous les toponymes cités au XVIIIe s. ont ainsi été répertoriés : les voies (rues, impasses), les places, les franchissements (ponts) et portes de ville.
Au total, 210 lieux différents ont été recensés (figure 4). Ces lieux concernent principalement les rues (122 cas), les cours et impasses (10), les places (14), les ponts (7) et les portes de l'enceinte citées (6). Sur ces 210 lieux, 51 ne portaient pas de nom. Plusieurs constatations peuvent être tirées de la comparaison entre les trames urbaines anciennes et actuelles.
- Le *statu quo* : il s'agit du cas le plus fréquemment rencontré. Il est en effet logique que, sauf cas particulier (Le Havre, *etc.*), dans un contexte de ville ancienne, le découpage urbain n'ait pas fondamentalement évolué depuis le début du XVIIIe s. En revanche, les noms attribués à ces éléments peuvent être plus aisément sujets à des modifications. Ils sont restés strictement identiques dans 37 cas (« rue du Petit Paris », « rue de la Chèvre » …). Leur espace d'attribution est en général le même que maintenant. Il existe cependant quelques exemples ou l'espace actuel a été généralisé à plusieurs rues anciennes (neuf cas de rues et un exemple de place). Citons pour exemple l'actuelle « Rue Serpenoise » dont le tracé regroupe les anciens axes « Rue Serpenoise » , « Rue de la Vieille Boucherie » et « Rue du Porte Enseigne ». Le phénomène inverse est aussi observable (quatre cas) : l'ancienne « Rue de la Pierre Hardie » a été subdivisée en « Rue de la Pierre Hardie » et « Rue Sainte-Marie ».
Une quantité notoire a subi une évolution plus ou moins importante du nom, tout en gardant une identité assez forte avec la version ancienne (44 cas). Cette modification est parfois très légère et peut ne porter que sur une lettre (« Rue Gaudré » et « Rue Mabile » devenant « Rue Gaudrée » et « Rue Mabille ») ou deux mots (la « Rue de la Boucherie Saint Georges » est devenue « Rue Boucherie Saint Georges ». Il peut s'agir aussi d'une contraction de deux mots, « Rue Bellisle » et « Rue Belle-Isle ». Dans d'autres cas, la parenté est un peu moins évidente, le nom pouvant avoir plus ou moins évolué (« Rue de Geurue » et « En Jurue »). Il peut même ne rester qu'un mot ou l'élément le plus marquant de la version originelle (« Rue de l'Abreuvoir du père Saint Jean » devenant « Impasse Saint-Jean »).
51 noms de lieux sont totalement différents de la forme connue au XVIIIe s. Certains montrent encore un lien de parenté avec l'ancienne version (« Rue derrier l'Evesché » et « Rue du Palais ») ; d'autres sont en revanche des modifications postérieures complètes (la « Rue du poid de la Laine » ayant été remplacée par la « Rue du Faisan »). Le changement de toponyme peut aussi s'être effectué par déplacement du nom ancien et réattribution à une rue proche. Par exemple, l'actuelle « Rue de la Garde » est maintenant située un peu en contrebas de la précédente au débouché du « Moyen Pont ».
- La modification ou rectification de tracés : ces transformations peuvent être plus ou moins profondes. Les

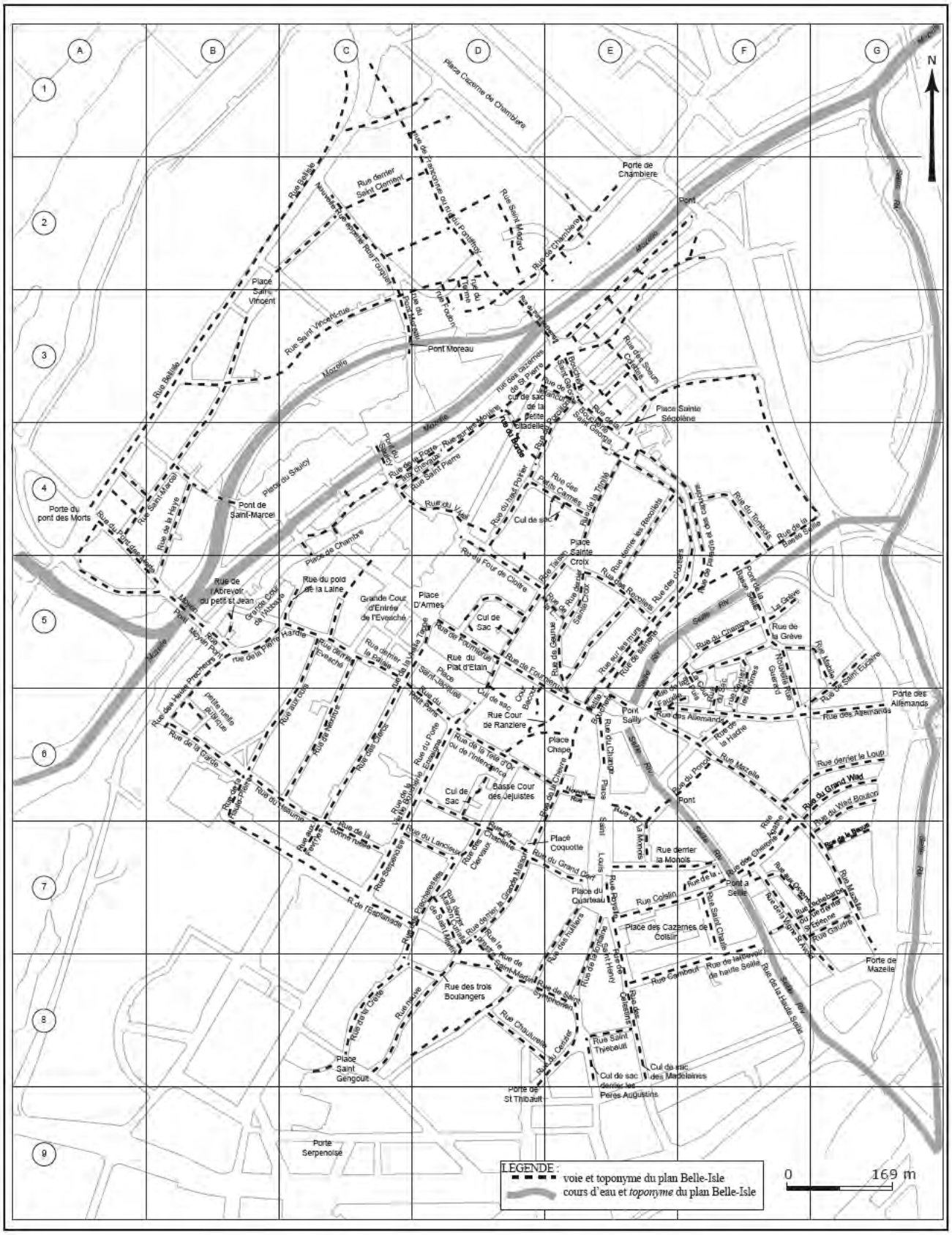

POTentiel ARchéologique Urbain de Metz - POTARUM

Figure 4 : Positionnement sur le plan parcellaire de 1998 des toponymes du plan Belle-Isle (d'après : "Ancien plan de la ville de Metz en deux feuilles exécuté vers 1738 à l'échelle nominale de deux lignes par toise et entièrement restauré en 1872 par Mr Maurice, géomètre de première classe du cadastre soussigné")
(DAO : P. PERNOT)

témoins les plus marquants concernent des rues anciennes plus ou moins sinueuses et complètement redressées postérieurement. C'est le cas par exemple de l'actuelle « Rue du Rabbin-Elie-Bloch ». D'autres cas de rectification restent visuellement sensibles, sans l'apport d'outil spécifique (par exemple la ligne de façade limitée par la « Rue de la Haute Pierre », la « Rue Winston Churchill » et la « Rue Serpenoise »). Cette liste est loin d'être exhaustive et nécessiterait d'autres moyens d'investigations et des sources complémentaires de documentation.
- La création et la disparition d'espaces de circulation : il s'agit du schéma le plus facile à suivre. En effet, les repères figurés sur le plan Belle-Isle sont suffisamment précis pour établir des concordances assez aisées avec le plan cadastral actuel. Les modifications cadastrales les plus sensibles concernent principalement deux quartiers, celui du Pontiffroy (C1-C2-D1-D2) et celui du centre Saint-Jacques (D6-E6) qui ont fait l'objet de remaniements urbains d'ampleur. La plupart des rues existant au XVIIIe s. dans ces secteurs ont au mieux été modifiées sinon totalement supprimées. Le périmètre délimité par l'ancien cours de la Seille est également concerné, les modifications liées au comblement de son ancien lit ayant induit la création d'un nouvel axe (« Rue Haute-Seille » et « Rue des Tanneurs »), des réaménagements latéraux et des changement des noms de lieux. Trois petites places (places « Jeanne d'Arc », « Saint-Nicolas » et « Saint-Martin ») n'existaient pas en 1738 et étaient occupées par un îlot d'habitations ceinturé de rues. Par comparaison avec l'état des lieux de 1738, ce sont ainsi au total 44 rues, impasses et portes différentes qui ont disparu depuis cette époque. La plupart n'étaient que de petits passages et ne portaient aucune mention. D'autres étaient simplement mentionnées sous le vocable « Cul de sac », « Cour » ou « Basse Cour ».

L'analyse des noms de lieux du plan Belle-Isle a permis de réaliser une première étape à partir du fond documentaire planimétrique à disposition. Le résultat obtenu donne un premier état des liens organiques existant entre la ville du XVIIIe s. et la cité contemporaine. Deux photographies de Metz sont ainsi obtenues. Les grands changements ayant marqué la ville en trois siècles apparaissent ainsi clairement. Les nouveaux outils informatiques mis à la disposition du projet POTARUM par l'INRAP permettront dans un proche avenir d'affiner ces résultats. L'équipe entrera alors dans une gestion dynamique de l'information historique qui permettra de restituer une vision diachronique de la ville au travers de l'ensemble des témoins connus. Cet objectif des années futures passe par l'acquisition du plan cadastral Maurice des années 1860-1865, le géoréférencement de ses 41 feuilles et la vectorisation des différentes limites, formées par les parcelles, les bâtiments, les cours d'eau, les fortifications, les espaces libres...

En 2005, les efforts de l'équipe ont aussi porté sur la normalisation de la documentation collectée, répartie en trois catégories. D'une part, le recueil des sources écrites publiées est présenté selon les normes bibliographiques des Documents d'Archéologie Française (DAF). Cette démarche est celle de nombreuses équipes archéologiques en France (SRA et INRAP en particulier). Enfin, l'utilisation des normes DAF répond à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Ces derniers, les documents finaux de synthèse et les travaux universitaires s'intègrent à cette liste bibliographique même si ces ouvrages ne bénéficient pas d'ISBN ou d'ISSN. La démarche mise en œuvre dans le PCR est celle d'un dépouillement analytique en vue de la constitution d'une bibliographie utile. Le travail s'appuie sur les normes AFNOR Z 44-005 (décembre 1987 - ISO 690). 900 titres ont ainsi été enregistrés.
D'autre part, si ces normes répondent à la majeure partie des références utilisées traditionnellement, certains supports ne s'y adaptent pas. Ainsi, les travaux publiés sur Internet, CD-ROM, *etc*. ou les sources cartographiques anciennes (cartes de la période moderne, plans cadastraux du XIXe s.) ou récentes (IGN, BRGM, *etc*.) impliquent un système particulier de références. Le choix de celui-ci a porté sur les méthodes mises en œuvre par la Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire (bureau de l'organisation, de la diffusion et de l'informatique documentaire) au ministère de la Culture et de la Communication (Constitution de références bibliographiques : livret de prescriptions techniques, 2001). Les méthodes utilisées concernent notamment des supports qui sont de plus en plus usités et ne bénéficient pas d'une normalisation dans les DAF. L'outil utilisé pour le référencement des archives répond ainsi à la norme ISAD(G). Il s'agit d'un protocole général et international de description archivistique adoptée par la commission *ad hoc* sur les normes de description (Stockholm, Suède, 21-23 janvier 1993 ; version finale adoptée par le Conseil International des Archives, Conseil International des Archives 2000). La règle des documents figurés concerne la description bibliographique des images fixes en deux dimensions et sur un support mobile, éditées ou non, uniques ou multiples, créées par quelque technique que ce soit. La norme de référence utilisée est : FD Z 44-077 (AFNOR-septembre 1997). Par ailleurs, la normalisation utilisée pour les documents cartographiques est extraite de la référence AFNOR Z 44-067 (septembre 1991). Les documents électroniques répondent, quant à eux, aux normes NF ISO 690-2 (février 1998). Elle concerne les documents existants sous une forme électronique accessible par la technologie informatique et, de fait, consultable par le biais d'un ordinateur.
Enfin, un fonds numérisé de sources iconographiques et planimétriques anciennes a été mis en œuvre comme un outil de travail destiné dans un premier temps aux archéologues de l'INRAP et du ministère de la Culture ainsi qu'aux membres du PCR. En outre, le travail de

l'année 2005 a poursuivi l'approche de l'année précédente durant laquelle des copies des plans des opérations archéologiques ont été classées dans les dossiers d'intervention. En outre, tous les fichiers électroniques récupérés auprès des responsables d'opération, de la cellule topographique à l'INRAP ou repris par OCR, sont enregistrés sur un disque dur et accessibles par lien hypertexte depuis le SGBD.
Ce travail doit se poursuivre dans les prochaines années selon deux objectifs principaux. D'une part, il paraît indispensable de rendre accessible des fichiers de topographie notamment conçus avec des logiciels, voire des ordinateurs aujourd'hui obsolètes. Il s'agit d'assurer l'interopérabilité de ces sources sans quoi l'archive risque de se résumer à un seul tirage sur papier au format A4 réduisant amplement leur précision. D'autre part, il conviendrait de réunir les fichiers informatiques mis en œuvre aujourd'hui lors des opérations archéologiques afin d'assurer leur harmonisation et leur intégration à l'outil SIG en particulier.
Pour des raisons conjoncturelles, le programme 2005 a été limité dans l'attente d'une définition précise des objectifs finaux : publication traditionnelle sur le modèle des DEPAVF ou réalisation d'un SIG en partenariat avec la Ville de Metz ou la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M). Cependant, l'équipe a poursuivi les objectifs initiaux en ménageant suffisamment de souplesse pour réinvestir le travail de l'année 2005 en fonction des décisions attendues. Ces orientations n'étant pas encore définies en décembre 2005, la décision a été prise de réduire l'activité durant l'année 2006. Malgré tout, l'élaboration du rapport d'activités 2005 du PCR POTARUM est l'occasion d'évaluer la démarche de l'équipe et de proposer de nouvelles pistes pour les années 2007-2010.

À Metz, comme nombre de sites urbains diachroniques, la densité du potentiel enfoui, résultat d'une activité humaine souvent continue sur une période de quelques siècles à deux millénaires, pose de nombreux problèmes quant à son étude, sa protection et à la gestion documentaire des informations archéologiques recueillies lors de fouilles. Les documents réalisés (rapports, DFS, RFO, *etc.*) ne fournissent pas une documentation instantanément gérable par l'outil-SIG national Patriarche du ministère de la Culture, notamment en raison du particularisme urbain, ni des informations directement exploitables à l'échelle de la ville. Ainsi les travaux du PCR en 2004-2005 ont conduit une réflexion vers une méso-échelle qui se situerait à mi-chemin entre la fouille (micro-échelle) et la ville (macro-échelle). Ce programme devra, bien entendu, tenir compte des moyens financiers alloués à la recherche archéologique en 2006 et des disponibilités des membres de l'équipe. En particulier, les agents INRAP seront sollicités sur les opérations de fouille urbaine qui démarrent dès le début du mois de janvier 2006 (chantier de l'Esplanade) et au printemps (ZAC Amphithéâtre). Selon ces contraintes, le programme pourra être partiellement ou en totalité reporté sur l'année 2007 et réorienté avec la création d'un service archéologique au sein de l'agglomération messine, décidée à la fin de l'année 2005.

Lonny BOURADA, Franck GAMA,
Renée LANSIVAL et Patrice PERNOT

Âge du Fer - Gallo-romain

La romanisation du bassin de la Moselle (LTD, période augusto-tibérienne) (PCR)

L'activité de l'année 2005 de ce PCR a été organisée autour de trois réunions de travail, en juillet, septembre et novembre. Nous avons procédé :
- d'une part à un bilan de l'existant : recensement des sites à prendre en compte, bilan de l'état des connaissances et évaluation de leur potentiel d'étude. Cette évaluation du potentiel de chaque site s'est accompagnée d'un regard critique sur sa situation chronologique, telle qu'on pouvait la percevoir avant tout examen plus approfondi ;
- d'autre part, à une réflexion sur les critères discriminants : quels sont les types de mobiliers qui caractérisent ce passage des traditions indigènes à l'influence romaine ? D'autres caractéristiques des sites (par exemple de type structurel ou architectural) sont-elles à prendre en compte ? Au final, cette approche méthodologique nous a amenés à réfléchir sur le contenu même du concept de « romanisation ». Cette double réflexion a conduit à l'élaboration d'une notice descriptive type permettant d'unifier la présentation de la documentation (base de données sous File-Maker).
Au terme de l'année 2005, on peut donc considérer que le projet, malgré le temps restreint que chacun des participants a pu lui consacrer, est bien engagé, à la fois sur le plan conceptuel (problématique de la « romanisation » et identification des critères discriminants), et sur le plan méthodologique (mise au point de la base de données).
Comme nous l'avons déjà souligné, certains aspects de cet outil resteront à compléter, mais l'essentiel de l'activité prévue pour 2006 consistera à documenter cette base, chacun des participants ayant à sa charge l'infor-

mation d'un certain nombre de notices de sites. Parallèlement, nous approfondirons l'examen des questions chronologiques, à partir des résultats déjà existants (par exemple sur l'*oppidum* du Titelberg) et à travers l'étude de certains ensembles céramiques (thèse en cours de B. Bonaventure). Deux ou trois réunions de travail au cours de l'année 2006 permettront de confronter les résultats de ces analyses céramiques, et éventuellement de faire le point sur d'autres types de mobiliers. Ces réflexions d'ordre chronologique pourront trouver une articulation avec un projet interrégional, en cours de mise en place lui aussi, sous la responsabilité de Ph. Barral et S. Fichtl, et consacré aux problèmes de chronologie de La Tène moyenne et finale, dans le centre-est et le nord-est de la Gaule (déroulement prévu en 2006-2007). En dehors de cet aspect primordial, et dans un second temps, nous envisageons de reprendre l'analyse de problématiques plus précises, parmi celles que nous avons dégagées ci-avant, et à la lumière des premiers éléments de réponse qui nous seront suggérés par le début de l'exploitation de la base de données. Ces questions particulières pourraient faire l'objet, en 2007-2008, de réunions de travail par petits groupes, et déboucher également sur des journées d'étude sivies d'une publication, et qui serait élargies à des participants invités, extérieurs à l'équipe du PCR. Par ailleurs, l'UMR 7044 est partie prenante, principalement à travers le présent projet sur le bassin de la Moselle, dans un programme pluriformations du ministère de la Recherche, consacré aux questions de romanisation, sous la direction de M. Reddé. Ce programme a reçu un avis favorable et doit démarrer en 2007. Il nous permettra, au cours de plusieurs rencontres annuelles, de confronter notre démarche et nos résultats avec ceux des collègues travaillant sur d'autres régions. Enfin, si, pour le moment, nous n'avons pas prévu de façon précise l'exploitation de notre base par un outil d'information géographique, on peut noter que la structuration du fichier a été conçue de manière à pouvoir recourir sans difficulté à ces techniques, si elles nous paraissaient utiles, au fur et à mesure de l'évolution de notre recherche. Cette exploitation par le biais d'un SIG pourrait intervenir en 2007.

Stephan FICHTL

Les occupations du Paléolithique supérieur au Mésolithique de la vallée de l'Orne (PT)

Paléolithique - Mésolithique

La campagne de recherche de 2005, à l'instar des deux précédentes années, a été essentiellement consacrée à la poursuite des travaux de prospection sur les gisements déjà identifiés mais aussi à la recherche de nouvelles occupations. Ce travail de recherche s'inscrit essentiellement dans l'établissement de la carte archéologique pour ces périodes mais aussi pour répondre aux modalités typo-technologiques mises en œuvre et comprendre les aspects économiques de la matière première utilisée, qu'elle soit d'origine locale ou d'importation. Les investigations de 2005 ont permis la découverte de nouveaux indices représentés par des éléments isolés et des séries numériquement faibles. Sur le territoire de la commune d'Auboué, *Haut Manteau*, une trentaine d'objets lithiques, essentiellement en chaille grise du Bajocien local, ont été ramassés sur une superficie assez étendue avec une dispersion du mobilier sans réelle concentration. Les données de la série ne permettent pas d'alimenter une analyse typo-technologique. La composante de l'ensemble est essentiellement documentée par des sous-produits de la chaîne opératoire ainsi que par quelques petits blocs avec un ou deux négatifs d'enlèvements. Le seul outil identifié est un petit grattoir sur lame cassée en partie mésiale. En l'état actuel des données, il est impossible de préciser le cadre chrono-culturel de ce petit ensemble mais une attribution à une phase du Paléolithique supérieur au Mésolithique n'est pas à exclure. À proximité de Vernéville, au lieu-dit *Le Fromage*, une armature a été découverte associée à quelques artéfacts en silex présentant peu d'intérêts. Seule l'armature est à prendre en considération. Cette pointe en silex d'origine indéterminée a été obtenue sur un support lamellaire à trois pans et présente une troncature très oblique. Ces objets sont traditionnellement attribués aux phases anciennes du Mésolithique et cette découverte est un nouvel indice sur la fréquentation du plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes au Préboréal. Deux armatures à retouche couvrante, type feuille de gui, ont été découvertes respectivement sur le territoire des communes de Sainte-Marie-aux-Chênes, *Les Longues Raies*, et Vernéville, *Chantrenne*. Les deux objets, dont un exemplaire est fragmenté, ont été réalisés, pour l'un, en silex d'importation et, pour l'autre, en chaille locale. Les caractéristiques macroscopiques de la chaille sont identiques à certaines variétés du Bajocien issues des calcaires siliceux de la vallée de l'Orne. Les pointes à retouche couvrante constituent des éléments de la culture RMS (Rhin-Meuse-Schelde) de la fin du Mésolithique moyen et apparaissent après la seconde moitié du Boréal à partir de 8 200 BP. Ces armatures se rencontrent aussi au stade récent à final du Mésolithique

et leur présence est attestée dans certaines séries du Luxembourg avec des datations comprises entre 6107 et 6010 cal BC pour l'industrie de l'abri sous roche de Reuland-Loschbour. En l'état actuel de la documentation, ces deux pointes, peut-être intrusives, suggèrent l'idée d'une extension du complexe RMS à la vallée de l'Orne, suivant une diffusion nord/sud au travers des bassins de la Meuse ou de la Moselle.
Des prospections systématiques se sont aussi poursuivies sur l'occupation aurignacienne d'Auboué (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 134-135) avec la découverte de nouveaux objets lithiques, dont un burin dièdre, ainsi que sur la nouvelle occupation de Montois-la-Montagne, *la Croix Dieuze*, qui ont permis de compléter la série lithique de manière significative.

Le site de Montois la Montagne, *la Croix Dieuze*

Le site de *la Croix Dieuze* se trouve sur le territoire de la commune de Montois-la-Montagne, en Moselle, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Metz. Il est localisé en marge nord-est du plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes, à environ un kilomètre de la rivière de l'Orne. Le gisement se présente en surface comme un épandage diffus de mobilier lithique sur une superficie d'environ 1 ha. L'absence d'une prospection structurée n'a pas permis de caractériser les concentrations et interdit toute interprétation spatiale et organisationnelle du site. L'industrie lithique est constituée de 550 artefacts, avec un ensemble comprenant des *nucleus*, des outils de fond commun, de nombreux sous-produits de débitage et quelques armatures, associés à un spectre microlithique constitué essentiellement de produits lamellaires. La matière première utilisée est représentée par des silex d'importation du Muschelkalk et par des chailles bajociennes locales, avec une distribution statistique sensiblement identique. L'état de conservation du mobilier est relativement bon dans l'ensemble avec toutefois quelques pièces thermo-altérées. Le taux de fragmentation est assez élevé parmi les produits lamellaires. De nombreuses pièces ont des ébréchures liées à des chocs en contexte de surface.
Les *nucleus* sont représentés par 51 exemplaires majoritairement en chaille (70 % du *corpus*). Le débitage est orienté essentiellement vers une production lamellaire. La majorité des *nucleus* en chaille présente une variation de longueur de 3 à 5 cm, alors que les exemplaires en silex sont caractérisés par des dimensions plus petites, probablement à mettre en relation avec des phases d'abandon correspondant aux limites maximales d'exploitation. Ce constat peut s'expliquer par une exploitation exhaustive du silex importé pour un souci d'économie de la matière première alors que, pour la chaille, principalement d'origine locale, les conditions de renouvellement sont beaucoup plus favorables. La majorité des *nucleus* est prismatique unipolaire semi-tournant avec une mise en forme relativement simple. Quelques *nucleus* bipolaires, un *nucleus* pyramidal ainsi que des exemplaires avec un débitage inorganisé ont aussi été identifiés.
Les produits lamellaires entiers et fragmentés, non retouchés, sont documentés par une cinquantaine d'exemplaires avec une proportion de 60 % pour les éléments en silex et 40 % pour la chaille. Il s'agit, dans l'ensemble, de produits aux bords et nervures peu réguliers, excepté deux lamelles aux bords parallèles. Ces produits ont, en général, des caractéristiques morphologiques qui s'apparentent à un style de débitage proche de celui de Coincy, malgré la présence de deux lamelles plus proches d'un débitage de type Montbani. Quelques produits laminaires sont aussi présents dans la série, avec un exemplaire retouché.
L'outillage de fond commun est documenté principalement par les grattoirs (14 exemplaires) réalisés sur éclats et sur produits laminaires courts dont le front, circulaire à semi-circulaire, a été obtenu par des retouches directes abruptes ou semi-abruptes bien développées. Les autres catégories d'outils, en faible quantité, sont représentées par des burins, des encoches ainsi que par quelques lamelles et éclats retouchés. Les armatures, qui constituent des éléments culturels déterminants, sont représentées par des silex à base naturelle, deux armatures à base transversale respectivement en chaille et en silex ainsi que d'une armature à retouche couvrante de type feuille de gui en silex.
L'approche typo-technologique du mobilier lithique de *la Croix Dieuze*, caractérisé par un débitage proche du style de Coincy et par la présence de deux armatures à base transversale et d'une armature à base naturelle, autorise à placer la série à une phase du Mésolithique moyen au sens large. Malheureusement, avec des données issues de ramassages de surface, le site ne présente pas les conditions idéales pour en préciser l'attribution culturelle. Pour ce type de gisement, les outils de fond commun ne sont pas d'un très grand secours et seule l'homogénéité des armatures, associées au style de débitage, permettent de préciser le faciès culturel. De plus, la répartition spatiale du mobilier sur une grande superficie (environ 1 ha), sans réelle identification et individualisation des concentrations, jette un doute sur les modalités d'occupation. Ce gisement résulte probablement d'occupations successives, soit de groupes de même tradition, soit de groupes de cultures différentes. L'idée d'une occupation strictement contemporaine à Montois-la-Montagne est peu probable, malgré la relative homogénéité de son industrie lithique. La présence d'une pointe à retouche couvrante à Montois-la-Montagne est une découverte aussi à prendre en considération. Ces armatures sont caractéristiques de la culture RMS et apparaissent à partir de 8 200 BP, à la fin du Mésolithique moyen. La découverte de ce gisement a permis de documenter la présence d'une nouvelle occupation mésolithique dans la vallée de l'Orne, à proximité de zones d'affleurement de chaille ayant contribué à l'approvisionnement d'une partie de la matière première.

Marc GRIETTE

Gallo-romain - Contemporain

Habitats et structures agraires fossiles du plateau de la côte bajocienne de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) à Neufchâteau (Vosges) (PT)

Les vestiges concernés par cette prospection thématique sont des habitats et des structures agraires conservés en élévation sous couvert forestier, sur les plateaux calcaires des Côtes de Moselle. Ils se présentent principalement sous la forme de pierriers allongés ou de talus, parfois longs de plusieurs centaines de mètres, qui délimitent des parcelles de forme plus ou moins régulière, des enclos, des chemins ou des bâtiments sur des surfaces considérables, de plusieurs milliers d'hectares.

La campagne 2005, dernière année d'un programme pluriannuel (2003-2005) a uniquement porté sur le massif forestier de Haye, massif de 12 000 ha, implanté dans une boucle de la Moselle, entre Nancy et Toul. Les études d'archives et les recherches bibliographiques ont porté, en 2005, sur l'occupation militaire des XIXe et XXe s. Ce massif forestier a en effet posé un problème défensif au général Séré de Rivières, à partir de 1873, lors de la mise en place d'un nouveau système défensif entre Verdun et Toul, en arrière de la frontière. Après l'édification des forts de Frouard, au nord, et Pont-Saint-Vincent, au sud, la militarisation de la forêt est entreprise entre 1887 et 1900, avec la construction d'une série de batteries enterrées, de casernements et de travaux d'infrastructures à caractère logistique (abreuvoirs, adductions d'eau, réservoirs, chemins, *etc.*), ainsi que la réalisation de déboisés. Certains de ces éléments ont pu être cartographiés grâce aux plans et cartes de ces époques, et notamment une carte

Massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle)
Vue d'une colonne dans un chablis
(Cliché : Murielle GEORGES-LEROY)

Massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle)
Vue du sondage à travers le talus de Maron
(Cliché : Étienne DAMBRINE)

de 1913. Ce travail d'archive a permis d'identifier et de mieux interpréter ces vestiges militaires sur le terrain.

Dans le prolongement de celles menées les années précédentes, les prospections ont porté sur le réseau viaire et l'habitat antiques. Le réseau viaire antique, cartographié sur 50 km de long, n'a été que partiellement étudié jusqu'à présent, mais son organisation commence à s'esquisser. Les voies se répartissent en deux catégories : des grandes voies, dont la largeur hors tout (avec fossés et pierriers latéraux) varie entre 10 et 25 m, et des voies matérialisées, en général, par la présence d'une double murée ménageant un espace d'environ 5-6 m. Le réseau principal est maintenant connu, avec un axe nord-sud qui traverse tout le massif sur lequel se raccordent un axe partant vers l'est et un vers l'ouest.

Une première synthèse sur l'habitat a pu être réalisée à l'issue de ces trois années de prospections. Une cinquantaine d'établissements ont été identifiés. Ils se présentent sous la forme de quelques habitats groupés, mais surtout comme des bâtiments isolés ou des bâtiments entourés d'un enclos. À noter que, sur les 7 650 ha prospectés, aucune *villa* importante n'a été repérée, même si plusieurs *villae* sont connues juste en périphérie du massif forestier. Le mobilier recueilli lors de l'échantillonnage systématique des chablis de la tempête de 1999 montre que ces établissements ruraux ont eu une fonction principalement agricole. Deux sites

implantés sur une des grandes voies du massif ont également fourni des déchets métallurgiques de forge. Les données chronologiques sont, quant à elles, peu précises. Un quart des sites n'a livré aucun mobilier et près de la moitié sont datés de l'époque antique, sans plus de précision, par la présence de tuiles ou de céramiques ou par l'environnement. Le reste des datations repose principalement sur l'étude du mobilier céramique et, à la marge, sur quelques monnaies, des fibules ou du verre. Les habitats les plus anciens repérés pourraient dater de la première moitié du Ier s. de n. è. et les plus récents du IVe s., mais les plus nombreux sont datés du IIe s.
Enfin, des sondages ont été réalisés sur plusieurs structures agraires et parcellaires - deux talus et un tas d'épierrement -, sur les communes de Maron et Gondreville. Ils ont permis de comprendre la formation de ces talus, qui ont pour origine une murée installée sur un terrain en pente légère ; la culture du champ ayant entraîné, par érosion, l'accumulation de terre contre cette murée, ce qui a formé le talus. Le tas d'épierrement, qui avait un diamètre de 4 m et une élévation de 0,60 m, a piégé, à sa base, un paléosol antique. La présence en périphérie immédiate d'un habitat groupé de plusieurs de ces tas pourrait suggérer la présence de jardins en arrière des maisons. Des prélèvements en vue d'analyses micromorphologiques et sédimentologiques ont été effectués dans les coupes des talus et à la base du tas d'épierrement pour affiner ces interprétations.

Murielle GEORGES-LEROY

Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne en Lorraine (PT)

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
Moyen Âge

Les recherches paléométallurgiques conduites en Lorraine (programme pluridisciplinaire associant le Laboratoire d'Archéologie des Métaux/CCSTI du Fer et de la Métallurgie et le Laboratoire de Métallurgies et Cultures - UMR 5060) ont pour objectif de définir les conditions et la chronologie du développement de la production sidérurgique, avant la généralisation des procédés modernes dans le courant du XVIIIe s. Elles ont, jusqu'à présent, démontré l'utilisation largement préférentielle du minerai oolithique aalénien (la minette) en sidérurgie directe, dès la période romaine, durant tout le Moyen Âge et même encore au début de la période moderne.
Au cours de l'année 2005, les recherches ont concerné la partie sud de cette aire géographique, correspondant au Plateau de Haye et à ses marges, en Lorraine centrale, de part et d'autre de la confluence entre le cours de la Moselle et celui de la Meurthe.

Prospection en forêt de Clémery (Meurthe-et-Moselle)

Si les prospections conduites dans plusieurs secteurs du massif forestier de Haye (sur les bans communaux de Champigneulles, Gondreville, Maron ou Velaine-en-Haye) n'ont pas amené la découverte de nouveaux sites sidérurgiques anciens, en revanche une incursion dans une étendue forestière située au pied de la butte de Sainte-Geneviève-Landremont, à l'est de Pont-à-Mousson, a permis de localiser un groupe de trois petits amas de scories (information fournie par M. Lorrain, habitant à Clémery). Le secteur forestier situé sur la commune de Clémery (Meurthe-et-Moselle, *Bois de Bronze*), se développe en bordure de la moyenne vallée de la Seille, un peu au sud de la ville de Nomeny. Les amas de scories sont situés en bordure d'un petit cours d'eau affluent de rive gauche de la Seille. La topographie correspond au flanc peu prononcé du vallon dégagé par le cours d'eau, les ferriers étant installés sur une légère rupture de pente au raccord avec le talweg. Leur diamètre n'excède pas 10 m et la hauteur observable est d'environ 1 m. Ils sont constitués d'un amoncellement de scories mélangées à un sédiment charbonneux noir. Aucun élément de datation n'a été recueilli en surface, ni dans la coupe dégagée par le basculement d'une souche d'arbre. Les scories observées correspondent majoritairement à des fragments d'écoulement, à surface plus ou moins cordée, de couleur noire et de structure assez dense, parsemée de cavités bulleuses plus ou moins allongées. Des morceaux de roche à structure oolithique de couleur marron-ocre peuvent être identifiés comme étant des fragments de blocs de minerai de fer de type minette, dont les affleurements les plus proches sont situés sur le flanc de la butte de Sainte-Geneviève-Landremont, à moins de 4 km au sud.

Fouille archéologique d'un atelier de réduction en forêt domaniale de Haye (commune de Maron, Meurthe-et-Moselle)

La poursuite de l'étude de l'amas de scories situé dans la parcelle forestière n° 427, en forêt domaniale de Haye, sur le territoire communal de Maron, a pris la forme d'une opération de fouille archéologique (mai et juin 2005), faisant suite à une prospection géophysique réalisée en mars 2003 (*cf. Bilan scientifique régional 2003*, p. 136-138). L'ensemble de ces investigations a

pour but de comprendre la structuration et l'organisation de ce type d'atelier. L'emplacement de l'amas de scories et sa périphérie ont été décapés sur environ 1 000 m^2. L'une des fortes anomalies magnétiques située sur le bord est du monticule de déchets de production s'avère correspondre à l'emplacement de l'unique bas fourneau de réduction. Aucune structure de production n'est en revanche associée à l'autre forte anomalie située plus au sud, qui correspond plus vraisemblablement à une concentration de blocs de scories, en bordure du tas principal. L'enlèvement complet des couches de scories a permis de vérifier qu'elles ne recouvraient aucune structure de production. Le bas fourneau, dont les parois sont construites en pierres calcaires prélevées dans le substrat et montées à sec, possède une cuve d'un diamètre interne de 0,60 m, chemisée d'argile, conservée sur 0,40 m de hauteur. La conservation presque intégrale du dernier volume de scories produites au cours de la dernière opération, à l'intérieur de la cuve et dans le canal d'écoulement à l'extérieur de celle-ci, revêt un caractère exceptionnel, permettant d'approcher à terme des estimations de volume de production. Peu d'autres éléments relatifs à l'organisation de l'atelier ont été mis au jour. Une datation ^{14}C (réalisée en 2005 au Centre de datation par le radiocarbone de l'université de Lyon 1) situe l'activité entre 1444 et 1633, avec un maximum de probabilité à la fin du XVe s.). Sur une terrasse aménagée à l'arrière du bas fourneau, des éléments d'un niveau d'occupation antique ont également été mis au jour. Ils sont vraisemblablement à relier au système de parcellaires antiques découverts en forêt de Haye. Des indices d'habitat de cette période sont d'ailleurs localisés à quelques centaines de mètres de là.

La sidérurgie ancienne en Lorraine
Bas-fourneau de Maron (Meurthe-et-Moselle)
(Cliché : Marc LEROY)

Fouille d'atelier de forge de la fin de l'antiquité à Cutry (Meurthe-et-Moselle)

Au cours des mois d'août et de septembre 2005, plusieurs interventions ont été effectuées sur une opération d'archéologie préventive conduite par une équipe de l'INRAP, sous la direction de Karine Bouchet, à Cutry dans le nord du département de Meurthe-et-Moselle (*cf. supra*, p. 171). Le site correspond à une implantation de la période gallo-romaine le long et de part et d'autre d'une voie romaine, en périphérie immédiate d'une probable agglomération secondaire. Notre intervention a été motivée par la présence récurrente de scories métallurgiques dans les niveaux d'occupation et dans les remplissages de structures excavées. Les types de scories observées, associées à des fragments de parois de foyers et à des déchets métalliques, signalent l'existence d'activités de forge. Deux secteurs ont tout particulièrement révélé la présence d'ateliers. L'un des deux est installé à l'intérieur d'un bâtiment quadrangulaire à soubassements maçonnés. L'embase d'un foyer y est associée à des aires rubéfiées plus ou moins diffuses, ainsi qu'à des fosses ou trous de poteaux. Les restes d'un niveau d'occupation, ainsi que de possibles aires de rejet à l'extérieur du bâtiment, ont fait l'objet d'un traitement spécifique à base de prélèvements de sédiment systématisés, destiné à permettre d'en étudier l'organisation et d'identifier différentes zones de travail. Un autre foyer d'apparence plus massif définit peut-être le centre d'un atelier en aire ouverte ou installé sous une structure édifiée en matériaux légers.

Marc LEROY

Galllo-romain - Haut Moyen Âge

Prospection subaquatique à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle) (PT)

En mai 2005, l'exploitant d'une carrière située à Dieulouard a signalé au service régional de l'Archéologie de Lorraine la découverte fortuite de blocs de pierre taillée de grandes dimensions.
Une visite sur place a immédiatement permis de diagnostiquer la présence à cet endroit des vestiges d'un ou de plusieurs ponts. Le fait que les vestiges soient enfouis à six mètres de profondeur, sous plus de trois mètres d'eau, interdisait totalement toute possibilité de les découvrir en sondage de diagnostic

depuis la surface du sol actuel (*cf. supra*, p. 172).
Aucune investigation subaquatique n'a été possible au court de l'année 2005 afin de compléter la topographie des pieux dans ce secteur en raison des crues de la Moselle et de la période d'intervention tardive liée au retard d'autorisation. Pour les mêmes raisons, les prélèvements dendrochronologiques n'ont pu être réalisés.

David GUCKER

Le briquetage de la Seille en haute vallée de la Seille (Moselle) (PT)

Âge du Fer

Les prospections géophysiques par géomagnétisme ont été poursuivies et achevées en 2005, afin de reconnaître l'extension des principales accumulations de briquetage non oblitérées par des occupations postérieures (Moyenvic, *Saint-Fient*, Salonnes, *Burthecourt*, Salonnes, *Le Bourg*, Vic-sur-Seille, *Châtry*). Une surface totale de 20 ha a été reconnue. Les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus au *Châtry*, où un vaste secteur d'atelier, jusqu'ici inconnu, a été mis en évidence sur une surface d'environ 5 ha en association avec des anomalies pouvant appartenir à des structures d'habitat. À Moyenvic, les prospections géomagnétiques ont révélé une vaste concentration de structures de combustion (?) d'un type nouveau, qui doivent encore être validées par des sondages. Enfin, à Salonnes, *Burthecourt*, un secteur d'habitat d'une surface d'environ 2 ha a été identifié immédiatement au sud de la zone d'ateliers de briquetage.
Une série de sondages ponctuels a été réalisée sur différents types d'anomalies magnétiques cartographiées en 2004 dans la zone d'ateliers de briquetage de *Burthecourt* sur le territoire de la commune de Salonnes. Ceux-ci ont permis d'établir la chronologie générale du site, qui couvre la période du Hallstatt récent (VIe s. av. n. è.). De nouveaux types de fourneaux à sel, organisés en série, ont été identifiés : ceux-ci ont livré en particulier des types d'éléments techniques mal connus jusqu'ici (plaques à digitations périphériques ; cales de type pseudo-pesons) qui sont associés à la production de pains de sel. Des bassins à revêtement d'argile ont également été reconnus. Ces nouvelles structures, associées aux fourneaux à sel, paraissent avoir appartenu à des réservoirs à saumure. Un ensemble de trois silos a, par ailleurs, été fouillé. Le mobilier découvert inclut des témoignages d'activité métallurgique (scories) ainsi que des fragments de céramique tournée cannelée.
Une série de carottages et de profils stratigraphiques réalisés à Marsal ont permis d'affiner les premiers schémas de restitution de l'histoire paléo-environnementale de la vallée supérieure de la Seule élaborés en 2004. Dans le secteur dit des *Grands Prés* et de *Bensale*, à la base des coteaux de la rive gauche de la rivière, deux secteurs funéraires de l'âge du Fer, datables du VIe au Ve s. av. n. è., ont également été mis en évidence.
Les sondages de validation des anomalies géophysiques correspondant à des fourneaux à sel donnent lieu, depuis 2004, à un programme de recherche, mené sous la direction du Laboratoire de Recherches et de Restaurations des Musées de France (C2RMF), qui vise à l'élaboration de la courbe de référence archéomagnétique du dernier millénaire avant notre ère. Comme l'an passé, une série de prélèvements a été réalisée par Agnès Genevey sur les structures de combustion mises en évidence à Salonnes *Burthecourt*. Des prélèvements complémentaires, destinés à alimenter le programme d'étalonnage des datations par thermoluminescence, ont été également réalisés par Antoine Zinck (C2RMF).

Laurent OLIVIER

L'étang de Lindre (Moselle) (PT)

Gallo-romain

Les différentes prospections effectuées en 2005 sur le site antique de *Decempagi*, se sont révélées particulièrement riches tant du point de vue du mobilier que des données archéologiques.

La poursuite de la voie romaine vers l'ouest, la présence de fossés à l'ouest de l'île de la Folie, de rues et de bâtiments au sud-est de Tarquimpol, indiquent une extension est-ouest du site alors que le nord et le nord-

est du pourtour de la presqu'île semblent montrer un appauvrissement des structures.
Ces données précieuses viennent s'ajouter aux observations réalisées lors de la surveillance des travaux et qui ont fait l'objet d'un rapport particulier. Elles confirment la présence d'un réseau viaire convergeant vers Tarquimpol et non pas un émiettement de sites sur le pourtour de l'étang comme pouvaient le laisser supposer les diverses observations antérieures.
Ces prospections ont aussi été l'occasion de mêler les différentes méthodes de prospections, voire de les confronter, ce qui a permis tant dans le cadre de la réalisation des travaux écologiques que de la prospection thématique de compléter et vérifier la qualité et l'interprétation des observations.
Ces nouvelles données archéologiques, vont ouvrir, nous l'espérons, sur de nouvelles recherches comme le laisse augurer l'étude archivistique (recherche des Archives de la Ville de Sarrebourg) prévue sur la création de la digue et de l'étang.
Il semble nécessaire de poursuivre les opérations de prospections pédestres et géophysiques au moment des futurs assecs afin de pouvoir compléter la cartographie du site.

Josabeth MILLEREUX

Gallo-romain

Le site de *Belle-Roche*, Saint-Quirin (Moselle) (PT)

La prospection thématique 2005 s'inscrit dans la continuité des travaux menés pour la gestion des dégâts occasionnés par la tempête Lothar en 1999 sur les sites archéologiques de la partie mosellane du massif des Vosges. Elle a pour objectifs de relever au tachéomètre un site d'habitat et de parcellaire antique important par an et d'effectuer des plans ponctuels (zones funéraires, sanctuaires...) sur d'autres sites, en fonction des urgences liées aux travaux forestiers.
La forêt et les zones de reconquête de celle-ci sont des milieux particuliers. Il n'y est pas possible d'y réaliser des relevés au tachéomètre de façon optimale, toute l'année. À moins d'effectuer d'importants débroussaillages, la prospection thématique et le relevé des plans ne peuvent être effectués qu'au printemps et à la fin de l'automne, la végétation estivale empêchant ou gênant considérablement le travail à partir de la mi-mai jusqu'en octobre. En 2005, les contraintes administratives ont empêché la réalisation de relevés au printemps. L'automne 2005 a, lui aussi, été particulier, la chute des feuilles ayant été tardive et partielle pour les taillis. Très rapidement, les chutes de neiges de la fin novembre (0,25 m à *Belle-Roche*, à 537 m d'altitude) ont bloqué les accès forestiers au site et contrarié la poursuite du relevé pour des raisons de sécurité.
Le relevé du site de *Belle-Roche* n'a donc été qu'ébauché en 2005 et sera finalisé au printemps 2006

Nicolas MEYER

Moderne

Les archives minières du bassin de Saint-Dié à Nancy (Meurthe-et-Moselle et Vosges) (PI)

En 2005, nous avons poursuivi l'étude systématique des archives à caractère minier et nous avons fait une « incursion » dans la fin de la série B (B 10300 et B 10400).
L'essentiel ayant déjà été évoqué les années précédentes, et les premiers résultats synthétiques n'étant pas encore à l'ordre du jour, nous ne nous étendrons pas en vaines discussions. Nous remarquerons simplement que la fin de la série B contient les registres de la cour des comptes où sont transcrits tous les rapports, décrets, missives et dépêches émis par le président, les auditeurs et conseillers de cette cour. On y donne des analyses et des avis concernant les projets d'aides et autres investissements. Ce sont des documents extrêmement détaillés sur tous les sujets, et sur les mines en particulier, mais il s'agit de documents « qualitatifs », contrairement aux comptes qui sont « quantitatifs » et qui ont ainsi notre préférence immédiate.

Alain CLAUDE

Gallo-romain

VAUDONCOURT
Prospection géophysique

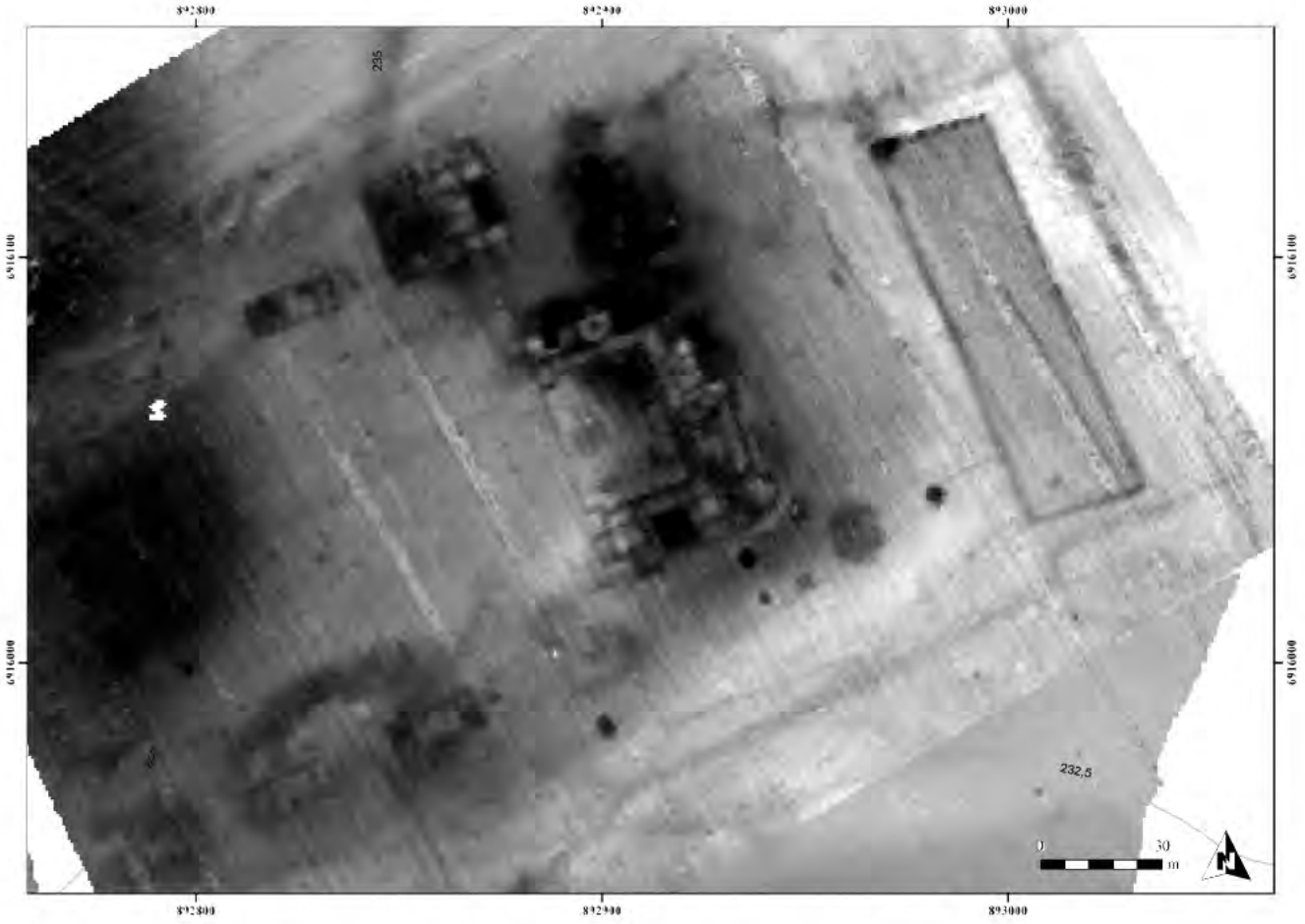

VAUDONCOURT, prospection géophysique
Villa gallo-romaine détectée lors de la prospection
(cliché : Terra Nova)

Un réseau de galeries souterraines est connu de longue date sur le territoire de Vaudoncourt. Ce site, supposé antique, a été partiellement exploré en 1983 par le spéléo-club de Metz, qui en a réalisé la topographie souterraine dans les parties accessibles, via une entrée artificielle mise au jour lors de travaux de construction de la voie ferrée stratégique en 1932.

En 2005, une campagne de prospection géophysique est menée à l'initiative de l'association des Amis de Senon, avec le concours financier du mécénat Maximo. Cette opération vise à reconnaître le tracé de deux aqueducs identifiés par prospection aérienne ainsi que préciser leur destination. Les deux souterrains sont taillés dans la dalle d'Étain (calcaire du Bathonien) comprise entre 230 et 250 m d'altitude. Le premier, d'une longueur estimée à 700 m de long, alimente la résurgence de la *Bonde*, où plusieurs indices de construction et du mobilier de surface attestent d'une occupation gallo-romaine sur une grande surface.

La carte de résistivité à 1 m de profondeur a fait apparaître des anomalies circulaires résistantes électriquement au nombre de 14. Selon un premier alignement, ces anomalies sont orientés sud-sud-est/nord-nord-ouest. Un second alignement identifie un axe nord-est/sud-ouset. Après superposition du plan topographique souterrain réalisé par les spéléologues, il s'avère que les anomalies s'apparentent à des puits d'extraction espacés de 11 à 17 m. La suite du conduit, effondré dans la zone de moindre altitude (238 m), est partiellement détecté.

La zone de concentration de mobilier a livré le plan de plusieurs bâtiments organisés le long d'un très grand bassin (65 m de long sur 45 m de large) où vient aboutir le tracé de l'aqueduc.

Ces nouvelles données sont à mettre en relation avec l'agglomération antique d'Amel-sur-l'Étang/Senon situé à 5 km à vol d'oiseau.

Stéphanie JACQUEMOT

LORRAINE

Prospection aérienne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 5

La prospection aérienne en Lorraine

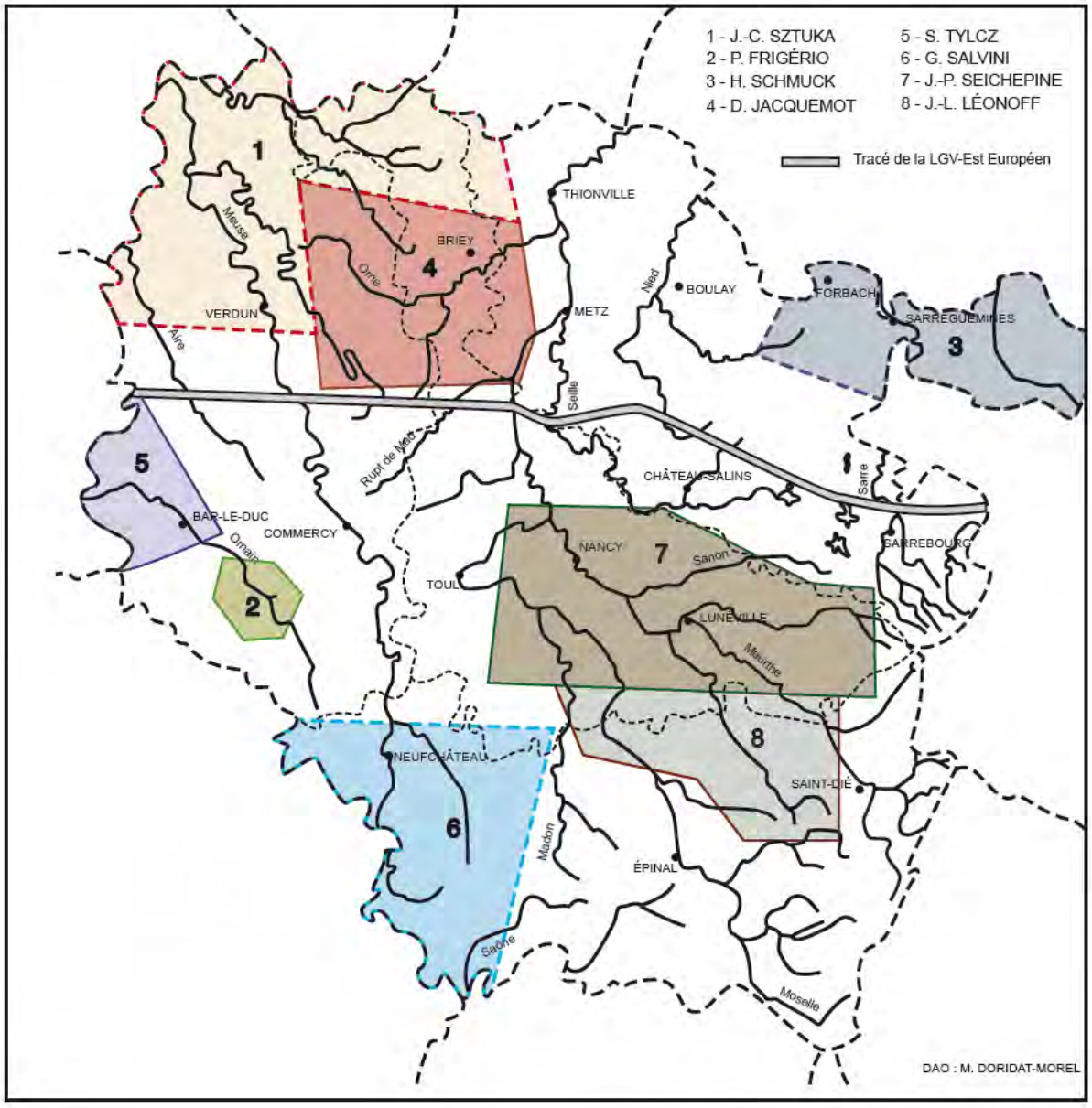

La campagne 2005 s'est achevée avec les derniers vols d'hivers. Le bilan laisse apparaître une année plutôt satisfaisante compte tenu de la demande de restriction des vols. Comme chaque année, les indices les plus probants ont été enregistrés sur les céréales en période de croissance jusqu'à maturation.

Le plateau lorrain a livré des découvertes inédites d'habitats venant ainsi compléter le réseau maintenant très dense de l'occupation antique dans ce secteur. Au nord du département de la Moselle, dans les environs de Bliesbruck, de nouvelles données sont venues compléter le plan d'une zone de la bourgade antique. La région du Saulnois, secteur le plus anciennement prospecté, a pourtant encore livré des découvertes inédites (enclos tumulaires, indices d'habitats) en particulier aux alentours de Marsal.

Malgré son couvert végétal peu propice à la détection (prairie) la plaine vosgienne a livré de beaux ensembles fossoyés (plusieurs enclos quadrangulaires attribuables à des occupations protohistoriques). Un tracé de voie romaine a pu être suivi sur plusieurs kilomètres y compris au franchissement de la Moselle au nord d'Épinal.

En Meuse, parmi les sites les plus spectaculaires notons une nouvelle nécropole protohistorique jouxtant un important site d'habitat (plusieurs plans de maisons parfaitement lisibles sous céréales) dans la vallée de l'Orne.

En Meurthe-et-Moselle, le Lunévillois, jusqu'alors peu prospecté, a livré un grand nombre d'indices structurés (plusieurs plans de *villae* gallo-romaines ainsi que des bâtiments en structure légère). On note également de nouveaux sites funéraires, en particulier des enclos fossoyés attribuables à des nécropoles protohistoriques. Aux alentours de Nancy, la découverte spectaculaire de l'an passé s'avère confirmée : la multitude de taches lisibles sur une parcelle labourée sont attribuables à l'extension de l'atelier de potier gallo-romain bien connu de *La Madeleine*.

Exemples de découvertes inédites en Meurthe-et-Moselle

- Jeandelize, lieu-dit *Le haut des Grèves* : deux séries de cercles attribuables à des enclos funéraires sont apparues durant une semaine à peine ;
- Jouaville, lieu-dit *Néglire* : un camp de la première Guerre Mondiale a pu être identifié dans sa totalité.
- Clayeures : des ensembles de taches dans un champ de blé sont à mettre en relation avec les différentes découvertes à *la Naguée* ;
- Crantenoy : une anomalie de type « rond plein » demande à être suivie afin de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un phénomène ponctuel lié au traitement du sol agricole ;
- Bralleville : une partie de plan de bâtiment est apparue sans toutefois pouvoir interpréter sa datation ;
- Bauzemont, *le Château* : indices d'occupation gallo-romaine ;

BAUZEMONT, *le Château*
Ensemble inédit d'une occupation gallo-romaine comprenant une villa et ses bâtiments annexes
(cliché : J.-P. SEICHEPINE)

- Crévéchamps : plusieurs traces linéaires sont attribuables à un parcellaire fossile. Deux grands cercles ont été repérés non loin d'une zone d'occupation protohistorique mise au jour lors d'une opération d'archéologie préventive. Deux nouveaux plans de bâtiments gallo-romains ont également été identifiés ;
- Ceintrey : couverture photographique d'une opération de sondages d'archéologie préventive ;
- Germonville : identification d'un ancien chemin dans des labours et de l'orge ;
- Lupcourt : indices de deux bâtiments gallo-romains ;
- Gripport : traces quadrangulaires cloisonnées attribuables à un parcellaire fossile ;
- Mercy-le-Haut : à environ 100 mètres d'un site d'habitat gallo-romain anciennement repéré, présence d'une zone humide vérifiée au sol (lavoir semi-enterré en pierres calcaires, dont le plafond est une voûte, alimenté par une source).

Exemples de découvertes inédites en Meuse

- Saint-Jean-lès-Buzi : important site d'occupation protohistorique matérialisé par des cercles concentriques (enclos tumulaire ?) associés à plusieurs fossés et de nombreuses taches dont certaines attribuables à des sépultures, d'autres organisées (trous de poteaux) forment plusieurs bâtiments de type grenier et maison ;
- Gussainville et Charny-sur-Meuse : nouvelles extensions reconnues pour les nécropoles

protohistoriques ;
- Vacherauville et Vaudoncourt : nouveaux bâtiments gallo-romains ;
- Benney-en-Woëvre : deux ensembles de taches dans les labours sont à rapprocher d'une nécropole protohistorique connue à proximité, en zone forestière ;
- Sivry-sur-Meuse et Morgemoulin : tracé de voie romaine reconnu sur plusieurs kilomètres ;
- Doulcon, Thierville-sur-Meuse et Vacherauville : plusieurs enclos fossoyés et nombreuses taches attribués à des habitats protohistoriques ou du haut Moyen Âge.

THIERVILLE-SUR-MEUSE, *la Corvée*
Indices inédits très structurés de petits et grands enclos circulaires et carrés associés à plusieurs traces linéaires
(cliché : J.-C. SZTUKA)

Exemples de découvertes inédites en Moselle
- Lindre-Haute : divers aménagements liés au fonctionnement de l'étang ;
- Lindre-Basse : plusieurs taches noires à identifier ;

LINDRE-BASSE, *derrière Visse*
Zones de « terres noires » reliées par un fossé ;
indices à expertiser par prospection au sol
(cliché : H. SCHMUCK)

- Bistroff : enclos fossoyé associé à plusieurs taches, le tout attribuable à une nécropole protohistorique ;
- Bliesbruck : structures bâties en complément des données de l'an passé ;
- Gros-Réderching : complément d'information sur l'importante zone construite repérée l'an dernier ;
- Kerbach : moins visible que l'an dernier, des indices d'extension de l'occupation gallo-romaine sont à confirmer dans la parcelle adjacente ;
- Laning : grande tache orthogonale à confirmer ; Sarreguemines : trois enclos carrés au moins ont été repérés ;

Exemples de découvertes inédites dans les Vosges
- Valfroicourt, Lamarche et Lonchamps-sous-Chatenois : présence de cercles fossoyés et d'indice de *fanum*, à confirmer lors des prochains vols ;

LONGCHAMPS-SOUS-CHATENOIS, *Qualrotte*
Indice de fanum auquel sont associées plusieurs taches informes mais qui pourraient s'apparenter à d'autres bâtiments
(cliché : G. SALVINI)

- Baudricourt, Dombrot-le-Sec et Rehaucourt : substructions gallo-romaines ;
- Gironville, Laneuville, Circourt-sur-Mouzon, Rebeuville, Valleroy-le-Sec et Escles : nouveaux tracés de voies romaines le plus souvent associés à des indices d'occupation à proximité ;
- Ligneville : enclos quadrangulaire ;
- Damas-aux-Bois et Domptail : plusieurs indices structurés à confirmer.

Stéphanie JACQUEMOT

ÉQUIPES DE PROSPECTION	SECTEURS CONCERNÉS	HEURES DE VOLS
Jean-Claude SZTUCKA	1	15 heures
Philippe FRIGÉRIO	2 (*Nasium*)	15 heures
Michel LOISEAU	3	Pas de vol en 2005
Hubert SCHMUCK	4	10 heures
René BERTON	5	Pas de vol en 2005
Denis JACQUEMOT	6	15 heures
Sabine TYLCZ	7	10 heures
Gilbert SALVINI	8	10 heures
Jean-Paul SEICHEPINE	9	10 heures
Jean-Luc LÉONOFF	10	10 heures
TOTAL		95 heures

AUTEURS	TOTAL VOLS	TOTAL DURÉE	SITES INÉDITS	CONFIRMA-TIONS	COMPLÉ-MENTS	TOTAL DIAPO.
Jean-Paul SEICHEPINE	1	1h	2	1	1	36
Hubert SCHMUCK	7	6h10	10	0	5	36
Jean-Claude SZTUCKA	8	13h	17	3	14	99
Gilbert SALVINI	11	13h25	14	0	8	94
Jean-Luc LÉONOFF	7	9h39	16	0	0	42
Denis JACQUEMOT	4	6h	6	0	7	89
Sabine TYLCZ	0	0				
TOTAL	**38**	**49**	**65**	**5**	**35**	**538**

LORRAINE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2004 2005

ADAM, A.-M. et FICHTL, S., « La Protohistoire », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 97-109 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).
ADAM, F. et LEFEBVRE, A., « L'anthropologie appliquée à l'archéologie funéraire », *La gazette lorraine*, n° 53, 2004, pp. 26-27.

BEAUDOUIN, H., « La pénétration des Hautes-Vosges méridionales à la fin des glaciations », dans *Le Ballon d'Alsace. 13e colloque d'histoire des Hautes-Vosges* 2003, 2004, pp. 27-44 (Dialogues transvosgiens).

BLAISING, J.-M., « Continuité et formes d'occupation du sol de la Protohistoire au Moyen Âge, en vallées de Moselle et de Nied », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 156-160 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

BLAISING, J.-M. et al., « La recherche archéologique sur l'époque moderne en Lorraine », Les nouvelles de l'archéologie, n° 96, 2004, pp. 31-35.

BLOUET, V., « L'industrie lithique du site Rubané moyen de Malling Le Domaine des Primevères (Moselle) », dans *Hommages à Claudine Pommepuy*, Amiens, 2005, pp. 29-38 (N° spécial Revue archéologique de Picardie 22).

BOUCHET, K. et CAUMONT, O., « L'eau et le thermalisme », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 67-70 (Carte archéologique de la Gaule 88).

BOULANGER-BOUCHET, K., « La sculpture du Pays de Sarrebourg », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 207-211 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

BOULANGER-BOUCHET, K. et CAUMONT, O., « L'époque gallo-romaine, l'eau et le thermalisme », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 67-70 (Carte archéologique de la Gaule 88).

Brandt, R. et *al.,* « La gestion du patrimoine archéologique régional ou de l'usage des modèles prédictifs en SIG : l'Argonne, un cas d'étude », dans *Temps et espaces de l'homme en société, analyses et modèles spatiaux en archéologie, XXVe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, Éd. APDCA, 2005, pp. 93-103.

BRÉNON, J.-C., CAUMONT, O. et TEGEL, W., « Vittel *La Croix Pierrot* (Vosges) : abattage, façonnage et mise en place des bois de fondation d'un bâtiment de la fin de l'âge du Fer », dans BUCHSENSCHUTZ, O. et MORDANT, C. (éds.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127e congrès du CTHS, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, CTHS, 2005, pp. 181-199.

BRESSOUD, A., « Metz, un *oppidum* des Médiomatriques : une connaissance réactualisée », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 137-144.

BRULET, R. et FELLER, M., « Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en argonne : 2. Le site de production d'Avocourt 3 (Prix-des-Blanches), zone fouillée », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 301-451.

BURNAND, Y., « Les sites fortifiés de hauteur de la

cité des Leuques : approche critique », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 35-52.

CABART, H., « Des ateliers pour les vitres ? Les témoignages fragiles des officines de Froidos et du Titelberg dans le nord de la Gaule à la fin de l'Antiquité », dans *Une vitre de l'Antiquité tardive à Ennery, Moselle*, Bavay, Éditions du musée-site archéologique de Bavay, 2005, p. 71.

CABART, H., « Les verres gallo-romains de Pontpierre (Moselle) », *Bulletin de l'AFAV*, 2005, pp. 18-22.

CABART, H., « Les vitres romaines dans le Quart nord-est de la France et la découverte d'Hettange-Grande en Moselle », dans *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident–Orient)*, Bavay, Éditions du musée-site archéologique de Bavay, 2005, pp. 47-48.

CABART, H., « Une vitre de l'Antiquité tardive à Ennery, Moselle », dans *De transparentes spéculations : vitres de l'Antiquité et du haut Moyen Âge (Occident–Orient)*, Bavay, Éditions du musée-site archéologique de Bavay, 2005, p. 65.

CABART, H., « Artisanat du verre », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 215-216 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

CASTORIO, J.-N., « Les aspects funéraires », dans Michler, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 64-66 (Carte archéologique de la Gaule 88).

CAUMONT, O. et LE SAINT-QUINIO, T., « Un site de hauteur du massif gréseux vosgien : *La Corre* à Housseras (Vosges) », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 107-122.

Collectif, *XXVIe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, Saint-Germain-en-Laye, AFAM, 2005 (Bulletin de liaison de l'association française d'archéologie mérovingienne (AFAM)).

DECHEZLEPRÊTRE, T., « Contribution à l'étude de l'occupation de l'enceinte de *La Butte Sainte-Geneviève* à Essey-lès-Nancy, Meurthe-et-Moselle) », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 77-100.

DEFFRESSIGNE, S., « La Protohistoire en Meurthe-et-Moselle. La Protohistoire récente », dans HAMM, G. (éd.), La Meurthe-et-Moselle, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 56-62 (Carte archéologique de la Gaule 54).

DEFFRESSIGNE, S. et KOENIG, M.-P., « La Protohistoire en Meurthe-et-Moselle. La Protohistoire ancienne », dans HAMM, G. (éd.), *La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 42-56 (Carte archéologique de la Gaule 54).

DEFFRESSIGNE-TIKONOFF, S., « Un habitat de La Tène C2 - début D1 à Ennery *Landrevenne* », *Archaeologia Mosellana*, vol. 6, vol. 2005, 2005, pp. 47-103.

DEFFRESSIGNE-TIKONOFF, S. et TIKONOFF, N., « L'habitat à la fin du deuxième âge du Fer en Meurthe-et-Moselle : présentation des données récentes », *Archaeologia Mosellana*, vol. 6, vol. 2005, 2005, pp. 103-150.

DEMAROLLE, J.-M., « Figurines gallo-romaines de Bliesbruck et des sites médiomatriques », dans *Regards sur la Gaule de l'Est. Hommages à J.-M. Demarolle*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, site de Metz, 2004, Collection du CRULH 26.

DEMAROLLE, J.-M., « Histoire de la recherche », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 89-96 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

DEMAROLLE, J.-M., « Les Médiomatriques dans l'Empire romain d'Auguste au Ve siècle - état des questions - », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 110-142 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

DEYBER, A., « Les monnaies gauloises de l'*oppidum* de *La Pierre d'Appel* à Étival-Clairefontaine (Vosges) », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 123-136.

FAYE, O., « Un habitat de l'âge du Bronze moyen à Hettange-Grande (Moselle) », dans Buchsenschutz, O. et Mordant, C. (éds.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127e congrès du CTHS, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, CTHS, 2005, pp. 149-159.

FETET, P., « Escles, ville gallo-romaine ? », *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 2005, pp. 61-75.

FICHTL, S., « L'*oppidum* du *Fossé des Pandours*, chef-lieu des Médiomatriques à l'époque de l'indépendance ? », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 145-160.

FICHTL, S. et *al.*, « Une nécropole de La Tène moyenne à Metz : *les Hauts-de-Sainte-Croix* », *Archaeologia*

Mosellana, vol. 6, vol. 2005, 2005, pp. 359-384.

FICHTL, S. et FREYSSINET, E., « Le cadre historique : la cité des Leuques de l'époque gauloise à la fin de l'Antiquité », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 71-77 (Carte archéologique de la Gaule 88).

FLOTTÉ, P., *Metz*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2005 (Carte archéologique de la Gaule 57-2).

FLOTTÉ, P. et FUCHS, M., *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

FREYSSINET, E., « L'époque romaine », dans HAMM, G. (éd.), *La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 63-67 (Carte archéologique de la Gaule 54).

FREYSSINET, E., « L'occupation du sol à l'époque romaine dans les Vosges », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 58-64 (Carte archéologique de la Gaule 88).

GAMA, F., GEORGES-LEROY, M. et THION, P., « Les résultats des diagnostics et leur utilisation : le cas de la Lorraine », dans *Diagnostics archéologiques en milieu urbain: objectifs, méthodes et résultats*, Tours, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-direction de l'archéologie, Centre national d'archéologie urbaine, 2004, pp. 127-136.

GEBHARDT, A., « Lecture du sol : les archives de l'arché-pédologue. », *La gazette Lorraine*, vol. 56, 2004.
GÉBUS, L. et GAMA, F., « Le quartier de la Pierre Hardie et l'îlot Turmel dans la ville de Metz en Lorraine : deux exemples d'études archéologiques des couches sombres attribuées aux IVe-XIIe s. », dans VERSLYPE, L. (éd.), *Terres noires = Dark earth : actes de la table-ronde internationale tenue à Louvain-la-Neuve, les 09 et 10 novembre 2001*, s.l., Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2004, pp. 135-144.

GUCKER, D., « Les sites de franchissement sur la Moselle », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 186-189 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

GUILLAUME, J., « La haute Meuse mérovingienne », dans PLUMIER, J. et REGNARD, M. (éds.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne. Actes des XXe Journées de l'AFAM de Namur (1999)*, 2005, pp. 195-209.

GUILLAUME, J., « Le haut Moyen Âge », dans HAMM, G. (éd.), *La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 68-92 (Carte archéologique de la Gaule 54).

GUILLAUME, J., « Le haut Moyen Âge », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 78-87 (Carte archéologique de la Gaule 88).

GUILLAUME, J., « Les sarcophages du haut Moyen Âge dans le département de la Moselle », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 221-224 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

GUILLAUME, J. et KRAEMER, C., *Archéologie en Meuse : des terroirs et des hommes*, Haroué, Gérard Louis, 2004.

HAMM, G., « Histoire de la recherche », dans HAMM, G. (éd.), *La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 39-41 (Carte archéologique de la Gaule 54).

HAMM, G., *La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule 54).

HECKENBENNER, D., *Galoches de bois et bottines de cuir, se chausser de l'Antiquité à l'aube de la Renaissance [exposition, Musée du Pays de Sarrebourg, 25 juin au 17 octobre 2004]*, Sarrebourg, 2004.

HECKENBENNER, D. et MEYER, N., « Les habitats et les parcellaires du piémont vosgien », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 177-179 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

JEANDEMANGE, S., « Châteaux et maisons fortes du Toulois 2 », *Études touloises*, vol. 109, 2004, pp. 3-28.
JEANDEMANGE, S., « Châteaux et maisons fortes du Toulois 3 », *Études touloises*, vol. 110, 2004, pp. 11-47.
KOENIG, M.-P., « Le Bronze moyen et le début du Bronze final en Lorraine : premiers éléments de réflexion », dans BOURGEOIS, J. et TALON, M. (éds.), *L'âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen. Actes du 125e congrès du CTHS, Lille, 2000*, Paris, CTHS, 2005, pp. 361-376.

KOENIG, M.-P., « Le gisement protohistorique de Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle) », dans BUCHSENSCHUTZ, O. et MORDANT, C. (éds.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127e congrès du CTHS, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, CTHS, 2005, pp. 91-147.

KUCHLER, P., « Du redressement d'image au dessin archéologique : l'exemple du site de la rue du Docteur Joyeux à Mirecourt (Vosges) », *Revue Archéologique de l'Est*, vol. 53, vol. 2004, 2005, pp. 269-294.

LAFFITE, J.-D., « Découvertes récentes sur les voies romaines autour de Metz », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2004, pp. 180-185 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

LAFFITE, J.-D., « La *villa* gallo-romaine de *Larry* en Moselle », *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, vol. 72, 2004, pp. 48-49.

LAFFITE, J.-D., « Occupation du sol et structures agraires à l'époque antique sur le Plateau lorrain entre la Seille et la Nied française », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 147-155 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

LANDOLT, M., « La nécropole Hallstattienne de Chaillon (Meuse) », *Bulletin de l'AFEAF*, vol. 23, 2005, pp. 41-43.
LANSIVAL, R., « Bâtiments sur tranchée de fondation du haut Moyen Âge d'Ennery, *ZAC du Breuil*, 2002 », *Cahiers Lorrains*, n° 2005, n° 4, 2005, pp. 250-259.

LEGENDRE, J.-P., « L'organisation et le fonctionnement de l'archéologie en Moselle pendant la seconde Annexion (1940-1944) : le Landesdenkmalamt Metz et l'Abteilung Vor- und Frühgeschichte », *Archaeologia Mosellana*, vol. 6, vol. 2005, 2005, pp. 439-487.

LEGENDRE, J.-P. et OLIVIER, L., « L'*oppidum* de Sion : état des connaissances et contexte régional », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 53-76.

LEGOUX, R., *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Saint-Germain-en-Laye, 2005 (Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne 14).

LEGOUX, R., PÉRIN, P. et VALLET, F., *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, s.l., AFAM, 2004 (Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingiennen. Hors série).

LEROY, M., « L'utilisation de la minette dans le développement de la sidérurgie ancienne en Lorraine avant le haut fourneau : les acquis des recherches récentes », *Le Pays-Haut*, n° 1, 2005, pp. 6-12.

LEROY, M., « La métallurgie du fer sur le territoire médiomatrique de l'âge du Fer au haut Moyen Âge », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 192-196 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

LEROY, M., MERLUZZO, P. et LE CARLIER, C., « L'activité sidérurgique sur le site antique de Florange-Daspich-Ébange (Moselle) », *Les cahiers lorrains*, vol. 1, vol. 2004, 2004, pp. 4-25.

MARBACH, A., « Les instruments aratoires dans la cité des Médiomatriques », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 189-191 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

MASQUILIER, A., *Archéologie d'une place : sous les pas de Stanislas, Nancy XVIe-XVIIIe s. [exposition, 7 mai-5 septembre 2005, musée lorrain, Nancy]*, Villers-lès-Nancy ; Metz, La Gazette Lorraine ; Inrap, 2005.

MASQUILIER, A. et *al*., « La maison seigneuriale de Deyvillers (Vosges) », *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, vol. 16, s.d., pp. 47-60.

MÉRIEL, E., « Comparaison des faciès monétaires des *oppida* du Nord-Est de la Gaule », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 27-34.

MICHLER, M., « Historique des recherches dans le département », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 43-46 (Carte archéologique de la Gaule 88).

MICHLER, M., « L'âge du Bronze », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 46-48 (Carte archéologique de la Gaule 88).

MICHLER, M., « L'âge du Fer », dans MICHLER, M. (éd.), *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 49-58 (Carte archéologique de la Gaule 88).

MICHLER, M., *Les Vosges*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004 (Carte archéologique de la Gaule 88).

MICHLER, M. et MICHLER, R., « Nouvelles découvertes préhistoriques dans le Pays de Bitche (Lemberg et Goetzenbruck) », *La revue du Pays de Bitche*, vol. 5, 2004.

MOITRIEUX, G., « Un site fortifié celtique à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle) ? », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 101-105.

MOUROT, F. et DECHEZLEPRÊTRE, T. (éds.), *Nasium, ville des Leuques*, Bar-le-Duc, Conseil Général de la Meuse, 2004.

PETIT, J.-P., *Bliesbruck-Reinheim : Celtes et Gallo-*

Romains en Moselle et en Sarre, Paris, Errance, 2005 (Hauts lieux de l'histoire).

PETIT, J.-P., « L'artisanat alimentaire dans les petites villes gallo-romaines de Bliesbruck (France, département Moselle) et Schwarzenacker (Allemagne, Land de Sarre) au IIIe s. apr. J.-C. », dans POLFER, M. (éd.), *Artisanat et économie romaine: Italie et provinces occidentales de l'Empire. Actes du 3e colloque d'Erpeldange (Luxembourg) sur l'artisanat romain : 14-16 octobre 2004*, Montagnac, Mergoil, 2005, pp. 169-193 (Monographies instrumentum).

PETIT, J.-P., « Les agglomérations secondaires de la cité des Médiomatriques », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 161-176 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

PETIT, J.-P., « Les pièces chauffées par hypocauste dans les maisons d'artisans-commerçants gallo-romains à Bliesbruck et Schwarzenacker : un indicateur de statut social et d'intégration culturelle », dans *Regards sur la Gaule de l'Est. Hommages à J.-M. Demarolle*, s.l., Centre régional universitaire lorrain d'histoire, site de Metz, 2004, pp. 276-297 (Collection du CRULH 26).

PEYTREMANN, E., « L'artisanat dans le diocèse de Metz du Ve au VIIIe s. », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 212-214 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

PIERRE, F., « Évolution des techniques d'attaque de la roche dans les mines de cuivre du Thillot (Vosges, France) du XVIe au XVIIe s. », dans *Stříbrná Jihlava, Actes du Congrès d'archéologie minière, Jihlava (Iglau), République tchèque, 17-19 sept. 2004*, Jihlava, Ed. Tisk Hermann, 2004, pp. 199-211.

POLFER, M., « L'artisanat chez les Médiomatriques », dans FLOTTÉ, P. et FUCHS, M. (éds.), La Moselle, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 197-206 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

PRÉVOT, M., « Les *terres noires* en Lorraine : l'exemple de Ludres (54) », dans VERSLYPE, L. et BRULET, R. (éds.), *Terres noires = Dark earth : actes de la table-ronde internationale tenue à Louvain-la-Neuve, les 09 et 10 novembre 2001*, s.l., Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2004, pp. 114-120.

ROBERT, B. et *al*., « Les installations agro-pastorales de la fin du premier âge du Fer à Bure (Meuse) », *Archaeologia Mosellana*, vol. 6, vol. 2005, 2005, pp. 385-416.

SCHMIT, S., « Préhistoire : découverte de gisements paléolithiques dans l'ouest du canton de Volumunster à Rimling, Erching, Obergailbach », *La revue du Pays de Bitche*, vol. 6, 2005.

SIMON, S., « L'archéologie funéraire du haut Moyen Âge dans le département de la Moselle », dans *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004, pp. 216-220 (Carte archéologique de la Gaule 57/1).

THIÉRIOT, F. et FELLER, M., « Le site de Metz-Borny - *ZAC Sébastopol*, secteur 6 (Moselle). Un établissement rural de la fin du Ier s. av. J.C. - début Ier s. ap. J.C. », *Archaeologia Mosellana*, n° 6, 2005, pp. 151-217.

TIKONOFF, N. et DEFFRESSIGNE, S., « Première approche de la céramique du site fortifié de hauteur de la *cité d'Affrique* à Messein (Meurthe-et-Moselle) », *Archaeologia Mosellana*, vol. 5, vol. 2003, 2004, pp. 239-270.

Véber, C., « Une maison du Bronze moyen et une occupation de La Tène finale à Vignot *Les Auges* en Meuse (55) », dans BUCHSENSCHUTZ, O. et MORDANT, C. (éds.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à lâge du Fer. Actes du 127e congrès du CTHS, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris, CTHS, 2005, pp. 161-179.

WEISSE, T., « Les instruments de soins corporels et/ou médicaux de la ville antique de Bliesbruck », dans *Regards sur la Gaule de l'Est. Hommages à J.-M. Demarolle*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, site de Metz, 2004, pp. 211-247 (Collection du CRULH 26).

Animaux domestiques, animaux sacrés. Les relations homme-animal à l'époque gallo-romaine dans l'espace Meuse-Moselle [exposition, musée de la Tour aux Puces, Thionville], Thionville, 2004, [En ligne]. <http://www.priceminister.com/offer/buy/48832868/Reyter-Isabelle-Animaux-Domestiques-Animaux-Sacres-Les-Relations-Homme-Animal-A-L-epoque-Gallo-Romaine-Dans-L-espace-Meuse-Moselle-Livre.html#xtatc=INT-130442-0>. (Consulté le 24 février 2015).

Liste des abréviations

Chronologie

BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
CON	:	Contemporain
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge
IND	:	Indéterminé
MA	:	Moyen Âge
MES	:	Mésolithique
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

Nature de l'opération

OPD	:	Opération préventive de diagnostic
FPREV	:	Fouille d'archéologie préventive
FP	:	Fouille programmée
SU	:	Sauvetage urgent
SD	:	Sondage
PI	:	Prospection inventaire
PT	:	Prospection thématique
ETU	:	Étude
PMS	:	Prospection avec matériel spécialisé
PCR	:	Projet collectif de recherche

Organisme de rattachement des responsables de fouille

ASS	:	Association
AUT	:	Autre
CNR	:	CNRS
COL	:	Collectivité territoriale
INR	:	INRAP
EN	:	Éducation Nationale
SDA	:	Sous direction de l'Archéologie
SUP	:	Enseignement Supérieur
BEN	:	Bénévole
MAS	:	Musée d'association
MCT	:	Musée de collectivité territoriale
MET	:	Musée d'État
MUS	:	Musée

L O R R A I N E

Liste des programmes de recherche nationaux

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4 2 0 0 5

Du Paléolithique au Mésolithique

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2 : Les premières occupations paléolithiques
3 : Les peuplements néandertaliens
4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
7 : Magdalénien, Epigravettien
8 : La fin du Paléolithique
9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du IIIe millénaire au Ier s. av. n.è.)

14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
15 : Les formes de l'habitat
16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19 : Le fait urbain
20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21 : Architecture monumentale gallo-romaine
22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle
26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30 : L'art postglaciaire
31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
32 : L'outre-mer

Personnel du service régional de l'Archéologie

Conservateur régional de l'Archéologie	
Michel PRESTREAU	
Secrétariat	
Patricia LIBONI Martine LOEDEL Dominique ZAFFUTO	
Corps scientifiques et techniques	
Dominique BONNETERRE, Meuse, Moselle, LGV	Vincent BLOUET
Olivier CAUMONT, Vosges, dépôts archéologiques	Isabelle CLÉMENT-GÉBUS, Cellule carte archéologique
Marielle DORIDAT-MOREL, Bibliothèque, rapports, bilans scientifiques, infographie	Murielle GEORGES-LEROY, Meurthe-et-Moselle
Stéphanie JACQUEMOT, Meuse, cellule carte archéologique	Jean-Pierre LEGENDRE, Meurthe-et-Moselle
Xavier MARGARIT, Vosges, cellule carte archéologique	Marie-Paule SEILLY, Moselle
Giovanni STRANIERI, Vosges, cellule carte archéologique	Pierre THION, Moselle